


LIBRARY
No.

J. Fayrer
from the author
Baron Larrey.

MADAME MÈRE

(NAPOLEONIS MATER)

995-91. — Corbeil. Imprimerie Crété.

MADAME MÈRE

(NAPOLEONIS MATER)

« Ma mère est digne de toutes les vénérations. »

(Napoléon à Sainte Hélène.)

ESSAI HISTORIQUE

PAR

LE BARON LARREY

DE L'INSTITUT DE FRANCE

TOME SECOND

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

3 ET 5, PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL

1892



MADAME MÈRE

D'après le Camée de Morelli à Rome



MADAME MÈRE

(NAPOLEONIS MATER)

1812.

Tandis que Napoléon espère conquérir la paix de l'Europe, sa mère s'inquiète pour la France et pour lui des dangers de la guerre. — Lucien la prie de lui fournir les moyens de passer en Amérique. — Le pape et l'empereur, en dissentiments sur le concordat, cèdent à de graves hostilités. — Le cardinal Fesch, par excès de zèle pour l'un, offense l'autre qui le relègue dans son diocèse. — Madame Mère s'attriste de ce regrettable incident. — Le cardinal désire la rejoindre à Aix. — Établissement des sœurs hospitalières. — Lettre de la reine Catherine. — Mort de M. Guien, secrétaire de S. A. I. — Il est remplacé par M. Decazes. — Lettres : du cardinal à Jérôme, à Madame Mère et à M. de Quélen ; de l'impératrice à sa belle-mère. — Départ de Madame retardé pour Aix. — Napoléon, essayant de préparer la paix, se rend auprès de son allié, le roi de Saxe. — L'empereur de Russie, se croyant menacé, malgré ses sympathies pour Napoléon, lui déclare la guerre. — La fatale campagne, compliquée de l'incendie de Moscou et suivie de la fausse conspiration Mallet, se termine par la désastreuse retraite de Russie. — Autant de sujets d'alarmes pour la France. — Madame Mère revient à Paris embrasser son malheureux fils, en lui offrant un million de ses économies.

Le temps prospère du règne de Napoléon semblait dépasser l'année 1811 et atteindre, dans les premiers

mois de 1812, l'apogée de sa gloire. L'empereur se croyait heureux et en voie de conquérir la paix de l'Europe. Mais sa prévoyante mère s'inquiétait de l'apparence d'une si grande prospérité, en s'effrayant de la réalité d'une nouvelle guerre.

S. A. l'archiduc Charles-Louis d'Autriche, voulant expliquer, à cet égard, la pensée de Madame Mère, se rappelle un mot prononcé par elle, vers ce temps-là. Il s'agissait de la gloire croissante de son fils : « Pourvu que cela *doure!* » disait, avec sa prononciation habituelle, l'illustre matrone, vénérée par les étrangers qui la connaissaient le mieux.

Lucien, en réponse à une lettre de la princesse Stéphanie, l'informe qu'il a écrit plusieurs fois à Madame, sans avoir de ses nouvelles (1). Il était encore à Londres et sollicitait de sa mère la somme dont il avait besoin pour entreprendre son voyage projeté aux États-Unis. N'obtenant rien, il pouvait en conclure que ses lettres avaient été interceptées, si le silence de sa mère n'était pas un blâme.

Le désaccord certain entre l'empereur et le pape sur le nouveau concordat, loin d'annoncer une réconciliation prochaine, entraîna la découverte d'une bulle d'excommunication menaçant Napoléon, qui dut en interdire la publicité et s'assurer, pour garantie, de la personne de Pie VII (2). Pendant ce temps, le cardinal Fesch, dans sa mission à Rome,

(1) *Vente d'autographes*, par Charavay, 7 avril 1847.
(2) Voir l'*Appendice*.

n'avait pas su rallier l'adhésion du saint-père à l'autorité impériale. Il fit trop, en voulant faire mieux, et, au regret de sa sœur, il se déclara pour la cour de Rome contre Napoléon, dans un langage dégagé de reconnaissance envers l'empereur. Ce langage fut, en un mot, assez acerbe pour froisser les sentiments maternels et les idées libérales de Madame. Elle en fit à son frère des reproches mérités. Le panégyriste du cardinal Fesch (1) ne manque pas, au contraire, de le féliciter d'avoir menacé Napoléon de la colère divine. L'empereur, après avoir écouté son oncle sans l'interrompre, mais à bout de patience, finit par lui dire sévèrement : « Assez, prophète de malheur! Assez! je n'ai pas besoin de vos leçons; retournez dans votre diocèse et vous n'en sortirez pas avant que je vous le demande! » Cet ordre impératif lui fut donné le 1er mars, et bientôt après le cardinal se rendait à Lyon. Madame Mère, témoin attristé de cet incident, s'alarma davantage des éventualités d'une guerre avec la Russie, dont elle espérait l'alliance, en rattachant à ses craintes pour Napoléon et sa dynastie la prévision des malheurs de l'empire.

Elle reportait sa pensée maternelle vers Lucien, réfugié à Londres, où il était à peu près captif de l'Angleterre, et elle attendait une occasion sûre pour répondre à sa demande renouvelée. La retraite

(1) *Histoire du cardinal Fesch*, par l'abbé Lionnet.

de Louis à Tœplitz, depuis son abdication, troublait davantage le cœur de sa mère, sachant ce fils-là éloigné, malade et privé des soins de la famille. Les autres enfants de Son Altesse, princes ou princesses, vivaient aussi plus ou moins loin de leur mère, en lui adressant par lettres leur souvenir, pour l'aider à subir son isolement. Sa seule compagnie était l'humble gouvernante Saveria, destinée à vieillir et à mourir auprès de sa maîtresse.

Madame s'inquiétait enfin de son fils aîné Joseph, roi d'Espagne malgré lui, au milieu de ses sujets révoltés, formant la coalition des guérillas; mais elle espérait que son frère le cardinal, disgracié par sa propre faute et par la sévérité du souverain, saurait se réhabiliter auprès de lui. En effet, sa première lettre vint suppléer à sa présence, en montrant de sa part un caractère de dignité soumise, approuvée d'abord par Madame Mère et ensuite par l'empereur.

Le cardinal écrit de Lyon, à sa sœur, le 31 mars, dans les termes suivants (1) :

Depuis huit jours, je suis à Lyon; je ne me suis occupé que de mon église, et je n'ai pensé à vous que pour vous recommander à Dieu. — Aujourd'hui, la solennité de Pâques étant passée, je vous écris pour vous exprimer les sentiments pénibles que j'ai éprouvés, en vous quittant, et le bonheur qui renaît en moi en revoyant mon église. Ce bonheur serait sans nuages, si vous ne m'oubliiez pas et si vous jouissiez d'une bonne santé.

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

N'ajoutez pas à vos peines, en pensant aux motifs de mon départ de Paris : je les ai mis au pied de la croix : Dieu sera ma force; en lui repose toute ma confiance. Je ne regretterai jamais un séjour où je n'ai pu faire le bien que je désirais et où j'étais éprouvé par de continuels tourments de toutes sortes; châtiments mérités peut-être de mon obstination à demeurer si longtemps hors de mon diocèse et de ma présomption à me croire utile à l'Église. Oui, je regarde comme un bienfait de la Providence l'ordre qui me fut donné, devant vous, le premier dimanche de ce mois et qui me fut expressément renouvelé, le 23, en présence du prince de Neuchâtel. — Ainsi, me voilà donc consolé, parfaitement en paix et ne désirant que félicité, honneur et gloire à l'empereur et même du bonheur à ceux qui... Le temps viendra où il les verra tels qu'ils sont et ce qu'ils valent.

Si vous étiez décidée à venir prendre les eaux d'Aix-en-Savoie, vous en parleriez à l'empereur. Rappelez-vous alors de lui demander la permission que je vous y accompagne. Malgré qu'Aix soit situé aux confins de mon diocèse et dans ma province ecclésiastique, je ne m'y rendrai pas sans qu'il y consente.

Adieu, embrassez pour moi tous vos enfants et vos petits-enfants et donnez-m'en des nouvelles détaillées.

Tout à vous pour la vie,

J. FESCH.

La fondation par l'empereur de diverses œuvres de bienfaisance et de charité fut, au début de 1812, une rassurante pensée pour Madame Mère et l'apaisement des controverses, au sujet du nouveau concordat.

L'établissement des sœurs hospitalières dans différentes villes de France, précédant la déclaration de guerre de la Russie, eut de salutaires effets. C'était, à la fois, relever les croyances religieuses abattues par les excès de la Révolution, appeler au soulagement

des malades, les femmes les plus dignes de s'y dévouer, par vocation et par désintéressement. C'était enfin assurer aux pauvres, dans les hôpitaux, la précieuse assistance des soins les plus attentifs, sous la direction des praticiens les plus éminents. Voilà ce que représentait l'institution des sœurs hospitalières, rétablie par Napoléon, selon les vœux de sa noble mère, qui semblait en avoir eu l'inspiration.

Une autre femme bien digne de comprendre et d'imiter Madame Mère, qu'elle aimait tendrement, la reine Catherine de Westphalie, lui adressait une lettre touchante d'affection filiale (1) :

Cassel, 28 avril 1812.

Ma chère maman,

J'ai reçu fort à propos votre lettre du 16 avril, car j'étais bien inquiète et bien triste de n'en pas recevoir depuis quelque temps. Vos bontés, à cet égard, m'ont gâtée, et lorsque vous êtes longtemps sans m'écrire, j'éprouve mille espèces d'inquiétudes, dans la crainte que vous ne soyez ou incommodée, ou que vos sentiments pour moi ne soient diminués. Vous savez, ma chère maman, que je vous aime comme un de vos propres enfants et que cet attachement me fait désirer aussi, de votre part, un tendre retour.

Je partage, à bien juste titre, ce que vous pouvez éprouver, dans le moment actuel et je ne recouvrerai la tranquillité qu'au retour de Jérôme. Je reçois souvent de ses nouvelles ; il se porte bien. — Il est encore à Kalisz, en Pologne. Quand vous voudrez lui écrire, ma chère maman, vous n'aurez qu'à m'envoyer vos lettres, car j'ai, d'ici, des moyens de les lui faire passer très promptement, et moi-même je suis dans le

(1) *Copie faite et collationnée sur l'original autographe*, par M. Faugère. Voir l'*Appendice*.

cas de lui écrire tous les jours. Des affaires dont il m'a chargée exigent que je lui en rende un compte presque journalier, et d'ailleurs je ne voudrais rien prendre sur moi.

Je suis bien satisfaite de ce que vous me dites de votre santé et je vous prie bien instamment de continuer à m'en parler, ainsi que de vos projets pour l'été.

Veuillez, ma chère maman, quand vous en trouverez l'occasion, parler de moi à l'empereur et à l'impératrice ; et dire mille choses aimables, de ma part, à Caroline et à Pauline.

Croyez que rien n'égale le tendre et respectueux attachement de votre dévouée fille,

CATHERINE.

Le cardinal écrit, le 11 mai, de Paris, au roi Jérôme (1) :

Votre mère attend toujours que vous lui mandiez si l'empereur ne trouverait pas de difficulté qu'elle partît pour les eaux, au commencement de juin. Elle croit fort inutile de rester à Paris, pendant les fêtes, puisqu'elle n'y assiste pas ; elle a d'ailleurs grand besoin des eaux. On dit à Paris que l'empereur l'engagera à lui donner une fête. Elle n'en sait encore rien et voudrait être prévenue. Elle souhaiterait que cette fête fût une des premières, afin de ne pas laisser passer la saison des eaux.

Votre mère est souvent tourmentée de sa migraine, etc...

FESCH.

La maison de Madame Mère se trouvait alors plus triste ou plus sévère que jamais ; et le séjour en était difficile, soit à ses dames, soit à ses officiers. Elle se sentait affaiblie par les épreuves physiques et morales, en se décidant, d'après l'avis des médecins

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch* (de même pour les lettres suivantes).

et les instances de son frère, à partir pour Aix-en-Savoie, et à y prendre les eaux.

Elle devait y rencontrer, à son insu et sous d'autres influences de tristesse, l'ex-impératrice Joséphine, abandonnant le domaine de *Navarre* et sa retraite de la Malmaison, pour des sites plus pittoresques. Son existence, depuis le divorce, paraissait si malheureuse, qu'elle devait inspirer à Madame Mère une véritable compassion.

L'empereur le savait et cherchait à préparer la paix en multipliant, en France, les fondations de bienfaisance et de charité si appréciées par sa mère. Telles furent, pendant son séjour à Saint-Cloud, dans le courant d'avril, l'institution des sœurs de Saint-Joseph, à Lyon et la création de dépôts de mendicité dans divers chefs-lieux de département.

Napoléon essaya ensuite d'obtenir la paix internationale, et alla, en premier lieu, chez son allié le roi de Saxe, qui l'accueillit avec cordialité, à Dresde, en l'entourant d'une cour de rois et de princes de l'Europe.

Pendant ce temps et jusqu'à son départ pour Aix, Madame Mère s'était retirée dans la solitude de sa maison de campagne à Pont-sur-Seine. Elle priait Dieu, chaque jour, pour la paix de la France et pour le salut de son fils, en le préservant des malheurs de la guerre. Puis elle attendait des nouvelles des siens, en écrivant à son frère de venir la rejoindre à Aix, avec autorisation de l'empereur.

Le cardinal, en tournée, lui répondait (1) :

Saint-Laurent-de-Chamouny, le 16 mai 1812.

D'après la permission que l'empereur vous a donnée, j'irai vous retrouver à Bourbonne-les-Bains, dans le mois de juillet, espérant vous ramener passer quelque temps, à Lyon, avec moi. Je ne serai libre de partir d'ici qu'à la fin de juin, à cause que j'ai annoncé à différents cantons que je les visiterais, etc. Ces raisons m'empêchent de me rendre, sur-le-champ, à Pont, comme vous m'y engagez.

Cependant je crois que les eaux de Bourbonne ne devraient pas vous convenir; consultez bien vos médecins et, dans le cas où les eaux d'Aix-en-Savoie vous seraient plus propices, écrivez-moi sur-le-champ.

Suit, deux jours après, une nouvelle lettre du cardinal à Madame Mère :

Lyon, le 18 mai 1812.

La reine de Naples est arrivée, ce matin, à quatre heures. Elle se porte bien; j'espère qu'elle passera avec moi deux ou trois jours. Elle me dit que la princesse Pauline, ainsi que la reine d'Espagne viennent aux eaux d'Aix-en-Savoie. Il serait bien mal à vous de ne pas vous y trouver, avec une grande partie de votre famille. Je vous presse de me répondre que vous préférez ce parti, et dès lors, j'expédierai une personne à Aix, pour trouver l'habitation convenable et pour arrêter la location. Lorsque la chose sera faite, j'enverrai des chevaux, de l'argenterie et même de la batterie de cuisine, s'il est nécessaire, ainsi que du vin.

Je vous propose même de vous servir de ma maison, tant pour la cuisine que pour l'office de mes valets de pied, et peut-être du cocher et du piqueur. Je ne tiens pas à ce qu'ils portent ma livrée; vous pouvez envoyer la vôtre qu'ils endosseraient. Quant aux valets de chambre, les vôtres et les miens

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

sont habillés de même; ainsi, vous pourriez vous dispenser d'emmener ces gens-là.

Je ne vous parle pas de la dépense; vous savez que je ferai tout ce qui vous plaira. Il serait nécessaire que vous me donnassiez la note des maîtres, leurs qualités et le nombre de domestiques que vous emmènerez. La qualité des maîtres serait nécessaire, afin que celui que j'enverrais, puisse destiner les appartements à une plus grande ou plus petite proximité, si on ne pouvait trouver une maison qui contînt tout le monde. Je serai heureux de me réunir a vous et de passer avec vous une partie de l'été.

Pendant ce temps une entrevue de deux empereurs alliés précédait l'heure des hostilités de la Russie.

Le cardinal mande, le 5 juin, de son archevêché de Lyon, à M. de Quélen, que Pasqualini est allé retenir une habitation pour Madame Mère et sa suite, dans la ville d'Aix-en-Savoie. Il a loué, au prix de deux louis par jour la maison Domanget.

On pensait que Madame partirait avant le 15 juin et s'arrêterait à Lyon, chez son frère, pendant deux ou trois jours. Elle ne vint qu'un peu plus tard à Aix, pour passer une saison de bains, mais elle dut rentrer plus tôt à Paris, pour de sérieux motifs.

Le plus rapproché, ou le plus regrettable, fut, à la date du 6 juin, la mort de M. Guieu, secrétaire des commandements de Madame Mère. Il était remplacé, dès le lendemain, par M. Decazes, conseiller à la cour impériale de Paris. Telle fut l'origine de la carrière politique du célèbre homme d'État, qui en dut quelque chose à la mère du souverain et à ses bons services auprès d'elle.

La première lettre écrite par M. Decazes, au nom de Madame Mère, s'adressait, le 8 juin, à l'impératrice Marie-Louise, avant que Madame quittât Paris, le 22, pour se rendre à Aix-en-Savoie, où son frère devait la rejoindre, après avoir encouru la disgrâce de l'empereur.

Elle redoutait la nouvelle guerre et ses fatalités, sans savoir encore que la grande armée passait le Niémen, le 24 juin et que le lendemain, 25, la déclaration de guerre était prononcée par l'empereur de Russie.

Ce fut à la même date du 25 juin que Marie-Louise adressa une réponse pleine de quiétude à sa belle-mère, lui apprenant du moins les préliminaires de cette campagne lointaine, bientôt transformée, par l'intensité du froid, en une désastreuse retraite.

Ici se place la lettre autographe de l'impératrice Marie-Louise (signée) à Madame, mère de l'empereur (1).

Prague, le 25 juin 1812.

Ma chère maman,

Quoique cette lettre ne vous trouvera plus à Paris, et que je ne sais pas si elle vous parviendra exactement, je m'empresse de vous témoigner toute ma reconnaissance pour votre aimable lettre du 8 juin, que j'ai reçue il y a peu de jours. Vous êtes trop bonne de vouloir m'excuser parce que je ne vous ai pas écrit aussi souvent que mon cœur le désirait; mais je n'ai pas une minute de temps à moi. Ma famille me dérobe chaque minute et même, dans ce moment, je suis

(1) *Le Château de la Malmaison*, par M. de Lescure, vol. in-8, 1867, p. 222.

entourée de mes sœurs qui font un tel vacarme, qu'il faut que vous ayez de l'indulgence pour toutes les fautes d'orthographe que vous remarquerez dans cette lettre.

Je fais bien des vœux pour que les eaux d'Aix-en-Savoie vous fassent tout le bien que vous en attendez. S'ils vous font tout celui que le cœur de votre fille vous désire, vous serez bientôt entièrement guérie. Je partage bien vivement la satisfaction que vous éprouverez, dans ce moment, de revoir le cardinal, car on m'a dit qu'il viendrait vous voir aux eaux.

L'empereur se porte à merveille. Il est toujours dans les environs de Kœnigsberg, toujours occupé, toujours à cheval, mais il ne s'en porte que mieux, et la seule consolation que j'éprouve, pendant son absence, est de pouvoir penser que ses fatigues ne me donnent pas lieu de craindre pour sa santé. Il m'écrit bien souvent, et chaque jour où je reçois une lettre, est un jour de bonheur pour moi.

Je vous suis bien reconnaissante, ma chère maman, des nouvelles que vous me donnez de mon fils. Il me tarde bien de le revoir, ainsi que vous, pour vous remercier de toute l'amitié que vous me témoignez et que je n'oublierai jamais.

Ma santé est très bonne, j'engraisse même, mais rien ne peut me consoler de l'absence de l'empereur, pas même la présence de toute ma famille, qui est ici et qui me témoigne une tendresse touchante. Je vais voir les environs; le temps me seconde, car il fait bien beau. Je crois que je partirai, sous peu de temps, d'ici, pour retourner à Paris; mais je vous marquerai encore, plus tard, le jour de mon départ.

Je vous prie de me donner de vos nouvelles et d'être persuadée de la tendre et respectueuse amitié avec laquelle je serai toute ma vie, ma chère maman, votre très attachée et obéissante fille.

LOUISE.

Malgré les sentiments d'affection filiale exprimés dans cette lettre et les protestations de tendresse de l'impératrice, Madame Mère éprouvait peu de sympathie pour Marie-Louise. L'empereur en paraissait

blessé, mais devait reconnaître, un jour, que sa mère avait eu trop raison. Madame se sentait gênée, non seulement auprès, mais encore loin de sa belle-fille. Madame, en effet, tenue à l'écart de la politique, par ses goûts et ses habitudes, comprenait bien qu'elle ne pouvait prétendre émettre son avis sur certaines questions des affaires de l'État, et elle savait s'en abstenir, ne fût-ce que sous le prétexte pour elle, des difficultés de la langue française. Mais aussi elle comprenait qu'avec le plus simple encouragement de l'empereur, à dire ce qu'elle pensait de telle ou telle situation délicate mise à sa portée, elle serait à même d'en exprimer nettement sa pensée.

Il n'en était pas ainsi, dans ce temps d'agitation européenne ou d'une guerre déclarée par l'empereur de Russie, le souverain le plus sympathique à Napoléon. Madame Mère s'en trouvait loin, par les idées personnelles de son fils à son égard, quoiqu'il eût dit d'elle, peu d'années après (1) : « Ma mère était faite pour gouverner un royaume ! » Elle aurait représenté pour lui, en France, ce qu'était alors, en Russie, l'impératrice, mère du Czar.

Telle n'était pas toutefois la situation de Madame Mère, à cette époque de son histoire. Elle croyait même avoir encouru, comme son frère le cardinal et comme ses fils, Joseph, Lucien et Louis, une part du mécontentement de l'empereur et elle ne se

(1) *Souvenirs de la captivité* (*Correspondance de Napoléon Ier*).

trompait pas. Tout en reconnaissant, par exemple, les torts de la résistanee opposée par le eardinal à la volonté du souverain envers le pape, Madame Mère ne méconnaissait point les droits de cette volonté suprême. Elle savait mieux que personne ce qu'avait fait l'empereur pour l'élévation rapide de l'abbé Fesch aux plus hautes dignités de l'Église, et elle ne l'oublia jamais.

Ce fut seulement du 2 au 3 juillet que Son Altesse put arriver à Aix, où le cardinal vint la retrouver. La princesse Pauline, toujours souffrante, l'y rejoignit, de son côté, ainsi que la reine Julie. Peu de monde, du reste, entourait ces dames. Vivant, le jour, très retirée, Madame Mère était obligée, le soir, d'ouvrir son salon à des visiteurs, qui n'auraient pu, autrement, l'approcher. Sa dame d'honneur, la baronne de Fontanges, l'avait suivie, avec son nouveau seerétaire et le comte de Beaumont, son premier éeuyer. Diverses personnes de la cour, restée déserte à Paris, des femmes d'offieiers généraux et autres, reeevaient de leurs maris des lettres de la grande armée, en Russie : ces nouvelles, apportées à Madame, intéressaient toute la France.

La déelaration de guerre avait donc été faite par l'empereur de Russie, en date du 25 juin, et le 6 juillet, Napoléon y répondait, en entrant sur son territoire. La nouvelle en fut transmise à Madame Mère, plus anxieuse qu'aucune autre femme d'apprendre la réalisation de ses pressentiments.

Elle ne pouvait y faire diversion que par d'autres inquiétudes, présentes auprès d'elle. C'était la santé de la princesse Pauline, atteinte de plus graves accidents, à Aix. Les premières lettres adressées par Madame Mère au prince Borghèse lui paraissaient rassurantes, mais cette espérance se trouvait détruite par d'autres renseignements plus autorisés. Le mari de Pauline écrivait, à son tour, au cardinal Fesch, une lettre datée de Turin, le 18 juillet, lui exprimant ses craintes. Madame fut même obligée de prolonger son séjour à Aix, pour y assurer les soins nécessaires à sa fille, pendant plus d'un mois encore, et, le 25 août, le cardinal adressait à l'abbé Lucotte ces quelques mots seulement : « Madame partie d'ici, avant-hier, en bonne santé, sera, cette nuit, à Pont. »

Elle ne s'attendait pas, pourtant, à trouver le repos moral à sa maison de campagne, car, à dater du mois d'août, jusque vers la fin de l'année, ses inquiétudes maternelles vont suivre les nouvelles et les récits de la guerre, depuis son origine jusqu'à l'incendie de Moscou, à travers toutes les souffrances de la désastreuse retraite. Chacun des événements de cette fatale campagne, annoncé à Madame Mère, jetait l'émoi dans son cœur.

Le 23 septembre éclatait à Paris, pour avorter aussitôt, *la conspiration dite du général Mallet*, annonçant la déroute de l'armée française, la mort de l'empereur et les fausses conséquences de cette catastrophe supposée. Mallet et ses complices, tra-

duits devant un conseil de guerre, étaient, peu de jours après, jugés, condamnés et fusillés. Ni Madame Mère, ni l'impératrice n'avaient plus à s'alarmer, tandis que la reine Hortense adressait, le 25 octobre, à son frère le prince Eugène, une lettre affectueuse pour le rassurer, en ajoutant : « C'est surtout le bruit de la mort de l'empereur qui a consterné Paris (1). »

Madame attendait avec anxiété le retour de son fils, obligé comme tant d'autres, par l'intensité du froid, de faire une partie de la route à pied, en s'exposant à devenir le prisonnier des cosaques. Telles étaient les nouvelles parvenues en France, nouvelles sinistres que l'on s'efforçait d'atténuer auprès de la mère du malheureux souverain.

Napoléon rentrait enfin à Paris et arrivait aux Tuileries, le soir du 18 décembre, exténué de fatigue et dans le plus triste dénuement. Il n'eut pas besoin, comme on l'a prétendu, de faire appel aux économies de sa mère qui, spontanément, lui offrit un million, pour ses dépenses les plus pressantes, et se trouvait heureuse de revoir son fils sain et sauf, après cette fatale campagne de Russie.

(1) *Lucien Bonaparte et ses mémoires*, t. III.

1813.

Intervention de Madame Mère, pour réconcilier le chef de l'État avec le chef de l'Église. — Ses lettres à la princesse Élisa et à son fils Louis. — Réponse de Louis. — Rapport du nouveau secrétaire des commandements. — Deux lettres de la princesse Pauline à M. Decazes sur le collier de diamants, dont elle veut offrir le prix à l'empereur. — Coalition étrangère contre la France. — Napoléon confie la régence à l'impératrice. — Dévouement conjugal de la reine Catherine. — Mort du maréchal Duroc. — Lettre de Marie-Louise à Madame Mère. — Lucien offre ses services à Napoléon. — Rencontre de l'empereur d'Autriche à Dresde. — Encore la généalogie. — Visite de la reine Catherine à Pont. — Lettre de Madame à la princesse Élisa. — Anniversaire du 15 août aux Tuileries, et le 25, fête de Marie-Louise, la veille de la bataille de Dresde. — Lettres de dames hospitalières à Madame Mère. — Lettres du roi Jérôme à sa mère. — Visite de la *Contemporaine*, apportant des nouvelles de la princesse Élisa. — Lettre de Madame au cardinal.

Le premier jour de l'année 1813 fut, pour les gens superstitieux, un jour néfaste. La pauvre Joséphine y retrouvait les impressions de son origine créole et le contraste de son bonheur passé avec son malheur présent. Cette année s'ouvrit néanmoins, sous de meilleurs auspices, grâce au bon génie de Madame

Mère et à sa fervente intervention auprès de l'empereur, pour rapprocher de lui le cardinal, et pour réconcilier le chef de l'État avec le chef de l'Église, retenu plutôt que détenu au château de Fontainebleau.

L'empereur, à l'occasion du nouvel an, et grâce à l'intervention de sa mère, envoya un chambellan au pape, afin de le complimenter et vint en personne, avec l'impératrice, lui témoigner des égards qui semblaient oubliés. Le pape s'en montra touché. Il était bon, généreux et sympathique au souverain qu'il avait offensé, en se voyant offensé à son tour. Dans ces conditions et sous de tels auspices, furent entamées, suivies et conclues, les négociations favorables au nouveau *concordat*. Madame Mère croyait à peine que son intervention si simple dans les préliminaires de ce grand acte de paix, entre l'État et l'Église, eût contribué à sa promulgation. Il donnait à la religion de sérieuses garanties, en rétablissant et en affermissant des croyances fort ébranlées jusque-là.

La lettre suivante de Madame Mère à sa fille aînée la princesse Élisa, lui annonce la réconciliation de l'empereur et du pape, sans en faire valoir, de sa part, la moindre influence. Elle informe sa fille du rappel du cardinal, pour assister, avec Leurs Éminences, ses collègues, à la déclaration officielle du concordat de Fontainebleau. La lettre de Madame commence par des souvenirs du nouvel an, et finit

par des vœux illusoires pour le couronnement du roi de Rome (1).

Paris, le 28 janvier 1813.

Ma chère fille,

J'ai reçu la jolie corbeille que vous m'aviez annoncée. Vous ne pouviez m'envoyer rien qui me fût plus cher. Votre portrait, à la vérité, n'y est pas bien ressemblant, mais celui de Napoléon l'est d'une manière frappante. J'en ferai l'usage que vous désirez.

Par la même occasion, j'ai aussi reçu la petite caisse de cédrats, que j'ai trouvé excellents. Je vous remercie bien de l'une comme de l'autre. Ma santé est assez bonne, malgré la continuité du mauvais temps.

L'empereur et l'impératrice sont attendus, de retour de Fontainebleau, d'aujourd'hui à demain.

Je suppose que vous avez déjà connaissance de l'accommodement avec le pape, qui s'est fait à Fontainebleau, dans ces derniers jours. C'est une des meilleures nouvelles dont nous puissions nous réjouir. Elle me procurera, en outre, le plaisir de voir ici votre oncle. L'invitation est déjà partie, pour qu'il ait à se rendre, de suite à Fontainebleau, avec les autres cardinaux et un certain nombre d'évêques.

Je ne sais si j'aurai la satisfaction de vous embrasser vous-même, ici, au prochain couronnement du roi de Rome. Vous ne doutez pas de toute la consolation que j'en éprouverais.

Pauline me mande qu'elle commence à aller un peu mieux.

J'ai des nouvelles de Louis, des premiers jours de ce mois. Sa santé se soutient.

Adieu, ma chère fille, je vous prie de dire mille choses affectueuses au prince, d'embrasser ma chère petite Napoléone et d'être bien persuadée de toute l'affection et de la tendresse

Della vostra affect^{ma} Madre.

(1) *Copie de la deuxième des lettres (sur neuf) communiquées de la part de S. M. l'impératrice Eugénie*, en 1884.

Madame Mère à son fils Louis (1).

Paris, 20 février 1813.

Mon cher fils,

Vos lettres du 1er et du 2 janvier m'ont été remises par l'empereur. Il m'a communiqué, en même temps, celle que vous m'adressiez pour lui. Je ne peux pas vous dire combien j'en ai éprouvé de satisfaction et de contentement.

Je bénis le ciel, du fond de mon âme, de vous avoir inspiré cette démarche dans la circonstance actuelle. Elle fait honneur à votre cœur, aussi bien qu'à votre esprit ; et je vous en aimerais davantage, si ma tendresse pour vous était susceptible d'augmentation. Mais ce n'est pas assez, mon cher fils, d'avoir fait un premier pas; il faut ne pas se rebuter et couronner l'œuvre.

L'empereur m'a fait lecture de la réponse qu'il vous a faite. Autant que je peux en juger, à part l'article de la Hollande, vous devez en être content. Il finit par vous engager fortement à le venir rejoindre à Paris, et je joins mes instances aux siennes pour vous prier de ne pas vous refuser, cette fois-ci, à son invitation. Je vous le demande, au nom de tout ce que vous avez de plus cher et comme la plus grande preuve que vous puissiez me donner de votre attachement : Je vous l'ordonne, s'il est nécessaire, comme votre mère.

Si je pouvais confier au papier tous les motifs puissants qui vous appellent à Paris, je suis sûre que vous n'hésiteriez pas un instant à quitter votre exil et à vous rendre au sein de votre famille; mais c'est assez de vous dire que votre présence ici est de toute urgence, et beaucoup plus nécessaire que vous ne pouvez l'imaginer de loin. Mettez de côté toutes les raisons qui pourraient encore votre tenir loin de nous : N'écoutez que la voix de la nature; rendez-vous à votre famille qui a besoin de vous dans ce moment. La circonstance d'ailleurs ne peut pas être plus favorable pour

(1) *Archives de la cour d'Autriche.* Copie de lettre adressée par le baron d'Arneth.

vous. Votre retour, dans cette crise, excitera la même admiration dans l'Europe, qu'a excité votre fermeté de caractère, depuis trois ans. Le public applaudira à votre noble dévouement.

Et puis, quelle consolation n'éprouverez-vous pas de revoir vos enfants, de surveiller, de près, l'éducation de votre Napoléon, qui est si aimable, si intéressant et qui donne déjà tant d'espérance! Il vous fera oublier, je n'en doute pas, tout le passé.

Je ne vous répéterai pas ce que je vous ai dit mille fois sur mon compte. Je vous devrai le calme et la tranquillité de mon âme, si vous revenez; dans le cas contraire, vous vous aurez à vous reprocher d'avoir abrégé les tristes restes de mes jours et de m'avoir fait descendre au tombeau, sans regretter la vie.

Ma santé se soutient passablement jusqu'ici. Paulette me mande qu'elle commence à aller mieux. Votre oncle est toujours à Lyon où il jouit d'une bonne santé. La reine d'Espagne vous donne de ses nouvelles directement. L'empereur, l'impératrice et le roi de Rome se portent bien.

L'empereur a oublié de me remettre vos poésies; mais je vais les lui demander et vous en parlerai dans ma première lettre.

Adieu, mon cher fils; ne me faites pas désirer votre réponse, et qu'elle soit conforme aux vœux de mon cœur. Je vous embrasse de toute mon âme.

Vostra affect^ma^ *Madre.*

Lettre de Louis à Madame Mère (1).

Grætz, 7 mars 1813.

J'ai reçu votre lettre du 26 février, avec celle de Julie. Si je suis resté longtemps à vous répondre, c'est parce que cela

(1) *Archives de la cour d'Autriche.* Copie transmise par le baron d'Arneth.

tient à des choses qui m'affectent trop pour que j'en puisse parler tranquillement.

Pourquoi, ma chère maman, me faire toujours redire les mêmes choses? Je ne puis rester qu'en Hollande, devenue, malgré moi, mon pays, depuis 1806. Je consentirais à redevenir Français, si mon frère voulait rendre la Hollande à mon fils et consentir à ce que je devinsse simple particulier. Que puis-je faire? Aller en France, y voir des Hollandais infidèles et paraître remercier, par ma personne, mon frère de ce qu'il m'a ôté, ainsi qu'à mes enfants, le trône qu'il avait tant contribué à me faire obtenir? S'il ne peut ou ne veut convenir que j'ai été forcé d'abdiquer, et soutient que j'ai quitté mon royaume par ma seule volonté, peut-il disconvenir que mon fils au moins n'a point abdiqué? Il n'avait rien fait pour qu'on le déshéritât, ainsi que son père! Non, ma chère maman, je souffrirais mille fois plus, en restant à l'étranger; je souffrirais plutôt mille morts, que de faire ce qui est contre ma conscience et mon devoir. Ne m'en parlez plus. — Cependant si jamais mon frère pouvait reconnaître la vérité, soyez assurée que je ne perdrais pas une minute pour me placer dans une situation naturelle, seule faite pour moi. Mais je crains que nous ne soyons trop près de grands et terribles événements, contre lesquels les intrigues de ses ennemis et l'amour-propre d'un grand homme l'empêchent de combattre et d'agir efficacement, ou de chercher à les prévenir, ainsi que cela serait si nécessaire.

Adieu, mes amitiés à Julie et ses enfants; j'embrasse Pauline et mon oncle.

Votre très mal et résolu fils,

LOUIS.

Le rapport suivant, adressé à S. A. I. Madame Mère par le secrétaire de ses commandements, pourrait s'analyser en peu de mots, s'il n'offrait de l'intérêt par la multiplicité des demandes soumises à Madame Mère.

Madame,

Je prie Votre Altesse Impériale de daigner me donner ses ordres sur les diverses demandes ci-jointes qui lui ont été adressées :

1° Les administrateurs de l'hospice de Tournon demandent que Votre Altesse Impériale sollicite du gouvernement 3000 fr. pour la confection des bâtiments de l'hospice.

2° La supérieure des filles de la Charité de Saint-Pont, département de l'Hérault, demande que Votre Altesse obtienne pour sa communauté un secours annuel de 400 francs pour avoir un aumônier.

3° La supérieure des sœurs de la Présentation, à Joinville, demande à être autorisée à acheter une maison et à quitter Joinville. Elle demande aussi à quitter l'habit bleu pour le noir.

4° La fille Kenem expose qu'elle désire entrer dans une communauté, mais qu'elle n'a pas de quoi payer la dot, ou elle demande à en être dispensée.

5° Le sieur Gobert, passementier, demande une recommandation à M. François, pour une dame Demant qui désire un bureau de tabac.

6° Les administrateurs de l'hospice de Fontenay demandent à Votre Altesse Impériale des secours pour leur hospice.

7° Même demande de la part de ceux de Romorantin et lettre d'envoi du préfet.

8° Les autorités de Bagnères demandent deux sœurs de la Charité (29 février 1812).

9° Même demande de celles de Chatou.

10° Les religieuses augustines de la ville de Valognes (département de la Manche) se plaignent de ce qu'on leur fait loger des gens de guerre.

11° Les religieuses de l'hospice de Roanne, du diocèse de Lyon, sont en dispute avec le curé. Elles adressent à Votre Altesse Impériale un mémoire pour Mgr le cardinal, leur archevêque.

12° Les sœurs de Saint-Charles d'Angers demandent un secours extraordinaire du gouvernement.

13° Le ministre des finances fait connaître qu'il n'a point trouvé de maison plus grande pour le chef de la communauté des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

14° Le ministre de l'intérieur assure la première place vacante aux Sourds-et-Muets à mademoiselle de Vilette.

15° Votre Altesse Impériale me fait connaître ses ordres sur la demande du prieur du Mont-Cenis.

16° Le ministre de l'intérieur a fait ce que Votre Altesse désirait pour les sœurs ursulines de Dôle.

17° Le sieur Soeff, ancien portier de Votre Altesse Impériale, implore ses secours.

18° Même demande de la veuve Le Préfet, veuve d'un lieutenant colonel tué à Eylau.

19° Même demande du sieur Le Brun, ex-religieux.

20° M. d'Orvillier demande que la rente due (à lui) soit affectée à sa commune et non à celle de Meaux.

21° D'après les ordres de Votre Altesse j'ai recommandé à M. le comte de Montalivet M. Ducoudray, et à M. le comte Duchatel, M. Bardarier, etc.

Deux lettres adressées au duc Decazes, secrétaire des commandements de Madame Mère, par la princesse Pauline, exposent, avec des détails précis, la valeur considérable d'un collier de diamants bien connu du joaillier Picot (1). La première lettre recommande de porter ce collier à Madame Mère, avec le prix d'estimation, de 211 000 francs. La princesse indique 100 000 francs comptant et le reste en billets : cet argent lui servirait à acquérir un château en Westphalie, où la princesse désire se retirer. La seconde lettre adressée par elle au duc Decazes, pour être soumise aussi à Son Altesse

(1) *Ventes d'autographes*, par Étienne Charavay, 1859 et 1866.

Impériale, lui signale onze pièces relatives à ce collier. L'énumération de ces pièces comprend deux lettres, des notes estimatives, un dessin du collier de diamants, l'appréciation de leur valeur et la facture de vente. Une lettre confidentielle de la pauvre princesse, retombée malade, recommande le secret sur les détails donnés par elle relativement à ce collier, en demandant qu'il soit présenté à Madame Mère. Elle se proposait enfin, dans la prévision des catastrophes de la guerre, d'offrir la valeur de ce collier à l'empereur, qui pourrait en avoir besoin dans une adversité prochaine. Pauline savait qu'un argument pareil auprès de leur mère serait décisif, pour obtenir ce qu'elle lui faisait demander, sous le sceau du secret.

Une coalition formidable se déclarait contre la France. L'armée russe unie à l'armée prussienne, dès les premiers jours de mars, par une alliance entre les deux nations, arrivait en vue de Dresde et les forces hostiles déclaraient privés de leurs États les princes qui ne se joindraient pas à cette coalition.

L'empereur Napoléon annonçait, le 23 mars, au Corps législatif, qu'il allait se mettre à la tête de l'armée et en prescrivant les préparatifs nécessaires, à la défense du pays, il donnait un ordre salutaire pour le service des ambulances et des hôpitaux.

Il pouvait, à la veille de soutenir cette nouvelle campagne, en redouter les suites, après la désastreuse retraite de Russie. Il se décida donc à constituer une

régence et à la confier à l'impératrice, dont il voulait consolider le pouvoir par l'expérience de l'archichancelier Cambacérès.

Napoléon n'avait pas, alors, de tendance à désigner l'un de ses frères pour guider la régente, quoique Joseph, l'aîné de la famille, lui offrît, à cet égard, les garanties les plus désirables. Telle était l'opinion de Madame Mère sur le choix à faire de Joseph, certain de son estime et de son affection maternelles. Madame seule, de sa famille, à défaut de son fils aîné, aurait pu faire intervenir, auprès de l'impératrice régente, l'autorité de son âge et de son rang, la sagesse de sa raison et la fermeté de son caractère. C'est à de tels titres, avec de si hautes qualités, que Son Altesse Impériale eût dignement occupé la place de régente honoraire de l'empire.

Napoléon ne méconnaissait pas tous les titres de sa mère à cette haute mission; mais il pouvait craindre, de sa part, le libre arbitre de son jugement et l'impartialité de ses opinions. Il ne lui assigna qu'un rang secondaire à la régence et il dut le regretter plus tard, dans la solitude ou l'isolement de ses souvenirs. Sans la nommer régente honoraire de l'empire, il chercha néanmoins à donner un témoignage public de sa déférence pour Madame Mère, en l'appelant, le 30 mars, au palais de l'Élysée, à prendre place dans le conseil de cabinet, avec mission d'instituer la régence de l'impératrice Marie-Louise. Les femmes dignitaires siégeant auprès d'elle,

étaient : la reine d'Espagne, la reine de Hollande et S. A. I. et R. Madame, mère de l'empereur et roi.

Après lecture du décret instituant la régence, l'impératrice Marie-Louise jura d'accomplir dignement comme régente, la triple mission de bonne épouse, bonne mère et bonne Française, selon les lois et la constitution de l'empire, et de rendre ses pouvoirs, dès que son époux le voudrait.

Il faut rappeler, à l'égard de Madame Mère, un noble exemple de dévouement conjugal qui mérita toute son admiration. L'empereur était à la veille de partir de Saint-Cloud, le 15 avril, pour aller, à Mayence, prendre le commandement de son armée, tandis que le roi de Saxe refusait noblement d'entrer dans la coalition contre la France. La reine Catherine de Westphalie, en résidence au château de Meudon, avait écrit, le 14 avril, à son père, le roi de Wurtemberg, une lettre de tendre affection, et n'oubliait pas Madame Mère qu'elle aimait beaucoup. Elle disait (1) : « Je vais quelquefois voir l'empereur et l'impératrice ; mon devoir et mon inclination m'y portent ; quelquefois aussi Madame Mère, qui me comble d'amitié. »

Telle était la situation de la reine Catherine, ayant dû abandonner Cassel, au moment de la déclaration de guerre, dans l'espoir de revoir, en France, son époux le roi Jérôme. Le frère de la reine, le

(1) *Correspondance de la reine Catherine*, t. II.

prince royal de Wurtemberg, et le roi lui-même, méconnaissant leur alliance avec Napoléon, voulurent obliger la reine Catherine à se séparer de son mari. Elle écrivit sans délai à son père une lettre touchante et digne, témoignant sa tendresse pour Jérôme, sa fidélité à ses devoirs d'épouse, et refusant avec fermeté de se séparer de son mari : « Ma résolution, écrit-elle, est inébranlable là-dessus; elle m'est inspirée par le sentiment et par l'honneur... » Et elle tint parole. Madame, jusque dans les derniers temps de sa longue existence, se rappelait avec émotion, cette noble conduite de sa belle-fille.

L'empereur allait déplorer déjà la mort de l'un de ses compagnons de guerre les plus dévoués, de l'un de ses amis les plus vrais. Le maréchal Duroc, bien connu de Madame Mère, était blessé mortellement, à la bataille de Würtzen, par un boulet de canon qui tuait, en même temps, le général Kirschner. Et si Napoléon en personne, exposé au feu, n'éprouva pas le même sort, c'est que sa destinée n'était pas là.

Fort affligé de la mort de Duroc, expirant auprès de lui, l'empereur recevait, en même temps des nouvelles de Madame Mère, et par un hasard providentiel, une lettre touchante de Lucien, lui donnant encore une preuve de son attachement. Lucien lui offrait de le rejoindre à l'armée, en sortant de sa détention en Angleterre. Napoléon, ému de la lettre de ce frère disgracié par lui, ne pouvait mieux y

répondre qu'en adressant à leur mère un tendre remerciement.

« Madame pleura de joie, dit madame d'Abrantès (1), en lisant cette lettre. Elle y voyait enfin la cessation de cette lutte fraticide qui lui coûtait des larmes, depuis dix années. » Son éloge renouvelé, à ce sujet, par l'auteur des *Mémoires*, réfute une fois de plus les critiques des gens qui ne savaient pas apprécier Madame Mère comme elle méritait de l'être. Et même temps que la lettre de l'empereur relative à Lucien, Madame Mère recevait de l'impératrice Marie-Louise la lettre suivante (2) :

Saint-Cloud, 25 mai 1813
7 heures du soir.

Ma chère maman,

Je viens de recevoir la nouvelle que l'empereur a gagné une bataille à Bautzen; il se porte bien et ne s'est pas exposé un instant. J'espère que cette seconde bataille aussi décisive, nous amènera la paix et le retour de l'empereur.

J'aurais bien des choses à vous dire encore, ma chère maman, mais je ne veux pas retarder d'une minute le plaisir que vous causeront ces bonnes nouvelles.

Je vous prie de croire à tout mon tendre attachement, ma chère maman,

Votre très attachée fille,

LOUISE.

Cette lettre fait supposer que Marie-Louise ne savait pas le danger couru par l'empereur, le 20 mai,

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. XVI.

(2) *Lettre extraite de la collection Morisson (de Londres) et transmise par M. Thibaudeau.*

à Bautzen, où il resta exposé au feu de l'ennemi, pendant toute la durée de la bataille, comme un simple combattant.

Ce n'était pas assez qu'en 1810, après le mariage de Marie-Louise, l'empereur d'Autriche eût fait rechercher les titres officiels constatant l'origine ancienne et nobiliaire de la famille Bonaparte en Italie. L'empereur François, se rencontrant à Dresde, en mai 1813, avec l'empereur Napoléon, voulut lui démontrer de nouveau, d'après des pièces authentiques, la souveraineté ancienne de la famille Bonaparte à Trévise. « On se trompe, lui dit encore Napoléon, en riant, ma noblesse ne date que de Marengo. » La réponse était brève et plus directe que la précédente. Madame Mère, la trouva définitive, dès qu'elle en eut connaissance.

La reine Catherine, invitée par Son Altesse Impériale à venir, dans le courant de mai, passer quelques jours à Pont, en donne des nouvelles à son père, dans une lettre datée de Meudon, du 5 juin 1813 (1) :

Mon très cher père,

Je suis de retour de Pont depuis avant-hier; mon voyage aurait été beaucoup plus agréable, si le temps m'avait mieux secondée; mais nous en avons eu un ici détestable. Madame Mère m'a reçue à merveille, elle est très bonne femme et comme elle me témoigne toujours beaucoup d'amitié, je ne puis que m'être très bien trouvée chez elle.

(1) *Correspondance de la reine Catherine*, 1887, t. II.

Lettre de Madame Mère à la princesse Élisa (1).

Pont-sur-Seine, le 23 juin 1813.

Ma chère fille,

Je reçois votre lettre du 14 de ce mois, avec celle que Napoléone (fille de la princesse) m'a écrite, dont j'ai été fort contente. Je suis bien aise de savoir que vous n'y avez pas touché et que c'est en entier son ouvrage. Je trouve qu'elle fait des progrès rapides et sensibles et je vous en félicite.

Je me console d'apprendre que vous jouissez tous d'une bonne santé, dans ce moment, et j'applaudis à votre projet d'aller prendre les bains de mer. C'est une des choses que je regrette bien de ne pouvoir me procurer dans ce pays-ci et qui me rappelle souvent la Corse, dans cette saison.

Je n'irai aucune part, cette année. Je suis à Pont, depuis le 20 du mois dernier. Ce séjour convient à ma santé, aussi bien qu'à mon caractère. J'y suis libre et tranquille, et m'occupe à faire travailler à un jardin à l'anglaise, plus encore pour donner du pain aux habitants du pays, que dans l'espoir de jouir de mon ouvrage.

Pauline a quitté Nice pour se rendre aux eaux de Grévaux d'où l'on me mande qu'elle est arrivée heureusement et sans accident. Elle espère beaucoup l'efficacité de ses eaux. La reine d'Espagne est partie pour aller à Vichy. La reine de Westphalie a renoncé à aller aux eaux de Forges; elle les prend à Meudon. Elle est venue passer ici huit jours avec moi, et me fait espérer qu'elle y reviendra encore, après les eaux. Votre oncle le cardinal doit être de retour de sa visite pastorale à Lyon.

Vous avez vu, dans les papiers publics, l'accident affreux arrivé à une des dames de la reine Hortense. Il y a longtemps que je n'ai pas de nouvelles de Louis.

Nous attendons ici, avec anxiété, l'issue de la médiation de l'empereur d'Autriche pour le congrès proposé à Prague.

(1) *Copie de la troisième des neuf lettres communiquées par S. M. l'impératrice Eugénie* (juillet 1884).

Fasse le ciel qu'il ait lieu et qu'il nous amène aussi la paix! Je sais que l'impératrice et le roi de Rome se portent bien. Je suis inquiète du silence de Caroline.

Je vous embrasse de tout mon cœur avec Napoléon et le prince.

Vostra affect^ma Madre.

Cette lettre de Madame Mère à sa fille aînée caractérise bien sa correspondance familiale, donnant, en peu de mots des nouvelles de chacun des siens et se terminant par le vœu qui résumait tous les autres, pour chacune des guerres de l'empire : l'espoir de la paix.

Dans une lettre à ses deux petites-filles, les princesses Zénaïde et Charlotte, filles de Joseph, Madame Mère met bien à leur portée l'expression toute simple de sa tendresse pour elles deux (1) :

Pont-sur-Seine, 18 juillet 1813.

J'ai reçu, mes chers enfants, la lettre que vous m'avez écrite, le 12 de ce mois et suis bien aise de savoir que vous jouissiez d'une bonne santé, l'une et l'autre. Je vous engage à continuer de me donner de vos nouvelles qui me sont toujours bien chères. Votre maman m'a donné des siennes de Vichy, et me dit qu'elle commence à éprouver du bien de ses eaux.

Je me porte assez bien et vous embrasse, comme je vous aime, toutes les deux bien tendrement.

La vostra Buona Mama.

(1) *Correspondance du roi Joseph*, communiquée par le comte Primoli.

Madame Choiseul de Stainville, ancienne abbesse du chapitre Saint-Louis à S. A. I. Madame Mère (1).

Metz, 31 juillet 1813.

Madame,

Permettez que je recoure à Votre Altesse Impériale pour la supplier de s'intéresser à la conservation de l'église de l'hospice général de Saint-Nicolas de cette ville qui est menacée d'être démolie... etc. pour être remplacée par une chapelle...

Madame de Choiseul démontre, à son point de vue, combien cette décision serait regrettable pour le culte, pour l'édification des malades, etc., et sollicite avec instance Madame Mère de protéger cette église, en assurant son maintien. La lettre est bien faite, mais peut se réduire à cette courte analyse, assez applicable à beaucoup de lettres du même genre, suivant les attributions de Madame. Telle serait une lettre datée du 15 septembre, pour l'hôtel-Dieu de Château-Thierry.

On célébrait, le 15 août, la fête de l'empereur, avec l'éclat accoutumé, sans la présence aux Tuileries du chef de l'État, redevenu le chef de l'armée combattant la coalition. Madame Mère n'assistait pas non plus, à la fête, qui était aussi la sienne. Elle vivait si retirée, dans son domaine de Pont-sur-Seine, qu'elle reportait toutes ses pensées d'inquiétude vers son fils et ne pouvait s'en séparer que par l'obligation de ses devoirs, de ses prières et de ses œuvres de charité.

(1) *Lettre communiquée par le duc Decazes.*

La fête de Marie-Louise, régente, suivit celle de l'empereur, du 15 au 25 août, jour de la Saint-Louis. L'impératrice présida, dans le jardin des Tuileries, le cérémonial de l'ouverture du grand bassin. La souveraine parut triste, préoccupée du present, à ces deux solennités. Madame Mère le fut davantage, de l'avenir, dans sa retraite solitaire.

Le 26 et le 27 août, l'empereur livrait et gagnait la bataille de Dresde, succédant à celles de Lutzen, de Bautzen et de Würtzen. C'était la dernière grande victoire annoncée à Madame Mère. Cette victoire entraînait à la fois, la mort d'un transfuge, le général Moreau, tué par un boulet de canon français qui lui mutila les deux jambes en traversant le ventre de son cheval. Un autre incident singulier fut raconté à Madame Mère : ce fut le retour immédiat dans les lignes françaises du chien qui avait suivi son maître le général Moreau.

De nouvelles défections entraînèrent la bataille de Leipzig, fatal précurseur d'une dernière invasion.

Une lettre des hospitalières de l'hôtel-Dieu de Château-Thierry à Madame Mère (1) fait à propos diversion à ces graves événements.

15 septembre 1813.

Madame,

Votre Altesse Impériale a daigné, il y a deux ans, honorer de son intérêt, l'hôtel-Dieu de Château-Thierry, et cet hospice, dont on avait ordonné la suppression, a été conservé. Il a

(1) *Communiquée par le duc Decazes.*

reçu, par le concours de toutes les autorités, des améliorations, même des accroissements, qui, en complétant ses moyens de service, l'ont rendu toujours plus digne de sa destination, et lui promettent la protection plus particulière de son auguste bienfaitrice.

Cependant, Madame, le projet que votre haute sagesse a fait proscrire, se reproduit sous des modifications qui ne sont qu'apparentes; et Votre Altesse Impériale en sera facilement convaincue.

Proposer d'établir des prisons sur le terrain qu'occupent la basse-cour et les jardins de l'hôtel-Dieu, c'est revenir en effet, à proposer la destruction de cet hospice, que la pudeur et l'humanité préservaient de ce hideux rapprochement. Nous supplions Votre Altesse Impériale de se faire rendre compte des observations que nous déposons à ses pieds.

Enhardies par les premières bontés de Votre Altesse Impériale, nous osons la supplier de faire remarquer à Son Excellence le ministre de l'intérieur, combien est favorable le vœu des administrations locales réunies, dans l'intérêt de l'État et des pauvres, en repoussant de toutes les forces de la vérité et de la justice, les efforts renouvelés d'un déplorable esprit de destruction.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

Le roi Jérôme à Madame Mère (1).

Cassel, 18 septembre 1813.

Ma chère maman,

J'étais occupé à faire peindre, pour vous, une petite boîte en émail, depuis trois mois, on y a travaillé et j'espère qu'elle vous sera agréable; je vous prie de l'accepter comme une marque de ma tendresse pour la meilleure comme pour la plus chérie des mères.

Nous sommes toujours dans l'attente de grandes nouvelles du côté de Berlin; il paraît que l'on se repose un peu du côté

(1) *Mémoires et correspondance du roi Jérôme,* 1865, t. VI.

de la Bohême : l'empereur doit être arrivé à Torgau ; que Dieu nous accorde bientôt la paix, c'est le souhait de tout le monde et le besoin de chacun.

Adieu, ma chère maman, je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre affectionné et dévoué fils,

JÉROME.

Madame adresse la lettre suivante à sa belle-fille l'ex-reine Julie (1) :

Pont, le 6 octobre 1813.

Ma chère fille,

Je vous remercie d'avoir pensé à me donner de vos nouvelles et de celles de vos enfants. Je suis bien aise d'apprendre que vous êtes contente de votre santé ainsi que de la leur. Je ne doute pas de tout le plaisir avec lequel leur oncle les aura vus à Mortefontaine. Il me tarde de les embrasser. Veuillez, en attendant, leur dire les choses les plus tendres et les plus affectueuses pour leur bonne maman, à laquelle ils sont plus chers qu'on ne saurait l'exprimer.

Je suis ici au bord de la mer, et connais assez les bains de mer. Je ne sache pas que chez nous on les conseille aux personnes qui ont des maux de tête, mais, dans le reste, ils sont d'une grande efficacité. Si vous n'en avez pas éprouvé du bien, je crois que vous devez l'attribuer au temps qui n'était guère propre aux bains, cette année-ci et à la saison qui était trop avancée.

Je suis passablement contente de ma santé ici.

Adieu, ma chère fille, je vous embrasse de cœur.

*La vostra affet*ma *Madre.*

Une femme assez célèbre vers 1830, par la publi-

(1) *Vente d'autographes*, par Étienne Charavay, le 5 juin 1891.

cation de ses *Mémoires* (1), s'appelait Ida Saint-Elme et ce nom effacé avait pour synonyme plus connu le surnom de *la Contemporaine*. Elle raconte une visite faite par elle, vers la fin de 1813, à Madame Mère, pour lui remettre une lettre de la princesse Élisa, en lui apportant de ses nouvelles.

Le récit montre Son Altesse Impériale dans la simplicité de son intérieur, de ses habitudes et de son langage. Cette simplicité même, dont on a voulu faire une critique, est un éloge de plus adressé à la mère trop méconnue de l'empereur.

Ce récit de *la Contemporaine* a été défait, refait et surfait, comme provenant d'une dame de la cour impériale. Il suffira d'en donner un extrait précis, attestant la bienveillante simplicité de l'accueil fait à l'auteur par Madame Mère.

« Je songeai, raconte l'auteur avec esprit, à porter une lettre dont j'étais chargée, de la part de la grande-duchesse Élisa pour Madame Mère. Je fus introduite par M. de Cossé-Brissac, dont les manières étaient tout imprégnées d'ancien régime. La bonne Madame Letizia avait pris la royauté comme une sinécure; c'était une reine sans cérémonie. Je la trouvai assise près d'une table encombrée de petits paniers contenant des ouvrages en perles. « Savez- » vous, me dit-elle, faire de ces sortes d'ouvrages? —

(1) *Mémoires d'une contemporaine, ou Souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la République, du Consulat et de l'Empire*, etc., 1827, 6 vol. in-8°.

» Non, Madame. — Eh bien, ni moi non plus. Je » les achète de l'une de ces dames riches d'autrefois, » devenue pauvre aujourd'hui. » Puis, s'adressant à M. de Brissac : « Vous savez, Cossé, c'est l'ouvrage » de ma boiteuse; elle est adroite comme une fée. » Croyez-moi, c'est joliment fait. Je rends service à » cette digne femme, car toutes ces dames m'en pren- » nent, croiriez-vous?... » Il me prit envie de sourire, mais l'humble attitude de M. de Brissac me rappela le haut rang de la dame qui me parlait et je ne répondis que par un silence respectueux. — Madame me questionna ensuite sur les perles de Rome. Je crus faire un trait d'adresse, en lui disant : « Elles sont beaucoup plus chères que celles qu'on » emploie pour ces sortes d'ouvrages. — Oh! ma » petite, j'en sais le prix, ce n'est pas à moi qu'on en » fait accroire. » En m'inclinant, je déguisai un sourire sous l'apparence d'une approbation très humble.

» Je fus reconduite avec la même étiquette et me retirai à reculons, mon pied s'embarrassa dans ma longue robe et moins leste, je serais tombée. — Madame montra, dans cette occasion, qu'elle avait conservé toute la bonté de ces mœurs simples et familières qui ont leur prix pour ceux qui en sont l'objet : « Ah! mon Dieu! me cria-t-elle, allez-vous-en » donc, tout *ouniment* droit devant vous; vous avez » failli vous faire *dou* mal, pour l'étiquette. »

» Madame Mère avait dû être fort jolie. Elle était, à cette époque, bien encore. Sa physionomie avait

surtout ce trait de bonté facile qui donne du charme aux femmes qui ont conservé le moins d'agréments. »

Les secours officiels distribués par l'ordre de Madame Mère, quelle que fût leur valeur, devaient être tous inscrits sur un registre qui ne semble pas avoir été conservé. Voici, par exemple, le libellé de l'un de ces secours accordé par Madame, en 1813, feuillet 1863 (1) : « La veuve Delille, mère des deux militaires (noms et prénoms) dont un est prisonnier de guerre, demande seulement un secours. — Trente francs. »

Dans sa situation, Madame ne pouvait oublier, sur son budget personnel, la gouvernante dévouée qui, était devenue la compagne fidèle de sa solitude. L'empereur voulut aussi la récompenser, et, par un décret du 4 décembre 1813 (2), il accorda une pension annuelle, viagère de douze cents francs, sur le Trésor de la couronne, « à la dame Saveria, femme du service de Madame, dont elle avait élevé, en Corse, tous les enfants ».

Après la fatale retraite de Russie, Napoléon avait à subir les revers de la malheureuse expédition d'Espagne, et rappelait son frère Joseph en France, menacée de l'invasion étrangère. L'ex-roi d'Espagne s'était retiré, plein de tristesse, dans sa retraite de Mortefontaine, tandis que l'empereur cherchait, à force d'activité, à réparer tant de malheurs.

(1) *Manuscrits de la Bibliothèque nationale.*
(2) *Registre des Archives.*

Voici comment un témoin de ces événements graves, le comte Miot de Mélito (1) fait intervenir Madame Mère :

« Au milieu de l'activité que l'empereur cherchait à exciter autour de lui, il ne pouvait tolérer que son frère restât oisif dans sa retraite de Mortefontaine, et qu'au lieu de se mettre, comme le premier après lui, à la tête du mouvement, il se tînt à l'écart, et que, loin de le seconder, il eût lieu de le désapprouver.

» Madame Mère arriva, le 27 décembre à Mortefontaine, avec la reine Julie qui était allée, la veille, à Paris. Ces princesses étaient chargées de déclarer que l'intention de l'empereur était que le roi se rendît, sur-le-champ, à Paris, sans condition et comme prince français, pour habiter le Luxembourg ; que Napoléon demandait, en même temps, que Joseph lui écrivit une lettre, dans laquelle il annoncerait cette résolution et se présenterait comme premier sujet de l'empereur et non plus comme roi d'Espagne. Cette lettre devait être conçue de manière à pouvoir être insérée dans le *Moniteur*.

» Sur les instances de sa mère et de sa femme, le roi écrivit cette lettre, à la date du 29 décembre. Madame Mère se chargea de la remettre à l'empereur et d'excuser en même temps le roi de ce qu'il ne se rendait pas immédiatement à Paris, sous le prétexte qu'il était malade et hors d'état de faire le voyage. »

(1) *Mémoires du comte Miot de Mélito*, 1880, t. III.

Madame Mère au cardinal Fesch (1).

30 décembre 1813.

Mon cher frère,

J'ai parlé à l'empereur, dans le sens de votre lettre. Il m'a répondu de vous engager à rester à Lyon, tant qu'il n'y aura pas de danger; et que, dans le cas où les ennemis s'en approcheraient, au point de faire craindre que la ville pourrait tomber en leur pouvoir, vous vous retiriez, mais toujours dans votre diocèse et que vous continuiez à faire le bien.

J'ai été enchantée d'apprendre que Louis est avec vous : l'empereur m'a demandé pourquoi il n'est pas venu de suite à Paris : Dites-lui que je l'attends chez moi et que, ce soir, ses frères doivent arriver.

Vostra affet[ma] *Sorella.*

Mon cher frère, il n'est plus temps de tenir aux étiquettes. Les Bourbons se sont perdus, pour ne pas avoir su mourir, les armes à la main.

Tâchez de faire savoir à Paulette qu'il est urgent qu'elle quitte le lieu où elle se trouve.

Cette lettre curieuse à tous égards, a été acquise par M. Thibaudeau, à Londres, pour M. Morrison, qui a bien voulu permettre d'en adresser la copie à l'auteur de l'*Histoire de Madame Mère.* Une autre copie lui en a été donnée avec obligeance par M. Faugère.

Le cardinal Fesch, depuis sa rentrée en grâce, auprès de l'empereur, avait repris les tournées de son diocèse, en établissant sa résidence passagère au château de Pradines. Il en avait fait un séjour de repos

(1) *Lettre inscrite au catalogue* d'Eugène Charavay fils, mai 1886, (V. l'*Appendice*, aux noms précités).

qu'il destinait à sa sœur, lorsque Madame Mère viendrait passer quelques jours dans cette demeure présumée paisible. Mais Pradines devint, l'année suivante, un lieu menacé par les Autrichiens. Ils avaient ordre de s'emparer du cardinal qui, bientôt averti, put leur échapper, sous les habits d'un paysan, accompagné par son domestique de confiance, déguisé comme lui; tous deux montant d'ailleurs de bons chevaux.

Madame Mère, pendant ce temps, pouvait se mettre à l'abri des recherches hostiles; mais Napoléon, accablé par le destin, devait assister aux défections honteuses et successives de ceux dont il avait fait la fortune et qui allaient l'abandonner, dans son malheur.

Les calamités du présent et les menaces de l'avenir faisaient oublier les gloires du passé. — La mère du pauvre empereur voyait se réaliser déjà les jours néfastes prévus par elle et, comme aux temps prospères, elle se réfugiait avec sa tristesse dans la pratique de la bienfaisance et de la charité.

1814.

Le jour de l'an effacé à l'approche de la coalition. — Prévisions de Madame Mère. — Dévouement de ses fils à leur frère. — Le pape rappelé à Rome. — Régence de Marie-Louise. — Deux lettres de Madame Mère à la princesse Élisa. — Sa réponse à Marie-Louise, partant pour l'Autriche. — Position difficile. — Conduite de Marie-Louise jugée par sa grand'mère, la reine Marie-Caroline et par sa belle-mère Maria-Letizia. — Leur rencontre à Blois. — Départ de Madame pour Rome. — Adieux de Fontainebleau. — Départ de Napoléon pour l'île d'Elbe. — Sa mère obtient de l'y rejoindre. — Elle est reçue dignement à Rome. — Préférence de la mère pour le plus à plaindre de ses enfants. — Sa demande instante de se rendre à l'île d'Elbe. — Lettre de Pauline à Lucien. — Lettres du cardinal. — *Journal* de lord Campbell. — Recommandations de Napoléon pour l'arrivée de sa mère. — Sa réception. — Lettres diverses. — Visite à Madame. — Les Mellini de l'île d'Elbe. — Lettre de Madame à Lucien. — Instructions de l'empereur au général Bertrand. — Visite mystérieuse d'une dame prise pour Marie-Louise avec son fils. — Lettres de Madame à Lucien. — Son séjour à l'île d'Elbe et ses visites à Napoléon.

Les temps malheureux s'annonçaient déjà et le prestige de l'empire semblait s'effacer. Aux propos de la grossièreté vulgaire se joignaient les invectives de la haine politique. « Je sais, disait Napoléon, qu'on se plaît, là-bas, à m'appeler *l'ogre de Corse* et à m'attribuer des infamies. On dira pis encore, mais,

ajoutait-il, j'attends, pour me fâcher, qu'on désigne le jour, où, à mon déjeuner, j'aurai mangé ma mère !... » Pauvre femme, trop méconnue ! Personne ne s'étonna, moins qu'elle, de tant d'animosité, signe précurseur, pour son bon sens, de la situation menacée de la France ! Elle l'avait prévu et elle ne fut pas surprise d'une coalition nouvelle, obligeant encore l'empereur à la combattre, en tête de son armée.

Quant aux événements précurseurs de la chute de l'empire, Madame disait à Cambacérès : « Je ne me plaindrai pas, de quelque manière que cela finisse, pourvu que Napoléon s'en retire sans aucune perte d'honneur, car tomber n'est rien, quand on finit avec noblesse, tomber est tout, quand on finit avec lâcheté. » Il faut relire cette histoire dans le livre remarquable intitulé *1814* (1), afin de reconnaître la juste pensée de Madame Mère.

Ce qu'elle croyait, ce qu'elle disait des graves éventualités d'un avenir prochain pour la France, ne faisait pas oublier à la mère, pour son fils et son petit-fils le nouveau jour de l'an. Le roi de Rome reçut d'elle les plus beaux jouets, tandis que l'empereur et l'impératrice offraient de leur côté, un cadeau à sa bonne maman. C'était une miniature du petit prince, appliquée sous la forme de camée, à une magnifique tasse, de la manufacture de Sèvres, représentant *les Premiers pas du roi de Rome* (2).

(1) *1814*, par Henri Houssaye, 1888.
(2) *Indication des Archives de l'État.*

Madame fut touchée de recevoir ce portrait de son petit-fils, en pendant à celui de *la Prière*. Elle ressentait les peines de son âme, à la vue de cette image, et redisait, avec mélancolie : « Quand donc la paix régnera-t-elle sur la France? » Est-ce, d'après ces paroles souvent redites par la vénérée grand'mère, que la comtesse de Montesquiou, gouvernante fort aimée de l'enfant, lui avait fait ajouter à sa prière : « Mon Dieu, inspirez à papa le pouvoir de faire la paix, pour le bonheur de la France! » L'empereur, assistant, un soir, à cette prière de son fils, l'embrassa tendrement, lui sourit avec tristesse et garda le silence.

Les frères de Napoléon, inspirés par leur mère et entraînés vers lui, dans un élan simultané d'affection, lui offraient leurs services, pour l'aider à la défense de la patrie en danger :

Joseph, ayant renoncé à la couronne d'Espagne, allait devenir le conseiller de la régente de France, en adressant le 7 janvier, à l'empereur, une lettre indiquée à leur mère. Le souverain lui répondait, le 10 janvier (1), en lui offrant, à Paris, une situation digne de l'aîné de la famille. La lettre de Joseph fut approuvée par Madame, comme l'avait été celle du 29 décembre, qu'elle avait remise à l'empereur.

Lucien, malgré la persistance de sa brouille avec Napoléon, lui avait témoigné que son cœur était

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, 1869, t. XXVII, p. 23.

resté accessible aux sentiments les plus généreux.

Louis se soumettait de même aux conséquences de son abdication du trône de Hollande et était préparé aux sacrifices compatibles avec la dignité de sa situation.

Jérôme enfin, errant et dépossédé de son royaume de Westphalie, n'attendait plus qu'un appel de l'empereur, pour se dévouer à lui. Les quatre frères enfin étaient encouragés par leur mère, à servir la même cause, pour la défense du pays contre la coalition étrangère. C'était la cause de la patrie !

Mais tandis que Napoléon voyait ses frères unis, rattachés à son sort, il avait la douleur d'apprendre que son beau-frère, Joachim Murat, venait de signer, comme roi de Naples, un armistice avec l'Angleterre et de conclure une alliance avec l'Autriche ! Cet acte d'aberration affligea d'autant plus l'empereur et Madame Mère, que Murat s'y était laissé entraîner par un fol égarement de sa femme, la reine Caroline. Madame perdait, à la fois, ses illusions sur le beau-fils qu'elle avait comparé à son regretté mari et la dernière part de sa tendresse maternelle pour la plus jeune de ses trois filles.

Peu de jours après la fatale défection de Murat, le pape Pie VII quittait le palais de Fontainebleau. Il y avait été retenu, sans avoir accepté les conditions proposées par l'empereur, pour le nouveau concordat. Le saint-père avait dit au prélat délégué auprès de lui par Napoléon : « Assurez bien l'empereur que je

ne suis pas son ennemi ; la religion ne me le permettrait pas ! J'aime la France, et lorsque je serai à Rome on verra que je ferai tout ce qui est convenable. »

Un si noble langage ne permettrait pas d'admettre la réalité de la bulle d'excommunication, si elles n'avait été interceptée, sous l'imminence de sa notoriété publique (1). Le saint-père ne tarda pas à témoigner ouvertement la sincérité de ses intentions à l'égard de la famille de Napoléon et surtout envers Madame, lorsqu'elle vint, sous sa protection, se réfugier à Rome. Elle avait déploré les mesures rigoureuses prises au nom de l'empereur, à l'égard du chef de l'Église. Elle blâma plus encore, à l'approche des armées de la coalition, l'envahissement des États-Romains par Murat. La conduite du roi de Naples, sévèrement jugée par Napoléon, détermina soudain de sa part le rappel du saint-père à Rome, où il fut accueilli par les acclamations de la ville entière.

A la date du 23 janvier, Marie-Louise était investie de la régence, lui donnant l'adjonction du roi Joseph, comme lieutenant général de l'empire, et deux jours après, Napoléon en partant, pour se remettre à la tête de l'armée, recommandait surtout à son frère de « ne pas laisser prendre l'impératrice et le roi de Rome par un hourra de cosaques ».

Pourquoi n'avait-il pas adjoint à son digne frère

(1) Voir l'*Appendice*.

aîné l'assistance légitime de sa mère, dont il connaissait le patriotisme, le courage, le dévouement et la fermeté à toute épreuve? Il savait qu'en elle, malgré les années et les chagrins, dominait la force de la volonté, l'énergie du caractère, dont elle avait donné de si nobles témoignages, pendant son existence! Elle aurait peut-être préservé sa belle-fille et son petit-fils des hostilités qui menaçaient de les séparer de lui. Oui, Madame Mère, n'eût-elle figuré qu'à titre honorifique dans le conseil de régence, y aurait fortifié, par son intervention morale, la confiance publique, sinon à l'extérieur, contre la coalition, du moins à l'intérieur, contre la félonie.

L'empereur, ayant rejoint son armée à Nogent, adresse de nouvelles instructions au roi Joseph, lieutenant général de l'empire (1), en ajoutant : « Je vous ai ordonné pour l'impératrice, le roi de Rome et notre famille ce que les circonstances indiquent... » Et il termine sa lettre en disant : « Je vous ai fait connaître que Madame et la reine de Westphalie, logée chez Madame, pourraient bien rester à Paris. » Napoléon n'avait-il pas le pressentiment que là devait être la place ou le poste d'observation de sa mère, respectée de tous, amis ou ennemis, et secondée, s'il l'eût fallu, par sa vaillante belle-fille, la reine Catherine, capable des plus grands dévouements à l'heure des plus grands dangers ?

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XVII, p. 152 et suiv.

La recommandation suprême de Napoléon à son frère aîné semble être un dernier adieu à la vie. Mais il n'en informe pas sa mère, dont l'humble modestie croit devoir se conformer au silence de son fils. C'est à peine si, dans les deux lettres suivantes à la princesse Élisa, elle fait la plus discrète mention des malheureux événements qu'elle ne devait point révéler (1).

Paris, le 23 février 1814.

Ma chère fille,

J'ai reçu votre lettre du 28 de ce mois et je suis contente de savoir que vous êtes satisfaite de votre santé. Je ne le suis pas moins de la mienne, grâce au ciel, dans ce moment, ainsi que je l'ai été, pendant le cours de l'hiver, tout rigide qu'il ait été.

Votre oncle, l'empereur et tous les membres de la famille qui sont à Paris, dans ce moment, jouissent d'une bonne santé.

J'ai reçu des lettres de Caroline où elle me parle de l'arrivée du roi et combien elle est malheureuse du mécontentement de l'empereur, à ce sujet; j'espère que tout cela finira bien.

Je ne peux vous rien dire sur le couronnement de l'impératrice et du roi de Rome ; après en avoir parlé comme d'une cérémonie arrêtée et prochaine, je m'aperçois qu'on n'en parle plus et qu'on ne fait aucune disposition qui indique qu'elle puisse avoir lieu, comme on le croyait, dans le courant de mars ou d'avril. Aussi suis-je portée à croire qu'elle est différée, à meilleur temps.

Adieu, ma chère fille, veuillez dire mille choses affectueuses pour moi, au prince; embrassez la petite Napoléone et croyez à toute la tendresse

Della vostra affet^{ma} Madre.

(1) *Quatrième des neuf lettres de Madame Mère*, communiquées de la part de S. M. l'impératrice Eugénie.

Paris, le 11 mars 1814 (1).

Ma chère fille,

J'ai reçu votre lettre du 23 du mois passé, avec d'autant plus de plaisir, que votre long silence me donnait déjà beaucoup d'inquiétude. Pourquoi me faites-vous tant désirer vos nouvelles, vous qui savez combien il en coûte à mon cœur?

Je me console des excellentes nouvelles que vous me donnez sur votre santé et vous félicite de tous les sujets de contentement que vous fournit le bon naturel et l'éducation de votre fille. Je vous prie de l'entretenir bien souvent de sa bonne maman et de toute la tendresse que j'ai pour elle.

Je regrette de n'être pas en état de satisfaire votre désir, pour ce qui regarde les bals que l'empereur a donnés au carnaval. Je n'y ai pas été. Ma santé jointe à mon âge ne me l'ont pas permis. D'ailleurs, les journaux en ont dit bien plus que je ne pourrais, moi, vous en dire.

Ma santé se soutient, sans être pourtant tout à fait bonne. Je ne sais si les circonstances me permettront, cette année, de réaliser mon projet d'aller aux eaux de Lucques. Le plaisir de vous y voir et de passer quelque temps avec vous est une forte attraction pour moi et si je ne le faisais pas, ce ne sera point sans de fortes raisons.

Le roi de Rome, de qui vous me demandez spécialement des nouvelles, jouit d'une excellente santé. Il fait les délices de de l'empereur, comme de nous tous.

Vos sœurs, vos belles-sœurs et votre oncle se portent tous fort bien dans ce moment. Votre oncle partira, dans trois jours, pour Lyon. Sa séparation me fait beaucoup de peine, comme vous pouvez l'imaginer.

Je ne vous parlerai pas des nouvelles politiques; vous en savez peut-être plus long que moi. Seulement je vois avec peine que tout se dispose à une nouvelle guerre et le moment n'est peut-être pas loin où je verrai encore partir l'empereur,

(1) *Cinquième des neuf lettres de Madame Mère,* communiquées de la part de S. M. l'impératrice.

pour aller s'exposer à de nouveaux dangers. Je crois que je ne suis née que pour souffrir !

Adieu, ma chère fille, dites bien des choses au prince pour moi; embrassez bien ma chère petite Napoléone et croyez à toute la tendresse *della*

Vostra affet^ma^ *Madre.*

Tenue à l'écart du conseil de régence, Madame Mère en suivait, par ouï dire et avec anxiété, les graves péripéties. Elle partageait, en dehors de ce conseil, l'opinion patriotique de la majorité de ses membres, croyant que l'impératrice régente et le roi de Rome devaient rester à Paris. La perspicacité de son esprit ferme faisait comprendre à sa grand'mère les instincts de cœur de son petit-fils, qui ne voulait pas quitter les Tuileries. Il s'y refusait avec colère, en poussant des cris, et il opposa une résistance telle aux efforts de la persuasion, pour le décider à partir, que l'on dût l'emporter de vive force du château et le mettre en voiture malgré lui. Il était au comble du désespoir. C'en était fait : l'impératrice régente quittait Paris, avec autant d'empressement que son fils en bas âge opposait de résistance à s'en éloigner.

Madame Mère, profondément attristée de ce départ, pour l'honneur de la défense nationale, y fait une simple allusion, dans la dictée de ses *Souvenirs* (1). A la proposition singulière que Marie-Louise adressait à sa belle-mère de l'accompagner en Autriche, Madame lui répondit que jamais elle ne se serait

(1) Voir l'*Appendice. Madame Mère.*

séparée de ses enfants, lorsqu'elle devait rester auprès d'eux. C'était répondre à Marie-Louise que l'impératrice régente n'aurait pas dû quitter Paris avec son fils, pour le conduire à Vienne, tandis que Napoléon, son époux, défendait la France contre la coalition et l'invasion étrangère.

De son côté, Madame Mère avait fait le pénible voyage qui devait la conduire à Blois, en partant, le 20 mars, de Rambouillet, en même temps que le conseil de régence et une partie de la cour. (Elle avait alors de soixante-quatre à soixante-cinq ans). Elle alla coucher, le 30, à Chartres, le 31 à Châteaudun et le 1er avril à Vendôme. Ce voyage fut d'autant plus fatigant pour Madame, que des travaux entrepris sur la route, et le terrain détrempé par la pluie rendaient le passage fort difficile pour les voitures embourbées. On ne put les retirer de là, qu'au moyen d'un attelage de plusieurs chevaux. Le 31 mars, les principaux habitants et fonctionnaires rapprochés de la préfecture de Blois, furent avertis d'avoir à préparer des logements pour Madame Mère, pour ses fils Joseph, Louis et Jérôme; pour les ministres et hauts fonctionnaires; enfin, pour 18 000 hommes de troupes (1).

Adressant, de Fontainebleau, de nouvelles instructions au roi Joseph, l'empereur lui recommande de ne pas laisser encombrer la ville de Blois. Il pense que Madame ferait bien d'aller retrouver sa fille à

(1) *La régence à Blois.* Anonyme. Broch. Paris, 1814.

Nice et il engage la reine à se rapprocher de Marseille avec ses enfants. Il recommande enfin à tous les siens la plus stricte économie, en se rappelant la sage et constante prévoyance de leur mère.

Joseph lui répond, le lendemain, 8 avril :

Sire,

Je reçois votre lettre du 2 : Maman et Louis sont prêts à suivre vos vues. La première aura besoin d'argent. Il lui est dû six mois de sa pension, etc.

Le désastre de la coalition allait s'accomplir, la France était envahie par des armées étrangères et la bataille sous Paris avait entraîné la capitulation, suivie des adieux de Fontainebleau et de l'abdication. Napoléon, frappé au cœur par ceux qui l'avaient trahi, abandonné, devait songer à sa famille et surtout à sa mère, atteinte par le contre-coup d'un choc aussi violent qu'inattendu.

Quant à Marie-Louise, elle se laissait emmener, sans effort, de France en Autriche, pour y reprendre son rang d'archiduchesse. Elle transportait avec elle le roi de Rome à Vienne où il allait être débaptisé, pour recevoir le nom autrichien de duc de Reichstadt. La nouvelle n'en fut pas même donnée à sa grand'-mère qui avait été sa marraine!

Le baron Méneval, fidèlement attaché à Napoléon, rappelle, à propos du départ de l'impératrice pour Vienne, ce qu'était la reine Marie-Caroline, de Naples (première du nom), seconde fille de la grande Marie-

Thérèse d'Autriche et sœur de l'infortunée reine de France, Marie-Antoinette.

« Cette princesse, dit Méneval (1), ne pouvait retenir son indignation des manœuvres employées pour arracher sa petite-fille (Marie-Louise) à des liens qui faisaient sa gloire et pour priver l'empereur de la plus douce consolation qu'il pût recevoir, après les immenses sacrifices arrachés à son orgueil. Elle ajoutait que si l'on s'opposait à leur réunion, il fallait que Marie-Louise attachât les draps de son lit à sa fenêtre et s'échappât sous un déguisement. « Voilà, répétait-elle, ce que je ferais à sa place, car, quand on est marié, c'est pour la vie. » La vaillante femme, inspirée de si nobles sentiments était donc la grand'-mère de Marie-Louise, qu'elle s'étonnait de voir, à Vienne, attendre les événements avec tranquillité, au lieu de les soumettre aux élans de son cœur, s'il eût été courageux et fidèle. La mère auguste de Napoléon, la digne émule de cette première reine Caroline, se trouvait bien à même de la comprendre et de l'admirer, en regrettant que sa belle-fille Marie-Louise ne fût pas à la hauteur d'un si noble caractère et eût méconnu ce grand modèle du dévouement conjugal.

Après l'abdication de l'empereur à Fontainebleau, lorsque la cour vint se retirer à Blois, Madame Mère s'y trouva, en même temps que l'ex-impératrice,

(1) *Napoléon et Marie-Louise*, 2e édit., 1844, t. II, p. 232.

rappelée à Vienne par l'empereur d'Autriche et prête à s'y rendre avec une entière soumission. Marie-Louise, au moment de partir et de monter en voiture, prit congé de sa belle-mère, en lui disant : « J'espère, Madame, que vous me conserverez les sentiments de bienveillance dont vous m'avez honorée jusqu'ici? — Madame, lui répondit avec tristesse la mère affligée de l'empereur, cela dépendra de vous et de votre conduite dans l'avenir. »

Le 9 avril, l'ex-régente de France quittait Blois avec l'enfant de Napoléon, et arrivait à Orléans, où venaient, à sa rencontre, les princes Esterhazy et Lichtenstein. Marie-Louise se séparait ainsi de la famille de l'empereur, dont elle emmenait le fils à Vienne. Sa grand'mère en fut attristée plus encore, lorsqu'elle apprit que l'ex-impératrice des Français avait reçu, à Rambouillet, la visite officielle des souverains étrangers, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et même l'empereur de Russie, tous coalisés contre Napoléon seul. Ils venaient enfin de le détrôner, en se donnant la satisfaction de caresser et d'embrasser son pauvre enfant, le roi de Rome, qu'ils appelaient, par dérision, *le Petit roi*.

Le même jour, samedi saint, Madame Mère partait aussi de Blois, pour se rendre à Orléans, avec son frère, le cardinal, venu la chercher, par de longs détours. Le lendemain, jour de Pâques, on ne chanta plus, dans les églises de la ville, le *Domine, salvum fac imperatorem* et il n'y eut pas d'oraison funèbre,

aux deux messes, dites, l'une à l'évêché, pour l'impératrice, l'autre dans la maison où logeait Madame, priant pour la France, pour l'empereur et pour son fils. Elle partait, le lundi de Pâques, vers Rome, avec son frère le cardinal Fesch, dans le douloureux isolement de sa tendresse maternelle.

Un curieux document à produire est le passeport délivré à Madame par le maire d'Orléans, le 9 avril 1814, deux jours avant l'abdication de Napoléon à Fontainebleau. On voit, sur ce passeport, que Madame se rendait à Nice et à Gênes. Il présente son signalement complet, au point de vue de l'âge, de la taille et de l'état physique. Cette pièce est annotée sur un catalogue de Charavay, comme acquise par M. Bamberg, consul d'Allemagne à Gênes (1). Il n'y a pas lieu de commenter ici quelques indications ou renseignements fournis par ce passeport, n'offrant pas plus que d'autres, des renseignements d'une rigoureuse application.

Madame avait pris soin, à Orléans, d'investir de sa procuration Me Antoine-Édouard Rossi, par acte notarié. Elle n'emmenait que peu de personnes avec elle.

Sa dame d'honneur, la baronne de Fontanges, qui l'avait suivie jusqu'à Blois, s'y était séparée d'elle et, par sa propre volonté, sans doute; aucune de ses dames de compagnie ne s'y trouvait, non plus pour la suivre ou la rejoindre dans son voyage.

(1) Copie du passeport ci-joint, offerte par le consul général lui-même et reproduite dans la forme usitée.

Copie du passeport.

(Format réduit.)

DÉPARTEMENT
du LOIRET

—

SOUS-PRÉFECTURE
D'ORLÉANS.

—

Loi du 28 Vendémiaire
an VII

—

Registre 34
N° 6

SIGNALEMENT :

Age : 64 ans.
Taille : 1^{m},50.
Cheveux gris mêlés.
Front bombé.
Sourcils châtains.
Yeux bruns.
Nez bien fait.
Bouche petite.
Menton rond.
Visage ovale.
Teint clair.
Signes particuliers : Point.

Signature: MADAME.

Avis de faire viser
ce passeport.

De par l'empereur et roi.

Nous, BARON, maire d'Orléans,

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Invitons les autorités civiles et militaires à laisser passer et librement circuler d'Orléans, département du Loiret, à Nice et Gènes, départements des Alpes-Maritimes et de Gênes, Madame mère de l'empereur et roi, voyageant avec sa suite, native d'Ajaccio, département de la Corse, demeurant à Paris et à lui donner aide et protection, en cas de besoin.

Délivré sur (etc.)

Fait à Orléans, le 9 avril 1814.

Pour le Maire d'Orléans,

L'Adjoint à la mairie,

DUFAUR D. PIBRU.

Prix du passeport : deux francs.

Madame, fort attristée au départ, disait encore : « Ce n'est pas fini ; hélas ! »

« Il paraît, selon Méneval (1) que l'empereur eut le choix de sa résidence personnelle. A son avènement à l'empire, il avait désiré que sa mère allât demeurer en Corse ; il y aurait établi un gouvernement et une cour, à la tête desquels il l'aurait placée. Il est facile de juger des avantages dont cette mesure aurait pu être suivie. Il est probable qu'au lieu de choisir l'île d'Elbe, l'empereur eût choisi la Corse. L'appui qu'il aurait trouvé dans ce pays, fier de son illustre compatriote, et que la résidence de Madame aurait plus immédiatement attaché à ses intérêts, aurait pu imposer aux souverains étrangers.

» Une autre lettre, ajoute Méneval, faisait connaître que l'empereur attendait des nouvelles de Paris, pour se décider sur le voyage ; qu'il voudrait se réunir à l'impératrice du côté de Gien ; qu'il supposait que Madame (sa mère) et ses frères s'étaient déjà mis en route pour la Provence ; que les étrangers qu'ils avaient auprès d'eux avaient été licenciés, et qu'ils avaient supprimé tous les embarras inutiles, etc. »

La regrettable illusion de l'empereur, au moment décisif, fut de croire à la tendresse vraie, au dévouement conjugal de Marie-Louise, et à la sincérité de ses efforts, pour se rapprocher de lui. Il jugeait, à

(1) *Napoléon et Marie-Louise*, par le baron Méneval, t. II. 1844.

tort, sa seconde femme, telle qu'il aurait eu raison de juger sa propre mère.

Le Traité signé à Paris, le 11 avril 1814, entre les puissances alliées et S. M. l'empereur Napoléon, portait, article II :

« LL. MM. l'empereur et l'impératrice Marie-Louise, conserveront leurs titres et rang, pour en jouir pendant leur vie. La mère, les frères, sœurs, neveux et nièces de l'empereur, conserveront aussi, en quelque lieu qu'ils résident, les titres de princes de sa famille.

» ... Article VI. — Chacun des membres de sa famille touchera le revenu qui lui est destiné... « Madame Mère, 300 000 francs, etc., etc. »

Ce traité signé à Fontainebleau, le 11 avril, désignait l'île d'Elbe à Napoléon, comme séjour à vie de principauté souveraine, ou de propriété personnelle, avec deux millions de revenus, sur le grand-livre de France. Madame, dès la première abdication, avait offert à son fils tout l'argent qu'elle pouvait mettre à sa disposition, en y joignant une somme considérable, lorsqu'il eut définitivement abdiqué. C'était réaliser l'emploi de ses réserves, selon sa prévision maternelle, de donner, un jour, du pain à tous ces rois. Elle commençait par l'empereur, le plus malheureux, alors, de tous ses enfants descendus d'un trône.

C'en était fait; Napoléon abandonné, à Fontainebleau, de quelques-uns de ceux qu'il avait comblés.

de ses bienfaits, ne trouvait même plus auprès de lui les serviteurs subalternes qui n'auraient jamais dû l'abandonner. Lorsque sa mère apprit ce lâche abandon, elle en conçut une douleur profonde, en redisant des noms infimes, joints à d'autres trop célèbres, mis au ban de l'opinion publique. Madame résolut, dès lors, de rejoindre son fils à l'île d'Elbe, dût-elle, s'il y consentait, devenir l'humble servante de l'empereur en exil.

Deux pièces signées du baron Pasquier, préfet de police, en date de Paris, 11 et 12 avril 1814, sont relatives à une saisie d'objets, peu importants soustraits à Madame Mère (1).

La journée du 20 avril, journée des adieux de Napoléon à la garde impériale, fut son premier adieu à la France. Il quittait Fontainebleau et entreprenait cette pénible route, triste chemin de son calvaire, pour parvenir à l'île d'Elbe. Il allait coucher à Briare, passait le 21 à Nevers et s'arrêtait à Roanne, sans savoir que sa mère fût rapprochée de lui. Madame s'était reposée, près de là, au couvent des bénédictins de Pradines, où son frère le cardinal dut attendre un sauf-conduit, poûr se rendre avec elle en Italie.

En passant à Roanne, dans la soirée du 22, Napoléon fut fort étonné de recevoir la visite de l'aumônier de Pradines, l'abbé Jacquemet, qui s'était offert

(1) Sept pages in-folio, *Catalogue de Charavay.*

au cardinal de franchir les obstacles, pour porter de ses nouvelles et de celles de Madame Mère à l'empereur. Il reçut un accueil attendrissant de l'illustre proscrit, avec lequel il put s'entretenir à cœur ouvert, pendant quelques instants... « Dites-leur, ajouta Napoléon, lorsque le digne messager le quitta, dites-leur qu'en passant sur les hauteurs de Saint-Symphorien, mon regard plongera sur la maison qu'ils habitent, ce sera un regard d'adieu à ma mère (1)... »

Peu de jours après, Napoléon arrivait en vue de l'île d'Elbe, lui rappelant son île de Corse, par l'aspect pittoresque de ses rochers. Il débarquait à Porto-Ferrajo. Madame Mère, de son côté, suivie du cardinal, touchait presque au terme de son pénible voyage, en vue des côtes d'Italie.

L'entrée de l'ex-empereur dans le chef-lieu de sa terre d'exil, avait quelque chose d'imposant. Il était escorté par le colonel Sir Neil Campbell, attaché à sa personne, et faisant fonctions de commissaire de surveillance, délégué par le gouvernement anglais. Napoléon parcourut, de prime abord, une partie de l'île, comme s'il fût venu faire l'inspection générale d'un domaine de sa souveraineté. Sir Campbell commençait un *Journal* (2), parlant, dès lors, de l'exilé impérial et, plus tard, de Madame Mère, avec une grande déférence.

(1) *Le cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II.
(2) *Napoléon à l'île d'Elbe*, par Amédée Pichot, 1873.

Madame arrivait à Césène, accompagnée de son frère, sans aucune cérémonie, après l'entrée triomphale du pape, qui leur fit un accueil plein de bonté, dans sa ville natale, en leur disant : « Soyez ici les bienvenus, comme vous le serez à Rome, qui a toujours été la patrie des grands exilés... »

N'ayant plus de maison officielle, et privée de ses dames de compagnie, Madame avait pu y suppléer, depuis son départ de Paris, en acceptant les offres de services d'une personne digne de sa confiance. C'était une dame Blachier, née Ramolino, présumée sa parente et connue de la famille Bonaparte.

A peine arrivée à Rome, dans la nuit du 12 mai, après son pénible voyage, Madame n'eut plus qu'une pensée, une seule préoccupation, rejoindre l'empereur à l'île d'Elbe, n'attendant qu'un simple avis de sa part pour se remettre en route, et, d'accord avec son frère le cardinal, elle avait déjà choisi sa résidence provisoire à Rome.

Les premières nouvelles qui parvinrent à Madame, après son arrivée, lui étaient transmises de la part du saint-père, faisant demander comment elle se trouvait de son voyage et témoignant à tous combien elle était digne de l'estime publique par son grand caractère et par ses vertus maternelles.

Une longue lettre était adressée le 14 mai, par le cardinal, au nom de Madame et au sien, à Jérôme, lui

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

racontant les tribulations et les fatigues de leur voyage. Ce qui manque au récit du cardinal, c'est un aperçu des impressions propres ou personnelles de la mère du souverain exilé. L'esprit sérieux et observateur de Madame devait exprimer, dans un pareil voyage, de nobles pensées, ou expliquer un silence réfléchi. La longue épître n'en dit rien, tandis qu'elle raconte minutieusement l'accueil fait au cardinal par le saint-père, sur la route de Rome et force détails très secondaires. La lettre finit, comme elle a commencé, par le *nous* collectif des voyageurs trop préoccupés de leurs impressions personnelles.

Le lendemain, 15 mai, à peine arrivé à Rome, le cardinal croit devoir écrire au roi de Naples (1) :

Mon très cher neveu, me voici à Rome, avec Madame qui se porte assez bien, malgré les fatigues d'un voyage très long et très désagréable, par les circonstances et les peines d'esprit. Mais nous sommes arrivés et tout se dissipera avec le temps.

Il ne dit rien de plus de Madame et revient sur sa rencontre du saint-père à Césène, sur sa situation propre, etc., etc.

Le même jour, le cardinal écrit, de Rome, à la reine Caroline (2) :

L'arrivée de mademoiselle Vernet nous apporte de grandes consolations ; elle nous donne de vos nouvelles, etc. — Nous cherchons un logement provisoire et il est probable que

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*
(2) *Ibid.*

Madame fera l'acquisition d'un hôtel, etc. Elle fera venir une grande partie de son mobilier de Paris et alors, elle profitera de l'offre que vous nous avez faite de nous procurer des embarcations sûres à Marseille... J'habiterai avec votre mère, jusqu'à ce qu'elle soit établie, etc.

De tous ses enfants désormais dispersés, Madame semblait avoir préféré autrefois Lucien, avant même qu'il fût considéré comme le plus à plaindre, par cette mère d'un empereur, de trois rois, d'une reine et de deux princesses. Mais, à leur chute fatale, Lucien n'étant pas tombé, avec eux, du haut d'un trône, paraissait aujourd'hui à Madame, le plus heureux de ses fils, tandis que le plus malheureux, pour elle, était Napoléon. La maxime des préférences de sa tendresse maternelle allait s'appliquer désormais à celui-là, touchante prédilection, honorant pour tous les siens ce simple titre de *Madame Mère.*

Elle n'eut plus, dès lors, qu'une pensée, un but unique, partager le sort de son fils exilé. Une autre femme aurait pu, seule, prétendre à cette faveur du dévouement en partage, si elle n'eût été condamnée à la réclusion par le divorce et plus encore par un mal incurable. L'infortunée Joséphine, en apprenant, à la Malmaison où elle s'était retirée, que Madame Mère allait rejoindre l'empereur à l'île d'Elbe, en éprouva du moins une consolation, avant de mourir. Elle succombait, peu de jours après, le dimanche 29 mai, étouffée par une angine de poitrine, sans avoir obtenu la faveur que Marie-Louise ne sut pas

réclamer de revoir encore son mari, une dernière fois.

Celle des trois sœurs de Napoléon qui, dans cette épreuve critique, lui témoigna le plus d'empressement fut Pauline Borghèse. Elle se rendit tout d'abord à l'île d'Elbe, pendant un seul jour, le 1er juin, pour remettre à son frère une dépêche pressée de Murat, en attendant qu'elle y rejoignît Madame, deux mois après. La princesse vint alors à l'île d'Elbe, auprès de sa mère, habiter une maison que l'empereur s'était réservée, sur le sommet d'un rocher dominant la ville de Porto-Ferrajo.

La visite première et spontanée de Pauline à son grand frère exilé, fut suivie, le lendemain, d'une lettre instante de leur mère au général Bertrand, lui rappelant son extrême désir de se rendre auprès de l'empereur, dont elle n'attend plus qu'un appel, pour s'embarquer.

Voici la réponse du général gouverneur, datée de Porto-Ferrajo, le 17 juin (1) :

Madame,

Je n'ai reçu que le 14 la lettre du 2 juin que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire. — L'empereur a également reçu une lettre de vous. — Je vous ai écrit hier, ainsi qu'à S. E. le cardinal, par la voie de Livourne. — Je profite du départ d'un bâtiment pour Civita-Vecchia, pour écrire de nouveau à Votre Altesse. L'empereur sera charmé de vous voir à l'île d'Elbe et vous a fait préparer un appartement. Si Votre Altesse devait s'embarquer, soit à Civita-Vecchia, soit à

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

Livourne, l'empereur enverrait un brick, pour la prendre et la conduire ici. Le brick est beau et commode.

Le bon cœur de Pauline se révèle dans la lettre suivante, écrite par elle à son frère Lucien : elle n'oublie pas leur *maman*, ce nom de tendresse filiale. si doux à redire (1) :

De la Favorite, près de Naples, ce 18 juin 1814.

Je reçois, mon cher frère, ta lettre; j'ai été fort touchée de l'amitié que tu m'y témoignes; je la mérite par l'extrême attachement que j'ai toujours eu pour toi et pour ta famille... — Ma santé est toujours mauvaise; j'ai besoin de tranquillité; j'ai tant souffert... et ce ne sera pas pour longtemps que j'aurai le plaisir de me trouver près de vous et de maman! J'ai promis de passer l'hiver à l'île d'Elbe, avec l'empereur qui est tout seul. Il m'a bien témoigné le désir de voir maman... Mon cher, mon aimable Lucien, écris-moi souvent et crois à l'attachement bien vrai de ta sœur.

PAULINE.

Attendant, de jour en jour, le moment de partir pour l'île d'Elbe, Madame informait vers la fin de juin, son chargé d'affaires, M. Rossi, qu'elle ne devait point tarder à s'embarquer, à Civita-Vecchia, pour Porto-Ferrajo (2).

Je ne partirai de Rome, lui dit-elle, que le 15 juillet, sur une frégate qui est venue pour me chercher. Je me propose de passer à l'île d'Elbe, trois ou quatre mois. De là, je vous

(1) *Lucien et ses mémoires*, t. III.
(2) *Communication de M. Rossi*, juge d'Ajaccio, petit-neveu.

écrirai... Mandez-moi si M. Decazes a demandé au ministre ma statue! » (Madame faisait allusion à sa statue dite d'Agrippine, par Canova, qu'elle ne voulait pas laisser à Paris.)

Le capitaine Towery, commandant la frégate anglaise le *Curaçao*, arrive le 7 juin, à Rome, avec une lettre du général Bertrand pour le cardinal Fesch (1).

Madame profitera de cette frégate, dit la lettre, pour se rendre à l'ile d'Elbe. Elle évitera, par là, tous les dangers des voleurs qui infestent la route, jusqu'à Sienne, mais elle ne s'embarquera que vers le milieu du mois prochain (juillet).

Le danger des voleurs n'effrayait pas Madame Mère. Il peut y avoir, sous ce danger, un motif politique ou privé assez difficile à connaître, dans la situation du moment.

Le cardinal écrit, de Rome, le 3 juillet, à l'aumônier de Madame Mère (2) :

J'ai reçu, dans le temps, votre lettre. Madame fut très sensible à l'offre que vous lui faites d'aller la rejoindre, où elle se trouverait. Elle ne crut pas alors devoir vous en exprimer son agrément, ne connaissant pas le lieu où elle s'établirait. Si vous persistez dans le même sentiment, partez et allez la rejoindre, par Livourne, à l'ile d'Elbe. Elle partira dans dix jours, d'Ostie, sur une frégate anglaise, qui doit venir la prendre. Elle passera probablement dans cette île, trois à quatre mois, après lesquels elle reviendra à Rome.

P.-S. — J'oubliais de vous dire que les circonstances obligent Madame à diminuer, de la moitié, vos appointements.

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*
(2) *Ibid.*

Ce post-scriptum fait supposer que l'aumônier de Madame ne pouvait la rejoindre à l'île d'Elbe.

Une autre lettre du cardinal à la reine Caroline lui donne de bonnes nouvelles de Madame, fort occupée des apprêts de son départ. Craignant le mauvais air de la plage d'Ostie, elle préfère s'embarquer à Civita-Vecchia, où elle séjournerait au besoin, en cas de mauvais temps.

Le *Journal* du colonel Sir Neil Campbell (1), à la date du 11 juillet, indique la résidence de Madame, du cardinal et de Lucien à Rome. Il annonce, le 12, des dépêches de Napoléon à sa mère, le priant de venir à l'île d'Elbe sur le *Curaçao*, attendu pour la transporter à Civita-Vecchia, où sa frégate doit la reconduire à sa destination. Il enregistre, le 19, une visite de Sir Campbell au cardinal, lui proposant de porter ses lettres et celles de Madame à Napoléon. Le cardinal l'informait que sa sœur avait arrangé son voyage par terre, jusqu'au port de la côte d'Italie la plus rapprochée de l'île d'Elbe. Le capitaine Towery, en arrivant, lui avait offert de la conduire, avec sa suite et ses bagages, en la prévenant du départ, deux jours d'avance...

Aux dates du 26 et 28, le *Journal* dit du capitaine Towery : « Débarqué à Livourne, pour y attendre Madame Mère. »

L'illustre exilé de l'île d'Elbe, sans tenir un *Journal*,

(1) *Napoléon à l'île d'Elbe*, etc., par Amédée Pichot, 1873.

analogue à celui du colonel Campbell, faisait prendre note de ce qu'il voulait répondre à certaines lettres de sa famille ou de quelqu'un des siens. Il observait, en cela, jusque dans l'exil, les habitudes d'ordre et de prévoyance que l'école maternelle lui avait enseignées, dans sa jeunesse. Telle est la note suivante, dictée par lui au général Bertrand et insérée dans la *Correspondance* (1).

Note pour le grand maréchal.

Porto-Ferrajo, 17 juillet 1814.

Écrire à mon frère Lucien que j'ai reçu sa lettre du 11 juin, que j'ai été sensible aux sentiments qu'elle m'exprime; qu'il ne doit pas être étonné de ne point recevoir de réponse de moi, parce que je n'écris à personne. Je n'ai pas même écrit à Madame.

Le cardinal écrit au général comte Bertrand (2) :

Rome, 20 juillet.

M. le colonel Campbell, qui vous remettra la présente, vous dira les motifs pour lesquels la frégate anglaise le *Curaçao* ne conduit pas Madame à l'île d'Elbe. Elle serait partie néanmoins, daus quatre ou cinq jours, par terre ; mais elle vient d'apprendre que ses équipages sont encore à Finmicino, à l'embouchure du Tibre, retenus par des chébecs turcs qui sont en vue. Par là même, n'étant point à Civita-Vecchia, d'où le bâtiment aurait pu partir, sous l'escorte des frégates, Madame doit retarder son voyage, jusqu'à ce qu'elle sache que

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII.
(2) *Registre de correspondance du cardinal.*

ses équipages sont arrivés à Civita-Vecchia et partir pour l'île où elle ne peut se rendre, sans avoir la certitude morale d'y retrouver ses affaires particulières, ayant tout expédié, dans l'assurance où elle était de s'embarquer sur la frégate, ainsi que ses dames et tous ses gens. Cependant elle espère que les Turcs se retireront bientôt et qu'elle pourra se mettre en route, la semaine prochaine.

L'empereur au général comte Bertrand, grand maréchal du palais (1).

Porto-Ferrajo, 25 juillet 1814.

... Écrivez au cardinal que nous apprenons que Madame n'est pas partie sur la frégate le *Curaçao*; que vous envoyez un aviso prendre ses bagages et avoir de ses nouvelles; que si elle vient à Piombino, comme on dit qu'elle en a le projet, elle n'aura que deux lieues de traversée. Dites-lui que mon brick est à Gênes, d'où il doit revenir dans peu de temps, et que, si on sait où Madame doit s'embarquer, on le lui enverra. Recommandez au cardinal de répondre sur-le-champ, afin que l'*Abeille* puisse apporter la réponse et se charger de tous les domestiques et effets de Madame, à Civita-Vecchia. Vous recommanderez à l'*Abeille* de ne pas rester plus de deux ou trois jours à Civita-Vecchia, et vous lui donnerez pour instruction de prendre tous les renseignements qu'elle pourra se procurer sur le voyage de Madame et de la princesse Pauline.

NAPOLÉON.

P.-S. — Que, si elle était à Piombino, une belle embarcation ira la prendre.

Ces recommandations faites, le 25 juillet, par Napoléon au général Bertrand, pour le départ et

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII.

l'arrivée de Madame Mère à l'île d'Elbe, se trouvent reproduites dans sa *Correspondance.* Elles ont été, à la même date, dénoncées, comme suspectes, au ministère des affaires étrangères, par l'évêque de Saint-Malo, ambassadeur à Rome. Or, la personne en suspicion était Madame elle-même, dont le but unique était de se rapprocher de son fils et de lui prodiguer ses soins, pour alléger le fardeau de son exil.

Madame Mère écrit à M. Rossi, au sujet de son hôtel :

Le 25 juillet.

... J'ai payé mon hôtel (de la rue Saint-Dominique) beaucoup plus cher que ne l'a évalué notre expert. Je ne désire pas le vendre. Cependant le gouvernement le demandant et offrant de l'acheter, au prix fixé par les experts, je consens à en faire le sacrifice ; mais j'entends que l'expertise serve de règle, et non pas le caprice d'aucun particulier... Que si l'on veut abuser de la force, vous protesterez solennellement, en mon nom.

« ... Cette lettre, disait M. Rossi, reflète la dignité de caractère de l'ex-impératrice mère. »

Le cardinal écrit à la princesse Pauline (1) :

Rome, 25 juillet 1814.

Madame doit partir dans quarante-huit heures, n'ayant pour escorte que quatre gardiens, des terres de Lucien, deux sur le siège des voitures et deux à cheval, le gouvernement pontifical n'ayant pas encore, dit-on, formé un corps de dra-

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

gons. Je conçois que vos moyens précuniaires doivent être bientôt épuisés. Tâchez de mettre toute l'économie possible dans votre ménage et de le réduire au plus strict nécessaire. (Suivent quelques conseils à ce sujet.)

Madame, au lieu de quitter Rome, deux jours après l'envoi de cette lettre, partait le lendemain 26 juillet, mais se trouvait obligée de s'arrêter trois jours à Livourne. Elle s'y embarquait sur le brick anglais commandé par le colonel Campbell, qui la transporta à l'île d'Elbe, avec les plus grands égards.

Lettre (sans date) *du commandant de la marine de l'île d'Elbe au cardinal Fesch.*

Livourne.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Éminence que S. M. l'empereur Napoléon m'a donné ordre de me trouver en ce port (Livourne), pour prendre et transporter à l'île d'Elbe Madame Mère, ainsi que tous ses bagages. M. le consul de Naples, avec qui j'avais ordre de m'aboucher, à mon arrivée ici, m'apprend que Son Altesse Impériale a quitté Rome, il y a peu de jours. Mes instructions portant que, dans le cas où Madame Mère ne se trouverait point dans cette capitale, je devrais m'adresser à Son Éminence, pour savoir s'il existe encore, près de vous, des effets à elle appartenant. J'attendrai donc vos instructions et vos commissions, avant de partir pour l'île d'Elbe.

TAILLADE.

Si l'empereur dut refuser à sa mère le partage des fatigues et des dangers qui ne convenaient qu'à lui,

(1) *Communiquée par M. le Dr E. Bégin* (de la Bibliothèque).

il ne put lui refuser le partage de son adversité. Madame, à son appel, vint s'exiler à l'île d'Elbe, où madame veuve Blachier lui demanda la faveur de l'accompagner, après l'avoir suivie à Rome (1).

Le colonel Campbell continue le Journal, dont voici un spécimen :

26-28 *juillet.* — Débarqué à Livourne (pour y attendre Madame Mère.)

29 *juillet.* — Arrivée de Madame Mère et de sa suite, dans deux voitures attelées de six chevaux. Elle venait de Rome et voyageait sous le nom de *Madame Dupont*, accompagnée de M. Colonna.

30 *juillet.* — Reçu une visite de M. Colonna et de M. Bartolucci, Italien résidant à Livourne, etc. Ils ont demandé pour Madame Mère le passage sur un vaisseau de guerre anglais. Entre autres raisons alléguées pour cette demande, en l'absence de la corvette de Napoléon, était celle que la Méditerranée est infestée de corsaires algériens. J'ai promis de parler au capitaine de la corvette attachée à ma mission et celui-ci y ayant acquiescé, M. Colonna est revenu me remercier, de la part de Madame, en disant que ma visite lui serait agréable. J'ai promis d'aller la lui faire dans la soirée.

Suit une lettre du général autrichien, comte de Stakenberg au colonel Campbell, sur les inquiétudes du gouvernement français, succédant à l'empire, inquiétudes relatives aux agissements supposés de Madame Mère. La lettre, écrite en français, datée de Lucques, 30 juillet 1814, se plaint des enrôlements pour l'île d'Elbe. Il en a ordonné la plus sévère répres-

(1) Voir l'*Appendice :* Madame Blachier.

sion, en ajoutant : « Vous m'obligerez infiniment en me communiquant ce que vous savez. »

Vous me dites que vous avez été en discussion avec le capitaine de marine, concernant le voyage de Madame Letizia à l'île d'Elbe. Je viens de recevoir le rapport annonçant qu'elle a passé hier, à Pise, à sept heures du soir, pour se rendre à Livourne. On lui a donné à Pise une escorte de quatre hussards, ce que j'ai très désapprouvé. Je vous prie, cher Campbell, de me faire savoir si c'est avec votre autorisation, ou celle de Lebzethern (le ministre autrichien à Rome), qu'elle vient à Livourne et si vous la ferez passer de là à l'île, pour que je puisse prendre mes mesures. Il me serait impossible de la souffrir longtemps, surtout avec sa suite à Livourne; c'est beaucoup trop près et trop dangereux, etc., etc.

La fin de cette lettre, comme le commencement et la suite montrent les dispositions défiantes du général autrichien à l'égard de Madame Mère et de l'empereur qu'il soupçonna même de provoquer les entreprises barbaresques sur les côtes d'Italie!

Le colonel Campbell, plus confiant, était un gentilhomme écossais qui, malgré les soupçons exprimés par l'auteur de la lettre, n'en témoigna pas moins de déférence à S. A. I. Madame Mère.

Reprenant son *Journal*, depuis le 28 juillet, jour où il attendait à Livourne l'arrivée de Madame, il dit :

31 *juillet*. — Visite à Madame Mère, en compagnie du capitaine Battersby, commandant le *Grasshopper* (*la Sauterelle*). Elle s'est levée de son fauteuil, à notre approche, quoique péniblement, et nous a fait asseoir auprès d'elle. J'ai donné à la mère de Napoléon les titres de *Madame* et d'*Altesse*; elle

s'est montrée fort gracieuse et sans affectation. La vieille dame (*old lady*) est très bien, de taille moyenne, avec une bonne physiomonie.

Elle a beaucoup parlé de l'impératrice Marie-Louise, qui est aux bains d'Aix et se plaint de sa faible santé, avec bien des soupirs et des expressions de grands égards, comme si sa séparation de Napoléon n'était nullement volontaire de sa part.

Après une demi-heure de conversation, nous saluâmes et prîmes congé. Madame Mère s'embarquera demain et j'ai l'intention de l'accompagner.

Le colonel Campbell continue son *Journal :*

2 *août.* — Embarqué sur le brick la *Sauterelle* (capitaine Battersby) avec Madame Letizia, M. Colonna et deux dames d'honneur ; débarqué à l'île d'Elbe, le soir du même jour. En quittant l'hôtel de Livourne pour nous rendre au navire, M. Colonna a donné le bras à Madame, son chapeau à l'autre main, pendant tout le trajet... Le capitaine Battersby, deux de ses officiers, un passager, madame Saveria et moi, nous avons dîné sur le pont avec Madame. On avait disposé pour elle un canapé, d'où elle n'a pas bougé, pendant tout le voyage, excepté une fois, pour voir la maison qui lui a été désignée comme celle de Napoléon, en montant sur l'affût d'un canon, avec une grande agilité.

Sir Neil Campbell cite, d'après sa conversation avec Madame Mère, la visite qu'elle fit à Napoléon enfant, à l'école de Brienne, et ses efforts pour le dissuader d'entrer dans la marine :

« Elle avait eu l'idée autrefois, me disait-elle, de voir l'Angleterre, y connaissant une famille, divers Anglais et particulièrement mistress Cocing, femme d'un peintre. Son fils Lucien parlait favorablement de l'Angleterre, etc. Louis semble être très aimé d'elle.

Son portrait orne sa tabatière. Elle citait plusieurs romans publiés par Louis. Elle appelle son fils aîné le roi Joseph. Elle se plaint d'avoir été maltraitée par le ministre de l'intérieur pour l'achat de son hôtel. Elle se montre enfin justement froissée, comme d'un manque d'égards, que son fils (Napoléon) ne soit pas venu au-devant d'elle. Au moment où nous mettions à l'ancre, le capitaine du port et d'autres personnes vinrent à bord et dirent que Napoléon, ayant attendu sa mère, tout le jour précédent, était parti ce matin de bonne heure pour une montagne, à quelque distance. Enfin arrivèrent les généraux Bertrand et Drouot, tous les officiers de la garde impériale, le maire, etc., reçurent Madame Mère sur le quai, et du quai à la maison de Napoléon, on faisait la haie dans les rues pour la voir passer. Elle monta dans une voiture avec ses dames et nous dans une autre, les deux voitures attelées de six chevaux. »

Le colonel Campbell présentait, le même jour, 2 août, à l'empereur, le capitaine Batterby, en disant que le capitaine était heureux d'avoir pu donner passage sur son bord à Madame Letizia et se substituer au capitaine Towery, qui n'avait pu tenir l'offre qu'il avait faite. Napoléon le remercia, en se plaignant des inconvénients que faisait éprouver à sa mère le retard des bagages, le bâtiment sur lequel ils étaient embarqués n'osant sortir de Civita-Vecchia, de peur d'être capturé par un corsaire qui croisait aux embouchures du Tibre. »

Un écrivain touriste, M. Marcellin Pelet, dans un article intitulé : *Napoléon à l'île d'Elbe*, s'exprime ainsi à l'égard de Madame Mère (1), après avoir dit de Napoléon : « La solitude commençait à lui être à charge. »

« En désespoir de cause, il appela auprès de lui sa mère et sa sœur Pauline. Madame arriva le 2 août et s'installa au-dessous des Mellini, dans la maison du chambellan Vantini, où loge aujourd'hui le sous-préfet de Porto-Ferrajo. »

Dès le lendemain de son arrivée, Madame Mère reçut la visite de l'empereur, qu'elle avait espéré voir la veille, venir à sa rencontre. Elle lui en fit un doux reproche. Les habitants de l'île l'accueillirent, le jour suivant, avec un enthousiasme, témoignant qu'ils savaient, par tradition, les vertus de leur illustre hôtesse.

Après le repos des fatigues du voyage, Madame parcourut en voiture les principaux points de l'île, et organisa ses habitudes en dînant, d'abord, avec sa dame de compagnie, chez son fils, jusqu'à ce qu'elle fût établie chez elle.

Vint bientôt la fête du 15 août qu'elle voulut faire célébrer à ses frais et qui excita des transports de joie dans la population entière. Plusieurs familles, habitant les cités d'Italie, vinrent prendre part à cette fête. Madame la présida pour l'empereur qui,

(1) *Revue politique et littéraire* (*Revue bleue*), de septembre 1886.

triste et fatigué, se retira chez lui. La nouvelle dame de compagnie, madame Blachier, était auprès d'elle, avec les généraux Bertrand et Drouot.

Parmi les personnes présentées à Madame, une charmante jeune fille attira son attention : mademoiselle Rose Mellini, fille d'un colonel du génie, retraité à l'île d'Elbe, y était née. Son père, républicain sincère du temps passé, était devenu, comme tant d'autres, admirateur enthousiaste des victoires du général en chef de l'armée d'Italie, puis du premier consul et enfin de l'empereur, en s'attachant au sort de l'illustre exilé. Il avait reçu de Madame Mère, une ravissante miniature de Napoléon, qu'il conservait comme la plus précieuse relique, en la transmettant plus tard à sa fille. Mademoiselle Rose Mellini fut bientôt appréciée pour elle-même par Madame, qui la combla de bontés, l'attacha depuis à son sort, comme sa demoiselle d'honneur, et ne la sépara plus d'elle, en lui confiant le soin spécial de sa correspondance.

Madame commença par une lettre affectueuse au prince Bacciochi, mari d'Élisa, pour la naissance de leur fils Frédéric (1) :

Porto-Ferrajo, le 18 avril 1814.

Mon cher fils,

Votre lettre m'a comblée de joie, en m'apprenant qu'Élisa était accouchée et que sa santé est bonne, ainsi que son fils.

(1) *Vente d'autographes*, par Charavay, 17 mars 1891.

Vous me ferez plaisir, mon cher fils, en me donnant souvent de vos nouvelles. Je l'engage à beaucoup se ménager.

Ma santé est assez bonne. Je suis auprès de l'empereur, depuis le 3 du courant. Vous ne me dites pas un mot de la petite Napoléone. L'avez-vous près de vous, ou est-elle auprès de sa maman?

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse affectueusement.

Vostra affet[ma] *Madre.*

Cette lettre est suivie d'une autre au prince Lucien (1) :

De Porto-Ferrajo, le 18 août 1814.

Mon cher fils,

J'ai reçu votre lettre avec les journaux que vous m'avez envoyés. Lorsque vous le pourrez, faites-m'en passer. Si vous recevez les journaux anglais, faites-moi part des articles intéressants. Ici, nous n'avons absolument aucune nouvelle.

Je suis fâchée d'apprendre que votre famille n'arrive pas encore. Élisa (comme vous le savez, sans doute), est accouchée d'un garçon et se porte bien. L'empereur est en bonne santé. Nous parlons souvent de toute la famille.

Je ne sais pas quand je viendrai. Je vois que ma présence est pour l'empereur une grande consolation. Il a un grand plaisir à voir vos lettres.

Vous m'écrivez que vous avez fait partir mes caisses de Marseille ; elles ne me sont point encore parvenues. Dites-moi à qui vous les avez consignées. Si elles ne sont pas encore parties, remettez-les au brick de l'empereur qui part pour Civita-Vecchia.

L'empereur m'avait fait préparer une jolie maison à côté de la sienne. Tous les soirs, nous allons nous promener en voiture ou dans son jardin. Il a fait faire une grande ter-

(1) *Copie de la sixième lettre* adressée de la part de S. M. l'impératrice.

rasse, de laquelle on a vue de la mer. Le soir nous faisons une partie de reversi. Il y a ici beaucoup de monde ; la femme du grand maréchal est arrivée ; elle est tout près d'accoucher. Vous recevrez une de mes lettres datée du 16, par le frère du grand maréchal.

Toujours point de nouvelles de Rossi. Cela m'inquiète fort. Je vous prie de faire attention à mes effets venant de Paris ; que tout soit en sûreté. Dès que Louis sera arrivé, faites-m'en part.

*Addio, mio caro figlio, ti abbraccio come ti amo tua affet*ma *Madre.*

(De la main de Madame Mère.)

La lettre suivante de Madame à son fils Lucien, varie la forme habituelle de sa correspondance.

Porto-Ferrajo, 18 août 1814 (1).

Caro Figlio,

Pauoletta mi hà cômunicata la vostra lettera per la quale credo che mi ne avete scritto più d'una ; jo non lio ricevesta che quella del sedizi Liuglio, alla quale lio risposto, inviando la, per essere più sicura, al Ministro di Franza a Dresda, che mi aveva dato delle vostre notitie.

Hò veduto della stessa, che persistete di non volere arrestare a Parigi. Io vi repetto, che vi hò detto nelle precedenti, che non vi lasciarò solo, mà in tanto mi pare, che dopo aver preso le acque, dovresti fare quello che vi ho proposta, cioè venire una a Saint-Leu o a Pont, dove andarei ad attendirvi, è ove potremo stabilire ciò che meglio conviene. Ho luogo di credere nel resto che avrete già ricevuto qualque riposta da l'Imperatore ; di qualunque maniera però, siate contento e abbiate cura della vostra salute, che e la cosa più essenziale ; jo sarò sempre con voi.

(1) *Archives de la cour de Vienne.* Communication du chevalier d'Arneth.

Io partiro di qui il sedici, Pauoletta parti in questi giorni, attendero a Parigi la vostra riposta. Adio, caro figlio, vi abbracio di cuore, e sono la vostra madre.

L'empereur au général comte Bertrand (1).

De Porto-Ferrajo, le 20 août 1814.

... Donnez les instructions suivantes au capitaine de la garde qui part sur le brick :

Il saisira toutes les occasions, pour écrire à Méneval et à madame Brignole (la comtesse de Brignole, ancienne dame du palais), pour donner de mes nouvelles, dire que Madame Mère est ici, et que j'attends l'impératrice, dans le courant de septembre, etc...

L'empereur adresse au général Bertrand (2) des instructions précises et détaillées sur les soins à prendre pour l'installation de Madame à Mariana. En voici un extrait :

La Madona, 23 août 1814.

... Il y a ici trois lits de fer. J'ordonne qu'on en descende un à Mariana, pour Madame. Il y a quinze matelas avec les couvertures et draps; c'est justement ce qui m'est nécessaire. Madame pourra venir à Mariana, si elle le désire; elle sera bien dans la maison de l'adjoint. Elle pourra venir jeudi prochain à cinq heures du matin; mon grand canot partira demain avec l'officier d'ordonnance Bernotti, pour la prendre. Si la *Caroline* est de retour, vous la ferez partir une heure avant Madame, avec ses gens; si elle n'est pas de retour, vous ferez partir mon deuxième canot.

Faites partir demain un de ses valets de chambre, un valet de pied et une femme de chambre, un cuisinier et Cipriani, pour apprêter sa maison et son déjeuner.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII.
(2) *Ibid.*

Dans la maison de l'adjoint, Madame aura une chambre pour elle, une pour ses dames, une pour ses femmes et une pour ses valets de chambre...

Suivent d'autres détails accessoires témoignant la sollicitude de l'empereur pour le bien-être de sa mère, devant quitter la résidence de Porto-Ferrajo pour celle de Mariana.

Napoléon écrit au général comte Bertrand (1) :

La Madona, 21 août.

Monsieur le comte Bertrand,

Le capitaine Baillon a fait descendre, aujourd'hui, à Mariana, tout ce qui était nécessaire pour Madame. J'envoie Bernotti, avec mon canot, mais je crois vous avoir mandé que Madame ne doit venir que dans le cas où cela lui ferait beaucoup de plaisir...

... Comme le sieur Vantini sera nécessaire pour le conseil, il peut rester à Porto-Ferrajo ; les sieurs Bernotti et Colonna suffiront à Madame, pour l'accompagner.

NAPOLÉON.

Lorsque, pendant les chaleurs de l'été de 1814, l'auguste exilé était allé chercher un peu de fraîcheur sur les collines de Mariana, Madame Mère, invitée par lui à l'y rejoindre, s'empressa de venir et passa une quinzaine de jours dans une habitation située au bas de la côte. Napoléon descendait souvent de cette hauteur, pour venir chez sa mère, toujours heureuse de sa visite.

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII.

Madame occupait ses loisirs à faire du bien aux pauvres de l'île et elle put compter chacune de ses journées d'exil par des actes de charité. C'était suivre sa tâche habituelle en France.

On supposait encore, à l'île d'Elbe, que l'ex-impératrice Marie-Louise allait y venir avec son fils, le roi de Rome, pour voir l'empereur et lui offrir de partager son exil. Napoléon avait-il pu se faire une telle illusion?

Averti un soir, à Mariana, de l'arrivée d'une dame accompagnée de son fils, encore enfant, Napoléon était monté à cheval, pour aller au-devant d'elle. Madame, le voyant partir, lui demanda, avec hésitation, si cette dame ne serait pas Marie-Louise; mais, à la réponse négative, elle devina le nom de la prétendue impératrice. La visite de la dame pouvait plaire à Napoléon, mais elle froissait la dignité de sa mère, qui s'abstint de toute réflexion et se retira, sans se montrer davantage.

Cette dame, reconnue pour être la comtesse W..., reçue pour la première fois, en 1809, par Napoléon, à Schœnbrünn, venait, en 1814, lui présenter son fils à l'île d'Elbe (1).

Une semaine après son départ, on annonça l'arrivée prochaine de la princesse Pauline, attendue déjà par Madame Mère.

Si Napoléon se faisait illusion sur le projet de

(1) Extrait d'une lettre du comte de Jaucourt à M. de Talleyrand.

Marie-Louise de venir le voir, avec son fils, à l'île d'Elbe, Madame n'y avait nulle croyance.

Retournée à Porto-Ferrajo, elle écrit à Lucien (1) :

Le 16 septembre.

... Maintenant que mes meubles sont arrivés de Paris, je suis logée commodément, auprès de Napoléon. Et elle ajoute : « L'empereur s'occupe toujours de ce qui peut me rendre le séjour de Porto-Ferrajo agréable. Il jouit d'une parfaite santé. »

Madame a des nouvelles de Pauline et de Jérôme, mais elle s'inquiète de n'en pas recevoir de Louis.

Cette lettre inachevée, contenait quelques détails intimes, inutiles à publier. Elle est signée : *Vostra aff^ma^ Madre.*

L'habitation de Madame, dite la maison Vantini, lui donne la possibilité de recevoir, dès la fin de septembre, quelques habitants de l'île et des étrangers désireux de la voir.

Les jours d'épreuves difficiles étaient arrivés, pour les deux femmes qui, dans cette triste épopée de 1814, ont montré le dévouement le plus vrai, le plus fidèle à leur devoir d'épouse et de mère : L'une est la reine Catherine, épouse de Jérôme, l'autre s'appelle Madame Mère, et ce simple nom atteste sa grandeur.

Madame adressait à Lucien la lettre suivante (2) :

(1) *Vente d'autographes*, par Charavay, 16 mai 1868.

(2) Copie entière de cette lettre transmise par S. A. le prince Roland Bonaparte, en décembre 1890.

Porto-Ferrajo, le 19 septembre 1814.

Mon cher fils,

Je viens d'apprendre, à l'instant, que les voleurs avaient arrêté une personne chargée de mes lettres pour vous et pour le cardinal. Il me paraît qu'il n'y a presque plus de sûreté, ni par mer ni par terre. En conséquence, j'écris à mon frère de ne plus remettre ma boîte au frère du maréchal, à moins qu'il ne voyage avec sûreté.

J'ai bien du regret de n'avoir pu faire placer Tavera ; mais il n'y a pas une place à donner. Tous les jours on renvoie des personnes que viennent pour en demander. C'est une affluence de monde dont vous ne vous faites pas d'idée ; je crois que tous ceux qui ne savent où donner de la tête, viennent ici, dans l'espoir d'y vivre ; mais comment faire ? Il faut toujours finir par les renvoyer chacun chez eux.

Je recommande à mon frère de m'envoyer mes *treize* fauteuils *rouges*, dont j'ai un très grand besoin.

Je n'ai pas de nouvelles de Louis, ni de Joseph. Lorsque vous en aurez, faites-m'en part, car je suis dans de cruelles inquiétudes. Je suis en peine de savoir si votre famille est arrivée sans danger.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse et suis celle qui vous aime.

Votre mère.

P.-S. — Je vous envoie une petite cuiller en argent où il y a les armes de la maison.

Trois autres lettres sont écrites de Porto-Ferrajo, par Madame à Lucien (1) : la première datée du 25 septembre, la deuxième du 29 octobre et la troisième du 2 novembre 1814. Chacune de ces trois lettres est signée en italien : *La vostra affettissima*

(1) *Vente d'autographes*, le 16 mai 1863.

Madre. Chacune d'elles est familiale et familière.

La lettre du 25 septembre annonce à Lucien l'envoi d'un grand lit d'acajou reçu de Paris, et un régal d'œufs de poisson, à manger avec des figues. Ce cadeau-là vient de Corse. « Notre pays, dit Madame, est pauvre en productions. » Elle ajoute sans apprêt, avec la naïveté du compliment maternel :

J'ai appris, avec bien du plaisir, que vous avez été nommé prince de Canino et que vous avez accepté.

Madame, vers la fin d'octobre, envoyait à Rome madame Blachier, pour en rapporter les diamants qu'elle avait déposés chez Torlonia, afin de les donner à l'empereur. — De tous ces dons de la générosité maternelle, Napoléon ne garda qu'une riche agrafe pour le ceinturon de son épée.

Il profita de cette mission de confiance pour recommander à la dame de compagnie de Son Altesse de suivre sa route par mer, jusqu'à Naples, afin d'y retrouver la princesse Pauline et de lui offrir de la ramener à l'île d'Elbe.

La lettre du 29 octobre disait, en particulier :

Je n'ai point de nouvelles de Paris, ce qui me met fort en peine. J'avais écrit pour avoir de l'argent et je n'ai point reçu de réponse.

Enfin la lettre du 2 novembre (1), après avoir annoncé à Lucien l'arrivée de Pauline à l'île d'Elbe,

(1) Copie de *cette dernière lettre* m'a été adressée par S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte, résidant encore à Londres.

lui donne de bonnes nouvelles de Napoléon et des autres enfants de Madame. Elle a le projet d'acheter une maison à Rome et même une maison de campagne, à laquelle cependant elle renoncera...

La suite de cette lettre est confidentielle.

Le cardinal écrit à Madame (1) :

Rome, 12 novembre.

Je ne reçois pas de vos nouvelles, depuis quelque temps et je viens vous prier de hasarder quelques lettres par la voie de Livourne, et même les faisant expédier et charger par le directeur de la poste de l'Elbe, M. Bacciochi, au directeur des postes de Sa Sainteté, à Rome. Elles seraient lues, mais elles me seraient remises.

Sans doute vous aurez appris que l'impératrice Marie-Louise va arriver à Parme. On dit que l'empereur de Russie lui a même offert de l'y accompagner. A Parme on a repris les travaux abandonnés et on forme sa garde.

Pauline doit être avec vous depuis quelque temps. Embrassez-la, de ma part et dites-lui que j'ai expédié les lettres qu'elle m'a adressées. Il paraît que son mari est dans l'intention de s'en aller en Angleterre, puisque je tiens de la princesse de Galles qu'il lui a proposé d'habiter son palais de Rome, en échange du sien à Londres.

Cette princesse a comblé d'honnêtetés Lucien et sa famille, Louis et moi. Elle est à Naples. Elle compte aller voir l'empereur, si elle est assurée d'être reçue.

Louis se porte assez bien.

Je vous prie de dire à M. le comte Bertrand de se presser de faire prendre les blés qu'il m'avait demandés et que j'ai fait arrêter pour son compte : que dans ce moment-ci le droit de sortie est diminué des deux tiers.

(1) *Les Bonaparte*, 1814. Communiqué par le docteur E. Bégin.

Rappelez-moi au souvenir de l'empereur. Je prie de toutes mes forces le Seigneur, pour vous, pour lui et pour toute la famille, et je vous embrasse de tout mon cœur.

Lettre de Madame à Lucien (1).

Mon cher fils,

Le mauvais temps ayant retardé le départ du brick et M. Ramolini n'étant pas, en conséquence, parti, je te répète qu'il te remettra une note, avec des renseignements. Ne néglige pas, de ton côté, tous ceux que tu pourras te procurer, il n'y a personne dans la famille qui puisse s'occuper de cela que toi, *et j'ai fort à cœur que tu réussisses*, ce qui te sera plus utile qu'aux autres, ayant des garçons. Ainsi ne néglige rien à ce sujet. Tu peux communiquer ma lettre à Louis et à mon frère, parce que je ne leur répète pas les mêmes choses. Embrase très affectueusement toute la famille pour moi; je désire vous voir tous parler souvent de moi à tes enfants,

Ti raccommando (sic) *cio che ti scrivo. Addio, caro figlio, ti abbracio con tutta la tua famiglia e sono la tua affett*^ma^ *Madre.*

Porto-Ferrajo, ce 23 novembre 1814.

Madame lui avait écrit déjà, dans le même sens, à ce sujet, en date du 19 novembre (2).

Lettre du cardinal Fesch à Madame Mère (3) :

Rome, 23 novembre 1814.

... Louis supporte assez bien le climat de Rome; il est occupé, toute la journée, à voir les antiquités, les églises et à faire des vers.

(1) *Copie de cette lettre* envoyée de Londres, par S. A. le prince L. Lucien Bonaparte.
(2) *Catalogue* d'Eugène Charavay.
(3) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

Jérôme est bien pressé de se rendre à Rome. Son beau-père lui conseille de s'y établir...

Joseph avait été, par la France, dans le pays de Vaud et a été obligé de partir. La reine de Westphalie écrivait à Louis que Joseph avait eu recours à l'empereur de Russie, qui lui avait promis de faire terminer cette affaire et de protéger toujours le prince trahi par la fortune.

On donne comme positif que l'empereur d'Autriche viendra à Rome pour la semaine sainte et en Italie, à la fin du congrès.

Malgré les assurances qu'on a données au roi de Naples, ceux qui croient avoir des nouvelles sûres, prétendent encore ici qu'il sera obligé de quitter le royaume et qu'il sera obligé de se contenter d'une principauté quelconque...

On reprochait à Madame Mère d'avoir des tendances de faveur trop marquée pour les Corses, à l'île d'Elbe, comme en France, car c'était en effet pour eux de préférence qu'elle sollicitait auprès de son fils des places vacantes. Napoléon ne l'entendait pas ainsi, malgré sa déférence pour le sentiment national de sa mère et il se refusait à ses demandes, lorsqu'il avait à remplacer l'un des soldats de la garde impériale de l'île. Ajoutons que Madame, en montrant à l'empereur ses préférences marquées pour les Corses, voyait en eux, pour son fils, des serviteurs plus fidèles et des soldats plus dévoués que de simples gardiens contre les tentatives criminelles menaçant, chaque jour, son existence. « Ma mère, disait alors Napoléon, est admirable dans sa tendresse pour son pays, aussi bien que dans sa tendresse pour ses enfants... Son dévouement pour moi est sublime... Elle et Pauline me consoleraient ici, pour longtemps, si j'en avais

besoin. » Toutes deux, en effet, réunirent leur tendresse pour calmer les douleurs de sa captivité, contribuer à ses œuvres généreuses, amener sa réconciliation avec Lucien et intercéder auprès de lui en faveur de Murat.

L'empereur avait appris à l'île d'Elbe qu'on s'occupait, à Vienne, d'un projet tendant à l'éloigner des côtes de France. C'était l'avis personnel de M. de Talleyrand. A ce conseil il fallait joindre le pénurie d'argent. Le peu qu'en avait le redoutable exilé provenait de la vente faite par sa mère de ses diamants.

Napoléon avait réclamé en vain l'exécution du traité sur lequel il ne recevait aucune réponse. Ce manque absolu de bonne foi lui inspira la pensée d'un retour inattendu. Il n'aurait plus besoin des ressources de sa mère, pour accomplir cette grande entreprise. Car c'était surtout avec l'argent de sa mère que, jusque-là, il était parvenu à couvrir toutes les dépenses de sa situation.

Madame supportait, sans peine, sa vie d'exil à l'île d'Elbe, parce qu'elle y était plus près de son fils et plus longtemps avec lui, qu'au milieu du cérémonial de la cour des Tuileries. Elle ne passait pas un jour à Porto-Ferrajo sans venir chez l'empereur, lui témoigner sa sollicitude maternelle, et lui s'empressait d'y répondre, par l'assiduité de ses visites filiales. Elle employait une partie de ses journées à faire de la tapisserie et sur la table où elle avait rangé ses pelotons de laine, se trouvait un petit portrait de

Napoléon, qu'elle contemplait, en travaillant. Elle avait rassemblé les portraits de ses autres enfants autour de celui-là. C'était sa compagnie de tous les jours et la consolation de leur absence.

1815.

Le salon de Madame Mère à l'île d'Elbe. — Fête et invitation au colonel Campbell. — Projet de Napoléon pour son départ et confidence à sa mère. — Elle lui offre tout ce qui lui reste. — Adieux de Napoléon à l'île d'Elbe. — Lettre de Madame à Lucien. — Débarquement de Napoléon au golfe Jouan. — Madame quitte l'île d'Elbe. — Elle est reçue à Naples par sa fille la reine Caroline. — Retour de Madame en France. — Visite à la Malmaison. — Fin des Cent jours, par une nouvelle coalition. — Désastre de Waterloo. — Prévision fatale de Madame. — Les adieux à la Malmaison. — Séparation de la mère et du fils. — Elle souhaite en vain de l'accompagner dans son dernier exil et tombe malade à Paris. — Elle part pour l'Italie. — Halte à Sienne. — Le pape offre à Madame de se fixer à Rome. — Gratitude exprimée au cardinal Consalvi. — Arrivée le 15 août. — Résidence de Madame à Rome. — Triste fin du roi de Naples jugé par Napoléon. — Lettre de Madame à son fils aîné, en Amérique où l'exilé espérait se rendre.

Durant l'hiver de 1814-1815, Madame Mère ouvrit son salon de Porto-Ferrajo à la société bourgeoise et au monde militaire de l'île d'Elbe. Elle s'y montra aussi souvent présente qu'elle l'était rarement aux fêtes de la cour des Tuileries. Aidée de sa charmante fille la princesse Pauline, elle présidait les soirées offertes par Napoléon aux dames de l'île appelées par

lui *les jolies Elboïses*. Sa mère si sérieuse d'habitude savait, dans ces réunions-là, montrer une grâce parfaite pour tous les invités.

On établit à Porto-Ferrajo, un petit théâtre qui devint, plus tard, le théâtre municipal et on y donna des représentations auxquelles assistèrent l'empereur, Madame Mère et la princesse Pauline. Leurs trois fauteuils ont été conservés longtemps à la première loge de face, dite loge impériale (1).

Voulant distraire, davantage, ses fidèles compagnons d'exil, Napoléon leur annonça une fête pour la fin de février, vers l'époque du carnaval. Madame, désireuse de complaire à son fils, lui avait promis d'assister à cette fête. Pauline se préoccupait d'avance du choix de sa toilette, lorsqu'elle reçut la visite inattendue de Sir Neil Campbell, commandant la croisière anglaise d'observation devant Porto-Ferrajo. Elle s'empressa de l'inviter, sans cérémonie, au prochain bal, mais lui s'excusa de ne pouvoir y venir, par l'obligation de s'absenter de l'île d'Elbe. L'invitation précipitée était, de la part de Pauline, une étourderie regrettable. Dès que l'empereur en fut informé, il ne put maîtriser son dépit, en reprochant à sa sœur de ne pas comprendre la dignité des convenances françaises. Il se calma, toutefois, lorsque Madame, ne regrettant pas moins l'inconséquence de sa fille, intercéda pour elle auprès de Napoléon,

(1) *Napoléon à l'île d'Elbe*, par Marcellin Pellet. *Revue bleue*, 1886.

déclarant ne vouloir point paraître à ce bal et il pria sa mère d'en faire les honneurs.

Lui se préoccupait d'une question plus sérieuse, en songeant aux moyens d'accomplir l'entreprise hardie de quitter l'île d'Elbe et de rentrer en France, Il n'en avait encore parlé à personne. Les bruits parvenus à sa connaissance d'une machination du gouvernement britannique contre sa sécurité personnelle inquiétaient Madame Mère et lui faisaient redouter des actes de violence. On parlait déjà de la translation de l'exilé dans une île lointaine et déserte. On prétextait, de sa part, des accès d'aberration mentale et de pareil propos le condamnaient d'avance, en jetant l'alarme parmi les siens, et en atteignant le cœur maternel.

Napoléon était, en réalité, coupable envers les puissances étrangères, d'avoir fait d'héroïques efforts, pour combattre leur invasion en France et préserver sa capitale d'un envahissement. Ces bruits hostiles frappaient vivement Madame, sans ébranler son courage, sans détruire ses espérances. Elle comprenait mieux l'impatience des soldats de la garde impériale, las de leur inaction et souhaitant le retour à Paris.

Dans l'un de ses futurs entretiens avec le docteur O'Meara (1), lui demandant, s'il pensait que les alliés eussent le projet de l'exiler à Sainte-Hélène, Napoléon répondit à son digne médecin, qu'on en parlait à

(1) *Napoléon dans l'exil*. Londres, 1823, 2 vol., t. Ier, p. 459.

l'île d'Elbe, quoique le colonel Campbell l'eût nié. Et il ajoutait : ... « Ma mère et mes frères devaient recevoir des pensions qu'on leur refusa... La fortune privée de ma famille devait être respectée comme inviolable, on la confisqua... » N'insistons pas sur ces plaintes trop légitimes.

La gravité d'une telle situation fût devenue très pénible pour Madame, si elle n'eût pas reçu de lettres de ses autres enfants, à l'occasion de la nouvelle année. Une missive du cardinal à sa sœur (1), en date de Rome 15 janvier, lui transmet celles de bonne année, de la part de Julie et de ses enfants, pour elle, pour l'empereur et pour Pauline. La lettre d'envoi parle d'un projet de mariage pour Lolotte, la fille aînée de Lucien, qui, à cette occasion, voudrait vendre sa maison de campagne et ses tableaux. Le cardinal se plaint aussi à Madame de toutes les tribulations dont il a souffert en France. Il recevait à Rome, peu de jours après, une lettre de M. Rothery, secrétaire de Madame, lui donnant de bonnes nouvelles de Porto-Ferrajo, sans aucune désignation.

On a dit que, dans les jours difficiles, Madame en personne, ou Pauline, à sa place, faisait le voyage de Rome, pour les apprêts de l'entreprise. Rien ne justifie ces allégations vagues, rien ne prouve, notoirement, la moindre participation de Madame aux

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

desseins de Napoléon. La suite le démontre par des témoignages irrécusables.

Madame donnait à son fils tout l'argent dont elle pouvait disposer, jusqu'à une valeur totale évaluée à 500 000 piastres, pour participer aux dépenses de nécessité, aux travaux de construction, à l'entretien et à la solde de la troupe, aux fournitures de toute espèce et aux achats imprévus. Madame n'oubliait pas non plus ses habitudes de bienfaisance et ses préoccupations de charité pour les malheureux de l'île d'Elbe et pour ceux des côtes de Corse, de France et même d'Italie. L'affluence des gens pauvres, ou non, devint assez considérable et parfois, assez suspecte, pour exiger des mesures de surveillance à l'égard de Madame, devenue prodigue de ses économies. Tel était l'usage que savait en faire cette femme de bien, si injustement taxée d'avarice, par ceux mêmes qu'elle avait le plus obligés. Elle supposa le désir de Napoléon, de se soustraire à une captivité plus rigoureuse que celle de l'île d'Elbe; et pour l'y aider, puisque lui, en personne, se trouvait le plus malheureux de ses enfants, elle mit à son service tout ce qui lui restait. Mais, jusque-là, elle ne savait rien de la résolution prise par son fils, qui ne pouvait différer de la lui faire connaître. La mère qui avait redouté la mort de Napoléon, sur un champ de bataille, devait la redouter davantage sur la terre d'exil. Mais son destin n'en était pas encore là

Madame rappelle, dans ses *Souvenirs* (1) comment, à Porto-Ferrajo, un soir des premiers jours de février, l'empereur lui paraissant plus gai que de coutume, l'avait invitée avec Pauline, à faire une partie d'écarté. Il s'était retiré ensuite dans son cabinet, puis avait été dans le jardin, se promener seul, à pas précipités. Il était guidé par un magnifique clair de lune, lorsqu'il s'arrêta, tout à coup et appuyant sa tête contre un figuier : « Et pourtant, s'écria-t-il, il faudra bien que je le dise à ma mère! » Madame se trouvait, à deux pas de lui, inquiète de cette exclamation de son fils, dont elle vient d'entendre les paroles. Elle se rapproche de son fils et lui exprime sa surprise de le voir plus préoccupé que d'habitude. Napoléon hésite et répond à sa mère : « Oui il faut que je vous le dise ; mais je vous défends de parler à qui que ce soit, de ce que je vais vous confier, pas même à Pauline... Je vous préviens que je pars, cette nuit. — Pour aller où?... — A Paris, mais, avant tout, je vous demande votre avis? — Laissez-moi oublier, répond-elle, que je suis votre mère!... Le ciel ne permettra pas que vous mouriez par le poison, ni dans un repos indigne de vous, mais l'épée à la main. Et maintenant, partez, mon fils, et suivez votre destinée. »

Telle est la reproduction de cet incident décisif

(1) *Souvenirs dictés, à Rome, par Madame.* Voir l'*Appendice.*

entre Napoléon et sa mère, au moment de son départ de l'île d'Elbe. Sir Neil Campbell (1), absent de l'île dans cette journée critique, raconte la confidence de Napoléon à sa mère et dit, sans indiquer comment il en avait été informé :

« ... Cette énergique femme éprouva un saisissement, en écoutant cette confidence et recula d'effroi, car elle comprenait que son fils, malgré sa gloire, pourrait bien expirer sur les côtes de France, comme un malfaiteur vulgaire. « Laissez-moi, » lui répondit-elle, « être mère, un moment, et je vous dirai ensuite » mon sentiment. » Elle se recueillit, garda quelque temps le silence, puis d'un ton ferme et inspiré : « Partez, mon fils, lui dit-elle, partez et suivez votre » destinée. Vous échouerez peut-être et votre mort » suivra de près votre tentative manquée ; mais vous » ne pouvez demeurer ici, je le vois avec douleur. Du » reste, espérons que Dieu, qui vous a protégé, au » milieu de tant de batailles, vous protégera encore » une fois ». Ces paroles dites, elle embrassa son fils avec une violente émotion. » Tel est le récit de Napoléon lui-même, dans des mémoires manuscrits confiés à M. Thiers, pour son *Histoire du Consulat et de l'Empire.* »

Un billet de l'empereur au général Bertrand semble écrit à dessein pour déjouer son projet de départ ; il fait suite à la correspondance :

(1) *Napoléon à l'île d'Elbe*, par Amédée Pichot, 1873, p. 226.

Porto-Ferrajo, 19 février.

Monsieur le comte Bertrand,

Mon intention étant d'aller, vers le mois de juin, ou au commencement de juillet, à Mariana, il est nécessaire de commencer les travaux, vers le mois d'avril et de faire reconnaître les maisons qui pourraient être occupées par Madame, par la princesse, par la comtesse Bertrand et par le gouverneur. (Suivent quelques détails sur les travaux réservés, etc.)

L'empereur, avant son départ, appela auprès de lui le chambellan, qu'il savait tout dévoué à sa mère. « Colonna, lui dit-il, je pars pour la France et je tente encore une fois fortune. Je vous prie avec instance de suivre partout Son Altesse, en quelque endroit qu'elle se retire. Je compte sur vous et, dans cette confiance, je suis tranquille. »

Madame ayant donné ses valeurs importantes à son fils et pour son service, ne possédait plus que des valeurs moindres ou accessoires, sauf quelques objets précieux, mais peu de bijoux, des souvenirs de famille, bustes ou portraits. Parmi les objets gardés intacts par les propres soins de Madame Mère se trouvaient deux riches guidons de la garde d'honneur, dont le souvenir est rappelé dans l'*Appendice* de cet ouvrage (1).

Le dimanche, 26 février (2), jour fixé par Napoléon pour quitter l'île d'Elbe, il donne l'ordre, à midi, de

(1) Voir l'*Appendice*, au nom de *Clary*.
(2) *L'île d'Elbe*, etc. Suite de la *Correspondance*, etc.

battre la générale, et à deux heures, le rappel. Il s'avance en tête de ses grenadiers de la garde, rangés en bataille et leur annonce, pour le soir même, l'embarquement vers la France. Des cris de joie et des acclamations de *Vive l'empereur!* accueillent ces paroles; les soldats rompent les rangs, se jettent dans les bras les uns des autres, ou aux genoux de Napoléon, comme s'ils adoraient en lui, un sauveur ou un dieu, tandis que deux femmes émues jusqu'aux larmes de ce spectacle inattendu, le contemplent d'une fenêtre. C'était la mère, c'était la sœur de celui auquel s'adressait l'ovation enthousiaste. Elles reçurent les adieux des généraux et des officiers, compagnons de l'empereur, l'une, avec résignation à de nouveaux malheurs, l'autre, hélas! avec confiance dans des jours plus prospères! »

Napoléon, s'adressant alors aux habitants de l'île qui donnaient une poignée de main fraternelle à ses grenadiers : « Adieu, mes amis, leur dit-il, adieu, bons Elbois,... je vous confie ma mère et ma sœur, adieu. » En laissant à l'île d'Elbe, après lui, des existences aussi chères à son cœur, il n'avait pas voulu les exposer aux hasards et aux dangers de son entreprise. Il passa auprès d'elles le commencement de la soirée, s'y montra de joyeuse humeur, puis il les embrassa tendrement et leur dit simplement : « Au revoir. »

Cette soirée des adieux à l'île d'Elbe était aussi la soirée du bal. Napoléon y parut très gai avec les

invités de Madame Mère et de la princesse Pauline, sans leur avoir dit l'heure de son embarquement. Le colonel Campbell, ne sachant rien, ou paraissant ne rien savoir, ce qui est plus probable, restait éloigné.

« Au moment du départ, dit Napoléon, dans ses *Mémoires* (1), toute la ville, par un mouvement spontané, s'illumina et il n'est aucune espèce de vœux et de témoignages auxquels ne se livrassent les habitants. Les églises furent pleines, une grande partie de la nuit. Il est facile de se peindre les angoisses que dut avoir Madame; elle ne sut, ainsi que la princesse Pauline, qu'à neuf heures, que l'empereur s'embarquait, pour courir de si grands hasards. »

A un instant plus avancé de la soirée, vers 11 heures, Napoléon était monté sur le brick l'*Inconstant,* commandé par le capitaine Taillade, qui, sur-le-champ, fit mettre à la voile, vers la côte de France. Cinq autres navires transportant les troupes, suivaient de près celui-là et la petite escadre, par un bonheur providentiel, qu'invoquait Madame Mère, échappa aux croisières française et anglaise.

L'île de Corse avertie, en cas de besoin, eût été bientôt sous les armes, avec le drapeau tricolore si vite arboré dans la plupart des communes. Vers minuit, la flottille perdit de vue le phare de Porto-Ferrajo et débarqua, près de Cannes, au golfe Jouan. C'était le sol de la France !

(1) Suite de la *Correspondance*, t. XXXI, p. 43.

Par une précédente lettre, datée de Porto-Ferrajo, le 26 février (1), Napoléon annonçait au général Lapi son départ de l'île d'Elbe, lui exprimant sa satisfaction de la conduite des habitants et il ajoutait : « Je ne puis leur donner une plus grande preuve de confiance que celle de laisser, après le départ des troupes, ma mère et ma sœur à leur garde... »

Le même jour Madame, sous l'adresse de *Monsieur Lucien*, à Rome, lui fait parvenir la lettre suivante (2) :

Porto-Ferrajo, 26 février 1815.

Mon cher fils.

Je pars dans trois jours, si le temps est favorable. L'empereur est parti avec toutes sa troupe, mais j'ignore pour quel endroit. J'espère vous voir à Civita-Vecchia, ainsi que Louis. Cela est essentiel, vous me direz s'il y a quelque inconvénient à mon arrivée à Rome; autrement, je m'achemineraís plus loin. Je vais de préférence à Rome, par l'extrême désir que j'éprouve, depuis si longtemps, de me réunir à vous, ainsi qu'à Louis et à mon frère.

Je vous préviens qu'arrivée à Civita-Vecchia, je n'ai point de voiture et nous sommes quatre, y compris mes deux dames.

Je vous embrasse tendrement, ainsi que toute la famille.

Vostra affett^ma^ madre.

Il faut que je sache où débarquer à Civita-Vecchia.

Le 27, à la pointe du jour, Madame, déjà levée,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXVII, p. 528.

(2) La copie de *cette septième lettre* transmise, de la part de S. M. l'impératrice (juillet 1884).

était montée sur la terrasse, où beaucoup de monde observait les mouvements de la flottille.

«... A midi un quart, on signala la corvette anglaise, sortant de Livourne et ayant le cap sur nous... Cette corvette, arrivée, le 26 au soir, à Livourne, y trouva le colonel Campbell, qui, revenant de Florence, s'y embarqua le 27, avec une mission pour Porto-Ferrajo. » (Elle n'arriva que le 28.) Ce jour-là seulement, le colonel aurait appris le départ de l'empereur. On peut en douter.

Sir Neil Campbell prétend néanmoins qu'aucune des personnes admises dans le secret de Napoléon, n'aurait pu le trahir, car ces personnes se réduisaient à deux : sa mère d'abord et ensuite le général Drouot; le général Bertrand n'en ayant été informé qu'après. Ceux qui avaient pu le deviner, reçurent seulement des demi-confidences ou des ordres, sans explication. N'étant pas plus en mesure de se faire remettre l'île que le gouverneur ne l'était de la défendre, le colonel Campbell fit visite à Madame Mère et à la princesse Pauline. Ces dames affectèrent, comme madame Bertrand, de n'avoir rien su et d'ignorer si l'*Inconstant* s'était dirigé, vers la France ou plutôt vers l'Italie (2).

Napoléon débarquait, le 1er mars, sans obstacle, sur la plage du golfe de Jouan, avec 1100 hommes, presque tous de la vieille garde. Les autres bâtiments

(1) *L'île d'Elbe et les Cent jours*, suite de la *Correspondance*.
(2) *Journal de Sir Neil Campbell*, reproduit par Amédée Pichot.

rentrèrent à Porto-Ferrajo, en donnant la nouvelle de l'heureux débarquement, qui combla les vœux de la mère et de la sœur.

Madame voulut rester à l'île d'Elbe, jusqu'à ce qu'elle apprît l'arrivée de l'empereur à Lyon, et d'avance, elle fit partir Pauline, pressée de se rendre à Rome. Elle écrivait, le 5 mars, de Porto-Ferrajo, à son frère le cardinal, pour lui annoncer la nouvelle et son intention de rejoindre la princesse. Elle adressait sous la même date, au prince Lucien la lettre suivante (1) :

Porto-Ferrajo, le 5 mars 1815.

Mon cher fils,

Je me fais un plaisir de vous donner des nouvelles du départ de cette ville de notre cher empereur et de son arrivée dans le golfe Jouan, près d'Antibes. — Le 24, à neuf heures du soir, l'empereur partit de Porto-Ferrajo; le matin du 25, il aperçut, du côté du continent, une corvette anglaise; le même jour, vers midi, il aperçut, du côté du cap Corse, une autre corvette française, et à six heures du soir, un brick français sur le cap Corse. Ce dernier alla à la rencontre de la flottille; il parlementa avec le brick où l'empereur était embarqué. La vue de tous ces bâtiments de guerre causa de l'inquiétude à l'empereur; mais tout était préparé pour la défense, et sa bonne étoile l'a délivré de tout danger et de toute crainte. Aussi l'empereur dit, le soir, qu'il appréciait cette journée autant que celle qui lui fit gagner la bataille d'Austerlitz.

Le matin du 28, à cinq heures, l'empereur découvrit le vaisseau de la veille du côté du nord, et, à dix heures, il le perdit de vue. Le vent était très favorable, mon cher fils,

(1) *Copie de la huitième lettre* adressée, par M. Fr. Pietri, de la part de S. M. l'impératrice (juillet 1884).

puisqu'on faisait quatre milles et demi par heure. A dix heures du matin du même jour, l'empereur fit mettre à son chapeau la cocarde tricolore et toutes les troupes firent de même, aux plus vives acclamations de *Vive l'empereur!* Les bâtiments de transport étaient restés bien derrière lui et le 1[er] mars, à la pointe du jour, ils le rejoignirent. Cela fit le plus grand plaisir à l'empereur. Enfin, mon cher fils, la flottille jeta l'ancre dans le golfe Jouan et les troupes effectuèrent leur débarquement.

Les habitants de ces contrées reçurent l'empereur avec joie. Des courriers ont été envoyés dans tous les départements, pour leur annoncer le jour de la résurrection ; des proclamations *ad hoc* ont été expédiées. L'empereur compte beaucoup sur la fidélité de toutes les troupes répandues dans toute la France, puisqu'un courrier parti de Paris et envoyé au prince de Monaco, que l'empereur a rencontré sur la route d'Antibes, a annoncé que notre empereur aurait été reçu à bras ouverts par tous les soldats et le peuple français. Le 1[er] mars, à minuit, l'empereur s'est acheminé vers Lyon. L'empereur se porte bien et je suis au comble de ma joie.

Adieu, mon cher fils, comptez sur toute mon affection maternelle et embrassez pour moi, vos chers enfants et votre femme.

Vostra Madre.
(Écrit par Madame Mère.)

Le cardinal à la reine Caroline (1).

Rome, 10 mars.

L'empereur a donc débarqué au golfe Jouan... Ma sœur m'a écrit de l'île d'Elbe, le 5 mars. Elle m'expédie un bâtiment chargé du mobilier, qui, dans le temps, lui était arrivé de France. Elle me dit qu'elle allait suivre la princesse Borghèse à Viareggio, pour être près de Lucques, où elle prendrait les

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

eaux, dans le temps convenable. Je n'ai pas encore connaissance de son arrivée dans ce port, ni de son départ de l'Elbe; mais j'ai appris que la princesse s'était établie dans une campagne, au voisinage de Viareggio, où elle est gardée à vue. On en dit autant de la princesse Élisa.

Madame à son fils Lucien (1):

Porto-Ferrajo, 16 mars 1815.

Mon très cher fils,

Hier, on m'a remis la lettre que vous m'aviez écrite, le 8 du courant. Je connais assez votre attachement, et bien sûre que lorsque je serai décidée à quitter cette ville, je m'empresserai de vous en informer. *Les affaires vont bien* et j'espère que j'aurai bientôt le bonheur de vous embrasser, avec tous vos fils. — Je vous prie de donner de mes nouvelles au cardinal et à Louis. Je me porte bien; adieu. Je vous embrasse de tout mon cœur et je suis votre très affectionnée

MÈRE.

Du 1er au 20 mars, depuis le golfe Jouan jusqu'à Paris, le retour de l'empereur, à travers une partie de la France, fut acclamé par les populations, sans un seul obstacle et sans un coup de fusil. Napoléon avait laissé son épée dans le fourreau et fait attacher cette épée au ceinturon garni de l'agrafe en diamants, que sa mère lui avait donnée. C'était un talisman qui préserva l'épée glorieuse de la moindre tache du sang français, pendant la marche pacifique de l'île d'Elbe à Paris.

(1) *Lettre communiquée* par M. G. Livi, directeur des *Archives de Brescia*, avec une explication. Voir l'*Appendice*.

Vers la moitié du parcours, l'empereur fit écrire, de Lyon, par le général Drouot à Madame Mère et au cardinal de rentrer en France.

Avant de quitter l'île d'Elbe, Napoléon avait fait dire à Murat de mettre à la disposition de sa mère et de sa sœur un navire qui pût les ramener, avec sécurité, lorsque le moment serait venu. Le roi de Naples confia ce soin à la reine, qui, vers la fin de mars envoyait à Porto-Ferrajo, un vaisseau de 74, le *Joachim* et la frégate la *Caroline*, pour conduire d'abord Madame à Naples, où sa fille avait le plus vif désir de la recevoir.

Madame, accompagnée par la comtesse Bertrand et madame Blachier, partait, à son tour, de l'île d'Elbe et ne put s'en éloigner, sans un sentiment de regret pour ce séjour passager, qui lui inspirait l'inquiétude de l'avenir le plus prochain. Elle dit adieu, du regard, à la modeste maison Vantini, sa résidence à l'île d'Elbe, et plus tard une plaque de marbre, dans le salon, y rappela le séjour de Madame Mère (1).

Lorsque le navire qui la transportait de l'île d'Elbe à Naples fut en vue de l'île de Corse, la signora Letizia se sentit fort émue d'apercevoir son cher pays natal, qu'elle espérait aborder, au retour. Elle sembla se recueillir, dans une prière silencieuse, pour donner audience à ses pensées.

Pendant ce temps, le cardinal, par une lettre du

(1) *Napoléon à l'île d'Elbe*, par Marcellin Pellet. *Revue bleue*, 1886.

27 mars, informait le général Drouot que la princesse Pauline, ayant quitté l'île d'Elbe, avant Madame, s'était trouvée malade à Viareggio, devant se rendre auprès de sa sœur Élisa, en résidence à Lucques.

De son côté, la reine Caroline vint à la rencontre de sa mère, avec une déférence filiale et lui fit rendre les honneurs dus à son rang, dès leur arrivée à Naples. Elle accompagna Madame dans les excursions recherchées par les touristes, en lui faisant admirer l'aspect du golfe, le musée des antiquités de Pompéi, les mines d'Herculanum et l'aspect du Vésuve. La reine offrit enfin à sa mère une fête brillante, non loin de Portici.

Plusieurs membres de la famille s'étaient donné rendez-vous, auprès de Madame, à la cour de Naples. Ce fut d'abord la princesse Pauline, arrivée de Lucques, le prince Jérôme et le cardinal qui avait écrit, le 5 avril, au prince Jérôme de venir embrasser sa mère, en prévenant la reine Caroline de faire établir une escorte sur la route, toujours à cause des brigands. La princesse Élisa, ne pouvant pas partir, écrivait de Brünn, en Moravie, à la reine Catherine, appelée par elle du nom familier de *Trinette*, pour lui annoncer l'arrivée de Madame.

Le 18 avril, enfin, Madame et son frère ayant reçu des nouvelles qui les rappellent en France, se décident au départ pour le lendemain, et, le 20, ils s'embarquent sur le *Joachim*, qui avait amené Madame à Naples. Le vent d'abord favorable, permit de sor-

tir sans peine du golfe, de traverser les groupes d'îles environnantes et de gagner la haute mer. Mais, tout à coup, ce vent devint contraire et pendant dix-huit heures, rendit la traversée fort pénible pour Madame.

De plus, la frégate la *Melpomène*, expédiée de Toulon à Gaëte, par ordre de l'empereur, pour ramener sa mère, avait été capturée par les Anglais, vers l'entrée du golfe de Naples. La reine Caroline avait été mieux inspirée, en décidant Madame à quitter Naples, au milieu des dangers de la guerre et des menaces de la piraterie, pour la faire conduire à Gaëte, dont la place forte lui assurait une retraite à toute épreuve. Le cardinal en profite, pour écrire, de là, plusieurs lettres à sa sœur.

Il s'adresse d'abord, le 5 mai, à son correspondant de Rome et lui dit :

Les Anglais nous ont pris la frégate la *Melpomène*, en entrant dans le golfe de Naples. Elle nous apportait des dépêches et venait chercher Madame. Cette frégate s'est battue avec acharnement contre deux vaisseaux et ne s'est rendue que lorsqu'elle allait couler...

A la même date, le cardinal loue, à Rome, pour neuf années, le grand et le petit palais Falconiere, strada Julia, offrant à sa sœur un appartement séparé, afin de se trouver rapproché d'elle. Prolonger leur séjour à Gaëte eût été imprudent pour tous deux. La frégate la *Dryade* s'y étant réfugiée, après avoir été poursuivie par les Anglais, allait, pendant un

armistice, retourner en France. Madame et son frère purent en profiter.

En attendant le départ, le cardinal écrit, de Gaëte, le 11 mai, à la reine Caroline (1) :

... Après douze heures et demie de voyage, nous sommes arrivés dans cette forteresse, en bonne et parfaite santé, sans aucun événement...

Le cardinal ne dit rien de sa sœur.

Il était temps que Madame s'éloignât de Naples, pour ne point assister à une scène d'adieux qui eût été fort affligeante pour elle. Murat, dont elle avait admiré autrefois la vaillance guerrière et le dévouement à l'empereur, Murat méconnaissait alors ses intentions formelles et compromettait sa politique française. Murat enfin avait attaqué le 3 mai, près de Tolentino, avec une troupe de volontaires indisciplinés, les soldats aguerris de l'Autriche, que Napoléon espérait avoir pour alliée, contre une nouvelle coalition. Madame, informée à Naples de cette situation, l'avait aussi bien jugée que Murat l'avait mal comprise. Il eut la honte de sa faute, sinon de sa félonie. Vaincu, poursuivi et menacé de mort, il se vit obligé de prendre un déguisement pour rentrer dans Naples, parvenir jusqu'à la reine et lui faire ses derniers adieux, à la dérobée, en s'enfuyant au loin. Il venait, à lui seul, de provoquer la guerre et une

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

seconde invasion, fatale à la France et à l'empereur.

Madame ne pardonnait pas à Murat, qu'elle avait comparé à son mari et aimé comme un de ses fils, mais elle rendait responsable sa propre fille Caroline, dont l'ambitieuse influence exerçait plein pouvoir sur l'esprit faible de son époux.

Embarquée le 13 mai en passant sur les côtes de la Corse, pour relâcher à Bastia, Madame revit, de plus près, son cher pays, en s'y arrêtant près de quatre heures. Puis elle se remit en route et fit halte sur la côte d'un village rapproché de Livourne, où l'attendait son fils Jérôme. Elle aborda enfin, après onze jours de navigation pénible, le rivage du golfe Jouan, et y appliqua sa pensée sur Napoléon, débarquant de l'île d'Elbe.

Le *Moniteur* a fait savoir l'arrivée de Madame Mère au golfe Jouan (1) et ensuite à Antibes, où elle passa la nuit du 23 mai, en y retrouvant des traces et des souvenirs de son séjour passé. Elle reçut partout un accueil digne d'elle et de son fils revenu de l'exil en triomphateur.

Parvenus, le 26 mai, à Lyon, le cardinal et sa sœur furent accueillis avec une pompe religieuse, au son des cloches de cette grande cité. Madame s'y arrêta pendant deux ou trois jours et partit le 29 pour Paris, où elle arriva dans la soirée du 1er juin. Elle fut heureuse surtout de revoir son fils sain et sauf.

(1) *Le Moniteur universel de 1815.*

Le même jour avait eu lieu la fête du Champ de Mai, pour la distribution des drapeaux, avec le serment prêté à la constitution. Le souverain, suivi de son cortège, reprenait sa place sur le trône et était accueilli par les cris enthousiastes de : *Vive l'Empereur* (1). Une seule place était restée vide, celle de Madame Mère, arrivée le soir, après la fête, quoique M. Thiers et d'autres y aient signalé sa présence.

Napoléon, élevé, pour la dernière fois, au faîte du pouvoir, avait parfois attribué, sinon reproché à sa mère, une préférence active pour tel ou tel de ses fils, alors que, suivant sa maxime, elle témoignait plus de sollicitude au plus à plaindre. Ainsi avait-elle fait surtout pour Lucien, pendant longtemps ; ainsi fit-elle pour Joseph, son premier-né, lorsqu'à la chute de l'empire, il dit adieu à la France, et s'expatria en Amérique ; ainsi fit-elle encore pour Louis, croyant devoir abdiquer la couronne de Hollande, au risque d'encourir la disgrâce de l'empereur ; ainsi fit-elle même pour Jérôme, parce qu'il était son dernier-né, en restant le plus faible contre le pouvoir de son grand frère ; ainsi fit-elle enfin pour Napoléon en personne, renversé du trône impérial par la coalition des puissances étrangères, pour Napoléon abandonné ou trahi par quelques-uns de ceux qu'il avait comblés de bienfaits, pour Napoléon accablé par le malheur, éprouvant, vers le terme de sa

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1860, t. XIX, p. 581.

glorieuse existence, comme dans son bas âge, les prédilections de tendresse de sa mère. Elle venait de le suivre dans son exil de quelques mois à l'île d'Elbe, et elle ne se consolerait pas de n'avoir pu le rejoindre dans sa dernière captivité.

Le 7 juin 1815, la session des Chambres commençait par un discours de S. M. l'empereur au Corps législatif, pour recevoir le serment des sénateurs et des députés, en présence du monde officiel et d'une foule considérable. Madame y assistait.

Un témoin de l'importante cérémonie l'a racontée, à peu près en ces termes (1) :

« Vers quatre heures, au bruit d'une porte qui s'ouvrait, tous les regards se dirigèrent sur une tribune ornée pour Madame Mère et pour la reine Hortense, arrivant, suivies de leurs dames de compagnie.

« La mère de l'empereur a dû être l'une des plus belles femmes qui aient existé Elle avait, à cette époque, soixante-cinq ans environ, elle frappait encore par la régularité de ses traits et par l'air de noblesse répandu sur sa personne. Je me souviens, dit l'auteur du récit, qu'elle portait une robe de dentelle montante, à longues manches, doublée de satin orange et pour coiffure une toque ornée de plumes blanches et garnie, comme le haut de la robe, de superbes diamants. Ses beaux yeux noirs entourés de longs cils et surmontés de sourcils

(1) *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale*, par Mlle Cochelet (Mme Parquin). 2e édit., 1842, t. III.

fins, bien arqués, auraient pu le disputer d'éclat et d'expression avec les yeux de beaucoup de jeunes « femmes.

L'auteur ajoute : « Les cheveux blonds de la reine Hortense, la délicatesse de son teint et de ses formes, la blancheur de sa peau, la grâce de ses mouvements, contrastaient avec la gravité antique qui était le caractère dominant de la physionomie de sa belle-mère. »

Napoléon paraissait déjà pressentir sa destinée prochaine. Atteint d'une mélancolie profonde et songeant à Joséphine, il voulut revoir, avec sa fille Hortense, la demeure vide de la Malmaison. Ce fut pour lui une épreuve douloureuse, comprise par sa mère, présente à cette visite, avec Pauline qui l'avait accompagnée.

La nuit suivante, dès trois heures du matin, il s'éloignait de Paris, pour rejoindre son armée en marche. Il souffrait d'une affection locale, peu grave par elle-même, mais assez pénible à ressentir par la nécessité de monter à cheval et d'en supporter toutes les allures avec beaucoup de fatigue.

Le général Lapi, commandant de l'île d'Elbe, avait écrit au général Bertrand, après le départ de l'empereur, lui annonçant l'exécution des ordres de Sa Majesté à Porto-Ferrajo. Il s'agit d'un envoi de caisses de meubles et d'effets, réclamées par LL. AA. II. Madame Mère et la princesse Pauline. Cette lettre, du 13 juin, sans importance pour l'histoire de

Madame, indique utilement ce seul point de repère pour d'autres faits des Cent-Jours (1).

Le 18 juin 1815, Napoléon, écrasé à Waterloo par la coalition étrangère et vaincu par de nouvelles défections dans son armée, chercha vainement à se faire tuer, l'épée à la main, comme l'avait tant de fois pressenti sa mère, en déclarant à lui-même que cette mort serait la seule digne de sa vie.

Le 21, deux femmes en deuil traversaient le jardin de l'Élysée, dans le silence de la douleur : l'une était Madame Mère et l'autre la reine Hortense. Elles ne pouvaient croire encore à la réalité de l'abdication soudaine de l'empereur, pour l'enfant qui ne s'appelait plus le roi de Rome et qui, devenu à la fois prince et prisonnier de l'Autriche, avait reçu le nom de duc de Reichstadt, pour ne point parvenir, en France, à porter jamais la couronne de Napoléon II. Pendant ce temps, l'empereur enfermé dans son cabinet de l'Élysée, avec Lucien, répétait : « L'abdication pour mon fils ! quelle chimère ! » Il exprimait ainsi la pensée maternelle de Madame, marchant à quelques pas de là, tandis qu'au dehors, des cris de protestation partaient de la foule surexcitée. Mais la foule protestait trop tard ! L'acte de la dernière abdication était signé.

Napoléon avait manifesté le désir de se retirer aux États-Unis, où sa mère l'aurait accompagné, pour

(1) *Suite de la Correspondance de Napoléon Ier*, t. 32.

ne plus se séparer de lui et mourir auprès de lui. Des mesures semblaient prises à cet effet et des ordres donnés à Rochefort, afin d'armer deux frégates qui devaient transporter au delà de l'Atlantique, le proscrit de la coalition étrangère.

Lucien qui avait refusé un trône, sur lequel l'empereur voulait le faire monter, comme ses autres frères, Lucien qui s'était séparé de lui, au temps de sa toute-puissance, plutôt que d'accéder à ses offres, Lucien était accouru auprès de Napoléon dépossédé du trône de France et auprès de leur mère, aspirant à partager encore son nouvel exil. Voilà une glorieuse page pour l'histoire de Lucien Bonaparte !

Quelques mots de Méneval (1) expriment dignement la conduite de Lucien et suffiraient pour honorer sa mémoire. « L'empressement avec lequel Lucien vint se ranger auprès de son frère, lorsqu'il fut malheureux, par la seule impulsion d'un dévouement fraternel, est son plus bel éloge. »

Lucien, au nom de sa mère, écrivait, le 26 juin, du château de Neuilly, où il s'était retiré, à sa sœur Pauline, alors fort souffrante :

Tu auras su le nouveau malheur de l'empereur, qui vient d'abdiquer en faveur de son fils. Il va partir pour les *Etats-Unis d'Amérique où nous le rejoindrons tous*. Il est plein de courage et de calme. Je tâcherai de rejoindre ma famille à Rome, afin de la conduire en Amérique. — Si ta santé le

(1) *Napoléon et Marie-Louise*, par le baron Méneval, 1844, t. Ier.

permet, nous nous reverrons. — Adieu, ma chère sœur. — Maman, Jérôme et moi, nous t'embrassons bien.

Attendant du gouvernement provisoire la décision définitive sur son sort, Napoléon, accablé par le malheur, vint se réfugier, une dernière fois, avec le souvenir de Joséphine, dans la solitude de la Malmaison. Il y retrouva Hortense, fidèle à ce dernier asile, et vit arriver Madame, cherchant à lui offrir un refuge illusoire, pour ne plus se séparer de lui. Elle aurait remplacé par ses soins maternels les services officiels des dignitaires de l'entourage disparu.

C'est à la Malmaison, dans cette résidence déserte, dont le nom signifie la *maison maudite*; c'est là que le souverain déchu de la France, va passer les quatre derniers jours de son abdication, avant de subir un second exil, si lointain et si insalubre, qu'il sera l'irrévocable arrêt de sa mort. La Malmaison ne lui offre plus que l'asile presque désert des adieux, la veille du départ pour un monde désert. Sa mère, quelques-uns des siens et de rares amis vont seuls l'approcher, le voir, lui parler, l'entendre encore et veiller à sa sauvegarde, car sa liberté était perdue et sa vie menacée.

Le fidèle et infortuné Labédoyère qui allait être victime de son dévouement à Napoléon, avait organisé auprès de lui, pour rassurer Madame Mère et la reine Hortense, un service de garde à toute épreuve, contre la haine de ses ennemis. L'un de ses gardiens les plus dignes de souvenir,

avait mérité la sympathie de Madame. C'était le jeune d'Audiffrédi, natif de la Martinique, parent de l'impératrice Joséphine, et page de l'empereur. Il l'avait suivi, après Waterloo, à la Malmaison, où il lui donna des témoignages de l'attachement le plus absolu. Il couchait, la nuit, tout habillé et armé, devant la porte de la chambre de Napoléon, pour veiller sur ses jours, sans que l'on parvînt à l'en empêcher. Il supplia en vain le commandant du *Bellérophon* de lui accorder la faveur de suivre l'auguste exilé à Sainte-Hélène; cette faveur lui fut refusée. D'Audiffrédi, désespéré d'un tel refus, s'embarqua pour son pays natal, y tomba malade et mourut dès l'âge de dix-huit ans (1).

Le jour des suprêmes adieux était venu et allait finir. Des amis fidèles de l'empereur abandonné, se retiraient, avec sa famille en larmes. Madame Mère était restée seule pour embrasser, encore une fois, son fils, lorsqu'un garde national en uniforme se présente et dit son nom, pour être admis à l'honneur de saluer le *grand homme*. Celui qui avait le privilège de désigner ainsi Napoléon était Talma. Reçu avec une bienveillance accoutumée pour lui, il se retire, après quelques instants et se trouve témoin, en sortant, d'un suprême adieu dont l'histoire lui doit le récit (2) :

(1) Renseignement communiqué par le docteur Guyon, ancien inspecteur du service de santé de l'armée, parent d'Audiffrédi.

(2) *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale*, par Mlle Cochelet (Mme Parquin), 1842, t. III.

« De quelle belle scène tragique, ai-je été témoin, disait Talma, le lendemain, à la lectrice de la reine Hortense! Quel spectacle que cette séparation de Madame Mère et de son fils! Elle n'arracha aucune marque de sensibilité à l'empereur, mais qu'elle a fait naître d'expression dans sa belle physiononmie, dans son attitude et que de choses, certainement, dans sa pensée! » L'émotion de Madame se fit jour par deux grosses larmes qui sillonnèrent ce beau visage à l'antique; et sa bouche ne prononça que ces trois mots, en lui tendant la main, au départ : — *Adieu, mon fils!* La réponse de l'empereur fut aussi laconique : « Ma mère, adieu! » Puis ils s'embrassèrent. Ainsi s'accomplissait la séparation qui devait être éternelle! » La scène de cette douleur sublime, si dignement racontée par le grand tragédien, serait digne aussi du pinceau d'un grand peintre et de l'inspiration d'un grand poète.

Une lettre, confiée au frère de lait de la princesse Pauline, lui est adressée par son oncle le cardinal. En voici quelques mots seulement (1) :

Paris, 28 juin 1815.

... L'empereur était hier, à la Malmaison. Nous avons parlé de vous. Il vous engage à réparer votre santé et à ne pas penser à lui. Il a supporté son infortune avec un sang-froid inconcevable.

Madame restera en France avec moi, jusqu'à ce que ses

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

enfants soient rendus à la destination que la Providence leur indiquera.

Lucien est parti pour Londres, afin d'avoir des passeports pour le reste de la famille...

... Rien ne doit vous coûter pour vous mettre dans la plus grande économie. A l'heure qu'il est, nous sommes tous pauvres...

Cette triste réalité justifiait, une fois de plus, les principes d'ordre et d'épargne de Madame Mère, pour venir en aide à ses enfants malheureux.

Napoléon, en quittant la Malmaison, dans la soirée du 29 juin, pour se rendre à Rochefort, espérait encore s'embarquer pour l'Amérique, et y retrouver plus tard sa mère, avec quelques-uns des siens. Il aurait pu compter aussi sur de fidèles compagnons tels que le général Drouot, son ancien aide de camp, La Valette, et d'autres tout dévoués, s'ils étaient autorisés à le suivre aux États-Unis.

« ... Sa mère, dit M. Thiers (1), ses frères, la reine Hortense, devaient aller l'y rejoindre. Tous ses préparatifs terminés, il se décida à partir, vers la fin du jour. Il avait peu songé à se procurer des ressources pécuniaires et avait confié à M. Laffitte quatre millions en or, qui avaient été retrouvés dans un fourgon de l'armée. La reine Hortense voulut lui faire accepter un collier de diamants, pour qu'il eût toujours sous la main une ressource disponible et facile à dissimuler. Il le refusa d'abord ; cependant,

(1) *Histoire du consulat et de l'empire*, 1862, t. XX, p. 443.

comme elle insistait en pleurant, il lui permit de cacher ces diamants dans ses habits, puis, embrassant sa mère, ses frères, la reine Hortense, ses généraux, il monta en voiture, à cinq heures (le 29 juin 1815), tout le monde, jusqu'aux soldats de garde, fondant en larmes. »

Le désastre de la journée de Waterloo, précédé par la victoire et suivi de la déroute, en exposant Napoléon à tous les périls, avait répandu et propagé le bruit de sa mort. La reine Catherine, cette noble femme de Jérôme, informée de la nouvelle, qu'elle croyait bien véritable, s'empresse d'écrire, le 30 juin, à son mari une lettre désolée (1), lui disant ces mots :

... Mon cœur se brise à l'idée de la position cruelle de notre pauvre mère. Exprime-lui tous mes sentiments. Remettons-nous entre les mains de la Providence...

La lettre tout entière est l'expression de la douleur la plus profonde et de la tendresse la plus vraie.

Les événements réels marchaient plus vite que les nouvelles imaginaires. Les Cent-Jours n'étaient plus, les Bourbons rentraient aux Tuileries, et les Bonaparte s'en allaient en exil. Madame Mère, seule, tombée malade, après tant de catastrophes prévues et redoutées par elle, se trouvait hors d'état de sortir de Paris, sans délai.

Le cardinal, retenu auprès de sa sœur, pour lui

(1) *Correspondance de la reine Catherine.* Stuttgard, 1886, t. II.

procurer des soins, aurait dû la consulter, en croyant opportun d'adresser au roi Louis XVIII la supplique suivante dont voici les premiers mots (1) :

Paris, 10 juillet 1815.

Sire,

Les consolations que je devais à ma sœur malade et qui n'a pas encore quitté Paris, le besoin de mettre ordre à mes affaires, m'ont retenu jusqu'à ce jour dans la capitale.

J'ai pensé qu'après avoir rempli ma tâche auprès de ma famille, je ne devais plus m'occuper que de mon diocèse et que je ne pouvais rien faire de mieux que de m'abandonner à la générosité de Votre Majesté...

Suit l'exposé au roi de la situation personnelle du cardinal, demandant à se retirer dans son diocèse... Madame regretta vivement cette démarche, faite à son insu par son frère, et puis, à peine convalescente, elle hâta son départ de France, en faisant demander uniquement des passeports pour l'Italie. Aussitôt après cette simple démarche, le directeur général de la police envoyait à Son Altesse six passeports pour elle et les personnes prêtes à l'accompagner à Rome.

Le prince de Metternich écrivait, le lendemain 16 juillet, à Madame Mère, la lettre suivante, pleine de tact et de déférence à son égard...

Un aide de camp du maréchal prince de Schwarzenberg aura l'honneur de se présenter chez Votre Altesse. Il prendra ses ordres pour son départ et sera chargé de l'accompagner

(1) *Correspondance du cardinal Fesch.*

jusqu'à Sens, où Son Altesse trouvera un autre officier et, si Elle le désire, une escorte pour continuer son voyage en Italie.

Quatre jours après le reçu des passeports pour l'Italie, Madame, encore souffrante, mais pressée de partir, quittait Paris, avec son frère, le 19 juillet. Ils suivaient la route de la Bourgogne, par Melun et Auxerre jusqu'à Dijon, et étaient forcés de se replier sur Chalon, Mâcon et Bourg-en-Bresse, où ils durent s'arrêter, pour quelques instants de repos. Leur présence parmi les habitants provoqua des manifestations hostiles chez quelques-uns, mais sympathiques chez le plus grand nombre. Un rassemblement fut assez vite dissipé sur la place. Madame entendit la messe dans son appartement et le cardinal, étant allé à l'église, avait laissé sa sœur inquiète de son absence. Mais, lorsqu'ils montèrent en voiture, pour repartir, ils furent accompagnés à distance par les cris de *Vive l'empereur! Vive Madame Mère!*

Il s'étaient dirigés de Bourg sur Genève, où la reine Hortense devait les rejoindre; mais ils ne furent pas autorisés à s'y rendre et durent continuer leur route jusqu'à Prangins, où Madame était assurée du repos nécessaire.

Délassée de son voyage et toujours avec son frère, elle prit la ligne directe de l'Italie, au lieu de passer, comme elle l'eût préféré, en d'autres temps, par la superbe route du Simplon, commencée sous le consulat et terminée sous l'empire. Madame

laissa au cardinal le soin d'écrire au grand-duc de Toscane, pour lui demander l'autorisation d'y résider. La lettre, soumise au représentant de l'Autriche, obtint une réponse polie, mais ne promettant rien. Les voyageurs, dans l'attente, s'arrêtèrent à Sienne, provisoirement, et la présence du cardinal fut considérée comme plus opportune à Rome, sous la protection du souverain pontife. Le saint-père s'empressa de garantir à la mère de Napoléon la plus digne hospitalité, dans la capitale des États-Romains.

Tels étaient à peu près les seuls renseignements fournis sur le passage de Madame à Sienne, lorsque M. Giovanni Livi, directeur des archives de Brescia, fit paraître des *documents*, jusqu'alors *inédits* sur son séjour à Sienne (1). En voici une courte analyse :

Madame se trouvait, le 31 juillet, à Bologne, d'où le cardinal s'adressa au grand-duc Ferdinand III et à son ministre des affaires étrangères, pour obtenir la permission de fixer leur séjour dans ladite ville de Sienne. La lettre, commencée en italien, continue en français :

Le prince de Metternich employa ses bons offices auprès de S. M. l'empereur François, qui voulut bien adhérer à notre demande, et nous fit espérer que Votre Altesse Impériale et Royale nous recevrait dans ses États. L'état de santé de ma sœur exige que je demeure auprès d'elle; je ne

(1) *Madama Letizia a Siena : Estrato della Nuova Antologia*. Roma, 1 settembre 1888. Voir l'*Appendice*, au nom de *Livi*.

pourrai faire que de courtes apparitions à Rome ; à cet effet nous voudrions choisir le pays de Sienne pour notre demeure. Notre seul désir est de vivre tranquilles, et nous n'aurions pu mieux choisir que de nous mettre sous les lois et la protection de Votre Altesse Impériale et Royale.

Un conseil des ministres convoqué à Florence reconnut que l'on pouvait bien accorder à Madame Letizia une résidence *temporaire* dans la ville de Sienne; mais que pour le cardinal, suspect d'après son passé politique, ce n'était pas la même chose. Sa qualité devait d'ailleurs le faire considérer comme un sujet du pape et l'engager à s'établir à Rome.

Le grand-duc Ferdinand alla jusqu'à en conclure que la décision à prendre pour le cardinal devait s'appliquer à Madame sa sœur. Quelle en était la raison? Ce n'était pas par crainte en accordant cette permission demandée, que le peuple toscan pût en être mécontent, comme d'une indulgence exagérée (1); le refus de séjour paraissait motivé aussi sur la présence même de la mère de Napoléon exilé, qui, dans le malheur, paraissait alors plus grand que jamais. On craignait que le séjour de Madame Mère, à Sienne, ne parvînt à ranimer les hostilités du parti contraire au gouvernement et au trône de Ferdinand III, restauré après la première abdication de l'empereur. Or, c'était précisément à Sienne que ces hostilités se signalaient le plus.

Cependant le 2 août, à cinq heures et demie de l'après-midi, Madame Letizia arrivait avec sa suite à Sienne et s'arrêtait à la *locanda del Sole* (hôtel du Soleil). Le gouverneur de la ville et ses agents avaient reçu des injonctions précises et sévères à l'égard de ces étrangers. Tous devaient être surveillés continuellement, même leurs domestiques. L'un de ceux-ci s'étant avisé, le jour suivant, au café de Bottigone, de parler avec enthousiasme de Napoléon, fut expulsé du grand-duché. Le 6 août, au soir, des femmes se portèrent sous les fenêtres de Madame, en chantant des chansons à la

(1) *Voir les lettres justificatives en français.*

louange de l'ex-empereur. Madame parut à une fenêtre et applaudit, selon la chronique du lieu.

Le gouvernement de la Toscane prit occasion de ces deux faits pour adresser au cardinal la réponse qu'il attendait. Cette réponse était rédigée avec beaucoup de courtoisie; mais, au fond, elle signifiait ces trois mots : *Vous devez partir.* — Puis, afin d'éviter les équivoques et les temporisations possibles, l'archevêque de Sienne fut chargé de faire entendre à son éminent collègue et à Madame sa sœur les intentions du gouvernement de la Toscane. Cette réponse officielle leur était notifiée au moment où ils s'occupaient de louer un grand appartement, pour y élire domicile. Leur situation provisoire en resta là et les exilés de France songèrent à leur départ pour Rome. Le 13 août, c'est-à-dire environ dix jours après leur arrivée, ils durent quitter la ville de Sienne.

La police locale avait fourni d'autres renseignements, parmi lesquels les suivantes sont à remarquer : 1° Madame Letizia avait donné, plusieurs fois, une aumône de trois francs à un ancien soldat de la grande armée qui avait perdu une jambe sur le champ de bataille; 2° Madame n'est jamais sortie de l'hôtel et le cardinal, la veille seulement de leur départ, est allé visiter les monuments de la ville; 3° La grande majorité des Siennois témoignaient beaucoup de sympathie à leurs hôtes de passage, notamment à Madame, et la conduite du gouvernement à leur égard avait déplu à ceux qui étaient le plus attachés à Ferdinand III.

Ce fut dans de telles conditions que Madame quitta Sienne, pour se rendre à Rome.

Pendant ce temps, la reine Catherine exprimait à son père toutes ses inquiétudes (par une lettre datée de Kœnigin, 1er août). Elle n'oubliait pas la pauvre mère : « J'apprends par les papiers publics que Madame Mère et le cardinal Fesch ont obtenu des

passeports pour Rome (1)... » Elle confirmait ce renseignement, peu de jours après, dans une lettre à sa sœur la comtesse Élisa de Compagnano.

Je n'ai aucune nouvelle directe du bon Jérôme, depuis le 9 avril... Toutes les nouvelles que vous lisez, à cet égard, dans les journaux sont fausses ; et il n'y a de vraies que celles au sujet de maman, du cardinal et d'Hortense...

Le cardinal s'était borné à écrire, dans ses notes de voyage (2) :

Je suis parti de Sienne, le 13 août, à huit heures du matin, après avoir dit la messe. — Nous avons couché, le soir, à Radicofani, d'où nous sommes partis, à sept heures du matin, le 14. — Nous avons dîné à Montefiascone, et le 15, au matin, nous étions à Rome, au palais Falconiere...

La station à Sienne n'avait duré que dix jours, au lieu d'une résidence de plusieurs mois, suivant la supposition du cardinal, au départ pour l'Italie.

Quant à Madame, fort touchée du témoignage de considération que lui donnait Sa Sainteté Pie VII, en l'engageant, sans la moindre condition, à venir résider à Rome, elle transmit, dès son arrivée, l'expression de toute sa gratitude pour le saint-père, dans une lettre, écrite par elle en italien au cardinal Consalvi (3). En voici un simple extrait :

Je suis vraiment la mère de toutes les douleurs, et la seule consolation qui me soit donnée est de savoir que le saint-

(1) *Correspondance de la reine Catherine*, t. II.
(2) *Registre de correspondance du cardinal.*
(3) *Lettre insérée dans la brochure de M. Livi.*

père oublie le passé, pour se souvenir seulement des bontés témoignées par lui à tous les membres de ma famille... Nous ne trouvons d'appui que dans le gouvernement pontifical et notre gratitude est grande pour un pareil bienfait...

Le 15 août, enfin, sombre anniversaire de la fête de l'empereur, embarqué sur l'Océan, pour Sainte-Hélène, tandis que ses compagnons d'exil lui offraient leurs douloureux hommages, sa noble mère arrivait à Rome. C'était le terme de son pénible voyage et le commencement d'un autre exil de plus longue durée. Madame avait déjà suivi à Rome son fils Lucien, quand elle voyait en lui le plus à plaindre de ses enfants. Elle venait de suivre à l'île d'Elbe son illustre fils Napoléon, accablé par le sort, et elle demandait en vain à le rejoindre à Sainte-Hélène, dût-elle s'y établir *sa servante*, dans l'humilité de son dévouement maternel. Madame se condamna, dès lors, à une retraite absolue (1), en portant le deuil jusqu'à la fin de sa vie et elle avait encore vingt ans à vivre! Le cardinal avait loué le palais Falconière, pour en faire l'habitation de sa sœur et s'y trouver auprès d'elle. Ce palais, divisé en deux corps de bâtiment, devint leur demeure commune et le centre de réunion de la famille Bonaparte, pour ceux de ses membres qui ne furent pas exilés ailleurs. Lucien, Louis et Jérôme y vinrent tour à tour et y furent précédés par Élisa et Pauline, tombée depuis assez gravement malade.

(1) Voir l'*Appendice : Souvenirs dictés par Madame Mère.*

En 1815, comme en 1814, le pape Pie VII, malgré les événements regrettables qui avaient divisé la cour de Rome et le pouvoir impérial, conservait à Napoléon et à sa famille un attachement sincère. Son amitié sembla même s'accroître par l'excès des malheurs de l'exilé de Sainte-Hélène et Madame Mère, dès son arrivée à Rome, y fut accueillie par le pape, avec les témoignages de la plus grande bonté, du plus généreux empressement et des attentions les plus délicates. Il lui rendit, tout d'abord, sa visite d'arrivée, par une visite de bienvenue qu'il renouvela, plusieurs fois, dans le cours des dernières années de sa vie pontificale.

Les palais romains d'autrefois laissaient fort à désirer, par le contraste de leur extérieur somptueux, avec le négligé de leur tenue intérieure. Lady Morgan, dans son ouvrage sur l'Italie (1), dit, à cet égard : « Les exceptions à cet aspect général sont les palais occupés par les ambassadeurs, et ceux qui ont été achetés par les membres de la famille Bonaparte, nommément celui de Madame Letizia, du cardinal Fesch, de Lucien et de Louis, ex-roi de Hollande. Leur charmante sœur, la princesse Pauline Borghèse, habite le palais de son mari. Toutes ces résidences se distinguent par la commodité, l'ordre et l'élégance. Nous visitions souvent Madame Letizia et le cardinal Fesch, et nous trouvions toujours dans

(1) *L'Italie*, par lady Morgan. Traduit de l'anglais. Paris, 1821, t. III.

leur palais une abondance de feux (chose tout à fait inusitée à Rome), des domestiques vêtus de livrées magnifiques (celle de Madame verte et or, l'ancienne livrée impériale de France) et des tapis partout, excepté sur les escaliers et dans les antichambres. »

Madame habitait le palais Falconière, rue Julia, à l'angle du Corso et de la place de Venise. Le cardinal occupa le second étage et il écrivait le 23 septembre, à Pauline (1), que sa mère se décidant à prendre le premier, lui laisserait le joli appartement où elle se trouvait. Une fois établie dans ce palais, avec son frère, Madame se préoccupa de savoir des nouvelles de son cher exilé de Sainte-Hélène, bien avant que pour y parvenir, il eût traversé l'océan Atlantique.

Elle écrivit ensuite ou fit écrire à ses autres enfants.

Le triste destin de son gendre allait s'accomplir : Murat, battu, le 3 mai, près de Tolentino, perdait son royaume, compromettait les destinées de l'armée française, entraînait une coalition nouvelle contre l'empereur, avec ses fatales conséquences et mourait misérablement. Réfugié en Corse, il y rassembla quelques partisans, se mit à leur tête et fit de vains efforts pour reconquérir sa couronne, mais, séparé de sa troupe par une tempête, il fut rejeté sur le rivage de Pizzo, dans la Calabre, fait prisonnier, traduit par ordre du roi, Ferdinand de Naples, devant

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

une commission militaire, jugé, condamné à mort et fusillé, le 13 octobre 1815.

La conduite de l'ancien roi de Naples atteint de vertige, fut sévèrement jugée par Napoléon et par sa Mère.

« ... Revenant ensuite à Murat, dit Las Cases (1), quelqu'un observa qu'il avait gravement influé sur les malheurs de 1814. « Il les a décidés, a repris l'empereur; il est une des grandes causes que nous sommes ici. » Suit le jugement de l'auguste exilé... »

« Madame Mère, depuis cet instant, ajoute Las Cases, ne voulut avoir aucun rapport avec Murat, ni avec sa femme, quelques efforts d'ailleurs qu'ils fissent vis-à-vis d'elle; sa constante réponse était qu'elle avait en horreur les traîtres et la trahison. »

Napoléon disait encore de sa mère, à propos de Murat : « Dès qu'elle fut à Rome, après les désastres de 1815, Murat s'empressa de lui envoyer, de ses écuries de Naples, huit très beaux chevaux. Madame n'en voulut point entendre parler. Elle repoussa, de même, toutes les tentatives de sa fille Caroline, qui ne cessait de répéter qu'après tout, il n'y avait pas de sa faute, qu'elle n'y était pour rien, qu'elle n'avait pu commander son mari. Mais Napoléon ajoutait : « Madame répondit, comme Clytemnestre, si vous n'avez pu le commander, vous auriez dû le combattre... »

(1) *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, édit. 1842, t. Ier, p. 785.

Trois jours après la mort de Murat, d'après le fatal rapprochement des dates de l'histoire, Napoléon abordait, le 16 octobre, le rocher de Sainte-Hélène. Sa mère, arrivée depuis deux mois à Rome, avait sollicité des puissances alliées, la faveur de partager le sort de son fils, ou la permission d'aller lui dire un dernier adieu, pour connaître l'état de son exil, apprécier les ressources de son existence et lui assurer les moyens d'y pourvoir. Elle voulait cacher sous ses vêtements ce qui lui restait de sa fortune et en faire don, en totalité, au plus grand, au plus malheureux de ses fils, à celui enfin qui avait fait la fortune de toute sa famille; mais cette mère condamnée à l'abandon de sa dernière espérance, fit, plus tard, le partage du reste de ses biens entre ses autres enfants.

Elle adresse à Joseph, son aîné, retiré aux États-Unis, la lettre suivante, dont les derniers mots, soulignés, sont écrits de sa main (1) :

Rome, 20 novembre 1815.

Mon très cher fils,

Je profite de l'occasion de M. Cox, consul américain à Tunis, qui retourne dans son pays, pour vous donner de nos nouvelles. Vous pouvez juger du plaisir que j'ai éprouvé de vous savoir arrivé aux États-Unis, à l'abri des vexations et des poursuites des ennemis de ma famille... Mon très cher Napoléon !

Par ordre, je me rendis de Paris à Rome, où je tâche de

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

passer mes jours, occupée de mes enfants et préoccupée de leurs malheurs. Donnez-moi de vos nouvelles; et qu'il plaise à Dieu que je vous embrasse, avant la fin de mes jours.

Vous avez connu la fin malheureuse de Murat. Lucien vous donne de ses nouvelles. Je n'en ai point de votre famille, ni de Jérôme, de Caroline et d'Élisa.

Pauline est ici très incommodée; son mari est à Florence.

. . . .

Louis est ici avec son aîné; sa santé est passable.

Le cardinal m'a toujours accompagnée. Il se porte bien; il prie sans cesse pour vous; il vous aime bien et se réunit à moi pour vous souhaiter tout le bonheur que vous sauriez désirer.

Adieu, mon très cher fils, rappelez-vous votre tendre mère et soyez convaincu qu'elle vous porte dans son cœur.

Vostra affett^{ma} madre.

Cette lettre, toute familiale, comme la plupart de celles adressées par la mère prévoyante à l'un de ses enfants, fût-ce à son cher fils aîné, lui indique, dans la forme, le langage de la réserve. Elle ne semble ni écrite, ni dictée à l'époque où les pensées les plus intimes, les plus douloureuses de la famille devaient s'imposer le silence, dans le long trajet de Rome à Sainte-Hélène.

1816.

Le premier de l'an de l'exil de Sainte-Hélène à Rome. — Napoléon et sa mère. — Madame ne pouvant rejoindre son fils, lui offre tout ce qui lui reste en réserve. — Chaque jour augmente ses inquiétudes. — Le climat et les procédés de surveillance hostile. — Les lettres ouvertes ou décachetées. — La princesse Élisa demande en vain, comme sa mère, à se rendre auprès de l'exilé. — Pauline, trop malade pour songer à partir. — Rejet de semblable demande des fils de Madame. — Les premières nouvelles parvenues à Longwood. — Interception de toutes les lettres fermées. — Le comte de Las Cases éloigné de Sainte-Hélène. — Opinion de Napoléon sur sa Mère. — Ses entretiens sur elle. — Son portrait de ce temps-là, tracé par Tissot.

Le 1er janvier 1816, dès son réveil du jour de l'an, à Sainte-Hélène, Napoléon recevait avec attendrissement les rares compagnons autorisés à le suivre en exil ; mais il s'affligeait de ne pouvoir plus embrasser aucun de ses proches. Il se faisait illusion, dans sa pensée confiante, et croyait revoir Marie-Louise qui l'avait abandonné, en le séparant, pour toujours, de leur fils, emmené de force en Autriche.

Napoléon retrouvait aussi, comme dans ses rêves, l'image effacée de Joséphine, semblant implorer, dans un douloureux sourire, le pardon du divorce.

Il cherchait en vain sa famille séparée de lui et sa

sainte mère, réfugiée à Rome, où elle priait les hommes du pouvoir de la faire partir pour Sainte-Hélène, après avoir obtenu d'aller à l'île d'Elbe. Un refus inflexible et peut-être une sage raison la condamnaient à rester séparée de ce fils, désormais aussi grand par le malheur, qu'il avait pu l'être par la gloire. Sa mère lui vouait, dès lors, les préférences de sa tendresse, réservée par elle au plus à plaindre de ses enfants. Elle ne retrouvait plus, pour se consoler d'une telle séparation, que le souvenir de l'avènement de Napoléon au monde, de ses premiers pas en bas âge, de ses instincts guerriers, prélude juvénile de son esprit de conquête, appelé par sa maman, *esprit de principauté*. Mais elle retrouvait chez l'homme ce génie supérieur, qui avait glorifié les guerres de la république, en combattant les excès de la révolution, jusqu'à gouverner la France, en s'élevant sur le trône de la monarchie déchue et restaurée par la coalition étrangère.

Tels étaient, au 1er janvier 1816, les souvenirs de Madame à Rome, tandis que lui-même se rappelait, à Sainte-Hélène, tout ce qu'il devait de bien à la tendresse et au caractère, aux soins et aux vertus de cette mère, jugée par lui *digne de toutes les vénérations*.

Ainsi, dès les premiers jours de ce funeste exil, Napoléon proclama devant son entourage, pour le transmettre à l'histoire, sa dette de gratitude envers sa mère. Il n'avait pas oublié, jusque-là, l'élévation de son caractère, la justesse de son esprit

et la bonté de son cœur. Mais il avait trop peu parlé d'elle, à l'époque de la prospérité, comme si les plus rares qualités chez la femme qui l'avait mis au monde, pouvaient être atténuées, encore moins effacées par de minimes défauts. Telle était la simplicité de ses goûts, de ses habitudes et en particulier, la pratique d'une parcimonie profitable à la fois à ses enfants et aux pauvres. On lui en faisait un reproche. N'avait-on pas critiqué les incorrections de son langage, méritant l'indulgence des esprits sérieux, loin de subir la risée des esprits frivoles? Était-ce enfin, comme l'ont supposé des détracteurs de Napoléon, parce que l'éclat de ses exploits aurait reçu ombrage de l'humilité des vertus de sa mère?

Peut-on admettre aussi que parvenu au faîte de la puissance et de la renommée, Napoléon ait prescrit d'effacer ou de détruire certains actes, des dates officielles, par exemple, comme celle de la naissance de la signora Letizia et beaucoup de lettres écrites ou dictées par elle? Aucun document authentique n'en fournit la preuve et le captif de Sainte-Hélène n'y a jamais fait allusion.

Les compagnons de son exil, témoins de ses actes, auditeurs de ses paroles, confidents et interprètes de ses pensées, n'ont rien dit, rien écrit justifiant de telles allégations. Ceux qui pouvaient en répondre s'appelaient Bertrand, Gourgaud et Montholon, de Las Cases et Marchand, O'Meara et Antommarchi. Joignons à ces témoignages celui de Méneval, ancien

secrétaire de Napoléon premier consul et empereur (1) : « L'homme qui était le meilleur des pères ne pouvait être que bon fils. Napoléon a eu pour sa mère un attachement constant et respectueux. Sa tendresse pour elle était mêlée, en public, de déférence et de gravité. Il lui en avait donné une marque que cette femme vénérable prisait au-dessus de toutes les autres, en la nommant protectrice générale des établissements de charité. C'était une matrone romaine par l'aspect et aussi par l'élévation des sentiments. La prospérité ne l'avait pas plus éblouie que la mauvaise fortune ne l'avait abattue. On s'est plu à railler sa parcimonie; mais ses enfants l'ont toujours trouvée prête à les secourir de sa fortune personnelle. Lorsque l'empereur était à Sainte-Hélène, elle lui transmit l'état général de sa fortune, en le priant de disposer de tout ce qui lui appartenait, ce que Napoléon n'accepta pas. Quelqu'un lui ayant représenté qu'elle se réduisait, par là, à l'indigence : « Qu'importe, répondit-elle ; quand je n'aurai plus rien, je prendrai un bâton et j'irai demander l'aumône pour la mère de Napoléon. »

Les faits historiques sont rares dans cette double vie d'exil, entre la mère et le fils, séparés l'un de l'autre, à la fatale distance de Rome à Sainte-Hélène. De précieux écrits pourtant rapprochent, par la pensée, Napoléon de sa mère, faute d'une correspon-

(1) *Napoléon et Marie-Louise*, 1844, 3 vol., t. Ier, p. 449.

dance suivie qu'il eût été si intéressant de connaître, mais elle a été interdite ou interceptée par la défiance ombrageuse du gouvernement anglais et par l'abus de pouvoir du gardien de l'île meurtrière.

L'arrivée de Sir Hudson Lowe, le 14 avril 1816, à Sainte-Hélène, fut à la fois la menace et l'application de tous les maux infligés au prisonnier, disant, dès la première vue, de son geôlier : « Cet homme me sera funeste ; la nature me prévient contre lui. » Napoléon ne revint jamais, pendant toute la durée de son exil, sur cette première impression, et lorsque, plus tard, sa mère si inquiète de son sort, sut qu'il était au pouvoir d'Hudson Lowe, elle perdit toute espérance d'un changement de destinée. Le malheureux exilé attendait des nouvelles de sa famille et n'en recevait point.

Le 7 mai, M. Cortois de Pressigny, ambassadeur à Rome, écrit au duc de Richelieu, ministre des affaires étrangères (1) :

M. le marquis de Rivière m'ayant donné connaissance de quelques correspondances de Rome avec la Corse, dont on accusait Madame Letizia, j'ai adressé au cardinal Consalvi, secrétaire d'État, une note dans laquelle j'ai demandé des explications sur cette affaire. M. le cardinal a répondu par la note dont copie est ci-jointe. On y verra que le gouvernement pontifical promet de ne plus accorder un asile aux membres de la famille Bonaparte, si leur conduite peut, désormais, mériter la censure. D'après les informations particulières et secrètes que j'ai prises moi-même, cette corres-

(1) *Archives du Ministère ?*

pondance de Madame Letizia avec la Corse me paraît imaginaire. [Le cardinal Consalvi était allé faire part à Madame Mère de l'accusation portée contre elle et elle avait nié absolument qu'elle fût l'auteur des lettres incriminées.]

« Quel avantage, aurait-elle dit, eût-elle pu trouver à soulever la Corse, en supposant que cela lui eût été possible? » Le seul résultat eût été de lui faire perdre le seul bien qui lui restât, le séjour tranquille dans cette capitale, où l'on ne tolérerait pas ensuite son séjour.

Une fois enfin, c'était le 29 mai, Napoléon venait de rentrer dans son cabinet, pour y lire les journaux de France, jusqu'à la date du 5 mars. « Pendant cette lecture, dit Las Cases (1), il m'a été remis, de la part du grand maréchal, pour l'empereur, une lettre venant de l'Europe. Je la lui ai remise, il l'a lue une fois, a soupiré, il l'a relue encore, l'a déchirée et jetée sous la table. Elle était arrivée ouverte!... Il s'est remis à sa lecture des journaux, puis s'interrompant tout à coup, après quelques minutes, il m'a dit : « C'est de la pauvre Madame; elle se porte bien et veut venir me joindre!... » Et il s'est remis à lire. Ces nouvelles, les premières qui fussent parvenues à l'empereur sur sa famille, étaient de la main du cardinal Fesch et l'empereur se montrait visiblement blessé de les avoir reçues ouvertes. »

Il devait regretter encore plus que *la pauvre Madame*, désignée ainsi par sa tristesse, n'eût pas été en état de lui écrire elle-même, de sa main affaiblie

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*. Éd. illustrée de 1842, t. Ier, p. 605.

et tremblante. Il aurait brûlé sa lettre, sans la jeter sous la table. Quoi qu'il en fût, cette lettre ne paraît pas connue d'après le texte. Un nouvel historien de Marie-Louise (1) parle de ladite letttre, en ces termes : « Le prisonnier lut cette lettre avec émotion, puis la brûla. Quant à l'oublieuse Marie-Louise, toujours le même silence. »

La princesse Élisa fort affligée, avec toute la famille, de la situation douloureuse de son frère, lui écrivit de Bologne, qu'elle désirait, comme leur mère, venir à Sainte-Hélène et s'y exiler auprès de lui. Mais Napoléon, ayant ressenti, dès son arrivée, que le climat lui serait funeste, quoique l'on ait prétendu le contraire, témoigna formellement le désir que sa mère ne fît pas de nouvelles démarches, pour obtenir, à titre de faveur, de venir auprès de lui. Sa sœur Élisa eût été seule en état de supporter les fatigues du voyage et les influences du climat de Sainte-Hélène. Quant à Pauline, si dévouée qu'elle fût à son frère, elle était déjà trop malade, pour se résoudre à un pareil voyage, si la permission lui en eût été accordée.

De nouvelles lettres de Madame Mère, des deux princesses et du prince Lucien parviennent aussi à l'empereur, mais lui sont remises ouvertes, ainsi que les précédentes. Ces lettres d'ailleurs n'ont pas été publiées. Elles peuvent avoir été détruites ou brûlées

(1) *Marie-Louise et le duc de Reichstadt*. 1 vol. sur *les Femmes des Tuileries*, par le baron Imbert de Saint-Amand, 1886.

par Napoléon lui-même, offensé des manœuvres de l'odieuse consigne de son geôlier. On ne peut supposer, sans preuve, que ces lettres, après avoir été décachetées par Hudson Lowe, ou par ses affidés, aient été copiées en secret.

Le cardinal écrit au comte de Saint-Leu à Lucques, en lui parlant au nom de Madame Mère, suivant son style collectif de *nous* (1) et ne précise rien de relatif ou de personnel à sa sœur.

Rome, 20 juillet.

Votre mère est ici, depuis deux jours. Elle est venue me voir et elle retourne, demain, à la Ruffinella.

Cette lettre m'est commune avec elle. Elle vous remercie d'avoir pensé à elle, en lui envoyant des denrées de Toscane et de Lucques. Elle ne les a pas encore reçues... »

Une nouvelle lettre du cardinal est écrite, de la Ruffinella, sous la date de Rome, à mademoiselle Skelton, à Londres :

Rome, 22 août 1816.

Vous ne sauriez vous imaginer le bonheur qu'a apporté votre lettre à ma sœur et à moi. C'est la première fois que nous avons reçu des nouvelles de Longwood. Quelle demande pourrais-je vous faire sans craindre de vous être importun! Vous-même vous pourriez connaître ce que vous pourriez dire de bien agréable à sa mère et à son oncle qui le chérissent de tout leur cœur.

Par cette lettre nous avons l'assurance qu'au 13 de mai il se portait bien... A-t-il reçu de nos nouvelles? Pourrions-nous lui en faire parvenir? Voudriez-vous avoir l'extrême

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

complaisance de nous en donner, lorsque vous en recevrez de Sainte-Hélène? Sauriez-vous nous indiquer ce que nous pourrions lui envoyer qui pût lui être agréable, et par quel canal, des livres ou toute autre chose?

Le cardinal devait bien penser que, donner, le plus souvent possible, des nouvelles de Madame et de ses enfants au malheureux exilé, ce serait répondre à son désir. C'était parce que quelques-unes de ces lettres pouvaient être égarées ou détournées, qu'il fallait en écrire et en adresser plusieurs, sans les cacheter, et sans les compter, *au nom personnel de Madame*, éprouvant trop de difficultés à écrire elle-même.

Le général comte de Montholon, dans une protestation formelle adressée à sir Hudson Lowe et datée de Longwood, le 23 août 1816 (1), dit, à propos des lettres interceptées de Madame Mère à son fils :

« C'est le même esprit de haine qui a ordonné que l'empereur Napoléon ne puisse écrire ni recevoir aucune lettre, sans qu'elle soit ouverte et lue par les ministres anglais et les officiers de Sainte-Hélène ; on lui a, par là, interdit la possibilité de recevoir des nouvelles de sa mère, de sa femme, de son fils, de ses frères, de ses sœurs, et lorsque voulant se soustraire aux inconvénients de voir ses lettres lues par des officiers subalternes, il a voulu envoyer des lettres cachetées au prince régent, on a répondu qu'on ne

(1) *La captivité. Suite de la correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII.

pouvait se charger que de laisser passer des lettres ouvertes, suivant les instructions du ministère. »

Dans l'un de ces entretiens familiers à Sainte-Hélène (1), Napoléon semble passer en revue les membres de sa famille, avec le souvenir de leurs qualités. Il trace en peu de mots, justes et vrais, la valeur exacte, le mérite propre ou les aptitudes spéciales de ses frères et sœurs, depuis l'aîné jusqu'au plus jeune, pour finir par ces paroles sublimes : « ... *Quant à ma mère, elle est digne de tous les genres de vénération...* » Ces paroles représentent l'épigraphe de l'ouvrage publié aujourd'hui.

Pendant ce temps et par un douloureux contraste, la réaction royaliste, dans son aveugle animosité, ne s'attaquait pas seulement à la personne de Napoléon et à chacun de ses proches. Le nom même de sa mère, *si digne de toutes les vénérations*, ne fut pas épargné, comme le méritait cette femme incomparable, par la dignité de sa vie entière. Telle est la pensée de tous les historiens de cette époque si troublée. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir un beau livre de Félix Wouters (2).

L'auteur du *Mémorial* ajoute dans une note de la citation précédente : « Que l'empereur connaissait bien sa mère ! A mon retour en Europe, j'ai vu se vérifier, à la lettre, ce qu'il en dit ici, et j'en ai joui avec délices. A peine eus-je fait connaître à Madame

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, par de Las Cases, 1842, t. II.
(2) *Histoire de la famille Bonaparte depuis* 1815, 2e édit., 1849.

Mère la situation de l'empereur, et ma résolution de me consacrer uniquement à y apporter quelque adoucissement, que sa réponse, par le retour du courrier, fut que toute sa fortune était à la disposition de son fils, qu'elle se réduirait à une simple servante, s'il le fallait, m'autorisant, bien que je n'en fusse pas connu personnellement, de tirer, dès l'instant même, telle somme que je croirais nécessaire au bien-être de l'empereur.

» Le cardinal Fesch joignit ses offres, d'une manière tout aussi touchante; et c'est ici le cas de faire connaître que tous les membres de la famille de l'empereur s'empressèrent de témoigner le même zèle, la même tendresse, le même dévouement. Tant que masanté me permit de correspondre avec eux, j'ai reçu une foule de lettres dont l'ensemble formerait le recueil le plus touchant. Elles honorent leur cœur, et eussent pu être une douce consolation pour l'empereur, si les restrictions anglaises m'eussent permis de les faire parvenir jusqu'à lui. » Retirée de son côté, à Rome, dans une retraite absolue, Madame n'en fut pas moins en butte à de méprisables soupçons. On allait jusqu'à l'accuser de semer l'or et de fomenter des troubles, en Corse, pour y provoquer une insurrection en faveur du captif de Sainte-Hélène. « Je n'ai pas, redisait-elle, les trésors que l'on suppose, et si je les possédais, je les emploierais, non pas à fomenter des troubles en Corse, mais à armer une flotte pour enlever l'empereur de cette île maudite

où la plus odieuse déloyauté le retient prisonnier. »

Loin de conspirer à Rome, Madame Mère y a vécu longtemps de la vie de l'exil, qui use lentement et détruit une à une toutes les forces humaines, jusqu'à ce qu'une telle existence ne laisse plus d'espoir que dans la mort. Madame ne devait pas démentir, une seule fois, ce qu'elle n'avait cessé d'être, toute sa vie, pendant que Napoléon atteint des plus cruelles souffrances, reportait ses pensées vers sa mère.

Tissot commence une *Histoire de Napoléon* par le portrait suivant de cette mère incomparable (1) :

« Relégué sur le rocher de Sainte-Hélène, et recueillant tous ses souvenirs, pour le siècle qu'il voulait occuper encore, pour la postérité qu'il regardait toujours avec une âme avide d'espérance, Napoléon a fait l'éloge de sa mère, Letizia Ramolino ; mais peut-être n'a-t-il point retracé avec assez de conviction et d'énergie l'influence que cette mère avait exercée sur lui, dès le berceau. Belle comme une statue antique, imposante, maîtresse d'elle-même, pleine d'ordre et d'économie, toujours occupée du soin de régir sa nombreuse famille, Madame Bonaparte était digne, à tous égards, du nom de la femme forte. Elle possédait encore le courage, la constance et d'autres qualités supérieures, qu'elle transmit à son fils. Mais ce ne sont pas là les seuls présents de la tendresse maternelle au futur empereur. En voyant

(1) *Histoire de Napoléon*, par Tissot, de l'Académie française, 1833, t. Ier, p. 2 : *Quelques observations.*

chez lui tous les signes d'un caractère fougueux et passionné, que des résistances imprudentes ou un despotisme mal entendu pouvaient rendre indomptable, elle s'appliqua, de bonne heure, à le soumettre au joug d'une volonté inflexible, mais judicieuse; l'enfant, rebelle à tous les autres pouvoirs, cédait, sans murmurer, à la sainte autorité de celle qui l'avait porté dans son sein, au milieu des périls d'une expédition militaire, comme s'il eût été dans la destinée du premier capitaine du siècle d'assister à des combats, pour la liberté, dès le ventre de sa mère. Le crédule et bon Plutarque n'aurait pas manqué de relever cette circonstance comme l'un de ces présages, dans lesquels la superstitieuse antiquité aimait à voir l'explication d'une destinée. »

Cette *Histoire de Napoléon*, par Tissot, complète, dès la page 2, le portrait de sa mère, qu'il vient de tracer, en disant, à propos de son fils :

« ... Il avait pour guide une mère douée d'un esprit ferme, intrépide dans le danger, capable de supporter toutes les privations, ennemie de tout ce qui était bas, pleine de finesse sans fausseté, sévère, économe et prudente. Bonaparte, en prenant plaisir à faire l'éloge de sa mère, n'a point assez dit, peut-être, tout ce qu'il devait à sa première institutrice...

» ... Madame Letizia Bonaparte, n'ayant pas joué de rôle, pendant la splendeur de l'empire, a, pour ainsi dire, enseveli ses hautes qualités dans le silence; toutefois, les personnes admises dans son

intimité ont reconnu en elle une femme supérieure et retrouvé la source de quelques-unes des grandes qualités de son fils. »

Le comte de Las Cases, tout dévoué à l'auguste captif de Sainte-Hélène, fut dénoncé au gouverneur, le 25 novembre 1816, par un ancien domestique, sur lequel il croyait pouvoir compter et auquel il avait confié plusieurs lettres pour l'Europe, notamment pour Rome, à l'adresse de Madame. M. de Las Cases, arrêté aussitôt et séparé de l'empereur, fut éloigné de lui, à grande distance, avec son fils Emmanuel, pendant plus d'un mois, et obligé ensuite de quitter l'île pour se rendre au Cap.

Une lettre au prince Lucien, datée du 6 mars 1816, fut la cause déterminante de cette mesure rigoureuse et fit grand bruit. Voici cette lettre (1) :

Monseigneur,

Je viens de recevoir votre lettre de Rome, datée du 6 mars dernier. Je m'estime bien heureux que Votre Altesse ait daigné m'honorer de cette marque de son souvenir. Je m'efforcerai d'y répondre, en lui donnant, de temps à autre, pour toute sa famille un détail de tout ce qui concerne l'empereur, sa santé, ses occupations et les traitements qu'on lui fait éprouver. Je vous manderai surtout, monseigneur, les choses telles qu'elles se sont passées et telles qu'elles se trouveront, m'en reposant, sur Votre Altesse, pour déguiser, au besoin, au cœur toujours sensible d'une mère, ce qu'il pourrait y avoir de trop affligeant pour elle, etc.

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*. Éd. illustrée, 1842, t. II, p. 502.

Les *Mémoires authentiques* de Sainte-Hélène, faisant suite à la *Correspondance* (1) attestent maintes fois l'hommage rendu par Napoléon à sa mère.

(1) *Extraits des récits de la captivité*, suite de la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXXII, éd. in-4°, 1869.

1817.

Vœux stériles, adressés de Rome à Sainte-Hélène. — Le souvenir de la mère attaché à son fils. — Les préférences maternelles. — Généreux sentiments de lord et de lady Holland. — Noble lettre de Madame à lord Holland pour les exilés. — Lettres du cardinal au général Bertrand; — de lord Holland au ministre lord Bathurst; — de lord Bathurst a lord Holland. — Envoi de sommes d'argent et d'objets de valeur au captif de Sainte-Hélène. — Le docteur Barry O'Meara et ses soins dévoués. — Lettres : du cardinal à l'empereur; — de madame Mère au prince de Metternich. — Napoléon refuse les offres de sa famille. — Il reçoit quelques objets de Chine. — Lettres de Madame à Jérôme; — du pape Pie VII au cardinal Consalvi.

Après sa touchante lettre d'adieu au comte de Las Cases et le retour de ses pensées vers sa mère, Napoléon recevait encore les vœux de son entourage, au second jour de l'an de sa captivité. Ces vœux stériles ne pouvaient plus se réaliser, ni à Sainte-Hélène, ni à Rome. Là ne devaient s'échanger, désormais, que des souvenirs et des regrets, à travers l'immensité de l'Océan. Napoléon, dès les premiers jours de cette nouvelle année, comme tant de fois, durant les quatres dernières de sa vie, devait revoir seulement l'image de sa mère en invoquant sa mémoire.

« Ma mère, disait-il, le 1er janvier 1817, au général Montholon (1), est une femme de beaucoup d'ordre et de grande vertu. Mais comme toutes les mères, elle aimait inégalement ses enfants ; ainsi Pauline et moi étions ses favoris ; Pauline, parce qu'elle était la plus jolie et la plus gracieuse ; moi peut-être, par un de ces instincts de la nature, qui lui disait que je serais le créateur de la grandeur de son sang. » Il serait difficile de discuter cette opinion.

D'après l'un des rapports de M. de Blacas, le 1er avril 1817, au moment du projet de départ de Lucien pour l'Amérique, « Madame vient de lui faire remettre par son banquier M. Torlonia, une somme de cent mille piastres. La princesse Borghèse cherche à vendre tous ses effets précieux. »

Quelques étrangers de distinction, parmi lesquels de nobles personnages d'Angleterre, protestaient par leur sympathie pour le grand exilé, contre la politique de persécution exercée envers lui, par leur gouvernement.

Lord Holland. membre illustre du Parlement, se montra plus touché qu'aucun autre de la douloureuse situation du captif de Sainte-Hélène et de l'exil à Rome de sa mère, à laquelle le gouvernement britannique refusait la consolation de le rejoindre. Napoléon lui-même ne consentait point à exposer sa mère aux fatigues et aux dangers d'un tel voyage.

(1) *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène*, par le général Montholon, 1847, t. II, p. 17.

Lord Holland, dit Fr. Barrière, d'après la liste de ses *Souvenirs* (1), ne cessa de témoigner à Napoléon captif, l'intérêt qu'avait excité le souverain détrôné de la France. Lady Holland de même, en prenant une noble part aux démarches instantes de son époux, obtint et conservera, dans l'histoire, la touchante reconnaissance de Napoléon et celle de sa mère. Elle réussit quelquefois à faire parvenir des nouvelles indirectes de Sainte-Hélène à Rome, mais ses inspirations généreuses rencontrèrent plus de difficultés, pour faire parvenir au prisonnier des nouvelles de Rome et de sa mère.

C'est ainsi qu'une lettre de Madame fut égarée dans les bureaux du gouverneur et ne se retrouva, dit lord Holland (2), qu'après un temps considérable. (*Souvenirs*, p. 150.) Cette lettre de Madame à lord Holland, est d'une si haute portée, qu'elle n'a pas besoin de commentaire. Extraite d'un *registre de correspondance de Madame Mère*, elle a été publiée in-extenso dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

Un extrait seulement de la même lettre se trouve au *Bristish Museum* à Londres (3), qui en a supprimé la première et les deux dernières phrases, par égard, sans doute, pour le ministère britannique. Suit la copie entière de cette lettre si expressive.

(1) *Souvenirs écrits par Lord Holland*, publiés par son fils, à Londres, avec un avant-propos de Fr. Barrière, Paris, 1862.

(2) *Correspondance de Napoléon Ier*, éd. in-4° 1869, t. XXXI. p. 491.

(3) Copie autorisée à l'intention de cet ouvrage sur Madame Mère.

Madame Mère à lord Holland, membre du Parlement, à Londres.

Rome, 1er mai 1817.

La mère de Napoléon ne saurait mieux vous témoigner sa reconnaissance pour l'intérêt que vous prenez à son fils qu'en vous exprimant la surprise qu'elle a éprouvée, en lisant, dans la réponse de lord Bathurst, que personne de sa famille n'a fait parvenir au ministre britannique des lettres pour Sainte-Hélène. Une telle effronterie prouve l'impression qu'a dû faire votre motion, et le bien que l'empereur pourra en ressentir.

J'ai écrit à mon fils, plusieurs fois par le commerce, et entre autres par le canal du banquier Torlonia, qui m'assura de la remise de mes lettres dans les bureaux, plusieurs fois par des seigneurs anglais, qui gracieusement, s'engageaient à les remettre dans les mains des ministres : Mais je ne me souviens que du nom de l'un d'entre eux, lord Lucan, qui promit à mon frère et à moi que nos lettres seraient remises en propres mains à lord Castlereagh par sa fille aînée, à laquelle il les enverrait à son arrivée à Paris. Et depuis la nouvelle année j'ai remis d'autres lettres au général Mathew.

Craignant en outre qu'il ne fût pas permis à l'empereur d'écrire, j'adressai des lettres à madame la comtesse Bertrand mais toutes sont restées sans réponse.

Cependant la Providence, qui veille à dévoiler le mensonge a permis qu'une dame qui se trouvait à Rome, en février dernier, appartenant, dit-on, à un sous-secrétaire d'État, et, si je ne me trompe, du nom de Hamilton, dit au capitaine de frégate *Tower* qu'elle avait lu de mes lettres à mon fils, qu'on lui avait apportées à sa campagne, en Angleterre. D'après l'usage que les ministres en faisaient, et la presque certitude que l'empereur n'avait jamais reçu de mes lettres, je me serais décidée à ne pas donner trop souvent des sujets d'amusement aux ministres, si une mère avait pu renoncer à l'espérance de s'entretenir avec son fils malheureux.

D'ailleurs la réponse de lord Bathurst à votre motion me décide à chercher tous les moyens possibles pour lui faire parvenir de mes nouvelles.

Permettez donc que je vous supplie d'envoyer la lettre ci-jointe dans les bureaux de lord Bathurst; aura-t-elle un meilleur sort que les autres? à moins qu'on ne veuille assujettir une mère à écrire à son fils, avec une dureté irréfléchie? Eh! que mon fils me croie plutôt morte, mais qu'il ne doute jamais de ma tendresse, de la part que je prends à sa position et de l'espérance de le revoir.

Cependant, pour ôter toute excuse, j'adresse deux lettres, afin que le ministre choisisse celle qu'il voudra envoyer, dans le cas où vous ne croiriez pas devoir les lui faire parvenir toutes les deux.

Milord, votre grand caractère me dispense de vous exprimer les sentiments de mon éternelle reconnaissance, mais je ne puis vous taire que les seuls jours heureux que j'ai passés, depuis la captivité de mon fils, sont ceux qui naissent avec l'espérance que je place dans le pouvoir de vos vertus.

Que lady Holland veuille bien trouver ici l'assurance de sentiments dignes de son cœur; qu'elle ne cesse pas de prendre intérêt à mon fils.

MADAME.

Le cardinal écrit pour Madame, au général Bertrand (1).

Rome, 2 mai 1817.

... Donnez-nous des nouvelles de l'empereur. A chaque instant, nous sommes avec lui; il remplit toutes nos journées; nous sommes pleins d'espérance de le revoir, et nous nous confions bien fermement dans celui qui a toujours été son bouclier et son égide, etc.

... Ma sœur écrivit aussi, dans le temps, à madame la comtesse Bertrand, pour l'engager à nous donner de ces nouvelles tant désirées.

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

... Le cardinal, en finissant, exprime les plus grandes espérances sur le retour de l'empereur.

Telle était aussi la croyance de beaucoup de personnes, et cette croyance n'était qu'une illusion sincère et profondément sentie chez quelques-uns, douteuse ou douloureuse chez d'autres, et enfin affectée ou affichée par un grand nombre, incapables des sentiments d'affection, de reconnaissance et encore moins de dévouement pour Napoléon.

Madame, dans le courant de mai, adresse à son fils, par la main du cardinal, trois lettres séparées, afin d'assurer, au moins l'arrivée de l'une d'elles. Toutes les trois semblent avoir été égarées ou interceptées, comme la plupart des précédentes.

Lord Holland, admirateur sincère de Napoléon et profondément touché de sa douloureuse situation, écrit au comte Bathurst, revêtu alors du pouvoir, au sujet des lettres de Madame Mère à son fils. La lettre de lord Holland datée de mai 1817, extraite de sa collection, se trouve aussi copiée au *British Museum* de Londres (1).

Cette lettre atténue, tout d'abord, les relations de sa correspondance avec Madame Mère, comme avec la princesse Borghèse, pour ne pas rendre sa démarche trop pressante auprès de lord Bathurst. Il désigne simplement deux lettres qui lui ont été transmises pour Sainte-Hélène par Madame lui écrivant, elle-

(1) Copie de cette lettre transmise sous toute garantie.

même, en des termes dont il ne saurait se prévaloir auprès de son éminent compatriote.

Lord Holland espère que lord Bathurst ne le désapprouvera pas de répondre à Madame, de sa part, qu'il ne voit pas d'inconvénient à transmettre ses lettres et celles de la princesse Borghèse à Sainte-Hélène, *avec certitude* d'être remises à Napoléon. Lord Holland pourrait être de même l'intermédiaire des réponses du prisonnier à sa mère et à sa sœur. Il ajoute que si toutes deux pouvaient adresser d'autres lettres, directement à lord Bathurst, ce serait du temps gagné, *avec garantie* d'arriver à destination. Lord Holland communiquera sûrement le bulletin du docteur O'Meara à Madame Mère et à son frère le cardinal Fesch. Il signe : « Votre obéissant serviteur, HOLLAND. »

Le lord comte Bathurst répond à lord Holland, le 19 mai 1817 :

Cher monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre, et sous le même pli, deux de Madame Bonaparte à son fils. Ces deux lettres étant doubles partiront l'une et l'autre par une voie différente. Cet envoi faisant partie, sans doute, de l'extrait de la lettre de Madame à votre adresse et que vous avez oublié d'y joindre.

Vous pouvez assurer Madame que ses lettres seront expédiées. Elle sera peut-être contente de savoir que la lettre confiée par elle pour moi au général Montagu Maitland, a déjà été expédiée comme celle d'Élisa, sœur de Bonaparte. Cette dernière lettre m'a été transmise, de la manière la plus simple de toutes, par un marchand de ce pays-ci.

La famille peut compter aussi sur la régularité de la transmission des réponses, pourvu qu'elles soient envoyées conformément à la règle établie. Mais les vaisseaux font aujourd'hui un trajet direct plus rare à Sainte-Hélène, parce que le transport des lettres subit un détour par le cap de Bonne-Espérance. De là un retard considérable. Ainsi, ajoute lord Basthurst, mes envois à Sir Hudson, datés du mois de novembre ne sont arrivés qu'au mois de mars à Sainte-Hélène (1). (Et il s'agissait des lettres de Madame à son fils!)

Vous devriez, sans aucun doute, conseiller à la famille de de me remettre, à l'avenir, ses lettres directement. J'ai déjà prié lord Lucanto de lui en faire part, comme vous pouvez vous-même vous en rendre compte par la copie ci-incluse de ma lettre, en réponse à une dans laquelle Sa Seigneurie s'informe du sort d'un paquet de lettres confié à lui, paraît-il par la famille. Ce sont les seules lettres dont j'aie connaissance et si, en réalité, d'autres ont été écrites, elles doivent avoir été égarées par le mode d'envoi.

Tout à vous,

BATHURST (1).

Plusieurs envois de sommes assez considérables et d'objets d'une valeur réelle, adressés au captif de Sainte-Hélène par Madame Mère, ne parvinrent pas plus que ses lettres, à leur destination. Il faut en excepter une somme de cent mille francs, demandée ou spécifiée par Napoléon lui-même, se plaignant du triste dénuement auquel ses ennemis le condamnaient.

Sa tendre mère, dont la sollicitude constante ne se lassait point, réussit encore à lui faire parvenir la collection en vermeil des ornements nécessaires

(1) *Lettres de lord Holland.* Voir l'*Appendice*, aux deux noms.

à la chapelle de Longwood, afin qu'ils eussent une valeur vénale et pour en assurer le départ, elle les confia aux soins de l'aumônier de l'empereur, lorsqu'il se rendit à Sainte-Hélène.

Cette fois encore la vénérée mère trouvait dans la conscience de sa tendresse la plus noble réfutation des sottes critiques et des injustes reproches d'avarice dont elle dédaignait de prendre souci. Elle ne cessa, jusqu'à la fin de sa vie, de se priver pour elle du superflu, afin d'en réserver le bénéfice aux malheureux, et à ses enfants, les plus malheureux entre tous.

Tant d'inquiétudes pour celui qui avait eu la puissance de la fortune et se trouvait réduit, par l'oppression de ses ennemis, à n'avoir plus le nécessaire, tant de craintes maternelles avaient réagi sur le repos et la santé de Madame. Elle éprouvait le besoin de s'écarter de la ville de Rome et elle accepta, dans les premiers jours de juin, l'invitation de son cher fils Louis de se rendre à sa campagne d'Albano, où elle sejourna durant trois mois. Albano était le séjour d'été ou de villégiature le plus recherché des environs de Rome.

La pensée doit revenir de Rome à Sainte-Hélène, pour y retrouver, suivant l'ordre des dates, le souvenir de Madame Mère. Ce souvenir s'applique à l'intervention de l'honorable médecin de l'empereur et représente le docteur Barry O'Meara, d'origine irlandaise, attaché à l'escadre britannique d'observation,

comme chirurgien-major. Il avait été détaché de ce service régimentaire, auprès de Napoléon, après avoir assisté à son départ de Plymouth, en passant du vaisseau le *Bellérophon* sur le *Northumberland*, en partance pour Sainte-Hélène. C'est à Sainte-Hélène que, dès son arrivée, l'empereur en exil reçut les premiers soins d'O'Meara et pressentit son mérite. Le sympathique docteur, saisi de respect et d'admiration pour l'illustre captif, eut la pensée touchante d'écrire un *Journal* quotidien, commençant le jour de l'embarquement et destiné à la publicité.

Il fait mention de Madame, à la date du 10 juin 1817, dans les termes suivants (1) :

L'empereur a parlé ensuite de sa famille. « Mon excellente mère, a-t-il dit, est une femme courageuse et de beaucoup de mérite ; son caractère est plus celui d'un homme que celui d'une femme ; il est fier, noble et altier. Elle vendrait tout pour moi... Je lui assignais un million par an, outre un palais, et beaucoup de présents que je lui faisais. C'est à la manière dont elle m'a élevé, dans mon enfance, que je dois principalement mon élévation. Mon opinion est que la bonne ou mauvaise conduite à venir d'un enfant, dépend entièrement de sa mère. » Suivent les portraits de quelques autres membres de la famille.

Une lettre du cardinal donne des nouvelles de chacun d'eux à l'empereur dans la lettre suivante (2) :

(1) *Napoléon dans l'exil*, ou *Une voix de Sainte-Hélène*, etc., par Barry E. O'Meara, son chirurgien dans cette île, 1823, t. II, p. 97.
(2) *Registre de la correspondance du cardinal Fesch.*

Rome, le 17 juin 1817.

Votre mère vous a écrit trois fois, dans le mois de mai dernier. J'ai toujours cru inutile de vous écrire, lorsqu'elle vous écrivait, puisque j'étais son secrétaire; mais aujourd'hui qu'elle est, depuis quelques jours à Albano, chez Louis, je ne veux pas laisser échapper une bonne occasion qui se présente, etc.

Madame a fait honneur à la recommandation du comte Bertrand, en faveur du chef d'escadrons Pionkowski et envoyée par des banquiers de Londres en copie, pour être présentée aux parents de Votre Majesté; et poste courante, elle a fait remettre à Londres 6000 francs, pour tenir lieu de gratification d'une année de ses appointements qui lui sera fidèlement payée, si toutefois il a attendu à Londres, comme il y a lieu de le croire.

Madame jouit d'une santé assez bonne; je suis toujours avec elle et je fais pour elle tout ce que mon cœur me commande. Tout au moins, elle est pleine de courage et d'espérance de revoir et d'embrasser Votre Majesté...

Toute la famille de Votre Majesté se porte bien : Élisa est établie à Trieste. Dans cette ville se trouve aussi le duc de Padoue, avec sa femme et ses enfants. Jérôme a acheté une propriété à trois lieues de Vienne, et Caroline en a acquis une autre à dix lieues de cette capitale. Julie avec ses filles est à Francfort. Joseph est établi entre Philadelphie et New-York; Lucien voulait s'y rendre avec son aîné; mais il n'a pas obtenu les passeports des alliés. Pauline est ici bien portante.

Madame a offert, dans toutes ses lettres, de partager avec Votre Majesté tout ce qu'Elle a; et moi, j'ai l'ambition de lui offrir ma galerie, qui est, en ce moment la plus belle, etc.

Il n'y a qu'un gouvernement qui puisse l'acheter, etc...

A ces renseignements personnels du cardinal, s'ajoute une lettre touchante de Madame au prince

de Metternich, sur le retour en Europe et l'arrestation d'un fidèle serviteur de Sainte-Hélène (1).

Albano, 30 juin 1817.

Une mère affligée saisit avec empressement tout ce qui peut alléger ses malheurs ; et je me réjoussais d'avance de recevoir des nouvelles de mon fils, lorsque j'appris l'arrivée à Milan de Santini, venant de Sainte-Hélène et poursuivant sa route jusqu'à Rome. Votre Altesse doit concevoir la peine où je me retrouve, me voyant privée d'une semblable consolation, puisqu'on m'assure que le gouverneur de Milan l'a enfermé à Mantoue.

Les lettres qu'il nous apportait avaient été lues en Angleterre et par le susdit gouverneur. Il ne pouvait pas y avoir de quoi troubler la tranquillité publique et l'homme qu'on a arrêté était trop prudent pour s'exposer à être surpris dans ses discours. Que pourrait-il me dire, sinon m'informer exactement de l'état de mon fils, et aurait-on pu soupçonner que cette circonstance m'eût pu faire changer son état?

Votre Altesse me permettrait-elle donc, qu'au nom de l'humanité je la supplie de faire mettre en liberté, pour qu'il puisse poursuivre son voyage, un homme qui n'a d'autre tort que d'avoir été fidèle à son maître et dont le voyage à Rome avait pour but d'entrer à mon service et de me donner des nouvelles de mon fils?

Je suis avec la plus haute considération, etc.

MADAME MÈRE.

« ... Napoléon, dit M. Thiers (2), avait reçu aussi de sa famille des lettres qui l'avaient vivement ému. Les unes lui disaient que son fils se portait bien et

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*
(2) *Histoire du consulat et de l'empire*, t. XX, p. 665.

grandissait à vue d'œil, les autres que sa mère, sa sœur Pauline, ses frères désiraient le joindre à Sainte-Hélène et mettaient leur fortune à sa disposition. Napoléon, très touché de ces offres, était résolu à les refuser. Se considérant à Sainte-Hélène comme un condamné à mort, il n'aurait pas plus supporté que sa mère et sa sœur y vinssent, qu'il n'aurait voulu les voir monter sur l'échafaud avec lui.

» ... Sachant qu'excepté le cardinal Fesch et sa mère, ses proches avaient à peine de quoi vivre, et ayant de plus 4 à 5 millions secrètement déposés chez M. Laffitte, il n'aurait pas consenti à leur être à charge.

» Madame Mère, la reine Hortense, la princesse Pauline, avaient mis à la disposition de l'empereur tout ce qu'elles possédaient, et le roi Joseph, d'après Montholon, lui ouvrait un crédit considérable (1). » Il refusa ces offres généreuses.

Le 9 juillet 1817, Napoléon reçut en cadeau, du capitaine anglais Ephinston, divers objets de toilette de fabrique chinoise, que la police d'Hudson Lowe laissa passer. L'infortuné captif parut touché de ce souvenir et d'une lettre du capitaine, neveu de lord Keith. Napoléon destinait à Madame Mère, entre autres objets, un damier en ivoire ciselé, provenant de cet envoi (2).

(1) *Récits de la captivité de Napoléon*, in-8°, 1847, t. II.
(2) O'Meara, *Napoléon dans l'exil*, etc., Londres, 1823, t. II.

Madame Mère au prince Jérôme (1).

Albano, 18 août 1817.

J'ai reçu votre lettre du 15 juillet. Je conçois les raisons que vous avez de garder le silence; mais il faut écrire, comme si on écrivait des gazettes ; il en résultera toujours la consolation d'avoir des nouvelles des siens. Pour moi, je ne m'étonne que de voir qu'on ne soit pas rassasié de persécuter sans fruit. Écrivez-moi, toujours, malgré l'inquisition de tous les gens de la police; je ne désire que savoir comment vous vous portez, vous, ma chère Catherine et votre enfant.

Je passerai les grandes chaleurs ici, dans une maison que Louis a acquise pour le bon air — et plus frais qu'à Rome. Louis est aux eaux de Monte-Catini, entre Pistoja et Lucques en Toscane. Il se porte bien, ainsi que tous les autres de notre famille.

Quant au cardinal, je connais sa position ; il n'a rien ; il fait comme il peut, pour tenir un état, mais il n'a rien. Il faut que vous attendiez que sa maison soit vendue, ainsi que ses effets. Il est inutile que vous la preniez ; il s'acquitterait avec autant d'empressement que vous, mais il faut que chacun se prête aux circonstances. Moi aussi j'aurais besoin de mes 300000 francs et des 150000 francs qu'on me doit; mais il faut que je prenne patience, puisque je sais qu'on ne peut pas me rembourser, malgré que j'aie perdu l'espérance de retirer le prix de ma maison et que j'aie assez pour vivre avec une aisance convenable.

Adieu, mon très cher Jérôme ; je vous embrasse de tout mon cœur ; aimez-moi comme je vous aime.

Une lettre du saint-père au cardinal Consalvi datée de Castel-Gandolfo, 6 octobre 1817, pressant le prince régent d'Angleterre en faveur de Napoléon,

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

ne parut avoir produit aucun effet. En voici le passage le plus important, inspiré par les instances de Madame Mère (1) :

La famille de l'empereur lui a fait connaître que le rocher de Sainte-Hélène est mortifère, et que le pauvre exilé dépérit à vue d'œil. Nous avons appris une semblable nouvelle avec une peine infinie et vous la jugerez comme nous, sans aucun doute, car nous devons nous souvenir qu'après Dieu, c'est principalement lui qui s'est dévoué au rétablissement de la religion dans le royaume vraiment grand de la France.

(1) *Mémoires du cardinal Consalvi*, par Crétineau-Joly, 1866.

1818.

Suspicion de la correspondance de Sainte-Hélène. — Obligation des lettres ouvertes. — Lettres : du cardinal au général Bertrand ; — de Joseph à Napoléon ; — du cardinal au comte de Las Cases ; — du général Bertrand au cardinal. — Envoi d'un cuisinier. — Lettres : de Madame à la comtesse de Survilliers ; — à la comtesse de La Valette ; — à sa fille Caroline ; au cardinal Consalvi ; — à l'empereur : — de Joseph au cardinal Fesch. — Le docteur O'Meara éloigné de Sainte-Hélène. — Son rapport sur la maladie de l'empereur. — Lettres de Madame : à Élisa ; — au comte de Cossé-Brissac ; — à la reine Julie ; — au comte de Las Cases ; — à chacun des trois souverains alliés ; — à la princesse Élisa ; — à la reine Julie ; — au marquis de Douglas ; — à la reine Hortense ; — à la comtesse de *** . — Déclaration d'O'Meara sur la maladie mortelle de Napoléon. — Madame fait appel à chacun de ses enfants pour secourir leur malheureux frère. — Le docteur Antommarchi vient remplacer O'Meara. — Opinions religieuses de Napoléon.

Conservant à peine l'espérance de revoir son fils, Madame aurait voulu assurer à sa plume la vitesse de la pensée, pour écrire chaque jour au captif de Sainte-Hélène. Mais afin d'y parvenir, il eût fallu le bon vouloir des autorités anglaises. La plus hostile de toutes était celle de l'implacable Hudson Lowe, servile délégué de son gouvernement.

Madame Mère gémissait de ne point recevoir de

nouvelles de Sainte-Hélène et de ne pouvoir en adresser de Rome qui fussent à l'abri de cette odieuse inquisition. Le cardinal, moins sensible à de si douloureuses épreuves et plus exercé au langage diplomatique, avait accepté de sa sœur la mission de lui servir d'interprète, même sans la nommer. La lettre suivante au général Bertrand en offre la preuve, en ne parlant de Madame qu'avec sous-entendu.

Dans de telles conditions, l'année 1818 devient l'année de la correspondance la plus suivie, de Rome à Sainte-Hélène. Elle est ouverte, dès le 1er janvier, par une lettre du cardinal Fesch au général Bertrand (1). Il lui adresse ses vœux ainsi qu'aux personnes placées auprès de l'empereur, dit un mot de la princesse Pauline et ajoute, d'après les gazettes, que Las Cases est à Francfort.

Nous nous portons tous bien, dit-il, avec la confiance que Dieu rendra la liberté à l'empereur.

Madame désirerait savoir si elle pourrait faire encore expédier quelque chose qui puisse faire plaisir à son fils.

Agréez, etc.

Les derniers mots de cette lettre abrégée désignent Madame Mère, comme si elle seule, pour ainsi dire, se trouvait à l'écart. N'était-ce pas navrant pour elle et pour le grand exilé qui eût préféré quatre mots écrits, pour lui seul, de la main tremblante de sa vénérée mère!

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

Joseph adresse de Philadelphie, à Napoléon, une lettre des sentiments, les plus fraternels par l'entremise d'un M. Filgmann, Américain, et il dit :

Les dernières lettres de maman étaient du mois d'octobre. Elle se portait bien et est toujours inconsolable de votre éloignement...

Le fils aîné donne ensuite à l'empereur des nouvelles de chacun des membres de la famille et ajoute :

Ce pays-ci est bon ; le peuple excellent ; je ne m'étends pas davantage sur ce sujet, pour ne pas augmenter nos regrets de ce que vous n'y êtes pas arrivé, comme moi. Je désire bien que vous puissiez me donner des nouvelles de votre santé et de votre situation.

JOSEPH (1).

Le cardinal Fesch au comte de Las Cases, à Francfort (2).

Rome, le 21 février 1818.

... Vous savez que je demeure avec Madame et que nous sommes les personnes... à l'épreuve de tous les sacrifices possibles.

Madame n'a pas cessé d'écrire à Longwood, par le canal du ministère anglais, pour offrir de partager ce qui lui reste, mais ses lettres ont toujours été sans réponse et il n'y a que vous qui puissiez nous mettre sur la voie de tout ce qu'on pourra faire...

Recevez, etc.

FESCH.

P.-S. — Nous continuons d'habiter le palais Falconieri, à cause de notre grand mobilier, malgré que ma sœur ait acheté le petit palais Rinuccini, qui fait angle au Cours et à la place

(1) *Copie d'une minute, aux manuscrits de la Bibliothèque.*
(2) *Registre de correspondance du cardinal.*

de Venise, et qui ne peut contenir deux familles. » (Madame l'aurait acheté 27000 piastres) (1).

[En note : Achat de deux billards, dont le jeu est prescrit par les médecins à Madame Mère et au cardinal.]

Cette lettre du cardinal, écrite, comme la plupart des siennes, au nom de sa sœur, ne la personnifie jamais assez et en laisse le regret au lecteur.

La prescription faite à Madame par ses médecins de jouer au billard, témoigne qu'ils appréciaient une diversion nécessaire à ses inquiétudes et le besoin pour elle de s'en distraire par un exercice aussi rationnel que salutaire. Madame elle-même eût peut-être conseillé cet exercice à son malheureux exilé.

La claustration jointe à l'influence du climat l'exposait fatalement à l'affection endémique du foie. Quelques-uns de ses serviteurs y avaient déjà succombé. Trois ou quatre cuisiniers furent réduits à s'éloigner successivement, pour être remplacés. Ce fut dans une telle conjoncture, que Napoléon se vit obligé d'écrire lui-même une lettre ouverte à sa mère, en la priant de lui envoyer, dans le plus bref délai possible, un cuisinier français, qui eût été au service de sa maison et ne craignît point le climat de Sainte-Hélène.

Aussitôt informée, Madame consulta Pauline, qui lui désigna le meilleur choix à faire. Ce cuisinier se

(1) Selon une lettre (de surveillance) adressée de Rome, par M. de Blacas, au ministre des affaires étrangères.

nommait Chandelier; il accepta cette mission avec reconnaissance, en déclarant que pour l'honneur d'assurer la nourriture de l'empereur, il irait au bout du monde. Ce brave homme disait cela chez Madame Mère qui en fut touchée. Elle recevait, en ce moment la visite de lord Hamilton, l'un des Anglais admirateurs de Napoléon, et le noble lord ému, à son tour, de l'élan généreux du nouveau serviteur, lui offrit sa bourse pleine d'or, mais celui-ci la refusa, en disant qu'il partait par dévouement et non par intérêt. Il quitta Rome, en faisant ses adieux à Madame, alla s'embarquer en Angleterre et arrivé enfin à Sainte-Hélène, sut si bien faire la cuisine de l'auguste malade, qu'il gagna sa confiance, et aurait sans doute contribué à sa guérison, si cette guérison n'eût été fatalement impossible (1).

Le général Bertrand, dans une lettre du 22 mars 1818 (2), au cardinal Fesch (pour Madame), lui annonce la mort de Cipriani et celle de deux ou trois autres serviteurs, sous l'influence funeste du climat de Sainte-Hélène. Il rappelle le mauvais état de santé de plusieurs des personnes qui avaient accompagné Napoléon et dit enfin :

Je ne veux pas vous affliger, en vous parlant de la santé de l'empereur, qui est peu satisfaisante. Cependant son état n'a pas empiré, depuis les chaleurs. Je pense que vous cacherez ces détails à Madame Mère...

(1) *Historiette du Journal anecdotique sur Napoléon*, 1835.
(2) Livre du docteur Héreau sur *Napoléon à Sainte-Hélène*, 1829.

... Je prie Votre Éminence de présenter mes respects à Madame Mère et aux personnes de sa famille, et d'agréer, etc.

Comte BERTRAND.

La lettre suivante, de Madame Mère à la reine Julie, pourrait s'analyser en quelques lignes, si plusieurs motifs ne nous engageaient à la reproduire en entier. C'est, avant tout, le respect dû à la pensée directe ou à la dictée précise de Madame (1). Cette lettre, écrite ou dictée par elle, témoigne, pour la pauvre mère, la nécessité d'une diversion à ses pensées constantes, les plus exclusives, toutes et toujours reportées de Rome à Sainte-Hélène ou d'elle à son fils. Madame, par prudence, ne peut exprimer de telles pensées, à l'amie la plus vraie et la plus dévouée, depuis la liaison des deux familles, à Marseille. Elle ne pouvait adresser sur son cher exilé une autre lettre que celle-là, substituant à ces détails d'intérêt secondaire, de douloureuses réflexions sur la captivité. Nulle autre lettre enfin que la suivante ne fût parvenue sûrement à sa destination. Elle aurait subi le sort de toutes celles déjà saisies, interceptées ou détruites.

Voici la lettre de Madame Mère à la reine Julie :

Rome, 25 mars 1818.

Ma chère fille,

J'ai remis à la comtesse de Lupé un paquet pour vous, contenant trois robes, dont une de la façon de Saveria. Vous

(1) Lettre communiquée par le comte Primoli.

choisirez celle qui peut mieux vous convenir ; les deux autres seront pour les enfants : elle sont faites à ma taille, et au cas qu'elles soient trop amples, il vous sera aisé de les faire rétrécir.

La comtesse ne peut guère être contente de moi, parce que je ne lui ai fait aucune politesse marquée, ainsi que je l'aurais désiré. C'est le mariage de son beau-frère qui m'en a empêchée. C'eût été l'aggraver, en quelque sorte, que d'y faire participer les nouveaux mariés ; et je vous ai fait connaître, ma chère fille, par une autre lettre, les motifs qui m'empêchaient d'approuver une pareille union. Ces motifs, je le répète, ne regardent nullement la personne, encore moins la famille de l'époux de Christine ; mais les convenances de la nature : elles n'ont pas été appréciées et le mariage a été conclu ; mais sans mon consentement et sans l'approbation de ceux de la famille, ici présents.

Au reste mes vœux sont pour le bonheur de Christine : vous la verrez et ne manquerez pas de lui rappeler ce qu'elle se doit à elle-même, ainsi qu'à sa famille.

Il y a plusieurs mois que je ne reçois point de lettres de Joseph. Vous concevez la peine que cette privation me cause, pour que vous vous hâtiez de m'en tirer, si vous le pouvez. Joignez-y le détail de tout ce qui vous regarde, ainsi que les enfants et les nouvelles qui peuvent nous intéresser. Nous sommes ici dans une parfaite ignorance de ce qui se passe. Ma santé se soutient ; ceux de la famille qui sont ici se portent également bien.

Adieu, ma chère fille, prenez soin de votre santé, et croyez que je vous aime vous et vos enfants, en bonne et véritable mère.

Addio, cara figlia,

Sono la vostra aff^ma^ Madre.

P.-S. — Je reçois à l'instant des lettres de Joseph datées du 20 janvier de Philadelphie. Les robes que je vous envoie sont en pièces (1).

(1) V. l'*Appendice* : *Lettres de Madame Mère.*

Deux jours après cette lettre, Madame, sans parler de Sainte-Hélène et même sans prononcer le nom de l'empereur, adresse à la comtesse de La Valette la lettre suivante (1) :

Rome, 27 mars 1818.

Madame,

La nouvelle de l'établissement de mademoiselle votre fille m'a fait le plus grand plaisir. Dieu, qui se plaît à modérer les amertumes de la vie par des événements heureux, bénira ces liens que vous avez formés, sous les auspices de la vertu et de toutes les convenances. Recevez-en donc mon bien sincère compliment et soyez convaincue que j'y prends toute la part possible. Je vous assure que tous les membres de ma famille, à qui je l'ai communiquée, en ont été extrêmement contents.

Vous me dites que je n'aurais pas rejeté la requête que vous me faisiez, dans une précédente letre, que je n'ai point du tout reçue ; mais pourriez-vous douter que je ne voulusse pas adhérer à ce que vous pourriez désirer de moi, si vous me le faisiez connaître?

Vous me dites que vous avez été malade, tout l'hiver, et que vous l'êtes encore. Si vous aviez besoin de changer d'air et que le climat où je vis pût vous convenir, ainsi que la solitude où je vis, je vous offre une retraite chez moi et avec moi, pour tout le temps qu'elle pourrait vous plaire. Votre fille n'ayant plus besoin de votre direction, vous pouvez songer à votre santé, et peut-être exige-t-elle que vous abandonniez, au moins pour quelque temps, un pays où vous avez tant souffert.

Si cela pouvait être la requête que vous me dites m'avoir faite, elle est admise et pleinement accordée; il ne vous resterait que de me prévenir du temps de votre départ, pour faire préparer un petit appartement pour vous et pour votre

(1) *Registre de la correspondance du cardinal.*

femme de chambre, dans la maison que je viens d'acquérir.

Mille choses de ma part à votre excellente fille et mes compliments à son prétendu.

Adieu, ma très chère dame; soyez bien convaincue que je prendrai toute la part possible à tout ce qui pourrait vous être heureux et agréable.

Madame Mère écrit à la princesse Jérôme, ex-reine Catherine, une lettre dont voici un extrait (1) :

Rome, 3 avril 1818.

... Dites à Jérôme que les nouvelles qu'il me donne de Caroline m'ont fait beaucoup de plaisir...

A l'heure qu'il est, vous ne devez pas ignorer que, dans ma famille, il y en a un bien malheureux et qui, plus que tout autre, a besoin que je vienne à son secours, pour qu'il ait les moyens de pourvoir à ce qu'on ne le laisse pas manquer du nécessaire et des objets d'agrément pour le distraire.

Je ferai, pour cela, tout ce qui dépendra de moi, etc.

Cette lettre, inspirée à Madame par le plus légitime sentiment de sa tendresse maternelle pour le plus illustre et le plus malheureux de ses enfants.

Le cardinal écrit à M. *** (2) dont il ne dit pas le nom :

Rome, 3 avril 1818.

Monsieur,

J'ai reçu hier votre lettre ; elle était capable d'animer des pierres. Jugez de ce qu'elle a produit dans l'âme de Madame et dans la mienne.

Madame aurait voulu vous envoyer aujourd'hui des lettres de change sur Paris, pour cent mille francs, mais j'ai cru prudent de vous demander le nom d'une personne en qui

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

(2) *Ibid.*

vous auriez toute confiance et pour éviter des frais de banque inutiles. Cette somme est destinée à être envoyée à l'empereur. Le temps nous montrera ensuite ce qu'on devra faire.

Madame me charge de vous dire, en outre, de songer à envoyer à Longwood tout ce qui pourrait adoucir le sort de son fils; de la prévenir, parce qu'elle vous fera faire des fonds et Elle donnera tout ce qu'elle pourra.

Pour moi, je ne puis rien, dans le moment actuel; mais si je puis vendre ma galerie, je pourrai puissamment; je l'ai offerte à l'empereur par lettres.

Ma sœur, reprend le cardinal a acquis un petit palais, pour s'y loger, pour la somme de 27000 piastres (1), ce qui est cause de notre séparation. Cela n'empêchera pas cependant que je passe la moitié de la journée avec elle. — Les Bourbons ont exactement payé les huit cent et tant de mille francs pour son palais de Paris.

Il termine sa lettre par des nouvelles sur la famille de Madame, qui voit très peu de monde, à cause de la guerre ouverte de M. de Blacas envers les visiteurs.

Madame adresse à sa fille, l'ex-reine Caroline, la lettre suivante (2) :

Ce n'est pas à moi à fixer à mes enfants le contingent à fournir, pour pourvoir aux nécessités de leur frère. Mes enfants ont de l'honneur, des sentiments, du cœur; et tous auront plus de moyens et de bonne volonté de donner, qu'il n'y aura de besoin. — Je viens de commencer à former une masse, en envoyant 30000 francs à M. de Las Cases. Que chacun s'adresse à lui. — Pour moi je suis prête à donner à l'empereur jusqu'à mon dernier sol.

Néanmoins les sentiments que vous me témoignez, dans votre lettre m'ont fait le plus grand plaisir et je n'attendais pas moins de vous.

(1) Le palais *Rinuccini*, rapproché du palais Falconieri.

(2) *Registre de correpondance du cardinal.*

Ma santé n'est pas trop bonne, et à défaut de pouvoir aller aux eaux, je prends, chez moi, la douche. C'est la même incommodité que j'aie eue, l'année dernière; mais, cette année-ci, je ne puis aller à la campagne, puisque les États du pape sont infestés de voleurs et d'assassins, comme en Pouille et en Calabre.

Il paraît que cette année-ci, votre oncle passera l'été sans incommodité. Il ne vous écrit pas trop souvent, parce qu'il croit que vous devez considérer communes avec lui les lettres que je vous écris.

J'ai appris avec bien du plaisir le rétablissement d'Achille (1) et j'espère que la bonne saison achèvera de le guérir.

Embrassez pour moi tous mes chers petits enfants, et soyez convaincue de ma tendresse, etc.

(Copiée sur la minute.)

Des lettres analogues à celle-ci furent écrites par Madame à ses autres enfants.

Lorsqu'elle avait appris, dès 1815, que son fils était exilé à Sainte-Hélène, elle avait demandé avec insistance, à le suivre, sans pouvoir en obtenir la permission. L'empereur lui-même s'opposait à ce que sa mère, presque octogénaire, entreprît un tel voyage, dont elle n'aurait pu supporter ni les fatigues ni les dangers. Madame n'en renouvela pas moins, chaque année, ses instances restées inutiles, malgré leur persévérance.

On l'entourait, à Rome, d'une grande considération et lorsqu'en 1818, ayant auprès d'elle ses enfants Lucien, Louis et Pauline, Madame eut recours au cardinal Consalvi, pour assurer à son illustre exilé

(1) Fils aîné de la reine Caroline.

quelques ressources de bien-être, ce ne fut pas en vain. Rappelons un fragment de l'une de ses lettres au puissant cardinal, comme un témoignage de plus de ce beau caractère et de la tendresse maternelle, que l'on ne se lasse pas d'admirer.

A S. Ém. le cardinal Consalvi (1).

Rome, le 27 mai 1818.

... Je veux et je dois remercier Votre Éminence, pour tout ce qu'elle a fait en notre faveur, depuis que l'exil pèse sur mes enfants et sur moi.

Mon frère le cardinal Fesch ne m'a point laissé ignorer de quelle généreuse façon vous avez accueilli la demande de mon grand et malheureux proscrit de Sainte-Hélène.

Le cardinal m'a dit qu'à la prière si juste et si chrétienne de l'empereur, vous vous étiez empressé d'intervenir auprès du gouvernement anglais et de chercher un prêtre digne et capable.

Je suis vraiment la mère de toutes les douleurs et la seule consolation qui me soit donnée, c'est de savoir que le Très Saint-Père oublie le passé, pour ne se souvenir que de l'affection qu'il témoigne à tous les miens.

MADAME.

Autre lettre, de Madame, vers la même époque, au cardinal Consalvi (l'origine n'en est pas marquée).

Mes fils Lucien et Louis, très fiers, très honorés de votre inaltérable amitié, sont bien sensibles à tout ce que le pape et Votre Éminence ont fait pour préserver notre tranquillité menacée par les puissances. Nous n'avons trouvé appui et

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

asile qu'auprès du gouvernement pontifical et notre reconnaissance égale le bienfait.

Je prie Votre Éminence d'en déposer l'hommage aux pieds du souverain pontife Pie VII. Je parle au nom de toute ma famille de proscrits, et surtout au nom de celui qui meurt à petit feu sur un rocher désert.

Sa Sainteté et Votre Éminence sont les seuls, en Europe, qui s'efforcent d'adoucir ses maux et voudraient en voir la fin.

Je vous remercie sincèrement avec mon cœur de mère et serai toujours...

De Votre Éminence,

La très dévouée et reconuaissante

MADAME.

Le cardinal Consalvi ne put empêcher ceux des enfants de Madame (Lucien, Louis et Pauline) venus auprès d'elle, de s'en séparer bientôt, en se soumettant aux ordres hostiles de M. de Blacas.

Madame Mère à l'empereur (1).

Rome, 23 juin 1818.

Je profite du départ de M. le marquis de Douglas pour l'Angleterre, où une maladie dangereuse du duc d'Hamilton son père l'appelle, pour vous donner de mes nouvelles et de toute ma famille. Ma santé est assez bonne, ainsi que celle de tous ceux de la famille qui sont à Rome et en Allemagne.

Pauline part aujourd'hui pour les eaux de Lucques. Nous recevons, de temps en temps, des nouvelles de Joseph ; il est parfaitement bien.

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

Le cardinal a fait des démarches pour obtenir des facilités de vous envoyer un aumônier. Sa Sainteté a été enchantée de pouvoir prendre quelque part dans cette affaire. On attend la réponse d'Angleterre.

Malgré que M. le comte de Las Cases nous ait écrit qu'il se chargeait de vous donner de nos nouvelles, tous les mois, de temps en temps, je n'oublierai pas de le faire moi-même, et, dans cette occasion où l'on nous donne de meilleures nouvelles de votre santé, pourrai-je ne pas vous dire que je me sens renaître, après quelques mois de peines et d'angoisses. Cependant, mon opinion ne s'est jamais démentie ; ma force et mon courage me rassurent dans celui qui me les donne, de ne pas mourir sans vous embrasser.

En attendant, agréez les sentiments de toute ma tendresse.

Vostra Madre.

Joseph Bonaparte écrit au cardinal Fesch (1) :

New-York, 10 juillet 1818.

Mon cher oncle, la lettre que j'écris à maman vous instruira du parti que j'ai pris d'envoyer chercher ma famille, ou au moins une de mes filles.

Je vous prie de faire en sorte que les lettres ci-jointes arrivent sûrement.

M. Las Cases m'a écrit ; mais je n'ai aucune lettre de l'empereur ; j'ai écrit à maman sur ce sujet, il y a un mois ; j'ai envoyé à M. Las Cases d'abord mille livres sterling.

Adieu, mon cher oncle, je vous embrasse de tout mon cœur.

VALE.

Le docteur O'Meara, distingué par son caractère, par son mérite et par son dévouement à Napoléon,

(1) *Copie de la lettre originale* (Manuscrits de la Bibliothèque).

devait déplaire à Hudson Lowe. Celui-ci, prenant ombrage de tant de qualités, voulut imposer au digne confident des souffrances de son prisonnier, l'obligation de les lui faire connaître. Il ne put, à cet égard, rien obtenir de la loyale discrétion du chirurgien de l'armée anglaise, et parvint à l'éloigner de son auguste client, par l'ordre de quitter Sainte-Hélène.

Madame Mère, apprenant, plus tard, cette nouvelle, en fut très affligée, sans oublier celui qui avait donné à son fils des preuves de dévouement.

O' Meara, malgré l'ordre brutal de ne plus revoir son illustre malade, se rendit encore une fois auprès de lui, le 25 juillet, pour lui donner ses derniers conseils, en lui faisant ses adieux, et pour recevoir ses instructions auprès des siens (1).

« ... Vous leur exprimerez, ajouta Napoléon, les sentiments que je conserve pour eux. Vous assurerez de mon affection ma bonne Louise, mon excellente mère et Pauline. Si vous voyez mon fils, embrassez-le pour moi; qu'il *n'oublie* jamais qu'il est né prince français!... »

O'Meara termine ce triste récit par ces mots:

« L'empereur me serra ensuite la main et m'embrassa, en disant : « O'Meara, nous ne nous rever-
» rons plus. Soyez heureux! »

« La nécessité de quitter Longwood, sans délai, dit

(1) *Napoléon dans l'exil* ou *Une voix de Sainte-Hélène*, etc., par Barry O'Meara, son chirurgien dans cette île. Londres, 1823, t. II.

Montholon (1), ne permit pas au docteur O'Meara de remettre au grand maréchal le *rapport* sommaire de son opinion sur l'état maladif de l'empereur, mais le lendemain, 26 juillet, il nous a fait parvenir le rapport suivant (dont connaissance fut transmise à Madame). »

Ce rapport fait dépendre la maladie de l'empereur d'une altération du foie et de désordres dans les fonctions hépatiques, avec œdème des extrémités inférieures et complication, au début, d'un état scorbutique. Un traitement approprié fut prescrit, mais incomplètement accepté ou peu suivi par le malade, qui négligea l'exercice nécessaire. O'Meara signale, parmi les causes de l'affection hépatique, le climat néfaste, la mauvaise aération et l'humidité de l'appartement, conditions jointes à l'isolement, à l'abandon, et enfin à tout ce qui peut, en froissant les délicatesses de l'âme, détruire les sources de la vie.

« Lorsque ce rapport, ajoute Montholon, fut parvenu à Rome (plusieurs mois après), le cardinal et Madame Mère plus encore voulurent qu'il fût soumis à l'appréciation des médecins les plus habiles. » Ceux-ci en firent un examen approfondi, à la suite duquel ils rédigèrent et signèrent, le 18 février 1819, une consultation, de tous points conforme aux opinions émises par le docteur O'Meara dans son rapport.

(1) *Récits de la captivité de l'empereur : Napoléon à Sainte-Hélène*, par le général Montholon. Paris, 1847, t. II.

Madame en fut frappée douloureusement, et dut croire aux souffrances de son malheureux fils.

Madame Mère à la princesse Élisa (1).

Rome, 31 juillet 1818.

J'ai reçu votre lettre du 8 courant. Je ne doutais pas que vous ne fussiez disposée à faire tout ce que vous pourriez pour votre malheureux frère...

Sans doute vous avez lu le *Recueil de pièces et documents officiels sur le prisonnier de Sainte-Hélène*, approuvé par lui-même et imprimé, en juin dernier (par P. J. de Mat, imprimeur de l'Académie), en réponse au discours de lord Bathurst, de l'année dernière. La famille doit voir, par là, tous les besoins où il se trouve; elle doit l'aider, puisque je ne puis pas le faire à moi seule.

Continuez à me donner de vos nouvelles, de vos chers enfants et du prince. Louis est à Livourne, où il voit, tous les deux jours, ses deux enfants qui passent les deux autres jours chez leur mère, distante de quatre lieues. Les père et mère ne se sont point vus, et je ne sais pas s'ils se rencontreront. Pauline est aux eaux de Lucques depuis environ un mois. Lucien se porte bien, avec sa famille; sa femme est très avancée dans sa grossesse. Vous m'auriez fait plaisir de me donner des nouvelles du duc de Padoue; on dit que sa mère a été le rejoindre.

Le cardinal se porte bien; il me charge de vous dire mille choses affectueuses de sa part, ainsi qu'à toute votre famille.

Je vous embrasse cordialement.

P.-S. — Puisque personne ne m'écrit plus, veuillez me donner des nouvelles de la reine Catherine, de Caroline et de toute la famille.

(1) *Registre du cardinal Fesch*, où se trouvent aussi les lettres suivantes de Madame, dictées à son frère.

Madame Mère au comte de Cossé-Brissac.

Rome, 1er août 1818.

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez, en date du 21 juin, de Christine, de madame votre belle-sœur et de M. votre frère. Je désire que la première s'accoutume au bonheur de la vie retirée à la campagne et qu'elle s'habitue, par là, à devenir une excellente mère de famille. Je suis convaincue que vous y mettrez toute la réciprocité de votre part, pour établir un système de compensation, afin de diminuer les regrets qu'une jeune femme éprouve toujours, en abandonnant le monde.

Nous éprouvons à Rome des chaleurs presque extraordinaires, et sans doute le climat de la Suède est bien préférable au nôtre, en été.

Vous aurez dû recevoir une autre de mes lettres par la poste et probablement elle ne vous était pas parvenue à l'époque où vous m'écriviez.

Le cardinal vous renouvelle tous les sentiments d'amitié qu'il vous a voués et se réunit à moi pour vous assurer, etc.

Madame Mère à la reine Julie (comtesse de Survilliers).

Rome, 8 août 1818.

C'est depuis longtemps que je ne reçois point de vos nouvelles. Veuillez, en grâce, m'en donner plus souvent et ne laisser jamais passer un mois, sans deux lignes de vous, ou de vos chers enfants. Sans doute votre santé ne vous permet pas encore d'entreprendre le grand voyage, puisque vous ne m'en prévenez pas. Avez-vous des nouvelles de Joseph?

Vous me feriez grand plaisir de me dire si le comte de Las Cases est de retour à Baden-Baden.

Ma santé est toujours au même point. J'ai dû, cette année, passer l'été dans Rome, crainte des assassins qui infestent

toujours les environs de cette ville. Les chaleurs ont été fortes et prolongées, ce qui m'a été très pénible.

Le cardinal se joint à moi pour vous témoigner, etc.

Madame Mère au comte de Las Cases.

Rome, 15 août 1818.

Mon frère m'a communiqué vos lettres, inclusivement celle du 30 juillet. Il a dû vous écrire, plus d'une fois, que tout ce que j'ai est à la disposition de mon fils, dussé-je renvoyer ma maison et ne rester qu'avec un domestique. Si le reste de la famille ne vous a pas envoyé des fonds, c'est qu'ils ont présumé que je voulusse faire tout ce que je pourrais, avant de les appeler à mon secours. Mon cœur voudrait faire pour tous. Mes peines et mes souffrances, dans lesquelles je me trouve abîmée, depuis sa captivité, semblent soulagées, lorsque je puis le secourir. Néanmoins, je suivrai votre conseil, d'autant plus que mes moyens sont limités.

Ainsi au retour de mon fils Louis, de Livourne, où il a été prendre les bains de mer, et de la princesse Pauline aux eaux de Lucques, nous arrêterons les sommes que nous pourrions mettre à votre disposition, en cas de besoin. Pour notre règle, je désire que vous me fassiez connaître à peu près ce qu'il faudrait par an, pour suppléer à tous les besoins de l'empereur, non seulement pour l'argent qu'il faudrait envoyer, pour les lettres de change tirées de Sainte-Hélène, mais pour tous les besoins de son service.

J'ai pensé aussi que vous ne pouviez pas exercer le sacré ministère que vous avez créé, dans votre attachement pour l'empereur, sans quelques dépenses. Vous me les ferez savoir.

Monsieur le comte, il ne me reste qu'à vous exprimer toute ma reconnaissance pour ce que vous avez fait et voulu faire pour l'empereur. C'est pour moi une vraie consolation que, dans ses malheurs, il trouve des personnes qui lui soient vraiment attachées, comme vous l'êtes.

La divine Providence qui veille à la conservation de ses jours, par un miracle continuel, récompensera vos vertus, en

prolongeant vos jours et en vous donnant, à la fin, ce que la foi vous montre.

Veuillez bien dire, de ma part, à madame de Las Cases tous les sentiments affectueux que je porte à votre famille, ils seront éternels, quelle que soit la fin de nos espérances.

Je suis, etc.

P.-S. — Je désirerais écrire deux mots à l'impératrice ; mais je ne sais pas comment lui adresser ma lettre ; pourriez-vous vous en charger ?

Madame Mère écrit à chacun des trois souverains alliés, réunis à Aix-la-Chapelle (1) :

Rome, 29 août 1818.

Une mère affligée au-dessus de toute expression a espéré, depuis longtemps, que la réunion de Vos Majestés Impériales et Royales lui rendrait le bonheur.

Il n'est pas possible que la captivité prolongée de l'empereur Napoléon ne prête pas l'occasion de vous en entretenir et que votre grandeur d'âme, votre puissance, les souvenirs des événements passés ne portent Vos Majestés Impériales et Royales à vous intéresser pour la délivrance d'un prince qui a eu tant de part à leur intérêt et même à leur amitié.

Laisseriez-vous périr dans un exil de tourments un souverain qui, confiant dans la magnanimité de son ennemi, se jeta dans ses bras ! Mon fils aurait pu demander un asile à l'empereur son beau-père ; il aurait pu s'abandonner au grand caractère de l'empereur Alexandre ; il aurait pu se réfugier chez Sa Majesté Prussienne, qui, sans doute, se voyant implorée, ne se serait rappelé que son ancienne alliance. L'Angleterre peut-elle le punir de la confiance qu'il lui a témoignée ?

L'empereur Napoléon n'est plus à redouter ; il est infirme.

(1) *Recueil de pièces authentiques*, t. III, p. 346.

Fût-il plein de santé, eût-il les moyens que la Providence lui mit jadis dans les mains, il abhorre la guerre civile.

Sire, je suis mère et la vie de mon fils m'est plus chère que ma propre vie. Pardonnez à ma douleur la liberté que je prends d'adresser à Vos Majestés Impériales et Royales cette lettre.

Ne rendez point inutile la démarche d'une mère qui réclame contre la longue cruauté exercée contre son fils.

Au nom de Celui qui est bon par essence et dont Vos Majestés Impériales et Royales sont l'image, intéressez-vous à faire cesser les tourments de mon fils ; intéressez-vous à sa liberté. Je le demande à Dieu, je le demande à vous qui êtes ses lieutenants sur la terre.

La raison d'État a des limites ; et la postérité qui immortalise tout, adore par-dessus tout la générosité des vainqueurs.

Je suis avec respect, Sire, etc.

MADAME MÈRE.

Cette lettre aux souverains alliés du congrès d'Aix-la-Chapelle est une page d'éloquence maternelle qui ne fut pas comprise. Le sublime langage de Madame Mère n'obtint pas même de réponse et dans son désespoir légitime, elle répétait : « Je savais bien qu'ils me le tueraient. »

La princesse Pauline, qui avait reçu de sa mère une tendresse à part, depuis leur séjour à l'île d'Elbe, disait à madame d'Abrantès, dans une promenade au Monte-Pincio (1) :

« Vous voyez ma mère, pleurant ainsi sur les mal-
» heurs de mon frère... Eh bien, cette douleur ne la
» tuera pas ; elle souffrira longtemps et son malheur,

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès.*

» à elle, sera plus affreux que celui de l'empereur. » Ces paroles étaient vraies, puisque la douleur de Madame lui inspirait le seul courage durable, la résignation. »

Elle n'avait plus, désormais, de consolation, de refuge, que dans les œuvres de bienfaisance et de charité, en redoublant ses efforts d'économie, pour subvenir à de nouveaux besoins du grand exilé.

Madame Mère à madame la comtesse de Survilliers (1).

Rome, 5 septembre 1818.

J'ai reçu des nouvelles de Joseph, qui me dit vous avoir envoyé quelqu'un qui lui amènerait Zénaïde, dans le cas que vous ne fussiez pas en état de faire le voyage.

Je comprends la peine que vous devez éprouver, en vous détachant d'une fille chérie; je conçois en outre que les études et l'éducation de Zénaïde pourront s'en ressentir, en allant dans un pays où l'on ne trouvera pas toutes les facilités possibles, pour cultiver ses talents. Votre cœur doit être sensiblement affligé en l'exposant à un si long voyage, sans vous; mais enfin, il est juste aussi qu'un père ait sa part de bonheur, et que, dans le malheur, il veuille encore avoir une enfant, pour partager avec elle les maux de la vie. Zénaïde est déjà en état de faire le bonheur de son père, et même de tenir sa maison; et si elle était mariée, ne devrait-elle pas le faire?

Joseph m'écrit : « Pourquoi ne vous en venez-vous pas à Rome? » Ma réponse est fort simple : c'est que vous avez toujours espéré partir, pour le rejoindre; que, du reste Francfort n'avait rien pour vous retenir, puisque j'avais su que vous viviez dans une retraite absolue, et avec une économie au delà de votre état.

Joseph semble me faire des reproches de ce que je ne

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

me rende pas en Amérique. Il croit que c'est ma tendresse pour le cardinal qui me retient à Rome ; mais mon âge, mes infirmités m'avertissent que je ne dois m'exposer ni à un si long voyage, ni au changement de climat. S'il avait été dans une position aussi malheureuse que celle de l'empereur, je n'aurais pas hésité un instant ; mais il est bien et libre ; pourrai-je alors m'oublier moi-même?

Du reste si toute la famille s'y rendait, il n'y a pas de doute que je ne dusse courir et les dangers de la mer et les intempéries du climat et je me passerais fort bien de la compagnie du cardinal.

Écrivez-moi vos résolutions et croyez bien que je suis très peinée de vous savoir dans une si cruelle position ; mais vous ne pouvez pas vous refuser à la demande de votre mari de lui envoyer au moins Zénaïde.

Ma santé est toujours la même. Pauline et Louis sont encore en Toscane. Napoléon (fils de Louis) s'est un peu échaudé au visage et à la main avec de la poudre, mais il va bien, sans craindre d'en porter les marques.

Le cardinal me charge de vous dire mille et mille choses affectueuses, et en vous embrassant avec Zénaïde et Charlotte, je suis, etc.

P.-S. — En cas que vous vous décidiez à venir à Rome, ce qui ferait mon bonheur, vous trouveriez un appartement tout prêt, dans ma maison, et, s'il vous plaît, il sera à vous ; en cas contraire, vous vous en procurerez un autre.

Si Zénaïde devait passer l'hiver en Europe, je vous conseille de venir le passer, toutes deux, à Rome. Quand vous aurez des occasions sûres pour Joseph, faites-le-moi savoir.

Madame Mère à M. le marquis de Douglas (1).

Milord, vos soins aimables à m'écrire ce qui pouvait alléger mes peines, sont dignes de vous et ils me confirment dans l'assurance de l'intérêt que vous prendrez, par la suite, à

(1) *Registre de correspondance*, ainsi que les lettres suivantes.

une si belle œuvre, malgré l'éloignement et l'oubli qui s'en suit ordinairement. Votre excellent cœur ne saurait oublier une mère affligée à laquelle vous avez témoigné tant de bonté.

J'ai trouvé lady Douglas assez bien ; je souhaite que son état persévère et qu'elle passe l'hiver prochain en bonne santé. Vous auriez alors l'espoir de son parfait rétablissement.

Mes enfants sont encore en Toscane. Je ne compte les revoir qu'au commencement du mois prochain.

Agréez, milord, l'assurance de ma reconnaissance et de mon attachement le plus sincère.

Ce fut vers le commencement de septembre, que Madame, pour faire diversion à son chagrin, se rendit à Bologne. Elle visita la chapelle Saint-Jérôme, appartenant alors à la famille Ghisiliera. Tout près de là, elle se rendit à la chapelle *Santa Maria della Vita*, où avait été déposé le corps d'un Bonaparte, mort à Reggio, en 1672 et canonisé par le pape Pie VII, au commencement du consulat.

De retour à Rome, Madame fit de nouvelles démarches auprès du saint-père, pour obtenir des souverains alliés un allégement au sort cruel du captif de Sainte-Hélène.

Madame Mère à madame Christine.

Rome, 24 octobre 1818.

J'ai reçu plusieurs lettres de vous et de votre mari, auxquelles j'ai répondu. Ce n'est pas ma faute s'il y a des gens indiscrets dans les différents bureaux de poste. Le cardinal en a fait autant et il en dit autant. Cette lettre lui est commune avec moi.

Nous sommes enchantés d'apprendre que vous vivez à la campagne et que vous savez vous occuper. Vous êtes plus heureux que nous, qui n'osons pas encore sortir des portes de Rome, à cause des mêmes brigands qui infestent toujours les environs.

Vous aurez appris que votre belle-mère a donné le jour à une fille extrêmement grande; elle paraît avoir six mois.

Pauline vient d'arriver des eaux de Lucques, mais Louis et son fils sont encore à Florence.

En écrivant à madame la comtesse votre belle-sœur et à monsieur votre beau-frère, rappelez-nous à leur souvenir. Vous ne nous oublierez pas auprès de votre mari.

. . . .

Cette lettre, dictée par Madame, mais écrite sans doute par le cardinal, comme la plupart des lettres de leur correspondance journalière, ne retrace pas assez les sentiments inquiets de la mère, sans cesse préoccupée du sort de son fils. La lettre suivante le prouve plus encore.

Madame répond à la reine Hortense, qui lui exprimait le désir de la revoir :

Rome, 24 octobre.

Ma très chère fille, n'en doutez pas, j'aurais été bien contente de vous embrasser et j'ai même désiré vous écrire, pour vous y engager, mais des réflexions m'en ont empêchée. Veuillez au moins tenir parole pour l'an prochain.

Qu'il plaise à Dieu que le climat de Bavière ne soit pas dangereux, en attendant, à votre santé, et que vous preniez des forces, pour venir dans ce pays-ci achever votre rétablissement, au moins pendant un hiver.

Embrassez pour moi mon cher Louis et assurez-le que sa bonne maman l'aime tendrement. Mille choses affectueuses, de ma part, au prince votre frère. Pauline est de retour des

caux, assez bien portante. Le cardinal vous prie de croire à tout son attachement. Il vous engage à venir à Rome, en automne de 1819, puisqu'il est convaincu que ce climat vous convient préférablement à tout autre.

Agréez, ma très chère fille, les sentiments de mon tendre attachement.

MADAME.

O'Meara, exilé de Sainte-Hélène par le gouvernement anglais, pour avoir montré trop d'attachement à Napoléon, adressait au secrétaire de l'amirauté la déclaration suivante, interprétant, une fois de plus, les angoisses de Madame Mère :

Je pense que la vie de Napoléon Bonaparte est en danger, s'il réside plus longtemps sous un climat tel que celui de Sainte-Hélène, surtout si les périls de ce séjour sont aggravés par la continuité de ces contrariétés et de ces violations auxquelles il a été jusqu'à présent assujetti et dont la nature de sa maladie le rend particulièrement susceptible d'être affecté.

O'MEARA,
Ex-chirurgien de Napoléon.

28 octobre 1818.

Madame Mère au roi Joseph (dans la lettre à M. Dominique Cipriani) (1).

Rome, 31 octobre 1818.

J'ai reçu, dans le temps, votre lettre du 10 juillet de New-York et, ces jours-ci, celle du 31 août de Philadelphie. Je ne répondis pas à la première, attendant la réponse de Julie à la

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

lettre que je lui avais écrite, sur le départ de Zénaïde. Je n'ai reçu cette réponse que ces jours-ci.

Je dois vous faire connaître que votre famille vit dans une retraite absolue et avec toutes les privations possibles, au delà même de ce que vous pourriez vous imaginer. Je tiens ces détails de personnes bien dignes de foi, ainsi que l'assurance que la santé de Julie est vraiment mauvaise. Cependant elle vient de m'écrire, en date du 5 octobre, qu'elle est décidément résolue de partir au printemps, malade ou non, avec ses filles, pour vous rejoindre. Cette résolution, que je ne saurais approuver, puisqu'elle peut lui coûter la vie, me paraît raisonnable de ne pas faire partir Zénaïde, dans la plus mauvaise saison de l'année. Ainsi, vous aurez votre fille dans quelques mois et je doute fort que sa mère résiste aux changements de climats si disparates.

J'ai lieu de croire que Julie a toujours espéré pouvoir entreprendre ce voyage; et elle a cru que Francfort était un endroit plus commode pour s'embarquer que la Méditerranée.

(Madame Mère apprécie sagement ici un projet de mariage pour sa petite-fille Zénaïde, en l'engageant, pour y penser, à attendre encore un ou deux ans.)

... Vous vous trompez, en croyant que je reste à Rome pour l'attachement que je porte à mon frère; mais, à mon âge, avec des indispositions réelles, entreprendrai-je un semblable voyage, sans nécessité et sans utilité pour ma famille? Ajoutez à cela mes craintes et mes espérances et toutes les afflictions qui ne laissent pas de prendre beaucoup d'empire sur mon caractère. Rien ici ne saurait les alléger, et tout contribue à me rendre ce séjour désagréable. Dites bien que vous êtes le plus heureux de la famille.

Las Cases a dû vous écrire qu'une personne lui a payé la somme qu'il espérait que vous lui rembourseriez, et qu'il tenait à la disposition de vous ou de l'empereur, ce que vous lui aviez envoyé. De mon côté, j'ai déjà fourni soixante mille francs. Chacun des frères et sœurs s'est taxé, en outre, à quinze mille francs par an. Je fournirai s'il le faut, pour

cinquante à soixante mille francs par an, et je n'attends que de connaître si cette somme sera nécessaire, pour réduire aussi mes dépenses.

Les adoptifs montrent leur zèle et leur attachement, et je crois, avec beaucoup d'efficacité.

Nous allons faire partir un aumônier, un chirurgien et un maître d'hôtel. Celui-ci doit remplacer le pauvre Cipriani qui est mort, en mars, d'une inflammation du bas-ventre. Tout ce monde partira pour Londres, dès que nous les aurons trouvés convenables.

J'ai écrit aux trois souverains alliés, à Aix-la-Chapelle, pour demander la délivrance de l'empereur. Mes lettres ont été remises. Louis en a fait autant. On écrit de Paris, qu'on parle, dans cette ville, comme d'une chose positive, qu'il a été arrêté à Aix-la-Chapelle, qu'il serait transporté de Sainte-Hélène dans une île de la Méditerranée, probablement à Malte. Mais ce sont les *on-dit* et je n'ose pas le croire. Ce serait un grand bien, parce que le climat où il se trouve est mortel pour lui. J'espère que son sort s'améliorera. On dit que l'opinion est tout à fait prononcée à Londres contre les procédés inhumainement barbares dont le gouvernement use envers lui.

(Madame Mère termine sa lettre, en donnant des nouvelles de chacun des siens et en redisant à son fils aîné : « N'oubliez pas que nous nous aimons tendrement. »)

MADAME.

A la même date que ce tendre souvenir maternel, et dans le même recueil figurent deux autres lettres de Madame, l'une à la reine Julie et l'autre à la reine Catherine. Madame se plaint du silence prolongé de Jérôme et de sa femme, avec ces mots : « Ne différez pas à m'écrire : c'est une grande consolation que vous me procurerez. »

Madame à la reine Julie (1).

Rome, 31 octobre 1818.

Ma très chère fille,

J'ai reçu votre lettre du 5 du courant, et en même temps une lettre de Joseph du 31 août. Je viens de lui écrire la résolution que vous avez prise de partir au printemps, malade ou non, lui disant franchement que je n'approuvais pas cette désespérante résolution; mais j'approuvais fort de différer le voyage de Zénaïde au printemps. Je le répète à vous-même que si vous étiez malade, il faudrait faire partir votre fille et rester vous-même en Europe, avec Charlotte. Il paraît possible que Christine se rendra en Amérique avec son mari; vous pourriez alors la lui confier, et dans le cas contraire, prendre des moyens pour qu'elle fût bien accompagnée. Je ne saurais vous donner d'autre conseil. Zénaïde est assez forte pour supporter un semblable voyage. Cette séparation sans doute doit vous coûter énormément, mais si elle devait se marier, ne faudrait-il pas vous y soumettre?

Dans le cas que vos incommodités ne vous permettent pas de partir au printemps, je vous exhorte à vous en venir avec nous et, dans le cas même où vous ne trouveriez pas des personnes pour accompagner Zénaïde, il vous sera aussi facile de la faire partir d'ici, avec quelqu'un qu'on pourra trouver attaché à la famille. Au reste vous êtes mère et vous n'avez pas besoin de conseils de personne; mais je puis vous offrir, si vous vous rendez à Rome, un étage où vous pourriez rester avec vos enfants et vos gens; et je pense que vous devriez profiter de la saison qui n'est pas encore trop mauvaise pour faire le voyage d'Italie. Vous connaissez le climat de Rome; peut-être vous prendriez des forces pour entreprendre le voyage projeté. D'ailleurs je crois même qu'en vous embarquant à Civita-Vecchia, vous épargneriez de la longueur du voyage. Je n'ai pas besoin de vous dire l'intérêt que j'aurais

(1) *Lettre communiquée par le comte Primoli.*

à vous revoir. Vous connaissez mes sentiments et mon grand attachement pour vous; que vous deviez partir ou rester en Europe, je sens le besoin d'être quelque temps avec vous.

Embrassez pour moi les enfants, ainsi que pour le cardinal qui se porte bien et vous salue tendrement. Louis est de retour de Toscane avec son fils; ils se portent bien. Pauline est aussi de retour, mais elle est malade d'une fièvre nerveuse continue; nous espérons sa prompte guérison.

Addio, cara figlia, voi abbracci e sono la vostra aff^ma Madre.

Madame Mère à la reine Jérôme (sic) pour Catherine (1).

Rome, 13 novembre 1818.

Je reçois votre lettre du 23 octobre et je suis bien plus étonnée des plaintes que vous formez de ne pas recevoir de mes nouvelles, lorsque je suis en droit de vous en dire autant. Il n'est point encore arrivé que des lettres qui me sont directement adressées, sous l'enveloppe du banquier Torlonia, ne me soient point exactement parvenues.

Je n'ai pas manqué d'écrire les lettres ci-jointes à chacun des trois souverains réunis à Aix-la-Chapelle, par le moyen du comte de Las Cases; Louis leur a également écrit et vous auriez dû en faire autant. Probablement on vous aurait répondu et nous aurions su à quoi nous en tenir. Enfin j'ai fait mon devoir et je me confie à la divine Providence. Vous êtes plus à même de connaitre quelque résultat de ma démarche; dans ce cas, faites-le-nous savoir.

Je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez de la santé de Jérôme et de votre petit enfant. Je ressens, de temps en temps, quelques incommodités passagères; mais nous avons été, pendant quatorze jours, dans la crainte de perdre Pauline. Huit jours après son arrivée de Livourne, elle a été attaquée par une fièvre putride, gastrique (fort

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

grave, etc...) mais, depuis quatre jours, la maladie va en déclinant, etc...

Tout le reste de la famille se porte bien. Le cardinal me charge de vous dire mille choses affectueuses, et je vous prie de croire à tous mes sentiments de tendresse.

Après cette lettre à sa digne belle-fille, Madame adresse quelques mots à la reine Caroline, pour la remercier de lui avoir donné des nouvelles d'Achille, dont elle était inquiète et elle ajoute : « Soyez bien convaincue de ma tendresse pour vous, ma très chère fille, et pour mes très chers petits-enfants. »

Dès le mois de décembre, et d'après les instances de Madame, son chambellan, le chevalier Colonna découvrait, dans ses relations, un jeune médecin d'Italie, d'origine corse, trouvé digne de remplacer, à Sainte-Hélène, le docteur O'Meara. C'était le docteur Francesco Antommarchi, de l'université de Pise, attaché, comme prosecteur d'anatomie, à l'hôpital Sainte-Marie de Florence, où il était occupé de la publication des *Œuvres anatomiques* de Mascagni sur les *Vaisseaux lymphatiques*.

Le cardinal Fesch lui écrivit le 19 décembre, en le priant, au nom de Madame Mère et au sien, d'accepter la mission de se rendre auprès de l'empereur malade, pour lui donner ses soins (1). Antommarchi n'hésita pas à accepter la responsabilité de cette grave mission : Il suspendit ses recherches d'anatomie et

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

s'occupa des préparatifs de son départ pour Sainte-Hélène.

Vers la fin de cette année 1818, Napoléon, tombé malade, privé de toute distraction, ne pouvant plus monter à cheval, passait une grande partie de son temps à lire ou à écouter la lecture, qu'il analysait après dans la conversation. Ses opinions religieuses, par exemple, recueillies avec soin, méritent d'être citées, parce qu'aux derniers temps de sa vie, elles honorent sa mémoire et celle de sa mère. Elles sont bien résumées par Thiers, d'après les causeries ou les dictées du captif de Sainte-Hélène (1). En voici la dernière citation :

« ... Toute religion qui n'est pas barbare, disait-il, a droit à nos respects, et nous, chrétiens, nous avons l'avantage d'en avoir une qui est puisée aux sources de la morale la plus pure. S'il faut les respecter toutes, nous avons bien plus de raison de respecter la nôtre et chacun d'ailleurs doit vivre et mourir dans celle où sa mère lui a enseigné à adorer Dieu. La religion est une partie de la destinée ; elle forme avec le sol, les lois, les mœurs, ce tout sacré qu'on appelle la patrie et qu'il ne faut jamais déserter... »

Madame, à Rome, s'était fait lire ces précieux entretiens de Napoléon en exil, et elle en était profondément édifiée.

(1) *Histoire du consulat et de l'empire*, t. XX, p. 672.

1819.

Le fidèle Marchand, bien connu de Madame Mère, écrit sous la dictée de l'empereur, un *Précis des Guerres de César*. — L'état du malade s'aggrave et Madame doit renoncer au voyage de Sainte-Hélène. — Le docteur Autommarchi, désigné à la place d'O'Meara, se rend auprès de Napoléon. — Lettre de Madame à la comtesse Bertrand. — L'empereur d'Autriche a Rome. — Madame fait appel à chacun des siens pour l'aider à secourir son infortuné fils. — Les intentions de Madame, suspectées à tort, par la police de Rome et par celle de Sainte-Hélène. — Visite d'O'Meara à Madame. — Lettres de Madame : — à la reine Julie ; — à la princesse Élisa. — Légende du tremblement de terre de Sainte-Hélène. — Madame à la princesse Zénaïde. — Arrivée des deux missionnaires et ensuite du docteur Antommarchi. — Première visite du médecin au malade. — Les entretiens de l'exilé ramenés par lui vers sa mère. — Antommarchi déjà suspecté de dévouement, comme l'avait été O'Meara.

L'année 1819 commençait, pour le captif de Sainte-Hélène, sous les favorables auspices du travail et dans des conditions de santé, meilleures en apparence que les années précédentes. Napoléon avait trouvé dans son fidèle serviteur, Marchand, bien connu et apprécié de Madame Mère, un excellent interprète et copiste de son écriture difficile à lire. Il avait fait de lui son secrétaire le plus habile et le plus discret. Ce

fut à Marchand qu'il dicta un livre devenu rare sur les *Guerres de César* (1). Cet ouvrage ne fut publié qu'en 1836 et le premier exemplaire adressé à Madame Mère, qui cessait de vivre, au commencement de la même année, lui fut inconnu. A ce livre sur les *Guerres de César* sont joints des *Fragments divers*, dictés aussi par l'empereur à Marchand. On y trouve, par exemple, une *Note sur le suicide*, ne pouvant rappeler ni les défaillances de Napoléon vers cette fatale extrémité, dans les temps trop malheureux, ni la fortifiante intervention de sa mère pour le rattacher à la vie, jusque dans les dernières épreuves de son exil.

L'amélioration d'un tel état devait rester passagère, et la maladie du foie se compliquer de jour en jour, malgré les soins d'O'Meara. Le médecin désintéressé ayant su mériter la confiance de l'auguste malade, lui avait été enlevé, sans merci ni pitié, comme coupable de trop de dévouement! Dès que la nouvelle en fût parvenue à Rome, Madame, fort affligée, se préoccupa, sans retard, de faire remplacer le médecin disgracié.

Elle avait assez souffert déjà, de n'être pas autorisée, malgré toutes ses instances, à entreprendre le voyage de Sainte-Hélène, pour assurer du moins à son fils l'assistance d'une garde-malade. Il avait

(1) *Précis des guerres de César par Napoléon, écrit à l'île Sainte-Hélène, sous la dictée de l'empereur*, 1 vol. in 8°, 1836, avec préface de 1835, par Marchand.

refusé lui-même cette assistance maternelle, comme il avait refusé celle de ses frères et sœurs ; il ne voulait pas, dans la prévision de sa fin prochaine, exposer les siens à y assister.

Sa mère avait dû se résigner, mais ne pouvant se résoudre à le laisser sans secours, elle faisait demander un médecin digne de remplacer O'Meara, et prêt à partir pour Sainte-Hélène.

Les relations du cardinal réussirent à trouver ce remplaçant désiré, c'est-à-dire le docteur Antommarchi, s'empressant de venir à Rome se mettre à la disposition de Madame et de son frère. Il était attendu comme le Messie et fut accueilli avec l'empressement d'une vive anxiété. Mais son origine corse le fit suspecter, tout d'abord, de trahison par la police, avant de s'embarquer pour Sainte-Hélène. Il risquait de subir le sort d'O'Meara, s'il n'eût été admis d'une façon formelle par lord Bathurst, représentant de l'autorité anglaise à Florence.

L'envoi d'un nouveau médecin au captif de Sainte-Hélène ne suffisait pas. Napoléon, privé des secours de la religion, avait fait demander à sa mère l'assistance d'un aumônier, que le cardinal s'empressa de choisir parmi les membres du clergé de la Corse.

Ce fut d'abord l'abbé Buonavita, respectable ecclésiastique auquel le pape avait conféré le titre d'évêque apostolique, en récompense de ses longs services de missionnaire. Ses fonctions devaient être celles d'aumônier, à Sainte-Hélène, après avoir été aumônier

de Madame Mère, à l'île d'Elbe. Eu égard, néanmoins, à l'âge du révérend, il obtint pour assesseur ou sous-aumônier, le jeune abbé Vignali, annonçant beaucoup d'intelligence, de dévouement et d'admiration pour l'empereur. Le choix fait par le cardinal et agréé par sa sœur l'engageait à écrire, le jour même, à l'abbé Vignali (1) :

Rome, 19 janvier 1819.

... J'accepte les offres que vous avez faites à Madame Mère et à moi de vous rendre à Sainte-Hélène, pour le service de l'empereur Napoléon. Vous eûtes la générosité de vous offrir, dans votre zèle patriotique, pour un emploi quelconque auprès de lui ; mais je n'ai envisagé que votre caractère de prêtre, dans la mission que je vous donne, et, à cet effet, je vous destine pour aumônier en second de l'empereur.

... L'abbé Vignali avait non seulement une profonde instruction religieuse, mais aussi des connaissances étendues en médecine, que le cardinal l'engageait à laisser de côté, au nom de Madame et au sien. Le cardinal eut raison. On adjoignit à ces trois personnes un valet de chambre, fourni par Madame et un cuisinier par Pauline. Ce double choix offrait de bonnes garanties.

La consultation écrite par O'Meara et transmise à Madame Mère, fut communiquée par elle et par le cardinal aux médecins réunis à Rome, le 18 février. Ils examinèrent cette consultation et l'approuvèrent

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

de tous points. Mais pendant ce temps, un autre médecin de l'escadre anglaise de Sainte-Hélène, le docteur John Stokoe avait été chargé de la suppléance d'O'Meara disgracié, jusqu'à l'arrivée prochaine de son successeur. Ce médecin provisoire avait inspiré de la confiance à l'illustre malade et s'était efforcé de la mériter, par un vrai dévouement. C'était trop pour la surveillance ombrageuse du gouverneur et ce nouveau médecin fut aussi écarté, au risque de laisser la fatale maladie de foie s'aggraver de plus en plus et entraîner la mort sans secours.

A la même date du 18 février, M. de Blacas écrit, de Rome, au marquis Dessolle une lettre de renseignements favorables sur le R. P. Buonavita, placé, auparavant, dans la maison de Madame Bonaparte mère. Madame écrivait à la comtesse Bertrand (1) :

Rome, le 24 février 1819.

Je ne veux pas manquer de profiter du départ de la petite caravane, pour vous donner de mes nouvelles et pour vous prier de m'écrire de temps en temps. Vous devez vous imaginer toutes les afflictions et les peines que j'endure, depuis si longtemps et vous devez penser quel bonheur m'apporteraient quelques mots de votre part.

J'ai remis à ces messieurs un petit collier fait à Rome. Je vous prie de l'agréer comme une preuve de mon souvenir et de mon attachement.

MADAME.

Le successeur du fidèle O'Meara était prêt à se

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

rendre à Sainte-Hélène, avec les deux abbés choisis par l'entremise du cardinal et agréés par sa sœur. Ils n'avaient plus qu'à prendre congé, pour entreprendre leur mission. Mais, préoccupé des moindres détails de ce départ, le cardinal retint encore les voyageurs à Rome et ne les laissa partir que le 25 février, après leur avoir offert un grand dîner. Madame y assista, avec Pauline et Louis, qui se trouvaient auprès d'elle. Chacun enfin souhaita au docteur et aux deux abbés une heureuse navigation, des côtes d'Angleterre à l'île de Sainte-Hélène.

Ici se place un fait relatant une visite de l'empereur d'Autriche à Rome. Cette visite a été diversement racontée, et, quoi qu'il en fût, chaque version démontre la sévérité du caractère de Madame et le tact de son esprit. D'après l'une des deux versions, l'empereur François se trouvait, en mars 1819, dans les États-Romains, accompagné par l'ex-impératrice Marie-Louise. On approchait de Rome et un chambellan fit voir que Madame, ayant là sa résidence, il serait opportun de pressentir ses intentions, pour savoir si elle voudrait bien recevoir sa belle-fille. L'ambassadeur, chargé de cette mission délicate, se rendit auprès de Madame Mère et lui soumit le motif de sa démarche. « Ce que vous m'apprenez là, monsieur l'ambassadeur, lui dit Madame d'un ton sévère, a lieu de me surprendre, en vérité. Vous faites injure à ma belle-fille, en supposant qu'elle court les grands chemins, au lieu d'être auprès de

son mari martyr à Sainte-Hélène. La femme dont vous me parlez ne saurait être ma belle-fille ; c'est sans doute quelque intrigante qui se pare de mon nom ; et je ne reçois point les intrigantes. » Marie-Louise, très mortifiée, assure-t-on, dut retourner sur ses pas, sans avoir visité Rome. — D'après l'autre version, l'empereur d'Autriche voulut faire prévenir de son arrivée la reine d'Étrurie, sa parente, habitant un hôtel voisin du palais Rinuccini, où résidait Madame Mère. L'aide de camp chargé de ce soin, fut mal informé sans doute et se fit annoncer chez Madame, en lui disant à haute voix : « Sa Majesté l'empereur d'Autriche, mon maître... » A ces mots, Madame se leva fièrement et interrompit l'officier, en ces termes : « Allez dire, monsieur, à l'empereur d'Autriche votre maître, qu'il n'y a rien de commun entre lui et la mère de l'empereur Napoléon. »

Madame se rappelait que l'empereur François avait consenti à signer un acte déclarant que l'archiduchesse (sans la nommer) avait eu un enfant mâle, auquel étaient assignés un rang, des armes et un nom de famille. « — En vérité, se serait écriée Madame, après avoir jugé cet acte, nous voilà trop vengés de la maison d'Autriche! Jamais je ne me serais imaginé qu'en donnant Marie-Louise à mon fils, on avait cru en faire, non son épouse, mais sa maîtresse.... »

« Quoi qu'on fasse, disait encore Madame Mère, dans une autre occasion, mon petit-fils ne portera

jamais un plus beau nom que le nom de son père. Le titre de duc de Reichstadt est sourd; celui de Napoléon Bonaparte retentira toujours au bout du monde et les échos de la France ne manqueront pas de le répéter. » Voilà pourquoi Madame s'était offensée d'une démarche qui lui paraissait un manque d'égard envers elle.

Préoccupée sans cesse de la douloureuse situation du grand exilé, sa mère jugeait encore la démarche de l'empereur d'Autriche comme un oubli absolu de la supplique adressée par elle aux souverains alliés qui ne lui avaient pas même répondu. Elle en était réduite à demander à ses enfants, ce que chacun d'eux pourrait faire, pour l'aider à fournir la plus large part d'une assistance si légitime et si nécessaire. Elle faisait appel ou allusion, dans chacune de ses lettres, à cette nécessité urgente, comme à ce devoir sacré, de la part de sa famille.

Entourée, à Rome, d'une considération générale, depuis les hauts personnages de la cour pontificale jusqu'aux humbles habitants de la ville, Madame n'était pas aussi bien jugée par la police française et par la chancellerie autrichienne. Elle était suspectée de soudoyer des agents pour enlever Napoléon de Sainte-Hélène et le transporter ailleurs, en le rappelant à la vie et à la liberté. On supposait sa mère encore assez riche, malgré les sommes considérables qu'elle avait partagées avec ses enfants, ou distribuées aux pauvres. La rente de son avoir

s'évaluait, sans certitude, à quatre-vingt mille livres.

Voici, à ce sujet, le sens inexact d'une relation aulique (1) : « Madame Letizia vivait avec de telles ressources et le cardinal Fesch trouvait les siennes dans sa galerie... etc. Si, ensuite, d'après les ordres de Consalvi (le cardinal), il s'agissait d'argent comptant, il fallait recourir, soit au duc de Torlonia, soit à Madame elle-même. Cent mille francs furent prêtés, par elle, à l'occasion des meubles de l'appartement qui servit à notre souverain (en 1819) et furent ensuite restitués. » Ce qu'il y a de vrai, au lieu de telles allégations, c'est que Madame Mère, après la chute de l'empire, prêta un demi-million de francs au pape, en voulant lui offrir, par ce prêt, un témoignage de sa gratitude personnelle. Ce n'était donc nullement pour contribuer aux frais de la réception faite par le saint-père à l'empereur d'Autriche.

Le gouvernement de la restauration, représenté à Rome par M. de Blacas, suspectait Madame en personne (alors septuagénaire), de tramer, de servir ou de favoriser des complots, avec l'argent amassé par elle, disait-on, pour faire évader Napoléon de Sainte-Hélène. Le retour triomphant de l'île d'Elbe semblait avoir préparé peut-être celui-là ? Ce serait à ne pas croire, si les recherches de la police, ses suspicions et dénonciations ne s'étaient multipliées, pour en fournir de prétendues preuves. Inutile

(1) *Communication de M. Silvagni*, en novembre 1882. — Voir l'Appendice.

d'ajouter que ces preuves faisaient toujours défaut.

En voici un exemple, entre bien d'autres, de source officielle (1) : « Rapport secret du préfet de la Corse, en date du 29 mai 1819, au ministre de l'intérieur, sur le sieur Louis-Constantin *Couraud* d'Ajaccio, ancien receveur des droits réunis, chargé autrefois des affaires de Madame Bonaparte mère, demandant des passeports pour retourner en Corse. L'enquête déclare que cet homme avait été suspecté sans raison. » Les faits du même genre se reproduisaient assez souvent, comme la preuve pourrait en être fournie par les *archives de l'État.*

La police de l'Angleterre, après avoir, de parti pris, suspecté O'Meara de trop de dévouement au prisonnier d'Hudson Lowe, suspecta d'avance ou par anticipation le docteur Antommarchi du même dévouement. Arrivé à Londres, avec les deux prêtres, ses compatriotes, pour faire ensemble le voyage de Sainte-Hélène, Antommarchi leur laissa prendre de l'avance, parce qu'il n'avait pas été assez protégé en Italie, par la déclaration de lord Bathurst. Le gouvernement anglais persistait à voir dans ce jeune médecin, d'origine corse, un émissaire trop dévoué à la famille Bonaparte et personnellement à Madame Mère, encore suspectée par ses ennemis de comploter l'évasion du prisonnier de Sainte-Hélène. N'était-ce pas invraisemblable ?

(1) *Archives nationales.*

La suppléance d'O'Meara par le docteur Stokoe avait été passagère et Napoléon déjà plus malade, presque abandonné, avait dû faire appeler un autre médecin de l'escadre anglaise, le docteur Arnott. C'est à lui que l'illustre captif exprima sa dernière protestation contre Hudson Lowe et sa demande instante, de la transmettre au gouvernement Britannique. Napoléon justifiait lui-même la supplique adressée par sa mère aux souverains alliés.

Cette protestation représentait le suprême codicille de son mémorable testament, faisant encore un appel à la postérité contre les humiliations et les tortures sans nom et sans nombre, que lui infligeait le gouverneur de Sainte-Hélène, geôlier de sa prison. Pendant ce temps Madame Mère épuisait tous ses efforts et toutes ses ressources, pour soulager les tortures d'un pareil martyre, dont la mort deviendrait la seule délivrance.

En attendant que cette délivrance put survenir, avant la mort, par un changement d'exil qu'elle souhaitait en vain, la mère si malheureuse n'osait invoquer un miracle impossible. Elle reçut, dans une telle situation, la visite du docteur O'Meara, se plaignant, lui, d'avoir été exilé de Sainte-Hélène par une séparation forcée du captif, certain de son dévouement. Une note de son ouvrage (1) cite la vive impression qu'il ressentit de cette visite.

(1) *Napoléon en exil,* édition française de Londres. 1823, t. II, p. 97.

« Madame Mère, lorsque j'eus l'honneur de la voir à Rome, en 1819, conservait encore les restes d'une belle femme. Ses manières étaient nobles et imposantes, son maintien tel qu'on doit l'attendre d'une reine ou de la mère de Napoléon. Dieu et son fils étaient les seuls objets de ses pensées. Elle ne voyait que très peu de société et je crois qu'il n'y avait d'Anglais que le duc d'Hamilton et moi qui eussions été admis à sa table. Sa maison, quoique demeure privée et sans faste, avait de la somptuosité. »

A cette période se rapporte une lettre de Madame à la reine Julie (1) :

Rome, 12 juin 1819.

Après bien des réflexions, je me décide à vous prier de différer, encore pour quelques mois, votre départ pour l'Amérique. Mon âge ne me permettant pas d'entreprendre aucun voyage, je souhaite ardemment d'avoir la consolation de vous embrasser encore une fois. Vous savez d'ailleurs qu'il est nécessaire que je vous communique verbalement des affaires de famille, desquelles je ne puis pas vous entretenir par lettre ; ce qui exige que vous vous approchiez de moi.

Je désire donc que vous vous rendiez en Italie, avec mes petites-filles, d'où vous partiriez pour Philadelphie. Cependant vous pouvez laisser passer les chaleurs, avant de vous mettre en voyage.

Votre affectionnée

MADAME.

Le général Bertrand préoccupé des inquiétudes légitimes de Madame Mère sur l'état de l'empereur,

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

adresse, de Longwood, le 25 juin 1819, à lord Liverpool, une lettre instante, lui annonçant l'état si grave du prisonnier de Sainte-Hélène. Il lui démontre surtout que le seul remède possible et nécessaire serait un changement complet de climat et de régime.

Le 9 juillet enfin, le docteur Antommarchi partait de l'Angleterre, en s'embarquant à Gravesend, pour Sainte-Hélène.

Madame Mère écrit, vers la même date, à sa fille la princesse Élisa (1) :

Rome...

Votre lettre du 19 juin m'a fait bien du plaisir, parce qu'elle m'apprend l'état de votre santé et celui de votre famille et parce qu'elle me donne des nouvelles de la reine Catherine. Dites-lui, de ma part, qu'elle m'a oubliée, depuis plusieurs mois. Elle a bien tort, puisque je l'aime tendrement.

Ma lettre vous trouvera, sans doute, à Baden. Embrassez tous ceux de ma famille qui s'y trouveront. Christine me donnera des nouvelles de tout le monde et j'espère qu'elles me seront d'une grande consolation. Quand est-ce que je pourrai vous embrasser et vous revoir tous réunis? Ma confiance en Dieu me le promet et je n'en doute pas.

Ma santé se soutient. Nous avons eu de très grandes chaleurs et ensuite des tempêtes et des orages.

Lucien est à Viterbe, avec toute sa famille, pour être à même de mieux surveiller sa terre de Canino. Le cardinal se porte bien et nous aime tous tendrement. Il ne cesse pas de croire que nous aurons le bonheur de revoir celui qui est l'objet de tous nos vœux.

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

Adieu, ma très chère fille, mille choses aimables au prince; embrassez votre enfant et soyez convaincue de mon tendre attachement...

Le cardinal écrit, au nom de Madame, au comte de Las Cases (1), le 31 juillet, pour lui donner des nouvelles de la princesse Pauline, malade à Lucques et se proposant de revenir, vers la fin de septembre, auprès de sa mère.

La longue traversée des côtes d'Angleterre à l'île Sainte-Hélène sur l'océan Atlantique, nous entraîne à une digression légendaire, digne de vérité. Elle avait excité l'attention de Madame. Le récit en est dû à un célèbre navigateur, le capitaine Freycinet, dans son *Voyage autour du monde*. Il raconte que se trouvant, au mois d'août 1819, aux îles Sandwich, dans une visite au chef de l'une de ces îles, il fut questionné par lui, en anglais, sur la route qu'il avait suivie. Le principal motif de cette demande était de savoir des nouvelles de Napoléon Bonaparte et si véritablement, comme on l'affirmait, l'île Sainte-Hélène avait été engloutie tout entière, avec lui et tous ses habitants, par un tremblement de terre. « J'ignore, ajoute Freycinet, quel est l'auteur de ce conte; mais il était si bien accrédité aux Sandwich, qu'il me fallut répondre, plusieurs fois, à la même question. » La fausse nouvelle de cette submersion totale de l'île Sainte-Hélène dans l'Océan fut donc

(1) *Registre de la correspondance du cardinal.*

transmise à Madame Mère qui eût préféré croire à sa réalité grandiose, plutôt que de déplorer le supplice trop vrai de son fils, condamné à un mal incurable.

Madame écrit à la princesse Zénaïde (1) :

Rome, 18 septembre 1819.

Ma chère petite-fille,

J'ai reçu fort à propos votre bonne lettre du 23 août, car j'étais bien inquiète et bien triste, ayant appris, la veille, par la voie des journaux la maladie de votre maman. Puisque, grâce à Dieu, le danger s'est éloigné, espérons qu'à l'inquiétude va succéder le bonheur de la voir bientôt parfaitement rétablie ; mais continuez à m'écrire, tous les courriers, jusqu'à ce qu'elle soit en état de le faire elle-même et ne me laissez rien ignorer.

C'est un vif intérêt ajouté à celui que j'attache déjà à vos lettres que de me parler de votre tante Désirée et de Charlotte. Remerciez tendrement pour moi celle-ci de son bon souvenir, et recevez, ainsi que votre sœur, ma chère petite-fille, mes plus affectueux embrassements.

Vostra aff^ma cuore,

Mama.

Le 13 septembre, arrivaient à l'île de Sainte-Hélène, les deux missionnaires désignés, dès le mois de janvier, avec des lettres du cardinal et des instructions de Madame Mère. Le premier aumônier, ou le révérend Buonavita, était plus vieux que son âge et assez infirme, par un long séjour au Mexique ; mais il se croyait plus apte que son jeune compagnon à s'acclimater à l'insalubrité notoire de la colonie

(1) *Lettre communiquée par le comte Primoli.*

anglaise. Le second aumônier, l'abbé Vignali, très valide, au contraire, n'avait qu'un seul désir, employer tous ses efforts à se rendre utile à l'illustre captif, après avoir recueilli auprès de sa vénérée mère et auprès de Son Éminence les instructions nécessaires à sa ligne de conduite.

C'était pour l'un et l'autre ecclésiastique la plus grande réserve dans l'intervention de leur ministère, auprès de l'empereur, afin de mériter sa confiance, par un esprit discret et tolérant, plus que par des dispositions contraires. Ils savaient combien Napoléon enfant était docile aux enseignements religieux de sa mère et combien il aimait à se rappeler l'heure de sa prière, auprès d'elle, dans la maison natale d'Ajaccio, et le jour de sa première communion à Brienne. Ils savaient de plus que Napoléon empereur avait rétabli en France la religion persécutée, relevé les autels abattus, promulgué le Concordat et institué de grandes œuvres de bienfaisance, dont il avait confié la haute direction à sa mère.

L'accueil le plus bienveillant fut fait aux deux aumôniers par Napoléon, qui, tout de suite, leur demanda des nouvelles de Madame, en leur disant (1) : « Elle m'a toujours aimé ; elle a été, toute sa vie, une excellente femme, une mère sans égale ; elle a un courage, une force d'âme au-dessus de l'humanité. »

Parti de l'Angleterre et embarqué, le 9 juillet, à

(1) *Conversations religieuses de Napoléon*, par le chevalier de Beauterne. Paris, 1841, 1 vol. in-8°.

Gravesend, le docteur Antommarchi parvenait, le 21 septembre, à Sainte-Hélène et était reçu le lendemain, au nom de Madame Mère, par l'impérial exilé.

Le docteur raconte d'abord, dans ses *Mémoires* (1), les péripéties de son pénible voyage, en rappelant, dès les premiers mots, le souvenir de Madame à la pensée inquiète de son fils. Après diverses questions, l'auguste malade dit au jeune médecin : « Ni ma mère, ni le cardinal ne m'ont donné avis de votre départ. » Il soupçonnait l'espionnage auprès d'eux, comme auprès de lui-même. Il regrettait aussi que son oncle lui eût envoyé pour aumônier un vieillard aussi maladif que l'abbé Buonavita, malgré la confiance de Madame en lui, lorsqu'elle l'avait eu pour aumônier à l'île d'Elbe...

« Allons! ajoute Napoléon, maintenant, parlez-moi avec franchise, donnez-moi des nouvelles des miens. Commencez par Madame Mère, *la signora Letizia.* — R. Le malheur n'a pu l'abattre. Elle supporte l'adversité avec courage ; elle est pleine de résignation et de dignité. — D. Reçoit-elle, va-t-elle dans le monde? Quel est son genre de vie? — R. Tout à fait retiré. Elle n'a qu'une société peu nombreuse, n'admet que quelques personnes de confiance. Ceux de ses enfants qui sont à Rome sont empressés autour d'elle; mais ses vœux, ses pensées sont tous pour Sainte-Hélène. Elle n'attend qu'un mot pour

(1) *Mémoires du docteur F. Antommarchi*, 1825, 2 vol.

braver la mer et vous serrer dans ses bras. — D. Elle a été, toute sa vie, une excellente femme, une mère sans égale; elle m'a toujours aimé. Vous l'avez laissée bien affligée, n'est-il pas vrai? — R. Elle retenait d'abord avec peine son émotion; mais elle a montré un courage, une force d'âme au-dessus de l'humanité. — D. Je suis sûr qu'elle n'eût pas craint les fatigues que vous avez essuyées. Va-t-elle en société? — R. Quelquefois chez ses fils ou chez Son Éminence. — D. Le cardinal la voit-il souvent? — R. Plusieurs fois par jour. — D. Ses fils? — R. Presque tous les jours. — D. Pauline? — R. Moins fréquemment; ses indispositions la retiennent... — D. Que vous a dit ma mère? — R. Qu'elle, ses enfants, sa fortune étaient à votre disposition; qu'au moindre signe, elle se dépouillerait de tout, dût-elle endurer la plus profonde misère... — D. La signora Letizia est-elle toujours aussi fraîche? — R. Elle est toujours très bien... — D. Louis et Lucien se voient-ils? — R. Ils se rencontrent fréquemment chez Madame Mère... — D. Madame Letizia vous a-t-elle remis beaucoup d'argent? — R. Deux cents napoléons et une traite de douze mille francs sur mon banquier à Londres. — D. C'est, je crois, la plus riche de la famille, etc. »

Napoléon continuant sa première et longue conversation avec son nouveau médecin, lui dit : « En passant à Parme, avez-vous vu Marie-Louise? — R. Elle était partie et nous avions l'ordre de ne

pas faire connaître notre mission. — D. Savez-vous si elle est en relation avec ma mère ou quelque personne de ma famille? — R. Madame Mère lui a écrit deux fois, sans recevoir de réponse. — D. C'est qu'il ne lui est pas permis d'en faire, etc... » La conversation se prolonge longtemps encore...

La maladie chronique exigea un examen attentif, complet, démontrant, le 23, l'exactitude du diagnostic d'O'Meara, et, par malheur, le pronostic trop exact du malade sur cette hépatite chronique, due à l'insalubrité du climat et aggravée par les souffrances du physique et du moral.

Trois jours s'étaient écoulés. L'empereur se trouvant un peu mieux, depuis les premiers soins de son nouveau docteur, lui recommande de faire ouvrir, sous ses yeux, une caisse de livres arrivant de France. Mais le choix n'en a pas été fait, selon son attente. Napoléon s'en montre vivement blessé, en questionnant encore Antommarchi, à diverses reprises : « Que n'avez-vous, lui dit-il, consacré à cet objet, quelque vingtaine de mille francs? ma mère les eût payés. Vous m'auriez apporté des livres, vous auriez fait ma consolation... » Et cette consolation, il aurait voulu la devoir à sa mère!

Peu de jours après, le 4 octobre, l'empereur, suivant le conseil d'Antommarchi, et accompagné par lui, se décide à faire une promenade au jardin de son exil, puis s'asseyant sous l'ombrage d'un arbre : « Ah! docteur, lui dit-il, avec tristesse, où est le

beau ciel de la Corse ? » Puis, sa pensée semble s'arrêter ou se reporte sans doute, vers sa mère, dont l'image était liée pour lui à celle de son pays natal. « Le sort, ajoute-t-il, n'a pas permis que je revisse ces lieux, où me reportent tous les souvenirs de mon enfance ! Je voulais, je pouvais m'en réserver la souveraineté ; une intrigue, un mouvement d'humeur changea mon choix ; je préférai l'île d'Elbe... » et Napoléon développe sa pensée qui était aussi celle de sa mère.

Suit une touchante improvisation du grand exilé sur l'amour de la patrie. Le jeune médecin en est ému jusqu'aux larmes ; et Napoléon s'arrête, en lui disant : « Docteur, la patrie ! la patrie ! si Sainte-Hélène était la France, je me plairais sur cet affreux rocher. » Qui sait si, dans le même temps, à la même heure, la même pensée, aussi, ne hantait pas le cœur de la pauvre signora captive à Rome !

Antommarchi nous apprend qu'à la date du 6 octobre, son auguste malade, rentrant fatigué, de sa promenade, prit un volume de Racine et lut une scène de *Mithridate*, avec le talent d'un tragédien, mais « se lassa bientôt, jeta le livre, se renversa dans son fauteuil, en murmurant le nom de sa mère et tomba dans une sorte d'affaissement ». Ainsi, ce nom-là lui revenait sans cesse à la pensée, dans cette solitude absolue de l'exil !

Poursuivant son journal, Antommarchi ajoute : « L'empereur se trouve mieux. Il était sur son texte ordinaire. Il me parlait des montagnes de la Corse,

des instants de bonheur qu'il y avait passés. Il en vint à Paoli : « C'était un bien grand homme que Paoli ; il m'aimait, je l'aimais, il nous chérissait tous, etc., etc... » Napoléon, en parlant ainsi, faisait allusion à son père Charles Bonaparte, qui avait été si dévoué à l'illustre chef de la Corse, il citait aussi la signora Letizia, qui avait eu tant à souffrir de Paoli, après la guerre de l'Indépendance !

A la suite de ses premiers entretiens avec l'empereur, dont la pensée se reportait encore vers sa mère, Antommarchi relate dans son journal, les divers sujets de conversation de l'exilé. Les citations historiques sur Madame se rattachent donc pour nous, aux époques ou aux événements qui ont suggéré à l'empereur ces citations. C'est ainsi que Napoléon, en parlant avec émotion de sa mère à Antommarchi, s'écriait douloureusement : « Ah ! docteur, quelle femme ! où trouver son égale ? »

Les nouvelles de Sainte-Hélène semblaient être meilleures. Antommarchi (1) accompagnait son illustre malade : « Je le suivis, dit-il, nous descendîmes au jardin, il ne fut plus question que de la Corse, de ses premières années, de ses proches et encore de sa mère. « Sa naissance à lui avait été brusque, inopinée, comme l'élévation, les malheurs qui avaient signalé sa vie. »

Napoléon raconte ici, d'après le récit maternel,

(1) *Mémoires du docteur Antommarchi*, 1825, t. Ier.

comment et dans quelles circonstances il est venu au monde. Antommarchi ajoute : « En revenant sur les derniers mois qui avaient précédé sa naissance, il admirait le courage, la force d'âme qu'avait alors déployés sa mère. « Les pertes, les privations, les fatigues, elle supportait tout, bravait tout, c'était, dit-il encore, une tête d'homme sur un corps de femme, etc... » Napoléon, à Sainte-Hélène, a, plus d'une fois, formulé la même pensée, à peu près dans les mêmes termes.

Dans le courant de décembre, Antommarchi, dont le mérite et les conseils paraissaient fort appréciés par l'illustre fils de Madame Bonaparte, devint, à son tour, suspect au gouverneur et soumis à un odieux système de persécution, tel que l'avait subi O'Meara. Le pauvre docteur dut protester humblement de sa soumission à la consigne de ce geôlier, en essayant de lui démontrer combien sont inutiles ou nuisibles les mesures de suspicion multipliées autour et auprès de son prisonnier. Les progrès de la maladie suspendirent, pour quelque temps, les conversations intimes du malade avec son médecin. Il se contenta, aux heures de calme, de lui dicter divers récits de ses campagnes d'Italie, sans s'émouvoir ni s'attrister davantage, au souvenir des siens et à l'attendrissement que lui causait toujours la pensée de sa mère.

1820.

Année sans espoir de Rome à Sainte-Hélène. — Lettres de Madame : à la reine Julie ; — au roi Joseph ; — au même. — Un serviteur de Madame suspecté à tort par la police. — Citation à ce sujet. — Inquiétude maternelle. — Déclaration d'Antommarchi. — Suite de ses *Mémoires*. — Amélioration apparente dans l'état du malade. — Mort de la princesse Élisa. — Maladie de la princesse Pauline. — Lettre du cardinal, pour Madame, à la malade. — Lettre de Madame à la princesse N. Bacciochi. — Nouvelles de Napoléon. — Trois lettres du cardinal au prince de Canino. — Lettre de Madame à son fils le roi Jérôme. — Offre de quelques marins français d'enlever Napoléon. — Amélioration passagère dans son état. — Lettres de Madame : à sa belle-fille Julie ; — à sa belle-fille Catherine ; — au prince Charles-Louis Bonaparte.

L'année 1820 tout entière allait aggraver les souffrances du martyr de Sainte-Hélène et les inquiétudes de sa mère enfermée à Rome. Ils ne pouvaient échanger, ni les souvenirs de leur attachement, ni les regrets de leur séparation. Les seules lettres reçues, devaient être ouvertes d'avance et rester muettes sur la situation du prisonnier ; sinon elles étaient rigoureusement interceptées.

La lettre suivante de madame en est le plus triste témoignage : Elle s'adresse à sa belle-fille, la comtesse

de Survilliers (l'ex-reine Julie) ; elle lui donne et lui demande des nouvelles de chacun des siens, sans la moindre allusion au plus malheureux de tous. Il est condamné, par un jugement inique, à une détention mortelle, et à la maladie incurable d'une contrée insalubre. Il n'a plus rien à espérer des secours ou des dévouements de la science, puisque les soins de la famille lui sont interdits, jusqu'au dernier jour de son existence. Son nom enfin ne peut plus être écrit dans les lettres de sa mère, qui le garde, en silence au fond de son cœur et de sa pensée, pour obtenir le laissez-passer de ses autres souvenirs sur les sujets les plus indifférents. Elle en était réduite à une telle extrémité !

Suit la lettre de madame à la reine Julie (1):

Rome, 2 janvier 1820.

Ma chère fille,

J'étais on ne peut plus inquiète de vous et j'ai éprouvé la joie la plus vive d'apprendre, par votre lettre de bonne année, que votre faible santé continue à se fortifier.

Je vous remercie bien tendrement des vœux que vous formez pour moi. Il n'y a personne dont je reçoive les souhaits avec plus de plaisir que les vôtres, parce que je sais les sentiments de tendre affection dont votre cœur, qui m'est bien connu, est rempli pour moi ; et je ne cesse, de mon côté, de prier, tous les jours, le ciel pour votre santé et pour votre conservation.

Les nouvelles que vous me donnez de Joseph sont les seules qui me soient parvenues, depuis plusieurs mois. Tenez-moi

(1) *Communiquée par le comte Primoli*, petit-fils, etc.

au courant de toutes celles que vous recevrez, car c'est une véritable peine pour moi que d'en être privée. Il n'y a personne dont Lucien, Louis, Pauline et le cardinal se souviennent avec plus de plaisir que de vous. Tous se portent bien et vous embrassent bien affectueusement.

Jérôme est actuellement à Trieste, avec Élisa. Il a été retenu plusieurs jours au lit par une fièvre gastrique qui, heureusement, semble s'être éloignée. Catherine a été aussi un peu fatiguée du voyage ; mais elle porte fort bien sa grossesse.

Lorsque vous écrirez à Désirée, mandez-lui mille choses affectueuses pour moi. J'espère qu'elle retirera d'un climat plus doux le bien qu'elle en attend pour sa santé.

Adieu, ma chère fille, je vous embrasse mille et mille fois du fond de mon âme et ma tendresse pour tous ne finira qu'avec ma vie.

Vostra aff^ma^ Madre.

Lettre de Madame Mère au roi Joseph (1) (*lettre en italien*).

Rome, 26 février et 11 mars 1820.

La semaine dernière, j'ai reçu par la poste de Livourne, votre lettre du 25 septembre de New-York et hier, je recevais celle de novembre, datée de Philadelphie.

Pour ce qui concerne les tableaux, voici ma réponse :

1° Je vous les ai cédés, en toute propriété et je maintiens cette cession ; 2° Ne résidant plus à Paris, je les ai fait transporter à Rome, où ils n'ont pas encore été déballés.

J'ai cru devoir vous en différer l'envoi, par les motifs que vous a donnés mon frère, dans sa lettre du 8 juin 1819, et, comme ils se trouvent en sûreté, à moins d'une demande précise de vous, je ne les expédierai que dans le courant du mois de septembre prochain.

Vous aurez soin de me dire s'il faut envoyer les cadres en bois des tableaux qui sont roulés sur eux-mêmes, ainsi que les

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

cadres dorés des grands tableaux. Ces divers cadres sont dévissés et renfermés dans des caisses spéciales.

Je dois vous prévenir, toutefois, que les frais de transport desdites caisses seront très élevés. Dans les deux hypothèses, nouvel ordre de vous, ou maintien de la date de septembre, j'expédierai tableaux roulés et caisses à Livourne, où ils seront embarqués pour l'Amérique.

En ce qui touche l'empereur, ses dépenses fixes et indispensables se montent à cinq cents livres sterling par mois. D'après ses ordres, cette somme est prise sur le dépôt d'argent dont vous connaissez l'origine et qu'il avait confié à une maison de banque de Paris, pendant son séjour à l'île d'Elbe.

Les 500 livres sterling mensuels ont été payés, jusqu'à ce jour, sur les fonds en question, bien que l'infidélité du banquier ait laissé protester des lettres de change pour une valeur de 70 000 francs. Comme depuis trois mois, je n'ai pas entendu parler de cette affaire et comme, d'ailleurs, j'avais répondu moi-même du paiement de la dite somme, je m'imagine que tout est rentré dans l'ordre et que la situation est aujourd'hui liquidée.

Les dépenses extraordinaires que j'ai faites, pour lui envoyer des vins, du café, des vêtements, des livres, une pharmacie volante, les ornements d'une chapelle, etc., et les frais de voyage des deux prélats, dont l'un est médecin, d'un chirurgien, d'un cuisinier, d'un maître d'hôtel se soldent par le chiffre d'environ 130 000 francs, en y comprenant les 65 000 fr. que j'ai envoyés directement à Las Cases. Du reste, je suis toujours disposée à donner tout ce que je pourrai donner.

Lucien, avec sa très nombreuse famille, ne peut rien faire. Il a mis en vente son palais de Rome et sa campagne de Frascati, pour s'établir à Viterbe, afin de surveiller et de diriger son domaine de Canino.

Jérôme qui, en parfaite santé, habite actuellement Trieste, avec sa femme enceinte, ne possède presque plus rien. A la suite des pertes qu'il a subies, j'ai dû lui envoyer beaucoup d'argent et beaucoup plus même que je n'en ai dépensé pour l'empereur.

Pauline, malgré les dépenses qu'elle fait journellement

et malgré la vente qu'elle fait, tous les jours, de ses bijoux, jouit d'une pension de 14 000 écus, du fait de sa dot, et l'argent qu'elle a placé à intérêts, lui assure 8000 écus de rente. Elle a en outre, plusieurs millions à réclamer, tant du gouvernement français que de la société qui exploite les Salines d'Allemagne, mais tout *cela est en l'air* et, alors même que ces espérances se réaliseraient, je ne crois pas que l'on puisse obtenir d'elle quelque chose pour les autres. Elle se plaît souvent à surpasser ses budgets, mais ces budgets n'ont pas un mois de durée.

Louis vit bien et à son aise, mais je ne connais pas sa fortune.

Pour moi, vous ne pouvez pas ignorer quelles étaient mes économies réelles. Les dépenses extraordinaires dont je viens de vous parler et celles que je passerai sous silence, comme la perte de fonds, par suite des évènements politiques. Le montant de ces pertes et l'achat de ma maison d'habitation à Rome se trouvent balancés par les 800 000 francs que j'ai retirés de la vente de mon hôtel de Paris, avec son mobilier, et de la vente de ma propriété de Pont, après son incendie.

Il ne me reste donc plus que mes économies avec lesquelles je vis, ce que, je le répète, vous ne pouvez pas ignorer. Les trois mille livres sterling que je vous avais demandées, par un petit billet, sont destinées à solder des dépenses extraordinaires déjà faites et accomplies. Il conviendra donc que vous et moi, nous nous imposions quelques sacrifices, si la Providence ne vient pas à notre aide.

Quant à votre femme, c'est moi qui lui ai écrit de venir à Rome. Elle m'avait même fait espérer de se rendre à mes désirs; mais depuis sa maladie, je n'ai plus entendu parler de rien. Dans une lettre postérieure, je lui ai offert le second étage de ma maison et quelques autres chambres du troisième pour son personnel féminin qui aurait eu, plus tard, la faculté de se loger à sa guise.

Mon frère lui écrit, par ce même courrier, pour l'engager de nouveau à entreprendre ce voyage. Je ne pense pas qu'elle puisse partir, avant le mois de septembre, en prenant, selon les circonstances, la voie de Livourne ou de Civita-Vecchia.

Je suis toujours d'avis qu'il n'est pas convenable de parler, cette année, de mariage. Je n'ai pas autre chose à vous dire et je vous embrasse avec toute la tendresse de mon cœur.

MADAME.

Cette longue lettre de Madame Mère à son fils aîné mérite attention. Elle est à la fois : 1° une lettre d'affaires, commençant par un envoi considérable de tableaux tout encadrés, de diverses toiles roulées ou séparées de leurs cadres, ainsi que l'indication de leur transport; 2° l'exposé net et précis des dépenses de l'empereur à Sainte-Hélène et en particulier des dépenses extraordinaires faites par Madame elle-même, pour lui venir en aide; 3° la situation de fortune de ses autres enfants, tels que Lucien, Jérôme et Pauline, au point de vue de leurs ressources disponibles en faveur de Napoléon. (Madame ne connaît pas à cet égard la fortune de Louis.) Quant à elle, enfin, elle a donné tout ce qu'elle pouvait donner et elle fait appel à Joseph lui-même pour l'aider aux derniers sacrifices, « si, dit-elle, la Providence ne vient pas à leur aide ».

Les souvenirs d'affection maternelle s'ajoutent à cette lettre remarquable de clarté, attestant ses instances auprès de chacun des siens, pour soulager le sort de leur grand exilé. Lui-même aurait pu signaler au monde ce mémorable témoignage des hautes qualités de sa mère, attestant combien elle méritait de vénération.

Madame à Joseph Bonaparte (1).

Rome, 14 avril 1820.

... Madame, rappelant des lettres précédemment écrites, ajoutait : « Je vous disais que les dépenses fixes de l'empereur qui montent à 500 livres sterling par mois, sont payées, d'après son ordre, par la personne chez laquelle était déposée la somme que vous connaissez, lorsque Napoléon était à l'île d'Elbe, et que, pour ce qui regarde les dépenses extraordinaires, j'avais déboursé environ 180 000 francs, qui, jointes à d'autres dépenses, à des pertes souffertes dans le commerce et à l'achat de ma maison de Rome, balancent les 800 000 fr. que j'ai retirés des ventes de mon hôtel de Paris et de ma campagne de Pont.

Je vous disais encore que nous nous étions réunis, dans la famille, pour accorder une pension de 8 100 francs au docteur O'Meara, et que nous en accordions une au docteur Stokoe, dont les journaux vous auront fait connaître la conduite à Sainte-Hélène... »

Il faut joindre à ces deux noms celui du docteur Arnott, digne aussi de la juste gratitude de Madame (2). Mais autour d'elle on s'occupait bien plus de chercher des gens suspects. Par exemple, une letttre du 27 avril 1820 (archives du ministre préfet de police) au baron Mounier, lui annonçant qu'il a donné des ordres pour surveiller le sieur André Laplace, valet de chambre de madame Letizia Bonaparte, arrivé de Rome à Paris. L'enquête déclare que

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

(2) Préface par Marchand du *Précis des guerres de César.*

l'on n a trouvé sur son compte aucune note défavorable.

Madame a raconté à sa belle-fille la reine Hortense le fait suivant peu connu, reproduit par mademoiselle Cochelet (1).

« En 1820, lorsqu'une conspiration bonapartiste était déférée à la Chambre des pairs, lorsque l'Espagne, par le courage de l'illustre et infortuné Riego, faisait jurer la constitution des Cortès à Ferdinand VII; que Naples se révoltait, que toute l'Italie se couvrait de carbonari, le gouvernement des Bourbons en éprouvait de grandes frayeurs. Trompé par de faux avis, il fit auprès du pape des démarches contre Madame Letizia qui résidait à Rome, elle avait disait-on, ses agents en Corse, pour y fomenter une insurrection en faveur de Napoléon; on ajoutait que des ramifications s'étendaient dans l'intérieur de la France, pour faire des partisans à son fils; que le gouvernement du roi en avait la certitude, et connaissait le nombre des millions employés à cet effet par madame Letizia.

» Aux yeux de tout homme de bon sens, des accusations aussi stupides tombaient d'elles-mêmes; suspecter une femme de l'âge de Madame Mère, atteignant ses quatre-vingts ans, ne sortant jamais de chez elle, ne recevant aucun étranger, visitée quelquefois par les membres de sa famille habitant Rome et tous les jours par son frère, le cardinal, c'était plus que de la niaiserie. Il y avait vraiment de la méchanceté à imputer à Madame de pareils desseins et à la signaler comme le premier moteur d'une conjuration.

» Une plainte des plus graves fut adressée sur ce sujet au gouvernement du saint-père par M. de Blacas, ambassadeur de Sa Majesté Catholique. Le pape, lorsqu'il eut connaissance de cette plainte, quelque déplaisir qu'il en éprouvât, ordonna à son secrétaire d'État de se rendre chez Madame Letizia et

(1) *Mémoires sur la famille impériale*, 1842, t. Ier, p 175.

d'y faire une enquête sur cette affaire. S. Ém. le cardinal secrétaire d'État alla donc chez Madame et lui déclina dans les plus grands détails l'objet de sa visite. Après lui avoir exprimé ses regrets d'une mission aussi pénible, il lui fit connaître les accusations que la France avait portées contre elle.

» Madame Letizia qui l'avait laissé parler sans l'interrompre, lui répondit avec dignité : « Monsieur le cardinal, je n'ai pas de millions ; mais veuillez dire au pape, afin que mes paroles soient rapportées au roi Louis XVIII, que si j'étais assez heureuse pour posséder cette fortune qu'on m'attribue si *charitablement*, ce ne serait pas à fomenter des troubles en Corse que je l'emploierais, ce ne serait pas non plus à faire des partisans en France à mon fils, *il en a assez* ; ce serait à armer une flotte qui aurait une mission spéciale, celle d'aller enlever l'empereur à Sainte-Hélène, où la plus infâme déloyauté le retient prisonnier. » Puis, saluant le cardinal, elle se retira dans l'intérieur de son appartement. — Je tiens ces détails ajoute, mademoiselle Cochelet, de la reine Hortense, qui les a recueillis de la bouche de Madame, à Rome. »

Depuis longtemps, déjà, Madame n'avait d'autre pensée que celle des souffrances de son fils, sans l'exprimer dans sa correspondance habituelle et encore moins dans ses lettres ouvertes à Sainte-Hélène. Elle cherchait à se faire illusion sur les ressources de la médecine, sinon pour parvenir à la guérison de l'auguste malade, du moins pour prolonger son existence. Mais aussi, elle en devinait toutes les difficultés, si le gouvernement anglais ne voulait pas les aplanir.

Et lorsque le docteur Antommarchi essayait, en vain, de rétablir la santé de Napoléon, le fidèle O'Meara cherchait à l'y aider, en renouvelant des

démarches inutiles et désintéressées, pour être rappelé lui-même à Sainte-Hélène. Il écrivait le 19 juin à lord Bathurst, en lui rappelant que le malade avait demandé l'assistance des médecins d'Europe et que lui-même (O'Meara), dès son retour, en octobre 1818, avait déclaré à l'amiral le prochain danger de mort de l'illustre exilé. Il s'offrait enfin de retourner auprès de lui, sans aucune rémunération du gouvernement. Cette généreuse demande n'obtint du ministre qu'un refus...

Ainsi était anéantie la dernière espérance de Madame Mère, qui, par l'étrangeté du sort, se voyait presque rajeunie, avec une sorte de rémission de ses infirmités personnelles.

En effet, le cardinal écrivait, le 8 juillet, à l'ex-roi Joseph :

... Votre mère se porte, comme elle ne s'est jamais portée, depuis quinze ans ; elle engraisse et rajeunit...

Par un douloureux contraste, à Sainte-Hélène, Antommarchi ne pouvait cacher ses inquiétudes à son malade, malgré les améliorations apparentes de l'hépatite si fatale. Il obtint de l'empereur la permission de donner de ses nouvelles à Rome, c'est-à-dire à sa famille et là, sa famille se personnifiait dans sa mère. Le médecin s'adressa au chambellan de Madame, le chevalier Colonna, lié avec lui. Sa lettre datée de Longwood, le 18 juillet 1820, lui disait (1) :

(1) *Mémoires d'Antommarchi*, 1825, t. Ier, p. 343 et la suite.

... Il y a dix mois que je suis arrivé dans cette île, et je puis vous assurer que je n'ai pas passé un jour, une nuit, sans prodiguer à l'illustre malade tous les secours que mon zèle et mes connaissances médicales pouvaient me suggérer. Je l'ai trouvé atteint d'une hépatite chronique du caractère le plus grave... Ce n'a été qu'une alternative continuelle de bien et de mal, et, je dois vous l'avouer, je désespère du succès. ... Les accidents, je n'hésite pas à le dire, sont dus aux désordres des voies digestives et à l'altération des fonctions de l'organe biliaire. Toutefois, l'état du malade ne présente pas un danger imminent, mais bannit toute espérance de guérison, dans un climat placé sous le tropique.

... J'avais d'abord cru devoir mettre sous les yeux de S. Ém. le cardinal Fesch, un rapport détaillé sur l'état de santé de l'empereur Napoléon; mais la crainte d'augmenter, par un si triste tableau, les chagrins de Madame Mère, m'a déterminé à vous l'adresser; vous ferez de ma lettre l'usage qui vous paraîtra le plus convenable, auprès de la famille de Sa Majesté.

Agréez, etc.

Votre affectionné ami,

F. ANTOMMARCHI.

Reprenant son journal, le 26 juillet, Antommarchi ajoute : « L'empereur était mieux; je lui avais parlé de Rome, tous ses souvenirs s'étaient reportés vers sa mère. Il rappelait son affection, sa tendresse, les soins qu'elle lui avait prodigués, et s'arrêtant tout à coup : « Vous m'êtes bien attaché, docteur, les con-« trariétés, les peines, la fatigue, rien ne vous coûte, « dès qu'il s'agit de me soulager : tout celà cependant « n'est pas la sollicitude maternelle. Ah! maman « Letizia ! — » Et il se couvrit la tête.

» J'essayai de lui présenter des images moins

tristes, je lui parlai de l'Italie, de la Corse, de ceux qu'il avait aimés. Il m'écouta d'abord avec indifférence ; mais la conversation ayant amené le nom de sa nourrice (Ilari), il s'étendit sur les soins qu'elle avait eus de son enfance et sur l'espèce de culte qu'elle lui portait.

Ce n'était pas seulement sur ses souvenirs d'enfance que revenait Napoléon à Sainte-Hélène, en prononçant le nom de *Madame Letizia*, avec une tendre émotion, il exprimait encore les sentiments religieux qu'elle lui avait inculqués. « J'ai eu besoin de croire et j'ai cru », a-t-il dit, et cette déclaration des derniers jours de sa prodigieuse existence, a pris la gravité d'une parole testamentaire. Il avait douté, peut-être, dans sa jeunesse, par l'influence ou les écrits des philosophes du XVIII[e] siècle et par les doctrines de la Révolution française. Il avait d'ailleurs souffert du sort de sa famille et surtout du sort de sa mère ; il avait lutté, enfin, dans les premiers temps, contre la mauvaise fortune de sa vie, jusqu'au point de ne pouvoir plus résister au désespoir et de rêver le suicide. Mais enfin l'éclat de sa gloire militaire, le prestige de son nom et toujours le souvenir de sa mère lui rendirent confiance, en lui inspirant la foi dans son étoile.

Tandis que, de Sainte-Hélène à Rome, les pensées de Napoléon s'unissaient à celles de Madame, sans pouvoir correspondre autrement, la famille perdait la princesse Élisa Bacciochi, ex-grande-duchesse de

Toscane. Elle mourait, le 7 août 1820, à la villa Vicentini, où elle s'était retirée, dans une sorte d'exil. Elle expirait, à quarante-deux ans, entre les bras de sa sœur Caroline et de son époux, le prince Félix Bacciochi.

L'aînée des trois filles de la signora Letizia rappelait en femme, le type des Bonaparte. Elle ressemblait un peu à Madame Mère, dont elle avait les traits plus accentués, avec moins de finesse et de charme. Son esprit sérieux, réfléchi et une certaine fierté, son intelligence supérieure, son instruction variée avaient fait d'elle une protectrice éclairée des lettres, des sciences et des arts. Elle montrait pour Napoléon la plus fraternelle admiration et pour leur mère, la tendresse du respect le plus filial. La mort d'Élisa précédant celle des autres enfants de Madame, était le signe précurseur de la fin du plus illustre de la famille.

La maladie organique de la seconde fille faisait d'inquiétants progrès. La princesse Pauline Borghèse, d'une merveilleuse beauté, n'avait pas la haute portée d'esprit de sa sœur Élisa, mais les qualités de son cœur sympathique à chacun des siens, l'avaient fait chérir par leur mère. Madame se trouvait ainsi entre deux grandes douleurs de l'inquiétude maternelle, jusqu'au point de détourner sa fille de se rendre auprès d'elle. C'est au nom de Madame que le cardinal adresse à Pauline, la lettre suivante (1) :

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

Rome, 25 août 1820.

Votre mère m'a chargé de vous dire que la saison empêche que vous veniez la voir et elle vous défend même d'entreprendre un voyage qui pourrait être préjudiciable à votre santé; que la saison devenant plus tempérée, vous pourrez, tout à votre aise, venir la voir et rester chez elle, tant qu'il vous plaira. La même raison l'empêche et l'empêcherait de venir à Frascati.

La semaine prochaine, je viendrai vous voir. Tranquillisez votre esprit. Votre mère a entièrement fait son sacrifice à Dieu et elle est parfaitement résignée.

FESCH.

Madame Mère à la princesse Napoléone Bacciochi (fille de la princesse Élisa) (1).

Rome, 9 septembre 1820.

Ma très chère fille,

Vous avez raison de sentir la perte que vous avez faite, mais elle n'est point irréparable; votre mère prie pour vous et elle vous obtiendra des grâces qui vous consoleront dans votre affliction actuelle et qui vous soutiendront dans les événements de la vie...

Je voudrais être auprès de vous, pour vous diriger, avec les conseils de mon expérience, dans le monde et surtout avec les principes qui doivent diriger tous les enfants de ma famille...

Écrivez-moi, de temps en temps, et soyez convaincue que je désire autant que vous de voir arriver le temps, pour vous embrasser avec votre frère...

Vostra aff^{ma} Madre.

Cependant l'état du grand malade de Sainte-Hélène s'aggravait de plus en plus, jusqu'à la fin du mois

(1) Lettre traduite de l'italien, communiquée par le comte Lucien Biadelli, gendre du comte de Casabianca.

d'octobre, sans lui laisser l'aptitude de redire ses impressions filiales, si souvent présentes à sa pensée.

A Sainte-Hélène en effet, Napoléon retrouvait le fidèle souvenir de la tendresse maternelle, qu'il avait paru oublier, dans les temps prospères de la France. Il parlait de sa mère à ses compagnons d'exil, et s'il n'en trouvait pas assez vite le motif, il savait le faire naître d'un mot, d'un incident. Il paraissait obsédé par une idée fixe, déjà offerte à lui, dès sa jeunesse, durant les crises difficiles de sa vie. Cette idée fixe était celle du suicide dont sa mère l'avait préservé par l'influence de sa haute raison et de sa piété sincère. Son souvenir fut assez puissant pour le préserver du désespoir, avant de mourir.

Trois lettres successives du cardinal au prince de Canino, sont relatives à des questions d'intérêt, pour Madame Mère et exposent des détails à passer sous silence, s'ils ne faisaient une utile diversion aux nouvelles graves de Sainte-Hélène.

La première de ces lettres, datée du 27 septembre discute l'achat de la propriété de Lucien, à Tusculum et montre combien les garanties de cette acquisition offraient de difficultés, à joindre aux inquiétudes maternelles.

La seconde lettre, datée du 3 octobre, parle de l'acquisition de la Ruffinella, proposée à Madame, qui ne peut en faire la dépense, parce qu'elle n'y voit qu'une propriété d'agrément. Sa vie exclusivement préoccupée de l'état du malade en exil, est

trop triste pour permettre à sa mère des dépenses non exclusives au soulagement d'une si douloureuse situation.

La troisième lettre enfin, du 13 octobre, montre le bon vouloir de Madame à faire un arrangement au gré de Lucien, mais elle ne peut s'y résigner, sans réduire les ressources nécessaires à diminuer les souffrances de Napoléon.

Elle adresse, dans ce but, à Jérôme (en date du 3 octobre) (1) une lettre lui exprimant combien elle est mécontente de celle écrite par Caroline, sur ce qui lui est dû, de sa part... Cette lettre de Madame n'est pas utile à reproduire, par égard pour les siens et pour elle-même, malgré le droit de sa légitime réclamation.

Madame avait entendu dire, à Rome, qu'un navire français, la frégate *la Zénobie*, destinée à la croisière de Sainte-Hélène, comptait, à son bord, quelques matelots résolus à une tentative d'enlèvement de Napoléon, pour le soustraire à la tyrannie britannique, personnifiée par Hudson Lowe. Parmi ces matelots et au premier rang figurait un intrépide marin, ayant voué à l'empereur un culte d'admiration et de reconnaissance. Il parvint, un jour d'octobre, par surprise, à s'approcher de lui et à s'en faire reconnaître, en le suppliant de se laisser enlever, avec les précautions nécessaires pour tromper

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

la vigilance de son geôlier. Les efforts persuasifs du brave marin furent inutiles. Napoléon, devenu trop malade pour se faire illusion sur sa fin prochaine, refusa l'offre des cœurs généreux qui se dévouaient à le sauver et il fit à leur délégué de touchants adieux. Cette anecdote rappelée à Rome par Madame, a été reproduite comme *page historique* (1).

Une grande partie du mois de novembre et la première quinzaine de décembre, d'après le journal d'Antommarchi, marquèrent de nouveau l'apparence d'un mieux sensible, dans l'état du malade, en lutte avec son médecin, contre tous les remèdes. Il les refuse, et reprend ses causeries préférées, en exprimant ses vues sur l'hygiène, selon lui bien supérieure à la médecine. Il aurait pu rappeler, à l'appui de cette opinion, les soins donnés par sa mère à ses enfants, dans la plupart des maladies fréquentes, de leur bas âge et de leur jeunesse.

Madame Mère à la reine Julie (2).

Rome, 24 novembre 1820.

Votre lettre du 29 octobre m'a fait beaucoup de plaisir et je désire que vous m'écriviez le plus souvent possible...

... J'ai bien du regret que vous ne soyez pas avec moi, ainsi que Zénaïde et Charlotte : vous ne pourrez pas concevoir la peine que j'en éprouve, malgré que cela n'ait pas dépendu de moi.

Madame ajoutait, dans sa lettre à la comtesse de Survil-

(1) *Registre de correspondance.*

(2) *Le boursier de l'empereur*, par A. Chailly, Paris, 1857.

liers : « Pauline est mieux, cette année-ci; elle se promène à pied, en voiture ; elle n'est pas reconnaissable. »

Madame Mère à la reine Catherine (1).

Rome, 27 décembre 1820.

J'ai reçu votre lettre qui m'a fait bien du plaisir, puisque je l'attendais depuis longtemps.

Les vœux que vous m'exprimez, au renouvellement de l'année, sont sûrement bien sincères, parce que votre cœur m'en est garant. Notre intérêt commun les rend bien vifs et bien tendres. Oui, je l'espère bientôt, et je désire ardemment que vous en soyez vous-même convaincue, afin que vous ne perdiez ni la confiance en Dieu, ni la patience à supporter avec résignation, la tourmente qui nous agite.

Ne vous flattez pas d'obtenir du monde ce que vous espérez de la réunion des souverains. Je ne crois pas qu'il soit capable de s'apitoyer sur votre sort. Dieu seul est bon ; espérons en lui.

Quant aux actes dont vous me faites mention, dans votre lettre, il n'est pas nécessaire d'en parler aujourd'hui : c'est de vive voix que nous nous en entretiendrons, dans un autre temps.

Adieu, ma très chère fille, je vous embrasse tendrement, avec Jérôme et vos enfants.

Madame Mère au prince Charles-Louis Bonaparte (2).

Rome, 29 décembre 1820.

Je vous remercie du tendre attachement que vous me témoignez, au renouvellement de cette année. Vous ne pouvez pas douter que je n'adresse pour vous des vœux bien ardents à Dieu, pour qu'il vous conserve et vous accorde tous les dons nécessaires, pour devenir un homme plein de talents et de vertus.

Quelle consolation n'aurais-je pas eue de vous embrasser

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*
(2) Communication du prince Charles Bonaparte.

et de vous voir, tous les jours, mais j'espère que votre voyage n'est que retardé, et que vous l'entreprendrez dans quelques mois.

Pensez quelquefois à votre bonne maman et donnez-moi, de temps en temps, de vos chères nouvelles.

Votre frère grandit toujours et il est déjà un homme par sa tenue et ses sentiments.

Je vous embrasse de tout mon cœur, etc.

1821.

L'année fatale. — Apparition d'une comète. — Le malade de Sainte-Hélène et le docteur Antommarchi. — Ses *Mémoires*. — Nouvelles de Rome et de Madame. — Pensées de Napoléon à sa mère et à son fils. — Son testament. — Ses entretiens avec le général Bertrand. — Sa recommandation au docteur, pour sa mère. — Incident des prières. — Tempête sur l'île, la veille de la mort. — Le Cinq Mai. — Le même jour, une visite étrange à Madame Mère. — L'autopsie prescrite par le malade lui-même. — Constatation de l'hépatite endémique à Sainte-Hélène. — Les funérailles à Longwood. — *Lettres* : d'un ancien officier à Madame Mère. — Autre à l'ex-reine Julie ; — de Pauline Borghèse à lord Liverpool : après le retour de l'abbé Buonevita ; — de *Madame* : — au prince de Canino ; — à l'ex impératrice Marie-Louise ; — à lord Liverpool ; — à lord Holland ; — au docteur O'Meara ; — à l'ex-roi Jérôme, etc. ; — du cardinal au comte de Las Cases, etc. — Nouvelle de la mort, le 22 juillet, à Rome. — Retour et visite d'Antommarchi à Madame Mère. — Lettres du cardinal, au nom de Madame et dictées par elle, réclamant du gouvernement anglais le corps de son fils. — Napoléon et sa mère.

L'année fatale apparaissait et déjà la maladie de Napoléon s'aggravait de jour en jour, pour mettre un terme à ses souffrances, en le séparant des siens, à jamais. Il se rappelait, pour la dernière fois, les tendres soins de sa mère, dans son enfance et sa jeunesse, en bénissant sa mémoire, comme si elle-même l'eût précédé dans la tombe.

Le climat de Sainte-Hélène, avec une apparence de salubrité intermittente, poursuivait son œuvre de destruction et la maladie de l'exilé, primitivement caractérisée par l'affection du foie endémique dans l'île, s'était compliquée secondairement d'une lésion ulcéreuse de l'estomac. Il ne restait plus, depuis deux ou trois ans, aucune chance de guérison. Les nouvelles de Longwood, parvenues jusqu'à Rome, avaient apporté la désespérance dans la solitude de la mère exilée.

Napoléon, malgré des alternatives d'amélioration apparente, ressentait l'aggravation progressive de son mal, et redisait au médecin (1) : « Je vous suis reconnaissant des soins que vous me prodiguez ; mais, mon cher docteur, si mon heure est sonnée, s'il est vrai, là haut, que je dois périr, ni vous, ni tous les médecins du monde ne changerez cet arrêt... »

Le ciel semblait annoncer à la terre le destin prêt à s'accomplir sur le rocher de Sainte-Hélène : Une comète apparut, assez visible, dès les premiers jours de février, au-dessus de l'île où l'empereur, prisonnier, allait mourir. Napoléon, resté fataliste, vit, dans ce phénomène céleste, un funeste présage, éclipsant l'étoile de son avènement au monde. Sa pensée le transporta vers Rome, auprès de sa mère, destinée à lui survivre et à le pleurer longtemps.

L'apparition de la comète avait été constatée par

(1) *Mémoires d'Antommarchi*, 1825, t. Ier.

la science. Voici, à cet égard, l'extrait de la lettre d'un éminent astronome (1) :

« La comète de 1821 a été découverte à Paris, le 21 janvier et est devenue visible, à l'œil nu, en février, avec une queue de 7 degrés de longueur. Elle a été observée en Europe et même, du 1er avril au 3 mai, à Valparaiso. Le 5 mai, enfin, elle devait être encore visible avec une lunette, à l'île de Sainte-Hélène, en s'éloignant, de plus en plus, de la terre. »

Le second mois de l'année fatale présente, comme le premier, d'étranges alternatives dans la maladie de Napoléon. Il se trouve si bien, durant plusieurs jours, qu'il discute, avec son médecin, les chances d'une guérison imaginaire, d'après la force de tempérament due par lui à la nature et à sa mère. Il retrace les souvenirs de sa prodigieuse existence, il analyse les effets naturels des nuages et les observations météorologiques des années de l'exil subi à Sainte-Hélène, pour prouver au docteur les influences manifestes de ce climat meurtrier. Antommarchi cherche à ranimer cet espoir, et le malade de lui répondre : « Bien, docteur, l'espérance ! c'est le meilleur spécifique que vous puissiez administrer (2). »

Le mois de mars commença mieux qu'il ne devait finir pour l'illustre patient, si préparé à la mort, mais inconsolable des entraves imposées aux lettres qu'il attendait de Rome. Sa mère, séparée de lui, le

(1) *Extrait d'une lettre de M. Faye*, 6 août 1887. V. l'*Appendice*.
(2) *Mémoires d'Antommarchi*, t. Ier, p. 453.

préoccupait, dans ce long exil, plus que dans les temps heureux, comme s'il eût retrouvé dans le souvenir maternel l'oubli de son malheur.

Il recevait, le 12 mars, une caisse de livres de la part de lord et de lady Holland, pénétrés tous deux d'admiration pour l'empereur et pour Madame Mère. C'était, en leur nom comme au mon de divers autres personnages d'Angleterre, une sorte de protestation contre les actes inhumains de leur gouvernement.

Le retour en Europe de l'abbé Buonavita, promptement atteint de l'hépatite endémique dans l'île, permet au comte de Montholon de faire parvenir à Madame des nouvelles de son fils. Une lettre écrite de Longwood, le 17 mars, à la princesse Pauline (1) lui expose, de la part de l'auguste malade, son état désespéré, en informant la princesse, pour le dire à Madame, que, dès le mois de septembre 1820, le général Bertrand s'adressait à lord Liverpool, afin d'accorder à l'illustre captif un changement de climat et un régime plus salutaire.

La lettre du comte de Montholon se termine ainsi :

Les journaux de Londres publient continuellement de fausses lettres, datées de Sainte-Hélène, dont le but évident est d'en imposer à l'Europe. L'empereur compte sur Votre Altesse, pour faire connaître à des Anglais influents l'état véritable de sa maladie. Il meurt, sans secours, sur cet affreux rocher : son agonie est effroyable.

Comte de Montholon.

(1) *La Captivité, suite de la correspondance de Napoléon Ier*, t. XXXII.

La connaissance de cette mort prématurée est-elle parvenue à Madame Mère, qui l'avait pressentie? et à la même date du 17 mars, le docteur semblait profiter aussi du départ de l'abbé Buonavita, pour donner à Rome, c'est-à-dire à Madame, des nouvelles dernières du captif menacé de mort.

Une lettre en italien, attribuée à Antommarchi, ou portant son nom, et restée manuscrite, n'est point insérée dans ses *Mémoires* de 1825, ni même indiquée, tandis qu'elle est transcrite *in extenso* sur le registre de la correspondance du cardinal auquel ladite lettre semble adressée (1). Elle exprime l'intention d'informer Son Éminence, pour toute la famille de l'empereur, pour la France, pour l'Europe et pour le monde entier, des progrès de la maladie du foie, dont le résultat fatal est imminent.

Si cette lettre paraissait authentique, elle eût été mieux adressée au frère aîné de Napoléon, ou plutôt à sa mère, dont les pensées de chaque jour se portaient vers Sainte-Hélène. Ladite lettre ne mentionne même pas le nom ou le titre de S. A. I. et ne fait pas la moindre allusion à son souvenir maternel, à sa tendresse profonde et à son inquiétude constante, ne fût-ce que pour la préparer à la fin prochaine de son glorieux fils. C'est là une missive inexplicable.

Une autre lettre écrite en réalité, à la même date du 17 mars, par le docteur Antommarchi et publiée

(1) *Registre de correspondance du cardinal Fesch.*

par lui (1), à l'adresse du chevalier Colonna, lui rappelle sa communication du 18 juillet précédent, sur l'hépatite chronique dont l'empereur était atteint et qui devait entraîner sa mort prochaine, etc.

Antommarchi avait trop raison de déclarer que le captif de Sainte-Hélène succombait lentement à une maladie chronique du foie et aux complications secondaires de cette maladie inhérente au climat. Il disait vrai, à tous égards et d'après l'observation médicale, confirmée par l'autopsie. Il disait vrai enfin, d'après le docteur Héreau, ex-chirurgien ordinaire de S. A. I. (2), La famille Bonaparte et, à la tête de tous ses membres, Madame Mère devait connaître ce diagnostic formel de l'hépatite endémique, suivie ou compliquée d'une ulcération de l'estomac présumée cancéreuse.

L'opinion accréditée, à l'époque de la mort, d'un cancer de l'estomac n'était démontrée par aucune preuve et aurait terrifié la malheureuse mère, pour tous les siens, eu égard à l'hérédité, s'il en avait été ainsi. Or, pas un des sept autres enfants ou des nombreux petits-enfants de Madame, pas un seul n'a été atteint des signes d'une affection comparable à celle qui devait déterminer la mort de Napoléon. Celle de son père Charles Bonaparte pourrait seule être rappelée, sans preuve suffisante, au point de vue médical. Ce fut, encore pendant quinze ans, une

(1) *Mémoires d'Antommarchi*, 1825, t. II, p. 39.
(2) *Napoléon à Sainte-Hélène*. Paris, 1829.

préoccupation d'inquiétude pour Madame, empressée de demander leur avis aux divers médecins français qui eurent l'honneur de lui être présentés, à Rome.

Le mois de mars fut signalé par un incident matrimonial dans la famille, tandis que Madame en proie à la plus grande douleur, attendait des nouvelles de son fils, avec anxiété, en redoutant de les recevoir. Elle ressentait, à la fois, pour Napoléon et pour les siens, les moindres atteintes à la dignité de leur nom. Ce fut ainsi qu'elle se montra fort attristée de la résolution prise par Lucien de marier à un Irlandais sa fille Letizia, vers l'époque même où allait succomber le grand chef de la famille.

Le cardinal écrivait sur ce sujet, au comte de Survilliers, le 26 mars 1821 (1) :

... Lucien vient de marier sa fille Letizia avec un jeune irlandais catholique (nommé Wyse).

Votre mère, Pauline et Louis ont fait tout au monde, pour l'en empêcher ; il n'a même pas voulu le différer de quelques mois...

Le 15 avril 1821, Napoléon s'occupait, à Longwood, de son testament (2) :

... Je remercie, dit-il, ma bonne et excellente mère (puis désignant les siens), de l'intérêt qu'ils m'ont conservé...

... Il dispose de ses cheveux, en recommandant de les partager de la manière suivante :

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

(2) *Testament de Napoléon.* Suite de la *Correspondance*, t. XXXII, p. 581.

Marchand conservera mes cheveux, et en fera faire un bracelet avec un petit cadenas en or, pour être envoyé à l'impératrice Marie-Louise, à ma mère et à chacun de mes frères, sœurs, etc.).

Après avoir désigné ses plus précieux souvenirs pour son fils, il donne à Madame la veilleuse en argent qui avait éclairé ses nuits sans sommeil et ses souffrances sans guérison.

Le 16 avril, dans un second codicille à son testament, il s'exprime dans les termes suivants :

... 5° Je lègue à Madame, ma très bonne et chère mère, les bustes, cadres, petits tableaux qui sont dans mes chambres, et les seize aigles d'argent, qu'elle distribuera entre mes frères, sœurs, neveux (je charge Coursot de lui porter ces objets à Rome), ainsi que les chaînes et colliers de la Chine, que Marchand lui remettra pour Pauline...

Ce codicille, tout écrit de ma propre main, est signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

« L'empereur, disait le fidèle Marchand avec certitude, l'empereur, malgré son écriture habituellement illisible, avait su écrire d'une façon très nette, les actes officiels et codicilles de son testament. »

Il ne pouvait oublier des compatriotes modestes et dévoués à sa famille.

Citons, entre autres, le brave Costa, de Bastelica, parvenu, en 1793, à protéger la signora Letizia et ses plus jeunes enfants, dans leur expulsion d'Ajaccio, par les partisans de Paoli et de l'Angleterre, contre ceux des Bonaparte et de la République française.

Citons de même un autre corse, Colonna Cesari, d'abord hostile aux Bonaparte, par son attachement à Paoli et se séparant ensuite du grand chef de la Corse, abaissé au rang de transfuge. Colonna fut digne de toute la confiance de l'empereur et de celle de sa Mère, à laquelle il resta, toujours attaché.

A part ses dispositions testamentaires, Napoléon reporta sa pensée vers Madame. Il l'a exprimée tant de fois à Sainte-Hélène, dans les divers récits de sa captivité (1), que c'est là le codicille de son testament filial. On composerait un long chapitre sur ce sujet historique, en rappelant encore ces paroles : « C'est à ma mère, c'est à ses bons principes que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien. »

Les conseils de Napoléon à son fils, faisant suite au testament et à ses codicilles, rappellent encore pour Madame un grand souvenir :

> ... Que mon fils ne remonte jamais sur le trône, par une influence étrangère. Son but ne doit pas être seulement de régner, mais de mériter l'approbation de la postérité. Qu'il se rapproche de ma famille, quand il le pourra : *Ma mère est une femme antique*, etc.

Ces seuls mots déjà cités caractérisent la digne mère du grand homme des temps modernes.

A son fils, après sa mère, il adressait sa pensée, ne présumant pas que ce fût un dernier adieu à cet

(1) Suite de la *Correspondance de Napoléon Ier*.

enfant, destiné à mourir peu d'années après lui. Il priait Madame, en personne, de lui assurer la plus large part de sa fortune, dans l'espoir que sa famille ne négligerait rien pour s'attacher son fils et lui rappeler son origine française. C'est pour lui que Napoléon explique au général Bertrand sa demaden spéciale à sa mère. Il lui faisait transmettre, le 23 avril, l'extrait d'un autre entretien du général avec l'empereur et dont le récit sommaire est garanti, d'après des *Mémoires* historiques (1).

L'empereur recommandait au grand maréchal de rappeler à sa mère le mariage de ses petites-filles avec des familles romaines, en tâchant de fixer la sienne à Rome. Il désignait même quelques-unes de ces familles princières, d'après leurs noms connus dans les États-Romains. Cette grave question des alliances matrimoniales le préoccupait beaucoup et avait ranimé en lui le vrai souvenir de la patrie. Il ajoutait que, pour assurer la dot des filles de ses frères ou sœurs, Madame ne pourrait mieux placer son argent, afin de perpétuer le prestige de sa maison. Il exposait enfin les arguments à l'appui de ses vues sur l'avenir des siens, en concluant que Madame apprécierait toute sa pensée à cet égard

Sentant approcher sa fin, Napoléon adresse à Antommarchi des paroles toutes bienveillantes et lui explique ses instructions suprêmes, avec un calme

(1) *Mémoires du roi Joseph*, 1854, t. X, p. 262 et suiv.

plein de confiance (1) : « Quand je ne serai plus, lui dit-il, vous vous rendrez à Rome; vous irez trouver ma mère, ma famille; vous leur rapporterez tout ce que vous avez observé, relativement à ma situation, à ma maladie et à ma mort, sur ce malheureux rocher... »

Il prescrit au docteur de faire l'autopsie de son corps et de n'y laisser toucher que par le docteur Arnott, si besoin était d'une main étrangère pour lui prêter assistance. Après quoi, les dernières pensées de Napoléon se reportaient sur sa mère et sur son fils, pour la dernière fois.

La date fatale du 5 mai, date marquée par le destin, succédait à l'ouragan terrible qui avait renversé ou détruit les arbres trop rares de cette île de rochers. C'était depuis le saule unique, donnant au malheureux captif un peu d'ombre ou de fraîcheur, jusqu'aux fleurs, soigneusement plantées de ses propres mains. Les seuls objets aimés par lui sur ce terrain aride, semblaient ne pouvoir plus lui survivre, et devoir mourir avec lui.

Le 5 mai 1821, à six heures moins quelques minutes du soir, au coucher du soleil, qui avait effacé la tempête, l'empereur Napoléon cessait de vivre à cinquante et un ans, huit mois et vingt et un jours. Il n'était plus de ce monde et disparaissait comme un météore, pour entrer dans l'immortalité!

(1) *Mémoires d'Antommarchi*, t. II, p. 132.

Le chambellan de Son Altesse, le chevalier Colonna, racontait à sa lectrice, madame de Sartrouville, qui l'a reproduite dans son *Journal*, une visite assez mystérieuse, reçue à Rome par Madame Mère en personne, le jour précis du 5 mai 1821 (1) :

« Un étranger de mise convenable, se présentait ce jour-là, dans l'après-midi, au palais de Madame, en exprimant le désir d'être admis en sa présence. Le *garde portone* ou concierge lui demande s'il a une audience, sans laquelle il ne peut être reçu par Son Altesse. L'étranger répond gravement qu'il n'a pas demandé d'audience, mais qu'il a le devoir absolu de voir Madame, pour lui faire une communication de la plus haute importance. Le concierge refuse de le laisser passer, mais, sur une insistance d'autorité qui veut l'obéissance, il le conduit à l'antichambre où se trouvent les domestiques et dit à l'un d'eux de prévenir le valet de chambre de Madame qu'un monsieur inconnu réclame l'honneur d'entretenir Son Altesse d'une affaire importante. Le valet de chambre vient au-devant du personnage et lui demande son nom, pour l'annoncer. Celui-ci répond avec impatience qu'il ne le dira qu'à Madame Mère en personne. On en informe Madame, qui avait auprès d'elle son chambellan et sa dame de compagnie; elle se décide à recevoir l'étranger, se promenant dans l'antichambre avec une sorte d'agitation, lorsque M. Colonna l'invita

(1) Feuilleton du journal le *Capitole*, 14 décembre 1839.

à entrer. L'inconnu remercie le chambellan, pénètre dans le salon et salue Madame avec respect, en faisant comprendre qu'il désire avoir l'honneur de lui parler sans témoins. M. Colonna et mademoiselle Mellini, sur un signe de Madame, se retirent dans une pièce voisine, pour rentrer, au moindre appel.

» L'inconnu s'approche alors de Madame et après lui avoir parlé de l'empereur, comme s'il venait de le quitter : « Au moment où je vous parle, dit-il à Son » Altesse, Napoléon est délivré de ses peines ; il est » heureux ! » Puis, en prononçant ces mots, il porte la main à sa poitrine (Son Altesse croyait qu'il allait prendre un poignard) ; il tenait un crucifix, en disant d'une voix solennelle à Madame : « Altesse, baisez le » rédempteur et le sauveur de votre bien-aimé fils ; » vous le reverrez encore, après de longues années, ce » fils, objet de vos profonds regrets, ce fils dont le » nom retentit dans les cités, comme dans les » hameaux... Mais avant ce jour mémorable, il se pas- » sera bien des changements de gouvernement en » France ; il y aura des guerres civiles, des flots de » sang seront répandus, l'Europe sera tout en feu... » Mais Napoléon le Grand reviendra pour haranguer » la France, et toutes les contrées de l'Europe se res- » sentiront de son influence. Voilà la grande œuvre » que Napoléon le Grand est destiné, par le roi des » rois, à accomplir. »

» L'inconnu qui parlait ainsi paraissait être un prophète inspiré de Dieu et envoyé par lui, près d'une

mère, pour lui annoncer ses volontés immuables sur le sort de son fils. Madame l'écoutait encore, dans dans une sorte d'extase, lorsqu'il se retira, la laissant livrée à de profondes réflexions.

» Cette singulière visite, disait M. Colonna, semblait avoir ramené l'espérance dans l'âme de Madame, au point qu'elle fit faire pour les gens de sa maison une livrée neuve. Son espérance devait se ranimer encore, lorsque le second aumônier de Sainte-Hélène (l'abbé Vignali) vint apprendre à Madame que le jour même et vers l'heure où l'étranger s'était présenté au palais de Rome, l'empereur succombait à Sainte-Hélène.

» Son Altesse, ajoute madame de Sartrouville, m'a raconté, plus d'une fois, cette étrange visite et M. Colonna me disait que le visiteur avait le son de voix de l'empereur, sa physionomie, son air imposant, sa taille, sa démarche et lui ressemblait à s'y méprendre.

» Toutes les recherches faites à Rome et dans les environs, pour retrouver cet inconnu ont été inutiles, il avait disparu, comme une ombre, sans laisser de lui aucune trace. »

Cette visite inexplicable, mystique ou mystérieuse ne paraît admissible que comme l'apparition d'un visionnaire ou d'un halluciné, restant l'inconnu.

Le lendemain du décès de l'immortel condamné, c'est-à-dire le 6 mai, vingt heures et demie après le dernier souffle de vie, l'autopsie cadavérique fut pra-

tiquée avec soin par le docteur Antommarchi (1). Cet examen importait d'autant plus, qu'il devait éclairer Madame Mère et sa famille sur la nature du mal et son siège précis. Il démontrait que la lésion essentielle était la maladie du foie endémique dans ce pays, ou l'hépatite chronique, tandis que l'ulcère de l'estomac était secondaire et non cancéreux. L'évolution de tous les symptômes avait duré près de six années, en démontrant l'influence du climat délétère de Sainte-Hélène, ainsi que les conditions d'hygiène physique et morale les plus nuisibles à la nature du mal et à la constitution de l'auguste malade en personne.

Le général Bertrand, avait assisté avec le général de Montholon, aux derniers devoirs rendus à l'empereur, et il dit, dans l'avant-propos d'un précieux ouvrage écrit par lui-même sous sa dictée (2) :

« Après la mort de Napoléon, son corps fut ouvert par le docteur Antommarchi, selon les ordres qu'il en avait reçus de l'empereur lui-même... Depuis deux ans et plus, l'empereur avait répété souvent, en mettant la main droite sur le côté du foie : « Les » médecins diront tout ce qui leur plaira : mais j'ai » là un coup de poignard ; je le sens. » L'ouverture du corps sembla confirmer la conjecture de Napoléon.

» En écrivant à Madame, pour lui donner la fatale nouvelle de la mort de son fils (nous n'écrivions que

(1) *Mémoires du docteur Antommarchi*, t. II, p. 160.
(2) *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, 2 vol. av. atlas. 1847, t. Ier, p. 46.

des lettres ouvertes), je lui mandais que l'empereur avait deviné son mal, et dit qu'il mourait de la même maladie que son père.

» Le gouvernement anglais ne manqua pas de le faire annoncer dans toute l'Europe. « Mais de ce qu'à » deux pouces du pylore, l'estomac ait été percé, on » ne peut en conclure que l'empereur ait succombé » à une maladie du pylore, m'a dit, depuis, le docteur Antommarchi. » Le général Bertrand repousse du reste, avec toute raison, l'odieux reproche d'un empoisonnement de Napoléon par l'ordre du gouvernement anglais. »

Le jour suivant, 7 mai, le corps fut exposé, avec un cérémonial religieux, dont on transmit les détails à Madame Mère, avec ceux de l'ensevelissement, et des obsèques de l'empereur exilé.

Ces obsèques accomplies le 9 mai, furent suivies d'une lettre datée de Trieste le 10 mai et signée Planat, ancien officier, à l'adresse de Madame et s'exprimant ainsi (1) :

Madame,

Après six ans de malheurs, de patience et d'efforts constants, dirigés vers un même but, je touche enfin au moment de recevoir le prix de ma persévérance et de voir combler mes vœux les plus ardents. Le gouvernement anglais consent à mon départ pour Sainte-Hélène...

... Il est hors de doute que le cabinet britannique, bien informé de l'imminente agonie du captif des rois, décida, par

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

une commisération feinte, qu'on adoucirait sa situation, en demeurant implacable envers l'homme; mais on voulait honorer le cadavre, en ne se relâchant même pas des rigueurs du cordon sanitaire établi autour de la famille impériale.

Je regrette amèrement, ajoute M. Planat, qu'il ne me soit pas permis d'aller à Rome, prendre les ordres de Votre Altesse Impériale, de Mgr le cardinal, du roi Louis et de la princesse Pauline. Quelles consolations j'y aurais puisées pour notre auguste captif! J'ai demandé mes passeports à Vienne...

Cette lettre, touchante par le sentiment qui l'avait inspirée, se prêterait néanmoins à des interprétations délicates, sans certitude d'en tirer une conclusion irrécusable.

Les lettres successives à celle-là, au nombre d'une dizaine, ne peuvent rien dire encore de la mort de l'empereur. Elle fut annoncée à Madame Mère, le 22 juillet seulement. La date des lettres suivantes sera donc un temps de repos ou d'arrêt à la date fatale du 5 mai restée, jusque-là, ignorée.

Madame Mère à la reine Julie (1).

Rome, 16 juin 1821.

J'espère recevoir par le prochain courrier, la nouvelle que ma chère Zénaïde est hors de danger et que vous continuerez à m'annoncer les progrès de son rétablissement... Aujourd'hui, plus que jamais, je sens le besoin que vous eussiez été près de moi et moi près de vous. Que ne vous décidez-vous pas à ce voyage, après le rétablissement de Zénaïde? Tous les intérêts le réclament...

Pauline passera-t-elle l'été à Rome? Elle est toujours

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

souffrante. Louis est à Florence et Lucien dans une campagne près de Canino.

Je me porte très bien et vous embrasse cordialement.

MADAME.

La date de cette lettre et son objet indiquent assez que la fatale nouvelle du 5 mai n'était point parvenue encore à Rome. Le 11 juillet seulement arrivait à Paris la nouvelle de l'agonie de Napoléon.

Trois jours après, ou le 14 juillet, en parlant du retour de l'abbé Buonavita, et des renseignements apportés par lui sur l'état désespéré de l'Empereur, Madame écrit à son fils le prince de Canino, à l'ex-impératrice Marie-Louise, au Parlement d'Angleterre, à lord Liverpool, à lord Holland et au docteur O'Meara, pour exposer à chacun, d'après les plus précis documents, la situation mortelle du captif de Sainte-Hélène. La lettre officielle de Madame ou sa supplique au Parlement d'Angleterre est, à la fois, l'expression de la plus douloureuse vérité, des sentiments les plus nobles et des regrets les plus maternels.

La princesse Pauline Borghèse, alors à Rome, auprès de sa mère, ayant vu l'abbé Buonavita, avait adressé tout d'abord, au nom de Madame et au sien, à lord Liverpool, une lettre touchante dont voici un extrait (1) :

Rome, le 11 juillet 1821.

Milord,

L'abbé Buonavita, arrivé de l'île Sainte-Hélène, qu'il a quittée

(1) *Napoléon à Sainte-Hélène*, etc., par Héreau, 1829, p. 210.

le 17 mars dernier, nous a apporté les nouvelles les plus alarmantes de la santé de mon frère. Je vous envoie ci-inclus copie des lettres qui vous donneront les détails de ses souffrances physiques. La maladie dont il est attaqué est mortelle à Sainte-Hélène. Au nom de tous les membres de la famille, je réclame qu'il soit changé de climat. Si la demande ci-jointe m'était refusée, ce serait pour lui une sentence de mort...

Pauline, quoique gravement malade elle-même, indique les voies et moyens qui lui faciliteraient le voyage, si lord Liverpool consentait à les lui faire obtenir. Sa demande n'était plus admissible.

Suit une lettre de Madame Mère au prince de Canino (1) (Madame ne savait pas encore la fatale nouvelle).

Rome, 14 juillet 1821.

Mon très cher fils,

L'abbé Buonavita, que j'expédiais, il y a vingt-huit mois environ, en qualité d'aumônier à l'empereur, étant tombé gravement malade, le gouvernement lui a permis de partir et il vient d'arriver à Rome. Par copies de lettres ci-incluses, vous connaîtrez son état de santé et sa position.

Je pense à m'adresser au Parlement d'Angleterre et à lui envoyer la supplique ci-jointe. Répondez-moi et donnez-moi votre avis, si vous ne pouvez pas vous rendre à Rome.

Ma santé a été, jusqu'à ce moment, si bonne, je ne sais ce qu'elle deviendra, après un si terrible coup. Cependant mon caractère est toujours le même et j'espère que Dieu m'assistera et qu'il assistera la cause de Napoléon.

Pauline vient de me dire vous avoir écrit en Angleterre, pour obtenir des passeports, afin de s'y rendre, pour

(1) *Copie de la neuvième* et dernière *lettre transmise de la part de S. M. l'impératrice Eugénie.* V. l'*Appendice*.

patronner la cause de son frère et, à défaut, obtenir de se rendre à Sainte-Hélène.

Je vous embrasse, avec votre famille et je suis, etc.

Vostra affma Madre.

P.-S. — J'ai reçu votre lettre du 6 juillet, sur le projet de mariage de votre fils. Je ne doute pas qu'on lui donne le passeport pour Bruxelles. Je souhaite qu'il soit heureux, car vous n'en doutez pas, j'en ressentirai beaucoup de plaisir...

Madame n'a pas voulu revenir sur la question du mariage qu'elle avait désapprouvé.

Madame Mère à S. M. l'impératrice Marie-Louise (1).

Rome, 14 juillet 1821.

Madame,

Vous connaissez, comme moi, les malheurs de Napoléon, et je n'ai jamais douté que vous n'en ayez ressenti des peines que tous les sentiments devaient faire naître en vous. Je ne doute pas même que ces mêmes sentiments ne vous aient inspirée de vous intéresser à son malheureux sort, et que vous n'ayez dit et fait tout ce que vous pouviez pour le tirer de la captivité, où sa bonne foi et sa loyauté l'avaient jeté.

De mon côté, je n'ai pu faire d'autre démarche que celle de m'adresser aux souverains alliés, réunis dans le congrès d'Aix-la-Chapelle, desquels je n'eus aucune réponse.

J'avais fait partir de Rome, il y a plus de deux ans, deux aumôniers, un chirurgien et d'autres personnes de service pour Sainte-Hélène, que mon fils m'avait demandées ; mais le climat dévorant de cette île ayant mis, quelque temps après, sur le grabat, l'aumônier le plus âgé, et le gouverneur ayant permis son retour, il vient d'arriver à Rome, en m'apportant des lettres et des pièces qui constatent l'état affreux où Napoléon se trouve, ce qui m'oblige à ranimer toutes les forces de

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

mon caractère, pour tenter encore tous les moyens qui peuvent être en mon pouvoir, pour faire entendre la voix de la nature et les réclamations d'une mère désolée.

Malgré l'incertitude où je suis si cette lettre vous parviendra, comme tant d'autres, je dois à moi et à vous-même, de vous faire connaître l'état de votre mari.

Tentez tous les moyens qui sont dans votre pouvoir. Malgré la politique, vous êtes en droit de vous faire entendre, et de puissants souverains ont bien des moyens pour le garder en Europe, dans un climat qui ne soit pas meurtrier, comme celui de Sainte-Hélène, et où il puisse prendre des bains, et rétablir sa santé tout à fait délabrée.

L'aumônier qui vient d'arriver, le laissa, le 17 mars dernier, étendu sur un sopha, parlant de vous et de son fils, et malgré son grand caractère, disant que si on ne se dépêche pas à le tirer de là, on ne tarderait pas à apprendre la fin de ses jours.

Votre Majesté peut prendre connaissance, par les pièces ci-jointes, de l'état véritable dans lequel il se trouve.

Je prie Dieu qu'il vous conserve, et s'il vous reste encore quelque souvenir de moi, de la mère de Napoléon, agréez l'assurance de mon attachement.

MADAME MÈRE (1).

Cette lettre à Marie-Louise a été dictée par Madame elle-même, mais non au cardinal, quoique figurant sur son registre.

Madame Mère à lord Liverpool (2).

Rome, ce 14 juillet 1821.

Excellence,

A l'occasion de l'arrivée à Rome de l'abbé Buonavita, qui a été congédié de Sainte-Hélène, pour cause d'une maladie

(1) Lettre expédiée avec les pièces ci-après (nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6).
(2) *Registre de correspondance du cardinal.*

mortelle, à laquelle il aurait succombé, s'il y avait encore demeuré, comme Elle doit le connaître par les lettres qu'il nous a apportées. Nous avons décacheté celle qui vous était adressée et qu'il devait vous remettre, si on l'avait laissé arriver à Londres, laquelle, par erreur, le général Bertrand avait adressée à mon frère le cardinal Fesch et celle pour mon frère à vous.

La relation que le chirurgien Antommarchi m'envoie de l'état de mon fils Napoléon, confirmée par le témoin oculaire, détruit en moi tout espoir de revoir mon fils, si on persiste à le laisser à Sainte-Hélène, et je vous adresse, à cet effet, mes prières pour son retour de là et pour le faire transférer dans un climat européen.

Oh! la puissance anglaise n'aurait-elle pas les moyens de le garder dans un climat d'Europe, où il puisse réparer sa santé et être assisté par les secours de l'art et d'un bon climat, et consolé par les soins de quelqu'un de sa famille?

Le cœur d'une mère désolée aurait beaucoup de choses à dire, mais je préfère que votre humanité et vos sentiments y suppléent.

Je suis, avec la plus haute considération, etc.

MADAME MÈRE.

Cette lettre aussi est l'expression seule de la pensée de Madame, de même que la suivante :

Madame Mère à lord Holland.

Rome, 14 juillet 1821.

Milord,

Les copies des lettres et pièces que j'ai l'honneur de vous adresser par la présente vous feront excuser la liberté que je prends de vous recommander de patronner, dans le Parlement d'Angleterre, une requête pour la délivrance de mon fils, ou pour le changement de son exil dans un climat européen, où il puisse revenir de l'état affreux où il se trouve. Ces pièces m'ont été remises par l'abbé Buonavita, que j'avais envoyé à

Sainte-Hélène, en qualité d'aumônier et qui est retourné à Rome, ces jours derniers, à cause du dépérissement de sa santé.

J'espère dans vos vertus que vous ne refuserez pas à mon fils et à moi de vous employer efficacement à ces fins. Celui qui sait tenir compte de toutes les bonnes actions, saura bien vous en récompenser.

Veuillez bien offrir à lady Holland, à laquelle je me recommande aussi, l'assurance des sentiments de ma plus vive reconnaissance, pour l'intérêt qu'elle porte à mon fils et d'en recevoir, pour vous-même, le témoignage du cœur d'une mère qui sait apprécier les circonstances et les temps, et qui ne vous sera pas moins redevable, quelle que soit l'issue de ses démarches.

Madame Mère au docteur O'Meara (1).

Rome, ce 14 juillet 1821.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 22 mai et, depuis quelques jours, l'abbé Buonavita est arrivé à Rome. Je vous envoie copie de toutes les pièces qu'il m'a apportées. L'original de celle de lord Liverpool, je l'expédie par ce courrier à lui-même. J'y joins, en outre, la pétition signée que vous m'avez envoyée à cet effet, pour le Parlement d'Angleterre, et j'envoie à lord Holland l'autre copie, également signée par moi, avec toutes les pièces que j'adresse à vous-même.

M. Planat est parti de Trieste pour France, afin de prendre ses dispositions pour se rendre en Angleterre, en septembre.

Veuille Dieu que vos amis puissent faire quelque chose pour mon fils.

MADAME.
(D'elle exclusivement.)

L'envoi de ces deux lettres a dû être différé.

(1) Lettres de Madame extraites du registre du cardinal.

Le même jour, de son côté, le cardinal écrit au comte de Las Cases (1) :

Rome, 14 juillet 1821.

L'abbé Buonavita vient d'arriver à Rome, revenant de Sainte-Hélène, après une maladie de cinq mois. Je vous envoie copie de toutes les pièces qu'il nous a apportées et j'y ajoute celle de la pétition au Parlement d'Angleterre, qui avait été envoyée à signer à ma sœur par O'Meara, et qu'elle lui renvoie signée, ainsi qu'une autre copie signée à lord Holland, avec toutes les susdites pièces qu'on nous adresse.

... Ma sœur a adressé à l'impératrice Marie-Louise toutes les pièces, sauf la pétition susdite, l'engageant à opérer de son côté ; mais probablement on n'en aura pas de réponse, ainsi que par le passé.

On se plaint qu'à Rome on n'a pas payé deux traites de 20 000 francs chaque, mais personne ne nous les a jamais présentées. J'ai cependant payé 27 000 francs environ pour Gentilini, pour Antommarchi, pour Buonavita et j'ai employé les fonds que j'ai trouvés disponibles chez Torlonia et que vous-même savez. Dans le cas que vous écriviez à Sainte-Hélène, veuillez bien lui témoigner que *Madame vous avait envoyé déjà soixante mille francs et qu'elle vous avait ouvert tout crédit sur elle, pour les besoins de l'empereur.*

Le comte Bertrand me chargeant de faire payer 24 000 francs à madame de Montholon, Madame vous prie de lui faire passer cette somme, s'il reste encore suffisamment de fonds dans vos mains ; et comme nous ne connaissons ni l'adresse ni même le lieu où madame de Montholon se trouve, ma sœur vous prie, qu'en lui faisant tenir la susdite somme de vingt-quatre mille francs, toute ou en partie, vous lui écriviez de tirer sur nous pour le reste qui ne se trouverait pas dans vos mains.

Nous avons différé d'envoyer la supplique de Madame, en attendant votre avis.

Fesch.

(1) *Registre de correspondance.*

Madame Mère au roi Jérôme.

Rome, 18 juillet 1821.

Je reçois votre lettre du 4 juillet et je vous réponds poste courante. Je vous ai écrit samedi, 14, en vous envoyant les nouvelles de Sainte-Hélène, et pour connaître votre avis sur les démarches à faire.

[Madame, lui parlant de ses contestations avec son beau-frère (1) qui est le plus fort, l'engage à patienter et lui dit : « Dieu ne vous abandonnera pas ; et lorsque la justice des hommes ne remplit pas son devoir, il la fait lui-même. »]

Louis, votre frère, en est au même point que vous, pour ses biens de Hollande, et il patientera. Faites-vous courage, c'est le cas d'espérer contre tout espoir, parce qu'il y a un Dieu qui est le maître de toute chose.

... Je ne puis pas vous donner un peu de mon caractère; au premier instant d'une mauvaise nouvelle, je m'afflige, mais au second, j'espère plus que je ne me suis affligée. Faites-en autant; s'il le faut, diminuez votre maison, détruisez-la même, en renvoyant tout le monde ; ce ne sera que plus honorable pour vous de lutter et de vaincre l'infortune. Je suis convaincue que Catherine a assez de grandeur d'âme pour s'accommoder au plus strict nécessaire. Vous auriez dû embrasser ce système avant ce moment-ci, et pour le strict nécessaire, il faut très peu de chose. Ce conseil est le seul honorable et le seul convenable à votre ancienne et à votre actuelle position ; et si vous l'embrassez, ce sera la plus belle opération de votre vie. Une mère seule peut donner ce conseil. C'est alors que vous n'aurez plus rien à craindre et tout à espérer. Voilà ce que je pense et voilà ce que je désire que vous mettiez en pratique, comme je l'ai mis moi-même.

Malgré mon âge, j'espère encore que je ne mourrai pas sans vous voir et que je ne serai pas toujours séparée de vous ; mais ayez du caractère et ne vous laissez pas dominer par l'adversité.

Je vous embrasse tendrement, avec Catherine et vos enfants.

MADAME.

(1) Fils du roi de Wurtemberg.

Cette belle lettre de Madame Mère montre d'abord que la fatale nouvelle ne lui était pas encore parvenue et fait éclater, une fois de plus, dans ses conseils, toute la noblesse de son caractère.

Enfin le 22 juillet seulement, deux mois et demi après la mort de l'empereur, Madame en reçut, à Rome, la nouvelle certaine. C'était pour son courage la dernière épreuve. Elle en fut accablée, sans retrouver la force de la résignation. Le sentiment maternel éclata dans son cœur si affermi, jusque-là, contre les plus grands chagrins, et puis ses sanglots ne purent se calmer que par ses prières.

Remise à peine de cette commotion, Madame se sentait anéantie, sans mouvement, sans voix et sans larmes. Elle refusa de recevoir personne, pas même un seul des siens et faisant signe à son frère le cardinal de se retirer aussi, elle le chargea de répondre, pour elle, aux condoléances de chacun de ses enfants.

La mort de Napoléon devenait pour sa mère le plus grand deuil de son existence... « Ma vie, a-t-elle dit, dans la dictée de ses *Souvenirs* (1), se termina avec la chute de l'empereur. Alors, je renonçai à tout, pour toujours... »

Embarqué, le 27 mai à Sainte-Hélène, le docteur Antommarchi ayant accompli sa pénible mission, retournait en Europe, traversait la France et se rendait d'abord en Italie, conformément aux instructions de l'empereur.

(1) *Souvenirs dictés par Madame Mère*, à Rome. — V. l'*Appendice*.

Il alla, en premier lieu, à Parme, pour se présenter à l'ex-impératrice, mais il ne fut pas reçu par elle et ne put que la voir, de loin, dans la soirée, en public, à une représentation du Théâtre-Italien! Un pareil oubli de son devoir eût été un opprobre pour Marie-Louise, si on ne pouvait supposer qu'elle ignorait encore être veuve de Napoléon.

Le docteur ne put être reçu, à Florence, par le comte de Saint-Leu trop malade et tout à sa douleur.

A Rome, le cardinal Fesch ne lui fit point de questions. La princesse Pauline les multiplia au contraire, avec une vive sensibilité, quoiqu'elle fût gravement souffrante. Sa maladie même surexcita beaucoup en elle l'exaltation nerveuse qui la dominait alors.

Il devait en être autrement, de l'accueil fait à Antommarchi par la mère de l'immortel défunt de Sainte-Hélène. « L'émotion de Madame Mère, dit le docteur (1), fut encore plus grande; je fus obligé d'user de réserve, d'employer des ménagements, de ne lui dire, en un mot, qu'une partie des choses dont j'avais été témoin. — A une seconde visite, sa douleur était plus résignée, plus calme; j'entrai dans quelques détails qui furent souvent interrompus par des sanglots. Je m'arrêtais, mais cette malheureuse mère séchait ses larmes et recommençait ses questions. Le courage et la douleur étaient aux prises, jamais déchirement aussi cruel. — Je la revis une troisième fois; elle me prodigua des témoignages de bienveil-

(1) *Mémoires du docteur Antommarchi*, t. II, p. 230.

lance, de satisfaction et m'offrit un diamant qui ne me quittera jamais : il me vient de la mère de l'empereur! »

Le cardinal Fesch au roi Jérôme (1).

Rome, 1er août 1821.

Je réponds à vos lettres du 17 à votre mère et à moi, ainsi qu'à celle de la reine à Madame.

C'est depuis neuf jours (le 22 juillet) qu'elle a appris la mort de l'empereur. Sa douleur a été telle que vous pouvez vous l'imaginer ; mais elle y était préparée par l'arrivée de l'abbé Buonavita. Comme vous avez pu le connaître par la dépêche qu'elle vous écrivit le 14 du courant, et par celle du 18, vous avez dû vous apercevoir que son caractère n'était point affaibli : j'oserais même dire qu'il s'était raidi, au point que pour la nouvelle de la mort d'Élisa, sa santé en reçut atteinte, et dans cet affreux événement, elle a, d'une certaine manière, résisté à la douleur; elle n'a pas eu besoin de se mettre au lit; elle n'a souffert aucun symptôme de fièvre, et si on en excepte une grande tristesse, la diminution d'appétit et une augmentation de faiblesse, elle se porte bien.

Seriez-vous moins fort qu'elle?...

Nous n'avons reçu d'autres relations que celles que les feuilles donnent...

... Louis, qui est revenu de Florence, pour consoler sa mère, et où il va retourner, dans peu de jours, prétend qu'on ne trouvera aucune difficulté, dorénavant, à vous donner des passeports. Si cela était, Madame espère que vous ne manqueriez pas de vous rendre auprès d'elle, avec la reine et vos enfants.

Ce fut, comme toujours, au nom de sa sœur, que le cardinal écrivit au prince Félix Borghèse :

Rome, 8 août 1821.

... Madame aurait désiré, dans cette circonstance, avoir

(1) *Registre de correspondance*, avec les lettres suivantes.

auprès d'elle tous les membres de sa famille et je suis convaincu que, si vous le demandiez, le moment serait propice pour l'obtenir.

Madame commence à se relever un peu de l'oppression où son âme s'est trouvée...

FESCH.

Madame adresse enfin sa première lettre à sa fille la princesse Pauline, dont la santé l'inquiète :

Rome, 11 août 1821.

Ma très chère fille, si vous n'avez pas reçu de réponse à votre première lettre, Napoléon (Jérôme) en a été la cause, puisqu'il s'était chargé de la faire, en mon nom.

Je veux faire la démarche au gouvernement anglais, pour obtenir les restes de l'empereur, ainsi que vous le pensez vous-même, puisque vous offrez de contribuer à la dépense. Si on nous les donne, nous verrons où il faudra les placer.

Ma santé est passable, en comparaison de ce que j'ai souffert et de ce que je souffre. Voyez, vous-même, si l'humidité de la Ruffina ne pourrait pas empirer la vôtre ; et surtout pensez bien au danger qu'il y a de vous trouver, la nuit, sans défense, aux prises avec les assassins. Je ne puis me défendre de vous donner ces conseils.

Vostra aff^ma Madre.

Cette lettre fait allusion aux brigands toujours à l'affût dans le pays de la Romagne.

Madame Mère au comte Bertrand.

Rome, ce 15 août 1821.

Monsieur le comte,

Vous trouverez ci-jointe, une requête pour le ministère britannique. D'après l'entière confiance que j'ai en vous, je me décide à attendre votre opinion, avant de présenter cette requête. La seule objection qui puisse vous empêcher de la

présenter à milord Castlereagh, serait la certitude que la volonté positive de mon fils a été d'être inhumé à Sainte-Hélène; personne, mieux que vous, ne peut savoir la vérité, Ainsi, monsieur le comte, si telle a été la volonté dernière de l'empereur, écrivez-le-moi et suspendez, jusqu'à ma réponse, la présentation de ma requête.

Dans le cas, au contraire, où l'empereur n'eût pas exprimé la volonté absolue d'être inhumé à Sainte-Hélène, ou bien dans le cas où il n'ait exprimé cette volonté que pour empêcher ses restes d'être profanés à Westminster, mon désir est que vous ne perdiez pas un moment, pour présenter ma requête à lord Castlereagh, après en avoir gardé une copie.

Si le gouvernement britannique consent à ma demande, j'expédierai de suite, à Londres, quelqu'un de sûr chargé de ma procuration, pour recevoir et m'amener ces restes, précieux objets de mon éternelle douleur.

Si le gouvernement britannique repousse ma demande, je porterai mes plaintes au Parlement britannique contre une barbarie aussi atroce; et, en attendant, je vous prie, aussitôt après le refus du ministère, de faire imprimer dans tous les journaux anglais la copie de ma requête, avec le refus des ministres et l'annonce que je vais réclamer auprès du Parlement, et appeler de leur refus à l'opinion de la nation anglaise et à celle de tous les peuples et de la postérité.

Recevez, etc.

MADAME.

Requête de Madame Mère à S. Exc. lord Castlereagh, marquis de Londonderry, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne :

Rome, le 15 août 1821.

Milord,

La mère de l'empereur Napoléon vient réclamer de ses ennemis les cendres de son fils.

Elle vous prie de vouloir bien présenter sa réclamation au

cabinet de Sa Majesté Britannique et à Sa Majesté elle-même.

Précipitée du faîte des grandeurs humaines au dernier degré de l'infortune, je ne chercherai pas à attendrir le ministère britannique par la peinture des souffrances de sa grande victime. Qui mieux que le gouverneur de Sainte-Hélène et les ministres dont il a exécuté les ordres, ont été à même de connaître toutes les souffrances de l'empereur!

Il ne reste donc rien à dire à une mère sur la vie et la mort de son fils! L'histoire inflexible s'est assise sur son cercueil, et les vivants et les morts, les peuples et les rois sont également soumis à son inévitable jugement.

Même dans les temps les plus reculés, chez les nations les plus barbares, la haine ne s'étendait pas au delà du tombeau : La Sainte-Alliance, de nos jours, pourrait-elle offrir au monde un spectacle nouveau dans son inflexibilité? Et le gouvernement anglais voudrait-il continuer à étendre son bras de fer sur les cendres de son ennemi immolé?

Je demande les restes de mon fils; personne n'y a plus de droit qu'une mère. Sous quel prétexte pourrait-on retenir ses restes immortels? La raison d'État et tout ce qu'on appelle politique n'ont point de prise sur des restes inanimés. D'ailleurs, quel serait, en les retenant, le but du gouvernement anglais? Si c'était pour outrager les cendres du héros, un tel dessein ferait frémir d'horreur quiconque conserve encore dans son âme quelque chose d'humain... Si c'était pour expier, par des hommages tardifs, le supplice du rocher dont la mémoire durera autant que l'Angleterre, je m'élève, de toutes mes forces, avec toute ma famille, contre une semblable profanation. De tels hommages seraient à mes yeux le comble de l'outrage... Mon fils n'a plus besoin d'honneurs; son nom suffit à sa gloire; mais j'ai besoin d'embrasser inanimés ses restes. C'est loin des clameurs et du bruit que mes mains lui ont préparé, dans une humble chapelle, une tombe! Au nom de la justice et de l'humanité, je vous conjure de ne pas repousser ma prière. Pour obtenir les restes de mon fils, je puis supplier le ministère, je puis supplier Sa Majesté Britannique; j'ai donné Napoléon à la France et au monde : Au nom de Dieu,

au nom de toutes les mères, je viens vous supplier, milord, qu'on ne me refuse pas les restes de mon fils!

Recevez, milord, les assurances de ma considération.

MADAME MÈRE.

Cette requête n'est-elle pas une page d'éloquence maternelle?

Madame Mère à madame la comtesse de Montholon à Paris.

Rome, 16 août 1821.

J'ai reçu, madame, depuis huit jours seulement, votre lettre du 8 juillet, avec le paragraphe de M. le comte votre époux.

Je vous laisse à penser l'état dans lequel m'a jetée l'horrible coup qui m'a frappée et si j'étais susceptible de quelque consolation, vos larmes seraient capables de m'en apporter. Veuillez bien en recevoir mes remerciements.

Si au moins le gouvernement britannique voulait m'accorder les restes de mon fils, le reste de mes jours consacrés au deuil et aux pleurs auraient un soutien qui les prolongerait; mais je crois qu'on aura la barbarie de me les refuser.

Presque toute absorbée dans la douleur, je n'ai pas eu encore le courage de me faire lire les circonstances des derniers moments de mon fils, tels que les gazettes les racontent. Vous me rendrez un grand service de prier M. de Montholon, à son arrivée, de m'en écrire les détails. A l'heure qu'il est, il devrait être à Paris.

Ayant connu par une note du général Bertrand qui me fut remise par l'abbé Buonavita, que je devais vous faire remettre 24 000 francs, et ne connaissant pas le lieu de votre demeure, j'écrivis à M. le comte de Las Cases, dès le 14 juillet, de vous les faire passer sur l'argent que j'avais mis à sa disposition, au cas qu'il en eût besoin pour Sainte-Hélène. Veuillez donc, madame, vous entendre avec lui pour retirer cette somme.

Recevez, madame, l'assurance de ma reconnaissance pour

tout ce que vous avez fait pour mon fils et soyez convaincue que je vous porterai dans mon cœur éternellement....

MADAME MÈRE.

Cette lettre a été revisée par le cardinal, qui semble avoir écrit la suivante :

Madame Mère à la reine Julie, à Bruxelles.

Rome, 16 août 1821.

Ma très chère fille,

Le cardinal vous a écrit à Bruxelles; nous ne connaissions pas votre départ pour les eaux d'Ems. Il a dû vous donner des nouvelles de mon état, et malgré la douleur, dont vous pouvez vous imaginer l'intensité, la divine Providence conserve ma santé; mais, malgré mon caractère, je ne puis pas me tirer de l'état de tristesse qui semble devoir abreuver ma vie.

J'ai vu Lucien : il a répété ses instances pour que lui ou sa femme accompagne Charles à Bruxelles; mais le meilleur parti serait de vous rendre vous-même ici, dès que Charlotte sera rétablie, car je ne doute pas qu'elle ne le soit à présent, et que Zénaïde n'ait fini sa convalescence. — Oui, ma chère fille, tâchez de réparer votre santé. Oh! si vous aviez été ici, que notre douleur aurait été plus supportable! et je prie Dieu de vous en inspirer le désir et de vous aplanir les moyens pour exécuter ce projet.

Embrassez pour moi mes chères Zénaïde et Charlotte, et écrivez-moi le plus tôt possible.

Le commencement de la lettre suivante est du cardinal et ce qui suit est de Madame :

Madame Mère au roi Jérôme.

Rome, 16 août 1821.

. . . .

Je demande les restes de l'empereur au gouvernement an-

glais, si toutefois sa volonté dernière et bien prononcée n'a pas été qu'ils restent à Sainte-Hélène. Le comte Bertrand le saura.

J'écris à Catherine que je n'approuve pas l'idée que vous avez de vous rendre en Amérique; tout au moins vous ne partirez pas sans me voir ; mais je préférerais toujours que vous puissiez obtenir de venir vous réunir à nous à Rome : nous tâcherions alors de passer nos jours le moins malheureusement possible.

Adieu, je vous embrasse cordialement.

Madame Mère à la reine Catherine.

Rome, 16 août 1821.

Ma chère fille, mon frère a dû écrire plus d'une fois à Jérôme sur le triste état où je me trouve. Je sais et suis convaincue de votre affliction, et je ne vous exprimerai pas les sentiments qui abreuvent mon âme d'amertume. Que votre présence m'aurait apporté de soulagement!

Lucien m'a parlé de votre projet sur l'Amérique. Je ne l'approuve pas et je préférerais que vous tâchiez d'obtenir de pouvoir vous rendre à Rome.

Mon frère n'a reçu que deux mots du comte Bertrand, du 6 mai, de Sainte-Hélène. Il promet de m'écrire, dès qu'il sera en Europe et je vous en ferai part.

Embrassez pour moi vos enfants et donnez-moi souvent de vos nouvelles.

La lettre suivante, écrite par le cardinal, se réduit à quelques mots :

Madame Mère à la reine Caroline.

Rome, 16 août 1821.

. . . .

Si vous ne demandez que de mes nouvelles, pour soulager l'affliction de votre cœur, je vous dirai qu'après une douleur

inexprimable, tout ce qu'on a pu suggérer pour l'atténuer, ne m'a pas permis de verser une larme.

Il ne reste plus d'un tel fils à Sainte-Hélène qu'un corps inanimé! Hélas! que vous dirai-je? Laissez moi seule prolonger mes jours dans l'affliction; conservez-vous pour vos enfants et mettez un terme à vos chagrins.

MADAME.

Madame au prince Achille Murat (1).

16 août 1821.

Mon très cher Achille, l'expression de votre douleur a porté à la mienne quelque consolation. Mon état ne me permet pas de vous en dire davantage et je vous embrasse cordialement.

MADAME.

Madame Mère à Madame Letizia (fille de la reine Caroline).

Ma très chère Letizia,

... Pourquoi n'étiez-vous pas auprès de moi? Vos larmes auraient attendri mon cœur et j'aurais éprouvé quelque adoucissement au coup terrible qui nous a frappés.

Je vous embrasse.

(Inclus dans la lettre de la reine.)

Madame, à la même date et sous la même enveloppe, adresse à Madame Louise, le billet suivant :

Ma chère Louise, je connais votre bon cœur et je ne veux vous rien dire du mien. Je vous embrasse bien tendrement.

Madame au prince Lucien, fils de Murat (même enveloppe).

Mon cher Lucien, j'ai reçu votre lettre de condoléance et la douleur que vous m'exprimez, dans cette circonstance, n'a rien ajouté à l'idée que j'avais de votre bon caractère.

Je vous embrasse.

(1) Billet inclus dans la lettre de la reine.

Ces divers billets à chacun des enfants de la reine suffisaient de la part de leur bonne maman.

Le cardinal, adresse quelques mots, de la part de Madame, au prince Félix Borghèse, pour lui exprimer ses regrets de n'avoir pas eu, dans cette douloureuse circonstance, auprès d'elle, tous les membres de sa famille. Suit, du 15 au 20 août, une série de lettres adressées par Madame elle-même, ou dictées par elle, ou écrites en son nom, à quelques-uns de ses autres petits-enfants. Elle n'en oublie aucun.

Le cardinal Fesch à la reine Caroline.

Rome, 25 août 1821.

J'ai reçu, il y a huit jours, votre lettre du 2 courant et je ne vous répondis pas, poste courante, pour vous donner des nouvelles de Madame, puisqu'elle venait de vous écrire. Elle est déjà à sa quatrième sortie de chez elle et il ne m'a pas peu coûté pour l'y conduire, malgré qu'elle n'ait eu aucun symptôme qui eût pu faire craindre pour sa santé. Les symptômes qu'elle éprouve et le climat de Rome encore plus, exigent qu'elle se promène tous les jours. Elle n'a pas voulu aller en Toscane, avec Louis qui était venu pour la chercher, ainsi que Lucien qui était venu pour la conduire à Bagnara, près de Viterbe. Elle s'est même refusée, depuis quelques années, à aller passer la saison à Albano et à y faire quelques voyages pour se secouer; elle persiste à ne pas bouger de Rome. Malgré tout, je ne suis pas mécontent de son état.

Vos lettres et celles de chacun de vos enfants ont apporté de la consolation à Madame. Veuillez bien ne la pas oublier.

Nous désirons savoir si on a annoncé au petit Napoléon la mort de son père, et quel effet a produit sur lui cette nouvelle. Probablement il vous sera facile de le connaître.

Embrassez pour moi vos enfants et soyez convaincue de tout mon attachement.

Madame la vicomtesse de Fontanges, ancienne dame d'honneur de Madame Mère, lui ayant écrit, à l'occasion de la mort de l'empereur, reçut du cardinal Fesch, au nom de Madame, une réponse édifiante publiée dans un livre de M. de Beauterne (1).

Il suffit d'en reproduire un seul passage :

... La soumission à la volonté de Dieu a été pour moi, dans ce qui nous arrive, toute ma force, dans un moment où il fallait réprimer tous les sentiments du cœur, pour annoncer à une mère un semblable coup et pour continuer, pendant un mois entier, à la soutenir et à adoucir un caractère fortement concentré dans la douleur la plus sentie, sans qu'elle ait pu répandre une larme, et parvenir, avec la grâce de Dieu, à la préserver de tous les symptômes qui auraient pu faire craindre pour sa santé. Votre lettre lui a apporté quelque consolation et elle m'a chargé de vous en remercier, son état ne lui permettant pas de répondre à personne.

Cardinal Fesch.

Madame Mère à sa petite-fille Napoléone Bacciochi, fille d'Élisa (2).

Le 1er septembre 1821.

(Extrait d'une lettre écrite par le cardinal.)

Ma très chère Napoléone,

Je viens de recevoir vos félicitations, à l'occasion du jour de mon nom. Quel jour et quels souvenirs ne présente-t-il pas à la mémoire?...

Embrassez pour moi votre papa, ainsi que votre frère et soyez convaincue de toute la tendresse avec laquelle je suis

Tua buona Madre.

(1) *Conversations religieuses sur Napoléon*, 1841.
(2) *Catalogue et vente* par Eugène Charavay du 3 mai 1886.

La bonne maman a signé de sa main tremblante ces trois mots : *Tua buona Madre.*

.Quelques mois après la mort de Napoléon, dans le courant de septembre, les membres de la famille, réunis à Rome, furent convoqués chez leur vénérable aïeule. Vêtue, comme tous, d'habits de deuil, et gravement assise, sur son fauteuil, au milieu du salon, Madame fit signe aux enfants d'ouvrir la porte d'une chambre voisine et d'y entrer en silence, pour voir ce qui s'y trouvait. Ils y entrèrent et en ressortirent sans bruit, avec une expression de tristesse et, quelques-uns les larmes aux yeux, pour prendre place auprès de leurs parents.

Un colonel de l'ancienne armée d'Italie, présent à cette scène muette, avec son élève, l'un des jeunes princes Bonaparte, témoigna un air de curiosité, dont Madame s'aperçut. Elle se leva, prit le colonel par la main et lui ouvrit la porte de la chambre d'où sortaient les enfants. Le nouveau visiteur se trouva en face d'un buste du roi de Rome, rapporté de Sainte-Hélène et légué par l'empereur à sa mère, qui l'avait fait placer dans l'obscurité, en l'éclairant, de chaque côté, par des flambeaux. Madame, après un instant et sans proférer une parole, referma la porte et ramena le colonel ému jusqu'aux larmes.

Le 6 octobre 1821, le général Bertrand, arrivé de Sainte-Hélène à Londres, écrivit à l'ex-roi Joseph, en Amérique, pour lui donner quelques détails sur l'empereur, d'après sa conversation avec lui, le

22 avril 1821, c'est-à-dire peu de jours avant sa mort (1). Un extrait de cet entretien de l'empereur avec son fidèle compagnon d'exil, devait être transmis à Madame sur l'opportunité du mariage de ses petites-filles avec les héritiers des grandes familles de Rome.

Vers la fin de cette année funèbre pour la famille de Napoléon, apparut aux yeux de ses principaux membres, le jeune Jérôme Paterson, âgé de seize ans, voyageant en Europe. Il avait habité l'Amérique, où il fut accueilli avec une bonté paternelle par le comte de Survilliers (l'ex-roi Joseph), et il s'était lié de parenté avec ses deux charmantes filles, Zénaïde et Charlotte. Il retrouva en Belgique la reine Julie, mère de ces princesses, en Italie, l'ex-roi Louis, comte de Saint-Leu, la princesse Pauline Borghèse et à Rome enfin la famille de Lucien et ses enfants, puis le cardinal Fesch et Madame Mère, redevenue, comme au commencement de son veuvage et durant son séjour en Corse, le véritable chef de la famille. Le jeune fils du premier mariage de Jérôme, annonçant beaucoup d'intelligence, fut accueilli par tous les siens avec une cordiale sympathie, et Madame elle-même, signataire de la protestation du 22 février, contre ce mariage, fit à son petit-fils l'accueil le plus bienveillant, le plus maternel. Madame n'avait pas besoin, pour cela, de renier la sévérité de l'em-

(1) *Mémoires du roi Joseph*, 1854, t. X, p. 263.

pereur et la sienne propre; elle n'avait besoin que de s'inspirer des sentiments généreux de son cœur et de faire fléchir la raison d'État d'une époque de gloire et de puissance souveraine, devant le chagrin d'une famille accablée par le malheur. Un tel acte honorait, une fois de plus, Madame Mère (1).

Vers la fin de l'année 1821 se place un fait digne de mention. Il s'agit d'un brave officier polonais, du nom de Piontowski, animé pour l'empereur d'un sentiment d'admiration fanatique. Il avait suivi Napoléon à l'île d'Elbe, était parvenu, après la seconde abdication, à le rejoindre à Sainte-Hélène, et malgré tous les obstacles et tous les dangers, il avait donné à l'illustre exilé des preuves du dévouement le plus absolu, le plus désintéressé. Napoléon n'avait pas voulu que ce brave officier, sans fortune, restât gratuitement à son service et, après l'avoir élevé en grade, il lui avait donné une pension, dont les arrérages, après sa mort, restaient à payer. On conseilla justement à cet officier de voir Madame Mère, qui accueillit avec bonté sa légitime demande de secours, et vint en aide au fidèle serviteur du martyr de Sainte-Hélène (2).

La femme destinée, pendant sa longue existence, à supporter avec l'égalité de son grand caractère, toutes les surprises du bonheur et toutes les catastrophes de l'adversité, devait, à titre de mère, exercer le

(1) *Mémoires du roi Jérôme*, 1861, t. Ier, p. 188 et suiv.
(2) Extrait du Nécrologe du XIXe siècle, 1851.

plus d'influence sur celui de ses fils qui s'est immortalisé dans l'histoire. Napoléon a bien reconnu, trop tard peut-être, et proclamé du moins, dans les derniers temps de sa vie d'exil, la part que sa mère avait prise à la prévision et à l'accomplissement de quelques-uns des actes importants de son existence Et si plus d'un trait de ressemblance physique existait entre la mère et le fils, combien n'y avait-il pas d'analogie de sentiment et de caractère entre elle et lui?

Les écrivains les plus hostiles à la légende napoléonienne n'ont pu contester l'influence de la matrone illustre sur son digne fils. Leur propre témoignage en fait foi. Michelet, par exemple, a dit de Napoléon (1) :

« Il fut tout de sa mère, qui l'éleva et semble avoir incarné en lui tous ses songes. » L'historien ajoute, en traçant l'image du fils qu'il compare à sa mère : « Madame Letizia, dans ses portraits italiens, est une beauté grandiose. Elle est d'un tragique mystérieux, indéfinissable. On n'en peut détacher les yeux. » Or, parmi les portraits italiens, qui la représentent ainsi, le plus remarquable a été habilement photographié (2), d'après un superbe camée de Morelli, ayant appartenu à Lucien Bonaparte qui le considérait comme le portrait le plus ressemblant de Madame. La tête est encadrée de profil, dans un médaillon ovale; les cheveux frisés sont soutenus sur le front par un diadème. Un voile de mousseline le couvre légère-

(1) Michelet, Histoire du XIXe siècle. *Origine des Bonaparte*, p. 351.
(2) V. l'*Appendice*. Le comte Primoli, petit-fils du roi Joseph.

ment, en arrière de l'oreille et descend avec grâce sur le cou, en traçant la forme de l'ensemble. Il suffit de regarder le côté seul du visage à découvert, pour y retrouver le type accentué du profil napoléonien.

1822.

Le deuil perpétuel de Madame Mère. — Dictée de ses *Souvenirs*. — Son inépuisable sollicitude pour les siens. — Lettres : de Madame à son fils aîné ; — de Joseph à sa mère ; — à la reine Julie ; — de Madame à son fils Lucien ; — à son fils Joseph, pour le mariage de Charlotte. — La gouvernante Saveria et la nourrice Ilari auprès de leur maîtresse. — Le tableau de Charles-Louis Müller. — Lettres : de Madame à la reine Julie ; — de M. Clary à Madame. — Foi religieuse de Madame. — Publications sur la mort de Napoléon. — Le *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Lettre d'envoi du comte de Las Cases à Madame Mère.

La mort de Napoléon imposait à Madame le deuil le plus rigoureux pour le reste de sa vie. Cette mère de toutes les douleurs ne trouva plus désormais de refuge que dans la retraite et la prière. Ses pensées de chaque jour, de chaque moment, la ramenaient sans cesse vers ce fils délivré du martyre et devenu pour elle le plus aimé des siens, non parce qu'il avait été le plus grand, mais le plus malheureux. Ce n'était pas vers l'empereur et roi, dans sa toute-puissance, ce n'était pas vers le conquérant de l'Europe, vaincu par la coalition étrangère, immolé ensuite par un exil fatalement mortel, que Madame retrouvait ses plus chers souvenirs, c'était vers

l'enfant porté dans son sein, à la guerre de l'Indépendance, suivant son mari, à travers les montagnes, les bois et les rivières de la Corse; c'était vers cet enfant, allaité par elle, à sa naissance, dirigé par elle dans ses premiers pas, préparé enfin par elle à sa prodigieuse destinée.

Les derniers mots de ses *Souvenirs* (1) expriment toute l'étendue de sa douleur, à jamais inconsolable, depuis la mort de Napoléon. Elle l'avait vu, presque sans surprise, s'élever, par son génie au faîte de la plus haute renommée, comme si elle eût prévu l'origine de cette destinée surnaturelle. Mais aussi elle disait : « Quand j'ai vu mon fils précipité du trône, quand je l'ai vu envoyé à Sainte-Hélène, je me suis dit : « Toi, la mère de cet homme, tu » dois, maintenant, oublier le monde, il n'y a plus » de bonheur pour toi ! Ton fils est malheureux, » tu seras désormais triste et retirée. » Un livre de l'armée française a dit à cet égard : « Elle a tenu parole, la vieille mère Corse, elle a tenu parole. Jamais aucun son de joie ne sortit de sa demeure ; jamais les équipages brillants ne s'arrêtaient à sa porte, sinon ceux de ses enfants. Elle a tenu parole (2). »

La sollicitude de Madame pour chacun des siens les lui rappelait toujours, dans leurs premières années. Elle leur prêchait d'exemple, le travail, en citant pour modèle Napoléon : « Ce n'est, disait-elle,

(1) *Souvenirs dictés par Madame*, à Rome. V. l'*Appendice*.
(2) *Les Femmes militaires*, par Tranchant et Ladimir.

qu'en travaillant, que mon fils est devenu empereur et que, de ses frères, il a fait des rois. Cependant, à une certaine époque, ajoutait-elle franchement, et sans fierté, je ne mettais pas toujours le pot-au-feu. » Elle aimait à parler de son temps de privations et d'adversité, plus que de son temps de bien-être et de prospérité, sans oublier jamais les mauvais jours. Elle appelait enfin son fils Napoléon : l'*empereur*, en reconnaissant le prestige de son pouvoir. Ce n'était point chez elle une fausse vanité, c'était le légitime orgueil d'avoir donné le jour à l'élu de la nation, au chef de la dynastie napoléonienne.

Quelques-uns des petits-enfants de Madame avaient pu venir la voir, à Rome et, par une autorisation spéciale, prolonger leur séjour auprès d'elle. Ce fut ainsi que Jérôme lui amena le fils de son premier mariage. Il plaisait à sa grand'mère, songeant, dès lors, à le marier. Son choix eût été pour la seconde fille de Joseph, la princesse Charlotte, jeune fille accomplie, par ses qualités, et par ses talents.

De là pour Madame, le motif d'adresser au comte de Survilliers la lettre suivante (1) :

Rome, 25 janvier 1822.

Mon très cher fils,

Vous aurez, avant ce moment-ci, embrassé Charlotte; elle vous sera d'une grande consolation. Vous avez raison d'être décidé à l'unir au fils de Jérôme. Ce jeune homme est ici,

(1) *The life of Madame Bonaparte* (Paterson) (par E. Didier, 1819).

depuis deux mois; j'en suis émerveillée. Il n'est pas possible de trouver son aplomb et son bon sens, à son âge; et sans doute, Charlotte serait heureuse.

Vous trouverez ci-joint, copie des lettres du père et de Catherine, dont je vous ai envoyé les originaux par un autre canal, qui vous marquera le désir de voir effectuer cette union. Je vous ai écrit, ainsi que Pauline, le 5 décembre, qu'elle promettait pour cette union, 300 000 francs, à sa mort. Ainsi, si vous êtes du même avis, il ne s'agirait que de lui écrire, pour se rendre, sur-le-champ, en Amérique.

... Donnez-moi souvent de vos nouvelles et de celles de ma chère Charlotte, et soyez convaincu du tendre attachement avec lequel je vous embrasse tous deux.

Louis et son fils sont ici et se portent bien.

Addio, caro figlio, sono la Vostra ottima Madre.

Lettre de Joseph à Madame (1).

Pointe-Breeze, 24 février 1822.

Ma chère mère,

Une lettre de Pauline, du 1er décembre, m'apprend que Lucien est encore à Canino : Je l'attendais ici, depuis la réception de sa lettre du 29 septembre, par laquelle il m'annonçait que les puissances consentent enfin à son départ et qu'il sera, sous trois mois, auprès de moi; il m'assure même que vous avez été satisfaite du mariage de son fils avec Zénaïde, qu'il vous a donné le désir de venir avec eux en Amérique. J'ai été fort heureux de ces nouvelles; mais je suis fort inquiet, aujourd'hui, de son silence et de celui de Julie; Lucien est-il malade? Refuse-t-on des passeports à lui et à son fils, après les avoir promis?

J'ai arrêté et meublé, en ville et à la campagne, une maison pour lui. J'ai consenti à tout ce qu'il a désiré, pour ce mariage; je vous prie de me dire ce qu'il en est. Ce mariage et celui d'un des fils de Louis ont toujours été dans ma pensée;

(1) *Copie de l'original, conservé aux archives de la Bibliothèque.*

je pense que les convenances de leurs enfants et des miens y sont également; je vous prie de me dire ce que vous pensez de l'un et de l'autre. Il me semble que, dans la position où nous nous trouvons, ces alliances sont presque un devoir envers notre famille et notre pays, car l'avenir est caché à tout le monde et mes filles auraient chacune une fortune indépendante. Ce n'est donc pas sous ce rapport que je désire et que j'ai toujours désiré ces deux mariages; je vous prie d'en parler à Louis, qui est auprès de vous; et je consentirai à ce que ma fille Charlotte retourne en Europe avec son fils, pour y vivre auprès de lui, dès que Zénaïde et Charles seront arrivés auprès de moi. Je ferai ce sacrifice au bonheur de mes enfants; elles doivent désirer ne point changer de nom, et si l'âge n'a pas changé la manière de sentir et de penser de Louis, il me semble que son cœur doit battre, comme le mien. Mes enfants ayant été élevés dans cette opinion, depuis que l'adversité ne leur a pas laissé d'autre point de vue pour leur avenir, il ne m'est pas possible de leur proposer d'autre parti, tant que ces deux-là ne seront pas perdus pour elles.

... Joseph fait ensuite l'éloge du fils de Jérôme, d'après une lettre de Pauline et revient encore à ses deux filles, dans les termes suivants :

Pointe-Breeze, 1er mars 1822.

Je ne suis occupé aujourd'hui que de l'établissement de Zénaïde avec Charles, de leur arrivée ici, et du projet de l'établissement de Charlotte et de Napoléon, fils de Louis. Ils se sont connus dans la prospérité et dans l'adversité, et leur union serait nationale. C'est à vous, ma chère maman, au cardinal et à Louis, que j'ai aimé comme un fils, à faire en sorte que nous soyons serrés dans l'adversité, afin de mériter de n'être pas oubliés par la nation qui nous a adoptés.

Communiquez cette lettre à Louis, et qu'il fasse ce que lui dictera son cœur et le respect qu'il doit à son nom : les circonstances où nous nous trouvons sont singulières; elles

admettent et excusent des formes qui ne sont pas dans les usages journaliers de la société!

Adieu, ma chère maman ; écrivez-moi donc plus souvent et ne doutez pas de toute la tendresse de mon affection pour vous, pour le cardinal et pour mon frère Louis.

P.-S. — Je vois dans une gazette française que le général Macdonald est arrivé, chez vous, ma chère maman, pour des affaires de Caroline. D'un autre côté, on écrit qu'elle ne peut pas avoir de passeports pour quitter les États autrichiens.

Suit une fausse nouvelle sur un voyage de Louis et de Jérôme à Rome, sur un prétendu mariage du fils de Lucien avec une riche héritière.

Je vous prie, ajoute Joseph, de m'écrire plus longuement et plus souvent que vous ne le faites, tantôt vous, tantôt le cardinal. Je regarde cette lettre comme commune à l'un et à l'autre.

Nous nous portons bien, Lolotte et moi et nous désirons bien que cette année ne se passe pas, sans être rejoints par plusieurs membres de la famille.

Votre affectionné fils,

J.

(Ce post-scriptum seul est de sa main.)

Joseph écrit, de Pointe-Breeze, sa résidence d'été, à sa femme (l'ex-reine Julie) (1) préoccupée plus que lui-même de ces projets de mariage, pour leurs deux filles.

... Ma chère Julie, l'occasion étant retardée, j'ai le temps de t'écrire encore deux mots : J'ai reçu une lettre du cardinal, du 29 octobre. Il me dit que lui et maman pensent que le mariage

(1) Livre de Eug. Didier, *Madame Bonaparte* (Paterson).

du fils de Louis serait possible, si nous voulons que celle de nos filles qui l'épouserait reste avec mon frère Louis.

1° Si Zénaïde épouse Charles (fils de Lucien), il faut marier Lolotte avec le fils de Louis, par procuration, si on ne peut faire autrement. Dans ce cas, je vous attends bientôt.

2° Si le mariage de Charles manque, il faut que Zénaïde épouse le fils de Louis, et que, si cela est indispensable, elle reste avec eux, quelque temps; dans ce cas, Lolotte épouserait celui des deux fils de Murat que tu choisirais pour son caractère, etc.

Les deux filles de Joseph, Zénaïde et Charlotte, étaient fort aimées de leur grand'mère, qui semblait avoir pour la seconde une préférence marquée. Aussi Madame s'adressa-t-elle, de nouveau, à Joseph, pour le mariage projeté de Charlotte, avec le fils de Jérôme. Mais ce projet fut abandonné.

Madame écrit à Lucien (Son Altesse le prince de Canino, à Bruxelles) (1) :

Mon très cher fils,

J'avais appris votre départ de Bologne, avec la nouvelle que vous y aviez été incommodé et que vous étiez guéri d'une fluxion de tête.

J'ai eu la consolation de voir Jérôme, arrivé de Trieste, depuis trois jours et je ne me suis pas refusée à son intercession de recevoir et d'embrasser Lolotte et Letizia, avec leurs maris, parce que je voulais aussi vous faire cette surprise; mais j'ai exigé qu'elle vît Louis et j'espère que vous écrirez au mari de Letizia de revoir Pauline.

J'espère que, poste restante, vous leur en donnerez la permission, puisque je tiens à ce que toute la famille se réunisse.

(1) Lettre originale communiquée par la comtesse Faina (Lucienne Valentini, à Pérouse, petite-fille de Lucien).

Il y a toujours du malheur pour ceux qui n'obéissent pas à leur mère ; et, dorénavant, je veux voir tous mes enfants réunis, afin qu'ils puissent me donner par là un témoignage de respect et de tendresse, ou, si je ne puis pas avoir ce bonheur, je préfère vivre seule.

J'espère que, par votre première lettre, vous me donnerez la nouvelle satisfaisante que Zénaïde et Charles se conviennent l'un à l'autre.

Je vous embrasse tous,

Tua affett^ma Madre.

Rome, 9 mars 1822.

Madame à la reine Julie (1).

Albano, 4 juillet 1822.

Ma très chère fille,

Votre lettre du 8 juin m'a fait beaucoup de plaisir. Mon frère a reçu la procuration; je suis prête à lui remettre cent mille piastres. Mais je ne puis point me dessaisir de mon plus fort avoir, sans que les intérêts à 6 p. 100 me soient assurés, à Rome ou à Paris, par une personne solvable.

Lisez la lettre que j'écris à Joseph. L'avenir nous est caché et je ne dois pas me mettre à la merci de vos gendres. Levez cette difficulté et, sur-le-champ, je réaliserai ma promesse; je ne veux retenir que les intérêts d'un an, sinon le cardinal placera à Rome le capital. Cachetez et envoyez la lettre à Joseph.

Je vous embrasse, ainsi que le cardinal, avec l'attachement le plus tendre...

J'ai le présent que je compte faire à Zénaïde, mais je n'ai pas encore une bonne occasion pour le lui envoyer et, comme l'on m'assure qu'elle doit se rendre bientôt en Italie, je le lui remettrai moi-même.

Vostra aff^ma Madre.

(1) *Lettre communiquée par le comte Primoli.*

(Suit, par post-scriptum, une question maternelle et familiale sur la santé de Charlotte.)

Vostra Madre.

Quelques autres lettres relatives à des intérêts de famille peuvent être passées sous silence.

Vivant isolée du monde, et fuyant les distractions futiles, Madame se renfermait dans le deuil de ses pensées. Elle avait gardé, auprès d'elle, deux fidèles compagnes de son existence intérieure, deux femmes corses, toutes dévouées à sa solitude et vieillies à ses côtés. L'une était Saveria, la gouvernante de tous les enfants, et l'autre Ilari, la nourrice de Napoléon, si gaie, si joyeuse autrefois, n'ayant plus que la tristesse reflétée sur elle par les malheurs de sa vénérable maîtresse.

Une touchante composition d'un peintre de grand talent, Charles Müller (1), de l'Académie des beaux-arts, représente Madame Mère, en 1822, une année après la mort de Napoléon. Elle est assise sur un canapé de son salon, au-dessous d'un tableau dit : *le Christ enseveli par la Vierge.*

Madame, en toilette de deuil, a interrompu son travail habituel de filer au fuseau. Elle le tient de la main gauche, tandis qu'accoudée au canapé, de sa main droite, elle dégage sa noble figure, dans sa beauté sénile, en élevant ses yeux vers l'image de son fils, vu tout debout, en costume impérial. Deux femmes en

(1) *Tableau exposé au Salon de* 1862.

bonnet se tiennent à l'écart, près d'une fenêtre peu éclairée, dont la faible lumière se dirige vers Madame et vers le portrait semblant agrandi. L'une des deux femmes, la moins âgée, s'est levée de sa chaise, en interrompant une lecture à haute voix, tandis que la seconde femme reste assise et continue son ouvrage.

Madame avait gardé, jusqu'à un âge avancé, les croyances religieuses de sa jeunesse, sans leur opposer les doutes de l'incertitude. Elle se rappelait la simple parole de l'empereur disant : « Je crois tout ce que croit mon curé. » On ne saurait conclure de là que Madame fût dévote, encore moins, d'une dévotion outrée, plus en dehors qu'en dedans de sa conscience. Sa piété était simple et vraie, sans affectation pour elle-même, et toujours tolérante pour les autres.

Cette foi de l'empereur, conforme à celle de son curé, nous rappelle le mot cité, devant nous, par le vicaire d'une importante église. Il avait connu, à Rome, un évêque d'esprit auquel Madame demandait, un jour, avec une confiance naïve, s'il croyait que Napoléon fût en paradis : « Oui, Madame, je le crois, lui répondit le prélat, mais je n'en ai pas encore acquis la certitude. »

Des articles de journaux ou des ouvrages publiés sur Napoléon, depuis sa mort, étaient, pour sa mère, la seule diversion possible à sa douleur. Elle voulait connaître tous les écrits dignes de la mémoire du captif de Sainte-Hélène ; elle se les faisait lire ou analyser, et elle avait encore la vue assez bonne pour

lire elle-même, chaque jour, plusieurs chapitres des livres offerts à la curiosité publique de l'époque.

Vers la fin de l'année 1822, parurent, en épreuves, les deux premiers volumes du *Mémorial de Sainte-Hélène, journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon, durant dix-huit mois* (1). Le comte de Las Cases adressa les deux premiers volumes au cardinal pour Madame Mère, avec cette lettre d'envoi (2) :

Paris-Passy, le 18 décembre 1822.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Éminence les deux premiers volumes de mon *Mémorial de Sainte-Hélène*. Vous verrez que ce ne sont encore que des épreuves, l'ouvrage ne devant paraître que dans quelques jours. Mais j'ai voulu profiter d'une occasion favorable, pour vous prier de déposer aux pieds de Madame ce premier exemplaire, bien qu'imparfait. Si vous daignez m'indiquer, à Paris, où je pourrais en déposer la suite, vous recevrez, sous quinzaine, les deux volumes suivants.

La mort du captif de Sainte-Hélène avait pu suspendre les hostilités de l'Angleterre contre la famille Bonaparte; mais il n'en fut pas ainsi de la part du gouvernement français d'alors. L'humble mère de Napoléon avait bien été suspectée de conspiration lorsqu'il vivait encore; elle fut, après sa mort, surveillée de nouveau, avec plusieurs des siens, arrivés

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, 1re édit., 8 vol. in-12, 1823.
(2) Registre de correspondance.

depuis peu auprès de leur mère pour séjourner à Rome, quelque temps.

Les Archives nationales (1) renferment, à cet égard, certains renseignements étranges et sommaires, de 1822 à 1827. Voici, entre autres, les notes inscrites sur la famille Bonaparte, à Rome :

« Lucien déclaré *non suspect* ; Louis, non plus.

» *Le cardinal Fesch et Madame Letizia paraissent d'une nullité absolue.* »

Ce n'est pas seulement écrit, c'est souligné dans la note anonyme du délégué de confiance, à cet effet. Comment qualifier de telles appréciations?

La pauvre princesse Pauline, si malade déjà, est désignée de même et d'autres personnes sont aussi déclarées *sans importance*.

« Mais, dit le rapporteur secret, un homme plus dangereux sans doute, dans une circonstance donnée, serait le sieur Beschart, tailleur au Palais-Royal et l'un des principaux fournisseurs du duc d'Orléans. Il a fait récemment un voyage à Rome, pour porter à *Madame Letizia* divers objets qui auraient appartenu à Bonaparte. » Or, ces objets n'étaient autres que des legs de Napoléon à sa mère, envoyés de Sainte-Hélène à Rome. N'est-ce pas un sentiment douloureux qu'inspire une suspicion pareille ?

C'est pourquoi, si on proposait à Madame Mère de solliciter pour elle seule son retour en France, elle

(1) Dépôt des Archives nationales.

s'offensait d'une démarche ne concernant pas sa famille entière et elle redisait : « Je n'ai jamais abandonné mes enfants dans leurs souffrances ou dans leurs infortunes; je ne les abandonnerai pas plus aujourd'hui qu'autrefois, et j'aime mieux être exilée de France avec eux, que d'y rentrer sans eux. »

1823.

Fête publique ordonnée à Rome, avec illuminations. — Refus de Madame d'illuminer. — Lettres : du cardinal Fesch à la comtesse de Survilliers ; — du comte au cardinal. — L'ex-roi Jérôme vient résider à Rome, avec sa famille. — Lettres : de Madame à son fils Lucien ; — du prince Jérôme à son frère Lucien ; — de Madame encore à Lucien. — Le pape Pie VII se fracture le col du fémur à quatre-vingt-deux ans. — La maladie de Pauline s'aggrave et nécessite son départ de Rome pour Florence. — Lettre du comte de Las Cases au cardinal Fesch. — Aventure de brigands dans la résidence même de Lucien, à Tusculum, et rançon d'un prisonnier. — Inquiétude de Madame sur la maladie aggravée de sa fille Pauline Borghèse.

On annonçait à Rome, dès les premiers jours de l'année, une fête publique avec illumination générale. Cette fête était destinée à Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, et le gouvernement pontifical ordonnait que toutes les maisons fussent éclairées, d'un bout à l'autre du Corso. La place de Venise et le palais Rinuccini n'en étaient pas exceptés. Le cardinal secrétaire d'État fit dire à Madame de vouloir bien se conformer à la mesure prescrite, en ordonnant *elle-même* d'illuminer la façade de son palais. Elle voulut voir l'envoyé de Son Éminence pour lui

dire, *en personne* : « Répondez de ma part au cardinal ministre que si le personnage attendu pour cette fête avait fait mourir le plus proche et le plus cher de ses parents, il n'allumerait pas de cierges en son honneur. » L'envoyé de S. Ém. dut se retirer, et le jour de la fête, ou le soir des illuminations, le palais Rinuccini, habité par la mère en deuil de Napoléon, resta dans *l'obscurité.*

Le cardinal Fesch écrit à la comtesse de Survilliers (1) au nom de Madame :

Rome, 8 mars 1823.

Ma très chère nièce,

... Je ne suis pas de votre avis, ainsi que Madame, de faire des démarches pour le retour de Joseph en Europe : 1° il ne profiterait pas des passeports ; 2° je ne lui conseillerais pas, dans les circonstances où nous sommes, de revenir. Le canon tiré aux Pyrénées (pour la guerre d'Espagne), pourrait bien retentir dans toute l'Europe. Attendons, etc.

Madame est en bonne santé, malgré qu'elle ne prenne de forces que tout doucement. Nous espérons que la pauvre saison dans laquelle nous entrons lui rendra la santé et la vigueur qu'elle avait, il y a deux ans...

Madame me charge de vous dire mille choses affectueuses de sa part, ainsi qu'à la reine de Suède...

Votre très affectionné oncle,

J. Cardinal Fesch.

Joseph Bonaparte écrit, *de Philadelphie*, le 13 mars, au cardinal (2), sur la santé de Madame :

(1) *Lettre communiquée par le comte Primoli.*
(2) *Registre de correspondance du cardinal.*

Mon cher oncle,

Je vous prie de m'écrire plus souvent, deux lignes suffisent, pour que je sache à quoi m'en tenir sur les bruits que ne cessent de répandre les gazettes anglaises sur la santé de maman. Je la prie de regarder cette lettre comme si elle lui était adressée directement.

Lolotte est aussi bien de corps que d'esprit, sa santé s'est même fortifiée ; elle a tant de tendresse pour moi qu'elle resterait ici, sans penser à son avenir; elle a tant de jugement et de vraie noblesse dans l'âme, qu'elle préfère, à tout autre parti au monde, le neveu de l'empereur dont elle idolâtre la mémoire ; c'est une personne accomplie; elle a le bon sens, la réserve, la sagesse, l'économie, la modération de sa mère et ne pouvant faire que son nom soit celui d'un homme, elle désire vivement s'unir à un homme de son nom. Je suis donc bien décidé à la faire partir pour Bruxelles, dès que le docteur Stokoe sera de retour ici, avec Charles et Zénaïde, que j'espère qu'il trouvera à Bruxelles en avril; il peut être ici en mai et de retour en Europe, avec Lolotte, en juin prochain. Elle viendra à Rome, où il me paraît plus simple que le mariage se fasse, puisqu'elle y trouvera maman et vous, et Louis et Jérôme.

Joseph rappelle ensuite qu'ayant sa procuration, le cardinal peut remplir les vues de Madame et il entre dans des détails d'intérêt inutiles à reproduire, sur l'état de fortune de Louis, sur l'approbation de sa femme (la reine Hortense), et sur la propriété de Prangins, toute meublée, qu'il voudrait donner à Charlotte. Il suppose que Zénaïde ne sera plus à Rome, avec son mari, pour que Charlotte vienne l'y remplacer auprès de Madame.

« Le 26 mars 1823 (1), Jérôme, sa femme et leurs

(1) *Journal de la reine Catherine* et *Mémoires du roi Jérôme*.

enfants arrivèrent à Rome qu'ils habitèrent huit années. La famille Bonaparte se trouva presque tout entière réunie auprès de Madame. Elle avait, à cette époque, soixante-treize ans. Elle était petite et maigrie, elle avait des yeux noirs, pleins de vivacité, vrai type de race corse, comme on la rencontre encore dans les montagnes de l'île, chez les familles pures de tout mélange étranger. Une robe de mérinos noir, et un turban de même couleur, à la façon de l'empire, composaient sa sévère et unique toilette. Elle pleurait ses premiers morts, Élisa et Napoléon... »

Madame à son fils Lucien (1).

Rome, 22 avril 1823.

Mon cher fils,

Je reçois votre dernière lettre et j'y réponds de suite, en vous disant franchement que je ne puis acheter ce palais. Je n'ai pas de fonds, je n'ai que de quoi vivre et rien de plus. Je ne suis pour rien dans l'achat que désire faire Jérôme du palais. Je consens seulement, pour lui faire plaisir, à ne pas exiger le payement des 18 000 piastres et à me contenter des intérêts.

Il est inutile que vous me sollicitiez de nouveau à ce sujet; vous troubleriez seulement ma tranquillité, et ma santé exige le plus grand repos.

J'aurais fait, avec le plus grand plaisir, ce que vous me demandez, si cela était en mon pouvoir, mais cela m'est absolument impossible. Vous savez que tant que je l'ai pu, j'ai donné à tout le monde, maintenant, je dois penser à moi.

(1) *Lettre originale communiquée par la comtesse Faina* (Lucienne Valentini, petite-fille de Lucien).

Ma santé est plutôt mauvaise que bonne; le repos m'est nécessaire; vous ne le troublerez pas, je suis sûre, par des demandes auxquelles, malgré ma bonne volonté et le désir que j'ai de vous faire plaisir, je ne puis répondre, d'une manière satisfaisante, vu l'impossibilité.

Adieu, mon cher fils, mes compliments à votre femme; embrassez vos enfants pour moi, et soyez persuadé de mon sincère et tendre attachement.

Vostra affettma Madre.

Le prince Jérôme Bonaparte écrit, de Rome, le 13 mai 1823, à son frère Lucien (1) :

... Maman désire, ainsi que nous tous, avoir le plaisir de t'embrasser; dans le cas, mon cher Lucien, où il ne te conviendrait, ni de venir, ni de faire connaître le temps de ton séjour, écris-moi; et je ferai ce qui pourra t'être agréable...

Madame à son fils Lucien (2).

Rome, 17 juin 1823.

Mon cher fils,

Je ne vous ai pas écrit, depuis la réception de votre lettre, au sujet du palais, parce que j'ai été malade. Ma santé est un peu meilleure maintenant.

J'ai remis à Palagi mon reçu pour les intérêts des dix mille piastres.

Je vous prie de m'accuser réception de la lettre que je vous ai écrite par madame la marquise Ercolani.

Christine est partie pour Florence, il y a cinq ou six jours; elle avait la fièvre au moment de son départ.

(1) *Collection d'autographes de M. Fossé d'Arcotte*, 1 vol., 1861.
(2) *Lettre communiquée par la comtesse Faina*, de Pérouse.

Je n'ai pas reçu de lettre de Charles, depuis son départ de Rome. Zénaïde m'a écrit une seule fois de Bologne.

Adieu, mon cher fils, embrassez votre famille pour moi.

Vostra affett^{ma} Madre.

Le 6 juillet, le pape Pie VII, affaibli par l'âge (il avait plus de quatre-vingt-deux ans), et par les souffrances morales ou physiques de sa longue existence, fit une chute, en glissant sur le parquet de son salon et se fractura le col du fémur. Cet accident grave survenu, plus tard, à Madame, aussi avancée en âge, contribua certainement à abréger la longévité de l'un et de l'autre, et davantage celle du saint-père qui mourut dès le 20 août, six semaines environ après cet accident, si dangereux chez les vieillards.

Les sages conseils de Madame n'avaient pu démontrer à sa chère Pauline la nécessité d'un régime plus sévère, prescrit par Corvisart. La pauvre princesse, trop insouciante de sa santé, ne la soumettait à aucun ménagement et n'écoutait ni les remontrances de sa mère, ni les prescriptions de ses médecins. Accablée, de son côté, par le poids de ses chagrins, depuis la mort de l'empereur, Madame semblait, parfois, étrangère à ce qui se passait autour d'elle.

Cependant, au mois de septembre 1823, les médecins de la princesse déclarèrent à Madame que l'état de leur malade s'aggravait de plus en plus et nécessitait son éloignement de Rome, où la persistance du

siroco pouvait lui être funeste. La princesse fut transportée à sa belle résidence de la villa Paolina, près de la porta Pia : ce n'était pas l'éloigner assez de Rome.

Le pape Léon XII, sur la demande de Madame Mère, obtint du prince Borghèse et de la princesse de se réunir enfin à Florence, où Pauline avait été transférée avec les plus grands ménagements.

Le comte de Las Cases au cardinal Fesch (1).

Paris-Passy, 29 septembre 1823.

... Monseigneur, je ferai remettre à M. O'Meara, contre engagement de Madame, les 3000 francs qu'elle lui destine, et je vais remettre, suivant vos ordres, à M. Lucotte (chanoine de la cathédrale de Paris) le résidu de la somme que Madame avait laissée entre mes mains.

D'après un des derniers comptes que j'ai sous les yeux, je trouve que je devais encore à Madame 28 741 fr. 50, sur quoi je donne à M. de Montholon, par les ordres de Votre Éminence, etc. . . . . 24 000 fr.

A un Anglais malheureux et dévoué à l'empereur, etc.	250 fr.
Pour le docteur O'Meara, d'après l'ordre de Madame.	3 000 fr.
	27 250 fr.
Reste à remettre à l'abbé Lucotte. . . .	1 491 fr. 50
	28 741 fr. 50

Cette lettre de fonds à distribuer, au nom et pour

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

le compte de Madame, ressemble à d'autres documents qui pourraient figurer dans son histoire, si la question d'argent dû ou à payer offrait un intérêt assez renouvelable.

Il n'en est plus ainsi de la question d'argent soustrait par surprise ou par violence et relevant des histoires de voleurs, fussent-ils des voleurs de grand chemin, comme les brigands de la Romagne. Leurs méfaits ont été souvent signalés dans le cours des événements qui se sont accomplis autour de Madame. C'est l'occasion d'en préciser un fait sommaire.

Vers la fin de 1823, eut lieu à Frascati, alors résidence du prince de Canino, une sombre aventure qui fit grand bruit à Rome. Un chef de brigands, appelé Decesaris, s'était rendu fameux et redoutable par son audace, dans les Abruzzes et sur les monts de Tusculum. Il pénétra, un soir, subitement, avec plusieurs de ses bandits, dans la propriété du prince Lucien et s'empara de la personne de l'un de ses amis, le comte de Châtillon. Il le fit aussitôt conduire dans un lieu sûr, en exigeant, pour rendre la liberté à son prisonnier, une forte rançon que le prince s'empressa de payer.

Le bruit de cette aventure de voleurs émut tellement la princesse Pauline, de plus en plus souffrante, qu'à dater de ce moment, elle se trouva en danger de mort, malgré les soins dont elle était entourée. La sollicitude maternelle fut impuissante à relever les forces et la confiance de la malade, subissant alors la

dernière période d'un mal devenu incurable. Madame Mère, moins effrayée par les brigands de la Romagne qu'affligée de l'état de sa fille, pressentait déjà la fin prochaine de sa chère Paulette et se voyait menacée d'un nouveau deuil dans sa famille.

1824.

Le prince Eugène, considéré par Madame comme le fils adoptif de Napoléon, meurt à Munich d'apoplexie. — Lettres de Madame au prince de Canino. — Elle lui adresse ses conseils maternels et l'invite à venir auprès d'elle. — Madame ressent une altération dans sa santé. — Elle voudrait contribuer à l'assainissement des quartiers insalubres de Rome et elle rappelle, à propos, un projet de Napoléon. — Sa famille suspectée encore à Rome. — Signalements étranges de la police. — Poursuites contre les Bonaparte et grand caractère de Madame. — Sa noble réponse à une démarche pour elle auprès d'une princesse royale.

Avant la fin prochaine de la princesse Pauline, un troisième deuil entrait dans la famille de Madame Mère. C'était le prince Eugène de Beauharnais, retiré à Munich, où en 1823, il avait été atteint déjà d'une congestion cérébrale, lorsque, le 21 février 1824, il fut frappé d'apoplexie foudroyante. Madame, en apprenant la mort du fils adoptif de Napoléon, se rappela, tristement, avoir espéré pour lui une destinée différente de celle suivant le divorce de l'impératrice Joséphine. Et puis elle écarta ce souvenir pour se rattacher à sacorrespondance.

C'est d'abord une lettre autographe adressée par elle au prince Lucien (1) :

Rome, le 9 juillet 1824.

Mon cher fils,

Je ne veux pas laisser partir Jérôme qui vous verra probablement, à son passage, sans vous écrire.

J'ai reçu votre lettre et j'ai vu avec bien du plaisir que vous jouissiez tous d'une bonne santé et que vous aviez lieu d'être satisfait de vos enfants, sous tous les rapports. Je vous prie de les embrasser tendrement pour moi.

Je compte aller passer quelque temps à la campagne ; j'ai proposé à Christine de venir passer avec moi le temps que je compte y rester, c'est-à-dire environ deux mois ; mais elle n'a pas voulu.

Adieu, mon cher fils, mes compliments à votre femme. Je vous prie de croire à mon tendre et constant attachement.

Votre mère affectionnée,

MADAME.

P.-S. — Je vous ai envoyé une lettre d'Amérique. L'avez-vous reçue ?

Madame à Lucien (2).

Rome, 2 novembre 1824.

Mon cher fils,

J'ai vu avec peine, dans votre dernière lettre, combien vous avez de sujets d'affliction ; mais il ne faut pas perdre courage. Vous devez savoir, depuis longtemps, que la majeure partie de la vie humaine est composée de malheurs et de déboires. Cette connaissance doit nous donner la force de nous raidir contre tout ce qui peut nous arriver, surtout quand il n'y a pas de notre faute.

(1) *Lettre communiquée par la princesse Pierre Bonaparte.*
(2) *Copie de lettre* envoyée par le prince N. Charles Bonaparte.

J'aurais été bien heureuse, mon cher Lucien, de vous voir ici : dans le cas où vous seriez venu seul, j'aurais pu vous offrir un appartement chez moi; mon second étage est préparé, et Julie n'est pas encore arrivée; mais, puisque vos affaires réclament votre présence ailleurs, je n'insisterai pas davantage, malgré le plaisir dont je me vois privée.

Adieu, mon cher fils, embrassez votre famille pour moi et recevez l'assurance nouvelle de ma constante tendresse.

Vostra aff^ma^ Madre.

P.-S. — Je n'ai pas vu le cardinal; il a été en fonctions, ces trois derniers jours.

Dans le courant de 1824, Madame subit une crise de douleurs hépatiques, dont elle n'avait pas encore souffert à ce degré. Ses indispositions, jusque-là passagères et sans gravité, de nature rhumatismale, s'étaient améliorées par l'usage utile des eaux. L'expérience lui en était acquise.

Madame avait été aussi, mais autrefois, et assez longtemps, sujette à de fortes migraines. C'était même le seul mal dont elle se plaignît, parce que ce mal la privait de sommeil et contribuait à l'isoler du monde, qu'elle ne recherchait guère.

L'exercice modéré de la marche ou la promenade habituelle contribua vite à dissiper le mal. Le jeu de billard, conseillé à Madame, lui fit du bien, en dissipant le rhumatisme et la migraine. C'était pour elle un jeu récréatif et salutaire.

Une lettre de Madame à son fils aîné (1) lui donne,

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

en date du 20 novembre, quelques renseignements inutiles à reproduire, sur les coliques hépatiques dont elle fut atteinte dans le cours de cette année. Les crises, d'ailleurs calmées ou une fois passées, permettaient à la malade de recouvrer à peu près sa santé habituelle, maintenue par la force morale plus que par la force physique, mais affaiblie par l'âge.

Sans avoir ressenti de mal, à une certaine distance des quartiers insalubres de Rome, Madame s'était préoccupée des moyens d'assainir la ville et aurait voulu y contribuer. Elle se rappelait avoir entendu Napoléon dire ce qu'il répétait à Sainte-Hélène (1) : « Que si Rome fût restée sous sa domination, elle fût sortie de ses ruines. Il se proposait de la nettoyer de tous ses décombres, de restaurer tout ce qu'il eût été possible de faire, etc... »

Mais Madame s'était acclimatée à Rome et ne paraissait ressentir aucune influence directe de ses conditions d'insalubrité. Elle allait, d'habitude, s'enquérir des pauvres et leur assurer des secours, en dirigeant sa promenade vers les monuments de l'antiquité. Ni son âge, ni ses infirmités, ni son isolement forcé du monde, ou sa vie solitaire, rien n'empêchait la police établie envers Madame, de l'entourer de ses obsessions occultes. Il serait triste d'en démontrer, une fois de plus, ou d'en rechercher

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. de Las Cases, t. Ier, chap. IX.

davantage des preuves officielles de ridicule. Mieux vaut y renoncer, par respect pour sa mémoire.

Son grand caractère se révéla, une fois de plus, à cet égard, vers la fin de 1824. On lui conseillait encore de laisser faire, en son nom, une démarche facile auprès d'une princesse royale, exprimant de l'admiration pour elle. « Non, répondit Madame, je ne saurais accepter une telle démarche auprès de cette princesse qui ne me veut sans doute que du bien. Certaines gens de son entourage ne manqueraient pas de dire ce que je ne saurais imaginer, comme eux, pour me donner tort. » Elle refusa donc noblement de suivre le conseil qui lui était donné, en acquérant un titre de plus à l'estime publique.

1825.

Le nouvel an des douloureux souvenirs pour Madame et ses vœux pour ses enfants. — Lettre du cardinal à la princesse Julie. — Nouvel éloge de Charlotte. — Lettres de Madame à Lucien sur ses peines ; — à sa petite-fille Napoléone-Élisa Bacciochi. — Mort de la princesse Pauline, à Florence. — Son touchant souvenir pour sa mère et pour l'empereur. — Lettre du prince Borghèse au cardinal pour Madame, sur les obsèques. — Héritage de Pauline Borghèse. — Lettre de Madame aux enfants de son fils aîné. — Testament de madame Clary. — Lettres : de Madame au marquis de ***, pour sa filleule Letizia ; — de la princesse Charlotte à son père ; — de Madame à Lucien sur sa famille et ses intérêts ; — sur une chute récente sans gravité ; — autre sur les chagrins de sa petite-fille Zénaïde. — Mort de la fidèle gouvernante Saveria.

Madame écrit, de Rome, le 2 janvier, à l'adresse collective de la famille, une lettre touchante de sollicitude maternelle, se terminant en ces termes, pour la nouvelle année de ses douleurs (1) :

... *Adieu, mes chers enfants ; recevez ma bénédiction, mes tendres embrassements et aimez-moi toujours.* (Cet adieu est écrit de sa main.)

(1) *Registre de correspondance.*

Lettre du cardinal Fesch à sa nièce la princesse Zénaïde (1).

Rome, 8 janvier 1825.

Ma chère nièce, j'ai reçu votre chère lettre du 29 juillet.

... L'heureuse arrivée ici de votre maman et de Charlotte nous a fait, à tous, le plus grand plaisir. Elles jouissent, l'une et l'autre, de la meilleure santé.

... Madame et moi avons été enchantés de Charlotte. Elle est bien digne de l'affection de tous ses parents, car elle joint à un cœur excellent beaucoup de bon sens et de talents. Il est à désirer que l'union projetée se réalise.

Madame se porte actuellement assez bien...

Votre très affectionné oncle,

J. Cardinal FESCH.

Madame à Lucien (2).

Rome, 31 janvier.

Mon cher fils,

J'ai vu, avec plaisir, par votre dernière lettre, que votre maladie n'était pas aussi dangereuse que je le craignais. Je vous engage cependant à vous soigner et à ne rien négliger pour le parfait rétablissement de votre santé.

Je sais que vous avez des chagrins qui vous mettent dans une position bien pénible. Je désirerais pouvoir y remédier, mais cela est tout à fait hors de mon pouvoir.

Adieu, mon cher fils, embrassez toute votre famille pour moi et croyez à la part que je prends à vos chagrins et à ma constante tendresse.

MADAME.

Elle écrit à sa petite-fille Napoléone-Élisa, mariée au comte Camerata, d'Ancône, une lettre, encore

(1) Lettre communiquée par le comte Primoli.
(2) *Copie de lettre adressée par le prince N. Charles Bonaparte.*

signée : *Madame*, comme bien d'autres de cette époque et datée de Rome, 26 avril 1825 (1).

Elle s'étonne que le prince Bacciochi ne se soit décidé à régler, avec avantage, les affaires de sa fille, qu'après son mariage. Elle l'invite à lui écrire directement et non plus sous le couvert du comte Torlonia. Suit la lettre textuelle de Madame :

Rome, le 26 avril 1825.

Ma chère fille,

J'ai reçu votre lettre du 19 courant et j'y ai vu avec plaisir que votre père s'est enfin décidé à entreprendre l'arrangement de vos affaires, d'une manière avantageuse pour vous ; je suis cependant étonnée qu'il ait attendu jusqu'à présent, pour le faire ; tout aurait dû, il me semble, être fini, avant le mariage. Quoi qu'il en soit, je fais des vœux pour que tout se termine, comme vous le désirez.

J'éprouverai, certes, une grande satisfaction à pouvoir vous serrer dans mes bras et à vous assurer, de vive voix, de mon inaltérable tendresse ; j'aime à croire que le jour où cette satisfaction me sera accordée n'est pas éloigné.

Faites bien mes compliments à votre mari et recevez mes tendres embrassements.

MADAME.

P.-S. — Je vous prie de m'écrire dorénavant par la poste, et non sous le couvert de M. Torlonia.

Le 9 juin 1825, mourait à Florence la malheureuse princesse Pauline, épuisée par les souffrances et les complications d'une maladie organique devenue

(1) *Extrait du catalogue de Charavay* indiqué par M. Harrisse.

incurable. Elle reportait ses souvenirs vers l'unique enfant qu'elle avait perdu de son premier mariage, et se préparait à le rejoindre. Elle adressait, dans son cœur, ses adieux à sa vieille mère, dont les yeux affaiblis et desséchés par les larmes semblaient ne pouvoir pleurer davantage. Sa *Paulette bien-aimée* allait mourir, en dirigeant un regard presque éteint vers le portrait de l'empereur, placé sous ses yeux. Elle s'inspirait, encore une fois, de son grand souvenir et y puisait la force de quitter la vie sans regrets, avec un sentiment digne de lui et digne de leur mère. Puis, tendant une main défaillante à son mari, tout en pleurs, Pauline lui demanda pardon de ses offenses. Son frère Jérôme avait pu, seul, arriver à temps auprès d'elle, pour recevoir ses adieux.

La mourante avait voulu, malgré toutes ses souffrances, dicter, relire et signer son testament, partager ses biens entre ses plus chers parents, laisser un souvenir à chacun des amis destinés à lui survivre et ne pas oublier les malheureux. Elle prescrivait de ne pas faire subir d'autopsie à son corps et de ne pas laisser son visage découvert, après son décès. La belle et bonne princesse mourut en chrétienne, repentie de ses fautes, digne de la tendresse et des regrets de sa sainte mère.

Le prince Camille Borghèse adresse, de Florence, au cardinal, pour Madame, une lettre lui annonçant la mort de sa femme la princesse Pauline, décédée, le même jour, à une heure du matin. Elle

succombait à sa maladie après avoir montré un grand courage et la résignation la plus soumise à sa destinée.

Deux jours après, le 11 juin, une lettre du prince Jérôme à Madame Mère, sur les obsèques de Pauline, lui dit (1) :

Tout a été, comme nous le voulions, relativement aux restes de Pauline. Demain, elle sera ensevelie dans sa chapelle, où elle sera transportée (ce soir, d'une manière toute privée).

Patorni, avocat des héritiers de la princesse Borghèse, représentés par le duc de Padoue, fit un mémoire officiel à consulter (2) pour S. A. I. Madame Letizia Bonaparte, mère de l'empereur Napoléon; S. A. le prince Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu; S. A. la princesse Caroline Bonaparte, veuve de Joachim Murat, comtesse de Lipona; S. A. le prince Jérôme Bonaparte, prince de Montfort; héritiers de feue Madame la princesse Pauline Borghèse, leur fille et sœur.

Madame fait écrire, en son nom, aux enfants de l'ex-roi Joseph (3) :

Albano, 6 août 1825.

J'ai reçu, mes chers enfants, votre lettre du 16 mai. J'ai été bien peinée d'apprendre l'accident qui est arrivé à Joseph, la fausse couche de Zénaïde et la maladie du petit; mais j'ai vu avec plaisir que vous étiez tous mieux, au moment où vous

(1) *Vente d'autographes*, par Charavay.
(2) *Mémoire à consulter*. Paris, in-8° de 20 pages.
(3) *Lettre communiquée par le comte Joseph Primoli.*

m'écriviez. Je partage les vœux que vous faites, pour que cette année se termine plus heureusement qu'elle n'a commencé.

J'espère que vous ne négligerez rien pour adoucir la situation de votre père ; il est éloigné du reste de sa famille, il n'a que vous auprès de lui, vous devez lui tenir lieu de tout. C'est à toi, Charles, que je parle, j'aime à croire que tu as pour Joseph les sentiments d'un fils et que ta conduite sera d'accord avec ces sentiments. L'idée que nous serons peut-être tous réunis, l'année prochaine, est bien consolante pour moi, puisque mes enfants sont les seuls biens qui m'attachent à la vie.

J'espère que le mariage de Charlotte aura lieu au mois de septembre. Il a été retardé par une maladie de Julie qui est beaucoup mieux maintenant. Elle et Charlotte sont avec moi, à Albano, dont l'air leur fait beaucoup de bien.

Nous avons perdu cette pauvre Pauline ; vous concevez facilement mon chagrin.

Votre père vous aura, sans doute, écrit le mariage de Jeanne avec le marquis Oncrati de Jesi ; il paraît qu'elle est contente.

Je vous embrasse tendrement, ainsi que votre fils.

Votre affectionnée bonne maman,

MADAME.

A la même date, du 6 août, Madame donne au prince de Canino des nouvelles de la famille (1).

Une vieille amie de Madame Mère, madame Clary (de Marseille), proche parente de la reine Julie, mère de Marcelle, de Joachim et du général Clary, mourut en 1825, avant son mari. Son testament portait (2) :

Je recommande mes enfants aux bontés et à l'affection de ma respectable amie Madame Bonaparte et du cardinal Fesch ; je les prie de croire que l'attachement et la reconnaissance

(1) *Catalogue de vente d'Eugène Charavay.*
(2) *Copié sur l'original à la Bibliothèque.*

dont je suis pénétrée pour eux et la connaissance que j'ai de leurs sentiments, sont seuls capables de me rassurer sur le bonheur de ma famille, que je leur confie.

Le général Clary écrivait à Madame et au cardinal, le 17 septembre 1825, pour lui annoncer le décès de son père et réclamer les effets de leur protection pour son jeune frère, Joachim, et ses sœurs.

Lettre de Madame, sans désignation nominative (1).

Rome, 17 octobre 1825.

Monsieur le marquis,

Je vous prie de recevoir mes remerciements de la lettre par laquelle vous me faites part de l'heureux accouchement de Letizia. J'ai appris avec bien du plaisir que la mère et l'enfant se portent bien; embrassez-les tous les deux pour moi et recevez, avec mes félicitations, la nouvelle assurance de mon estime et de mon sincère attachement.

MADAME.

La princesse Charlotte écrivait à son père, le comte de Survilliers (2) :

Rome, 15 novembre 1825.

Bonne maman est bien tourmentée, au sujet de la succession de ma tante Pauline, parce que les héritiers ont de la peine à se mettre d'accord pour le partage et que le prince Borghèse veut retenir pour les titres de la dot. Cette succession occupe beaucoup la famille, qui ne parle que de cela. Ce n'est pas très gai pour Madame, maman et moi. Nous pensons bien souvent, que si tu étais ici, les choses iraient bien différemment, et ce serait un grand bonheur pour bonne maman.

(1) *Lettre* offerte par madame la comtesse Caroline Pepoli.
(2) *Copié sur l'autographe. Archives de la Bibliothèque.*

Madame à son fils Lucien (1).

Rome, le 20 septembre 1825.

Mon cher fils,

Je suis bien aise d'apprendre que vous verrez le cardinal à Sinigaglia et j'arrive à croire qu'il pourra arranger votre affaire, avec Torlonia, car pour moi, j'ai entendu Palagi et je ne sais réellement que faire?

Je vois avec plaisir que vous vous portez tous bien et que vos enfants sont auprès de vous; ce vous doit être une grande consolation. Embrassez-les tous pour moi, ainsi qu'Alexandrine.

Ma santé est bien faible; j'ai, depuis quelque temps, des palpitations de cœur qui me font beaucoup souffrir. Je crains que ce ne soit la suite de la chute que j'ai faite; les médecins me disent que cela vient des nerfs.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse tendrement et suis votre bien affectionnée mère,

MADAME.

P.-S. — Je vous envoie cette lettre par la poste, parce que je n'ai pas le temps de la faire remettre à Palagi.

A Son Excellence le prince de Canino,

à Sinigaglia.

Madame au cardinal Fesch (2).

Rome, 13 décembre 1825.

Mon cher frère,

J'ai reçu la lettre de Zénaïde, en date du 16 août de cette année; c'est avec un bien vif chagrin que j'y ai lu les mal-

(1) *Lettre communiquée par la comtesse Faina* (Lucienne Valentini).

(2) *Lettre textuelle communiquée par le comte Primoli*, ne figurant pas sur le registre du cardinal Fesch.

heurs qu'elle n'a cessé d'éprouver, depuis plusieurs mois. J'espère qu'elle et son fils, auquel je donne mille baisers, sont entièrement rétablis, à l'heure qu'il est.

Elle a bien raison de ne pas craindre de m'entretenir de ses peines; elle ne pourrait les confier à personne qui y prît plus de part, qui désirât davantage les adoucir et qui eût plus d'attachement pour elle que sa bonne maman.

J'ai vu avec chagrin que votre affaire avec Lucien n'est pas encore arrangée. Il est maintenant à Sinigaglia. Je ne puis rien faire; tout ce qui a été en mon pouvoir, je l'ai fait; mais les moyens, à ce qu'il paraît, manquent encore plus que la volonté. Vous avez dû, au reste, recevoir quelque chose.

Vous avez sans doute appris la perte que nous avons faite de Pauline.

Charlotte est entièrement rétablie. La santé de Julie est assez bonne. Elles sont encore toutes les deux à Rome. Napoléon est à Florence. Dieu seul sait quand le mariage se fera.

Ma santé est bien faible; il m'est bien pénible d'être, à mon âge, éloignée d'une partie de mes enfants et obligée de me dire que je les ai vus, peut-être, pour la dernière fois.

Adieu, mes chers enfants, le cardinal vous remercie de votre souvenir et se joint à moi pour vous embrasser tous avec toute la tendresse que vous a vouée votre bien affectionnée mère.

MADAME.

Vers la fin de cette année, 1825, la vieille gouvernante Saveria, qui avait élevé tous les enfants de Madame Letizia Bonaparte et ne l'avait jamais quittée, tombait gravement malade et mourait, auprès d'elle, à un âge fort avancé.

Napoléon, dont elle avait eu soin, dès son bas âge, l'avait prise en affection et se souvenait d'elle, pendant son exil à Sainte-Hélène. On a confondu Saveria quelquefois avec sa nourrice Ilari qu'il

aimait encore davantage. L'une et l'autre avaient secondé, de tous leurs efforts, la sollicitude maternelle et les soins de la plus ancienne gouvernante, Mammucia, pour chacun des frères et sœurs de Napoléon, dans leur enfance.

1826.

Lettres : Madame à son fils Lucien. — Renseignements sur la famille Bonaparte demandés par elle au prince de Canino. — Jérôme à son fils du premier mariage. — Comte de Survilliers au cardinal, sur la propriété de Canino. — Mariage retardé de Charlotte et de Louis-Napoléon. — Le cardinal à la princesse Julie (Madame étant à Albano). — Mariage de Louis-Napoléon et de Charlotte. — Du cardinal au comte de Survilliers. — Détails d'affaires. — Statue de Napoléon premier consul. — Le jeune prince Jérôme Paterson à sa grand'mère. — Réponse de bienveillante affection, avec des conseils maternels. — M. Robaglia au comte de Survilliers, lui donnant des nouvelles de Madame. — Le cardinal informe la comtesse de Survilliers que Madame est rétablie de la chute qu'elle avait faite dans son appartement.

Madame à son fils Lucien (1).

Rome, 14 janvier 1826.

Monsieur et très cher fils,

Je vous prie de recevoir mes remerciements pour les vœux que vous faites pour moi, à l'occasion de la nouvelle année. Soyez persuadé de la sincérité de ceux que je forme, de mon côté, pour votre bonheur et votre conservation.

Je fis écrire, dans le temps, à M. Lebon pour avoir de vos nouvelles; j'étais fort inquiète, parce que je n'avais pas reçu de réponse à une lettre que je vous avais envoyée.

J'ai appris avec bien du chagrin l'accident qui vous est arrivé. J'aime à croire que les suites n'ont pas été dangereuses et qu'à l'heure qu'il est, vous êtes entièrement rétabli; c'est ce que je souhaite bien sincèrement en vous priant de

(1) *Lettre communiquée par M. Alfred Blanche.*

recevoir la nouvelle assurance des sentiments d'attachement avec lesquels je suis, Monsieur et très cher fils,

Votre très affectionnée mère,

MADAME.

Le ton de froideur de cette lettre et l'appellation de *Monsieur* adressée à Lucien, indiquent, de la part de sa mère, un grief ou un reproche dont le motif n'est pas expliqué. Ce n'était peut-être qu'un blâme de n'avoir point répondu à une précédente lettre de sa part. Elle tenait à ce signe d'affection.

Une copie de la lettre suivante. de S. A. le prince Louis-Lucien Bonaparte, offre un intérêt de curiosité inattendue, venant de Madame Mère, eu égard, cette fois seulement, à la généalogie de la famille Bonaparte. Cette lettre montre que Madame, assez indifférente à la généalogie proprement dite, ne l'était pas à un sujet d'histoire à préciser. Les questions adressées par Lucien à sa mère témoignent qu'il avait raison d'attendre d'elle des renseignements utiles, car il savait bien qu'elle se préoccupait peu des ancêtres de la famille.

Voici la réponse fort curieuse de la mère à son fils (1) :

Rome,..... 1826.

Je suis fâchée de ne pouvoir pas répondre à toutes les demandes qui me sont faites sur la famille Bonaparte; je vous dirai tout ce que j'en sais.

(1) *Memorie Storiche*, etc. par L. Gerini, 1829, t. Ier, p. 72. V. l'*Appendice* (au nom de L. Lucien Bonaparte).

A l'époque des guerres des guelfes et des gibelins, les guelfes furent chassés de Florence. Deux ou trois frères du nom de Bonaparte furent obligés de quitter cette ville. L'un d'eux alla s'établir à Sarzane. Votre père a tiré de là beaucoup de papiers, d'un nommé Londinelli qui lui écrivit qu'il y en avait encore... Un Bonaparte habitant la ville d'Empoli, en Toscane, vivait, il y a environ quarante-cinq ans. Dans sa vieillesse, il se maria avec sa domestique. Étant fort âgé, il fit appeler votre père et lui dit que comme il avait un pied dans la tombe, il lui remettait tous les papiers de sa famille, comme à celui auquel ils devaient appartenir. Il laissa, en mourant, tous ses biens à votre père... Ce parent apprenait à votre père que le chanoine Bonaparte, établi à San Miniato, n'était Bonaparte que par les femmes. Cependant l'archidiacre votre grand-oncle resta longtemps à Florence chez ce chanoine et votre père y demeura aussi, avant d'aller en députation à Versailles...

J'avais sauvé tous les papiers laissés par votre père, mais pendant la Révolution, ils furent saisis. Joseph doit en avoir... — Votre grand-père s'appelait Joseph et votre bisaïeul Sébastien. — Les seuls emplois que les Bonaparte aient occupés sous la domination génoise sont les charges les plus élevées que les Génois osassent confier aux Corses. Votre grand-père Joseph et votre grand-oncle Napoléon les ont exercées encore de mon temps.

MADAME.

Le prince Jérôme, écrivant au jeune fils de son premier mariage une lettre de souvenir paternel, la termine en ces termes (1) :

Rome, 6 mars 1826.

... Je parle souvent de toi avec ma mère, et c'est après m'être bien consulté avec elle, que je te fais cette réponse,

(1) *The life and letters of Madame Bonaparte* (Elizabeth), by Eugène Didier. London, 1879, p. 190.

qui, comme tu le penses bien, est à la connaissance de mon excellente femme. Tu trouveras ci-joint copie d'une lettre que m'a écrite ta mère, ainsi que de ma réponse, etc.

Ton affectionné et bon père,

JÉROME.

Joseph Bonaparte écrit, de Pointe-Breeze, au cardinal, le 12 juin, au sujet de la propriété de Canino et des intérêts dus à Charles et à Zénaïde, en invoquant pour eux l'appui maternel de Madame. Il prie le cardinal de leur assurer, ainsi qu'à elle-même le revenu qui leur sera dû :

... Je ne conçois pas, ajoute-t-il, ce qui retarde le mariage de Charlotte ; je vous prie de m'en dire quelque chose.

... Si je pouvais passer quelque temps en Italie, il me semble que nous pourrions, maman, vous et moi, mettre un peu d'ensemble et d'harmonie dans les esprits et dans les affaires des divers membres de la famille. Nous avons été, vous et moi, les conseils et les appuis de notre bonne mère, aux premiers jours de son veuvage ; elle sait que, plus que les autres, nous avons droit de faire aujourd'hui ce que nous avons fait alors, et ce n'est pas par de l'égoïsme et par de folles dépenses que l'on peut venir à bout de maîtriser la mauvaise fortune, dans une famille aussi nombreuse...

... Vous êtes seul auprès de maman ; faites, comme vous avez toujours fait (pour moi), etc.

Aujourd'hui, c'est maman, ma femme, ma fille, Lucien, Louis, Jérôme, qui ont besoin de vos conseils, etc.

... Lisez cette lettre à maman et répétez-lui que je viendrai la voir, dès que je le pourrai. Je suis bien charmé qu'elle vienne au secours de Lucien. Je vous embrasse l'un et l'autre de tout mon cœur.

Votre affectionné neveu,

J.

(1) *Copie de la lettre originale (ou extrait).*

Le cardinal écrit de Rome, le 25 juillet, à la princesse Julie (comtesse de Survilliers) (1):

... Madame m'avait déjà fait connaitre que le mariage de Napoléon avec Charlotte allait être célébré, et je remercie Dieu que cela soit fini. Recevez mes remerciements de me l'avoir annoncé...

... Madame est à Albano, mieux qu'elle n'était à Rome; j'irai la voir, dans la semaine.

En écrivant à la reine, votre sœur, veuillez lui demander où en est l'affaire du médecin qui avait vendu, à fonds perdus, ses tableaux à l'ancien roi de Suède et dont vous envoyâtes la réclamation à votre sœur, en la priant de faire justice. Ce pauvre homme envoie, tous les jours, m'en demander des nouvelles.

Veuillez croire, etc.

Le cardinal Fesch au comte de Survilliers, en Amérique (2) :

Rome, 8 août 1826.

... Après beaucoup d'enfantillages, voici Charlotte mariée, depuis quinze jours. Il faut espérer qu'elle sera heureuse avec Napoléon (fils de Louis).

Votre mère est à Albano. Un de ces jours, en allant la voir, je lui ferai signer le reçu de 4000 piastres de sa rente pour cette année 1826, car vous êtes convenu de la payer par anticipation. Elle m'a dit qu'elle espérait ne plus vous parler de cette rente et de ne plus y songer après 1827 ; mais il faut que vous soyez exact à lui payer, en janvier prochain, les deux mille piastres et en juillet, les autres deux mille. Vous pourriez même la remercier de cette espérance, que je vous donne en son nom, mais que votre lettre lui arrive par mon moyen ; vous en sentez la raison.

(1) *Copie de l'autographe.* Archives de la Bibliothèque nationale.
(2) *Registre de correspondance du cardinal.*

Le cardinal, devenu ainsi propriétaire de Casone, fournit, à cet égard, quelques détails sans importance et ne parle plus de Madame, dans cette longue lettre qui, cependant, l'intéressait.

Le jeune prince Jérôme (Paterson) Bonaparte n'avait pas négligé d'écrire à sa grand'mère, qu'il avait eu l'espoir de la remercier plus tôt et personnellement des témoignages de sa bonté.

Madame répondit à cette lettre la suivante (1) :

Rome, 26 septembre 1826.

Mon cher fils,

Je reçois votre lettre du 24 septembre. J'ai appris avec plaisir que vous jouissiez d'une bonne santé, et je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez de celle de Joseph et de sa famille. Votre père est ici et il doit, sous peu de jours, aller à Sienne, où il vous verra. Je vous engage à suivre ses instructions; elles sont conformes à ma manière d'envisager votre position. Le cardinal est absent, depuis un mois, et je ne manquerai pas de m'acquitter de votre commission pour lui, aussitôt que je le verrai.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse tendrement et vous prie de croire à mon constant attachement.

Votre bien affectionnée grand'mère,

MADAME.

M. Robaglia, secrétaire de Madame, écrit au comte de Survilliers en Amérique (2) :

Rome, 1er novembre.

. . La santé de Madame (Mère) est bien faible ; elle parle

(1) *The life and letters of Madame Bonaparte* (Elizabeth), by Eug. Didier. London, 1879.

(2) *Copie de cette lettre aux manuscrits de la Bibliothèque.*

souvent de vous et attend avec une vive impatience votre arrivée en Europe. Sans son âge et ses infirmités, elle n'aurait pas craint d'entreprendre le voyage d'Amérique.

Elle a fait, il y a environ trois mois, ses dernières dispositions, et, d'après ce qu'elle m'en a dit, tous les enfants mâles auront une part égale ; les filles ou leurs héritiers, la légitime seulement...

... A la lecture des réflexions vraies que vous faites dans votre lettre, sur l'état passé et futur de votre famille, elle me dit de vous répondre « que, quant à elle, ce qu'elle avait serait partagé également entre ses enfants », en appuyant sur les mots : *Quant à elle*. Madame ajouta : Pour le cardinal, je n'en sais rien.

Madame fut atteinte, vers la fin de 1826, d'une bronchite qui se prolongea jusqu'en janvier 1827 et ne céda qu'à l'application des révulsifs, etc. Elle fit aussi dans son appartement une chute sans gravité immédiate, mais à laquelle Madame attribua quelques effets secondaires, tels que des palpitations dont elle n'avait jamais rien ressenti auparavant. Il lui sembla aussi que sa marche était moins assurée depuis ce simple accident.

1827.

Les lettres de Madame Mère se multiplient, dans le courant de cette année. — Elles s'adressent surtout à son fils Lucien. — Madame s'inquiète d'un tremblement de la main qui l'empêche quelquefois de signer. — Elle blâme son fils, en deux mots, d'avoir écrit en Autriche, pour la cause de Napoléon II. — Le cardinal adresse au comte de Saint-Leu des nouvelles de Madame. — Elle écrit au comte de Survilliers. — Et le cardinal en même temps à la comtesse. — Madame adresse ensuite à sa belle-fille une lettre d'affection et d'affaires de famille. — Elle revient à Lucien, dont le fils Paul, alors en Grèce, lui cause de l'inquiétude.

L'année 1827 offre assez d'intérêt par les lettres multipliées de Madame Mère.

La première de ses lettres est adressée au prince de Canino. Elle le remercie de ses vœux pour le nouvel an et lui exprime l'espoir de l'embrasser. Madame attend la décision du mariage de Napoléon-Louis et de Charlotte, pour lui en faire part. Elle craint de ne pouvoir plus signer ses lettres, parce que sa main tremble davantage.

Lettre de Madame Mère à Lucien, prince de Canino (1).

11 janvier 1827.

Mon cher fils,

Je vous remercie tendrement de la lettre que vous m'avez

(1) *Provenant de la collection Dubrunfau.* Lettre copiée dans la collection de M. Alfred Morrisson, à Londres. V. l'*Appendice.*

écrite, à l'occasion de la nouvelle année et des vœux que vous y faites pour moi. J'en fais, chaque jour, de bien sincère pour votre bonheur et celui de toute votre famille.

Je désire, autant que vous, que cette année ne se passe pas sans que nous soyons rapprochés l'un de l'autre. Il me sera bien doux de vous serrer dans mes bras.

Rien n'est encore décidé au sujet du mariage de Napoléon et de Charlotte. Aussitôt que je saurai quelque chose de positif, je vous le ferai savoir.

Adieu, mon cher Lucien, embrassez toute votre famille pour moi et recevez ma bénédiction maternelle, avec l'assurance de ma constante tendresse...

LETIZIA BONAPARTE.

P.-S. — Si, par suite, mes lettres ne sont pas signées par moi, c'est que cela me devient impossible; ma main tremble trop.

J'enverrai les boîtes, par une autre occasion, à votre femme.

Dès le commencement de cette année 1827, le prince Lucien, sans y avoir été incité par un motif direct, avait cru devoir faire, en Autriche, quelques démarches directes pour la cause de Napoléon II. Il n'avait pas consulté sa mère sur l'opportunité de cette intervention, sans pouvoir la fonder sur les bruits absurdes et mensongers répandus à cette époque. On prétendait que l'empereur d'Autriche soumettait son petit-fils le duc de Reichstadt à un régime de vie susceptible d'entraîner sa mort. De telles allégations n'étaient admissibles à aucun titre et pour aucun parti.

Madame, sans faire allusion à ces bruits absurdes, adresse à son fils la courte lettre suivante, attestant

l'autorité morale de la grand'mère du jeune prince élevé à la cour d'Autriche.

Madame au prince Lucien (1).

Rome, le 3 février 1827.

Mon cher fils,

Je vous ai écrit que Charles (fils de Lucien) était dans les meilleures dispositions; il attend, avec impatience, votre réponse à la lettre qu'il vous a adressée, pour aller vous rejoindre.

Je ne conçois pas ce que vous avez pu écrire en Autriche; ce n'était ni le temps ni la circonstance.

Je n'ai rien autre chose à vous dire, si ce n'est d'embrasser pour moi votre femme et vos enfants et de me croire votre bien affectionnée mère.

MADAME.

Le cardinal écrit au comte de Saint-Leu, à Florence, le 10 février, au sujet de ses infirmités, lui donnant quelque trêve. Il lui dit que Madame se porte assez bien, malgré la turbulence de son petit-fils Charles, alors auprès d'elle.

Dans une lettre en italien, du 10 mai 1827, à son fils aîné, Madame lui annonce qu'elle a dû restreindre auprès d'elle le nombre de ses petits-enfants, afin de ne pas être assourdie par les voix féminines et enfantines, toutes à la fois.

Elle eût été heureuse, au contraire, d'avoir plus longtemps la compagnie de sa belle-fille Julie, pour laquelle son affection restait constante.

(1) *Cette lettre et les trois suivantes sont extraites du registre.*

La lettre de Madame à son fils aîné lui dit en finissant :

Rome, 10 mai.

... Ma santé est toujours remplie de souffrances, comme le comporte ma situation. Je prie Dieu de me faire la grâce de vous embrasser, une autre fois encore, parce que je vous aime tendrement.

Votre mère bien affectionnée.

Une lettre du cardinal, au nom de Madame, est une réponse relative au mariage de Charles (fils de Lucien) avec Zénaïde (fille de Joseph) et à la date promise par Lucien.

« Madame, dit le cardinal, écrivit à Lucien de payer les 4000 piastres par an; c'était à Charles, comme je le lui avais inculqué, à demander, à exiger une convention de ce qui devait s'ensuivre, après trois ans. Mais le courage lui a manqué, etc... »

Charles part de Florence, pour retourner en Amérique, au mois de mai 1827 et Madame écrit à son fils aîné une lettre affectueuse, touchante et désintéressée sur ce voyage.

Le fils de Lucien voulait appeler du nom de *villa Bonaparte* la *villa Paolina*, donnée par sa tante à Zénaïde; mais Madame lui a fait comprendre le peu d'à-propos de cette appellation. C'est à elle, d'ailleurs, c'est à Joseph d'apprécier ce qu'il convient de faire pour la dignité du nom. « Ce nom de Bonaparte (disait Madame qui l'avait si bien porté), ce nom n'est point applicable à un jardinet (*piccolo giardino*).

« Conseillez-lui de penser un peu plus et de parler moins », ajoutait la grand'mère, avec son judicieux bon sens, parfois sévère, sinon mérité.

Madame à la comtesse de Survilliers (la reine Julie) (1).

Rome, 11 mai 1827.

Ma chère fille,

J'ai reçu vos deux lettres du 11 décembre 1826 et du 20 février 1827. Je vous remercie tendrement de tout ce que vous me dites, au sujet de la nouvelle année ; soyez persuadée qu'il ne se passe pas un jour que je ne pense à vous et ne fasse des vœux pour votre bonheur.

Charles vous remettra cette lettre; il vous dira ce qu'il a fait avec son père; celui-ci s'est engagé, en donnant des sûretés, à payer quatre mille piastres par an, pendant trois ans, sauf, à l'expiration de ce terme, à prendre d'autres arrangements. Il est inutile de vous dire que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir, pour que cette affaire fût terminée à la satisfaction des deux parties; mais mon pouvoir n'a guère existé que dans les conseils que j'ai pu donner.

Les nouvelles que vous me donnez de votre père et de vos enfants m'ont fait un bien grand plaisir.

J'espère que la santé de Gertrude s'est fortifiée ; je lui envoie deux robes et deux bonnets et une petite montre à Joseph avec la chaîne en or.

... Dieu veuille que cette consolation (de revoir votre père) ne soit pas différée et qu'il puisse bientôt arriver parmi nous ; et si, comme j'aime à l'espérer, vous et vos enfants étiez du voyage, mon bonheur serait complet.

Charlotte est toujours heureuse et bien portante. La santé de Julie est un peu meilleure; la mienne est toujours la même, je suis bien faible.

(1) *Lettre communiquée par le comte Primoli.*

Adieu, ma chère fille, je vous embrasse tendrement et suis votre affectionnée mère,

MADAME.

La première chute que Madame avait faite, l'année précédente, dans son appartement, n'avait eu aucune suite fâcheuse, mais pouvait faire craindre un accident plus grave.

La lettre suivante de Madame Mère à son fils Lucien Bonaparte, à Sinigaglia, témoigne la sagacité de sa sollicitude pour les siens (1):

Rome, 9 novembre 1827.

Mon cher fils,

Je continue à être très inquiète sur le sort de Paul (fils de Lucien). Je vous ai déjà écrit à ce sujet, sans recevoir de réponse; cela me fait présumer que la nouvelle n'est que trop vraie et que vous ne voulez pas me la faire connaître. Si, comme moi, vous ne savez quelque chose que par les gazettes, faites-le-moi savoir; si, au contraire vous avez des lettres, dites-le-moi. Je préfère la vérité à l'état d'incertitude dans lequel je me trouve; je tâcherai de supporter avec courage cette nouvelle épreuve. Écrivez aussi à vos frères et à vos parents, si nous avons perdu ce malheureux enfant; nous devons rendre un dernier devoir à sa mémoire; ce que nous ne pouvons pas faire, d'après un article de gazette.

Jérôme est arrivé ici, il y a deux jours. Faites mes tendres compliments à Alexandrine et aux enfants et croyez-moi votre bien affectionnée mère,

MADAME.

(1) *Communiquée par S. A. madame la princesse Pierre Bonaparte.*

1828.

Situation de Madame Mère, depuis la mort de Napoléon. — Elle vivait toujours très retirée. — Sa lettre de nouvel an à Lucien. — Le comte de Saint-Leu, après un séjour à Rome, se retire a Florence. — La belle Anglaise, lady Dodwell, d'origine italienne. — Lettre de Madame Mère à Lucien. — Autre lettre indignée contre lord Cochrane dissimulant le sort fatal du fils de Lucien. — Autre lettre de Madame au même, lui conseillant de ne point laisser sa femme se mêler des fouilles de Canino. — Conseils maternels.

L'ancien préfet du palais impérial, L.-F.-J. de Bausset, exposant (vers 1828) la situation respective de chacun des membres de la famille de Napoléon, depuis sa mort, dit de Madame Mère (1) :

« La vénérable mère de ces illustres proscrits passe les hivers à Rome et les étés à Albano, qui n'en est point éloigné. Tant de peines ont accablé son âme, qu'elle n'a trouvé de consolation que dans l'exercice d'une bienfaisance éclairée et d'une piété mélancolique, qui lui ont mérité l'estime et la considération de toute l'Italie. Les étrangers recherchent l'honneur d'être admis chez elle ; mais elle vit très retirée. Les Anglais seuls ne s'y sont jamais présentés. Le cardi-

(1) *Mémoires anecdotiques de l'intérieur du palais*, 1827-1829, t. IV.

nal Fesch, son frère, ne laisse passer aucun jour sans aller la voir... »

Parmi les rares étrangers que Madame recevait quelquefois à Rome, se trouvait cependant le duc d'Hamilton, alors marquis de Douglas. Madame d'Abrantès dit qu'il était assidu auprès de Madame Mère, qui l'aimait beaucoup. L'exception paraissait d'autant plus appréciable pour un Anglais. On pourrait toutefois en citer quelques autres.

Madame adresse (à Lucien) la lettre suivante (1) :

Rome, 5 janvier.

Mon cher fils,

J'ai été très sensible aux choses aimables que vous avez bien voulu m'écrire à l'occasion de la nouvelle année. Je vous prie d'en agréer mes sincères remerciements et d'être persuadé que, de mon côté, je ferai aussi des vœux bien ardents pour votre santé et votre bonheur. J'espère que vous me donnerez plus souvent de vos nouvelles qui me feront toujours du plaisir, surtout lorsqu'elles sont bonnes.

Agréez, je vous prie, la nouvelle assurance du constant et sincère attachement de votre bien affectionnée mère,

MADAME.

Le comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte), après avoir passé le commencement de l'hiver à Rome, auprès de sa vénérée mère, la quittait le 26 janvier, pour fixer son séjour définitif à Florence. Il adressait pour Madame, au cardinal, une longue lettre sur ce sujet (2). Sa santé altérée, sa situation pénible et

(1) *Lettre transmise par M. Walter R. Benjamin*, de New-York.
(2) *Registre de correspondance du cardinal.*

son goût pour la solitude, pour le repos, ne lui permettaient plus de braver les agitations du monde et parfois les dissentiments de la famille, malgré leur répression par l'autorité maternelle.

Il est aussi question, dans cette lettre, d'un portrait de Madame Letizia offert à Louis par le cardinal, sans désignation du peintre ; et en l'acceptant Louis parle à son oncle d'un beau portrait de Caroline, « qui est, dit-il, chez maman. Je vous l'offre, avec plaisir, mon cher oncle ; il sera plus à sa place dans votre belle galerie ».

Louis témoigne enfin, dans cette lettre, qu'il a besoin, comme sa mère, du repos de la tête et de l'esprit, en s'isolant du bruit et de l'éclat des voix de femmes, comme de l'agitation pétulante des enfants.

Rome avait besoin ou l'habitude de donner des fêtes, dans la saison d'hiver, afin de compenser le calme absolu du reste de l'année. On parlait alors d'une Italienne merveilleusement belle, mariée à un Anglais, du nom de Dodwell. La renommée de cette superbe personne était telle, qu'un connaisseur émérite disait, avec présomption, avoir entrepris le voyage de Rome, pour voir l'église Saint-Pierre, le Vatican et madame Dodwell. Sa réputation de beauté ne fût point parvenue jusqu'à Son Altesse, si elle n'eût été précédée de son renom de charité. Mistress Dodwell avait, assurait-on, rendu un signalé service au pape Pie VII, en lui procurant un déguisement, lorsqu'il se trouva contraint de sortir de

Rome, pour se rendre à Fontainebleau. Cet acte de secrète bonté valut à la belle étrangère la bienveillante sympathie de Madame.

Nul incident ne vint troubler la solitude du palais Rinuccini, où Madame, absorbée par ses douloureux souvenirs, vivait de plus en plus retirée. Elle ne communiquait avec ses enfants que par correspondance.

C'est encore à Lucien qu'elle écrit les deux lettres suivantes (1) :

Rome, 19 février 1828.

Mon cher fils,

Vous faites fort bien de prendre le parti dont vous me parlez dans votre dernière lettre; c'est, je crois, le seul moyen d'obtenir quelque chose. Je ne pense pas qu'il soit possible que vous ne réussissiez pas. Un déni de justice serait trop affreux dans votre situation et avec tous les droits que vous avez. Je verrai Alexandrine avec plaisir et j'arriverai, avec elle, à la meilleure manière de faire la démarche dont vous me parlez et que j'approuve toujours. Espérons que tout se passera comme nous le désirons.

Ma santé est assez bonne. Comment est la vôtre et celle de vos enfants? Je vous embrasse tous tendrement, en vous donnant ma bénédiction maternelle.

MADAME.

Madame à Lucien (2).

Rome, 16 avril 1828.

Mon cher fils,

Je suis aussi indignée que vous de l'obstination de lord

(1) Communiquée par la comtesse Faina (Lucienne Valentini). V. l'*Appendice*.

(2) *Copie de lettre adressée d'Italie* par le prince N.-Ch. Bonaparte. (petit-fils de Lucien). V. l'*Appendice*.

Cochrane à ne pas vouloir s'expliquer catégoriquement sur le sort de Paul (fils de Lucien).

Je crains bien qu'il n'y ait là-dessous un mystère d'iniquité, mais je crois qu'avant d'en venir aux extrémités auxquelles vous faites allusion, il faudrait bien y réfléchir; car il ne convient pas de s'avancer, pour reculer ensuite. Vous pouvez cependant contredire l'article que lord Cochrane a fait imprimer dans les gazettes, dans lequel il dit qu'il vous a renvoyé le corps de Paul. C'est un fait dont vous *connaissez* et pouvez prouver toute la fausseté.

Il faut espérer que votre femme réussira dans ses démarches à Rome. Vos droits sont trop bien établis pour qu'on puisse ne pas les reconnaître.

Faites mes tendres compliments à toute votre famille et croyez-moi votre bien affectionnée mère,

MADAME.

P.-S. — Charles est arrivé à Livourne, avec sa femme et ses enfants. Ils sont tous en bonne santé, excepté la petite Gertrude, qui est bien faible.

Ils resteront en quarantaine au lazaret, pendant dix jours. Charles viendra à Rome aussitôt qu'il sera sorti et Zénaïde restera, pendant un mois ou six semaines, auprès de sa mère, pour se remettre des fatigues du voyage.

Madame à son fils Lucien (1).

(*A Son Excellence le prince de Canino, à Sinigaglia.*)

Cette lettre de Madame est un modèle de raison et de bon sens pratique.

Rome, 30 septembre 1828.

Mon cher fils,

Palagi vient de me remettre votre dernière lettre ; j'y ai vu

(1) *Lettre communiquée par la comtesse Faina* (Lucienne Valentini).

avec plaisir que le voyage que vous venez de faire a été utile à vos intérêts; et je n'en suis pas étonnée, l'œil du maître étant celui qui voit toujours le mieux. Quant au voyage qu'Alexandrine doit faire à Canino, pour les fouilles, je ne l'approuve pas, j'y trouve beaucoup d'inconvénients. D'abord, ce n'est pas l'affaire d'une femme; ensuite la princesse sera obligée d'emmener avec elle, pour son service, quatre à cinq personnes, ce qui occasionnera beaucoup de dépenses certaines, pour un objet très incertain. Sa présence attirera une foule de mendiants à qui on sera obligé de donner, plus peut-être qu'on ne pourrait. La pluie peut arrêter les travaux; enfin, sans entrer dans d'autres détails, vous savez qu'on ne voyage pas impunément et que trois à quatre mille francs sont bientôt partis, même dans une petite excursion. Il vaudrait mieux, il me semble, attendre le retour de Boyer. Les choses se feraient mieux et à meilleur marché; et selon que les fouilles auraient plus ou moins de succès, vous pourriez juger si votre présence même serait nécessaire. Au reste, vous ferez ce que vous penserez être le plus dans vos intérêts; ce que je vous en dis ici est dicté par mon attachement.

Ce que vous me dites de vos enfants me fait un grand plaisir. J'ai été heureuse d'apprendre que vous êtes satisfait des progrès qu'ils ont faits dans leurs études et de leur bon caractère. Je vous prie de les embrasser tendrement pour moi et de faire bien mes compliments à Alexandrine.

Je savais que l'affaire de Christine était arrangée; on m'écrit qu'elle se prépare à venir à Rome.

Ma santé est toujours la même.

Votre affectionnée mère,

MADAME.

Les conseils de réserve donnés par Madame à son fils Lucien, au sujet des fouilles entreprises à Canino, sont bien l'expression d'une longue expérience des choses de la vie.

Madame avait toujours su diriger avec un esprit d'ordre parfait les affaires de sa maison, jusque dans les moindres détails, aussi bien au temps de la prospérité que durant les épreuves de l'infortune. Elle réglait en personne, tous les matins, ses comptes de dépenses de la veille et tenait à payer comptant ses achats du jour. Un pareil exemple devait être la critique d'une conduite opposée...

1829.

Lettres diverses de Madame, à l'occasion du nouvel an. — Extrait d'un article intitulé : *Bonapartiana*, d'après *le Livre*. — Lettre à Lucien lui rappelant la question des fouilles. — Lucien tenu à l'écart de la société romaine, à cause, disait-on, de son second mariage. — Publication d'un livre du Dr Héreau sur la maladie et la mort de Napoléon à Sainte-Hélène. — Réponse critique de Louis Bonaparte à Walter Scott sur son *Histoire de Napoléon*. — Pensées élevées de Madame Mère. — Sa vie à l'écart. — Elle rencontre deux officiers étrangers. — Sa visite au Colisée. — Mariage de Jérôme Paterson. — Lettre de Madame à sa belle-fille Julie. — Le pape Pie VIII, comme ses deux prédécesseurs, témoigne beaucoup d'égards à Madame Mère. — Testament de Madame instituant son petit-fils son héritier.

L'année 1829, commence par des lettres de Madame à quelques-uns des siens. Les indications précises sur les destinataires font parfois défaut. Mais ce détail est sans importance, eu égard au simple motif des souvenirs de la famille.

Il suffit de reproduire deux ou trois de ces lettres.

Madame au prince Borghèse (1).

Rome, 5 janvier 1829.

Monsieur et très cher beau-fils,

Je suis très sensible aux vœux que vous faites pour moi, à

(1) *Lettre communiquée par M. Alfred Blanche.*

l'occasion de la nouvelle année et je vous en remercie. Soyez persuadé aussi de la sincérité de ceux que je fais pour votre bonheur. Je vous verrais à Rome avec un bien grand plaisir; mais il ne faut pas trop tarder; vous savez qu'à mon âge, un plaisir différé est bien souvent perdu. En attendant, je dois vous faire des reproches : Vous savez que je vous suis très attachée et vous ne me donnez jamais de vos nouvelles. Cela n'est pas bien; et j'espère qu'à l'avenir vous m'écrirez de temps en temps.

Recevez la nouvelle assurance de mon sincère et inaltérable attachement, et croyez-moi toujours

Votre très affectionnée mère,

MADAME.

A son petit-fils (1).

Rome, 5 janvier 1829.

Mon cher petit-fils,

J'ai lu avec un grand plaisir votre lettre de bonne année; j'y ai trouvé les sentiments que je désirais voir en vous. Je vous remercie des vœux que vous faites pour moi et celui que vous formez de venir bientôt à Rome. C'est un de ceux dont l'accomplissement me serait le plus agréable; puisse-t-il se réaliser le plus tôt possible. Alors, je vous dirai de vive voix, comme je l'écris ici, que votre bonne maman a pour vous le plus tendre attachement, n'en doutez point.

Je vous embrasse et suis votre affectionnée bonne maman.

Madame à M. le marquis de X (2).

Rome, 12 janvier 1829.

Monsieur le marquis,

Recevez mes remerciements pour les vœux que vous voulez bien faire pour moi, à l'occasion de la nouvelle année; croyez à la sincérité des miens pour votre bonheur.

(1) *Cette seconde lettre, sans indication nominative est écrite au verso de la précédente.*

(2) *Lettre reproduite dans* le Figaro *du* 28 *juillet* 1883.

Embrassez vos enfants pour moi et ne doutez jamais de l'attachement et de la haute estime que je vous ai voués.

Votre bien affectionnée,

MADAME.

Le *Livre*, recueil édité avec luxe, a publié sous le titre de *Bonapartiana*, un article contenant quelques lettres intéressantes de la famille Bonaparte.

Voici en quels termes l'auteur de cet article, le docteur Guido Biagi, de Florence, annonce un simple billet de Madame, datant de 1829 :

... Que d'années écoulées entre cette dernière date 1668, et celle de la lettre qui commence la deuxième série de nos autographes ! C'est en 1829. *L'homme fatal* (l'homme du destin) qui avait ébranlé le monde a disparu comme un météore. De sa gloire et de son empire il ne reste que des ruines. Letizia, cette *Niobé Corse*, — comme l'appelle notre grand poète Carducci, — avait perdu son fils aux yeux d'aigle, mort loin d'elle, et les princesses, brillantes comme l'aurore, et les petits-fils pleins d'espérance. Le jour était venu où elle allait être obligée de donner, sur ses économies de mère de famille, du pain à tous ces rois. Nous la trouvons à Rome âgée de soixante-dix-neuf ans, entourée du respect de toute l'Europe, portant avec dignité, avec une force admirable le poids des incommodités de la vieillesse et de ses immenses douleurs.

Le billet qui suit, dicté à une personne amie, n'a d'autographe que la signature; mais c'est d'une main ferme que Letizia signa en grosses lettres; *Madame*. Comme on le voit, elle n'avait pas abdiqué son titre de pouvoir!

(1) *Le Livre; revue du monde littéraire : Bonapartiana*, 1883.

Madame à Lucien (1).

Rome, 13 avril 1829.

Mon cher fils,

Je vous ai écrit dernièrement et j'ai remis ma lettre à Palagi, pour qu'elle vous parvint plus sûrement. C'est donc avec surprise que j'apprends que vous n'avez pas eu de nouvelles directes, depuis longtemps. Je remets encore cette lettre à Palagi, espérant qu'elle sera plus heureuse que l'autre. J'aime à croire que vous n'aurez pas pris en mauvaise part les conseils que je vous ai donnés, relativement à vos fouilles. Vous devez être bien convaincu qu'ils ne m'ont été dictés que par l'attachement que je vous porte. Après vous avoir dit ma manière de voir et ce que je pense être le plus prudent, il est tout naturel que, connaissant vous-même, mieux que tout autre, votre position, vous agissiez en conséquence.

Je crois devoir vous prévenir que vous aurez bientôt une visite de dix à douze Anglaises. Si cela était, on donnerait beau jeu à nos ennemis. Je ne vous en dis pas davantage; vous me comprendrez sans cela.

Ma santé n'est pas très bonne, comme a dû vous l'écrire Alexandrine. J'ai vu avec plaisir que vous étiez satisfait de la vôtre.

Votre bien affectionnée mère,

MADAME.

Cette lettre de la mère au fils lui montre quelque froideur, soit eu égard à sa précédente missive sur les fouilles de Canino, soit en signe de regret du second mariage de Lucien avec madame J... C'était, à ses yeux, une mésalliance, en quelque sorte relative,

(1) *Copie de lettre* adressée d'Italie par le prince N.-Ch. Bonaparte.

entraînant à la fois le blâme de toute la famille et celui de l'opinion publique. Madame s'en montra si froissée, qu'elle défendit sa porte, pendant quelque temps, à ce fils tant aimé, tant soutenu par elle, autrefois. Lucien refusait de divorcer pour épouser une princesse étrangère, déjà mariée, il fût disgracié par l'empereur, obligé de se retirer en Italie, où Madame Mère s'empressa de le rejoindre. Les temps étaient changés.

L'année 1829 vit paraître un livre du docteur J. Héreau, exposant son opinion médicale sur la maladie de Napoléon à Sainte-Hélène et sur la cause de sa mort (1). L'auteur, ancien chirurgien ordinaire de Madame Mère, en publiant cet ouvrage, d'après des documents authentiques, a voulu, avant tout, connaître la vérité. Il l'a reconnue et démontrée à cette mère, survivante au martyre de son fils, avec toutes les inquiétudes d'un mal héréditaire ou transmissible, soit à ses autres enfants, soit à ses petits-fils. On croyait généralement et le bruit s'en était répandu partout, que Napoléon avait succombé à un cancer de l'estomac. On avait ajouté, sans plus de certitude, que le père de Napoléon, Charles Bonaparte, était mort, encore jeune, de la même maladie.

Or, le docteur Héreau reprenait l'examen attentif des faits pathologiques : 1° d'après l'observation suivie d'O'Meara et d'après sa consultation écrite, aussi

(1) *Napoléon à Sainte-Hélène*, etc., par J. Héreau, 1829.

formelle que concluante; 2° d'après l'opinion semblable des autres médecins anglais, appelés à voir provisoirement l'auguste malade; 3° d'après l'étude clinique la plus suivie et, en dernier lieu, d'après l'autopsie, faite avec soin dans ses moindres détails, par Antommarchi, anatomiste des plus habiles. Le docteur Héreau s'est trouvé pleinement autorisé à conclure que Napoléon avait succombé à une maladie essentielle et primitive du foie, ou hépatite endémique à Sainte-Hélène et compliquée de lésions secondaires, notamment d'une ulcération non cancéreuse de l'estomac.

Le docteur Héreau ajoute : « Il est de notoriété, dans la famille de l'empereur et parmi ceux qui ont connu son père, qu'ils n'avaient entre eux aucun trait de ressemblance, tandis qu'on sait assez qu'il est rare de rencontrer un homme ayant autant de traits extérieurs de sa mère, et de participer davantage aux grandes et excellentes qualités morales dont elle s'est montrée douée. » Madame avait atteint sa quatre-vingtième année. Or, malgré les inquiétudes et les douleurs qui ont si souvent et si cruellement troublé le cours de cette longue existence, elle jouissait encore d'une santé parfaite et de l'intégrité de toutes ses facultés intellectuelles.

Un autre livre allait satisfaire plus encore Madame Mère : combien, dans sa profonde affliction, Madame fût-elle empressée de se faire lire la *Réponse* de son fils Louis à Sir Walter Scott, sur son *Histoire*

de Napoléon. « L'ouvrage de Sir Walter Scott (1), dit l'auteur de la réfutation, est évidemment une attaque contre la France et contre Napoléon. Ce vaste libelle a dû trouver et a trouvé des lecteurs, à cause du nom de ce célèbre romancier. Il contient des inexactitudes, des faussetés, de cruelles ironies et même des calomnies d'autant plus révoltantes, qu'elles concernent un ennemi mort depuis sept ans, qui ne saurait inspirer ni crainte ni haine dans toute âme généreuse, etc. » Ainsi est formulée la *conclusion* de cette réponse de Louis Bonaparte, de ce frère excellent du grand homme, offrant à leur vénérée mère la plus légitime critique d'un roman de l'histoire.

Madame parlait peu des jours prospères de l'empire, mais elle ne prononçait qu'avec déférence le nom de l'empereur, en disant que son génie était l'œuvre de la providence et non de l'humanité. Cette pensée-là était loin de ses articles de foi, quoique la loyauté de son caractère, la justesse de son esprit et ses droits maternels lui eussent permis de désapprouver quelques-uns des actes publics de la vie de Napoléon.

« Mon fils, disait-elle, a été renversé, il a péri misérablement loin de moi ; mes autres enfants sont proscrits ; je les vois mourir, les uns après les autres ; ceux mêmes de mes petits-enfants qui promettent le plus d'avenir, semblent tous destinés à disparaître.

(1) *Réponse à Sir Walter Scott sur son Histoire de Napoléon*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu, etc. Paris, 1829.

Je suis vieille, délaissée, sans éclat, sans honneur! Eh bien! je ne changerais pas mon existence contre celle de la première reine du monde! »

Blâmant l'éclat dont les rois déchus tendent à s'entourer, elle disait : « Il faut vivre selon sa position ; quand on n'est plus roi, il est ridicule de chercher à l'être; il suffit d'être homme de mérite. Les bagues ornent les doigts ; mais elles viennent à tomber et les doigts restent toujours. » Comment ne pas admirer la haute raison qui inspirait de si justes pensées, en les unissant à la foi religieuse la plus sincère?

Lorsque Madame pouvait marcher, elle allait entendre la messe, tantôt à Sainte-Marie-du-Portique, tantôt à Saint-Laurent. L'église Saint-Louis-des-Français, par son nom seul, lui aurait convenu, plus que tout autre, si cette église n'avait été placée dans un quartier obscur et d'un accès difficile. La Trinité-du-Mont, bien située, l'attirait davantage, mais afin d'y parvenir, il fallait monter l'escalier de la place d'Espagne. C'était là, pour Madame, une fatigue à éviter.

Elle faisait, chaque jour, une promenade mesurée sur ses forces, et limitait à un très petit nombre les personnes qu'elle pouvait recevoir. Elle paraissait garder, dans l'isolement de son exil, l'habitude de se tenir à l'écart, ou de s'effacer, selon sa ligne de conduite, pendant toute la durée du consulat de l'empire.

Son accueil simple, bienveillant, mais toujours

digne, inspirait la confiance, la sympathie et le respect. Passant le reste de sa vie dans la coutume si ancienne de faire le bien, elle savait presque à son insu se faire honorer de la foule qui ne l'approchait pas, comme elle savait se faire aimer de l'entourage de son intimité.

La considération qui s'attachait au nom seul de *Madame* était un sentiment général dans Rome. Sa voiture, longeant un jour le Corso, y trouve la foule, en obligeant le cocher à ralentir le pas et à s'arrêter. Deux officiers autrichiens, en uniforme, reconnaissant sur les panneaux de cette voiture les armoiries impériales, s'en rapprochent, pour regarder dans l'intérieur. Madame s'en aperçoit, baisse aussitôt la glace et leur dit simplement : « Que voulez-vous, messieurs, à la mère de l'empereur Napoléon ? » Les deux officiers restèrent interdits, dans l'attitude la plus respectueuse du salut militaire.

Madame cherchait de préférence à se recueillir au milieu des ruines ou dans la solitude des monuments de l'antiquité. Elle exhumait là ses grands souvenirs de deuil et de gloire; elle croyait assister à l'agonie lente de son fils à Sainte-Hélène, comme elle avait assisté à l'éclatant triomphe de son retour de la campagne d'Italie. On eût dit qu'elle croyait entendre le *Dies iræ* de l'abdication, comme elle avait entendu le *Te Deum* du couronnement.

C'était dans la solitude du Colisée que Madame paraissait le plus ressentir ses douleurs de mère,

comme si revêtue d'une forme humaine et habillée de deuil, Rome personnifiée était venue au milieu des ruines pleurer la mort de ses martyrs. Le Colisée, ce gigantesque vestige de l'amphithéâtre de Flaminius, est resté le monument le plus vaste de la Rome antique, avec ses trois étages de pierres, avec ses arcades, colonnes en relief, et portiques multiples d'architecture variée, d'ordres dorique, ionique et corinthien, dont les débris sont l'œuvre de la destruction par la main de l'homme, autant que par l'empreinte du temps. C'était là que Madame venait se recueillir et prier.

... Ce qui me frappe avant tout, dit-il, (1) c'est cette pensée : voilà le Forum ! J'étais comme cloué sur place, assailli par mes souvenirs, réfléchissant aux glorieuses destinées qui avaient présidé à l'érection de tant de splendeurs, lorsque je fus brusquement tiré de ma rêverie par le geste et la voix de mon cicérone me criant aux oreilles : — *Signor, ecco la madre di Napoleone.*

C'était Letizia, dont la majestueuse infortune s'alliait merveilleusement aux antiques débris d'alentour. La vénérable exilée, en deuil du prisonnier de Sainte-Hélène, était accompagnée d'une dame et suivie d'un domestique : sa voiture l'attendait à l'une des entrées du Colisée. Je fis signe à mon cicérone de m'y introduire par une autre, afin de ne pas sembler marcher trop près de l'impératrice; mais plus je cherchais à me tenir à distance de cette auguste céatrice d'une grandeur qui domina le monde, plus l'obstiné cicérone affectait de m'attirer du côté de Letizia et d'élever la voix, en me parlant français, de manière à se faire entendre de l'illustre visiteur. Il savait, comme tout le monde à Rome, que la mère

(1) *Chez une femme illustre*, par Scipion Fougasse. 1866.

de l'empereur ne laissait jamais échapper l'occasion de s'entretenir avec les Français, chaque fois que le hasard la lui présentait.

Les indiscrètes exclamations du cicérone ne tardèrent pas à provoquer l'attention de Letizia, au point de lui faire ralentir sa marche, comme pour nous engager à nous rapprocher d'elle. Dans ce moment, mes regards s'étant rencontrés avec les siens, je ne pus m'empêcher de faire quelques pas dans sa direction. Je me trouvai bientôt assez rapproché de l'impératrice pour me voir dans l'obligation de me découvrir. Alors Letizia vint droit à moi et me demanda si j'étais Français. Après que j'eus satisfait à sa question, elle me dit de la manière la plus affable que « c'était toujours un nouveau plaisir pour elle de rencontrer un Français et qu'il fallait être éloigné de la France pour apprécier ce noble et généreux pays ; que les malheurs qu'y avait éprouvés sa famille, ne la rendaient jamais injuste envers ses compatriotes ». — Je l'écoutais si religieusement qu'il ne me vint pas même à l'idée de répondre quelques mots respectueux à la marque de bienveillance qu'elle daignait me donner ; mais elle comprit bien que je n'en étais pas moins pénétré du plus profond respect pour sa personne et sa haute infortune. Elle me demanda si c'était la première fois que je visitais le Colisée ; je lui répondis que je n'avais jamais traversé Rome qu'à la hâte et malade, et que je n'y étais que depuis deux heures. « — C'est ne pas perdre de temps », fit-elle, en souriant avec bonté ; « il est vrai qu'il y a beaucoup à voir, et quand on a tout vu, » il reste encore beaucoup à voir. »

Ensuite elle me demanda si j'habitais Paris, et comme je répondis que j'étais de Lyon, elle ajouta : « Bonne ville, à qui » l'empereur a toujours porté le plus vif intérêt. » Encouragé par cette marque indirecte de bienveillance, je surmontai ma timidité, pour apprendre à la vénérable exilée que j'avais été témoin de l'accueil enthousiaste que le prisonnier de l'île d'Elbe avait reçu de mes concitoyens, au retour de sa captivité. « — Hélas ! fit Letizia, ce fut un grand événement dont » les suites ont été bien funestes pour lui et pour la France. » Ainsi, reprit-elle vous avez vu l'empereur à Lyon, à son re-

» tour de l'île d'Elbe ? » — Je répondis que je l'avais vu de très près ; et je lui racontai la petite escapade dont je m'étais rendu coupable à l'occasion d'une revue, et la généreuse intervention de son fils en ma faveur. « L'empereur avait raison, » fit Letizia, en s'adressant à la personne qui l'accompagnait et qui nous écoutait, « c'était au dragon à mieux observer sa consigne. » Là-dessus elle s'éloigna, en me souhaitant beaucoup de plaisir.

L'auguste exilée ne se doutait pas que le jeune et timide Français à qui elle venait d'adresser quelques mots de bienveillance était allié à l'un de ses enfants ; et ce Français était bien loin de s'en douter lui-même... » Après que Letizia fut partie, mon cicérone s'approcha de moi d'un air triomphant, en me faisant comprendre que c'était à lui que je devais l'honneur d'avoir parlé à la mère de l'empereur, et la façon assez large avec laquelle je reconnus ce service, en rentrant à l'hôtel, dut lui prouver que je n'avais pas été peu sensible à cet honneur.

Le fils de Jérôme, né Paterson, assez apprécié par Madame pour qu'elle le jugeât digne d'épouser la princesse Charlotte, n'avait pu cependant lui convenir. Il s'était marié, le 3 novembre, à une riche Américaine, miss May Williams. Les membres de la famille Bonaparte en adressèrent leurs félicitations à l'ex-roi Jérôme et Madame ne fut pas la dernière à en exprimer son contentement, partagé par le père de Charlotte.

Une lettre de Madame Mère à la reine Julie, en date du 20 novembre, avait été conservée, autrefois, avec une autre d'elle, dans le cadre des autographes de la famille, à la Malmaison. M. de Lescure analyse ladite lettre dans un livre bien fait sur la résidence

de Joséphine (1), en indiquant sa forme relative à des questions familiales. Il fait ressortir seulement la noble fierté de ce simple mot pour signature : *Madame*, nom, ajoute-t-il, « qui rappelle tant de grandeurs évanouies, tant d'épreuves traversées et atteste la robuste vieillesse de cette mère cornélienne, survivant, malgré elle, à son sublime fils, etc... »

Suit la lettre mentionnée :

Madame Mère à la reine Julie (2).

Rome, 20 novembre 1829.

Ma chère fille,

J'ai reçu votre lettre et celle de Joseph. Jérôme m'a envoyé celle de son fils.

Joseph entre dans beaucoup de détails, au sujet du mariage du jeune Jérôme. Je lui écris que je suis bien fâchée de ne pouvoir rien faire. Vous trouverez ci-jointe cette lettre pour Joseph, que je vous prie de lui faire parvenir.

J'ai été peinée de savoir que vos yeux vous faisaient encore souffrir. J'espère que le beau temps vous sera favorable et contribuera à votre guérison.

J'ai souffert de maux de dents, mais je vais mieux maintenant.

Le cardinal me charge de vous faire ses compliments. Sa santé est un peu meilleure.

Je vous prie de faire mes amitiés à Louis, aux enfants et à madame et à mademoiselle de Villeneuve.

Hortense, qui est arrivée en bonne santé, m'a donné sur vous tous des détails qui m'ont fait bien du plaisir.

Votre bien affectionnée mère,

MADAME.

(1) *Le Château de la Malmaison*, 1867.

(2) *Lettre de la collection Feuillet de Conches.*

Le cardinal Castiglioni, après avoir assisté aux derniers moments des papes Pie VII et Léon XII, se montra comme eux, plein de bonté pour l'ex-impératrice mère, lorsqu'il fut élu, par le conclave, souverain pontife, sous le nom de Pie VIII. Il s'inspira des égards témoignés, surtout par Pie VII, à celle qui donna le jour au grand empereur. Il oublia, comme le vénéré Pie VII, les actes violents de la puissance de Napoléon, pour ne se rappeler que l'acte suprême du concordat.

On sait, depuis cette époque, que l'abus de pouvoir reproché au gouvernement impérial, à l'égard du saint-père, transporté, malgré lui en France et retenu à Fontainebleau, aurait eu un motif non moins grave. Ce n'était pas seulement le refus du pape de renoncer au pouvoir temporel, c'était une bulle d'excommunication, prête à être lancée par lui contre l'empereur, si cet abus de pouvoir du chef de l'Église n'avait provoqué l'abus de pouvoir du chef de l'État.

Pendant l'hiver de 1829 à 1830, une ancienne dame de compagnie de Madame Mère, la marquise de Sainte-Croix (1), l'avait retrouvée à Rome et lui rendait visite, presque tous les soirs, avant d'aller dans le monde. Elle tâchait de distraire la vénérable recluse, en lui donnant des nouvelles de Paris; ou bien elle lui faisait quelque lecture et savait jouer

(1) *Communication verbale, de sa part.*

au reversi, le jeu de cartes préféré par Madame, dans les temps plus heureux.

Madame, par un testament fait, dans le courant de la même année 1829, instituait son petit-fils, le roi de Rome, ou Napoléon II, dit le duc de Reichstadt, son héritier universel...

Elle laissait des sommes assez fortes à chacun de ses enfants et à son frère le cardinal Fesch. Elle léguait de nombreuses pensions et des souvenirs à tous ceux qui l'avaient servie, et terminait ses dispositions testamentaires, en consacrant une somme considérable au soulagement des pauvres de la Corse, son pays natal ou sa première patrie, avant la France, son pays adoptif et sa grande patrie.

1830.

Madame et sa correspondance. — Réponse assez froide à Lucien. — Lettre moins tendre aussi pour Caroline. — La villa Borghèse, promenade favorite de Madame. — Elle tombe, en marchant et se fracture le col du fémur; — gravité de cet accident; — soins empressés, mais inutiles. — Témoignages dévoués de la famille. — Contraste avec un rapport de la police. — Fatale complication de cécité progressive. — Les trois journées de Juillet à Paris. — Retentissement à Rome. — Nouvelle statue de Napoléon sur la colonne Vendôme. — Émotion de sa mère. — Sa dame de compagnie, mademoiselle Mellini, devient sa lectrice provisoire. — Lettres indiquées ou dictées par Madame. — Lectures diverses sur Napoléon. — Visite de la reine Hortense. — Le pape Pie VIII exprime son admiration pour Madame. — Lettre remarquable de l'ex-roi Joseph à sa mère.

Une révolution imprévue allait éclater en France, à la fin de juillet, après un accident déplorable qui devait atteindre Madame Mère en personne, dès le mois d'avril, en menaçant sa longue existence. Cette année-là commençait, pour elle, comme tant d'autres années de son exil, par le souvenir, bien plus que par la présence des siens, disséminés loin de Rome. Ceux de ses enfants qui vivaient encore, n'avaient pas tous la permission ou la liberté de la voir et devaient lui adresser, à distance, leurs vœux

d'un bonheur fictif ou perdu, depuis longtemps. Madame recevait leurs lettres de nouvel an et y répondait ou en dictait la réponse, et c'était tout.

L'une de ces lettres s'adresse à Lucien, mais le cœur maternel semble ne lui avoir pas pardonné un grief familial. Lui, certes, n'y fait point allusion dans sa lettre, car sa mère se contente d'une froide réponse à ses remerciements (1). Elle lui mande que rien n'est encore décidé pour le mariage de Charlotte, avec Napoléon-Louis (fils de l'ex-roi de Hollande); et elle exprime sa tendre affection pour ces deux enfants qu'elle voudrait voir unis et heureux.

Elle adressait, le 17 mars, à sa fille Caroline une lettre d'affaires, dictée par elle et signée *Madame*. L'expression de sa tendresse passée, pour la plus jeune et la seule survivante de ses trois filles, manque à cette lettre relative à des intérêts de famille (2). L'ex-reine de Naples avait laissé à sa mère un douloureux souvenir, resté ineffaçable.

A peu de distance de Rome et à la sortie par la porte du Peuple, pour arriver sur les bords du lac d'Albano, se trouvait une belle maison de campagne, cédée par Louis à sa mère. Cette propriété, dite la *villa Borghèse*, située comme la promenade du Monte-Pincio, dans la région presque française des environs de la capitale romaine, plaisait à Madame plus que

(1) *Catalogue de vente* par Charavay, 1885.
(2) *Ibid.*

tout autre lieu. « Il semble, disait-elle, que sur cette charmante colline, on respire l'air de la France. » C'était sa promenade favorite, dans les beaux jours d'hiver, et elle y passait une partie de l'été.

La villa Borghèse offrant l'aspect d'un superbe domaine, attestait la magnificence héréditaire de la famille qui lui avait donné son nom. Elle a été décrite si souvent, qu'elle n'exige pas une description nouvelle, à propos de Madame Mère. Rappelons simplement ce que raconte si bien le premier, le plus populaire et le plus sympathique des conteurs d'autrefois, Alexandre Dumas père. Voici d'abord ce qu'il dit du peintre Clément Boulanger, premier du nom, voyageant en Italie, à cette époque (1) :

... En partant pour l'Italie, Clément, avec son imagination dévorante, voulut tout voir. Sa femme ne désirait voir que trois choses : Madame Letizia, qu'on appelait alors Madame Mère ; le Vésuve en éruption, et Venise en carnaval.

Les deux derniers désirs s'expliquent par la curiosité ; le premier par le sentiment. Marie Monchablois était cousine du général Leclerc, premier mari de la princesse Borghèse. Il avait donc parenté avec la famille Napoléon, parenté bien éloignée comme on voit; mais on est parent de bien plus loin, en Corse!

Horace Vernet était directeur de l'École de peinture, à Rome. La première visite des deux artistes devait naturellement être pour Horace Vernet; mais en sortant de chez lui, on n'avait que le Monte-Pincio à traverser, la porte del Popolo à franchir, et l'on était dans la villa Borghèse.

Or, dans la villa Borghèse habitait Madame Mère, que dési-

(1) *Mémoires* d'Alexandre Dumas, 9e série, 1870.

rait tant voir madame Clément Boulanger. Le hasard servit la jeune enthousiaste : Madame Mère, dans sa promenade, passa devant elle. Madame Clément avait bonne envie de se jeter à ses genoux ; — je conçois cela, car c'est ce que j'ai fait, moi qui ne suis pas un fanatique, quand j'ai eu l'honneur d'être reçu à Rome, par Madame Letizia, et qu'elle m'a donné sa main à baiser. Oh ! c'est qu'on ne peut imaginer quelles proportions antiques l'exil donnait à cette femme ! Il me semblait voir la mère d'Alexandre, de César ou de Charlemagne.

Madame Letizia avait regardé les deux jeunes gens, et leur avait souri, comme la vieillesse sourit à la jeunesse, comme le Couchant sourit à l'Orient, comme la bonté sourit à la beauté.

Madame Clément revint chez elle ivre de joie. — Le soir elle était invitée au palais Ruspoli, chez madame Lacroix ; toute joyeuse encore, et sans savoir qu'elle parlait devant le secrétaire de Madame Mère : « Ah ! dit-elle, je puis quitter Rome, ce soir. — Comment cela ? vous êtes arrivée ce matin !... — J'ai vu ce que je voulais voir. — Ah !... que vouliez-vous voir ? — Madame Mère. » Et alors, elle raconta ce triple désir qui l'amenait en Italie : Voir Madame Mère, une éruption du Vésuve et le carnaval à Venise.

Le secrétaire écouta ce grand enthousiasme, sans rien dire ; mais, le même soir, il raconta ce qu'il avait entendu, à la mère de César. Celle-ci sourit, se rappela les deux beaux enfants qu'elle avait salués dans le jardin de la villa Borghèse et demanda qu'ils lui fussent présentés le lendemain.

Le lendemain tous deux étaient introduits dans la chambre à coucher de Madame Mère ; c'était là que l'illustre aïeule se tenait habituellement.

« Venez ici, mon enfant, » dit Madame Letizia en faisant signe à la jeune femme d'approcher, « et dites-moi pourquoi vous désirez tant me voir ? — Mais parce qu'on dit que les fils ressemblent à leur mère. » Madame Letizia sourit à cette charmante flatterie, plus charmante encore dans une bouche de dix-sept ans. « Alors, répondit-elle ; je vous souhaite un fils, madame ! — Mauvais souhait, princesse ; j'aime mieux

une fille. — Et pourquoi cela? Ayez toujours un fils, et il y aura peut-être un Napoléon sur le trône, au moment où ce fils sera en état de servir. » Étrange prédiction réalisée! madame Clément Boulanger a eu un fils ; ce fils a aujourd'hui vingt-deux ans et est employé, sous un Napoléon, au ministère d'État.

Peu de temps après, dans l'une de ses promenades à la villa Borghèse, c'était le 22 avril, Madame, déjà octogénaire, accompagnée de sa chère petite-fille, la princesse Charlotte et de M. Presle, vieil ami de la famille, donnait le bras au comte Colonna, son chambellan. Elle voulut s'en dégager, afin de marcher seule devant lui, dans un chemin trop étroit pour deux personnes; le terrain était inégal et pierreux; elle fit un faux pas et tomba tout à coup sur la hanche, avant que le comte ait eu l'agilité ou la force nécessaire pour s'élancer vers elle et la soutenir, en la préservant de cette chute subite. On ne pouvait la relever, sans produire une vive douleur dans le membre, dès lors incapable de tout mouvement volontaire. Il fallut du secours et bien des précautions pour la soutenir, l'asseoir dans sa voiture et la ramener à Rome.

Madame indiqua aux médecins et chirurgiens, appelés en toute hâte, qu'elle avait éprouvé, en tombant, une douleur violente à la hanche, avec sensation distincte de craquement et impossibilité absolue de soulever la jambe. Le membre, comparé à l'autre, fut trouvé très raccourci, avec déviation du

pied en dehors, mobilité, douleur et crépitation manifeste vers le haut de la cuisse, d'ailleurs émaciée dans toute son étendue. A ces signes certains, caractéristiques, un chirurgien exercé ne pouvait, dès la première exploration, méconnaître une fracture complète du col du fémur.

La douleur provoquée par les moindres mouvements du membre était supportée sans plainte par Madame qui ne se prêta pas toutefois aux tentatives de réduction immédiate de la fracture. Elle avait perdu, depuis quelque temps, son chirurgien de confiance, le docteur Sisco, remplacé, à l'improviste par deux praticiens et habiles professeurs à l'université de Rome. D'autres furent appelés par la sollicitude filiale des princes Louis et Jérôme, de passage auprès de leur mère.

Les docteurs réunis en consultation, soit d'un commun accord et d'après un examen attentif, soit par persistance de Madame à refuser l'application d'un appareil contensif à extension, et eu égard surtout à son âge avancé, convinrent de suivre la pratique expectante du célèbre Dupuytren, en plaçant le membre dans la position provisoirement demi-fléchie, sur des coussins (1). Cette position suffit pour préparer la consolidation de ces sortes de fractures, lorsqu'on peut y substituer une autre méthode de traitement ou l'application d'un appareil

(1) *Lettre de renseignements du Dr Nicora,* 25 août 1837.

contensif et inamovible. Mais il faut des conditions d'âge, de fracture et de curabilité plus favorables que chez l'auguste princesse.

Son état parut si grave, dès les premiers instants, que le cardinal Fesch, toujours empressé dans son assistance et son intervention, avait obtenu du saint-père le pouvoir de donner l'absolution à Madame, de la part de Sa Sainteté. Cette grâce pontificale était réservée aux souverains et aux cardinaux, à l'heure de la mort. La mère d'un empereur et de trois rois, méritait, selon Son Éminence, cette insigne faveur d'après la dignité de toute sa vie. Heureusement que Son Altesse n'en fut point alarmée! Elle n'avait pas attendu cette intervention officieuse du cardinal auprès du saint-père et aussitôt après avoir reçu les premiers soins, elle avait accompli ses devoirs religieux, dans la plénitude de sa propre volonté.

Ceux des siens présents à Rome, avertis du dangereux accident, ne tardèrent pas à venir autour du lit de Son Altesse, en lui témoignant leur sollicitude filiale. Là se trouvaient réunis les princes Louis et Jérôme, la princesse Julie et ses deux filles Zénaïde et Charlotte, la princessse de Canino et l'ex-reine Caroline, dont la personne, au dehors, figurait l'épouse du roi Murat. Le gouvernement de l'Autriche, voyait dans cette réunion de famille chez Madame Mère, la machination d'un complot bonapartiste. La présence de l'ex-reine de Naples, si légitime qu'elle fût et le nom de comtesse Lipona,

dont l'anagramme était Napoli, constituait aux yeux de la police ombrageuse, un délit politique, réclamant une répression immédiate.

Il fut enjoint à l'ex-reine Caroline de sortir de Rome, sans délai. Cette mesure formelle fut notifiée par le gouverneur de la ville au cardinal Albani, chargé d'en informer Madame elle-même. Ne suffisait-il pas à Son Éminence d'avertir son collègue le cardinal Fesch et n'était-il pas triste que la prétendue raison d'État interdît à l'ex-reine de Naples, accourue auprès de sa mère en danger, le droit de rester à Rome plus d'un jour? Madame en garda un pénible souvenir; mais rendit grâce à Dieu de ne point se trouver en danger de mort. Elle conserva aussi un moral assez ferme, uni à une piété sincère, pour ne pas s'émouvoir de l'absolution pontificale, sollicitée d'urgence pour elle, par son frère le cardinal.

Madame reçut, en peu de temps et de toutes parts, les témoignages sympathiques et respectueux de l'intérêt public, inspiré par la nouvelle de son grave accident. Ces preuves de sollicitude ne pouvant lui être offertes d'une façon directe, lui étaient transmises par des lettres. Telle fut une lettre du comte de Las Cases, datée du 18 mai (1).

En opposition à d'aussi touchants témoignages d'intérêt pour Madame, il faut signaler le rapport de la police au gouverneur de Rome, en date du

(1) *Catalogue d'autographes* d'Eugène Charavay, mai 1886.

8 juin 1830. Le rapport est suivi, dès le lendemain 9, d'une réponse dont l'analyse sommaire suffira. Il s'agit de la désignation nominative des parents de Madame Mère et de leurs domestiques, avec indication de leur résidence, du jour, de l'heure de leur arrivée à Rome et de leur visite à Madame ou au cardinal (tombé malade aussitôt après le grave accident de sa sœur). La réunion des parents de Son Altesse à la villa Paolina Borghèse et la surveillance spéciale exercée sur la comtesse Lipona, telle est la série des renseignements détaillés dans ce rapport sans nom de la police (1). Laissons là ce rapport de police et indiquons l'état de l'auguste malade, ne pouvant supporter ni l'application ni même l'essai d'un appareil mécanique. La consolidation de la fracture devint impossible et Madame se trouva fatalement privée de la faculté de marcher, jusqu'à la fin de sa vie, prolongée encore pendant six années.

Peu de temps après, et pour surcroît de malheur, Madame perdit la vue, soit par un effet possible de la commotion cérébrale due au contrecoup de la chute, soit plutôt par une simple coïncidence, ou par les progrès de l'âge et de l'affaiblissement visuel. Quoi qu'il en fût, la cécité rapide et bientôt complète des deux yeux, était caractérisée par une double cataracte capsulo-lenticulaire, compliquée

(1) *Archives nationales* de France.

peut-être et sans indication chirurgicale d'une opération inutile, sinon nuisible, dans de telles conditions.

Par ces deux accidents graves, Madame se trouva privée de ses promenades favorites, au Monte-Pincio et à la villa Borghèse, qu'elle aimait tant à parcourir, parce qu'elle croyait y respirer l'air de France. Rome n'était plus pour elle cette ville imposante des âges historiques, c'était la ville désormais invisible; comme une ville détruite, ou une terre étrangère sur laquelle la princesse infirme ne pouvait se soutenir, ni se diriger seule. La lumière du soleil, qu'elle ne pouvait bien voir, éclairait seulement de ses rayons la pièce où Madame se trouvait, et y répandait un peu de chaleur. « Le soleil vient encore me faire visite comme un ami, disait-elle, et moi, hélas! je ne puis plus le voir. »

Sa seule distraction, désormais passive, fût d'entendre lire les nouvelles du jour, les livres écrits pour la mémoire de Napoléon ou l'histoire de ses campagnes. Les personnes de l'entourage de Madame prenaient soin de lui faire de fréquentes lectures, sans pouvoir s'en charger avec l'assiduité ponctuelle d'une lectrice attitrée. On le savait, au dehors et plusieurs demandes pour cet emploi avaient été soumises à l'appréciation de Son Altesse qui ne pût y donner suite tout d'abord. Parmi ces demandes s'en trouvait une, écrite avec le tact de la déférence, par une dame nommée de Sartrouville. Cette personne bien apparentée, offrant des garanties d'instruc-

tion et des qualités appréciables, semblait convenir plus que toute autre à l'infortunée recluse. Son admission eût été certaine, s'il n'était survenu, au dehors, un événement considérable qui détourna l'attention des faits particuliers.

Madame Mère, condamnée au repos le plus absolu n'avait pas désespéré qu'un jour, tôt ou tard, les cendres de Napoléon seraient restituées à la France. Elle avait demandé, en personne, avec instance, au gouvernement britannique la concession provisoire pour elle-même du cercueil de son fils, abandonné à Sainte-Hélène. L'Angleterre n'avait rien répondu.

Mais la France venait de parler, et la révolution de 1830 éclatait subitement à Paris, le 27 juillet, pour s'accomplir en trois jours, avec un prompt retentissement au dehors et au loin. L'Italie en avait déjà témoigné un vif enthousiasme dans le parti national, et l'Autriche établissait, dans ce pays, occupé par elle, une concentration de ses troupes et rendait difficiles les communications avec l'intérieur.

La nouvelle de cette révolution, en parvenant à Rome, causa la plus vive émotion à Madame, qui en fut malade. Elle pensait, tout de suite, à son petit-fils, le roi de Rome, reclus à Vienne, sous le nom de duc de Reichstadt et pouvant prétendre à la couronne de France, avec le nom proclamé déjà de Napoléon II, si l'Autriche l'eût voulu. La grand'mère plus qu'octogénaire, deux fois infirme et plus malade, sentait son état s'aggraver davantage et ne pouvait plus parler.

Elle s'était recueillie et semblait en prière, au milieu de quelques-uns des siens, assistant, en silence, à sa douleur.

Le prince Jérôme de Montfort, retenu chez lui, par la lecture du courrier de Paris, venait d'apprendre un effet inespéré de la grande nouvelle. Il accourt chez Madame, pénètre sans bruit dans sa chambre, et s'approche de son lit : « Ma mère, lui dit-il, à voix basse, m'entendez-vous ? » Madame fait un léger signe affirmatif. « — Eh bien, ma mère, je viens de recevoir des nouvelles de France, annonçant que les Chambres ont rendu un décret de restitution de la statue de l'empereur à la colonne Vendôme ! » Madame ne put d'abord que presser la main de Jérôme, avec un sentiment de bonheur, qu'elle n'avait pas éprouvé depuis longtemps. Mais à ces mots répétés : « La statue de l'empereur va être replacée sur la colonne Vendôme », Madame, restée d'abord interdite, sans prononcer une seule parole, ne peut que joindre ses mains en prière et laisser couler ses larmes. Puis elle prend un peu de nourriture, parvient, deux jours après, à se lever de son lit, pour s'étendre sur une chaise longue, et enfin semble renaître, ranimée tout à fait, en répétant, à voix basse : « La statue de l'empereur sur la colonne ! la statue de l'empereur ! » Et elle s'endort d'un sommeil paisible.

Quel regret pour elle de n'avoir pas revu et de ne plus espérer revoir cette image glorieuse surmontant

la colonne de la Grande Armée! Sa seule consolation fut de toucher un petit modèle de cette statue et de ses doigts clairvoyants d'en transmettre la réalité à ses yeux privés de la vue. En parlant de l'inauguration, Madame disait avec tristesse : « Je ne verrai jamais cela! Jamais! » Et, à propos des dessins, des estampes qui lui avaient été adressées à Rome, elle ajoutait : « Ah! mes pauvres yeux! comme je les ai regrettés! j'ai vu ces images, en les touchant; oui, je les ai vues, avec mes doigts... » La réflexion lui faisait dire encore : « Si j'avais été à Paris, comme autrefois, Dieu m'aurait peut-être donné la force de monter sur la colonne, pour m'assurer de la vérité... Il me semble qu'on a voulu tromper une pauvre mère exilée, infirme et aveugle... De quoi faut-il s'étonner? L'âge et le malheur rendent défiant... »

Encore émue et préoccupée de cette nouvelle, Madame se fit lire les journaux qui semblaient en parler le mieux. Elle ne se rendait pas compte du choix d'un nouveau modèle de statue, en tenue militaire. Napoléon, en costume d'empereur, lui semblait d'abord plus à sa place que Napoléon en uniforme de général, revêtu de la redingote grise et coiffé du petit chapeau de campagne. Mais, après réflexion, ce second modèle, plus populaire, plus français, lui parut justifié aux yeux de la nation et de l'armée.

Son Altesse demandait, plus tard, à ses rares visiteurs, s'ils avaient assisté à l'inauguration de la

statue sur la colonne Vendôme, si on la voyait bien, si elle produisait bon effet, etc. Chacune de ses questions semblait attendre une réponse conforme à sa pensée. Ce sujet de causerie l'intéressait plus que tout autre.

Il suggéra aussi à Madame la pensée d'ériger une statue à Napoléon, sur la place d'Ajaccio. Le marbre du piédestal devait provenir du territoire de la commune de Corbara, près d'Algajola, en Corse, sur la route du littoral de Calvi. C'est là que se trouve un superbe granit bronzé, dont Madame avait gardé le souvenir, après avoir parcouru autrefois cette partie de l'île. Elle eût été heureuse que le projet d'un monument semblable pût se réaliser dans le pays natal de son fils.

Dès le lendemain de la révolution de Juillet, le 30 du mois, une proclamation au peuple, semblant écrite par un gouvernement provisoire, proposait aux Français et aux citoyens de Paris, le fils de l'empereur Napoléon le Grand, enfant de Paris, comme souverain et empereur, sous son nom de Napoléon II. Lorsque les journaux apportèrent cette proclamation à Rome, Madame en eut vite connaissance, et se fit lire le manifeste, rappelant que son petit-fils avait été proclamé empereur, le 22 juillet 1815, et finissant par ces mots : « Vive Napoléon II ! Vive la liberté ! » Madame avait espéré cette nouvelle destinée pour son petit-fils. Elle perdait cette espérance ; son rêve avait été de courte durée, son réveil devait se prolonger encore.

Sa vie, dès lors, devint d'autant plus triste et isolée, que ses enfants, presque tous du moins, appelés ou réunis auprès d'elle, à la suite de son grave accident, avaient dû la quitter, les uns après les autres, sans pouvoir suppléer, par leur présence, à la perte de sa vue, si utile, à son existence solitaire. Le cardinal, seul, représentait la famille auprès de sa sœur, lui tenait compagnie, lui servit de secrétaire et de lecteur, jusqu'à l'arrivée d'une lectrice en titre.

La dame de compagnie fidèle, mademoiselle Mellini, le dévoué chambellan comte Colonna et deux ou trois personnes, composaient seulement la société habituelle de Madame, à part quelques visiteurs de passage, admis par exception. Les deux vieilles gouvernantes d'autrefois n'existaient plus.

On parlait, souvent, avec Madame, du temps passé, des légendes de la Corse, de la guerre de l'Indépendance, de Pascal Paoli et de son ascendant sur ses compatriotes, avant son alliance avec l'Angleterre. On parlait surtout de la prodigieuse épopée de Napoléon, révélant, dès son bas âge, l'idée fixe de devenir un grand capitaine, pour combattre les ennemis de la France.

Les livres choisis pour la lecture étaient aussi relatifs à l'histoire moderne. Les *Mémoires*, plus encore, étaient appréciés pour leur style simple et familier, excluant la forme légère. Tout sujet frivole était banni de la conversation. « On n'en risque pas

chez la mère de l'empereur », disait Madame, avec bienveillance, aux personnes admises dans son intimité. Le rire, en effet, s'effaçait de lui-même sur les lèvres des nouveaux arrivés devant la mère en deuil de Napoléon.

Madame retrouvait une distraction chère à son cœur et à ses goûts, en reprenant sa correspondance familière avec ses enfants. Son frère le cardinal lui servait de secrétaire, et, à défaut de lui, mademoiselle Rosa Mellini tenait la plume, sous la dictée de l'auguste malade, ou, parfois, signait en son nom, les lettres de famille. La lettre suivante en offre l'exemple.

Madame à la reine Julie (1).

Rome, 15 août 1830.

Ma chère fille,

Je vous remercie de la bonne truite que vous m'avez envoyée; elle était fort bonne.

J'espère que l'air de la campagne vous fera du bien et que bientôt je vous reverrai ici, parfaitement rétablie.

Je vous prie d'embrasser vos embrasser vos enfants pour moi. La princesse Gabrielli, qui se charge de vous remettre cette lettre, vous donnera des nouvelles de ma santé.

Adieu, ma chère fille, recevez la nouvelle assurance du tendre et constant attachement de votre bien affectionnée mère.

Per Madama,

ROSA MELLINI.

Joseph écrit au cardinal (2) :

(1) *Communiquée par le comte Primoli.*
(2) *Copie de l'autographe* aux archives de la Bibliothèque.

Godstone, 18 août 1830.

Mon cher oncle,

Nous sommes établis, depuis huit jours, dans une jolie campagne, à un mille du village de *Godstone*, où est le bureau de poste, et Lucien y a son logement. Lolotte attend bientôt une de ses cousines...

Cette lettre vous est commune avec maman, à laquelle je vous prie de la lire, dès que vous l'aurez reçue.

Je vous ai adressé, à maman et à vous, mon cher oncle, la réponse que je me suis cru obligé de faire à la *Tribune* (le journal). Vous aurez apprécié, j'espère, le sacrifice d'amour-propre que j'y ai fait, dans l'unique but de me procurer les passeports et les facilités nécessaires pour parvenir à vous revoir, vous, maman et ma femme... J'espère que vous me connaissez assez, pour avoir donné une juste interprétation à mes expressions.

Suit le développement de sa pensée, conforme à celle de l'empereur, se soumettant à la volonté nationale.

... C'est ainsi que sent et voit notre mère, qui est le chef véritable de toutes les branches de la famille. Je ne doute pas qu'elle ne sente comme moi, dans cette occasion, puisque, jusqu'ici, nous n'avons pas eu deux manières de voir en politique, elle, vous et moi...

Lucien n'est pas dans la même position que moi ; aussi nos opinions diffèrent sur quelques détails ; mais cependant je n'ai qu'à me louer de lui et j'espère qu'il en sera toujours ainsi.

Ma fille (Charlotte) est bien portante, depuis que nous sommes à la campagne. Elle voudrait se trouver près de sa mère, près de sa grand'maman, rester près de moi et aller à Paris ; vous concevez qu'il m'est assez difficile de lui complaire. Elle a d'ailleurs beaucoup de sens et de sentiment de la dignité qu'elle doit avoir pour son nom et notre position sociale, etc.

Addio.

J.

Extrait d'une lettre de l'ex-roi comte Louis de Saint-Leu au prince Félix Bacchiochi, à Trieste (1).

Florence, 10 septembre 1830.

Mon cher beau-frère,

Napoléon (fils de Louis) vous dira que maman n'est pas aussi bien que je m'y attendais; et ce qui me fâche encore plus, c'est que mon état actuel de santé me force à ajourner la consolation de l'aller trouver...

L. de Saint-Leu.

Le prince Jérôme (ex-roi de Wesphalie) figurait, par acte notarié du 6 novembre, au nom de Madame Mère, à titre de créancier d'une somme de 300 000 francs, qu'elle avait prêtée, dès 1815, à sa fille Caroline. Un contrat passé avec elle, le 4 décembre de la même année 1830, en fait foi (2).

A l'automne de cette année, Madame recevait la visite du major Lee, officier supérieur en retraite de l'armée des États-Unis, venant lui communiquer le projet de publier une réfutation du roman de Walter Scott sur la *Vie de Napoléon Bonaparte*. Il n'eut pas de peine à convaincre Madame de l'opportunité de cette publication, et lorsqu'il en fit paraître le premier volume, quatre ans après (3), il ne manqua pas de faire un digne éloge de la mère du grand Napoléon,

(1) *Extrait communiqué par M. Alfred Blanche.*

(2) *Testament de Madame Mère*, daté du 2 septembre 1832.

(3) *The life of the emperor Napoleon*, etc., by H. Lee, 1834.

en réfutant les erreurs du célèbre romancier anglais sur la *Vie de Napoléon Bonaparte* (1).

A cette visite du major Lee succéda celle de la reine Hortense, que Madame Mère aimait beaucoup, parce qu'elle l'avait bien appréciée. Ainsi, au retour de sa propriété d'Arenenberg, en Suisse, le 15 novembre 1830, pour revenir en Italie, la fille de Joséphine dit, dans l'un de ses *Mémoires* (2) :

« ... Arrivée à Rome, j'y repris ma vie habituelle. Tous les jours, j'allais passer deux heures chez ma belle-mère, et souvent, le soir, j'allais lui lire de petites pièces nouvelles que je recevais de Paris, J'en avais, cette fois, un grand nombre, faites sur l'empereur. Tout pénible qu'était ce souvenir, elle ne voulait pas y demeurer étrangère. Condamnée à passer le reste de ses jours couchée, sans pouvoir marcher, elle supporte son mal avec un courage admirable. Sa tête est saine et forte; elle n'est indifférente à rien de ce qui se passe dans le monde politique. Elle reportait sur le fils de l'empereur toutes ses espérances et ne pouvait croire, disait-elle, à l'ingratitude du peuple français. Ces pièces, toutes médiocres qu'elles étaient, lui faisaient plaisir : au moins on y voyait un souvenir, et elle jouissait d'apprendre qu'il n'était pas encore anéanti en France.

» J'aimais à l'entendre parler de l'enfance de

(1) *The life of Napoleon Bonaparte.*

(2) *La reine Hortense en Italie*, etc., 1 vol. in-8°, 1831.

l'empereur; elle s'animait alors, et retrouvait, avec sa mémoire, toute la vivacité de la jeunesse. Avec les vieillards, c'est du passé qu'il faut s'entretenir; l'avenir est si peu de chose pour eux! Mes soins semblaient tant la distraire et la consoler, que je m'étais fait un bonheur de les lui prodiguer. Pour être plus libre, j'avais fixé un seul jour où je recevais toutes les personnes qui désiraient me voir; le reste du temps, j'étais toute à ma belle-mère. »

La reine Hortense ajoute en note : « La mère de l'empereur est remarquable surtout par la dignité par la fermeté de son caractère, et par son orgueil maternel, qu'ont encore augmenté les malheurs de son fils. »

Le pape Pie VIII, à l'exemple de ses augustes prédécesseurs, Pie VII et Léon XII, avait une profonde admiration pour Madame Mère. Il cherchait, un jour, à consoler l'illustre exilée du renversement de son ancienne fortune : « Dieu seul est immuable, lui répondit-elle; il avait été trop prodigue envers moi; ce qu'il m'avait donné, il me l'a ôté... Que sa volonté soit faite!... Je ne plains que mes enfants; combien ils ont dû souffrir! » Et le saint-père, glorifiant cette sublime résignation, disait : « Je crois cette sainte femme digne de la vénération des princes de la terre. »

Le souverain pontife tomba malade et mourut, dès la fin de l'année 1830, après avoir noblement exprimé sa pensée sur l'humble mère des rois, après

s'être montré plein de déférence pour elle et de bonté pour les siens. Sa mort fut d'autant plus regrettée par la famille Bonaparte, que son successeur ne put comprimer une manifestation politique en faveur des fils de la reine Hortense. Le nom de l'un des deux Napoléon Bonaparte semblait porter ombrage à la politique du Saint-Siège. Madame et le cardinal en furent inquiets, mais plus encore la mère des deux jeunes princes.

Le 30 décembre 1830, Joseph adressait, de sa résidence à Pointe-Breeze, État de Jersey (États-Unis), la lettre suivante à Madame Mère (1) :

Ma chère maman,

La lettre de Julie, du 18 octobre, ne me donne pas des nouvelles aussi bonnes que j'espérais de votre santé ; je vous prie d'accepter mes vœux, pour que l'année qui va commencer voie votre entier rétablissement et notre réunion. J'ai envoyé à Julie la copie de ma protestation à la Chambre des députés ; je ne veux pas que le public actuel et futur puisse mettre en doute mes opinions : je les ai publiées ici... J'espère que tôt ou tard la volonté nationale prendra le dessus. Je serais doublement heureux, si les événements qui en naîtront sont tels que je puisse vous revoir en Europe et vous renouveler l'hommage de mes tendres et ineffaçables sentiments.

JOSEPH.

(1) *Mémoires du roi Joseph*, t. X, p. 373.

1831.

État de Madame après sa fracture. — Cécité progressive. — Inquiétude des siens. — Lettres en son nom. — L'accident comparé à celui du pape Pie VII. — Lettres de Madame à son fils Jérôme, à sa petite-fille Zénaïde. — Sa nouvelle lectrice. — L'ex-roi Joseph n'obtient pas la permission de venir voir sa mère. — Les deux fils de Louis entraînés dans les troubles de Bologne. — L'aîné marié à la princesse Charlotte, est tué à Forli. — Douleur de la reine Hortense cherchant son dernier fils. — Nouveaux regrets pour Madame. — L'ex-roi Louis inconsolable. — Situation de Madame dans son état de réclusion forcée. — Choix des livres sur Napoléon. — Réflexions de Madame. — Son jugement net et précis. — Voyage en Belgique et présentation à la princesse Charlotte Napoléon. — Lettre de Madame à la veuve d'André Ramolino. — Discours de Dominique Pietra-Santa. — Autres lettres de Madame. — Celle du comte de Survilliers à sa mère.

La situation grave de Madame mère inquiétait tous les siens, rapprochés ou éloignés d'elle. Cette fracture du col du fémur, était reconnue à peu près incurable, par l'âge d'abord et ensuite par l'impossibilité absolue de supporter l'emploi d'un appareil contentif. La cécité secondaire et progressive, produite ou non par la coïncidence d'une commotion cérébrale, au moment de la fracture sa gravité jointe à celle de la lésion mécanique

compliquait de plus en plus le pronostic motivé par la consultation des chirurgiens de Rome.

Madame, réduite ainsi au repos absolu, presqu'à l'immobilité, recevait de doubles témoignages d'affection, de ses enfants et petits-enfants ; c'était pour elle le commencement d'une nouvelle année. Les vœux de chacun, selon cette coutume familiale, s'adressaient à la mère ou grand'mère, tenant à répondre aux siens éloignés d'elle.

L'ex-roi Louis, retiré à Florence, écrivait le 4 janvier, à son neveu, fils de Jérôme, alors en Amérique (1) :

> ... Votre père est toujours à Rome et se porte bien. Votre grand'maman n'est pas rétablie de sa chute, parce que cela est presque impossible à son âge; mais elle supporte très bien] son état, et, à part sa cuisse cassée, sa santé est bonne...

Rappelons que pareil accident, une fracture du col du fémur, avait atteint, peu de temps auparavant, le vénérable pape Pie VII, qui n'avait pu y survivre, au delà d'un mois. Madame le savait, et, au lieu de s'inquiéter de ce précédent pour elle-même, on eût dit que selon ses sentiments religieux, elle y puisait une force morale suffisante pour supporter les suites d'un accident si grave.

Sa tranquillité d'esprit s'affirme surtout dans la

(1) *The life and letters of madame Bonaparte* (Elizabeth Paterson) by Eug. Didier. London, 1879.

plupart des lettres dictées dès lors par elle. La suivante s'adresse à son petit-fils Jérôme (Paterson).

Rome, 8 janvier 1831.

Mon cher fils,

J'ai appris, avec un vif plaisir, la naissance de votre premier-né. Je fais des vœux pour qu'il vienne bien et pour qu'il soit pour vous un nouveau sujet de bonheur. Recevez ma bénédiction maternelle, et ne doutez jamais du tendre attachement que je vous porte, ainsi qu'à votre fils.

Faites mes affectueux compliments à votre femme. Je vous embrasse avec toute l'affection d'une bonne et tendre mère.

Madame.

Elle écrit de même à sa petite-fille Zénaïde (2) :

Ma chère fille,

Ce sera un grand bonheur pour moi que de pouvoir vous embrasser, ainsi que vos enfants. J'ai appris avec peine que vos affaires n'allaient pas comme vous le désiriez. Je vous prie de croire au vif intérêt que j'y prends. Je regrette bien de ne pouvoir vous le prouver, qu'en parlant à Lucien. Charles se porte bien. Embrassez vos enfants pour moi et croyez à toute la tendresse de votre affectionnée mère.

Madame.

Une dame de Sartrouville, parente du comte de Lacépède et alliée à deux généraux, avait hasardé, au mois de juillet 1830, d'adresser une lettre à Madame Mère, pour obtenir la faveur d'être nommée sa lectrice. La réponse retardée par les événe-

(1) *The life and letters of madame Bonaparte*, par Eug. Didier, 1879.
(2) *Lettre communiquée par le comte J. Primoli.*

ments, donna satisfaction à cette demande et, en février 1831, madame de Sartrouville fut informée, par le duc de Rovigo, qu'elle était admise et attendue chez Son Altesse, le plus promptement possible. Dans ces conditions, et déjà munie de deux lettres du général Savary, l'une pour Madame, l'autre pour le prince de Montfort (l'ex-roi Jérôme), la nouvelle lectrice parvint à sa destination.

L'entraînement de la révolution de 1830 durait encore en Italie, avec les plus sympathiques manifestations pour la France. Le souvenir du temps passé, sous le pouvoir de l'empereur et roi, surexcitait les esprits italiens, aux cris répétés de *Vive l'Indépendance!* Une partie de la famille Bonaparte résidait à Florence, retirée du monde et voyant peu d'étrangers, comme Madame, toujours isolée, espérait recevoir à Rome la visite de Joseph, son fils aîné.

Le comte de Survilliers était le seul des frères de Napoléon ne pouvant résider en Italie. Sa ressemblance avec lui paraissait telle, qu'au milieu de la foule, il eût été pris pour l'empereur, revenu ou enlevé de Sainte-Hélène, sinon ressuscité, aux yeux des incrédules. Madame, supposait-on, aurait été du nombre, par les illusions de sa tendresse maternelle. Son fils aîné s'était donc retiré en Amérique et comptait, à son retour, se rendre en Italie, c'est-à-dire à Rome, pour y revoir sa mère. Il devait retrouver auprès d'elle sa femme, l'ex-reine Julie et

la ramener aux États-Unis. Mais ne pouvant obtenir du gouvernement de l'Autriche la permission d'aller à Rome, Joseph dut y renoncer.

Ce n'était pas cette ressemblance seule qui l'avait éloigné, c'était plus encore l'agitation des esprits, par l'entraînement à l'étranger de la révolution de France. Ce contre-coup, en Italie, avait soulevé les patriotes de l'indépendance. Les deux fils de Louis (l'ex-roi de Hollande), Napoléon-Louis et Louis-Napoléon, avaient obtenu de leur père la permission de quitter Florence, pour se joindre aux constitutionnels des États de Bologne; mais en laissant leur pauvre mère en pleurs. La reine Hortense fit savoir à Madame, fort inquiète du sort des jeunes princes, qu'ils s'étaient mis, avec l'assentiment de leur père, à la tête des patriotes, et qu'elle allait les rejoindre, dans l'espoir de les retrouver l'un et l'autre sains et saufs en les embarquant avec elle, soit pour la Grèce, soit pour l'Amérique.

Une lettre écrite de Rome, le 25 février, par le comte de Montfort à ses deux neveux, leur adressait d'affectueux reproches sur leur empressement à prendre part aux troubles de la Romagne (1) :

...Songez, mes chers neveux, leur dit Jérôme, au chagrin, à l'affliction de votre père, de votre mère, de votre respectable grand'mère, si vous persistez dans une démarche où un

(1) *Mémoires du roi Jérôme.*

moment d'enthousiasme a pu vous entraîner, mais que la raison, comme la politique, vous font une loi d'abandonner.

Ce sage conseil était trop fondé mais aussi trop tardif. L'aîné des deux jeunes princes fut tué à Forli, tandis que le second, le prince Louis, était rejoint à Pezzaro par sa mère, la reine Hortense. La mort inattendue de l'un de ses petits-enfants affligea encore l'infortunée grand'mère, qui ajoutait chaque perte nouvelle de l'un des siens à sa longue liste de fatalité.

La princesse Charlotte Napoléon, si aimée de sa grand'mère, ayant été mariée à l'aîné des deux fils de Louis, n'était pas moins inquiète de leur sort et, faisant allusion à un accident de leur départ de Rome, pour l'aventureuse expédition : « Mon Dieu, dit-elle, peut-être ont-ils reçu un avertissement du ciel, lorsque leur voiture versa en sortant de la ville. Du temps des Romains, on aurait tiré de cet incident un mauvais présage, et ils n'auraient pas continué leur route. » — Ce funeste pressentiment se réalisa, par malheur, et la pauvre princesse ne revit plus son mari que mort. Il avait été tué, à la tête des partisans qu'il commandait. On dut cacher la vérité à sa grand'mère, qui avait pour les deux jeunes gens, comme pour leur mère (la reine Hortense), une tendre affection. On lui fit croire que son petit-fils avait succombé à la rougeole.

L'excellent roi Louis fut inconsolable et il en

cacha la véritable cause à sa mère, accablée par ses propres malheurs. Il tomba, dès lors, dans une mélancolie profonde qui, jointe à ses infirmités. devait, trop tôt, le faire succomber.

En parlant de Madame, dans une lettre du 27 mars, à son frère Lucien, Jérôme ajoute : « Maman qui est très affligée de ce qui se passe, me charge de vous dire qu'elle n'écrit pas par ce courrier, mais que sa santé est bonne ».

Madame recevait ensuite une lettre de Joseph (1) lui exprimant ses regrets de n'être point autorisé à venir la voir. « Il est pénible, disait-il, pour un fils et un mari de se voir séparé de tout ce qui lui est cher, mais que voulez-vous? je suis un grand coupable, je m'appelle Bonaparte!... Ah! messieurs les souverains! la postérité vous jugera; vous êtes bien cruels!... » Madame se montra fort attristée de cette lettre qu'elle se fit relire et elle resta pensive, tout le jour, en disant avec douleur : « Pauvre Napoléon! eux se vengent maintenant, ils ont tant tremblé! »

Des lettres écrites, par le cardinal, dans le courant de mai, font allusion à une opération chirurgicale non expliquée. C'était l'essai renouvelé sur Madame d'un appareil mécanique pour sa fracture du col du fémur. Rien n'indique, à cet égard, qu'il fût question d'opérer la cataracte, contre-indiquant, dès le début, toute tentative chirurgicale.

(1) *Histoire anecdotique du second empire*, 1868, 1 vol. in-8°.

Réduite à la réclusion par ses infirmités, comme elle avait été réduite à l'exil par ses infortunes, Madame ne sortait presque pas de chez elle, dans les dernières années de sa vie. Elle ne pouvait plus aller à l'église et si elle ne se montrait pas indifférente aux formes extérieures du culte, elle y suppléait par la méditation des pensées chrétiennes. Une chapelle attenante à son salon lui permettait d'assister à la messe, en se faisant transporter là, sur sa chaise longue, et elle édifiait l'assistance par son recueillement. La dame lectrice décrit, dans son *Journal* (1), la simplicité des pratiques religieuses de la vénérable octogénaire, lui recommandant, un jour, de penser au salut de son âme, sans jamais lui en avoir reparlé depuis.

Les rares sorties de Madame en voiture devenaient plus difficiles. On la transportait d'abord dans un fauteuil jusqu'au bas de l'escalier, où sa voiture était avancée, en l'y plaçant sur un sommier élastique et elle s'y trouvait étendue comme dans son lit. L'une de ses dames, et en particulier sa dame lectrice prenait place, à côté d'elle, pour la soutenir, avec l'aide du chambellan, assis en face d'elle. Le cardinal suivait la voiture dans la sienne. On allait au pas et la triste promenade ne se prolongeait pas au delà de l'une des portes de Rome, et, aussitôt, le cocher devait s'arrêter. Son Éminence descendue

(1) *Journal de madame de Sartrouville. Le Capitole de décembre* 1839.

d'abord, arrivait auprès de Madame et s'informait de sa santé, en rentrant avec elle au palais Rinuccini.

D'autres fois, Madame se faisait conduire à l'une des villas de ses enfants et respirait, dans les allées du parc, le parfum des roses et des orangers. Mais elle ne voulut pas retourner à la villa Borghèse, devenue la propriété de la princesse de Musignano, en se souvenant trop de sa chute malencontreuse.

Madame, malgré l'avis de ses médecins, dut renoncer à ses promenades en voiture, parce qu'elle en ressentait trop de fatigue. N'ayant plus d'équipage, elle tenait à en conserver les insignes, dans leur ancienne simplicité. Quelqu'un voulut, un jour lui persuader de substituer sur sa voiture de nouvelles armes, ou bien celles de la famille de son mari aux armes impériales qu'elle conservait à découvert. « Pourquoi les changerais-je? disait-elle, l'Europe, pendant dix ans, s'est prosternée devant ce blason et les rois s'y sont bien accoutumés! »

Il était difficile de suppléer aux bons effets de la promenade à l'air. Madame essaya d'y parvenir et lorsque le temps était favorable, elle se faisait porter sur une chaise longue, dans la petite galerie extérieure, appelée *la loge* de son palais, ayant vue sur la place de Venise et sur le Corso. Ces loges sont ménagées de la sorte, dans la plupart des grandes habitations de Rome, comme un moyen de distraction pour les personnes sédentaires. La dame lec-

trice raconte à ce sujet (1) que « Son Altesse, ne pouvant voir, entendait là du moins des chuchotements sur sa présence et ne put s'empêcher de lui dire : « Voyez, Madame, ils se demandent comment cette pauvre infirme, qu'ils ont devant les yeux, est la mère de l'empereur. — Il y a vingt ans, lorsque je passais au Carrousel, le tambour battait aux champs et lorsque j'arrivais, la troupe présentait les armes, la foule se pressait autour de ma calèche; et maintenant, si je me montre, l'on n'ose me regarder qu'à travers les rideaux, l'on craint une indiscrète curiosité; eh bien, cet intérêt vaut l'autre. En d'autres temps, c'était de l'empressement; aujourd'hui, c'est de la politesse. Il y a vingt ans, j'étais Altesse; aujourd'hui, je redeviens Madame Letizia. »

Constamment habillée de noir, depuis la mort de l'empereur, Madame ne quitta plus ses vêtements de deuil et avec la simplicité de sa robe sombre, elle avait pris l'habitude, de porter, chez elle, en hiver, un tablier de taffetas noir, qu'elle remplaçait, en été, par un tablier blanc. C'était un lointain souvenir de l'humble ménagère de la maison d'Ajaccio.

Sa toilette terminée, le matin, pour le reste de la journée, Madame, privée de marcher dans son appartement, s'y faisait promener, sur un fauteuil à roulettes et parcourait ses salons, accompagnée, tantôt par son frère, tantôt par son chambellan, ou

(1) *Extrait du Journal de madame de Sartrouville.*

par l'une des personnes de son entourage. On la ramenait à sa chambre, après ce simple exercice de locomotion passive et on la plaçait sur son canapé. Là, elle reprenait le fuseau qu'elle maniait avec beaucoup d'adresse, et se faisait lire ou raconter les nouvelles du jour. Elle savait écouter, pour mieux se souvenir, et attendait l'heure d'un dîner fort bien servi pour ses convives, mais dont sa frugalité ne prenait qu'une part minime.

Le soir venu, la dame lectrice, madame de Sartrouville ou mademoiselle Rose Mellini, douée, comme elle, du talent rare de la lecture, commençait par un ouvrage sérieux au goût de Madame. Elle montrait parfois tant d'intérêt pour cette lecture, que, malgré l'heure de se coucher, elle désirait souvent une prolongation de séance.

Le choix des livres portait sur l'histoire des guerres de la république et de l'empire. Or, parmi ces ouvrages, celui qui offrait le plus d'intérêt et de développements, était préféré par l'esprit viril et presque militaire de la vaillante femme. Elle avait entendu parler si souvent des faits et des hommes de cette grande époque, qu'elle en recherchait plus volontiers le souvenir. Tel était le long recueil historique des armées françaises, publié sous la restauration, de 1817 à 1821 (1).

Si, pour ces lectures quotidiennes et prolongées,

(1) *Victoires et conquêtes des Français,* de 1792 à 1815, 27 volumes.

Madame avait perdu la faculté de la vue, elle semblait y avoir acquis un développement marqué du sens de l'ouïe et son attention à écouter en était plus soutenue. Elle pouvait, par cette compensation naturelle, ménager la voix de sa lectrice et ne lui faire répéter aucune phrase, aucun mot inutile.

Absorbée par ses tristes pensées, Madame paraissait s'en distraire, en écoutant ces lectures historiques sur les guerres de l'empire. La vogue obtenue par l'ouvrage du général comte de Ségur, lui fit désirer d'en avoir connaissance (1). La lecture des deux volumes lui en fut faite, en quelques jours; elle en apprécia la forme attachante, mais sa haute raison et la connaissance, même imparfaite, des opinions attribuées à l'empereur ne pouvait lui en faire admettre la critique, sans contrôle. Elle eût réfuté plusieurs des opinions contraires, si elle avait eu la faculté de discuter, lorsque parut l'*Examen critique* de l'ouvrage du comte de Ségur, par le général Gourgaud, avec l'épigraphe : *Rendez à César ce qui est à César*. Quelques lignes, extraites de la page v de l'*Examen critique*, suffiront pour apprendre que Madame préférait ce livre à l'œuvre critiquée (2) :

« ... La pensée dominante de M. de Ségur se manifeste dès son premier chapitre. Il va montrer *Napoléon rempli du vaste projet de rester seul maître de l'Europe*. Peu lui importe que, par cette imputa-

(1) *Histoire de Napoléon et de la grande armée en* 1812.
(2) Examen de l'ouvrage de M. le comte de Ségur, 1826.

tion, il soit l'écho des esprits superficiels et malveillants qui ont jugé un grand homme, après sa chute, ou des ennemis qui, lorsqu'il était debout, s'en faisaient une arme pour le renverser : il est sûr de plaire aux uns et de ne pas déplaire aux autres; il flatte l'esprit de parti et la médiocrité contemporaire : il sera lu, il sera loué. » Rien n'était plus vrai.

Si, en prêtant une oreille attentive à toute lecture sérieuse, Madame semblait, parfois, ne plus écouter, elle songeait à un passage, à un nom qui ravivait sa pensée ou ses souvenirs. Son intelligente lectrice savait s'arrêter à point et reprendre la suite à propos.

Les meilleurs récits de l'épopée napoléonienne étaient alors peu multipliés, parce que le temps n'était pas venu de réfuter ouvertement les pamphlets ou les diatribes de la période de 1815 à 1830. Madame ne recherchait pas plus pour l'empereur que pour elle-même la louange exagérée ou dépourvue de critique. Ce qu'elle appréciait le plus, c'était la vérité simple et sincère dans l'histoire.

On lui lisait, un jour, les *Mémoires du général Lamarque* (1), récemment parus, et l'auteur blâmait Napoléon d'avoir placé le fardeau d'une couronne sur la tête de Murat. Madame, en écoutant cette lecture, semblait rêveuse et absorbée dans ses méditations. La personne qui lisait crut devoir s'arrêter, par déférence. « — Pourquoi, lui dit Madame,

(1) *Mémoires du général Lamarque.*

interrompre votre lecture? Me croyez-vous incapable d'entendre la vérité? oui, l'auteur a raison, Napoléon a commis une faute irréparable, en voulant faire de Murat un roi. C'est que Napoléon, continua-t-elle, n'était pas infaillible; Napoléon n'était pas, comme Jésus, fils de Marie, il n'était que le fils de Letizia... Hélas! j'avais prévu, longtemps avant, ce qui devait arriver... Lorsque j'étais au faîte des grandeurs que je n'avais jamais désirées, ni regrettées, on me croyait heureuse, entre toutes les femmes; mais pouvais-je être heureuse, avec le sourire aux lèvres et la mort dans l'âme (1)? »

A défaut de livres d'histoire, ou comme diversion à leur lecture, Madame ne refusait pas le choix de quelques romans dits historiques. Ceux d'Alexandre Dumas lui plaisaient surtout et elle apprécia, en particulier, la pièce militaire de *Napoléon Bonaparte*. Elle trouvait bien imaginé le rôle de l'espion, que son dévouement au grand homme fait partir, dès l'origine de sa gloire militaire, à Toulon, conduit à travers ses batailles et rend témoin des prodigieux événements de la vie du général illustre, élu premier consul, empereur et roi, pour s'arrêter à la mort du martyr de Sainte-Hélène. Madame de Sartrouville dit aussi, en parlant des impressions de Madame sur cette lecture : « Sa douleur était muette et trop forte, pour se prolonger par des

(1) *Journal de madame de Sartrouville*, le *Capitole* de 1839.

pleurs, lorsqu'elle croyait voir mourir son fils, au dernier acte. »

« Dans un autre ouvrage dont le nom m'échappe, ajoute la lectrice, le mot tyran est accolé au nom de Napoléon : « — Tyran! dit Madame, en se parlant » à elle-même, tyran! lui qui ne vivait pas une » seconde, sans songer à la France, toujours à la » France. S'ils l'avaient vu seul, avec lui-même, » comme je l'ai vu, ils ne l'appelleraient pas tyran... » L'empereur ne sera vraiment compris que dans » un siècle! » — Elle disait souvent dans sa conver- » sation, le mot suivant : « Je suis plus qu'impé- » ratrice; je suis la mère du grand Napoléon. » Et cette parole de Madame revenait à sa pensée, toutes les fois qu'elle la reportait vers lui, soit dans les premières années de sa vie passées auprès d'elle, soit dans les dernières années de sa captivité, mourant si loin d'elle!

L'occasion nous fut offerte, pendant l'automne de 1831, de vérifier l'exactitude de cette citation : J'accompagnais mon père en Belgique, où l'avait appelé le roi Léopold Ier, pour le consulter sur l'organisation du service de santé de son armée. Tandis qu'il retrouvait dans l'ambassadeur de France, le général Belliard, l'un de ses anciens compagnons d'Égypte, j'avais l'honneur d'être présenté à la princesse Charlotte Napoléon, seconde fille de l'ex-roi Joseph et déjà veuve de l'infortuné prince Charles-Louis Napoléon. Elle avait pour sa grand'mère qui

l'aimait beaucoup, le plus tendre attachement. Le bienveillant accueil de la jeune princesse m'a permis d'apprécier la bonté de son cœur, la grâce de son esprit et son culte filial pour Madame Mère. C'est la princesse Charlotte Napoléon qui m'a parlé avec le plus de connaissance de son aïeule vénérée, en me donnant ou m'indiquant, sur elle, de précieux documents. C'est elle surtout qui m'a suggéré la première pensée de faire un pèlerinage à Rome, tout exprès pour obtenir, sous l'égide paternelle, l'insigne honneur d'être admis, un jour, auprès de la mère du grand homme.

Peu de temps après, un proche parent de madame André Ramolino venait mourir à Ajaccio et un autre allié de cette famille, Dominique de Pietra-Santa, fut chargé de prononcer son éloge funèbre. Il attribuait à Napoléon une bienveillance bien méritée par André Ramolino, qui en avait montré sa reconnaissance, en suivant à Porto-Ferrajo l'exilé de l'île d'Elbe.

Devenu député, il conserve à sa bienfaitrice la plus respectueuse gratitude et en donne le témoignage, dans ses lettres à Madame Mère qui lui adresse, en dernier lieu, la réponse suivante :

Rome, le 29 octobre 1831.

Mon cher cousin,

J'ai écrit à vous et à Madeleine, il y a peu de temps. Aujourd'hui je reçois votre lettre du 10 courant, ainsi que la copie de celle que vous avez adressée à Jérôme. Je vois avec

peine que vous avez été tourmenté. Je ne puis qu'approuver votre conduite. Calmez-vous donc et soyez bien persuadé que je n'ai jamais douté, un instant, de votre attachement sincère pour nous tous et que moi, de mon côté, je conserve toujours pour vous les sentiments d'amitié qui datent de si loin et qui sont à l'épreuve du temps et des événements.

Jérôme est dans ce moment, à Livourne, où il est resté, après avoir pris les bains. Le cardinal seul est ici auprès de moi. Sa santé est bien précaire ; mais, avec des soins, j'espère qu'elle se rétablira. Je n'ai pas la même espérance pour moi. Depuis quinze mois, je suis toujours obligée de garder le lit et j'éprouve souvent des douleurs très vives à la jambe malade. Mais qu'y faire ? Il faut bien se résigner...

Adieu, mon cher cousin, recevez la nouvelle assurance du sincère et inaltérable attachement de votre bien affectionnée cousine.

MADAME.

« Et comme si ce n'eût été assez, dit l'auteur du discours, Madame écrivit, le même jour, à madame Ramolino : »

Rome, le 29 octobre 1831 (1).

Ma chère cousine,

André n'avait pas besoin de justification. J'ai eu, depuis longtemps, des preuves trop fortes et trop nombreuses de son attachement pour nous, pour en douter, un instant. Il a agi pour le mieux et il a bien fait. Je ne crains donc pas que vous soyez jamais réduite à vous retirer dans un monastère, pour un semblable motif. Croyez, ma chère Madeleine, que je rends pleine et entière justice à vos sentiments.

Je serai bien contente de voir Ramolino ici, non pas pour entendre sa justification, il n'en a pas besoin, mais seulement pour le plaisir de le voir...

(1) *Lettre extraite du discours* de Dominique de Pietra-Santa.

Le discours de Dominique de Pietra-Santa sur la tombe de son ami m'a été communiqué par son fils le docteur Prosper de Pietra-Santa, qui a tenu à y joindre le post-scriptum suivant :

« M. André Ramolino, en mourant, a institué pour son héritier et légataire universel, M. Napoléon Levié, qui, plus tard, a été autorisé à joindre à son nom celui de Ramolino, formant ainsi le nom de Levié-Ramolino. »

Madame à son fils Lucien (1).

Rome, 7 novembre 1831.

Mon cher fils,

Je ne veux pas laisser partir le cardinal, sans vous donner directement de mes nouvelles. Il vous dira, de vive voix, combien je vous suis attachée et avec quel bonheur j'apprendrais que tout réussisse, au gré de vos désirs.

J'ai reçu votre dernière lettre et je ne comprends pas la proposition du quart qui vous est faite par Bavioli. Il m'écrit en date du 21, que la décision de nos réclamations est encore ajournée, mais qu'on en a reconnu la justice et que le garde des sceaux ne doute pas de leur plein succès. Je vous engage donc de nouveau à avoir encore patience; cela ne saurait traîner en longueur. Vous avez d'ailleurs dû voir le projet de loi présenté à la Chambre des députés, où on nous assimile à la famille des Bourbons, et où, par conséquent, rapportant les dispositions de la loi du 12 janvier 1816, qui séquestraient nos biens, en France, on exige seulement la liquidation. Cette loi, on doit l'espérer, passera et alors, nos réclamations seront payées, sans difficulté aucune.

Je vous prie de faire mes amitiés à Alexandrine et aux

(1) *Lettre communiquée par la comtesse Faina* (Lucienne).

enfants. Je vous embrasse tous avec la tendresse d'une bonne et affectionnée mère.

Per Madama,
ROSA MELLINI.

A Son Excellence le prince de Canino, à Florence.

Dans le courant de décembre, le cardinal écrit à la comtesse de Survilliers, alors à Florence, avec sa fille la princesse Charlotte, pour leur donner des nouvelles de Madame. Elle souffrait toujours et plus encore moralement que physiquement, de sa double infirmité, malgré une édifiante résignation.

« Je n'ai plus de distractions, répétait souvent Madame et je pense toujours, toujours! » Elle se complaisait surtout au souvenir de Napoléon enfant, plutôt que grand homme, et sa physionomie d'ordinaire grave et sévère, souriait au récit de sa naissance. Elle songeait aussi à ses autres enfants, et était heureuse de recevoir la visite de quelques-uns d'entre eux. Elle tâchait enfin de supporter l'absence des exilés, par quelques mots de souvenir.

Le billet suivant du cardinal à la comtesse de Survilliers, montre ce laconisme épistolaire (1).

Rome, 17 décembre 1831.

Madame est toujours dans le même état, mais elle souffre avec une grande résignation. Jérôme est arrivé avant-hier.

FESCH.

Madame, déjà plus qu'octogénaire, impotente et

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

aveugle, ne recevait plus de visites étrangères, ni la réunion trop bruyante de ses petits-enfants.

Une note inédite du cardinal jointe à une lettre du 19 décembre, nous apprend que les Bonaparte s'étant multipliés dans leurs enfants, avaient fait prendre à Madame le parti de ne plus admettre que les garçons sans les filles, criant plus fort à la fois. Les deux filles mariées de la comtesse de Survilliers faisaient seules exception.

Joseph Bonaparte adresse à Madame Mère la lettre suivante, de sa résidence aux États-Unis (1).

Pointe-Breeze, 27 décembre.

Ma chère maman,

Je vous ai écrit, il y a quelques semaines, pour vous souhaiter une bonne année et aujourd'hui que part le dernier paquebot, il me semble ne pas devoir le laisser partir, sans vous rappeler encore combien je désire que l'année qui s'approche voie notre réunion.

Ma santé continue toujours à être bonne. Charlotte m'écrit que vous êtes assez bien; je voudrais que votre prochaine lettre me donnât la nouvelle que vous pourrez bientôt supporter la voiture: Nous ne sommes pas au pouvoir, mais vous pouvez être certaine que les vœux de la France nous sont favorables. La nation rend justice à Napoléon et son fils finira par gouverner la France, avec la libéralité qui était dans la prévoyante espérance de son père. Il nous disait souvent, vous vous le rappelez : « Dix ans après la paix générale, la France pourra être gouvernée avec les principes de Jean-Jacques Rousseau ; mais jusque-là, ce sont des rêves. On ne fait pas la guerre avec de l'eau de rose; l'Angleterre le sait et c'est pour m'empêcher de faire le bonheur de la France et

(1) *Copie de la lettre manuscrite* aux archives de la Bibliothèque.

de la consolider par de bonnes institutions, qu'elle a rompu le traité d'Amiens. Mon fils pourra faire tout ce que nous souhaitons en vain ; il vivra assez, pour voir la chute de l'oligarchie anglaise. Je pense que nous touchons à ce moment, tâchez de vivre assez pour en être témoin. Soignez-vous donc, ma chère maman, autant que vous le pourrez.

[Joseph annonce ensuite à Madame que cette lettre lui sera remise par Éloi Maillard, qu'il a cédé à Charlotte, pour lui assurer un serviteur fidèle. Madame pourra confier à Éloi tout ce qu'elle voudrait lui faire parvenir avec sûreté.]

Je vous embrasse et suis votre affectionné fils,

JOSEPH.

Combien, hélas! les espérances de l'aîné de cette famille allaient être déçues pour le fils unique de Napoléon, pour cet enfant appelé, à sa naissance en France, *le roi de Rome* et destiné à mourir, dès sa majorité, prince ou archiduc d'Autriche!

1832.

La mère et le fils de Napoléon. — 1821 et 1832. — Deuil à perpétuité. — La princesse Charlotte Napoléon. — Le portrait de sa grand'-mère : *Napoleonis Mater*. — Le cardinal Fesch, secrétaire de sa sœur. — Lettres : à la comtesse de Survilliers ; du comte de Survilliers à son neveu le duc de Reichstadt. — Napoléon II. — Cécité de Madame Mère et justesse de son toucher visuel. — Nulle trace de sa correspondance avec son petit-fils. — Visite du comte de Prokesch-Osten à Madame Mère ; intéressant récit publié par lui. — Nouvelle inattendue de la mort du fils de Napoléon. — Lettre de sa mère à Madame. — Madame consternée doit refaire le testament qu'elle avait fait en faveur de son petit-fils.

L'année 1832 allait renouveler pour Madame Mère son grand deuil de 1821. Ce n'était plus vers Sainte-Hélène, c'était du côté de Vienne ou à Schœnbrunn, que se portaient ses nouvelles inquiétudes. On parlait vaguement de la santé du duc de Reichstadt, dont la croisance rapide et l'émaciation progressive accompagnée d'une toux caractéristique, le menaçaient de la phtisie pulmonaire. C'était pour sa grand'mère la fin prochaine de son unique espérance. Ce cher enfant, resté si loin d'elle, comme autrefois, le roi de Rome, se trouvait privé, pour toujours, du droit de s'appeler Napoléon II.

Madame avait assisté, le 20 mars 1810, à sa naissance, et le 21 juin, comme marraine, à son

baptême. Elle fut ensuite témoin des premiers pas de ce petit prince impérial, lorsque son père encore là, lui tendait les bras pour l'embrasser. Madame enfin, trois ans après, en 1814, au départ de Blois, embrassait aussi, tout en larmes et pour la dernière fois, le pauvre enfant, si malheureux de son départ des Tuileries, que pour n'en pas sortir, il luttait avec colère, de toute la force de ses petites mains et de ses petits pieds, mais en vain.

La seule diversion accessible au cœur maternel de Madame eût été de recevoir les siens, si tous avaient pu obtenir l'autorisation de se rendre auprès d'elle. Cette faveur accordée à Lucien et à Jérôme était refusée à Joseph, par ordre supérieur, et à Louis par sa mauvaise santé.

Les deux princesses Charlotte, dont le nom était doux à l'oreille de Madame, l'une, fille de Joseph, l'autre de Lucien, partageaient la tâche filiale d'alléger les maux de leur aïeule. La première, Charlotte Napoléon, venue d'Amérique, avec sa mère la comtesse de Survilliers, avait obtenue de Madame, la faveur de faire son portrait, de le dessiner d'après nature et de le lithographier avec le talent d'une artiste, en l'appelant *Napoleonis Mater*. Elle s'était déjà fait connaître par un *Album de vues d'Italie* (1), composé avec la collaboration de son mari, le prince Napoléon-Louis, mort en 1831, si fatalement.

(1) *Album* donné par la princesse Charlotte Napoléon.

Cette charmante princesse Charlotte Napoléon, devenue veuve sitôt après son mariage, avait rencontré, en 1830, dans le salon de Madame, le célèbre peintre des moissonneurs, Léopold Robert, qui lui donna les conseils de son art. Il admirait les grandes qualités de son élève, la grâce de son esprit, le charme de sa conversation et l'aptitude de son talent, au point de s'éprendre d'une respectueuse passion pour celle qu'il aurait désiré épouser. Mais désespérant d'obtenir sa main, il n'osa la demander, et en ressentit une douleur inconsolable, qui l'entraîna subitement au suicide, en se noyant dans le Tibre. Cette fin tragique fit grand bruit à Rome, en causant un vif chagrin à Madame et à sa famille.

Le cardinal, investi de la confiance de sa sœur et lui servant de secrétaire, répondait pour elle à la plupart des lettres personnelles de chacun des siens. Ce n'était pas seulement pour ses lettres d'affaires, c'était aussi pour les lettres familiales, paraissant extraites de la correspondance la plus bourgeoise. On eût dit que la forme en cachait le fond, pour ne pas attrister par la confidence de ses chagrins, les destinataires des épîtres ou des envois désignés.

La lettre suivante du cardinal à la comtesse de Survilliers en est un exemple :

Rome, 7 février 1832 (1).

... Madame a reçu avec plaisir le fromage du Mont-Cenis que je lui ai remis de votre part.

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

... Dites à Louis que le petit chien envoyé à Madame a été perdu de vue, quelques heures après. On ne l'a plus retrouvé, ce qui a beaucoup fâché Madame contre ses valets de chambre. Ces gens-là ne comprenaient pas qu'un petit animal, qui avait plu à leur auguste maîtresse, fût capable de faire une diversion passagère à sa douleur continue.

Joseph adresse, le 15 février, à Napoléon II (1), une longue et sérieuse lettre, de sa résidence à Pointe-Breeze (États-Unis d'Amérique), par l'entremise d'une personne de confiance, devenue l'interprète de ses sentiments. L'oncle, prenant le titre de comte de Survilliers, expose au neveu en exil, sa propre situation, comme l'aîné de la famille Bonaparte, et aussi la situation monarchique de la France, depuis 1830, ses vœux et ses efforts personnels, unis à la voix du peuple, pour l'appeler au trône, comme le successeur légitime de Napoléon. Il invoque auprès du jeune prince l'autorité de son grand-père S. M. l'empereur d'Autriche, qui seul aurait pu réaliser de tels vœux. Il rappelle enfin les faits rétrospectifs de la destinée du roi de Rome, mais Joseph ne lui dit rien de la situation de sa vénérée grand'mère qui pense sans cesse à lui en l'instituant, cette année même, son légataire universel.

Pourquoi ce silence du fils aîné sur la mère, qu'il aime et vénère comme il le doit et qui, à toutes les époques de sa vie, a pris une si noble part à l'honneur de sa famille et à la gloire morale de Napoléon?

(1) *Mémoires du roi Joseph*, 1854, t. X, p. 378.

Peut-être ce sentiment intime et filial avait-il été exprimé de vive voix au porteur de la dépêche du comte de Survilliers, pour le transmettre à son neveu, de la part de Son Altesse Impériale. On peut dire par anticipation, que Joseph, au commencement de l'année suivante, suppléa au silence qu'il avait gardé, sur sa mère, en écrivant encore au jeune prince.

Il fallait bien que le cardinal Fesch, occupant auprès de sa sœur la place d'une confiante intimité, pût correspondre, en son nom, avec les siens, lorsqu'ils étaient éloignés, ou les lui présenter, s'ils venaient auprès d'elle. L'état de cécité de Madame l'eût empêchée de les reconnaître à distance, à moins d'entendre leur voix. Madame avait adopté un moyen instinctif assez sûr pour les aveugles, de reconnaître une personne encore jeune, qu'elle avait pu bien voir, avant d'être privée de la vue; c'était d'effleurer, de la main, son visage. En voici un exemple que m'a cité le colonel comte Justinien Clary, allié par son nom à la famille de Joseph Bonaparte et frère de l'ancien sénateur de l'empire. Il était, de plus, filleul du cardinal Fesch et, dans sa jeunesse, bien connu de Madame Mère qui n'avait jamais vu le frère aîné. L'un et l'autre furent présentés un jour, en 1832, à Madame, par le cardinal qui ne les lui nomma point. L'aîné des deux jeunes gens s'approcha d'elle le premier et Madame, en touchant son visage, dit : « Celui-là, je ne le connais pas; » mais aussitôt que le plus jeune frère prit sa

place et avança la tête, Madame eut à peine posé la main sur son front, qu'elle ajouta : « Celui-ci, c'est autre chose, c'est le fils de mon ami Nicolas Clary ! » Et elle l'embrassa, en lui donnant, comme souvenir, une petite bague qu'elle portait. N'est-ce pas là ce que l'on pourrait : appeler la vue tactile des doigts, chez les aveugles?

L'infortunée grand'mère a-t-elle pu tenir et caresser de ses mains tremblantes une seule lettre écrite par le roi de Rome, par ce petit-fils, si cher à son cœur et déjà marqué du sceau fatal de sa destinée ? « Peu de jours avant sa mort, dit le panégyriste du cardinal (1), le duc de Reichstadt avait écrit à son aïeule, la mère de l'empereur, retirée à Rome, dans la société de quelques-uns de ses enfants, petits-enfants et de son frère... C'eût été un bonheur pour lui de leur faire visite, en passant à Rome, s'il avait pu réaliser le projet d'aller rétablir sa santé sous le beau ciel de Naples. Il n'avait vu ni les uns, ni les autres de ses parents paternels, depuis leur départ de Blois, en 1814 » !

Combien devait être touchante la correspondance de l'infortuné fils de Napoléon et de sa vénérée grand'mère ! Leurs lettres sont-elles parvenues à leur destination mutuelle ? Il est permis d'en douter. Ont-elles été interceptées, détruites ou conservées secrètement ? C'est là un mystère impénétrable et le

(1) *Le cardinal Fesch*, par l'abbé *Lyonnet*, t. II.

silence forcé qui a pu suivre leur envoi, serait plus lamentable que l'oubli.

La vie d'exil, en Autriche, la maladie et la mort de cet enfant, presque orphelin, allait bientôt affliger cruellement l'aïeule plus qu'octogénaire. Recluse à Rome, depuis dix-sept ans, elle ignorait ce qui se passait à Vienne ou à Schœnbrünn et n'en recevait que des nouvelles indirectes ou inexactes. Elle ne pouvait exprimer ses tristes pensées que par lettres, soit au prince, soit à sa mère redevenue l'archiduchesse Marie-Louise, ou bien à son grand-père l'empereur d'Autriche; et la plupart de ces lettres sont restées sans réponse. Il a été impossible d'en découvrir les traces, malgré les recherches les plus attentives.

L'historien le plus récent de Marie-Louise, le baron Imbert de Saint-Amand, bien renseigné par les souvenirs véridiques de Méneval, exprime une opinion semblable sur la correspondance de Madame Mère avec la cour d'Autriche et ajoute (1): « On ne lui avait pas même donné la joie de lui apprendre les sentiments de vénération enthousiaste que l'ex-roi de Rome professait pour la mémoire du grand empereur ».

S. A. avait destiné à son petit-fils la plupart des objets précieux reçus et recueillis par elle, après la mort de Napoléon. Parmi ces souvenirs de la douleur, figurait le masque, moulé à Sainte-Hélène,

(1) *Marie-Louise et le duc de Reichstadt*, 1886, 5 vol. in-12.

le 6 mai 1821, par Antommarchi et rapporté par lui à Madame, lorsqu'il revint à Rome lui rendre compte de sa pénible mission. Désespérant de n'avoir pu transmettre cette image funèbre à son petit-fils, Madame en fit don à la bibliothèque d'Ajaccio, le 5 mai 1832, onzième anniversaire de la mort de son fils et l'année même de la mort de son petit-fils. Cet hommage portait pour légende : *Offert par la mère de l'empereur et par sa famille.* Si Madame fut privée des nouvelles de son petit-fils, tandis qu'il vivait encore, elle sut inspirer tant de sympathies personnelles, qu'elle ne tarda pas à en recevoir de précieux témoignages, tandis que l'infortuné prince se mourait de langueur et de consomption.

Madame en était là de sa vie de douleurs, lorsqu'une visite imprévue lui apporta la compensation passagère des nouvelles qui lui avaient manqué, si longtemps. Un ancien ambassadeur d'Autriche, le comte de Prokesch-Osten, a publié un petit livre fort intéressant (1), où il relate, dans les termes suivants, la visite que, lors d'un séjour à Rome, il eut l'honneur de rendre à Madame Mère, le 21 juillet 1832.

... J'allai faire ma visite d'adieu au colonel Gabrieli. La princesse Charlotte (fille de Lucien) profita de cette occasion, pour me demander si je ne voyais aucun inconvénient à rendre visite à la mère de Napoléon, Madame Letizia. Ayant répondu que non, elle me dit que Madame Letizia avait

(1) *Mes relations avec le duc de Reichstadt.* Paris, 1878.

montré un vif désir de faire la connaissance de l'ami de son petit-fils, qu'elle avait osé espérer que je comprendrais et éprouverais ce sentiment de sensibilité si conforme à la nature humaine, mais qu'elle avait longtemps hésité à me faire parvenir sa prière à ce sujet. Je répondis qu'en cela elle avait eu tort et méconnu le cœur de mon empereur à qui l'amour d'une grand'mère pour son petit-fils ne pouvait paraître qu'un sentiment aussi naturel que sacré, et qu'il me saurait certes mauvais gré de le supposer indifférent au cri du cœur. Il fut arrêté d'avance que la princesse Charlotte me conduirait, le lendemain, chez Madame Letizia.

En effet, le lendemain, 21 juillet, la princesse vint me prendre chez moi, et me mena dans sa voiture place de Venise, où était le palais qu'habitait la mère de Napoléon. Nous trouvâmes dans l'antichambre, son secrétaire, Robaglia, et deux dames ; l'une d'elles, d'après ce que j'appris, était originaire de la Corse ; l'autre, Française et fille d'un colonel du génie. Les portes s'ouvrirent sur un sombre et vaste appartement, richement meublé, au plafond élevé ; d'épais rideaux, cachant en partie les fenêtres, ne laissaient pénétrer qu'un faible jour.

La princesse entra la première ; je la suivis lentement ; je vis alors se lever d'un sofa, en s'appuyant sur le bras de Charlotte, une noble et vénérable matrone de quatre-vingt-quatre ans, à moitié aveugle, presque paralytique, vêtue de noir, de la tête aux pieds. Elle me salua, puis se laissa retomber sur le sofa et m'invita à m'asseoir auprès d'elle. Elle me dit, alors, de la voix la plus douce du monde, beaucoup de choses bienveillantes, dans un français incorrect, mais avec assurance et en termes très bien choisis. Je n'hésitai pas à l'entretenir du duc. Je lui dis ce que je savais et pensais à son sujet, ce qu'elle écouta avec une émotion et un attendrissement qui ne firent qu'augmenter. Elle m'interrompit par de fréquentes questions ; et plus je descendais à des détails qui ne pouvaient avoir de l'intérêt que pour une mère, plus elle trouvait des traits de ressemblance entre le caractère du duc et celui du père. Elle me raconta comment son fils Napoléon avait, lui aussi, dans son enfance, la conception

lente et l'intelligence paresseuse; comment il faisait souvent le désespoir de ses maîtres, comment lui-même s'en affligeait et comment un jour qu'il était revenu à la maison avec un bon certificat, il en fut si fier, qu'il s'assit dessus, dans l'attitude d'un conquérant sur son char de triomphe.

Je la tranquillisai, en lui disant que le duc était traité avec tous les égards qui lui étaient dus : ce qui fut un grand soulagement pour son cœur. Je cherchai aussi à calmer les appréhensions que faisaient naître chez elle la maladie de son petit-fils, au sujet de laquelle, elle et moi, nous ne savions guère que ce qu'on en pouvait lire dans les journaux, c'est-à-dire peu ou rien qui fût de nature à conclure à un dénouement si fatal et si rapproché. M'écrire à Rome, le duc ne le pouvait, sans en demander l'autorisation. Je compris qu'il préférait garder le silence. Je n'avais donc pas le moindre pressentiment de l'état où il se trouvait.

C'est de la meilleure foi du monde que je trompai la noble femme. Elle se souvenait avec attendrissement et tristesse, et me parla longuement de la dernière fois qu'elle avait vu et embrassé à Blois « le roi de Rome »; puis elle me raconta sans amertume qu'elle avait écrit, à plusieurs reprises, à Marie-Louise et même au duc, mais que ses lettres étaient restées sans réponse.

Elle résuma ensuite tout ce qu'elle avait ressenti, pensé et souhaité, par rapport à lui, en une seule phrase, qui fut le mot d'adieu et qu'elle me confia pour lui, ce cher objet de ses affections et de celles de toute la famille : « Qu'elle respecte les dernières volontés de son père; son heure viendra et il montera sur le trône paternel. »

Puis elle se leva et se fit conduire auprès du buste du duc, placé à côté de celui de son père. Elle me montra l'un et l'autre, ainsi que ceux de ses autres fils, disant quelques mots à l'adresse de chacun d'eux. Elle s'arrêta plus longtemps, devant les bustes de Lucien et de Joseph. Elle prononça quelques paroles pleines d'une amère tristesse, à propos de Marie-Louise; puis elle chercha des cheveux de Napoléon, qu'elle voulait que j'emportasse avec moi pour le duc; mais elle ne les trouva pas. Elle me promit, encore pour le soir, son propre

portrait en miniature pour son petit-fils bien aimé. « Sur le revers, il trouvera, » dit-elle, « une boucle des cheveux de son père. »

Je lui baisai la main et me disposai à partir; mais elle me retint et sembla faire un suprême effort pour se redresser. Sa personne me parut grandir, et un air de majestueuse dignité l'enveloppa. Je sentis ensuite qu'elle tremblait; ses deux mains se posèrent sur ma tête. Je devinai son intention et pliai le genou. « Puisque je ne puis arriver jusqu'à lui, » dit-elle, « que sur votre tête descende la bénédiction de sa grand'mère, qui bientôt quittera ce monde. Mes prières, mes larmes, mes vœux seront avec lui, jusqu'au dernier instant de ma vie; portez-lui ce que je dépose sur votre tête, ce que je confie à votre cœur. »

La princesse Charlotte la soutint. Je me relevai alors; elle m'embrassa et demeura longtemps penchée silencieuse sur moi. Nous la conduisîmes vers le sofa. Je lui baisai encore une fois la main, en prononçant des paroles que me suggéra le cœur, et je la laissai enfin aux mains de Charlotte.

Dans la soirée, quand je me rendis chez le colonel Gabrieli, je trouvai Robaglia. Il me remit le portrait de Madame Letizia en miniature, et au revers de cette peinture étaient renfermés des cheveux de Napoléon; il me remit aussi un second écrin avec deux miniatures adossées et représentant, l'une le fils de Letizia, du temps où il était premier consul; l'autre, sa fille Caroline, la veuve de Murat. Le lendemain, il passa à mon domicile et m'apporta une boite à jeu, en vieux laque, avec des jetons en nacre, dont chacun portait une N surmontée d'une couronne impériale. Elle avait été apportée à Madame Letizia, de Sainte-Hélène, par M. Marchand : c'était un présent offert à l'empereur par l'amiral anglais Malcolm, lors de son retour de Chine. L'empereur, pendant ses soirées à Sainte-Hélène, avait l'habitude de se servir de cette boîte, pour jouer au jeu de l'hombre. Madame Letizia se promettait de joindre à ces objets d'autres souvenirs; mais mon départ ne lui en laissa pas le temps. Je m'engageai à remettre au duc le tout fidèlement.

A Bologne, je reçus, comme un coup de foudre, au moment

même où je montais en voiture, pour continuer mon voyage, la nouvelle on ne peut plus inattendue, de la mort du duc, qui avait rendu le dernier soupir, le 22 juillet, à cinq heures du matin, au château de Schœnbrünn. J'en demeurai comme paralysé, le reste de la route. L'infortuné petit-fils de Madame Mère avait vingt et un ans. »

Telle est la relation textuelle de la visite du comte de Prokesch à Madame Mère, à propos du malheureux duc de Reichstadt. Cette visite a été racontée en aperçu, dans des livres sur le jeune prince, notamment par M. de Montbel (1), ancien ministre du roi Charles X. L'auteur, tout en servant la cause royaliste, à laquelle il restait fidèle, s'est honoré lui-même, en rendant un juste hommage à la mère et au fils de Napoléon.

Ainsi l'infortuné prince succombait, dès l'aube du dimanche 22 juillet 1832, à la phtisie pulmonaire, dont les progrès rapides avaient suivi le développement de sa croissance morbide la plus hâtive. L'autopsie faite, avec toutes les garanties nécessaires, n'a révélé aucun des signes du cancer de l'estomac, ni l'ulcération la plus simple ; c'était la question qui préoccupait le plus l'infortunée grand'mère.

Madame avait interrogé son intéressant visiteur sur les qualités de cœur et d'esprit de son petit-fils : « C'est un caractère tout à fait poétique de rêverie, » répondait M. de Prokesch. En voici une preuve touchante, entre bien d'autres :

(1) *Le duc de Reichstadt*, 1 vol. in-8°, Paris, 1832, chap. IX.

« Lorsque le duc de Reichstadt reçut, à Vienne, de sa mère, le berceau de vermeil que lui avait offert la ville de Paris, M. de Metternich lui demanda ce qu'il comptait en faire. « Nul ne rentre dans son berceau, quand il l'a quitté, répondit-il, avec un sourire mélancolique; c'est, jusqu'ici, l'unique monument de mon histoire; je tiens à le conserver : Ma tombe et mon berceau seront ainsi rapprochés l'un de l'autre. » Il exprima plusieurs fois cette triste pensée, dans les derniers temps de sa courte existence. Cet effet moral, si consolateur, si bienfaisant qu'il fût, dans le sentiment du pauvre prince, ne pouvait effacer, dans l'esprit de sa grand'mère, l'impression douloureuse de l'anathème d'exil prononcé contre un cercueil. Voilà ce que Madame ressentait le plus tristement et lorsqu'enfin, elle apprit la mort de son petit-fils, elle leva les yeux au ciel, fit un double signe de croix, puis joignant les deux mains sur sa poitrine : « Cette dernière façon de perdre mon fils, dit-elle, m'est peut-être plus pénible que la première. » Et elle ajouta : « Je suis donc destinée à survivre à tous mes enfants et à porter leur deuil? Qui aura soin des jours de ma vieillesse et recevra mon dernier soupir? »

Le lendemain de cette mort trop prévue, l'ex-impératrice Marie-Louise adressait la lettre suivante (1) :

(1) *Mémoires du roi Joseph*, 1854, t. X, p. 382.

A Madame Mère, à Rome.

Schœnbrünn, 23 juillet 1832.

Madame,

Dans l'espoir d'adoucir l'amertume de la douloureuse nouvelle que je suis malheureusement dans le cas de vous annoncer, je n'ai voulu céder à personne le soin pénible de vous en faire part.

Dimanche 22, à cinq heures du matin, mon fils chéri, le duc de Reichstadt a succombé à ses longues et cruelles souffrances. J'ai eu la consolation d'être auprès de lui, dans ses derniers moments et celle de pouvoir me convaincre que rien n'a été négligé pour le conserver à la vie. Mais les secours de l'art ont été impuissants contre une maladie de poitrine que les médecins, dès le principe, ont unanimement jugée d'une nature si dangereuse qu'elle devait, infailliblement, conduire au tombeau mon malheureux fils, à l'âge où il donnait les plus belles espérances. Dieu en a disposé! Il ne nous reste qu'à nous soumettre à sa volonté suprême et à confondre nos regrets et nos larmes.

Agréez, Madame, dans cette douloureuse circonstance, l'expression des sentiments d'attachement que vous a voués

Votre affectionnée fille,

MARIE-LOUISE.

Cette lettre parvint à Rome, le surlendemain et laissa Madame consternée. La douleur de la grand'-mère fut inconsolable, en opposition avec la douleur de la mère, hélas! trop tôt consolée.

Ayant désigné son petit-fils pour son légataire universel, Madame disait que, tenant sa fortune de l'empereur, elle devait, selon toute justice, la laisser au fils unique de Napoléon. Ce fils unique n'était plus et sa grand'mère, obligée de refaire

son testament, reconnut bien, dans sa désolation, « qu'elle perdait le plus beau joyau de sa couronne ». Mais elle devait une réponse à sa belle-fille et elle se décida à faire écrire la lettre suivante, par son frère, à l'archiduchesse Marie-Louise (1) :

Rome, le 6 août 1832.

Madame,

Malgré l'aveuglement politique qui m'a toujours privée de recevoir des nouvelles du cher enfant dont vous voulez bien m'annoncer la perte, je n'ai jamais cessé de lui conserver des entrailles de mère. Il était encore pour moi l'objet de quelque consolation, mais à mon grand âge, à mes infirmités habituelles et douloureuses, Dieu a voulu ajouter ce coup, nouveau gage de ses miséricordes, dans la ferme espérance qu'il aura amplement compensé, dans sa gloire, la gloire de ce monde.

Veuillez, Madame, recevoir le témoignage de ma reconnaissance pour avoir pris la peine, dans une si douloureuse circonstance, de soulager l'amertume de mon âme. Soyez sûre qu'elle durera le reste de ma vie.

Mon état m'empêchant de signer cette lettre, permettez que j'en charge mon frère.

Son Altesse eut, dès lors, une pensée unique, refaire son testament. Elle avait institué son petit-fils légataire universel et elle se trouvait dans l'obligation de diviser, en les multipliant, la plupart des donations entre ses enfants survivants et les personnes de sa maison, lui ayant donné des preuves de fidélité, sans oublier la part très large des pauvres.

Suit le testament consigné par acte notarié, en date

(1) *Copie de la minute. — Registre de la correspondance.*

du 22 septembre 1832, expliquant, avec beaucoup de détails, les dispositions de Madame pour chacun de ses legs et faisant apprécier les qualités de justice et de bienveillance, d'ordre et d'économie, qui caractérisaient la mère vénérée de Napoléon. Cet acte nouveau, écrit en italien et traduit en français, sous les yeux de S. Ém. le cardinal Fesch, étant assez long dans ses détails, n'en exige pas ici la reproduction complète (1). L'analyse succincte du testament de Madame Mère l'a montrée, tout d'abord, préoccupée d'accomplir ses devoirs religieux, pour mieux assurer les dernières dispositions de son héritage et la part des indigents. Elle désigne les églises de Rome, les prêtres et les frais des messes ou des prières à dire pour elle. Elle recommande à ses héritiers de remettre au cardinal la somme nécessaire à toutes les dépenses de ses obsèques et elle rappelle à son frère la recommandation d'employer l'excédent de la somme laissée par elle, sans qu'il ait à en rendre compte à personne.

Elle signale à la suite chacune des personnes de sa maison instituées par elle ses légataires, telles que le chevalier Colonna son chambellan; madame Rose Mellini, sa dame de compagnie; les femmes attachées à son service, ainsi que les domestiques hommes, en commençant par son premier valet de chambre. Elle désigne M. Robaglia, son secrétaire

(1) Copie de la traduction donnée par le comte Ramolino.

le docteur Charles-Mathieu Antonini, son médecin, et M. Jean Natali, son avocat. Elle lègue à son frère le cardinal les portraits de sa famille.

Son Altesse annule tous les papiers de créance pouvant faire de ses enfants ses débiteurs, en déclarant qu'aucune recherche ne devra être faite contre cette volonté formelle. Elle n'excepte de cette mesure ou quittance générale, qu'un prêt de trois cent mille francs, fait à sa fille Caroline, dès 1815, etc. (Voir, à cet égard, le libellé du testament.)

Elle laisse, à titre de prélegs, en partage entre ses deux fils Joseph et Louis, son service de vermeil (dont suivent les détails); et elle en réserve une autre partie à ses fils Lucien et Jérôme. Elle institue son héritière sa fille Marie-Caroline, dans la seule portion légitime de son héritage (sauf explications testamentaires), et elle y joint un riche collier de perles, etc., etc. Madame nomme enfin ses fils bien-aimés, Joseph, Lucien, Louis et Jérôme Bonaparte, ses héritiers universels, par proportions égales de tout ce qui peut lui appartenir encore. Elle désigne pour son exécuteur testamentaire le marquis Louis Potenziani. (Voir les formalités du testament.)

A part les portraits peints de sa famille légués à son frère le cardinal Fesch, Madame Mère a légué à la ville d'Ajaccio la collection des photographies de sa famille. Ces photographies ont été faites à Nice par Léonard de Saint-Germain. Un album, grand format in-folio, en a été publié en 1866, sous

le titre de : *Album de la famille Bonaparte. Reproduction des portraits originaux légués à la ville d'Ajaccio par Madame Mère* (1).

L'album comprend les sujets suivants :

Armoiries de la Corse.

—

Maison natale de Napoléon.

—

Madame Letizia Bonaparte (*Mater Regum*), d'après Gérard. (Musée d'Ajaccio.)

—

Madame Mère (*Napoleonis mater*), Dessiné à Rome, 1835, par Charlotte Napoléon. (Collection de Braccini.)

—

Madame Mère, Buste par Canova. (Musée d'Ajaccio.)

—

Charles Bonaparte (en pied), d'après Gérard. (Musée d'Ajaccio.)

Acte de baptême de Napoléon Ier. (Archives de la Mairie.)

Napoléon, empereur. Portrait en pied d'après Gérard.

—

Napoléon Ier. Statue équestre par le comte d'Orsay.

—

Napoléon Ier, d'après le buste de Chaudet.

—

Masque de Napoléon Ier moulé à Sainte-Hélène le 6 mai 1821 par le docteur Antommarchi.

—

Napoléon II (enfant), d'après le buste de Chaudet.

—

Napoléon II. Miniature d'Isabey.

—

Napoléon II d'après le buste de Bartolini.

(1) Album photographié à Nice, 1866.

1833.

Situation de Madame Mère à Rome, dans les dernières années de son existence. — Sa fortune réservée à ses enfants et aux pauvres. — Ses fils Lucien, Louis et Jérôme réunis auprès d'elle. — Le salon de famille et la grande armoire pour les enfants. — Autres personnes de l'entourage de Madame. — Réunion journalière des siens. — Correspondance avec les absents. — Lettre du cardinal au duc de Padoue. — Le prince Joseph à Madame sur la succession du fils de Napoléon. — Lettres de Madame à sa belle-fille Julie ; — de son secrétaire au duc de Padoue. — Portrait moral de Madame. — Madame à la sœur de Julie ; — au duc de Padoue. — Les brigands prisonniers à Civita-Vecchia. — Visite de trois Français à Madame.

Les membres de la famille Bonaparte autorisés à venir à Rome, s'y sont réunis auprès de Madame, vers les dernières années de sa vie, mais elle recevait fort peu de monde.

Son Altesse restait la plus riche parmi les siens, malgré toutes ses donations à chacun et malgré ses secours innombrables aux malheureux. La raison d'économie pour ses enfants d'abord et ensuite pour les pauvres, avait toujours dominé les actes de sa longue existence, dût-elle se priver pour elle personnellement, du nécessaire. On ne saurait trop le redire, pour épargner à sa mémoire un reproche banal

et injuste d'avarice envers ceux qu'elle aimait le plus, en blâmant leur imprévoyance pour l'avenir.

Deux des fils de Madame, accompagnés de leurs enfants, vinrent la voir, pendant l'hiver de 1832 à 1833; c'étaient Lucien et Jérôme. Lucien, d'une nature calme et d'un caractère ferme, était résolu dans ses idées personnelles et dans ses opinions politiques. Il avait pour sa mère un culte filial, plein d'admiration, de reconnaissance et de respect; il glorifiait ses vertus maternelles et plus encore ses vertus civiques, en rappelant qu'elle avait élevé l'amour de la patrie et l'honneur de la France au-dessus des intérêts de sa famille et du prestige de la dynastie impériale.

Le prince de Musignano, fils de Lucien, s'occupait d'histoire naturelle, en attendant que ses divers travaux d'ornithologie, lui valussent le titre de correspondant de l'Académie des sciences de l'Institut de France. Il habitait Rome avec sa femme, la princesse de Musignano, née Zénaïde, fille aînée de Joseph et partageait, avec sa sœur Charlotte Napoléon, la tendresse maternelle.

Le roi Jérôme, ainsi que ses enfants fort jeunes encore, la princesse Mathilde et le prince Napoléon, se trouvaient réunis, chez Madame, au prince de Canino et à son fils. Jérôme était resté le favori de Madame, aimant en lui son dernier-né. Il déjeunait avec elle et lui lisait les nouvelles officielles des journaux. Ses traits accentués offraient assez de

ressemblance avec Napoléon, dont Jérôme avait aussi le timbre de voix, signe distinctif de toute individualité, pour l'oreille d'un aveugle.

Le fils de l'ancien roi de Westphalie, le prince Napoléon, qui ressemblait aussi à l'empereur, nous racontait qu'étant encore bien jeune, comme sa sœur, il assistait, chaque jour, vers quatre heures, à la réunion de famille, chez leur grand'mère. Madame recevait ses enfants et petits-enfants dans un vaste salon bien meublé, au fond duquel était placée une grande armoire garnie d'ornements de cuivre. Cette armoire vide inspirait aux petits une certaine crainte et ils n'en approchaient pas, sans inquiétude. Si l'un d'eux faisait du bruit, ou troublait la conversation des parents, il était exposé à la prison dans la grande armoire de bonne maman et se taisait aussitôt, sans murmurer. Quant aux absents, Madame leur demandait, le lendemain, pourquoi ils n'étaient pas venus et l'aspect seul de l'armoire les rappelait à l'exactitude. Le prince Napoléon était adolescent, lorsque, chez sa grand'mère, cousins et cousines, à l'exemple de sa sœur, l'appelaient familièrement *Plon-Plon*. Ainsi le désigne la princesse Charlotte dans le post-scriptum d'une lettre non datée, correspondant à 1833. Ce post-scriptum dit : « Mathilde et Plon-Plon logent chez bonne maman ».

Très peu de personnes étrangères à la famille et à l'entourage habituel de Madame furent admises, cet hiver-là, auprès d'elle, trop souffrante pour recevoir.

Elle excepta la comtesse d'Orsay, qui a rendu compte de sa visite, dans un journal du temps, et l'article sommaire sur des faits d'ailleurs connus, en a été reproduit par Em. Marco Saint-Hilaire (1).

Parmi les personnes, séjournant à Rome, auprès de Madame, figuraient : son frère le cardinal Fesch ; le chevalier de Colonna, chambellan ; M. Robaglia, secrétaire ; mademoiselle Rose Mellini, dame de compagnie ; madame de Sartrouville, lectrice et Saveria, la fidèle gouvernante, ayant ses entrées libres au salon. Tout le monde en présence, on attendait que Madame donnât, pour ainsi dire, le signal de la conversation et fournît à chacun la facilité d'y prendre part. La gravité de cette présidence inspirait à tous le respect, en montrant la bonne entente des membres de la famille, dont le chef resserrait les liens par cette réunion de chaque jour.

Madame savait enfin entretenir, à distance, les mêmes sentiments, par une correspondance active, si simple qu'elle fût dans la forme, pourvu que Son Altesse reçut des nouvelles de ses chers absents. Elle avait bien souffert d'en être privée de la part des deux exilés, fils et petit-fils tant pleurés par elle.

Suivent deux lettres de Joseph à Madame (2).

Londres, le 31 janvier 1833.

Ma chère maman,

Je me détermine à vous envoyer M. Sari, que vous avez

(1) *Souvenirs intimes du temps de l'empire*, 1838, t. II, p. 319.
(2) *Correspondance du roi Joseph*, t. X, p. 385.

envoyé auprès de moi, il y a quinze ans. Il a toujours répondu à votre confiance et m'a montré une affection qui ne s'est jamais démentie, un instant. Aussi, ne pouvant pas venir moi-même vous voir, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de vous envoyer un homme qui, vivant avec moi, depuis tant d'années, connaît mes moindres pensées. Ainsi il pourra répondre à tout ce que vous pourrez désirer savoir sur mon passé, mon présent, mon avenir.

Je désire prolonger mon séjour ici, afin de multiplier les chances de pouvoir venir vous voir. C'est le plus cher désir de mon cœur, comme le premier de mes devoirs ; mais je sais aussi que vous voulez que je ne manque à aucun, et il en est qui ne me permettent pas de me livrer imprudemment aux caprices de nos ennemis. Les lois du pays où je suis et la volonté du peuple me donnent toute sécurité ici, jusqu'à ce que je puisse trouver la même sécurité ailleurs. Tout ce que vous dira Sari est l'exacte vérité. Je ne veux rien qui ne soit conforme à vos désirs, et rien de ce qui pourrait les contrarier, après les avoir connus. J'espère que vous pourrez tout concilier, en commençant d'abord par ce qui vous est personnel. Charlotte attendra ici le retour de Sari ; au beau temps, elle retournera auprès de sa mère et viendra vous voir, ainsi que sa sœur.

Joseph Bonaparte écrit de nouveau à Madame (1).

Londres, 24 avril 1833.

Ma chère maman,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait écrire par le cardinal; je vous ai déjà écrit sur ce sujet. La présente est pour vous rendre compte de l'état où se trouve une partie de la succession du jeune Napoléon, à laquelle vous avez droit et vous inviter à envoyer votre procuration à une personne de votre confiance, laquelle aurait le droit de déléguer les pouvoirs que vous lui auriez donnés à un avocat qui serait à Paris. Je vous proposerais, dans ce cas, de donner votre

(1) *Copie de la lettre*, communiquée par le comte Primoli.

procuration au général Arrighi, duc de Padoue, se trouvant à Paris, ou à moi-même qui, dans ce cas, nommerais un avocat de Paris, et pourrais même le faire appeler à Londres, pour m'entendre avec lui. Je vous enverrai, par la première occasion, les lettres et les états que j'ai reçus de M. Marchand, le *Mémoire à consulter* que j'ai fait faire par M. Patorni, avocat à la cour royale de Paris que j'ai eu occasion de voir ici, les consultations de dix avocats des plus célèbres du barreau de Paris, les lettres du docteur Antommarchi, qui est venu ici à Londres et qui assure qu'il reste quelques centaines de mille francs des quatre millions primitivement confiés à M. Laffitte, qui aurait dû les déposer, comme appartenant au jeune Napoléon, et aujourd'hui, à sa mère et à la grand'mère, ou à sa grand'mère seulement, si l'impératrice Marie-Louise préfère ce qui reste de cette succession, hors de France et laisse à la ligne paternelle, dont vous êtes seule héritière par nos lois, ce qui reste en France; elle aurait droit à la moitié, si elle consentait à venir à un partage de toute la succession.

Pour ne pas perdre de temps, je vous engage à faire donner votre procuration et à l'envoyer, soit au duc de Padoue, à Paris, soit à moi, à Londres; je pense que nous éviterons peut-être des chicanes, en envoyant la procuration au duc de Padoue, à Paris, plutôt qu'à moi, attendu l'état de proscription dans lequel je suis encore.

Les avocats consultés pensent que les armes de l'empereur doivent être cédées par nous à la nation, à laquelle elles appartiennent par le droit politique, sinon par le droit civil. Le reste de la succession vous appartient par moitié, avec la mère de Napoléon II, parce que vous êtes l'une et l'autre les représentants des deux lignes paternelle et maternelle du malheureux jeune Napoléon. Je n'ai pas besoin de vous dire quelles sont les formalités à remplir pour les régularités de cette procuration. Vous concevez que la première chose à faire, par votre fondé de pouvoirs, sera d'assurer la conservation des objets déposés entre les mains des dépositaires, en faisant les instructions nécessaires.

Lucien, arrivé ici depuis deux jours, me donne la nouvelle de la mort du jeune fils d'Élisa. Vous concevez la peine que

nous en avons ressentie et par nous-même et par celle que vous en éprouveriez, ainsi que son malheureux père et Zénaïde, chez qui je sais qu'il loge. Charlotte le pleure beaucoup; cette perte a renouvelé celle qu'elle a éprouvée; mais tel est notre sort; ma chère maman, jouir un peu et souffrir beaucoup, c'est l'histoire de cette vie; ce qui rend si probable, si évidente, si constante, une meilleure, une autre vie, où il faut arriver, sans remords de celle-ci : une conscience pure est le seul passeport qu'il nous faut. Vous nous avez élevés dans ces principes et, grâce à vos soins d'enfance, ils ont fructifié au cœur de tous vos enfants. C'est sous ce point de vue qu'il faut nous considérer, pour ne point pleurer sur notre sort, sans remords. Il n'est point de malheurs véritables; malgré l'injustice et les persécutions dont nous sommes depuis si longtemps les victimes, nous ne devons pas trop nous plaindre, s'il nous reste cette noble estime de nous-mêmes. C'était la morale des anciens stoïciens; c'est la conscience des véritables chrétiens. Mais je m'aperçois que je prends le rôle de mon oncle le cardinal; il faut le lui laisser; il s'en acquittera mieux que moi; je lui cède donc la continuation de mon dire. Il me suffira de vous renouveler ma tendre et éternelle affection.

Votre affectionné fils,

JOSEPH.

Madame à la sœur de Julie (1).

Rome, 3 août 1833.

Ma chère fille,

J'aime à croire que la santé de Julie est un peu meilleure et que la vôtre et celle de votre famille continuent à être bonnes. Je vous embrasse tous bien tendrement. Je compte sur vous pour avoir des nouvelles d'Angleterre aussitôt qu'il en arrivera.

Ma santé est toujours la même. Le cardinal est assez bien et vous fait ses amitiés. Veuillez faire les miennes aux personnes de la famille que vous verrez.

(1) *Lettre communiquée par le comte Joseph Primoli.*

Nous n'avons rien de nouveau ici. Nous avons vu dans les journaux que la statue de l'empereur a été replacée sur la colonne le 23 juillet.

Adieu, ma chère fille, je vous embrasse de nouveau, ainsi que Julie, Charles et les enfants, avec toute la tendresse d'une bonne et affectueuse mère.

Per Madama,

ROSA MELLINI.

Joseph à Madame (1).

Londres, le 5 août 1833.

Ma chère maman,

J'envoie à mon oncle la lettre que j'ai cru devoir publier; je ne l'eusse peut-être pas écrite, si ce n'était le désir de vous revoir, après tant d'années; nous verrons ce qu'elle produira.

J'ai écrit à Arrighi de suivre le recouvrement de ce qui vous serait dû; dès que je saurai quelque chose de positif, je vous le ferai connaître.

Je me suis déterminé à passer encore cet hiver en Angleterre et je viens de louer une maison de campagne à vingt milles de Londres.

Lucien est ici; Charlotte se rappelle à votre souvenir, ainsi qu'à celui de mon oncle.

Adieu, ma chère maman, je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre affectionné fils,

JOSEPH.

M. de Robaglia (pour Madame), à M. le duc de Padoue (2).

Rome, 17 août 1833.

Monsieur le duc,

Madame me charge d'avoir l'honneur de vous accuser réception de la lettre que vous avez bien voulu lui écrire, le 30 juillet dernier.

Son Altesse regrette beaucoup de ne pouvoir pas vous écrire de sa main, mais ses infirmités sont un obstacle

(1) *Lettre communiquée par le comte Joseph Primoli.*
(2) *Lettre communiquée in extenso par le duc de Padoue fils.*

insurmontable. Elle vous prie d'agréer ses remercîments pour ce que vous lui dites d'aimable. Les sentiments que vous voulez bien exprimer dans votre lettre lui sont d'autant plus agréables, qu'elle sait combien ils sont sincères.

... Elle désire vivement que vous puissiez bientôt exécuter votre projet de voyage en Italie. Elle éprouvera un grand plaisir à vous voir et vos enfants qu'elle aime déjà beaucoup, tant à cause de leur père, que parce que tout le monde s'accorde à dire qu'ils sont charmants.

Son Altesse présume que vous aurez reçu, à cette heure, les instructions du roi Joseph. Elle désire que vous continuiez à vous entendre avec lui, en tout et pour tout.

Vous trouverez ci-jointe la réponse à M. Patorni, que vous avez bien voulu m'envoyer. Son Altesse vous prie de la remettre, après en avoir pris connaissance. Puisque vous voulez bien vous charger de la direction de toutes ses affaires, Madame suivra le conseil que vous lui donnez de n'envoyer de procuration à personne autre qu'à vous. Elle vous envoie, en conséquence, sa procuration pour le crédit dont parle M. Patorni, dans sa lettre. M. Patorni jouissant de votre confiance et de celle du roi Joseph, mérite aussi celle de Madame, qui vous laisse, à cet égard, entièrement libre de faire ce que vous jugerez le plus convenable.

... L'hommage rendu à la mémoire de l'empereur a été une grande consolation pour Son Altesse et pour toute la famille.

Daignez agréer avec bonté, monsieur le duc, l'hommage de mon profond respect.

ROBAGLIA.

Pour copie conforme,

A. duc DE PADOUE.

Madame à son petit-fils (Joseph) (1).

Rome, 19 août 1833.

Mon cher enfant,

Je te remercie de la lettre que tu m'as écrite pour ma fête.

(1) *Lettre communiquée par le comte J. Primoli.*

Tu sais que je t'aime beaucoup et j'espère que tu le mériteras toujours, en étudiant bien et en faisant la consolation de tes parents.

Embrasse pour moi Loulou, Julie et Charlotte. Le cardinal te fait mille amitiés, et Robaglia, en te remerciant de ton souvenir, t'embrasse sur les deux joues, et te prie de présenter ses respects à ta grand'maman, à Charles et à Zénaïde. Il prétend que si tu parviens à manier l'épée aussi bien que tu manies déjà la plume, tu ne peux manquer de devenir un César. Et moi qui avais l'espoir de te voir, un jour, avec le chapeau et les bas rouges!

Adieu, mon cher enfant, je t'embrasse avec toute la tendresse d'une bonne et affectueuse mère.

Per Madama,

ROSA MELLINI.

Le cardinal au duc de Padoue (1).

Rome, 3 septembre 1833.

Monsieur le duc,

Ci-contre, vous trouverez l'opinion d'un avocat de Vienne; je vous l'adresse au nom de Madame, afin de pouvoir la communiquer à l'avocat chargé à Paris, de ses intérêts, pour la succession de son petit-fils. A mon avis on devrait traiter l'affaire à Paris, sans préjuger les droits de Madame en Allemagne.

... Dans une lettre du 5 décembre 1833, adressée de Londres, par Joseph à M. Sari, l'un de ses amis fidèles, il dit, vers la fin de cette lettre (2) :

... Je sais que notre mère, son frère le cardinal Fesch, mes frères et leurs nombreux enfants, gémissent de vivre à l'étranger; je juge par moi-même de l'impression peu favo-

(1) *Le général Arrighi, duc de Padoue*, par Du Casse, t. II, p. 322.
(2) *Mémoires et correspondance du roi Joseph*, t. X.

rable pour le nom français produite sur les étrangers par la loi de proscription qui pèse sur la famille de l'empereur Napoléon, même après la réintégration de sa statue sur la colonne d'Austerlitz. Avons-nous d'autre crime que de porter son nom? etc...

Madame d'Abrantès rappelait, en 1833, ce qu'avait été Madame Mère, à toutes les époques de sa vie (1). « Jamais, dit-elle, depuis le moment de son arrivée à Marseille, son courage ne s'est démenti et ne lui a failli dans l'adversité, quoique ses épreuves aient été terribles. Madame Bonaparte est, à mes yeux, la femme la plus remarquable que j'aie connue, par sa courageuse fermeté dans le malheur, par son calme digne et convenable dans l'affliction où elle est depuis dix-huit ans; car, moi qui sais ce qu'elle souffre, je ne puis comparer cette époque à celle où elle n'était que malheureuse. C'est une autre infortune, et quand le cri du désespoir se serait échappé du cœur brisé de la mère, qui de nous en aurait été surpris? »

Durant les derniers mois de cette année, la société romaine s'entretenait du transport des derniers brigands arrêtés dans les États-Pontificaux, incarcérés au fort Saint-Ange et transférés, depuis 1826, à la forteresse de Civita-Vecchia. Cette bande, composée d'une dizaine d'hommes des plus dangereux, avait pour chef le redoutable Gasbaroni, de la province de Frosinone, dans les anciens États de

(1) *Les femmes célèbres*, par la duchesse d'Abrantès, 1834.

l'Église. Il devait subir une détention perpétuelle, pour tous les crimes qu'il avait commis. Il échappa longtemps à toutes les poursuites de la gendarmerie pontificale et, en définitive, ne fut pris qu'à la suite d'un traité conclu avec le cardinal Consalvi, lequel avait consenti à se trouver à Terracine, sur la frontière de Naples, pour obtenir la soumission du chef et de sa bande.

Cet événement faisait grand bruit, et on en parlait un jour dans l'entourage de Madame qui ne comprenait pas que le premier ministre de la cour de Rome, cette antique reine du monde, se fût abaissé jusqu'à venir, en personne, traiter avec des voleurs de grand chemin, des conditions de leur emprisonnement et de leur vie sauve. Ces fameux brigands étaient encore, en 1834, dans la prison de Civita-Vecchia, où nous avons pu les examiner de près, lorsque mon père me fit faire le voyage de Rome.

Les brigands d'Italie, comme les bandits de la Corse, étaient moins redoutés par Madame Mère que les ennemis implacables ou les détracteurs de Napoléon. La règle de conduite de Son Altesse, jusque dans l'âge le plus avancé ou dans l'état le plus débile, était, pour consigne de sa maison, de ne jamais recevoir de représentants des nations coalisées contre l'empereur. Aucun d'eux n'était admis en sa présence, s'il ne faisait, en quelque sorte, amende honorable auprès d'elle, en lui donnant le témoignage de bons sentiments personnels pour la

mémoire de son fils et pour celle de son petit-fils. La mort prématurée, si récente encore du jeune Napoléon, dit duc de Reichstadt, avait exalté, en elle, ce sentiment-là. Madame avait fondé tant d'espérances sur la vie de cet enfant; elle le croyait appelé si dignement à l'héritage de son père, qu'elle reconnut, dans sa haute raison, avoir fait un rêve; elle reprit possession d'elle-même et la fermeté de son caractère ne l'abandonna pas. Si enfin la visite des étrangers lui était pénible ou suspecte, ne fût-ce que suspecte de curiosité, la visite des véritables Français lui était toujours sympathique, fussent-ils inconnus d'elle.

Tel est, par exemple, un récit dont la source ou l'origine semble ignorée, mais dont la simplicité doit être véridique (1). Il s'agit de la visite spontanée de trois Français, sans autre désignation nominative.

Dans le courant de 1833, Madame Letizia voulut bien nous recevoir; nous étions trois Français. En entrant dans ce palais silencieux, instinctivement nous cessâmes notre conversation et nous arrivâmes, réfléchis, dans l'antichambre. Deux domestiques, à la livrée impériale, y sommeillaient. L'un d'eux nous annonça et bientôt une femme à la physionomie sérieuse et italienne nous fit entrer dans la chambre à coucher de Madame Letizia. La vieille dame était sur sa chaise longue, en face de la porte par laquelle nous entrions. A sa vue nous nous arrêtâmes, saisis de respect.

« — Venez près de moi, nous dit-elle, car je n'y vois plus; je veux vous dire que je suis heureuse de recevoir des Français; il en vient si peu, pour visiter la mère de l'infortuné

(1) Extrait du *Magasin des familles*, t. III.

empereur! On ne pense plus à moi. Il n'y a que les Anglais ou les Américains qui demandent à me voir, mais les premiers, je ne les connais pas (elle appuya sur ces mots). »

Elle eût pu parler longtemps; aucun de nous n'avait envie de rompre le silence. Nous étions plongés dans une espèce de stupeur religieuse; et tout était bien fait pour excuser un pareil sentiment. La vieille mère de l'empereur. celle qui l'avait porté dans son sein, qui l'avait mis au monde, l'avait vu petit et faible, était là, âgée de quatre-vingt-cinq ans.

Sa figure, type de celle de Napoléon, était entièrement blanche; aucune rougeur ne colorait sa joue; on eût dit que son sang était tari. Ses yeux noirs et brillants étaient privés de la vue et un sourire de bienveillance qui errait sur sa bouche fine, donnaient seuls de la vie à son visage. Ses mains qu'elle nous donnait à baiser, étaient froides comme du marbre. Sa tête était coiffée d'une espèce de turban blanc qui laissait à découvert un front entièrement de la forme de celui de Napoléon. Elle avait une robe de velours violet; un manteau d'hermine enveloppait ses pieds. A côté d'elle une petite table bien simple, bien fragile, sur laquelle elle laissait aller de temps en temps sa main. — Contre la muraille, une magnifique console supportait le buste du roi de Rome.

« Vous voyez, nous dit-elle, tout ce qui me reste de mon fils. Cette petite table était près de son lit, à Sainte-Hélène et c'est sur ce buste qu'il a fixé son dernier regard. Il m'a légué cela, mon pauvre enfant!... Une petite table et un buste.... Oh! ce n'est pas gai, reprit-elle de venir voir la mère de l'empereur, une vieille femme qui a un pied dans la tombe. — J'ai bien souffert, dans ma vie; à trente ans je suis restée veuve, avec huit enfants, tous jeunes. Napoléon avait quatorze ans. Son père et moi avions été le voir à Brienne; mon pauvre mari mourut, en retournant en Corse. Je veux vous faire voir son portrait. »

Elle appela un vieux valet de chambre qui roula sa chaise longue dans un salon où nous la suivîmes. Il était décoré des portraits des rois, des reines, des princes et princesses Bonaparte, en grand costume. Au milieu d'un panneau était le père de tous ces souverains, en habit de gentilhomme.

Madame Letizia prit sa place accoutumée, sous le portrait de son mari. Nous lui dîmes que l'empereur lui ressemblait à elle, plus qu'à son père; en effet, il n'avait de Charles Bonaparte que la couleur des yeux qui étaient gris et la coupe de la figure.

« — Oh! reprit-elle, mon fils avait une belle figure, quand il était de bonne humeur; quand il réfléchissait à sa grande affaire, il prenait une physionomie bien sérieuse; alors je lui disais : « Mon enfant, je me fâcherai, quand on me dira » que tu me ressembles. » Cela le faisait rire et il m'embrassait, *pauvret!* il était si bon! »

Nous demandâmes à Madame Letizia s'il était vrai que Napoléon vint au monde, par terre, sur un tapis représentant César ou Alexandre! « Non, non, » répondit-elle; « c'est une fable ». Et Madame renouvelle sa réfutation complète à cet égard (1) en ajoutant : « Napoléon a eu seulement une enfance extraordinaire, en ce qu'il aimait le travail au-dessus de tout et que son esprit était solide et sérieux. C'est ce qui a développé ce grand génie et qui a fait qu'il est devenu l'*empereur à tout.* » (Mots soulignés dans le récit.)

Nous primes congé de Madame Letizia, en la priant de daigner nous donner sa bénédiction, ce qu'elle fit. Elle éleva peu ses deux mains et nous dit : « Puissiez-vous être heureux, mais, avant tout, résignés à la volonté de Dieu! Adieu, pensez quelquefois à la vielle mère de Napoléon : elle mourra bientôt! »

Elle ne se trompait pas; quelques mois plus tard, elle devait mourir, après avoir perdu l'une de ses belles-filles, la femme de Jérôme, la fille du roi de Wurtemberg, celle qui, abandonnant son rang, sa famille, son état, suivit son mari dans la proscription et sauva l'honneur des princesses allemandes, si gravement compromis par Marie-Louise d'Autriche.

Pour nous, nous conserverons le souvenir de cette dernière visite à la femme qui, en dépit des considérations mondaines, du temps, de l'âge, n'a pas dévié d'un pas de la ligne de conduite qu'elle s'était tracée, à cette femme que la

(1) Voir l'*Appendice : Souvenirs dictés par Madame.*

Providence semblait conserver, pour la rassasier de toutes les douleurs, comme elle l'avait rassasiée de toutes les gloires, à la mère enfin de Napoléon, l'homme qui vivra dans l'avenir le plus reculé; car, si un jour, un autre cataclysme vient encore bouleverser ce monde et effacer culte, mœurs, lois comme de nos temps, quelque débris surnagera et renouera la chaîne historique. Ce débris sera la grande image de Napoléon qui s'est imprimée dans le monde physique et moral. Alors cet homme, que nous avons vu, deviendra pour une autre humanité, le héros, le culte de nos générations éteintes.

Tel est le fidèle récit de la visite de trois Français inconnus à Madame Mère, témoignant quel accueil elle savait faire avec bonté à ceux qu'elle appelait les enfants de sa grande famille, comme si une première ou une seule entrevue dût suffire, pour leur assurer la sympathie de ses sentiments et la confiance de ses souvenirs.

Madame en donna encore un touchant témoignage à la comtesse d'Orsay, dont la visite, vers la fin de 1833, fut aussi un témoignage de fidélité à *la mère de l'Empereur*. La relation sommaire en a été publiée dans un journal de l'époque et reproduit, après la mort de Madame, par un écrivain populaire (1).

(1) *Souvenirs intimes du temps de l'empire*, par Em. Marco Saint-Hilaire 1838, t. II, chap. XIV.

1834.

Madame, acclimatée à Rome depuis 1815, ne peut s'exiler ailleurs. — Son fils aîné, pour se rapprocher d'elle, quitte l'Amérique et s'arrête en Angleterre. — Il écrit au secrétaire de Madame, pour l'héritage du fils de l'empereur. — Lettre de madame Ramolino. — L'ex-reine Catherine se fixe à Florence. — Nouvelle lettre de l'ex-roi Joseph à sa mère sur le testament de l'empereur. — Visite du poète Méry à Madame et son attachant récit. — Le jeune Fritz Bacciochi est tué dans une chute de cheval. — Lettre mémorable dictée par Madame à mademoiselle Mellini pour M. Sapey, ami de la famille. — Deux lettres du comte de Survilliers. — Madame refusant toute visite des étrangers, reçoit avec une extrême bonté celle du baron Larrey, accompagné de son fils. — Dispositions de Madame pour la maison d'Ajaccio.

Le séjour prolongé de Madame Mère à Rome, depuis les derniers mois de 1815, s'était transformé, par toutes ses souffrances, en un exil rigoureux. Elle eût voulu s'y soustraire, en changeant de résidence, dût-elle, malgré son grand âge et ses infirmités, entreprendre le voyage d'Amérique, pour se rapprocher de son fils aîné. Une lettre de Madame lui en avait exprimé le désir, mais le comte de Survilliers l'avait dissuadée d'un projet aussi peu réalisable. Son Altesse n'oubliait pas l'accueil touchant reçu par elle, à Rome, de la part de S. S. le pape Pie VII et

de ses deux successeurs au trône pontifical. Elle savait combien la population montrait d'égards à la mère du martyr de Sainte-Hélène. De telles raisons retinrent Madame à sa résidence. Elle y était respectée par la foule, veillant, les jours de fête, au repos de celle qui, après avoir été la mère des rois, restait la mère des pauvres.

Dans cette situation, le fils aîné de Madame avait quitté les États-Unis pour se rendre en Angleterre, avec l'espoir de parvenir en Italie et de séjourner à Rome. Mais la permission lui en étant refusée, le comte de Survilliers dut s'arrêter à Londres. Il écrit de là, dès le 20 janvier (1), à sa mère et à son oncle, que si Madame persistait à s'éloigner, elle ferait bien de s'établir à Lyon, de préférence à tout autre lieu. Ce conseil pouvait être donné par le cardinal, ancien archevêque de cette ville, mais il ne devait pas prévaloir contre la résolution de Madame de ne plus quitter Rome.

Une autre lettre du comte de Survilliers à M. Robaglia, secrétaire de Madame, est datée de Londres, 27 janvier 1834 (2).

Monsieur,

Je m'en rapporte à vous, pour bien expliquer ma position à maman et à mon oncle le cardinal. Si je n'ai pas fait parler davantage de moi, par des publications, dans ce pays libre, c'est par ménagement pour les intérêts actuels des miens,

(1) *Archives de la Bibliothèque nationale.*
(2) *Extrait des mémoires du roi Joseph*, 1854, t. X, p. 391.

et aussi par le culte que je conserve pour la mémoire de l'empereur etc...

Je voudrais parvenir à revoir maman, Julie et le cardinal, avant de retourner en Amérique où j'ai, aujourd'hui, plus d'amis qu'en Europe, etc...

Le secrétaire de Madame Mère au duc de Padoue (1).

Rome, 10 février 1834.

Monsieur le duc,

J'ai rendu compte à Madame de tout ce dont vous m'avez chargé pour elle; je l'ai mise au courant des affaires qu'elle vous a confiées et des difficultés que vous avez rencontrées ou que vous rencontrez encore, pour réunir tout ce que l'empereur destinait au roi de Rome et dont il avait fait dépositaires les généraux Bertrand et Montholon et MM. Marchand, Saint-Denis et Noverraz.

Son Altesse, qui connaît tout votre attachement pour elle et pour sa famille, était convaincue d'avance qu'elle ne pouvait pas mieux placer sa confiance qu'en vous, dont le caractère ne s'est jamais démenti et qui êtes toujours resté fidèle à la mémoire de l'empereur. Elle me charge de vous en exprimer toute sa reconnaissance et de vous dire que sa confiance en vous est sans bornes et qu'elle est persuadée que tout ce que vous ne ferez pas dans ses intérêts, ne sera pas faisable.

Madame voulant vous donner un témoignage de l'attachement qu'elle vous porte, reconnaître votre noble caractère et tous les soins que vous voulez bien donner à ses intérêts, me charge de vous dire qu'elle vous donne le médaillier de l'empereur, déposé par lui chez M. Jacques Laffitte. Elle vous prie de l'agréer comme un souvenir de l'empereur et de sa mère; elle est sûre que son fils aurait lui-même ratifié ce don et qu'ainsi que sa mère, il aurait désiré vous donner quelque chose que vous puissiez laisser dans votre famille comme gage de l'affection de tous deux pour vous...

(1) *Le général Arrighi, duc de Padoue*, par Du Casse, 1866, t. II.

... En vous donnant le médaillier qu'il destinait à son fils, et qui rappelle les époques les plus glorieuses de sa vie, Madame pense qu'elle fait une chose que l'empereur approuverait lui-même et qui, de tout ce qu'elle peut faire pour vous, doit vous être la plus agréable.

Madame vous prie de continuer à faire toutes les démarches nécessaires, pour retirer tous les objets provenant de la succession du duc de Reichstadt, même ce qui est entre les mains des généraux Bertrand et Montholon, pour en disposer, dès que vous les aurez réunis...

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le secrétaire de Madame Mère,

ROBAGLIA.

Le duc de Padoue était candidat à la députation en Corse et Madame s'intéressait à son succès. Un extrait de la lettre suivante y fait allusion. Madame Maria Madalena Ramolino écrit à S. A. I., en son hôtel, place de Venise, à Rome (1).

Ajaccio, 10 mars 1834.

Les amis de votre illustre maison s'occupent avec persévérance, de la nomination aux Chambres, de M. le duc de Padoue, mais on craint fort un échec, surtout à Ajaccio, où les partis sont plus divisés que jamais et les concurrents déjà fortement nantis....

Dans l'attente d'un plus heureux avenir, je suis respectueusement, de Votre Altesse, la parente très dévouée.

MARIE-MADELEINE RAMOLINO.

Ici reparaît la digne princesse de Wurtemberg, mariée à l'ex-roi Jérôme. Son dévouement conjugal, en 1815, lui avait mérité toutes les sympathies de

(1) *Extrait des archives de la Bibliothèque nationale.*

l'empereur et de Madame Mère. Elle avait conçu, à son tour, une grande admiration pour Madame, dont elle aurait voulu se rapprocher. Mais cette faveur lui fut refusée, en 1834, parce que le séjour de Rome lui était interdit.

Sa belle-sœur la reine Caroline avait subi le même sort, en se retirant à Florence, où la reine Catherine vint la rejoindre pour partager avec elle le soin de recevoir les Français de passage et de leur faire les honneurs de la ville hospitalière de l'Italie.

Joseph Bonaparte adresse à Madame Mère la lettre suivante du plus haut intérêt sur l'exécution entière du testament de l'empereur (1).

Londres, 23 mars 1834.

Ma chère maman,

Aujourd'hui seulement, je reçois les lettres de votre fondé de pouvoirs et de son avocat, ainsi que le rapport de ce dernier, en date du 13 mars, relatif aux cinq cent mille francs de déficit qui s'est trouvé dans la caisse du dépositaire des quatre millions de l'empereur. Aujourd'hui seulement j'ai les données nécessaires pour connaître véritablement l'état de la question, moyennant le rapport dont le double vous a été adressé, qui précise les faits, ce qui me dispense de les répéter ici. Mon jugement s'est formé, dans l'intérêt du respect que vous avez, ainsi que moi, pour la mémoire de l'empereur et dans celui de la justice. C'est pour obéir à ces mobiles de toutes vos actions, que je pense qu'il faut repousser le leurre qui vous a été offert, pour ne prêter votre nom à rien d'équivoque.

1° Lorsque l'empereur a accordé des legs à ses amis et serviteurs, son intention sans doute a été qu'ils les reçussent

(1) *Copie communiquée, d'après les archives de la Bibliothèque.*

dans toute leur intégrité. Il a désigné les sources supplémentaires qui devaient compléter les fonds déposés chez M. Laffitte, à cet effet. Cependant les légataires n'ont reçu que le 56 p. 100, la distribution au marc le franc, ayant été faite sur les fonds qui se sont trouvés à la disposition de ses exécuteurs testamentaires. Il est évident qu'ils se sont soumis à une nécessité, mais qu'ils eussent reçu leur quote-part entière, si les intentions de l'empereur eussent été remplies, d'où il résulte que ni son fils, ni sa femme, ni sa mère, ne doivent point recevoir des deniers privilégiés, qui eussent dû compléter les legs ordonnés par Napoléon. Cela posé, vous ne devez rien recevoir, au détriment des légataires. *L'honneur avant l'argent* est aussi une des devises de notre famille; je ne fais que répéter ce que vous avez inculqué dans nos cœurs, depuis notre enfance.

2° Si le dépositaire a été obligé de couvrir, avec ses propres deniers, un déficit de 500 000 francs, opéré dans sa caisse et s'il peut être comblé par celui qui en est l'auteur, ces deniers appartiennent en totalité à celui auquel ont été enlevés les 500 000 francs et non aux héritiers de Napoléon.

Vous vous rappelez lui avoir entendu dire, cent fois : « Ce n'est pas moi, c'est la justice qui est le maître. Tant pis pour qui sent autrement, ses succès ne durent pas longtemps. » Je crois donc qu'il ne faut pas penser au recouvrement de cette somme, dont vous étiez déjà disposée à faire un si bon usage.

Je me rappelle qu'un grand homme vous avait saluée, il y a soixante ans, du nom de *Cornélie*. Votre vie a prouvé qu'il ne s'était pas trompé. La sympathie des masses populaires qui constituent la nation, et une bonne conscience, ce sont des armes enchantées, avec lesquelles on peut braver les monstrueuses persécutions du présent et se confier à l'impartiale justice de l'avenir.

Je vous embrasse, ma chère maman, de toute mon âme.

Votre affectionné fils,

JOSEPH.

Peu de jours après avoir reçu cette superbe

lettre de son fils aîné, Madame, écoutant la lecture des journaux, apprit une proposition faite à la Chambre des députés, qui la vota sans discussion : c'était de conférer au roi Louis-Philippe le pouvoir de faire rentrer en France tel ou tel membre de la famille Bonaparte, dont il accepterait la désignation. Madame se fit relire cette nouvelle du jour et en ressentit une émotion si profonde, qu'elle suffoqua tout à coup et parut menacée de mort subite. Mais, peu à peu, elle reprit ses sens, et se redressant avec fierté sur son lit, elle rappela les paroles qu'elle avait déjà dites, dans une autre occasion : « Mes fils n'ont de faveur à recevoir de personne, et s'ils rentraient en France, comme simples citoyens, ce ne serait que rappelés de l'exil par la volonté nationale! » La nouvelle parvint vite par la presse en Angleterre et en la recevant à Londres, Joseph s'empressa d'écrire à sa mère, le 4 avril, une seconde lettre, non reproduite dans la correspondance de ses *Mémoires*.

Au printemps de 1834, pendant la semaine sainte, le célèbre poète Méry, bien connu par ses œuvres : *Napoléon en Égypte*, *le Fils de l'Homme*, etc., voyageait en Italie. Il avait rencontré à Florence le prince de Montfort (l'ex-roi Jérôme), en lui exprimant l'intention d'aller à Rome et le vif désir d'être présenté à Madame Mère. Le prince s'empressa de lui donner une lettre pour le chevalier Bolhe, qui le conduisit chez Son Altesse. Quoique souffrante et fatiguée, Madame voulut recevoir le poète français,

dont on lui avait lu les beaux vers sur son fils et son petit-fils.

Méry conserva une profonde impression de cette visite et, l'année suivante, il en publia le touchant récit (1). Il développa ensuite cet article de journal comme une longue épître, dans une relation pittoresque de son voyage en Italie et y consacra un chapitre intitulé : *Une visite à la mère de l'empereur* (2).

Les sensations de l'esprit et du souvenir, comme celles du cœur et de la pensée sont difficiles à analyser. Mieux vaut reproduire des extraits textuels de ce récit épistolaire plein d'intérêt. L'auteur l'ayant commencé par un tableau de la semaine sainte à Rome, le continue d'après le style de la poésie appliqué à la prose, dans les termes suivants :

... Il était fort tard et je me promenais dans Rome, comme si je l'eusse habitée toute ma vie, tant cette ville m'était connue... J'étais arrivé sur la place de Venise, au pied du Capitole. Là, je m'arrêtai :

Voilà, me dis-je, la via San Romualdo, qui conduit à l'ambassade française : voilà le palais de Venise, édifice immense, bâti avec une rognure du Colisée et voilà... non, je ne me trompe point... à l'angle du Corso et de la place, voilà le palais de la mère de Napoléon !

Et je me mis à regarder l'imposante prison où dormait la plus illustre des mères, cette femme que la mort semble avoir oubliée, cette reine vivante, si majestueuse dans la ville des ruines ! La place était déserte ; la lune la remplissait de sa clarté douce. Le palais de Venise, moitié dans l'ombre, moitié

(1) L'*Estafette du* 18 février 1835.
(2) *Scènes de la vie italienne*. Bruxelles, 2 vol. in-18, 1837.

blanchi par la lune, avec son architecture sévère, ses sombres murailles à talus, sa corniche de château fort, contrastait singulièrement avec l'élégance italienne des autres édifices... Un bruit de cloche descendit du haut d'une tour jusqu'à moi, c'était la cloche du Capitole; le murmure de l'airain roula quelque temps le long des murs du palais de Venise, un silence sublime revint ensuite. Ni la majesté de ce silence, ni la cloche qui me parlait du Capitole, ni le fracas lointain des grandes eaux où Rome s'abreuve, ni la pleine lune aimée de Rome, astre qui ne semble avoir été créé que pour elle, rien, dans cette première nuit tant désirée ne me jeta dans ces rêveries d'antiquités, dans ces chaudes extases auxquelles je m'étais préparé toute ma vie : je ne pensais qu'à la femme qui fit Napoléon, je sentais quelque orgueil à me dire que, cette nuit, j'étais le seul homme qui prononçait le nom de cette femme, devant la maison où elle dormait, à l'heure où quelque rêve lui montrait son fils vivant et son jeune petit-fils, malheureux prince, que la cloche de ce Capitole avait salué roi, comme le canon des Invalides...

En allant à la place de Venise, M. Bohle me dit une chose bien touchante pour moi et dont je serai toujours fier, comme Français : Rome, me dit-il, est en ce moment visitée par toute l'aristocratie voyageuse de la Prusse, de l'Angleterre, de l'Allemagne; chaque jour, des hommes de haute naissance, sollicitent la faveur d'être admis un instant auprès de Madame Mère; mais, dans l'état de faiblesse où elle se trouve, vous concevez que tant de visites, la plupart de curiosité, lui seraient accablantes. Aussi Madame Mère a pris le sage parti de ne recevoir personne, mais lorsque j'ai prononcé votre nom, le nom d'un Français, elle s'est empressée de me dire qu'elle vous recevrait avec le plus grand plaisir.

Nous arrivâmes à la place de Venise. Ce qui me frappa tout d'abord, en entrant dans le palais, ce fut le silence qui régnait dans une aussi somptueuse demeure. L'escalier était désert; je traversai des appartements et des galeries solitaires. M. Bohle ouvrit une porte et m'introduisit, en prononçant mon nom, dans un salon magnifique, tout resplendissant de soleil. A l'angle de la cheminée, une femme était

couchée à demi, sur une chaise longue; c'était la mère de l'empereur! Un sourire éclaira sa majestueuse figure ; elle répéta mon nom et me désigna un fauteuil, à son côté gauche. Je m'assis.

« — Vous venez de Florence, n'est-ce pas? me dit-elle; vous avez vu mes enfants, je le sais : Louis était malade, comment se porte-t-il maintenant? — Le comte de Saint-Leu m'a paru assez bien se porter; je n'ai eu l'honneur de le voir qu'une seule fois. — Et Julie? — Madame la comtesse de Survilliers est toujours souffrante, sa maison est encore frappée d'un deuil récent! — Ah! oui, pauvre Charlotte, veuve si jeune!... Et Jérôme, et Caroline? — Le prince de Montfort, sa famille et madame la comtesse de Lipona jouissent d'une santé parfaite ; il n'est pas, à Florence, de maisons plus agréables et plus hospitalières aux Français que les leurs. — Je le sais, je le sais... Comptez-vous séjourner longtemps à Rome? — Hélas! non, Madame, deux ou trois semaines seulement; je suis pressé d'arriver à Naples, c'est un voyage que j'ai entrepris dans l'intérêt d'un livre auquel je travaille. — Le séjour de Rome vous plairait beaucoup... on y vit longtemps comme vous voyez; il y a vingt ans que je l'habite. — Je ne pus me défendre d'une exclamation, comme si j'eusse ignoré la grande date historique de la chute de notre empire. — Vingt ans! répétai-je d'un air étonné. — Oui, monsieur, vingt ans! » Et elle secoua la tête, avec une expression de souvenir mélancolique.

Dans un assez long intervalle de silence que je n'osai interrompre, je descendis à quelques observations de détail.

De la place que j'occupais, je voyais, à la fois, et la tête immobile de la mère de Napoléon et la haute tour du Capitole. Quel assemblage de noms! La grandeur de la chose romaine luttait avec la grandeur d'une femme! Le Capitole et la femme avaient eu la plus étonnante part de puissance dans les créations qui ne sont pas venues de Dieu : et le hasard des révolutions humaines avait fait asseoir la femme à l'ombre du monument romain, pour me les présenter ainsi associés, à moi, obscur pèlerin, qui n'avais reçu du ciel et de la fortune que des yeux faciles aux larmes, devant ce grand spectacle et un cœur énergique pour le sentir.

Lorsque ses lèvres se rouvrirent avec effort pour parler, elle prononça le mot de France et le nom de son fils. Jusqu'à ce moment, elle avait été une femme ordinaire, une mère chargée d'ans, qui demande avec simplicité au voyageur des nouvelles de sa famille absente. Mais après, à ses paroles, à la miraculeuse énergie qui galvanisa tout à coup ce squelette de femme, je reconnus la mère de Napoléon. Un moment surtout, elle me parut sublime ! Non, il ne sera jamais donné à un autre homme d'entendre ce qui fut dit par une femme brisée par l'âge, la douleur, l'exil, et dit avec une fermeté d'accent, un bonheur d'expressions, une vigueur de gestes qu'on admirerait dans une héroïne de vingt ans. Je n'affaiblirai, point ses paroles en les écrivant, parce que la froideur de la lettre ferait tort au sublime de l'image et que d'ailleurs je ne crois pas avoir droit ni mission de les publier. Si ces paroles ont été prononcées pour demeurer secrètes, je me souviendrai que je les ai entendues, à quelques pas du temple où Rome avait placé la statue qui tenait un doigt sur ses lèvres.

J'avais besoin de retomber aux familiarités de la conversation, car tout ce que j'entendais d'historique me faisait mal, sortant des lèvres de la femme dans le sein de laquelle l'histoire s'incarna. Il me serait impossible de traduire mes impressions, lorsqu'elle me parlait de son enfant, lorsqu'elle entrait dans ces minutieux détails de vie privée, d'anecdotes domestiques dont les histoires graves ne parlent pas et qui, par cela même, ont tant de charme. Oh ! il faut que le climat de cette île de Corse bronze l'épiderme de ses enfants et perpétue leur force intelligente, jusqu'à l'heure précise de la mort ; car dans ce corps de femme où le mécanisme matériel du mouvement semble s'être arrêté, bouillonne encore tant de sang chaleureux, tant de puissance de facultés morales !...

C'est merveilleux de voir, chez cette femme, combien l'esprit est radieux de vigueur sur les ruines de la matière, combien la décrépitude se rajeunit sous la virilité des idées, de la parole, des sensations, des souvenirs. Et en a-t-elle vu, dans sa vie, de ces choses qui brûlent la vie ! A-t-elle souvent tremblé pour ses fils, quand tous les boulets de l'Europe

étaient lancés contre eux, à l'éternelle bataille impériale de quinze ans! A-t-elle parcouru l'échelle complète des émotions dévorantes, inouïes jusqu'à elle, dans les fastes de la maternité, depuis le coup de canon du sacre impérial, depuis le *Te Deum* de Notre-Dame, jusqu'au *Dies iræ* de Waterloo et de Sainte-Hélène?

L'autre jour encore, il n'y a pas bien longtemps, elle avait mis la plus grande part de ce qui lui restait d'affections sublimes sur le plus beau des enfants des hommes, sur le fils de son fils; elle, prisonnière sur le Tibre, lui sur le Danube; elle, envoyant chaque matin ses baisers maternels au roi de Rome, par le vent qui souffle du Capitole. Il ne lui avait jamais été accordé ce qui réjouit la vieillesse morose des aïeules, d'embrasser une seule fois son petit-fils. On ne lui parlait de lui que quelquefois à l'oreille; on lui en parlait souvent, et elle tressaillait de joie, la pauvre femme! Un jour, on ne lui en parla plus... C'est elle qui a pu dire alors : « O vous qui passez par ce triste chemin, voyez s'il est une douleur pareille à la mienne! » Niobé, Rachel, Marie, toutes les mères inconsolables, voilà ses patronnes : et elle n'a pas fléchi sous la douleur.

Plus virile que son fils sur le roc de Sainte-Hélène, elle s'est cramponnée au roc Tarpéien; le désespoir ne l'en a pas précipitée; elle a voulu vivre longtemps, le front chargé de la couronne de malheur; elle a voulu longtemps lutter avec les fortes ruines qui sont de l'autre côté du mont. La chair s'est éteinte; mais la vie s'est réfugiée dans l'esprit. Chaque jour, le génie rongeur qui va donner son coup de faux à la colonne de Phocas, passe devant la vitre impériale et s'incline. Pour cette femme, l'automne n'a plus de fièvres, les Marais Pontins sont à sec. On dirait que Rome entoure de toute sa puissance de conservation la mère qui créa le dernier des demi-dieux!

Je l'écoutais parler, sous l'obsession de ces idées; elles ne m'arrivaient pas une à une méthodiquement formulées, mais toutes ensemble, toutes d'un bloc, comme une flamme à mille rayons. Et je me demandais par quelle fatalité heureuse je me trouvais là, le dépositaire des réflexions suprêmes de

cette femme; à quel titre j'étais assis à sa gauche, comme un confident, lorsque le pavé de la place grondait sous le tonnerre continuel de tant de brillants équipages qui avaient droit de s'arrêter partout dans Rome, hormis devant le seuil de ce palais. Aussi, après plusieurs heures d'entretien, je regardai ma visite comme excédant les bornes des convenances, et me levai pour sortir.

« Vous partez déjà ? me dit-elle avec un accent plein de bonté; vous allez sans doute aux *fonctions* de la semaine sainte ? — Oui, Madame, je vais à la chapelle Sixtine. — Avez-vous vu Fesch ? — Je n'ai pas encore eu cet honneur... Je me ferai un devoir d'aller chez le cardinal Fesch, après les fêtes de Pâques. — Oui, oui, il aura plus de loisir. »

Elle me salua de la main; je m'inclinai, en balbutiant quelques mots décousus de remerciements. Son secrétaire, officier français de beaucoup d'esprit et de belles manières, M. Robaglia, qui était entré, dans le milieu de notre conversation, m'accompagna jusqu'à la porte et me dit : — « Eh bien ! comment l'avez-vous trouvée? » Je ne répondis que par des signes expressifs de l'étonnement et de l'admiration.

Délivré d'un bonheur qui m'était devenu cuisant, tant je suis faible pour supporter des crises de ce genre, je remontai lentement et avec fatigue la rue du *Corso*...

Le jour était propice aux douleurs d'un grand deuil ; Rome portait un crêpe; ses mille cloches étaient muettes, son peuple courait aux églises, c'était le vendredi saint. Le hasard ne pouvait mieux choisir mon jour : il me fallait toutes les lamentations des prophètes, tous les gémissements de la mélopée hébraïque, pour accompagner mes plaintes intérieures.

Lorsque j'entrai à Saint-Pierre, un son lugubre de l'orgue répondait à ma pensée, une voix chantait dans la chapelle du chœur, et, dans le cri de latinité qui roula sous les voûtes, je distinguai ce verset mélancolique : « *Elle pleure et personne ne vient pour la consoler !* »

Le dimanche de Pâques était, autrefois, à Rome,

l'une des plus belles fêtes du monde chrétien et, dans sa fervente piété, Madame Mère semblait, ce jour-là, comme au 15 août, recevoir, pour sa fête, ceux de ses enfants ou petits-enfants rapprochés d'elle. Parmi eux figurait le prince Bacciochi, son petit-neveu. Il était accompagné de son fils, le jeune Fritz, dont la bonne grâce et les charmantes qualités gagnaient les cœurs. A peine âgé de dix-neuf ans, celui-ci pouvait prétendre, plus tard, à un brillant mariage, lorsque, le jour de Pâques, il eut l'imprudence d'essayer un cheval rétif, qui avait déjà causé la mort de deux cavaliers. Dès que l'animal indocile se sentit monté, il fut saisi de vertige et se cabra, en renversant le malheureux jeune homme, dont la tête se brisait contre une colonne. Le crâne était fracturé, avec une lésion profonde du cerveau et la mort instantanée ne permettait aucun secours.

« A cette nouvelle, dit madame de Sartrouville (1), Madame, comme chaque fois qu'elle était affligée profondément, demeura quelques heures, sans parler, et ensuite elle s'écria : « Il y a une fatalité qui pèse sur la troisième génération des Bonaparte ; ils meurent tous de mort violente ! » Ce nouveau malheur de la famille attira sur elle l'attention des pouvoirs publics, ainsi que le souvenir de ses amis éloignés.

Madame reçut, entre autres témoignages de vive

(1) *Extrait de son journal.*

et touchante sympathie, une lettre de M. Sapey, l'un de ces amis rares, qui s'éloignent avec délicatesse, dans les temps prospères, et reparaissent avec dévouement, dans les jours malheureux.

Peu de temps après ce cruel accident, Madame se préoccupait de répondre à la lettre qu'elle avait reçue de M. Sapey, par l'entremise du duc de Padoue. Elle dicta sa réponse à mademoiselle Rosa Mellini et chargea le cardinal de la transmettre à l'adresse de son fils aîné (1).

Voici d'abord le billet d'envoi :

Rome, 26 avril 1834.

Mon cher neveu,

La lettre ci-jointe de Madame répond à votre lettre du 4 de ce mois.

Le duc de Padoue a dû vous écrire que M. Sapey lui avait remis une lettre pour Madame.

Jérôme doit être avec vous, à cette heure.

Je viens de voir Zénaïde, tous se portent bien, chez elle.

J.

A ce billet du cardinal est jointe la lettre suivante de Madame, lettre mémorable d'éloquence maternelle, répondant à la proposition indirecte de son retour personnel en France. Cette lettre a été réservée, à titre de minute authentique, par le comte de Survilliers, qui en a transmis la copie à chaque membre de la famille ; et la minute a été insérée

(1) *Mémoires du roi Joseph*, 1854, t. X, p. 392.

dans les papiers ayant servi à la publication des *Mémoires du roi Joseph* (1).

Ce fut alors que Madame Mère adressa spontanément à M. le député Sapey, ami sincère de la famille, la déclaration mémorable qu'elle fit signer, en son nom, par mademoiselle Mellini, sa dame de compagnie, ou mieux, sa dame d'honneur :

Rome (vers le 26 avril) 1834.

Monsieur,

Les personnes qui connaissent l'absurdité du maintien de la loi d'exil de ma famille et qui voudraient néanmoins proposer une exception pour moi, n'ont jamais connu ni mes principes, ni mon caractère.

Je restai veuve à trente-trois ans, et mes huit enfants furent ma seule consolation. La Corse fut menacée d'être séparée de la France: La perte de mes biens et l'abandon de mes foyers ne m'épouvantaient point. J'ai suivi mes enfants sur le continent : En 1814, je suivis Napoléon à l'île d'Elbe, et en 1816, malgré mon âge, je l'aurais suivi à Sainte-Hélène, s'il ne l'eût pas défendu, et je me résignai à vivre à Rome, prisonnière d'État. Je ne sais si ce fût par ampliation à la loi qui m'exilait avec ma famille de la France, ou par un protocole des puissances alliées. Je vis alors que la persécution arriverait à forcer les membres de ma famille qui se dévoueraient à vivre à Rome, pour me tenir compagnie, à l'abandonner; et je me décidai à me passer du monde et à n'espérer d'autre bonheur que celui de la vie future, puisque je me voyais séparée de ceux pour lesquels je tiens à la vie, et dans lesquels reposent tous mes souvenirs et tout mon bonheur, s'il pouvait y en avoir encore pour moi sur cette terre.

(1) Lettre insérée dans les *Mémoires du roi Joseph*, 1854, t. X, transmise par le prince Louis-Lucien et par le prince Napoléon. V. l'*Appendice*.

Que pourrai-je trouver en France d'équivalent qui ne fût encore empoisonné par l'injustice des hommes puissants, qui ne peuvent pas pardonner à ma famille la gloire qu'elle s'est acquise ?

Qu'on me laisse donc, dans mes honorables souffrances, porter au tombeau l'intégrité de mon caractère : Je ne séparerai jamais mon sort de celui de mes enfants ; c'est la seule consolation qui me reste.

Agréez, néanmoins, monsieur, mes remerciements de la part d'intérêt que vous prenez à moi.

Je suis, avec la considération la plus distinguée, etc.

Pour Madame,

R. Mellini.

Quelle élévation de sentiment et de langage révèle cette lettre de la mère illustre de Napoléon, réduite, par l'âge et les infirmités, à une faiblesse telle, que l'émotion soudaine de son cœur avait failli la frapper de mort subite ! Comprenant l'exception proposée en sa faveur, contre la loi d'exil de sa famille, elle s'était élevée, tout à coup, au-dessus d'elle-même et de ses propres forces. Sa protestation écrite est un manifeste digne de sa vie entière.

Madame avait inspiré, à Rome, l'estime et la vénération publiques, par le renom de ses vertus, par l'étendue de ses malheurs et par sa résignation à les supporter. Elle recevait, de toutes parts, tant de témoignages de respect, qu'à l'époque des fêtes bruyantes du carnaval et des courses de chevaux, elle retomba malade. La nouvelle répandue dans le voisinage, défense fut faite de tirer des boîtes

d'artifice sur la place de Venise, selon la coutume romaine, en pareille circonstance.

Pourquoi fallait-il que cette femme martyrisée eût à subir, avec les plus vives souffrances morales, les souffrances physiques les plus persistantes? La cécité n'était par seulement pour elle une infirmité de tous les instants, puisqu'elle l'empêchait de rien lire, de rien voir de ses propres yeux. Elle se plaignait plus encore de l'impossibilité absolue de marcher ou de faire quelques pas, fût-ce en boitant et de se tenir à peine debout, par défaut de consolidation de sa fracture désormais irréductible.

Un maître célèbre en chirurgie, le professeur baron Dupuytren (1), voyageant pour sa santé, en Italie, au printemps de 1834, fut appelé à Rome auprès de Madame et l'examina soigneusement. Puis il lui fit parvenir un appareil bien imaginé, en principe, mais intolérable dans l'application par son mécanisme et par sa pesanteur. La pauvre princesse infirme ne put même en supporter l'essai momentané. Tous les enfants de Madame s'intéressaient au résultat de l'emploi de cet appareil et en faisaient demander des nouvelles, s'ils étaient empêchés de venir en savoir eux-mêmes. Il fallut y renoncer tout à fait et M. Dupuytren ne put en faire mention dans son enseignement clinique, car il devint plus malade et ne tarda pas à mourir.

(1) Voir l'*Appendice* au nom de *Dupuytren*.

Quant aux étrangers de passage à Rome, ils ne pouvaient rechercher l'honneur d'être reçus par la mère du grand homme. Sa fierté corse se souvenait trop des ennemis politiques de son fils, pour se soumettre à leur visite de passage ou de curiosité. Les ambassadeurs seuls de diverses nations avaient la courtoisie ou le privilège de savoir des nouvelles de Son Altesse. Madame paraissait sensible à ce témoignage de déférence et disait avec modestie : « Ce n'est pas à moi que s'adressent ces hommages, c'est à la mémoire de Napoléon ».

Parmi les étrangers, ceux qui avaient témoigné le plus de sympathie à ce nom universel étaient les Américains. Un officier supérieur en retraite de l'armée des États-Unis, le major H. Lee, prouva, en 1834, quel était le sentiment de ses compatriotes, par la publication du premier volume d'un ouvrage fort intéressant (1). Il prenait à tâche de réfuter, de point en point, les erreurs du célèbre romancier Walter Scott, sur sa prétendue *Histoire de Napoléon*. Madame avait reçu, en novembre 1830, la visite du major Lee et apprécié la droiture de son caractère, avant de la confirmer, en 1834, par l'analyse qui lui fut faite de ce premier volume.

Si les Anglais n'avaient pu obtenir auprès d'elle l'accès sympathique aux Américains, ils comptaient du moins, parmi leurs plus illustres compatriotes,

(1) *The life of the Emperor Napoleon with an appendice*. London-Paris, 1834.

des admirateurs bien sincères de Napoléon et de sa vénérée mère. Tels étaient lord et lady Holland, le marquis de Douglas, lord Dudley-Stuart, l'amiral Malcolm, le général Sheridan, et d'autres personnages dont les noms ne sont point rares en Angleterre et ne sauraient être oubliés en France.

Faire le voyage d'Italie pour aller à Rome, non dans le but d'un touriste, voulant admirer la Ville Éternelle, mais dans l'espérance d'entrevoir la mère recluse de Napoléon, tel était le vœu que, dès 1831, j'avais soumis à l'approbation paternelle. Réaliser ce projet devint une idée fixe, vers la fin de mes études médicales, terminées par la thèse du doctorat. Mais le devoir militaire prévalut et le voyage d'Italie fut remplacé par la campagne de Belgique, de 1832 à 1833, au siège de la citadelle d'Anvers. Le service de l'ambulance de tranchée m'y fut confié, avec mission d'en recueillir les documents relatifs à la chirurgie du siège, et d'en publier la relation (1).

Enfin à l'automne de 1834, mon père, tout disposé à me conduire à Rome, m'annonçait notre départ, sans autre délai, et, dans la matinée du 2 octobre, nous quittions Paris. Embarqués à Marseille, après une simple halte, nous longions la côte d'Italie, en nous arrêtant à peine à Gênes, à Livourne et bientôt à Civita-Vecchia, pour arriver à Rome.

(1) *Histoire chirurgicale du siège de la citadelle d'Anvers* (*Mémoires de médecine militaire*, 1833).

La campagne environnante, tant de fois décrite, ne révèle pas la grandeur de l'immortelle cité, remplie de monuments antiques et de merveilles modernes, tandis qu'une large étendue de cette enceinte de Rome est imprégnée d'une humidité stagnante, d'où un foyer permanent de fièvre endémique.

Mais bientôt la splendide métropole apparaît dans son éclat, en offrant aux regards étonnés le contraste sans pareil des ruines du paganisme et des monuments de la chrétienté. L'imposante solitude de la ville antique la sépare de la vive animation de la ville moderne. On se croirait, d'un côté, parmi quelques Romains épars d'autrefois, et de l'autre, au milieu de la foule des Romains d'aujourd'hui, tant le type originel s'est transmis à peu près intact.

Telles sont les pensées qui nous guident, pour nous incliner devant la mère survivante de Napoléon. Resterait pour le lendemain et les jours suivants l'occasion de parcourir la cité romaine, dans tous les sens, en admirant ses constructions de tous les âges : Aux temples des Dieux et à quelques églises des Saints, au Forum et à la place du Peuple, à la colonne Trajane et au dôme de Saint-Pierre, au Panthéon et au Vatican, nous irions faire halte partout, en saluant aussi le Colisée, ce colosse des arènes antiques, survivant aux ruines de l'empire romain. Nous allions, avant tout, saluer l'auguste femme qui avait enfanté le César français.

Madame Mère, après avoir habité d'abord le palais

Falconière, strada Julia, avait fixé, tout près, sa résidence au palais Rinuccini. — En entrant à Rome, par la porte du Peuple, et en longeant la place Antonine, on arrive, au bout du Corso, sur la place de Venise. C'est à l'angle de cette place que s'élève le palais appelé autrefois Rinuccini et aujourd'hui le palais Bonaparte. Son architecture sévère et ses murailles sombres contrastaient avec l'éclat brillant des hôtels ou des palais du voisinage, donnant à celui-là pour la princesse douairière recluse, en Italie, un aspect plus triste que ne l'eût été, en France, la plus humble demeure. Et si cette demeure offrait à la mère des rois en exil un refuge protégé par le souverain de l'Église, elle était aussi gardée à vue par le représentant de l'Autriche. Mais le peuple de Rome respectait cet asile de deuil, presque sans lumière, au milieu de l'illumination des autres édifices, dans les réjouissances publiques. L'horloge du Capitole ou les cloches des églises voisines pouvaient seules interrompre le silence du palais de Son Altesse.

Nous arrivons enfin et l'abord de cette imposante demeure inspire le recueillement, comme l'approche d'un lieu saint. Nous montons l'escalier à pas lents et parvenus à l'antichambre, nous traversons deux ou trois salons vides ; le mouvement seul de notre marche est entendu et le silence prolongé de cette solitude atteste la grandeur de l'infortune devant laquelle nous venons nous présenter.

La femme qui, jeune fille, s'appelait Maria Letizia

Ramolino, ou familièrement Letizia, d'après son seul prénom, devenait par son mariage, Madame Charles Bonaparte ou la signora Letizia, puis Madame veuve Bonaparte, voire même, sous la république, la citoyenne Bonaparte ou, vers la fin du consulat, Madame Bonaparte mère, et qui fut élevée, par l'empire, au rang d'Altesse Impériale, avec le nom de *Madame Mère*, si ce n'est avec le titre d'impératrice mère; elle ne conserva plus à Rome, pendant près d'un quart de siècle, que l'appellation de *Madame*. Ce nom bref et imposant de *Madame* était son vrai titre et servait de signature aux lettres dictées par elle, ou écrites en son nom, depuis que progressivement elle avait été privée de la vue.

Son frère puîné, Joseph Fesch, promu à la dignité de cardinal, était de petite taille et d'assez bonne mine; il avait l'intelligence vive, l'air affable, le regard pénétrant et la parole facile. Aussitôt averti de l'arrivée du voyageur, il le reçut avec empressement et l'assura que sa visite causerait à Madame beaucoup de satisfaction. Craignant toutefois, nous dit Son Éminence, que cette visite inattendue de l'un des fidèles serviteurs de Napoléon ne fît une brusque impression sur Madame, le cardinal crut devoir l'avertir. Il revint, sans tarder, nous rejoindre dans sa galerie de tableaux, en redisant à mon père qu'il était le bienvenu et serait reçu, avec son fils, par Madame. — Pas d'huissier pour ouvrir, pas de chambellan pour annoncer; notre introducteur, c'est le

cardinal en personne qui nous précède de quelques pas et nous fait signe de ne point révéler tout de suite notre présence, afin de nous permettre de voir Madame dans le calme où elle se trouve.

Oui, la voilà, au fond d'une vaste chambre carrée, à tenture de soie, éclairée par une large fenêtre, d'où la vue découvre la tour du Capitole. Près de cette fenêtre est placé un petit lit de fer à rideaux blancs (celui de Napoléon en campagne). Sur ce lit apparaît une femme presque séculaire, plutôt assise que couchée, immobile et attentive au plus léger bruit, à la moindre parole. La tête inclinée sur la poitrine et les mains jointes, elle semble recueillie dans une prière, tandis qu'un rayon de soleil pénètre jusqu'à elle, réchauffe à peine son corps refroidi par l'âge et d'une extrême maigreur, mais ne peut éclairer ses yeux éteints à la lumière.

« La voilà donc ! » disais-je en silence, dans ma pensée. Je restai immobile de respect, devant cette femme digne de toutes les vénérations, en présence de cette mère glorieuse de Napoléon, de l'immortel guerrier des temps modernes, de celui que mon père avait suivi sur les champs de bataille de la république et de l'empire, depuis la première campagne d'Italie et la mémorable expédition d'Égypte, jusqu'à l'invasion étrangère par les armées coalisées contre la France et jusqu'au désastre de Waterloo ! Oui, nous étions en présence de l'auguste aïeule survivante aux destinées de sa famille, à la gloire et au

martyre de son fils, à la naissance et à la mort de son petit-fils ! Que d'impressions à la fois, pendant un instant, s'il fallait tout dire et interpréter le silence ! Poursuivons plutôt le simple récit de notre visite à Son Altesse.

Le cardinal, ayant averti sa sœur, fit signe à mon père de se rapprocher d'elle, pour s'asseoir dans le fauteuil placé auprès de son lit. Madame se penchant alors de son côté, avec l'impression ineffable d'un sentiment que son regard éteint ne pouvait plus exprimer : « Baron Larrey, lui dit-elle d'une voix émue, je suis touchée de votre bonne visite et je vous en remercie de tout mon cœur. Je crois vous revoir aujourd'hui, tel que je vous ai vu autrefois, vous que l'empereur aimait et estimait bien. Je sais ce qu'il disait de vous dans ses souvenirs en exil, et je me rappelle les paroles de son testament de Sainte-Hélène. » Un signe de sublime tristesse effleura les lèvres de Madame, en citant d'autres faits de sa mémoire surprenante, et elle tendit sa main frêle, amaigrie et tremblante au visiteur, qu'elle retrouvait après un passé si lointain.

Lui, trop troublé de ce bienveillant accueil, pour y répondre aussitôt, me présenta, dans ce moment, à Son Altesse et tandis que je m'inclinais pour baiser la main qu'elle daignait diriger vers moi, elle me dit avec une extrême bonté : « Approchez, mon enfant, laissez-moi vous embrasser et toucher votre visage, pour le connaître, puisque je ne puis le voir... » et

par un mouvement irrésistible, je me sentais attiré par ses bras, si débiles, que je craignais de les froisser. Madame eut la bonté de m'adresser diverses questions sur ma mère et ma sœur, sur mes études et mes projets d'avenir. Je tâchai, trop ému, de lui répondre quelques mots de respectueuse gratitude.

Son Altesse, pendant un instant, ne dit plus rien, comme si sa pensée obéissait à ses augustes douleurs et nous pûmes la contempler de plus près. Cette vénérable figure, empreinte de si longues souffrances, semblait conserver les traits purs de sa beauté juvénile. Le profil un peu allongé offrait les lignes régulières du type maternel des Bonaparte; le front pensif restait à moitié découvert, le nez droit et bien fait présentait de la ressemblance avec celui de Napoléon; les yeux autrefois noirs, clairs et vifs, avaient pris une teinte grisâtre et opaque, due à la double cataracte qui les privait de la vue; les joues amaigries avaient à peine les rides séniles des physionomies franches et expressives; la bouche fine et bien dessinée semblait se resserrer, par une expression résignée de tristesse, et le menton achevait, par une légère saillie, ce beau profil, comparable encore, malgré le grand âge, à une médaille d'impératrice romaine. Cette noble tête, enfin, représentait un type rare de la beauté antique, plutôt qu'une forme connue de la vieillesse sénile.

Madame avait gardé le silence que nous ne pouvions interrompre, afin de rassembler ses souvenirs

et de laisser parler sa prodigieuse mémoire. Elle reprit sa causerie commencée avec mon père, en le questionnant sur sa position en France, sur son pays natal des Pyrénées, sur ses voyages, sur ses campagnes et particulièrement celles où il avait accompagné Napoléon. Elle écoutait, avec une oreille attentive, chaque réponse, sans en rien perdre, car elle avait le privilège rare de savoir écouter. Elle s'informa ainsi, en peu de mots, des circonstances où l'empereur montra le plus d'intérêt aux blessés, selon son habitude de visiter, avec le chirurgien en chef de l'armée, le champ de bataille d'une victoire.

Divers épisodes à peine rappelés se rapportaient à de lointains événements de guerre, auxquels Madame prenait d'autant plus d'intérêt, que sa mémoire semblait attachée aux principaux actes de la vie napoléonienne. On eût dit qu'elle puisait dans cette causerie rétrospective un supplément d'existence. Il fallait craindre cependant de fatiguer Son Altesse par des récits multipliés ; mon père lui exprimait l'intention de nous retirer, mais elle le retint encore, en se reposant quelques minutes.

Jusque-là notre attention s'était concentrée sur Madame, dans cette chambre-salon, où elle ne paraissait pas isolée. Elle avait autour d'elle les portraits ou les bustes de tous les siens, par les grands artistes de son temps : Louis David, Gérard, Girodet, Gros, Isabey représentaient la peinture, et Bar-

tolini, Canova, Chaudet et d'autres la sculpture.

Le buste colossal de Napoléon dominait l'assemblée : le portrait en pied de Charles Bonaparte en habit de cérémonie figurait à la tête du lit de Madame, qui avait conservé fidèlement à son époux la place de chef de la famille. Ses cinq fils en uniforme ou en costume et ses trois filles, en grande toilette, étaient groupés autour d'elle. Là aussi apparaissaient Joséphine, Hortense, Eugène, le fils survivant de Louis et enfin son cher petit-fils, tant pleuré, ce pauvre enfant, sitôt déshérité de son avenir et mort presque doublement orphelin, car le portrait de sa mère ne figurait pas auprès de lui. Le buste en marbre du roi de Rome était revenu de Sainte-Hélène, où il avait été envoyé par lady Holland au captif de l'Angleterre. Cette douce image avait reçu le dernier regard de Napoléon, qui la transmit à sa mère, avec sa dernière pensée. Madame ne comptait pas sur ce funèbre héritage ; elle l'avait fait placer sur un meuble, au pied de son lit, et elle lui souriait, avec tristesse, dans son cœur, ne pouvant plus lui sourire du regard. Tels étaient les portraits formant dans cette chambre le panthéon de la famille Bonaparte. Madame connaissait si bien la place assignée par elle, à chacun d'eux, qu'elle les désignait du doigt, sans les voir et en parlait d'après les impressions de sa tendresse maternelle. Tous ces portraits enfin semblaient réunis d'avance, autour d'elle, pour former, à ses obsèques,

le cortège ressuscité de cette auguste matrone de la dynastie napoléonienne.

Le dernier instant de repos, de silence et d'oubli était passé pour Madame, qui entretint mon père de ses infirmités. Il nous suffira de rappeler que sa double cataracte n'offrait plus, dans un âge aussi avancé, de chances probables de guérison, par une opération chirurgicale, et il était prudent d'y renoncer. Tel avait été l'avis de mon célèbre maître le professeur Dupuytren, tel fut également celui de mon père. Mais le mal dont se plaignait davantage la vénérée malade, c'était la privation forcée de la marche, depuis sa fracture non consolidée du col du fémur. Les premiers soins avaient été insuffisants par la position demi-fléchie et les soins consécutifs étaient annihilés, par l'essai d'un appareil contentif reconnu intolérable. Les docteurs Ch. Antonini, médecin ordinaire de Son Altesse, Jean-Dominique Ramolino, son médecin honoraire et Dominique Scribani, son nouveau chirurgien, essayèrent vainement de la soulager. Le membre dévié en dehors, raccourci et mobile au niveau de la fracture, par défaut de consolidation, ne lui permettait plus, dans la station debout, de supporter le poids du corps, malgré son extrême maigreur, sans de pénibles efforts, pour les moindres mouvements. Je n'ajouterai rien à ces remarques sur le fatal accident survenu à Madame, sinon que j'ai cru pouvoir le citer, d'abord dans une thèse pour le concours

d'agrégation en chirurgie à la Faculté de médecine de Paris (1), et plus tard dans un discours officiel, au nom de l'Académie des sciences, pour l'inauguration de la statue de Dupuytren (2), dans son pays natal de Pierre-Buffière, près Limoges.

Revenons à Madame qui, faible et chancelante, ne pouvait plus s'appuyer sur des béquilles, au risque de manquer de force pour les soutenir. Il lui fallait deux bras sûrs et souples, ceux de deux jeunes femmes attachées à sa personne et habituées à son service. L'une était mademoiselle Rosa Mellini, de l'île d'Elbe, dame de compagnie inséparable de Madame, et l'autre une parente admise à partager ses soins auprès de la princesse infirme. Elles veillaient sur elle, en prévenant ses désirs et en lui donnant les consolations que la pauvre malade n'avait plus à attendre de ses enfants dispersés... Madame avait assuré en échange, à mademoiselle Mellini, une part de sa tendresse maternelle. Auprès d'elle aussi se trouvait madame de Sartrouville, sa lectrice, qui, en dehors de ses attributions spéciales, participait à ces soins délicats.

Le cardinal voyait chaque jour sa sœur et voulut bien nous donner les renseignements relatifs à notre visite. Le *registre de la correspondance* contenait la

(1) *Quel est le meilleur traitement des fractures du col du fémur ?* Concours d'agrégation, en 1835.

(2) *Discours prononcé au nom de l'Académie des sciences de l'Institut*, le 17 octobre 1869.

minute ou la copie de la plupart des lettres indiquées ou dictées par Son Altesse. Et lorsque lui-même se trouvait empêché d'écrire, il était suppléé par le chambellan, ou par le secrétaire en titre, sachant, à propos, parler dignement de la Corse, de la France, de Napoléon et de sa famille.

Pour faire diversion aux causeries ou aux lectures sérieuses, Madame aimait à entendre relater les nouvelles de Paris, non de la petite ville mondaine, ne pouvant lui plaire, mais de la grande cité active, laborieuse, propageant, par les innombrables échos de la presse, les progrès de l'esprit humain, les découvertes de la science et les merveilles de l'art, pour la plus grande gloire du pays.

Par une compensation naturelle et physiologique de ses facultés affaiblies ou perdues, Madame, à défaut de la vision, avait conservé l'intégrité de l'ouïe, avec une perfection surprenante. Sa lectrice en était étonnée, car si Madame prêtait l'oreille à ce qui se disait à ses côtés, elle entendait parfois, à plus de distance, une conversation digne de l'intéresser, et elle le témoignait par signes, sans y joindre la parole. Et puis, vers la fin de la causerie, elle cédait à la demi-somnolence presque imperceptible qui semblait la reposer, et si des mots familiers à son esprit ou à sa pensée, comme le nom de l'un de ses enfants, parvenaient à son oreille, ces mots-là semblaient doués pour elle d'une vibration magique; elle ouvrait les yeux, comme pour entrevoir la

lumière et relevait la tête, pour mieux entendre ou parler à son tour. Elle se bornait tantôt à prononcer des paroles vagues ou entrecoupées de soupirs, avec des pauses de silence, contre les obsessions de sa pensée; tantôt, si tout était dit, elle restait immobile, n'écoutant plus et cédait encore à un semblant de sommeil, repos fugitif de sa pénible existence.

Depuis son arrivée à Rome, datant presque d'une vingtaine d'années, Madame s'imposait l'obligation de faire beaucoup d'aumônes, en réminiscence de sa mission officielle sous l'empire. L'habitude constante de l'économie, pour ses dépenses personnelles, lui avait permis de réserver de l'argent aux malheureux, après en avoir fourni à ses enfants dépossédés de leurs couronnes royales et de leurs dotations princières. Les vrais pauvres, enfin, avaient appris à la connaître, à la vénérer, sans imiter certains de ses obligés riches qui, par oubli ou ingratitude, osaient la taxer d'avarice.

Madame recherchait la bonne tenue de sa maison et cette maison étant un palais, trop grand pour elle et pour son frère, elle y réservait un appartement disponible pour les siens. Elle avait réduit le nombre de ses domestiques, afin de conserver seulement les plus fidèles serviteurs. Mais ses habitudes de vie recluse avaient changé, depuis le déplorable accident qui l'avait réduite au repos le plus absolu, alors que peu de temps après, la cécité s'était produite.

Obligée de garder le lit une partie du jour, Madame passait l'après-midi et la soirée sur une chaise longue. Le seul exercice possible pour elle était de se faire promener dans son appartement, sur un fauteuil à roulettes, la rapprochant d'une fenêtre où le soleil la réchauffait de ses rayons, s'il ne l'éclairait plus de sa lumière.

Réveillée de grand matin, elle recevait d'abord sa lectrice, qui, jusque vers dix heures, lui faisait connaître par les journaux les noùvelles du jour. Madame déjeunait dans son lit, sur une tablette d'acajou dont Napoléon s'était servi à Sainte-Hélène. On l'habillait après, pour le reste de la journée, en renouvelant la toilette de son deuil à perpétuité. Son occupation manuelle était de tricoter et de filer au fuseau ou au rouet, tandis qu'elle occupait sa tête à penser et son cœur à gémir. Sa mémoire trop fidèle n'avait presque rien perdu de ses souvenirs lointains. Son jugement était sûr et prompt, sans recherche de l'esprit, qui n'avait pas assez de gravité pour sa raison, et voyant juste, en toutes choses, Madame n'appréciait que la vérité. Elle parlait peu et si la prononciation de la langue française conservait, pour certaines expressions, un peu de l'accent italien, elle se faisait comprendre, par la simplicité de son langage. Ses questions, sans phrase, précisant les faits, ne laissaient point la conversation s'égarer. Il en fut ainsi pour les diverses remarques de Son Altesse pendant toute la durée de

cette visite déjà longue. Elle ne se serait pas prolongée davantage, si Madame, en retenant mon père, ne lui avait témoigné qu'elle avait encore à lui parler, après chaque instant de repos. Dormant peu, du reste, et d'un sommeil léger, Madame dormait pourtant à volonté, comme Napoléon, pour la durée la plus courte, qu'elle précisait souvent d'avance, si c'était dans le jour. Son cerveau se reposait, par intermittence, d'une attention soutenue, en reprenant ensuite l'activité nécessaire à d'autres pensées.

Observant un régime frugal et presque sévère, quoique sa table fût bien garnie pour les personnes de son entourage, Madame mangeait vite et sans prolonger son repas. Napoléon, à son exemple, disait un jour : « Je mange trop vite, c'est une vilaine habitude que je tiens de ma mère. » Il reconnaissait toutefois en elle une observance de sobriété corse. Madame, en effet, répondait de suite aux personnes autorisées à lui demander quel était le régime de sa vie : « Je suis toujours sortie de table avec de l'appétit, et à chaque malheur, je me suis résignée à la volonté de Dieu. » Voilà, sans doute, le secret de la longévité de cette femme incomparable, et tant éprouvée par le destin.

Depuis près de deux heures déjà, en comptant les minutes d'arrêt, nous étions auprès de Madame qui avait eu, à plusieurs reprises, l'extrême bonté de retenir mon père. Il craignait de trop prolonger

notre visite; mais la vénérable infirme ne se lassait pas de l'interroger sur les événements ou sur les hommes de l'empire. Que ne puis-je développer ce récit, trop étendu déjà, pour citer tous les sujets, tous les noms appelés à y prendre place, s'ils ne m'imposaient une double réserve.

Il fallut clore enfin une si longue visite à Madame Mère et faire nos humbles adieux à Son Altesse, en lui exprimant une profonde gratitude de son accueil plein de bonté. Elle nous donna sa bénédiction, en nous embrassant. « Soyez heureux, nous dit-elle, et puisque vous allez à Florence, vous y verrez sans doute quelques-uns des miens: portez-leur de mes nouvelles; ils savent que je ne les oublie pas. » Ce souvenir s'adressait au comte de Saint-Leu (l'ex-roi Louis) et à la comtesse Lipona (l'ex-reine Caroline). « Adieu, reprit Madame, en nous écoutant marcher vers la porte, adieu, mon bon Larrey, je vous remercie d'être venu me voir, avec votre cher fils. Cette visite m'a fait du bien. Gardez-moi votre souvenir, en retournant en France. Adieu encore! » Ce dernier adieu, prononcé deux fois avec émotion, semblait être pour elle l'adieu à la patrie que nous allions revoir et qu'elle ne reverrait plus.

Le cardinal, accompagnant mon père à la sortie, comme il l'avait introduit à l'entrée, lui remit, de la part de Madame, une magnifique tabatière, de forme ronde, en jaspe dit onyx, avec doublure en or, dont le couvercle encadre un camée antique de forme

ovalaire, représentant, de trois quarts, une tête de Minerve de la plus grande beauté. La figure, en agate blanche coiffée du casque en relief, de couleur brune, à visière saillante, offre quelque ressemblance avec la miniature la plus fine de la signora Letizia. A ce don si précieux de sa vénérée sœur, Son Éminence joignait deux camées modernes semblables de la tête de Napoléon, en profil, l'un pour mon père, l'autre pour moi. Ces souvenirs, si précieux qu'ils fussent, ne pouvaient rien ajouter aux émotions profondes de notre visite à Madame Mère.

Je réservai la soirée entière et une partie de la nuit à retracer par écrit et le plus exactement possible, ces impressions diverses et les renseignements multiples que j'avais pu recueillir avec une scrupuleuse attention, pour en former d'abord une notice ou la simple relation de cette visite.

La notice est restée inédite, pendant bien des années, pour devenir, plus tard, l'œuvre que le conseil paternel m'avait recommandé de publier, si j'en avais le temps et l'autorisation. Les loisirs de ma carrière active, et plus encore de ma retraite du service de l'armée, me l'ont enfin permis, avec une entière liberté. Mon père lui-même a eu soin de parler de notre voyage d'Italie, dans le dernier ouvrage qu'il a publié, une année avant de mourir (1). Il consacrait une page de sa gratitude respectueuse

(1) *Relation médicale de campagnes et voyages de* 1815 *à* 1840, par le baron Larrey, etc., 1 vol. in-8°, 1841, p. 183.

envers la vénérée princesse qui l'avait reçu avec tant de bonté.

Nous quittions Rome en allant à Florence accomplir la mission donnée par Son Altesse de porter de ses nouvelles à celui de ses fils qui se trouvait, depuis longtemps, le plus malade. C'était le comte de Saint-Leu (l'ancien roi Louis) dont la santé, gravement atteinte, le réduisait à l'isolement et au repos absolu. Il consulta mon père sur ses infirmités, en lui donnant, comme avait fait le cardinal, au nom de Madame, un précieux souvenir. C'était une belle bague de forme ovalaire en cristal de roche, offrant une particularité intéressante à l'observation des éminents minéralogistes de l'Académie des sciences (1).

Après sa visite au comte de Saint-Leu, mon père me conduisit chez Madame la comtesse de Lipona, (l'ex-reine Caroline), dont l'accueil fut des plus gracieux. Elle nous parla beaucoup de Madame qu'elle aimait tendrement, mais qu'elle avait l'extrême regret de ne pouvoir plus revoir, depuis que l'entrée de Rome avait été interdite à la veuve du roi de Naples. Les documents qui suivent, en complétant l'année 1834, sont relatifs aux dernières dispositions de Madame Mère et en particulier au testament et à l'héritage de feu son cousin André Ramolino en sa faveur. Elle n'a pas voulu s'opposer aux intentions de l'empereur, mais elle se plaint de ceux qui se sont

(1) Voir l'*Appendice*, M. Damour, membre de l'Institut.

approprié le bien d'un parent dont elle devait hériter.

La lettre du 27 octobre, que Madame fait écrire, en son nom, sur cette affaire au duc de Padoue, expose assez nettement la situation, pour que ces quelques mots suffisent à l'indiquer.

Mademoiselle Rosa Mellini, pour *Madame Mère*, à M. le duc de Padoue (1) :

Rome, 27 octobre 1834.

Mon très cher duc,

... On ne pourra pas objecter que je veuille aller contre les intentions de l'empereur, puisque j'ai toujours été décidée de confirmer la donation faite à ma cousine votre mère, à la nourrice de mon fils et à tout autre à qui l'empereur aurait donné du bien. — Mais je ne puis pas supporter que l'on jouisse du bien de mon cousin, après avoir détruit le testament par lequel il disposait de son bien en ma faveur. Patorni vous dira le reste.

... Veuillez remettre à mademoiselle votre fille X***, la lettre ci-incluse, avec une petite boîte que M. Patorni lui remettra, comme un souvenir de mon amitié; c'est une bague en diamant que j'ai portée.

Votre dévouée et affectionnée cousine.

Pour S. A. Madame,

Rosa Mellini.

Le cardinal Fesch (au nom de Madame Mère) écrit au duc de Padoue (2) :

Rome, 20 décembre 1834.

Mon cher duc,

... C'est l'intention de Joseph que Madame vous écrive de vous prier de réunir chez vous tous les objets dont elle doit

(1) *Extrait d'une lettre communiquée par le duc de Padoue fils.*
(2) *Papiers du roi Joseph. Manuscrits de la Bibliothèque.*

disposer, de l'héritage de l'empereur et dont son fils n'a pas pu jouir. — Madame ne vous en a pas pressé, avant ce moment-ci, parce qu'elle attendait de connaître si c'était le moment d'une telle opération. Aujourd'hui elle voudrait la voir terminée et, en conséquence, elle me charge de vous en écrire positivement.

Madame vient de recevoir la nouvelle de Corse qu'on a appelé devant les tribunaux l'héritier présumé de Ramolino. Vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre de Braccini à Madame et de l'assignation donnée; dans celle-ci on n'a pas suivi les dispositions de l'avocat Patorni. Il est bien que celui-ci en connaisse le contenu. Cependant Madame ne veut pas poursuivre ce procès, pour n'en être point inquiétée. Elle laisse à Joseph et à ses enfants le soin de suivre ce qu'elle a commencé. Néanmoins je ne crois pas que, sa vie durant, elle se décide à l'abandon de tous ses droits pour la possession de la maison. Là-dessus elle est inexorable... (1).

(Minute sans signature.)

Les derniers mots de cette lettre démontrent combien Madame avait raison de se montrer inexorable sur la propriété de sa maison d'Ajaccio. Elle voulait en faire, non le bien aliénable de tel ou tel de ses parents, mais, en quelque sorte, la propriété française des souvenirs de sa famille.

Cette maison, qui s'appelle, à si juste titre, la *maison Bonaparte*, dans tous les écrits sur la Corse, soit à l'étranger, soit en France, après avoir subi tant de vicissitudes et de révolutions, mériterait, par son origine, d'être classée parmi les monuments historiques de l'État et soumise à la surveillance protectrice de la municipalité d'Ajaccio, quelle que

(1) Voir l'*Appendice* : maison d'Ajaccio.

fût la forme du gouvernement. Cette proposition, si exclusive qu'elle puisse paraître, se justifierait d'elle-même, pourvu que la maison Bonaparte fût rétablie suivant sa construction primitive. Elle rappellerait le temps où Charles Bonaparte en avait la propriété, en la partageant par son mariage avec Letizia Ramolino, devenue d'abord la signora veuve Bonaparte et ensuite Madame Mère.

On aurait soin, selon sa pensée, de restituer à cette demeure le caractère primitif le plus exact ou le plus conforme à la distribution des locaux, à leur affectation relative et à leur ameublement, par une reproduction fidèle, s'il est possible, de l'ensemble et des détails de cette propriété, vers la naissance de Napoléon et pendant sa jeunesse auprès de sa mère.

1835.

Préoccupée du dépôt des armes données par l'empereur à son fils, Madame fait écrire au général Bertraud de les remettre au duc de Padoue. — Deux lettres instantes du comte de Survilliers, l'une au duc de Padoue, l'autre au cardinal. — Lettre de Madame la reine Hortense au sujet de son fils Napoléon-Louis. — Lettre de Joseph à Madame, rappelant la tendresse pour elle de ses deux fils aînés. — Lettre autographe de Napoléon-Louis à sa grand'-mère. — Le général comte de Montesquiou annonce à Madame la mort de sa femme, l'ex-gouvernante du roi de Rome. — Titres de succession de Madame. — Relevé des décès de ses enfants et petits-enfants. — Madame devient malade d'épuisement. — Elle touche au terme de sa longévité.

Approchant du terme de sa longue existence, Madame se sentait dépourvue des forces nécessaires à l'entier accomplissement des actes de sa succession. Elle se préoccupait, avant tout, du dépôt et de la remise des armes de l'empereur, léguées par lui à son fils. Son Altesse, dans une lettre nouvelle au général comte Bertrand, lui rappelle, avec instance, avoir autorisé son fondé de pouvoirs et son cousin, le général Arrighi duc de Padoue, à recevoir ces armes et à les transmettre à qui de droit, suivant ses propres indications; Madame insiste pour revendiquer, de par la loi, le devoir de garantir elle-même et par elle

seule cet héritage sacré de l'empereur. C'est pourquoi elle fait un appel direct et pressant au grand maréchal, afin d'assurer la transmission de ce dépôt sacré au général duc de Padoue (1).

Suit la lettre de S. A. Madame, écrite, en son nom, par mademoiselle Mellini au général comte Bertrand, ancien grand maréchal du palais :

Rome, 7 mars 1835.

Monsieur le comte,

J'ai reçu votre réponse dans le temps, par laquelle je n'ai pas vu clairement que vous étiez disposé à remettre les armes de l'empereur au duc de Padoue, comme à mon fondé de pouvoirs, autorisé à donner décharge valable des objets qu'il recevrait, pour être à ma disposition. Quel que soit l'emploi convenable à faire de ces armes, il n'est pas moins vrai que c'est par moi qu'elles doivent être remises à qui il conviendra, et que les circonstances de cette remise doivent être jugées opportunes par moi, à la gloire de mon fils, et personne ne saurait mieux choisir le moment que moi et les membres de ma famille.

Il s'agit, monsieur le maréchal, du grand héritage de l'empereur, à la disposition duquel je suis appelée par la loi et je ne puis céder ni la propriété ni l'usage à personne, que de mon propre mouvement et dans les circonstances que je saurai choisir. Je répète la même idée, parce que c'est le fond de la question. J'espère qu'on ne voudra pas user de violence et mettre la force en place de la justice. Au demeurant, l'affaire est dans vos mains; et vous ne permettrez pas que ce grand dépôt passe dans d'autres mains que les miennes.

La confiance que j'ai en votre expérience, dans la connaissance des hommes et des temps, m'assure que vous vous méfierez de l'avenir et que vous vous croirez même responsable

(1) *La copie authentique de la lettre de Madame Mère m'a été donnée par le duc de Padoue fils.*

dépositaire, en cas d'événement, et qu'ainsi, il vous conviendra de vous débarrasser d'un semblable dépôt, en le remettant à qui il appartient, et qui est intéressé à ne le faire servir qu'à la plus grande gloire de l'empereur.

Veuillez bien remercier madame votre épouse du souvenir qu'elle garde de moi, et l'assurer de mes sentiments d'attachement que je lui porterai toute ma vie.

Agréez aussi l'expression de ceux que votre beau caractère m'a toujours inspirés.

Pour S. A. Madame,

(Signature approuvée.) ROSA MELLINI.

Quelques jours après, une lettre du cardinal, en date du 19 mars, au comte de Survilliers, l'informe de la détermination prise par Madame de faire réunir dans les mains du duc de Padoue tous les objets ayant appartenu à l'empereur et à son fils.

Cette lettre ne se trouve pas dans les *Mémoires et Correspondance* du roi Joseph.

Le comte de Survilliers écrivait, d'Amérique, à son oncle le cardinal (1) :

Le 10 avril 1835.

... Je ne dois pas vous le cacher, les meilleures fondations pieuses que vous pouvez faire sont celles qui auront pour but de donner du pain à vos neveux et à vos petits-neveux, car il est probable qu'ils en manqueront un jour. Tous les gouvernements sont contre eux, leur patrie leur est fermée; à mesure que nous nous éloignons, le souvenir de leurs services s'efface dans l'esprit des masses; tous les anciens serviteurs de l'empereur ont fait leur paix séparée; on a inauguré

(1) *Archives de la Bibliothèque*, copie de la minute.

sa statue, mais on confisque, on dépouille, on proscrit plus que jamais ce qui reste en terre de lui, pour tâcher de le faire oublier par les peuples...

Joseph Bonaparte prolonge ses sages conseils à son oncle, et en finissant, il lui dit :

... Ne prenez pas en mauvaise part ce que je vous dis; j'écris, comme je sens, lisez ma lettre à maman, elle sentira comme moi et comme vous.

Je vous embrasse l'un et l'autre sans réserve.

JOSEPH.

Il écrit ensuite, même date, au duc de Padoue (1) :

Londres, 10 avril 1835.

Mon cher cousin,

Le cardinal Fesch m'annonce, par sa lettre du 19 mars, la détermination de Madame de persister dans la résolution qu'elle avait déjà prise de faire réunir dans vos mains tous les objets ayant appartenu à l'empereur, son fils et à son petit-fils, dont la mort si déplorable la rend aujourd'hui l'héritière. Je suis chargé de vous écrire, à ce sujet, ainsi qu'à M. le général comte Bertrand ; c'est un devoir sacré dont je m'acquitte, en ce moment, en vous envoyant en original la lettre de Madame et celle que j'ai cru devoir lui écrire moi-même. J'espère qu'elles obtiendront pleine justice de l'ancien grand maréchal, ainsi que des autres dépositaires des effets de l'empereur. Madame s'est fait un scrupule religieux de n'en rien distraire, en faveur de qui que ce soit. Ainsi, elle persiste à désirer que le médaillier de l'empereur qui se trouve entre les mains de l'honorable M. Laffitte, soit réuni aux autres objets entre vos mains ; elle ne doute pas de l'empressement de M. le comte de *Turenne*, de M. Marchand et de tous les dépositaires des objets confiés à leur honneur,

(1) *Copie de la minute aux archives de la Bibliothèque nationale.*

à répondre à l'appel qu'elle fait à leur conscience. Elle désire que vous en dressiez un état détaillé, que vous le lui adressiez et attendiez la connaissance des dispositions qu'elle en fera, en prenant les précautions que la prudence vous dictera; afin que ce dépôt soit mis hors de toute entreprise qui pourrait être exercée, au mépris de toute justice, tant qu'il restera sous votre surveillance. Elle se croit, avec juste raison, plus en droit que qui que ce soit, de juger de l'emploi et du placement qu'il lui plaira de faire de ces objets, en temps opportun, dont elle est seule juge. Elle n'est et ne veut être sous la tutelle de personne.

Je vous autorise, à tout événement, à garder par devers vous une copie authentique de la lettre de Madame et de la mienne au comte Bertrand.

Tout à vous, votre affectionné cousin

J.

P.-S. — M. le comte Bertrand a, je crois, d'autres objets que les armes. Vous me ferez plaisir de m'accuser réception de la présente et de m'envoyer un duplicata de l'état détaillé des articles qui vous seront remis.

Une lettre datée de Marseille le 10 avril 1835 et adressée par M. Regnier, de la part d'une dame Cordeil à Madame, lui rappelle son séjour à Lavalette, près Toulon, pendant la fatale année de la Terreur. Elle ne se rapporte en rien à la sérieuse correspondance de Madame avec son cousin le duc de Padoue et le général Bertrand, sur le dépôt définitif des armes de l'empereur, léguées par lui à son fils et justement réclamées par sa mère, afin d'en garantir la conservation. Ladite lettre est une simple missive coïncidant, par sa date, avec la précédente, à laquelle, au contraire, elle fait diversion.

Une lettre de Madame à la reine Hortense lui parle, en mai 1835, dans les termes les plus affectueux, de son fils le prince Napoléon-Louis, survivant à l'aîné, sans supposer qu'il sera, un jour, appelé au trône impérial, sous le nom de Napoléon III (1).

Madame, qui avait le pressentiment du retour de la dynastie napoléonienne, n'en disait jamais rien, comme si elle eût à garder un secret d'État. Le cardinal semblait être le seul confident de cette pensée intime de sa sœur, et s'il cherchait à la lui faire exprimer, il ne pouvait y parvenir.

La lettre suivante d'une portée sérieuse est adressée à Madame par Joseph Bonaparte, priant le cardinal de lui en donner lecture (2) :

Londres, 24 mai 1835 (2).

Ma chère maman,

... Je conseille à mon frère de quitter ce pays, parce qu'il peut vivre en Italie ; je suis forcé d'y rester, parce que mes antécédents ne sont ni les siens ni ceux de personne. Si je pouvais vivre à Rome, près de vous, à Florence, près de ma femme, je n'hésiterais pas, un jour, à quitter cette terre libre où je suis, la seule qui m'offre un asile en Europe ; mais je ne le puis pas encore... J'ai de la mémoire et du cœur, je suis digne de la mère de Napoléon, de moi-même, et je ne plierai jamais la tête sous le joug, tant que j'aurai l'Angleterre et l'Amérique, d'où la vérité tout entière doit se savoir un jour.

Je conserve encore la correspondance de mon frère et j'ai assez de faits dans ma tête, pour pouvoir démontrer à la postérité que *Napoléon fut aussi bon que grand* ; il fut mon ami et je veux pouvoir le dire, l'écrire, l'imprimer, en prouvant mon

(1) *Copie de la lettre* conservée aux manuscrits de la Bibliothèque.
(2) Une partie de cette lettre touche les intérêts de famille.

dire par le *fac-simile* des pièces dont les originaux sont entre mes mains. Si je ne puis autre chose, je pourrai au moins cela. C'est pourquoi je ne veux pas me mettre à la disposition des princes qui ont été mes ennemis politiques ; c'est ce que Napoléon lui-même eut le soin de me faire écrire par Bertrand, quelques jours avant sa mort.

Je ne vous dis pas ces choses si affligeantes pour votre cœur maternel, ma chère maman, pour que vous vous en irritiez (contre leurs auteurs) ; Dieu me garde d'une telle intention ; je vous écris comme je vous parlerais...

... Je vous prie d'avoir pitié de ceux qui ignorent qu'entre vous et moi il y a une vie de dévouement, d'amour, de soixante années, dont rien ne peut mettre en doute la pureté...

... J'ai toujours fait ce que j'ai pu pour tous (les nôtres) et je n'ai pas menti à la promesse que je fis à notre père, en 1785, pas plus que vous, ma chère mère...

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre affectionné,

JOSEPH.

Ce noble langage de l'aîné des fils à sa mère est au-dessus des réflexions qui pourraient s'y joindre.

Parmi les lettres de ses enfants ou petits-enfants, en voici une autographe du prince Napoléon-Louis Bonaparte à Madame (1) :

Genève, le 1er juin 1835.

Ma chère grand'maman,

Je ne veux pas quitter Genève sans me rappeler à votre souvenir et me recommander à vos bontés. La lettre que vous avez écrite dernièrement à ma mère m'a fait un bien grand plaisir. Vous y parliez de moi avec tant d'affection, que les larmes me roulaient dans les yeux, après cette lecture.

(1) *Lettre autographe donnée par le docteur Costa (de Bastelica)*, voir l'*Appendice*.

Vous devez penser quelle douce impression je dois ressentir de la bénédiction de la mère de l'empereur, moi qui vénère l'empereur comme un dieu et qui porte le culte le plus sacré à sa mémoire.

Le séjour à Genève a beaucoup plu à ma mère, ainsi qu'à moi; nous comptons y revenir, l'hiver prochain.

Je sais que Charlotte est auprès de vous; je vous prie de l'embrasser tendrement pour moi; je lui écrirai d'Arenenberg, pour la remercier de la bague qu'elle a eu la bonté de m'envoyer.

Je vous prie de présenter mes hommages au cardinal Fesch.

Adieu, ma chère grand'maman, soyez persuadée que personne plus que moi ne comprend tous les devoirs que m'impose le grand nom que j'ai l'honneur de porter, et que ma seule et unique ambition est de m'en montrer constamment digne.

Recevez l'assurance de ma vénération et de mon sincère attachement.

Votre tendre et respectueux petit-fils,

NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.

Le général comte de Montesquiou, député, ancien aide de camp de l'empereur, adresse à Madame Mère la lettre suivante (1) :

Paris, le 26 juillet 1835.

Madame,

L'accueil plein de bonté que j'ai reçu de Votre Altesse, à Rome, pendant mon rapide passage, les paroles bienveillantes qu'elle daigna m'adresser alors, au sujet de ma famille, m'engagent à lui faire part du malheur qui vient à la fois de me frapper et de me surprendre. Elle n'est plus, celle qui servit de seconde mère au jeune roi, votre petit-fils, celle qui le suivit dans l'exil et dans l'expatriation, sentant redoubler sa tendresse, en proportion de l'infortune que cette tendresse

(1) *Copie de l'autographe aux archives de la Bibliothèque.*

pouvait adoucir, et bravant, pour mieux remplir ce devoir de cœur, tous les obstacles suscités par les passions humaines. Vous la regretterez, Madame, car vous aviez donné votre assentiment au choix de l'empereur, à ce choix applaudi par l'opinion publique et confirmé par l'expérience.

Dans le court espace de dix mois, privé de mon père et de ma mère, j'aime à me rappeler que l'empereur, à Sainte-Hélène, conserva, de tous deux, un honorable souvenir, dont il daigna, dans des conversations célèbres, exprimer l'assurance.

La reconnaissance perpétuera héréditairement, dans ma famille, le souvenir de l'éclatante illustration qu'elle obtint sous un règne de patriotisme et de gloire, que nous vîmes sitôt finir, et à côté de ce souvenir, se retrouvera toujours, Madame, celui de votre auguste bienveillance.

J'ai l'honneur de mettre aux pieds de Votre Altesse, mon respectueux hommage et celui de Mme de Montesquiou; et je suis, Madame, avec le plus profond respect, etc.

Le général comte DE MONTESQUIOU.

A la date du 18 octobre 1835, Son Altesse ordonne de faire la liste de tous les bijoux placés dans leurs écrins. Cet inventaire de l'héritage de Madame est fait en sa présence, avec l'aide tout dévoué de mademoiselle Mellini, sa dame de compagnie.

L'énumération de ces bijoux, écrite en italien, donne une idée de leur nombre, de leurs variétés, de leur monture et de divers détails, à peu près inutiles ici : Colliers de corail, de perles, de rubis, de brillants, d'améthystes, de turquoises, de grenats et autres pierres précieuses, montées en bagues, camées de toute sorte, chaînes ou chaînettes d'or; couronnes et diadèmes, boucles, bracelets et médaillons de fan-

taisie ou de souvenir (l'un d'eux renferme des dents de Napoléon enfant, un autre des cheveux de l'empereur). Divers objets en or, agrafes, épingles, anneaux et bagues de tout genre, lunettes d'or et lorgnettes avec pierreries. Des boîtes en or, bonbonnières ou tabatières, avec portraits : de l'empereur, de Charles Bonaparte, mari de Madame, du roi Louis, du roi Jérôme et de la reine Catherine, sa femme ; et boîtes de fantaisie, dont deux en écailles de tortue montées en or ; une boîte en porphyre, une autre en pierre dure ; de grandes épingles avec médaillons, camées ou portraits ; étuis en or, étui de voyage, etc., etc.

L'héritage de Madame, comprenant : les biens immeubles, les valeurs en argent comptant, les objets précieux, les objets d'art, les tableaux, les livres, le palais de Rome et les créances, s'élève à un total de 382 333 scudi (écus).

Quelques indications accessoires à cet inventaire sont, ici, sans intérêt (1).

Aux approches de sa fin, Madame rappelait le douloureux nécrologe des enfants qu'elle avait perdus, depuis les cinq premiers, morts à leur naissance, ou en bas âge. Elle comptait successivement : sa fille aînée, Élisa Bacciochi, son fils immortel Napoléon, sa seconde fille Pauline Borghèse, sa belle-fille, Joséphine, puis Eugène et Murat, un fils de

(1) Voir l'*Appendice*, héritage de Madame Mère.

Lucien, le fils aîné de Louis, le fils d'Elisa, celui de Pauline, celui d'Eugène et pour clore cette liste funèbre, le fils de l'empereur nommé, en naissant, le roi de Rome, mort à vingt et un ans, prince d'Autriche, sans s'être appelé Napoléon II et sans avoir à peine entrevu la France !

« Ils meurent donc tous, loin de moi! disait en gémissant cette mère accablée du poids de ses peines. Je suis seule à les pleurer ici ! moi seule, je reste! suis-je condamnée à les enterrer tous, après les avoir mis au monde? et je n'ai plus de larmes pour les pleurer!... *Que la volonté de Dieu soit faite !* » Ces derniers mots, « que la volonté de Dieu soit faite ! » étaient, pour elle, la résignation à sa destinée.

Une autre mort non moins regrettable, dans les alliances de la famille Bonaparte, mit le comble aux épreuves de Madame Mère et anéantit le reste de ses forces. La perte de sa belle-fille, la reine Catherine, devenait la dernière épreuve de son deuil. Le 29 novembre 1835, la noble princesse de Wurtemberg, ex-reine de Westphalie, périssait à Lausanne, où elle avait obtenu l'autorisation de séjourner, avec son mari, l'ex-roi Jérôme. On lui avait fait espérer du climat et des eaux de la Suisse le rétablissement de sa santé détruite par les peines morales. Une fluxion de poitrine y mit fin. Son sublime dévouement conjugal, après la chute de l'empire, avait offert un pénible contraste avec la conduite de Marie-Louise abandonnant son mari. C'est de la

reine Catherine, rappelons-le, que Napoléon a dit, à Sainte-Hélène : « Par sa noble conduite, en 1814 et 1815, cette princesse s'est inscrite, de ses propres mains, dans l'histoire. »

Après cette dernière perte, si regrettable pour elle, Madame n'étant plus accessible à aucune visite du dehors, se séquestra tout à fait. On a pu croire qu'elle aurait été soumise, à son insu, par la cupidité d'odieux valets, à la plus honteuse spéculation. Ces gens-là auraient exploité l'état de la princesse, plus qu'octogénaire, aveugle et impotente, pour introduire, à prix d'argent, jusque près d'elle, des visiteurs étrangers, qui se seraient prêtés à un trafic aussi honteux pour eux-mêmes que coupable de la part de tels gens. Non, une semblable profanation n'est point admissible. Et d'ailleurs, Madame n'avait gardé, pour le service de sa maison, qu'un petit nombre de domestiques éprouvés, reconnus fidèles, ne pouvant franchir l'antichambre sans traverser le premier salon, où se trouvaient les personnes de l'entourage ou de l'intimité de Son Altesse, qui du reste, dans sa position isolée, avait constamment quelqu'un auprès d'elle.

Sentant ses forces dernières s'affaiblir de jour en jour, Madame croyait que la mort ne la laisserait plus, cette fois, en arrière et elle tomba malade d'épuisement. Les soins les plus assidus lui furent assurés par les docteurs Ch. Antonini, Scribani et Dominique Ramolino, tous trois professeurs à l'École

de médecine de Rome et attachés à l'hôpital français.

Le docteur Ramolino, portant le nom de la souche maternelle des Bonaparte, ne se prévalait pas cependant d'une parenté directe avec Madame Mère. Il reçut le meilleur accueil de l'auguste malade, se montra fort empressé de lui donner ses soins, et sut bientôt mériter sa confiance. Il obtint même de Son Altesse Impériale des renseignements généalogiques l'autorisant à croire qu'il avait l'honneur d'appartenir à sa famille.

Plus d'une année après notre voyage à Rome, le 4 décembre, j'eus occasion d'écrire au docteur Trasmondi, que j'avais rencontré chez Son Altesse, pour lui recommander un jeune médecin corse... « Nous pensons bien souvent, lui disais-je, à la vénérable princesse. L'accueil dont elle a honoré mon père est un sujet fréquent de conversation dans sa famille qui témoigne un culte presque religieux pour la mère auguste de Napoléon. »

Cependant Madame s'affaiblissait de jour en jour et parvenait à un tel degré d'épuisement, qu'elle pouvait à peine parler aux personnes habituées à lui donner des soins. Nulle visite, sans exception, n'était plus admissible, tant on craignait de voir la malade, si débile, succomber en pleine connaissance d'elle-même, à la moindre fatigue, au plus faible effort ou à une dernière émotion. C'était la fin d'une agonie déjà très longue, et si l'agonisante prononçait à peine quelques mots, ce n'était plus

pour se plaindre, c'était pour ajouter un acte suprême à ses décisions mortuaires, en rappelant, avec toute sa présence d'esprit et sa volonté entière, le dépôt sacré des armes léguées par l'empereur à son fils.



NAPOLEONIS MATER

D'après un dessin de sa petite fille la Princesse Charlotte

1836.

Napoleonis Mater, portrait de Madame, dessiné par la princesse Charlotte. — Recommandation dernière pour les armes léguées par l'empereur à son fils. — Madame meurt, dans la soirée du 2 février, en pleine possession de ses facultés mentales. — Trois de ses enfants éloignés d'elle ne peuvent la revoir. — Réflexion sur sa mort. — Visite du peintre Jean Gigoux et de ses amis, trouvant la défunte étendue sur un catafalque. — Leur admiration de son beau visage à découvert. — Le convoi modeste de la Mère illustre et déjà oubliée. — Elle léguait son cœur à la ville d'Ajaccio. — Nouvelle de sa mort annoncée par les journaux étrangers. — Réflexions de publicistes français. — Lettres de condoléance à la famille Bonaparte. — Acte officiel de succession.

Dès le premier de l'an 1836, nous recevions de Rome une image fort ressemblante de Madame Mère, telle que nous avions pu la voir, vers la fin de 1834. Ce portrait, dessiné d'après nature et lithographié par sa petite-fille, la princesse Charlotte Napoléon, est désigné aussi par elle sous le titre de *Napoleonis Mater*. Madame, parvenue au terme de sa longévité presque nonagénaire, avait bien voulu poser pour ce portrait. Essayons d'en retracer l'esquisse.

Madame est figurée de trois quarts, assise dans un fauteuil sur lequel reposent les bras de chaque côté; les mains, rapprochées l'une de l'autre, se touchent

par les extrémités des doigts entre-croisés. Une coiffe de mousseline, avec garniture bouffante, couvre la tête, en dégageant la moitié du front et le bas de l'oreille droite. Les yeux ouverts n'ont pas l'aspect fixe de la cécité ; ils ont plutôt un regard perdu dans la méditation, le nez droit imprime aux traits du visage la rectitude physique de leur expression morale, la bouche finement tracée y ajoute le calme du silence, et le menton incliné accentue la fermeté du dessin. Une collerette de deuil entoure à moitié le cou et retombe sur la pèlerine unie d'une robe à taille courte, à ceinture large et à manches longues, bordées aussi aux poignets d'une garniture de deuil.

Aussitôt après avoir reçu ce souvenir précieux de la princesse Charlotte Napoléon, j'eus l'honneur de lui adresser le 9 janvier mes remerciements et félicitations. Il ne me semble pas permis de reproduire cette lettre, au milieu des graves événements près de s'accomplir. Leur importance doit être respectée par nous, tout entière.

La seule lettre qui puisse être dignement reproduite est la dernière dictée par Madame, aux approches de sa mort. C'est encore la question dominant toutes ses pensées, en ce monde, jusqu'à l'heure suprême de sa fin : le dépôt des armes de Napoléon léguées par lui à son fils.

La lettre s'adresse au duc de Padoue (1) :

(1) (Archives de la Bibliothèque nationale).

Rome, 26 janvier 1836.

Mon très cher duc,

Il y a quelques mois, je priais mon frère de vous écrire sur la succession de mon petit-fils, le roi de Rome. Il dut vous prévenir qu'un des anciens secrétaires de Napoléon gardait en dépôt ses armes; et surtout j'aurais désiré savoir ce qu'il était arrivé du dépôt qui était dans les mains du général Bertrand, après la mort du secrétaire.

Je vous écris aujourd'hui pour vous prier instamment de me mettre à jour tout ce qui regarde ma succession, afin que je puisse prendre une décision et y mettre ordre, le plus tôt possible, et en disposer comme je croirai convenable.

Ma santé est toujours dans le même état de souffrance; raison encore qui me fait désirer savoir à quoi m'en tenir d'un héritage auquel je mets toute l'importance qu'il mérite pour ma famille.

Veuillez croire à mes sentiments d'attachement.

Pour *Madame.*

Cette lettre, la dernière dictée par Madame, montre toute la force de sa volonté dans l'accomplissement définitif d'un devoir de cette importance.

Le lendemain même de ce jour, c'était le 27 janvier, Madame ressentit un refroidissement brusque et fut atteinte d'un accès de fièvre dont s'alarmaient justement les personnes de son entourage. Les médecins, appelés en toute hâte par le cardinal, parvinrent à calmer les premiers effets du mal, avec une amélioration apparente. Conservant l'entière intégrité de sa raison, Madame demanda les sacrements, qui lui furent aussitôt administrés. L'énergie morale de sa vie entière ne l'abandonna pas un seul

instant. Quatre jours lui restaient et elle les consacra aux apprêts de l'heure suprême. Il semblait que la mort n'eût pas de prise sur cette grande âme, aussi forte qu'était affaibli le corps désormais impuissant à la renfermer. L'auguste malade sembla s'endormir une fois de plus; et c'était pour ne point se réveiller. Le refroidissement qu'elle avait ressenti semblait l'avoir glacée, en éteignant peu à peu le foyer de sa chaleur vitale.

Les derniers jours de janvier disparaissaient sans que Madame Mère eût la consolation, à la veille de mourir, d'embrasser l'aîné de ses enfants. Joseph, comte de Survilliers, revenu d'Amérique, n'a pas obtenu l'autorisation de revoir sa mère mourante, pas plus que quelques années auparavant, lors du grave accident qui condamna Madame à l'immobilité la plus absolue. Son quatrième fils, Louis, comte de Saint-Leu, était hors d'état par sa santé de quitter Florence où il dépérissait. L'ex-reine Caroline, malgré son extrême désir de revoir sa mère, ne put en obtenir la permission, et dut s'y résigner avec douleur. Lucien plus favorisé, en venant à Rome pour vendre son domaine de Tusculum et se retirer à Canino, avait pu embrasser encore sa mère, qui l'avait tant aimé. Jérôme enfin, comte de Montfort, habitant la Toscane, s'était rendu auprès d'elle, pour alléger les souffrances dernières de cet exil de vingt années.

S. A. I. Madame Mère est morte le 2 février 1836,

vers sept heures du soir, à quatre-vingt-six ans, révolus (si on accepte la date officielle mais contestable de sa naissance). Elle n'a pas succombé, comme on l'a dit, à une fièvre gastrique; elle est morte sans aucune souffrance, après les avoir épuisées toutes, durant sa vie, comme elle avait épuisé tout ce qu'une mère a d'amour pour ses enfants et de larmes pour pleurer ceux qui l'avaient devancée dans la tombe. Elle est morte, après une longue résistance, avec le pressentiment, peut-être, qu'elle seule resterait sur la terre, pour porter dignement le grand deuil de sa famille. Elle est morte, regrettée, vénérée par tous ceux qui avaient pu la voir, l'entendre et l'admirer. Elle est morte soulagée de la vie, sans l'expression de la moindre douleur physique et dans cette sorte de béatitude morale réservée peut-être aux natures d'élite.

Madame, dans ce moment suprême, avait auprès d'elle la plus dévouée compagne de ses années d'exil, mademoiselle Rosa Mellini. Le docteur Jean-Dominique Ramolino, son parent, et l'abbé Pietro Nunzi attendaient le cardinal, arrivé déjà précipitamment pour administrer à sa sœur les derniers secours de la religion. Vinrent ensuite le chevalier Colonna et quelques personnes de la famille, précédées par la princesse de Canino et par le roi Jérôme.

Le célèbre statuaire danois Thorwaldsen, de passage à Rome, a moulé la figure de l'illustre défunte, en lui conservant sa beauté sénile, pour embaumer

son corps. Le testament de S. A. Madame Mère, fait à Rome, le 22 septembre 1832 et consigné, le même jour, « par acte notarié », a été ouvert le soir même de sa mort.

Ainsi périssait à l'écart, et dans l'humilité de sa vie entière, celle dont le nom et les vertus méritaient d'être proclamés dans l'histoire. Elle a rendu le dernier soupir au pied du Capitole, et la cloche du mont sacré a sonné son agonie, sans l'annoncer avec éclat aux échos de la ville sainte. Il semblait que le Capitole seul pût mener dignement le deuil de cette mère illustre, emportant dans la tombe la douloureuse pensée de n'avoir pu dire adieu à la France, sa grande patrie, et à la Corse, son pays natal.

Précédemment, la nouvelle fausse de cette mort avait été plusieurs fois accréditée, d'après le grand âge et les infirmités de l'auguste malade; et lorsque la nouvelle vraie se répandit dans la ville, ce fut seulement après trois ou quatre jours, et presqu'à l'insu du peuple qui n'y croyait plus, comme si l'âme de Madame s'était séparée d'elle, en reléguant son corps parmi les statues antiques et son nom parmi les légendes napoléoniennes.

Et d'ailleurs, quand cette mort est arrivée sur la terre d'exil, n'était-ce pas au temps d'une fête populaire, au milieu d'un spectacle profane et à travers une joie folle, n'était-ce pas à l'ouverture bruyante du carnaval! et le carnaval, à Rome, est aussi observé que le carême.

Le gouvernement de l'Italie, pour ne point porter ombrage à celui de la France, avait ordonné que la cérémonie mortuaire fût d'une extrême simplicité pour la défunte. On défendit à la famille Bonaparte de faire apposer sur la porte de l'église les armes impériales; mais on ne put empêcher qu'elles fussent attachées au drap du cercueil et surmontées de l'aigle protégeant les lettres initiales L. R. B. (Letizia, Ramolino, Bonaparte), avec cette inscription :

MATER NAPOLEONIS.

Si elle fût morte à Rome, vingt-cinq à trente ans plus tôt, les voûtes de l'église Saint-Pierre auraient retenti du son des cloches annonçant, *urbi et orbi*, le décès de la mère du grand homme. La métropole de la chrétienté n'aurait pas eu assez de cantiques et de prières pour cette sainte femme, morte dans la simplicité de son origine et de sa vie entière. Elle s'était assez effacée, aux temps les plus prospères de la fortune impériale, pour ne s'en montrer jamais fière, aux temps les plus néfastes de sa longue existence et pour en supporter les peines avec une sublime résignation.

Madame est morte, comme elle avait vécu, *digne de tous les genres de vénération*, suivant la parole et la pensée de son fils; et si elle est morte séparée de quelques-uns de ses enfants, bannis de la France et de l'Italie, elle est morte aussi avec le vague espoir, avec la consolante pensée qu'un jour viendrait où

l'arrêt d'exil de tous les siens serait révoqué par la volonté nationale et que la grande patrie leur ouvrirait ses barrières.

Ici doit se placer le récit sommaire d'un voyage interrompu à Rome par le mort de Madame Mère. Le voyageur était l'habile peintre Jean Gigoux, auquel j'emprunte le fidèle souvenir qu'il a bien voulu rédiger, en signe d'amitié. Il venait d'entreprendre, au commencement de 1836, un nouveau voyage en Italie, commencé par Florence, où il avait été reçu, avec une gracieuse bienveillance, par la comtesse de Lipona, l'ex-reine Caroline.

« ... Vous partez demain (2 février) pour Rome, dit la reine Caroline à l'excellent artiste, qui venait de faire d'elle un beau portrait. Voici deux lettres : la première pour mon oncle, le cardinal Fesch, que vous irez voir d'abord et qui vous recevra bien. Il est amateur de peinture et possède une belle galerie ; son palais est rempli de tableaux que l'on dit remarquables. Cette galerie du reste est célèbre. » Puis la reine ajouta : « J'ai fait une seconde lettre pour ma mère, dont la santé m'inquiète beaucoup. Vous voudrez bien m'écrire, lorsque vous l'aurez vue... »

« Une fois à Rome, continue Gigoux, j'envoyai la lettre de la reine chez le cardinal Fesch et, dès le lendemain (3 février), j'arrivai chez Son Éminence, dont j'avais reçu un mot, m'indiquant l'heure de la matinée à laquelle je pourrais me présenter. Je

trouvai un petit homme... (on pourrait dire avec Rossini : *piccolo di statura, ma grande di ingenio*). J'étais accompagné de trois camarades qui s'écartèrent discrètement, pour me laisser seul devant le cardinal, me disant d'un ton gracieux : « Vous êtes peintre, monsieur Gigoux! vous aimez les tableaux! Parcourez tout le palais ; puis vous viendrez me dire vos impressions; cela me sera agréable. » Avant de partir, j'allai prendre congé de Son Éminence dont la physionomie paraissait satisfaite de mon impression, etc.

» Je me hasardai à demander au cardinal si je pourrais faire part à la comtesse Lipona de l'accueil si bienveillant que j'avais eu l'honneur de recevoir de Son Éminence... Mais cette figure ouverte, ce gracieux sourire changèrent aussitôt. J'avais de la peine à reconnaître l'homme qui venait de me parler avec tant d'obligeance et de me faire mille questions sur Paris. — Après une assez longue pause, il me dit : « Je n'ai pas reçu la lettre dont vous parlez », et il fit une seconde pause. — J'eus sur les lèvres de lui dire : « La voilà, cette lettre! » — Elle se trouvait sur la table, à demi pliée sur une liasse de papiers et saisissait l'œil, comme la dernière arrivée. Mais le cardinal ne me laissa pas le temps de la réflexion et me conduisit, moi et mes camarades, jusqu'à la porte de son cabinet, absolument à la manière dont l'archevêque de Grenade reconduisit Gil Blas. » Cette comparaison, assez juste

devait s'offrir à l'esprit de l'artiste qui a si bien orné de ses dessins, une édition du charmant livre de Lesage (1).

Il raconta, le soir, à ses amis de l'Académie de France, son entrevue avec le cardinal Fesch, en parlant ensuite de Madame Mère, si vénérée à Rome, mais dont ses compagnons de visite, Decamps, Jadin et autres, ignoraient encore le décès.

« Le lendemain de cette visite au cardinal, disait la lettre (c'est-à-dire le 4 février), je repris le chemin de la place de Venise et arrivé devant le palais Rinuccini, je ne vis d'autre figure humaine que celle d'un factionnaire. Personne en haut de l'escalier, pour me conduire et m'annoncer; personne, non plus, à l'entrée de l'appartement et pas davantage dans les premiers salons ; les portes restaient ouvertes à deux battants ; partout et toujours personne. Enfin, dans la troisième pièce qui était immense, je me trouvai en face d'une morte, exposée sur un lit de parade, en velours noir, lamé d'argent, avec un grand aigle aussi argenté, aux quatre coins. Je ne m'attendais à rien de pareil, car on ne disait encore rien, dans Rome, de cet événement.

» J'en fus bien surpris, il est vrai ; mais la belle tête de l'illustre morte fixa tellement ma vue, qu'elle ne me laissa pas un instant, pour me rendre compte de mes impressions. Je n'avais jamais rêvé une

(1) *Histoire de Gil Blas*, par Lesage, dessins de Jean Gigoux, 1846.

physionomie aussi belle. — La mort n'y laissait d'autre trace que son immobilité. Les traits étaient bien ceux de son fils, avec quelque chose dont les plus admirables statues antiques peuvent donner l'idée.

» En partant, j'aperçus, là, des religieuses immobiles, à genoux, car je ne les avais pas encore remarquées, enveloppées qu'elles étaient sans doute par la fumée des cierges. Je ne sais s'il n'y avait pas aussi quelques capucins dans les coins sombres de cette chambre mortuaire. Je reconnus seulement un jeune homme qui dessinait. J'allai lui serrer la main, car c'était un élève de l'École française de Rome. Il s'appelait Danary. » L'exposition du corps de Madame sur ce lit mortuaire dura deux jours, le 3 et le 4 février, telle que la représente une esquisse du Salon de 1839, par Wiertz. « Quant à la lettre que la reine Caroline m'avait donnée pour son auguste mère, je l'avais tirée de ma poche, en entrant dans le palais. Je ne sais ce qu'elle est devenue, tant j'étais troublé. »

Quatre jours après la mort de Madame, le peuple de Rome, non informé, s'empressait en foule vers l'église Saint-Pierre, qui venait d'ouvrir son vaste portique et de revêtir ses magnifiques insignes de cérémonie pontificale, à l'appel des cloches et des décharges d'artillerie. On célébrait l'intronisation d'un nouveau pape, on allait rendre foi et hommage au Saint-Père, tandis qu'un modeste char funèbre,

suivi de quelques fidèles et par les pauvres, sortait en silence du palais Rinuccini, tendu de noir et traversait, au pas lent de la douleur, la place de Venise et le Corso, pour se rendre à l'église Saint-Louis-des-Français. Ce convoi était celui de l'humble princesse qui n'avait pas reçu le titre d'Impératrice Douairière, au temps de prospérité de l'empire, ni conservé son grand nom de Bonaparte, pour s'appeler, simplement, selon son cœur, *Madame Mère*. Un service funèbre eut lieu aussi à l'église voisine *Santa-Maria-in-Via-Lata*. Ne pouvant prétendre aux honneurs mortuaires d'une souveraine, Madame avait voulu des obsèques d'une extrême simplicité, en prescrivant de distribuer aux pauvres l'argent qui eût été destiné, en d'autres temps, à ses funérailles. On dut se conformer à sa volonté suprême.

Le corps fut transféré, la nuit du 4 au 5 février, à Corneto, près de Civita-Vecchia et inhumé dans l'église des Dames de la Passion, jusqu'à l'époque de son exhumation et de sa translation en Corse.

Quant au palais Rinuccini, il resta, longtemps encore, désert et vide, comme un vaste cénotaphe. Il fut occupé, depuis, par des membres de la famille et appelé désormais le *palais Bonaparte*.

Par un codicille de son testament, Madame léguait son cœur à la ville d'Ajaccio, qui en témoigna sa reconnaissance, en décidant qu'un service funèbre serait célébré, peu de jours après, dans la cathédrale.

Le clergé y déploya la pompe dont il put disposer. Les autorités civiles et militaires étaient présentes, au milieu de la foule, et dans le centre de l'église on avait dressé un catafalque surmonté d'une urne funéraire portant ces mots :

A LA MÈRE DE NAPOLÉON

Ses concitoyens en pleurs.

Le cœur de Madame Mère ne pouvait être ni oublié ni refusé par les habitants d'Ajaccio. Ils regrettaient de ne pouvoir lui ériger un monument digne d'elle. L'urne resta vide, comme le cénotaphe, jusqu'à ce qu'un temps meilleur permît d'accomplir le vœu de l'auguste défunte, dévouée à la Corse pendant toute sa vie. Si Madame Mère était morte sous l'empire et sur le sol natal, l'île entière aurait célébré ses obsèques et retenti, ce jour-là, des cris et des lamentations de la douleur publique. Les *Voceri* (1) se seraient fait entendre, au delà des monts et des maquis, à travers les vallées, de ville en ville, de village en village, et jusque dans les moindres hameaux.

Mais non, la nouvelle effacée de cette mort parvenait à peine à Ajaccio, à Rome et à Paris, sans crieurs publics, sans annonce officielle et sans aucun bruit. Elle s'est mêlée aux nouvelles courantes

(1) *Voceri, chants populaires de Corse*, par A. L. Fée. 1850.

de la presse, on en parlait à peine le jour même, et on n'en parlait plus le lendemain. C'est qu'il était vingt-cinq ans trop tard, c'est qu'en France il n'y avait plus de regrets pour la mère oubliée ou méconnue de Napoléon, comme il n'y en avait plus pour le fils de l'empereur, pour cet enfant né en France et mort prince d'Autriche. C'est qu'avec la mère finissait la génération du passé, comme avec son petit-fils semblait finie la génération de l'avenir. Et cependant Madame, sans en parler jamais, entrevoyait de loin un second empire, dont elle semblait garder en silence le mystérieux pressentiment. Dans d'autres temps aussi, les journaux français et étrangers eussent rendu un hommage d'admiration publique à sa mémoire.

L'une des feuilles allemandes les plus répandues à cette époque, la *Gazette universelle d'Augsbourg*, après avoir annoncé, le 11 février suivant, par une dépêche du 2, la nouvelle du décès de la jeune reine de Naples Marie-Christine, ajoutait simplement : « Un autre décès qui a eu lieu, aujourd'hui, à une heure de la nuit, c'est celui de la mère de Napoléon, Madame Maria Letizia Bonaparte. Elle est morte d'un épuisement général. » Un court aperçu de son origine, de sa vie et de ses infirmités se termine à peu près ainsi : « Elle prenait peu de part aux affaires du monde et voyait peu d'intimes, etc. Depuis la chute de Napoléon, cette femme, dont les enfants avaient porté des couronnes, ne recevait que

des messages de malheurs pour sa famille et méritait la compassion du monde entier... »

Un supplément au *Journal d'Augsbourg*, du 20 février, dit, d'après une dépèche de Rome, du 11 de ce mois : « On n'a pas trouvé les grandes richesses que l'on supposait à la mère de Napoléon; d'après une estimation approximative, toute sa fortune mobilière et immobilière consiste, y compris les diamants et l'argenterie, en un million de *scudi* (c'est-à-dire cinq millions et demi de francs). »

... Le *Messager d'Augsbourg* du 22 février publie encore une lettre venant de Rome, sorte de résumé des derniers temps et des dernières épreuves de sa longue existence. Cette lettre n'est pas signée, mais pouvait l'être par le cardinal Fesch, connaissant bien l'état de fortune de sa sœur.

On avait cru que Son Altesse laisserait, après sa mort, une fortune considérable, évaluée à plusieurs millions. Mais cette fortune entière n'a représenté, en définitive, que dix-sept cent mille francs, dont douze cent mille en argent, cinq cent mille en diamants et deux cent mille représentant la valeur du palais de Rome.

Une appréciation moyenne plus vraisemblable portait la fortune jusqu'à trois millions, y compris l'ensemble des sommes confiées d'avance ou réservées par Madame à son frère le cardinal, pour en faire la répartition égale entre ses enfants survivants, à part une somme destinée, par la volonté de la tes-

tatrice, aux institutions de charité les plus pauvres. La somme totale de la fortune a enfin été évaluée à quatre-vingt mille livres de rentes et à cinq cent mille francs de bijoux, divisibles entre six héritiers directs : Joseph, Lucien, Louis, Jérôme, Caroline et Fesch. Les évaluations de toute la fortune laissée par Madame Mère ont donc varié inévitablement, d'après les recherches puisées à des sources différentes.

C'est encore la *Gazette d'Augsbourg* qui publie, le 25 février, un dernier article sur le *Testament de Madame Letizia Bonaparte*, en disant tout d'abord : « Outre un grand nombre de legs à des personnes au service de la défunte, le testament contient l'ordre de payer au cardinal Fesch une somme de 7000 *scudi* pour les funérailles. » Le même article commence et finit à peu près de même sur la richesse supposée de Madame Mère, en ajoutant ces mots : « Le prince Jérôme de Montfort est arrivé ici (à Rome), de Florence et attend d'autres membres de la famille ; les affaires de la succession étant fort compliquées (1). »

Il était digne de Madame Mère d'avoir exprimé le vœu d'être ensevelie dans sa terre natale de la Corse, comme son fils Napoléon avait espéré « que ses cendres reposeraient, un jour, sur les bords de la Seine, au milieu du peuple français, qu'il avait tant aimé ! »

(1) Extrait de la *Gazette d'Augsbourg* du 25 février 1836.

Quelques articles de journaux français reproduits ou complétés par d'autres, furent inspirés par les vertus de Madame Mère et par les traditions de toute sa vie. Il suffira d'extraire des passages de ces journaux, pour ne pas répéter des faits déjà connus.

« ... Aucune femme, dans l'histoire, ne semble avoir été comblée de plus de félicités par les caprices du sort et aucune, certes, n'a dû subir des épreuves plus rudes et boire, comme elle, le calice de la douleur jusqu'à la lie. On savait à peine, dans le public, qu'elle était plus malade qu'à l'ordinaire et aujourd'hui on ne voulait pas croire à sa mort, parce que le bruit en avait déjà couru plus d'une fois. Quant à ses derniers moments, on entendait dire qu'elle n'avait pas perdu connaissance et qu'elle s'était endormie paisiblement. »

Autre extrait : « Madame Letizia Bonaparte vient de mourir à Rome. Cette nouvelle, donnée avec les cent nouvelles du jour, n'a excité que peu d'attention et puis on l'a oubliée, comme toute autre. Cependant la destinée de celle qui fut la mère de Napoléon mérite bien quelques regards de la part du poète et du prosateur.

» Pendant vingt années d'exil, aucun acte, qui ne cadrât point avec la grandeur de son fils, n'échappa jamais à cette mère. C'est qu'arrivée tard au faîte des grandeurs, après avoir vécu dans la rudesse d'une existence pauvre, Letizia avait conservé toute sa fermeté et sa fierté native. De cet œil italien,

habitué au beau et que rien n'éblouit, elle avait vu monter son fils à la première place, comme chose due; son génie même n'excitait pas son étonnement; elle en sentait l'origine en elle-même; car, quelque effacé qu'ait été en France le rôle de la mère de Napoléon, elle n'en fut pas moins une femme d'un esprit et d'un caractère supérieurs. Le grand homme l'a souvent dit et son jugement a été pleinement confirmé par le respect profond et général qui, à Rome, environna toujours Madame Bonaparte...

Les auteurs d'un livre sur *les Femmes militaires* (1) ont rangé parmi elles Madame Mère, « parce que l'héroïsme qu'elle a manifesté, au commencement de sa carrière, s'est conservé en elle, sous une autre forme, jusqu'à son dernier jour. Et si les circonstances l'eussent commandé, il n'est pas douteux qu'elle eût déployé le même esprit de patriotisme et la même intrépidité qu'elle avait montrés au moment de la lutte de l'indépendance de la Corse, alors qu'elle n'avait pas encore vingt ans et qu'elle allait donner à la France le héros qui fit trembler l'univers. »

Dans un autre ouvrage, on dit (2): « Là (à Rome), cette auguste proscrite, la noble femme environnée de l'estime et des respects de l'Europe, âgée de près d'un siècle, renfermée dans son culte pour la mémoire de son fils, isolée dans son veuvage maternel, porta jusqu'à sa mort, dans un douloureux

(1) *Les Femmes militaires*, par Tranchant et Ladimir, etc.
(2) *Histoire de Napoléon*, etc., par Chopin et Leynadier, 6 vol. 1851.

exil, la peine d'avoir donné à la France un grand homme de plus! Elle eut la douleur de survivre à Napoléon. »

L'auteur d'une courte histoire (1), racontée par une grand'mère à ses petits-enfants, leur parle de la noble veuve de Charles Bonaparte et de sa famille, en ajoutant : « Madame Letizia est morte en Italie, dans le pays des beaux-arts ; demandons à Dieu, mes enfants, qu'il daigne envoyer, dans le coin de terre où elle repose, un grand artiste qui s'inspire, en se souvenant, sur la tombe de l'Impératrice mère ; alors, peut-être, il dédiera à la mémoire de cette héroïque et bienheureuse femme, un mausolée colossal, tout parsemé de sceptres et de couronnes, et abrité par un aigle immense aux ailes déployées. Ce sera là un trône splendide, un dernier trône où viendront figurer, en bronze, en marbre et en pierre, un empereur, des rois, des reines, des princesses ; et au pied de ce trône, mes enfants, la France symbolique écrira sur le socle brisé de la statue impériale : « *Ici gît la mère des Bonaparte.* »

« ... Peu d'existences, dit Stendhal (2), ont été aussi pures d'hypocrisie, et selon moi, aussi nobles que celle de Madame Letizia Buonaparte. Nous l'avons vue, dans sa première jeunesse, braver de grands périls par dévouement pour son parti. Plus tard, elle eut à résister à des épreuves plus fortes

(1) *Histoire de Napoléon*, par Louis Lurine, Paris, 1834.
(2) *Vie de Napoléon*, par de Stendhal, 1 vol., 1876.

peut-être, en ce qu'elle n'était pas soutenue par l'état d'excitation et d'enthousiasme général qui accompagna la guerre civile. Il existe en Corse une loi terrible, assez semblable au fameux *hors la loi*, de la Révolution française. Lorsque cette sorte de *clameur de haro* est proclamée contre une famille, on incendie ses biens, on coupe ses vignes et ses oliviers, on tue ses chèvres, on brûle ses maisons; la ruine est complète et sans remède, dans un pays pauvre, où il n'existe aucun moyen de remonter à l'aisance. Trois fois, depuis son retour dans l'île, comme général français, et sa révolte en faveur des Anglais, Pascal Paoli menaça de cette redoutable loi Madame Buonaparte, veuve, pauvre et sans soutien; trois fois elle lui fit répondre qu'il n'était au pouvoir d'aucun danger de lui faire abandonner le parti français. Sa fortune fut détruite, des dangers personnels la forcèrent à se sauver à Marseille, avec ses petits enfants. Elle croyait être accueillie en France comme une martyre du patriotisme : elle fut méprisée parce qu'elle était pauvre et que ses filles étaient obligées d'aller au marché. Rien ne put troubler cette âme élevée, pas plus les mépris des Marseillais, en 1793, que les honneurs si imprévus de la cour de son fils, sept ans plus tard.

» Parvenue au dernier terme de la vieillesse, réfugiée chez des ennemis de son nom et de sa patrie, au milieu de la joie que leur inspire la mort de son fils et de son petit-fils, elle supporte ce malheur avec

une dignité naturelle et facile, comme jadis les menaces de Paoli. Jamais de plaintes, jamais elle ne tombe dans aucune des misères de vanité, qui tarissent tout enthousiasme pour les princes et les princesses, que, de nos jours, nous avons vus tomber du trône. Cette âme ferme s'est interdit même de nommer ses ennemis et de parler de son fils.

» La mère de Napoléon fut une femme comparable aux héroïnes de Plutarque, aux Porcia, aux Cornélie, aux madame Roland. Ce caractère impassible, ferme et ardent, rappelle encore davantage les héroïnes italiennes du moyen âge, que je ne cite point, parce qu'elles sont inconnues en France (1). »

Les réflexions d'un autre écrivain sur Madame complètent bien celles qui précèdent : « Quand on songe, dit M. de Lescure, dans sa courte notice sur Marie Letizia Bonaparte (2), quand on songe que résistant à tant de secousses, à tant d'émotions, à tant de joies et à tant de douleurs, survivant à tant de morts, elle a assisté aux funérailles de l'empire, après avoir assisté à son apogée, et toujours calme et recueillie dans un deuil héroïque, elle n'est morte que le 2 février 1836, à plus de quatre-vingt-six ans, on est forcé de reconnaître, en s'inclinant, qu'on est là en face d'une de ces destinées extraordinaires, d'un de ces caractères non moins étonnants, qui, tout compte fait, méritent l'hommage du

(1) *Dictionnaire des femmes célèbres*, par Levati (de Milan), 1820.
(2) *Les mères illustres*, par M. de Lescure, 1 vol. in-8°, 1882.

respect, de l'admiration et de la piété de l'histoire. »

Un livre d'une conception fort étrange intitulé : *Napoléon et la conquête du monde* (1), parut, sans nom d'auteur, en 1836, l'année même de la mort de Madame, comme si la mère trop oubliée du grand empereur, lorsqu'elle vivait encore, ne pouvait plus, en mourant, survivre à la mémoire de son fils et devait disparaître après lui. La pensée originale de cet ouvrage offrant l'intérêt du roman le plus accidenté, transforme la destinée de Napoléon et de sa famille, jusqu'aux plus invraisemblables conséquences.

Ce livre si bizarre s'appela ensuite *Napoléon apocryphe*, dans une nouvelle édition publiée, en 1841, dès le lendemain du retour des cendres du captif de Sainte-Hélène à Paris et de ses pompeuses funérailles aux Invalides.

Un chapitre entier a pour titre : *Mort de la mère de Napoléon*. C'est un hommage à sa mémoire :

« Madame Mère devenue, malgré elle, impératrice et sacrée par le pape Pie VII, habitait le palais de l'Élysée, dont elle avait fait un asile de repos et de vertu, au milieu du retentissement des victoires et l'éclat des grandeurs de la France. Elle accomplissait là toutes les vertus chrétiennes, par une charité immense, infinie. Elle s'y était réservé une sorte de sanctuaire de famille où elle n'était plus que mère, pour

(1) *Napoléon et la conquête du monde*, 1836.

y recevoir des rois et des reines qui, là, comme autrefois, dans l'humble maison d'Ajaccio, n'étaient plus que ses enfants.

» L'empereur donnait à tous l'exemple de la soumission filiale, en venant aussi voir sa mère et abaisser toute sa puissance devant elle. Il prenait conseil de ses judicieuses inspirations et acceptait tendrement ses familiarités maternelles.

» Madame se sentait trop heureuse pour prolonger longtemps son bonheur. Elle fit un jour une chute qui lui brisa la jambe et fut ensuite atteinte d'une maladie grave qui abrégea la durée de sa noble et sainte existence. Tous ses enfants, un empereur, des rois et des reines rassemblés autour d'elle, avec ses petits-enfants, princes et princesses, reçurent la bénédiction de celle dont la dernière pensée fut de remercier Dieu de tant de gloire pour la France, de tant de bonheur pour ses enfants, de tant de bonté pour elle.

» Puis elle cessa de vivre, sans symptômes d'agonie et sans signe de douleur, le 15 novembre 1819. Ainsi s'envolait au ciel l'âme de cette héroïne de toutes les vertus.

» Ses funérailles furent dignes de Sa Majesté l'Impératrice mère. Un cortège immense se déployait depuis l'Élysée jusqu'à Notre-Dame, entre les rangs de la garde impériale, formant la haie d'honneur. Le char funèbre, d'une grande magnificence, était entouré de quatre souverains à cheval, tenant les cordons du deuil. Les voitures des évêques et des

cardinaux précédaient celle du pape et le char funèbre, suivi de l'empereur et des sept rois ses frères et beaux-frères, tous comme lui, revêtus de manteaux de deuil, à pied et la tête découverte.

» Venaient ensuite, dans un ordre imposant, des souverains alliés à la France, les grands officiers de la couronne, les maréchaux de l'empire, les représentants des grands corps de l'État, les dignitaires de la Légion d'honneur et les fonctionnaires civils ou militaires, puis les voitures de cour et enfin une armée de cinquante mille hommes. » Pendant ce long défilé du cortège funèbre, dont le canon des Invalides avait annoncé le départ de l'Elysée, comme le tocsin de Notre-Dame annonçait son arrivée à la cathédrale, la population en pleurs se découvrit silencieusement.

» L'inhumation du corps fut faite au milieu du chœur de la grande église, et la place en a été marquée par une statue colossale et assise de Madame Mère. Un autre monument digne de sa mémoire, de ses vertus et de ses bienfaits a été érigé sur les bords de la Seine, entre le Champ de Mars et les Invalides, presqu'en face l'immense palais du roi de Rome. »

Ainsi a été béatifiée Madame Mère, après sa mort, et glorifiée sa mémoire, par l'ingénieux auteur de *Napoléon apocryphe*. Il a fallu substituer les fictions de la fable aux vérités de l'histoire, afin d'attribuer une vie surnaturelle au fils de Charles

Bonaparte et à son humble mère des funérailles d'une magnificence invraisemblable.

Le plus grand des éloges à faire d'elle, c'est d'avoir ainsi vu tous ses enfants, sous l'égide du plus illustre d'entre eux, parvenir aux plus hautes destinées, sans qu'elle en eût jamais été éblouie et sans s'être prévalue d'avoir donné naissance à l'empereur des Français et à trois rois de l'Europe. Elle se plaisait simplement à parler d'eux, comme mère de famille, en se rappelant les événements de leur enfance, mais non comme impératrice mère, en se prévalant de leur pouvoir ou de leur fortune. Et ce beau caractère de simplicité, au milieu de tout l'éclat de l'empire, resta impassible et résigné à sa chute. Elle sut résister à toutes les douleurs, comme elle avait résisté à toutes les joies, en subissant toutes les souffrances de la vie, jusqu'à ce que sa mort, dans l'âge le plus avancé, appelât sa résurrection dans l'histoire.

Il ne s'agit plus maintenant que de compléter les documents accessoires à la mort de Madame Mère.

Parmi toutes les lettres de condoléance adressées au cardinal, figure le souvenir fidèle de la princesse Stéphanie (1). La lettre, datée de Manheim (grand-duché de Bade) le 3 mars, commence ainsi :

Monseigneur,

J'aurais écrit à Votre Éminence dès le premier moment où il a été fait mention, dans les journaux, du malheureux

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

événement qui vous a frappé; mais je me refusais à la certitude de ce malheur et plus tard, j'ai été si malade, qu'il m'a été impossible d'écrire. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire toute la part que je prends à la perte que vous avez faite.

Accoutumée, dès ma première jeunesse, à aimer et à respecter Madame, les bontés qu'elle avait eues encore pour moi à Rome, n'avaient pu qu'ajouter à ce sentiment. C'était d'ailleurs une douce pensée que l'espoir de la revoir, quand je retournerais en Italie, et j'étais heureuse de pouvoir exprimer à Madame la reconnaissance que je porte à sa famille et en particulier à celui auquel je dois tout.

STÉPHANIE.

La princesse désignait ainsi l'empereur lui-même.

Vient après, à la date du 9 avril, une série de lettres de Son Éminence sur la mort de Madame (1).

C'est d'abord une lettre de sentiment religieux au cardinal Isoard, à Auch. Un passage suffira :

... Oui, Madame a rendu son âme à Dieu, dans la plus grande tranquillité et vraiment dans la paix du Seigneur. Elle n'a pas perdu, un seul instant, sa présence d'esprit et je lui ai fermé les yeux, dans la ferme confiance que Dieu lui avait accordé ses miséricordes, au point qu'au même instant, j'ai pu m'occuper de ses affaires temporelles et de l'exécution de son testament...

Le cardinal, répond, le 16 avril, à la grande-duchesse une lettre de ses regrets plus personnels.

... Accoutumé aux grands et malheureux événements et familiarisé aux souffrances de ma sœur, je lui ai fermé les yeux avec cette force de caractère que je puisais dans l'inaltérable tranquillité avec laquelle elle a vu arriver son heure suprême...

(1) *Registre de correspondance du cardinal.*

Il écrit ensuite au duc de Padoue.

Rome, 18 avril 1836.

Monsieur le duc et cher parent,

Je vous ai écrit avant-hier par la poste, et je profite du départ pour Paris de madame Bisson, pour vous donner encore aujourd'hui de mes nouvelles... Je crois devoir donner à cette dame une lettre de recommandation pour vous. Elle est, d'ailleurs, une femme d'esprit et elle connaît parfaitement tout ce qui se passe à Rome, sur les affaires de la succession de Madame, etc...

Joseph, dans une lettre de Londres du 1er août 1836, à son frère Louis (1), s'attriste de leurs douleurs de famille et de la dernière perte qu'ils viennent de faire :

Je lutte contre la mauvaise fortune et je n'en suis pas abattu...

Notre oncle me fût resté ami; sa sœur lui a laissé les portraits de famille, sous toutes les formes, sous toutes les reliures : le collier a été vendu par l'ordre de Madame ; elle a disposé du prix, elle l'a voulu et personne n'a rien à y voir. Le cardinal n'y est pour rien; il n'a pas voulu risquer des funérailles dignes de la mère de Napoléon et de nous tous, par la raison que moi-même, en Amérique, je n'ai pas osé affronter les préventions toutes-puissantes de la Sainte-Alliance...

... Notre oncle m'a souvent entretenu du monument somptueux qu'il a l'intention de consacrer à sa sœur, mais où? quand? Ne lui faut-il pas l'assentiment de nous tous? Je lui ai écrit qu'en sus de ce qu'il ferait, j'y contribuerais aussi pour ma part. Je ne doute pas que tu ne fasses comme moi, mais où?... Le cardinal a pensé à Ajaccio, etc...

... Je suis fatigué, la tête me tourne, je t'embrasse de tout mon cœur, mon cher Louis.

JOSEPH.

(1) Archives de la Bibliothèque.

Cette lettre douloureuse ne se trouve pas dans les *Mémoires et correspondance* du roi Joseph.

Le comte de Survilliers au duc de Padoue (1).

Londres, 5 septembre 1836,

Mon cher cousin,

... (Inutile de reproduire ce qui reste en dehors de Madame.) Nous avons à causer de quelques petits intérêts de famille, dont Madame vous avait chargé et qui ne vous occuperont pas beaucoup, je pense. Le plaisir de vous revoir, ainsi que votre famille, entre, au reste, dans les motifs de cette lettre, plus que les affaires d'intérêt...

Suit, à distance, l'acte signé des quatre frères de l'empereur, de la reine Caroline et de la princesse Bacciochi, fille de la grande-duchesse Élisa :

13 décembre 1836.

Nous soussignés, fondés de pouvoir des héritiers de feue Son Altesse Impériale Madame, mère de l'empereur, déclarons et reconnaissons, en leur nom, avoir reçu de M. le lieutenant général Arrighi, duc de Padoue, tous les objets et effets portés en la présente note, contenant huit pages paraphées, lesquels, selon les intentions des susdits héritiers, ont été partagés en six lots qui ont été formés, en notre présence, avec la plus stricte équité et ont été tirés au sort, toujours selon la volonté expresse desdits héritiers. Chacun de nous ayant rassemblé les objets et effets qui lui sont échus en partage, après les avoir resserrés et emportés, avec une note signée de tous les copartageants, pour les lots de chacun; et nous nous sommes réunis, pour en donner décharge à M. le duc de Padoue, dernier dépositaire, déclarant ici être

(1) *Le général Arrighi*, etc., par A. Du Casse, 1869, t. II, p. 326.

satisfaits du partage et des lots qui en sont résultés, et le tenant quitte et libéré dudit dépôt envers nos mandants respectifs.

Le roi Louis au duc de Padoue (1).

Florence, 22 décembre 1836.

Mon cher cousin,

Je reçois votre lettre du 14 et j'y réponds à l'instant. Vous trouverez ci-jointe l'autorisation ou la confirmation pour ce qui me regarde du don qui vous a été fait par Madame, de ses médailles relatives à l'empire. Je suis charmé de trouver l'occasion de vous témoigner, quoique faiblement, les sentiments que je vous porte, etc.

... J'approuve le partage des effets de l'empereur et je vous prie de m'envoyer mon lot, de la manière que vous jugerez la plus convenable; je vous remercie de la promesse que vous me faites de solliciter la remise des autres objets, etc.

Ainsi paraissait terminée la grande affaire de succession qui avait préoccupé Madame Mère jusqu'à la dernière heure de sa longue existence.

(1) *Le général Arrighi, duc de Padoue*, par A. Du Casse, 1869.

Après 1836.

Les années succédant à celle de 1836, ou à la mort de Madame Mère, sont fatales à plusieurs des siens. — 1839 entraîne la perte du cardinal Fesch, de la reine Caroline et de la princesse Charlotte Napoléon. — C'est, en 1844, l'ex-roi Joseph suivi de près, dans la tombe, par sa digne femme, la reine Julie. — 1848 amène une nouvelle révolution, le suffrage universel et l'avènement de Napoléon III au pouvoir. — 1851 marque une décision du chef de l'État relative à l'exhumation en Italie des cendres de S. A. I. Madame Letizia Bonaparte et de S. Ém. le cardinal Fesch, suivie de leur translation en Corse. — 1852 enfin décide les ordres donnés par l'empereur pour la conservation et l'entretien de la maison Bonaparte d'Ajaccio.

Les années qui suivent la mort de Madame Mère entraînent celle de plusieurs des siens. Les plus fidèles à sa mémoire y attachent leurs regrets et leurs souvenirs, mais combien d'autres l'ayant à peine connue, n'en montrent que de l'indifférence ou de l'oubli? Ceux de ses enfants qui lui survivaient, ses plus proches parents, témoins au contraire de ses vertus, en retrouvent les preuves dans sa correspondance. Combien de ses lettres retracèrent la dignité de sa vie, le sentiment de son devoir, la bonté de son cœur, la rectitude de son jugement et la fermeté de son caractère!



MADAME LE LENDEMAIN DE SA MORT A ROME

D'apres un Camée sur Coquille

Toutes ses facultés semblaient s'être assimilé les intentions suprêmes de Napoléon sur la sauvegarde, en France, des insignes de sa gloire. De là, pour Madame, l'idée fixe, rappelée par elle, jusqu'à son dernier soupir, la conservation inaliénable des armes de l'empereur, confiées à son proche parent le général duc de Padoue. Quant aux soins de son héritage maternel, Madame les confiait à son frère, le cardinal Fesch, et à son fils aîné, l'ex-roi Joseph.

Le portrait moral de Madame Mère se complète par cet exposé des dernières phases de sa longue existence.

Il serait permis d'en dire autant de son portrait physique, en rappelant l'impression produite sur de vrais artistes français, survenus à l'improviste devant son catafalque et admirant à découvert la pureté de cette noble figure immobile, mais paraissant ressuscitée sur son lit funéraire.

Cette image d'une vraie beauté sénile, survivant à la mort, a servi de modèle à un superbe camée, dont un spécimen m'a été adressé de Rome, en mémoire de Madame Mère, avec une mèche précieuse de ses cheveux châtains foncés unis à de rares cheveux blancs. Ce camée en coquille, sur fond brun, montre la figure de trois quarts, les yeux fermés; la tête recouverte d'une coiffe légère et d'un voile de dentelle, repose à découvert, sur un oreiller; une croix attachée au devant du cou descend sur la poitrine entourée d'une double mousseline.

Aussitôt après le décès de Son Altesse, la corres-

pondance entre son frère le cardinal et son fils aîné, devint de plus en plus active. Les affaires de succession et le partage des biens de la famille entraînaient pour l'un et pour l'autre d'assez graves préoccupations et certains dissentiments. Je ne me hasarde point à en dire quelque chose, fussé-je bien renseigné, parce qu'il ne m'appartient pas d'intervenir dans les questions délicates de cette nature.

Il m'est possible, seulement, de mentionner divers objets, tels qu'un service de table en vermeil, un autre en argent et un riche collier de diamants, dont le partage devenait difficile par le décès des filles aînées de Madame.

Sa belle-fille, la reine Hortense, aimée d'elle, comme l'un de ses propres enfants, depuis leur entrevue des derniers adieux, à la Malmaison, la reine Hortense, accablée de ses chagrins, expirait le 5 octobre 1837, à Arenenberg, entre les bras de son fils Napoléon-Louis, survivant seul à son frère.

Dès la mort de l'empereur et plus encore, après celle de Madame Mère, l'ex-roi Joseph était considéré, par tous les siens, comme le chef de la famille. J'avais eu l'honneur, d'après une demande de sa part, à mon père, de rencontrer un jeune médecin en position de s'attacher au comte de Survilliers, pendant la prolongation de son séjour en Angleterre et pour l'accompagner dans son voyage de retour aux États-Unis.

C'était pour moi l'occasion de soumettre à l'aîné des fils de Son Altesse la notice que j'avais essayé d'écrire sur elle, après le voyage de Rome. J'hésitai d'abord et je cédai ensuite à l'encouragement paternel, pour adresser au comte de Survilliers la lettre suivante (1) :

Paris (fin de) mai 1838.

Monsieur le comte,

Je prends la liberté de vous écrire, en vous priant de vouloir bien agréer un faible hommage de ma vénération pour la mémoire de Madame Mère.

Le bienveillant souvenir dont vous m'honorez, m'encourage à vous communiquer une notice, fort incomplète encore, mais que je pourrais développer plus tard, si elle obtenait, à présent, votre bienveillante approbation. Je regrette, et vous en demande pardon, de n'avoir pu recopier au net ce manuscrit, avant le départ de M. le docteur Clarke, qui aura l'honneur de vous le remettre en mains propres.

Veuillez, je vous prie, monsieur le comte, agréer, pour mon père et pour moi, l'expression de notre profond respect.

Docteur HIPPOLYTE LARREY.

Le *comte de Survilliers* voulut bien me répondre :

Londres, 20 juin 1838.

Monsieur Hippolyte Larrey,

Le docteur Clarke m'a remis, avec votre lettre, l'essai qui l'accompagnait. Je l'ai lu, avec le plus juste et le plus tendre intérêt.

Je vous prie d'agréer ma reconnaissance et veuillez présenter à monsieur votre père le souvenir du bonheur avec

(1) *Registre manuscrit de correspondance générale*, t. Ier.

lequel je me mets en rapport avec le passé, en pensant à un homme tel que lui. J'espère qu'il me conserve quelque estime et qu'il ne doute pas, plus que vous, Monsieur, des affectueux sentiments, avec lesquels je serai, toute ma vie, votre sincère ami, ainsi que le sien.

JOSEPH,
Comte de Survilliers.

Une nouvelle lettre du prince, datée du 10 février 1840, m'honore de la même bienveillance et ajoute, en prévision d'un voyage à Londres :

... Je serai charmé de faire votre connaissance, et de répondre aux questions que vous jugerez devoir me faire sur un sujet aussi intéressant pour moi.

Le frère de Madame, Son Éminence le cardinal Fesch, ayant vécu, auprès d'elle, pendant de si longues années, semblait n'avoir pu prolonger seul son existence sur la terre. Il était mort à Rome, le 13 mai 1839, âgé de soixante-dix-huit ans et laissait un testament, dont voici une disposition (1) :

Je lègue 200 000 francs, pour la construction d'une église, dans l'aile sud du grand établissement que j'ai fait bâtir à Ajaccio. Je veux que mes cendres et celles de ma sœur reposent dans cette église, au milieu de mes chers concitoyens.

Le testament du cardinal fut annulé, pour longtemps, d'après une clause textuelle, inscrite par le chef de la famille (Joseph Bonaparte, comte de Survilliers), dans les termes suivants :

(1) *Copie aux archives de la Bibliothèque nationale.*

Tant que la loi d'exil sera en vigueur, je ne me crois pas obligé de faire construire une chapelle sépulcrale que les circonstances politiques pourraient rendre à jamais inutile.

Le fils aîné de Madame, en inscrivant cette clause, s'inspirait des nobles sentiments exprimés par sa mère, sur son propre rappel en France (1).

Le 19 mai 1839, six jours après le cardinal, la reine Caroline, la dernière fille de Madame, cessait de vivre. La plus grande douleur de son existence avait été le refus d'autorisation de revoir sa mère, en danger de mort.

Après la reine Caroline, succombait, à trente-quatre ans, la princesse Charlotte Napoléon, veuve du prince Louis, tué dans l'insurrection de la Romagne. Elle avait gagné le cœur de sa grand'mère qui l'aimait comme la plus jeune de ses filles.

Ici serait la place d'une lettre du comte de Survilliers au duc de Padoue, lui offrant, pour sa fille, un bracelet avec le camée de Madame Mère.

L'ancien roi de Hollande écrit de Florence, le 16 mars 1840, à son cousin le duc de Padoue, pour le prier de diriger, en son nom, l'affaire du monument qu'il désire élever dans l'église paroissiale de Saint-Leu, sur le cercueil de son père, transporté là, par ses soins, depuis quarante ans. Il rendait hommage à l'époux de la signora Letizia et au père du fondateur de sa dynastie (2).

(1) Lettre de Madame Mère à M. Sapey.
(2) *Le général Arrighi duc de Padoue*, 1866.

Le comte de Survilliers, ayant obtenu, en 1841, du roi de Sardaigne, la permission d'habiter Gênes, fut autorisé ensuite par le grand-duc de Toscane, à résider à Florence. Il avait été privé par un refus officiel, de revoir sa mère, lorsqu'elle vivait encore et il tenait, du moins, à se rapprocher de son tombeau. Le roi Joseph est mort à Florence, le 28 juillet 1844, entre les bras de sa digne épouse la reine Julie, qui lui survécut seulement quelques mois (1).

Ainsi disparaissaient plusieurs des enfants de Madame qui, sans s'être fait illusion sur le présent, n'avait point désespéré de l'avenir. Moins de quatre ans après la mort de l'aîné de ses fils, les temps étaient bien changés, suivant sa prévision maternelle.

La révolution de 1848 ramenait sa famille en France, par la volonté nationale. Son petit-fils, le prince Louis-Napoléon, élu député dans plusieurs départements, arrivait à Paris. Il ne tarda pas à être appelé à la Présidence de la République et bientôt après, il fut proclamé empereur.

Cette année marque enfin un événement digne d'intérêt pour la mémoire de Madame Mère. Une décision du chef de l'État ordonnait l'exhumation des dépouilles de S. A. I. Madame Letizia Bonaparte et de Son Éminence le cardinal Fesch, la mère et l'oncle de Napoléon Ier.

(1) Notice préliminaire des *Mémoires du roi Joseph*, 1855.

L'accomplissement de cette mesure fut confié aux soins et à la direction de M. Gusman Serph, ancien secrétaire délégué du préfet d'Ajaccio et député de la Corse, qu'il représente encore à la Chambre. Le procès-verbal d'exhumation faite le 1er juillet 1851, par-devant le consul de France, à la résidence de Civita-Vecchia, indique Corneto, ville de sa correspondance consulaire, devant la commission municipale désignée, pour la translation à Ajaccio de ces dépouilles mortelles. Inutile de reproduire les détails de l'exhumation découvrant sur le cercueil en plomb, les armes impériales, surmontées d'une croix, avec les initiales L. R. B. (Letizia Ramolino Bonaparte) et au-dessous la simple inscription :

LETIZIA MATER NAPOLEONIS.

2 febbrajo 1836.

Un compte rendu de la double cérémonie a été fait par M. Gusman Serph, mon ancien et honoré collègue à la Chambre, et il m'a communiqué cette relation avec une parfaite obligeance.

La nouvelle sépulture, presque improvisée, en 1851, comme prise de possession, ne fut qu'une sépulture provisoire, pour réaliser les vœux de Madame et de son frère, d'être ensevelis à Ajaccio.

L'auteur allemand d'une histoire de la Corse, Gregorovius (1), sachant bien que la construction

(1) *Voyage en Corse*, traduit par Luciana (de Bastia), 1878.

de cette double tombe était provisoire, a néanmoins raison de dire : « Jamais, depuis que le monde existe, un cœur de mère n'avait pu battre avec plus d'orgueil que le cœur de la femme reposant ici. Elle a vu ses enfants arriver, l'un après l'autre, à l'apogée de la gloire humaine et elle les en vit précipités l'un après l'autre. Elle a payé sa dette au sort. En vérité, nul ne saurait commander à son émotion devant cette tombe... »

Enfin, au commencement de 1857, d'après l'ordre de l'empereur, le ministre d'État prescrivit à l'architecte de la couronne de construire à Ajaccio la chapelle funéraire projetée par le cardinal Fesch, pour sa sœur et pour lui (1).

La sépulture provisoire se transformait en un double monument, placé dans une crypte circulaire, au-dessus du chœur, avec une entrée facilement accessible. L'autel est orné d'un Christ, de grande valeur, au point de vue artistique. Il avait été rapporté d'Italie, comme un trophée de victoire, par le général Bonaparte et offert par lui à sa mère qui en fit don à sa ville natale. L'église où cette chapelle est construite a la forme d'une croix latine. On remarque des plaques de marbre noir, sur lesquelles sont inscrits les noms des divers membres de la famille. Leurs corps sont ensevelis dans le caveau et forment l'entourage du tombeau de Madame Mère.

(1) *Le Constitutionnel* du 17 septembre 1860.

Un magnifique bloc de marbre noir surmonte le faîte de l'entrée de cette crypte et porte pour nouvelle inscription, en lettres d'or :

MARIA LETIZIA RAMOLINO BONAPARTE

MATER REGUM.

Une autre décision que celle relative à la tombe de Madame Mère, avait été prise et annoncée, dès la fin de 1854, par un journal de la Corse, dans les termes suivants (1) : « Nous sommes heureux de pouvoir apprendre à nos lecteurs que des ordres ont été donnés par l'empereur, pour la restauration de la maison Bonaparte, à Ajaccio, et la construction de la chapelle funéraire qui doit recevoir les restes mortels de Madame Mère et de Son Éminence le cardinal Fesch.

Suit l'extrait d'une lettre du député Charles Abbatucci, annonçant au préfet que Sa Majesté avait fait inscrire, à cet effet, un crédit de deux cent mille francs sur sa liste civile.

Rien cependant n'était fait, lorsque deux ans après, c'est-à-dire en 1856, M. Jean de la Rocca écrivait (2), à propos du triste état dans lequel se trouvait la maison Bonaparte d'Ajaccio : « Nous le disons avec regret, à la vue de ce bâtiment si riche en souvenirs touchants, l'âme s'attriste et comprime en elle-même un sentiment naturel d'indignation !

(1) *Journal de la Corse*, 16 décembre 1854.
(2) *La Corse et son avenir*, 1856.

Quoi! on construit, tous les jours, des palais éblouissants et féeriques, des châteaux dorés, des monuments gigantesques et on n'a pas encore songé à restaurer des masures pourtant précieuses à décorer, au moins modestement, ce lieu sacré, où le plus grand des héros embellissait par l'étude son jeune esprit dans le silence de son cabinet, qui n'a pour tout meuble, aujourd'hui que les quatre murs lézardés et un plancher vermoulu !... »

Une occasion inattendue allait m'être offerte de visiter la maison Bonaparte. J'avais l'honneur, chaque année, depuis 1857, comme chirurgien de l'empereur, de l'accompagner au camp de Châlons, lorsqu'un jour, en 1862, j'eus l'honneur de lui parler de mes recherches historiques sur Madame Mère. Sa Majesté voulut bien m'en exprimer sa satisfaction et en m'engageant à continuer ce travail, me permit d'espérer la communication de plusieurs lettres de sa grand'mère.

Je n'osai point, pendant longtemps rappeler, à Sa Majesté l'offre qu'elle avait daigné me faire. Mais, au commencement de 1869, j'appris avec une agréable surprise que l'empereur venait de me désigner pour accompagner S. M. l'impératrice et S. A. le prince impérial dans leur voyage prochain en Corse, pour le centenaire de la naissance de Napoléon. C'était m'assurer l'occasion la meilleure de voir sa maison natale et de recueillir de précieux documents sur Madame Mère.

Ce voyage a été le sujet d'une touchante relation de M. Paul d'Hormoy, ancien préfet. En voici un passage (1) :

« ... La partie la plus émouvante de la journée, dit l'auteur de cet article, a été la visite de la maison où naquit Napoléon et de la chapelle où reposent les restes de l'impératrice mère, du cardinal Fesch et de Charles-Lucien Bonaparte.

» La maison est simple et modeste : Elle ouvre sur une petite ruelle que nos édiles modernes ne toléreraient pas. On entre et l'on parcourt, dans un silencieux recueillement, ces pièces et cette chambre où naquit le héros légendaire, fondateur de la dynastie impériale.

» S. M. l'impératrice avait voulu entrer isolément dans cette pièce où figuraient, de chaque côté de la cheminée, les portraits de Charles et de Letizia Bonaparte. Elle plaça, entre eux, de ses propres mains, un petit buste du prince qui vint, à son tour, se recueillir auprès d'elle...

» Ceux qui ont connu cette grande et austère figure de Madame Letizia, pleurent et les autres se rappellent cet émouvant tableau que Muller avait peint, d'après les indications du baron Larrey et qui produisit une si vive sensation, lorsqu'il parut à l'exposition, il y a quelques années. »

La maison Bonaparte d'Ajaccio fut restaurée pour

(1) *Extrait du Constitutionnel* du 3 février 1869.

le centenaire du 15 août 1869, par les ordres de Napoléon III, qui fit rechercher, et remettre en place, autant que possible, les vieux meubles d'antan. On essaya de rétablir la maison entière dans les conditions où elle était à cette date historique. Il s'ensuit que chacun des objets représente ou rappelle un souvenir, sans qu'il soit à propos de renouveler une description d'ensemble déjà faite, maintes fois.

On voit, par exemple, le lit auprès duquel naquit Napoléon, dans une pièce du rez-de-chaussée, et au-dessus la chambre qu'il occupait, en venant à la maison paternelle passer les vacances. On a aussi retrouvé, parmi les meubles, une chaise à porteurs, qui servait à la signora Letizia, dans de longues promenades. Mais elle ne dut pas l'employer, pour rentrer chez elle, le jour mémorable du 15 août. La proximité de l'église lui avait permis d'en sortir assez vite, en retournant à sa demeure.

La maison Bonaparte a subi des épreuves de propriété, dont le comte de Casabianca, ancien sénateur de l'empire, a bien voulu me faire connaître l'exacte vérité par la note suivante (1) :

Note du comte de Casabianca sur la maison Bonaparte d'Ajaccio.

L'empereur Napoléon Ier avait acquis de ses frères et sœurs leurs droits de copropriété sur la maison d'Ajaccio, où il était

(1) *Note manuscrite sur la maison Bonaparte d'Ajaccio.*

né. L'idée lui vint d'en faire cadeau à sa nourrice Camille Ilari. Mais Madame Mère, consultée sur ce projet, le désapprouva, en ajoutant que la maison Bonaparte, à défaut de ses enfants et descendants, ne pouvait être convenablement occupée que par M. André Ramolino, son cousin germain.

L'empereur répondit qu'il avait déjà donné à M. Ramolino le domaine le plus considérable de l'arrondissement d'Ajaccio, mais que, néanmoins, il consentait à lui céder aussi sa maison et le mobilier qui la garnissait, à la condition que sa nourrice aurait en échange la maison Ramolino et une soulte, à dire d'experts, en numéraire ou en immeubles. Il fut passé, entre toutes les parties et devant Me Raguideau, notaire à Paris, acte de ces conventions qui reçurent une exécution complète.

M. Ramolino décéda, en léguant toute sa fortune à M. Levié-Ramolino, son neveu. Celui-ci étant allé trouver le roi Joseph à Florence, lui abandonna, gratuitement, à sa prière, la maison Bonaparte et ne garda que le mobilier. La princesse Zénaïde, fille et unique héritière du roi Joseph, en fit hommage à l'empereur Napoléon III.

Quelque temps avant le voyage à Ajaccio de l'empereur et de l'impératrice, M. Fould, alors ministre d'État, offrit à M. Levié-Ramolino de lui acheter, pour le compte de la liste civile, l'ancien mobilier des Bonaparte. M. Ramolino fit observer (au ministre) que s'il n'avait exigé aucun prix pour la maison, à l'époque où la famille impériale était dans l'exil, il se croyait en droit, la dynastie de Napoléon Ier étant remontée sur le trône, de réclamer une indemnité proportionnée à ce que cette maison avait coûté à son oncle. Il demandait 50 000 francs pour la maison et 15 000 francs pour le mobilier. Il avait refusé de les céder pour 200 000 francs au comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie et ennemi personnel de Napoléon Ier. M. Fould ne donna aucune suite à cette proposition.

L'empereur, lorsqu'il visita la maison de ses pères, fut surpris de la trouver sans aucun meuble. On lui rapporta ce qui s'était passé entre M. Ach. Fould et M. Levié-Ramolino. Après s'être assuré de la réalité des faits exposés par

celui-ci, l'empereur lui donna pleine et entière satisfaction et lui fit payer les 65 000 francs.

La maison Bonaparte, acquise par Napoléon III et transmise par succession au prince impérial, est heureusement devenue la propriété légale de l'impératrice Eugénie. Sa Majesté saura bien assurer la garde de cette demeure, digne de figurer, un jour, parmi les monuments historiques de la France, en mémoire de Napoléon et de sa mère.

La fatale guerre de 1870-71, suivie de la mort de l'empereur et du martyre du prince impérial, le double deuil enfin de l'infortunée impératrice, ne m'ont pas permis, pendant longtemps, de solliciter de Sa Majesté les documents précieux que l'empereur m'avait fait espérer, autrefois. Je me décidai enfin à soumettre ma demande à l'impératrice qui eut l'extrême bonté de rechercher ces lettres, parmi les papiers de l'empereur, et de m'en faire parvenir la copie par M. Franceschini Piétri, son fidèle secrétaire, m'informant de cet envoi, en date du 25 juillet 1884 (1). Ces lettres de Madame Mère sont au nombre de neuf, dictées par elle-même : les cinq premières à sa fille aînée, la princesse Élisa, les quatre autres à son troisième fils, Lucien, prince de Canino. Elles se rapportent, avec les dates précises, aux années 1808, 1813, 1814, 1815 et 1821.

(1) Envoi des copies de lettres de Madame Mère, au nom de S. M. l'Impératrice Eugénie.

Cette collection spéciale jointe à toutes les lettres ou copies de lettres que j'ai pu recueillir de Madame Mère, auprès de divers membres de sa famille, dans des documents sur Napoléon, dans sa correspondance, garanties par leur origine, dans divers ouvrages, dans les archives de la Bibliothèque nationale, sur le registre du cardinal Fesch, et enfin dans quelques collections privées. Chacune de ces lettres a sa date précise et, en note, l'indication exacte de sa provenance. Je ne pouvais faire mieux, pour assurer à de longues et laborieuses recherches historiques, le caractère de notoriété nécessaire à toute œuvre de cette nature.

La tâche de publier cet ouvrage m'a été imposée par l'ensemble même de tous les documents recueillis à cet effet, par ma carrière dans l'armée, par les loisirs de ma retraite et mon éloignement de la clientèle civile, par les encouragements de mes amis, par les derniers conseils de mon père et enfin, pour lui comme pour moi, par la communauté de nos sentiments fidèles au passé.

APPENDICE

Le but de cet appendice est de citer, avec gratitude, les personnes qui ont bien voulu m'encourager dans mes recherches et me fournir des documents utiles à la publication de mon *Essai historique sur Madame Mère*.

C'est à elle, tout d'abord, c'est à Son Altesse en personne, ou à sa mémoire vénérée, qu'appartient le premier tribut de ma reconnaissance la plus respectueuse.

Madame, dans les derniers jours de sa longévité presque nonagénaire, avait dicté, en italien, son autobiographie abrégée à mademoiselle Rosa Mellini, sa dame d'honneur, qui m'en fit parvenir une copie, vers la fin de 1835, peu de temps avant la mort de Son Altesse Impériale. Cette dictée encore inédite, de quelques pages, mérite d'être conservée dans son ensemble, quoique incomplète, et malgré la relation de faits exposés déjà dans cet ouvrage. C'est presque une répétition utile à la place qu'elle occupe, à titre de document maternel. La dictée de ces souvenirs n'est, d'ailleurs, que le récit sommaire de certains événements de la vie de Madame, rappelés par elle avec une naïve et touchante simplicité.

Mademoiselle Rosa Mellini s'est conformée au titre de : *Souvenirs de Madame Mère, dictés par elle-même, dans les derniers temps de sa vie.*

La traduction en français de la dictée en italien, forme quelques feuillets, dont les termes doivent être reproduits en tête de cet appendice :

SOUVENIRS DICTÉS PAR MADAME MÈRE.

« Je me mariai, à l'âge de treize ans, avec Charles Bonaparte, qui était un bel homme, grand comme Murat.

» A trente-deux ans, je restai veuve et Charles mourut à l'âge de trente-cinq ans, à Montpellier, victime de douleurs d'estomac, dont il se plaignait toujours, surtout après qu'il avait dîné.

» Il avait été trois fois député en France, car ses rares qualités lui avaient attiré l'affection et l'estime de ses concitoyens.

» En dix-neuf ans de mariage, je fus mère de treize enfants dont trois moururent en bas âge (et deux en naissant).

» Charles était fils unique, comme moi, lorsque nous nous mariâmes; il avait sa mère et trois oncles, savoir : l'archidiacre Lucien, Joseph et Napoléon.

» Devenue mère de famille, je me consacrai entièrement à la bonne direction de celle-ci et je ne sortais de chez moi que pour aller à la messe. J'entends qu'une des obligations du vrai chrétien soit d'aller à l'église, tous les jours et indispensablement les jours de fête; mais je crois pourtant que l'Église n'exige pas, dans les jours de travail, que les personnes qui se trouvent à la tête des affaires et surtout les mères de famille doivent perdre la plus grande partie du jour, hors de chez elles. Ce serait interrompre le cours régulier des affaires et se rendre coupable envers Dieu des graves inconvénients qui surviennent, bien souvent dans les familles, en l'absence du chef.

» D'ailleurs ma présence était nécessaire pour mettre un frein à mes enfants, tant qu'ils furent petits.

» Ma belle-mère et mon mari étaient si indulgents à leur égard, qu'au moindre cri, à la moindre réprimande, ils accouraient à leur aide, en leur faisant mille caresses. Pour

moi, j'étais sévère ou indulgente, en temps voulu. Aussi étais-je obéie et aimée de mes enfants, qui, même après avoir grandi, m'ont toujours témoigné, dans tous les temps, le même amour et le même respect.

» Ma belle-mère était si bonne que, toutes les fois que je relevais de couches, elle se faisait une obligation d'entendre une messe de plus, de sorte qu'elle en arriva au point d'entendre neuf messes par jour!

» De tous mes enfants, Napoléon, dès ses premières années, était le plus intrépide. Je me souviens que, pour donner un foyer à leur ardeur extraordinaire, j'avais dû démeubler une grande chambre, où, dans les heures de récréation et de mauvais temps, il leur était permis de s'amuser, à leur gré.

» Jérôme et les trois autres s'occupaient à sauter ou à dessiner des pantins sur le mur. Napoléon, à qui j'avais acheté un tambour et un sabre de bois, ne peignait que des soldats toujours rangés en ordre de bataille.

» Dès ses premières années, il montra un goût particulier pour l'étude des nombres, au point que certaines sœurs ou béguines lui donnèrent le nom de mathématicien et le régalaient toujours de confitures. Un jour qu'il les rencontra sur la place Saint-François, il se mit à courir vers elles, en s'écriant : « Celui qui veut savoir où est mon cœur, le trouvera au milieu du sein des sœurs. » La sœur Orto, femme grasse, avec de mauvaises jambes, le réprimanda, mais, à la fin, elle dut céder et lui adoucir la bouche, pour le faire taire.

» Devenu un peu plus grand, je le faisais accompagner à l'école des jésuites et je lui donnais un morceau de pain blanc pour son déjeuner. Un jour on vint me rapporter que *M. Napoléon* avait été rencontré, plus d'une fois, dans la rue, en mangeant du pain de munition, chose qui ne convenait pas à un enfant de sa condition. Je le réprimandai fortement et il me répondit que, tous les matins, il échangeait son morceau de pain contre celui d'un soldat, puisque devant, lui aussi, être soldat, il était convenable qu'il s'accoutumât à manger de ce pain, que d'ailleurs il préférait au pain blanc.

» A huit ans, il prit tellement goût à l'étude et particulièrement à l'arithmétique, qu'il fallut lui construire une espèce de petite chambre, en planches, sur la terrasse de la maison, où il se retirait, tout le jour, afin de ne pas être troublé par ses frères. Le soir seulement, il sortait, un moment et marchait en distrait, dans les rues, sans avoir fait sa toilette et oubliant toujours de remonter ses bas tombants. D'où vient le dicton répété aujourd'hui même, quelquefois, à Ajaccio : « Napoléon à la michaussette, fait l'amour à Jacquelinette ».

» A ce même âge de huit ans (c'était un jour de fête, le 5 mai), notre fermier d'affaires étant venu en ville, avec deux jeunes et vigoureux chevaux, Napoléon attendit le moment du départ, monta lui-même sur l'un de ces deux chevaux et, nouvel Alexandre, galopait toujours en avant du fermier, qui tremblant de frayeur, l'exhortait à s'arrêter. Il arriva ainsi à destination et descendit de cheval, en riant beaucoup de la peur du fermier.

» Avant de partir, il observa attentivement le mécanisme d'un moulin, alors en mouvement; il alla reconnaître le volume d'eau qui le mettait en mouvement, demanda au fermier quelle était la quantité de blé moulue, pendant une heure, et prenant des notes sur tout, il ajouta, peu de temps après, que son moulin devait moudre, en un jour, une telle quantité de blé et, en une semaine, une telle autre quantité. Le fermier fut étonné de l'exactitude du calcul et, revenu en ville avec Napoléon, il me dit que si Dieu accordait longue vie au petit monsieur, il ne manquerait pas de devenir le premier homme du monde. »

« Tels sont, dit mademoiselle Mellini, les souvenirs dont Madame aimait à s'entretenir, dans les dernières années de sa vie. Elle parlait peu et toujours avec réserve, des temps passés de sa grandeur. Elle aimait à se rappeler l'amour et le respect que tous ses enfants lui avaient conservés. Elle parlait avec vénération de l'empereur et disait que son génie était l'ouvrage de la Providence et non celui de l'homme :

« Je ne me suis jamais laissé faire illusion sur les grandeurs et les flatteries de la cour, disait-elle, et si mes fils avaient donné plus d'attention à mes paroles, ils se trouveraient mieux qu'ils ne sont actuellement.

» Tout le monde m'appelait la mère la plus heureuse de l'univers, tandis que ma vie a été une continuité de chagrins et de martyres. A chaque courrier qui arrivait, je craignais toujours qu'il ne m'apportât la funeste nouvelle de la mort de l'empereur, sur le champ de bataille.

» Lorsque nous étions à Porto-Ferrajo, l'empereur me parut, un soir, plus gai que de coutume; il m'invita, ainsi que Pauline, à faire une partie d'écarté. Un moment après, il nous quitta et alla se renfermer dans son cabinet. Voyant qu'il ne revenait plus, j'allai chez lui, pour l'appeler et le chambellan me dit qu'il était descendu dans le jardin. Je me souviens que nous étions dans une des plus douces soirées du printemps; la lune brillait au milieu des arbres, et l'empereur se promenait seul, à pas précipités, le long des allées du jardin. Tout à coup il s'arrêta et, appuyant sa tête contre un figuier : « Et pourtant, il faudra bien que je le dise à ma mère!... » s'écria-t-il. A ces mots, je m'avance et avec l'accent de la plus vive impatience : « Eh bien, lui dis-je, qu'avez-vous donc, ce soir, car je vous vois beaucoup plus pensif qu'à l'ordinaire? »

» L'empereur, la main sur son front et, après un moment d'hésitation, me répond : « Oui, il faut que je vous le dise, mais je vous défends de répéter à qui que ce soit, ce que je vais vous confier, pas même à Pauline. Il sourit, m'embrasse et reprend : « Eh bien, je vous préviens que je pars, cette nuit. — Pour aller où? — A Paris. Mais, avant tout, je vous demande votre avis? — Ah! permettez que je m'efforce d'oublier, pour un instant, que je suis votre mère. » Je réfléchis et j'ajoutai : « Le ciel ne permettra pas que vous mouriez, ni par le poison, ni dans un repos indigne de vous, mais l'épée à la main. »

« Ce seul trait, ajoute mademoiselle Mellini, suffirait pour faire connaître l'analogie qui existait entre le caractère de Napoléon et celui de sa mère, digne d'être

comparée aux héroïnes de l'antiquité de Sparte et de Rome. »

Madame termine la dictée de ses souvenirs par deux mots sur Marie Louise :

« Marie-Louise, disait-elle, était insipide à voir de près, ou à entendre, lorsqu'elle parlait; mais elle écrivait très bien. Il est inexact que l'empereur ait fait préparer pour elle, à Paris, un appartement identique à celui qu'elle occupait à Vienne. Ce fut Caroline qui alla au-devant d'elle et l'accompagna en France. L'empereur alla à sa rencontre et ce fut moi qui la reçus, pour la conduire à son appartement. — Le cardinal, mon frère, les unit en mariage.

» Au baptême du petit Napoléon, l'empereur d'Autriche fut le parrain et je fus la marraine.

» A notre dernier départ de Paris, Marie-Louise me dit : « Je désire que vous veniez avec moi en Autriche. » Je la remerciai et lui répondis que je ne me séparais jamais de mes enfants. A la mort du petit Napoléon, elle m'écrivit une lettre de condoléance, mais je ne lui ai pas répondu (Il faut dire que le cardinal avait cru devoir répondre, à l'insu de Madame) (1). »

Elle ajoute à sa dictée les paroles suivantes :

« Ma vie finit avec la chute de l'empereur. A dater de ce moment, je renonçai à tout, pour toujours. Plus de visites dans aucune société; plus de théâtre, qui avait été mon unique distraction, dans les moments de mélancolie. Mes enfants et mes neveux m'ont toujours priée d'aller au théâtre, je m'y suis toujours refusée, en regardant leur invitation comme une injure. Ils n'ont jamais pu comprendre, comme moi, la profondeur de l'humiliation dans laquelle ils sont tombés par la mort de l'empereur. »

Cette dernière pensée d'amertume termine tristement l'autobiographie de Madame Mère.

Ses lettres (comme ses souvenirs) étaient dictées par

(1) Voir l'année 1832, lettre du 6 août.

elle, en italien, ordinairement, et quelquefois en français, mais seulement à la dernière période de sa longue existence. Elle avait toujours tenu à recevoir des nouvelles de ses enfants éloignés d'elle et à leur répondre avec ponctualité, pour maintenir les liens de famille et en transmettre la tradition à chacun des siens.

Un grand nombre des pièces de la correspondance de Madame Mère ont disparu, depuis longtemps ou ont été détruites, les unes pour leur peu d'importance, les autres pour un motif contraire. L'empereur Napoléon Ier en a détruit ou brûlé un grand nombre, bien avant que Madame eût été privée de la vue, et obligée de dicter la plupart de ses lettres, ou d'en préciser toujours le sens. Elle voulait que la lecture lui en fût faite, avant d'y apposer sa signature et d'y ajouter parfois un mot d'affection ou de maternel souvenir.

Le nombre total des lettres qu'il m'a été permis de recueillir, dans de telles conditions, s'élève encore au chiffre assez considérable de 150 à peu près, en tant, bien entendu, que copies des lettres, parce que les autographes proprement dits de Letizia Bonaparte ou de Madame Bonaparte mère, sont fort rares et remontent soit aux premiers temps de son mariage, ou de son séjour en Corse, soit à l'époque de son veuvage, et ensuite sous la République, durant un long séjour en Provence.

S. Ém. le cardinal Fesch, frère puîné de Madame, ou plus jeune de quelques années, a bien voulu, dès le jour de notre visite à Rome, en 1834, me communiquer divers renseignements personnels sur sa vénérée sœur.

Demeurant auprès d'elle, au palais Rinuccini, il pouvait la voir tous les jours, lui tenir compagnie, le soir, avec quelques personnes, l'informer des nouvelles courantes et

assurer sa correspondance comme secrétaire intime, pour les affaires de famille et les questions d'intérêt.

Les copies de la plupart des pièces forment un recueil, déposé aux archives de la Bibliothèque nationale (1).

L'ex-roi JOSEPH, comte de Survilliers, frère aîné de Napoléon, est cité dans le précédent ou dernier chapitre de ce livre ainsi que sa seconde fille, la princesse Charlotte-Napoléon, veuve du prince Louis-Napoléon (2).

La princesse CHARLOTTE BONAPARTE, petite-fille du roi Joseph, comtesse Primoli, à laquelle j'avais eu l'honneur d'écrire, par l'obligeante entremise de M. Duruy, a eu la bonté de me répondre la lettre suivante :

Rome, le 15 mai 1880.

Mon cher baron,

J'ai été très heureuse d'avoir de vos nouvelles par M. Duruy et je vous remercie de votre bonne lettre qui m'a fait le plus grand plaisir.

Je suis bien aise que vous vous décidiez à écrire sur *Madame Mère*. Cet ouvrage sera bien intéressant et je me fais fête, à l'avance, de le lire, car j'espère que vous m'en fournirez l'occasion...

Mon mari et mon fils tiennent à ne pas être oubliés auprès de vous, et ils se joignent à moi pour vous assurer de nos meilleurs sentiments.

Votre toute dévouée,

CHARLOTTE BONAPARTE PRIMOLI.

Le fils aîné de la princesse, le comte JOSEPH PRIMOLI, a bien voulu me communiquer une dizaine de lettres que

(1) *Registre de la correspondance du cardinal Fesch.*
(2) *Voir après* 1836.

j'ai pu copier, pour ainsi dire, sur place. J'avais l'honneur de me trouver alors à Saint-Gratien, chez S. A. I. Madame la princesse Mathilde.

Ces lettres sont presque toutes de Madame Mère et adressées à la reine Julie, que Madame aimait bien.

Le comte Joseph Primoli a eu enfin la gracieuseté de m'écrire, de Rome, le 26 octobre 1891, le billet suivant :

Mon cher baron,

Je viens de photographier, à votre intention, un très beau camée de Morelli, représentant Madame Mère, qui appartenait à mon arrière-grand-père Lucien et qui passait pour être le portrait le plus ressemblant de « la Niobé Corse », comme l'appelle le poète Carduci...

Veuillez agréer, etc.

JOSEPH PRIMOLI.

Le troisième fils de Madame Mère, LUCIEN BONAPARTE, prince de Canino, après avoir rassemblé de nombreux documents pour ses *Mémoires*, n'en a publié lui-même que le premier volume, en 1836 (1).

Il avait adressé à mon père ce volume que je conserve soigneusement, celui-là seul offrant, à la lecture, l'opinion personnelle et entière de l'auteur, sur les faits historiques relatés par lui.

C'est avec Lucien Bonaparte que la correspondance de Madame Mère a été la plus active, la plus sympathique et la plus prolongée. Plusieurs de ces lettres ont été insérées dans les *Mémoires* de Lucien, et d'autres conservées par divers membres de sa famille ; mais beaucoup ont été détruites pour des motifs d'intérêt privé.

Après Lucien, c'est à son fils, le prince LOUIS-LUCIEN

(1) *Mémoires de Lucien Bonaparte, prince de Canino*, t. I, 1836.

Bonaparte (et maintenant à sa mémoire), que je dois des remercîments, car j'avais l'honneur de le connaître, depuis bien des années. Il avait consacré sa vie à des travaux de science, d'histoire et surtout de linguistique, en fixant à Londres sa résidence habituelle.

Le prince avait revu autrefois sa vénérée grand'mère à Rome et il m'a parlé d'elle, en encourageant mon projet d'écrire son histoire. Il a eu la bonté de m'envoyer d'utiles documents et diverses lettres, copiées par lui-même. Parmi ces lettres se trouvait la plus mémorable de toutes, adressée par Madame Mère à M. Sapey, en date du 26 avril 1834. C'est à cette occasion, que, vers la fin de 1883, je recevais du prince Louis-Lucien, la suivante :

Londres, le 28 novembre 1883.

Mon cher baron,

Je regrette infiniment de ne me trouver en possession que de trois simples signatures de Madame Mère. Vous savez, sans doute, qu'elle n'écrivait que fort rarement et toujours en italien...

J'ai beaucoup connu ma grand'mère et je me souviens de bien des choses assez curieuses qu'elle me disait, au sujet de l'empereur et de mon père qui était, à coup sûr, son préféré. Elle ne s'en cachait pas et elle lui donnait raison, en tout...

Ce n'est que de vive voix que nous pourrions causer d'elle. Je suis le seul membre de ma famille qui l'ait connue et j'ai causé souvent avec elle, lorsque j'avais plus de vingt ans...

... Elle était un vrai génie de femme, et j'en conserverai toujours le meilleur souvenir.

Votre affectionné,

L.-L. Bonaparte.

Dans une autre lettre de Londres (19 novembre 1883), le prince Louis-Lucien Bonaparte me parlant des *Mémoires*

de son père (1), en désapprouve le commentateur avec une extrême sévérité. Je n'ai point à reproduire ce jugement critique, puisqu'il ne s'applique pas à MADAME MÈRE, mais aux *Mémoires* de son fils.

Le prince ajoute pour Madame, dans sa lettre, qui n'a pas moins de quatre pages serrées :

... Quant à la grande héroïne de ma famille, dont vous vous occupez, si vous pouvez me donner six semaines, je vous promets de vous envoyer :

1° La copie d'une lettre dictée en italien, de Madame à mon père, datée de Paris, le 14 octobre 1808 et signée par elle;

2° La copie d'une lettre en français, je ne dirai pas dictée par elle, en cette langue, qu'elle ne connaissait pas assez, mais exprimant bien ses pensées; elle est adressée à mon père et datée de Porto-Ferrajo, le 23 novembre 1814;

3° La copie d'une lettre du plus haut intérêt, dictée en français par Madame Mère et signée, non par elle, à vrai dire, mais ainsi :

Per Madama,
ROSA MELLINI.

(Madame était devenue aveugle.)

C'est la lettre adressée à M. Sapey, le 26 avril 1834. Le prince ajoute à sa longue lettre du 19 novembre :

... Je vous envoie la copie ci-incluse de ladite lettre qui est exactement, quoique très peu *calligraphiquement* copiée par moi. Dieu veuille que vous puissiez la déchiffrer !

Pardonnez la mauvaise écriture de cette lettre, car le poignet de la main droite me fait un peu mal.

Croyez-moi toujours votre affectionné,

L.-L. BONAPARTE.

Le prince de Canino avait laissé, en mourant, un

(1) *Lucien Bonaparte et ses mémoires* (1775-1840), par Th. Yung, 3 vol., 1882-1883.

portefeuille volumineux de papiers, parmi lesquels se trouvaient des lettres dictées par la mère des Bonaparte.

L'empereur Napoléon III, mis en possession de ce portefeuille, s'était proposé de brûler une grande partie des papiers qu'il contenait, lorsque survint la fatale guerre de 1870, suivie de la révolution du 4 Septembre. On découvrit les papiers du prince Lucien, qui les destinait à un choix, pour publier lui-même la suite de ses *Mémoires*, comme il en avait publié le premier volume. C'est ainsi que beaucoup de lettres, notamment de Madame Mère, ont sans doute disparu.

Lettre du prince Louis-Lucien Bonaparte.

Londres, le 6 décembre 1883.

Mon cher baron,

Si j'ai un peu tardé à vous remercier de vos très intéressants volumes, c'est que je tenais, en même temps, à m'acquitter avec vous de ma promesse.

Recevez donc mes meilleurs remerciements, et agréez les copies de deux lettres de notre très chère et à jamais illustre Letizia Bonaparte.

Croyez-moi toujours,

L.-L. BONAPARTE.

Le prince m'écrit de Londres, le 10 décembre 1883 :

Mon cher baron,

Je ne manquerai pas de vous informer de tout ce que je pourrai apprendre de nouveau, concernant Madame Mère; mais je suis la seule personne de ma famille, pour ainsi dire, qui vive encore, de celles qui l'ont connue. Je ne puis donc que me fier à ma mémoire...

Votre affectionné,

L.-L. BONAPARTE.

Le quatrième des fils de S. A. le prince de Canino, le prince Pierre Bonaparte, retiré à Versailles, vers la fin de sa vie, et depuis longtemps malade, me fit appeler un jour, en 1880, lorsque je me rendais à la Chambre, comme député. Il me parla de Madame Mère, à propos de mes recherches historiques, dont certaines dates étaient difficiles à vérifier.

J'eus l'honneur de voir plus tard, après son veuvage, Madame la princesse Pierre Bonaparte, qui voulut bien me donner le volume des *Souvenirs* de son mari (1), en y rattachant quelques faits relatifs à leur vénérée grand'mère.

La princesse m'a fait l'honneur de m'écrire :

Dieppe, 29 juillet 1885,
rue de l'Hôtel-de-Ville, 27.

Monsieur le baron,

J'ai si souvent entendu parler de vous par mes enfants, que j'avais le plus vif désir de vous connaître personnellement; pensez si j'ai regretté de n'être pas à la maison, lorsque vous êtes venu, etc.

... J'ai quelques lettres de Madame Mère; je me ferai un plaisir de vous les communiquer; elles pourront peut-être trouver place dans l'ouvrage que vous préparez sur la mère de Napoléon.

Veuillez croire, etc.

Princesse Pierre-Napoléon Bonaparte.

La première visite que j'ai pu faire en octobre 1885, à Son Altesse, récemment fixée à Paris, m'a permis de l'entendre parler de Madame Mère, d'après des souvenirs précis de sa famille et particulièrement de Lucien.

Le prince Roland Bonaparte, fils du prince Pierre, m'a donné la copie entière d'une lettre adressée par Madame Mère à son fils Lucien, en date de Porto-Ferrajo, le 19 septembre 1814.

(1) *Souvenirs*, *traditions*, etc., du prince Pierre N. Bonaparte, 1876.

La princesse JEANNE BONAPARTE, marquise DE VILLENEUVE, sœur du prince Roland, m'a gracieusement envoyé la copie de trois lettres autographes de Madame Charles Bonaparte, en date des 21, 22 juillet 1795, et 29 janvier 1804.

Le prince N. CHARLES BONAPARTE, petit-fils de Lucien, a bien voulu m'écrire deux fois de sa *villa Quiete*, *province de Macerata des États-Romains*, en m'envoyant six lettres de Madame Mère. Les deux premières en italien, sont de 1806 et les quatres suivantes, en français, datent de 1810.

Voici la lettre d'envoi du 29 août 1888 :

Monsieur le baron,

Je vous adresse, par le même courrier, quelques lettres de Madame Mère que j'ai pu me procurer.

J'ai d'autres lettres de la mère de l'empereur Napoléon Ier; mais je n'ai pas cru devoir les faire copier, pour vous les adresser, étant toutes très intimes et ne traitant, en grande partie, que d'affaires de famille. Je me réserve, si vous le désirez, monsieur le baron, de vous montrer ces lettres, à l'époque de mon premier voyage en France.

Je suis, etc...

Votre très dévoué,

N. CHARLES BONAPARTE.

La comtesse FAINA (Lucienne VALENTINI), de Pérouse, petite-fille de la princesse Alexandrine Bonaparte, a eu la bonté de m'écrire, de la villa Faina, en 1888 :

Monsieur le baron,

Je m'empresse de vous annoncer que je viens de vous expédier, par ce même courrier, neuf lettres de Madame Mère. J'ai été les chercher en ville, parmi les papiers de famille dont j'ai hérité de ma grand'mère, la princesse Alexandrine Bonaparte.

Malheureusement, les plus intéressants ne sont pas entre mes mains, car ils furent envoyés à l'empereur, pendant ma

minorité, selon son désir. Je suis bien aise cependant de vous offrir le peu que je possède de Madame Mère et que vous pouvez me renvoyer tout à votre loisir.

Je vous prie de me rappeler au bon souvenir de M. Adelon, à qui je suis redevable de votre aimable lettre.

Veuillez agréer, etc.

LUCIENNE VALENTINI FAINA.

Je copiai aussitôt les neuf lettres que la comtesse avait bien voulu me confier et après les lui avoir rendues, sans délai, je recevais les remerciements les plus gracieux de sa part et de celle de son mari. Les neuf lettres de Madame Mère sont reproduites à leur date, par ordre chronologique.

La marquise DE ROCCAGIOVINE, petite-fille de Lucien et tante du jeune Roccagiovine, — habitant *Mandela, provincia di Roma*, a pris la peine de m'écrire une lettre des plus gracieuses, en réponse à ma demande de documents sur Madame Mère.

Madame la princesse NAPOLEONE Bacciochi, fille de la princesse Élisa, grande-duchesse de Toscane et petite-fille de Madame Mère, l'avait bien connue à Rome, en conservant pour elle une respectueuse admiration. Elle la considérait « comme une matrone imposante, d'une figure sévère, d'une attitude digne et silencieuse, tout entière entraînée alors, par ses tristes pensées, vers l'horizon de Sainte-Hélène ».

La princesse, que j'ai eu l'honneur de voir à Paris, possédait sur la famille impériale et sur Madame Mère de précieux souvenirs, dont elle eut la bonté de me parler, en présence de mon vieil ami de collège le marquis de Piré, son chevalier d'honneur, et de madame la marquise de Piré, sa dame de compagnie.

La comtesse LETIZIA RASPONI, fille de la princesse Louise Murat, veuve Rasponi, me répond avec obligeance, de Ravenne, le 12 novembre 1884 :

« ... Les lettres de Madame Mère que possède la famille sont relatives à des affaires privées. » Une seule est à l'adresse de Mgr Flompesch et la copie m'en est envoyée.

Suivent quelques indications connues sur Madame Mère et inutiles à reproduire.

La comtesse Caroline PEPOLI TATTINI, petite-fille de la reine Caroline, répond d'une manière fort obligeante à ma demande sur Madame Mère. Elle m'offre de quitter sa campagne, pour aller en ville, chercher les renseignements dont j'aurais besoin.

Sa lettre est datée de la villa Letizia, près Bologne, 1er août 1888.

Une seconde lettre de Bologne, 24 novembre 1888, m'envoie la copie d'une lettre de Madame Mère à la reine Caroline, au sujet d'une maladie de son fils, le prince Achille Murat, que j'avais eu l'honneur de connaître en 1831, à Bruxelles.

L'ex-roi JÉROME, comte DE MONTFORT, a daigné, pendant le second empire, me donner, sur Madame Mère, quelques indications utiles à mes recherches. Il était, à cette époque, gouverneur des Invalides.

S. A. I. Madame la princesse MATHILDE qui m'honore, depuis longtemps, de sa bienveillance, avait eu la bonté de m'écrire, de Saint-Gratien, le 8 août 1884 :

Mon cher baron,

J'ai parlé à mon frère de votre intéressante publication sur *Madame Mère*. Il m'a dit avoir bien peu de choses sur elle et me charge de vous prier de mettre par écrit ce qui pourrait

vous intéresser. Il part lundi pour Prangins où il a tous ses papiers et c'est de là qu'il pourra vous rapporter ce qu'il a...
Recevez, cher baron, l'expression de tout mon sincère attachement.

MATHILDE.

S. A. I. le prince NAPOLÉON a eu aussi la bonté de m'adresser, en 1885, une copie textuelle de la lettre de Madame, avec le billet suivant :

Paris, 15 mars 1885.

Mon cher baron,

Préoccupé de votre travail sur *Madame Mère*, je vous envoie une lettre intéressante et qui pourra vous être utile, si vous ne l'avez déjà. Elle est tirée des *Mémoires du roi Joseph.* Je la crois authentique. Sa naïveté et l'élévation de vue est bien dans le caractère de ma grand'mère et conforme à tout ce que je sais d'elle.
Recevez, mon cher baron, l'assurance de mes sentiments d'amitié.

Votre affectionné,

NAPOLÉON.

Je me fis un devoir de répondre sans délai au prince Napoléon.

Paris, 16 mars 1885.

Monseigneur,

Je m'empresse de remercier Votre Altesse Impériale du bienveillant souvenir dont elle m'honore, à propos de mes *Recherches historiques sur Madame Mère*.
L'admirable lettre adressée par Madame au digne ami de votre famille, M. Sapey, m'avait été déjà communiquée par le prince Louis-Lucien Bonaparte, avec cette annotation : « 3° La » copie d'une lettre du plus haut intérêt, dictée en français par » Madame Mère et signée, non par elle, à vrai dire, mais ainsi :

» *Per S. A. Madama.*

» ROSA MELLINI. »

Mademoiselle Mellini, ajoutait le prince Lucien, était la dame d'honneur de ma grand'mère, qui avait en elle la plus

grande confiance, de sorte que cette lettre était incontestablement de Madame Mère, comme deux précédentes (que j'avais reçues du prince Lucien).

La lettre adressée à M. Sapey est datée de Rome, 26 avril 1834.

La même année, Monseigneur, j'accompagnais mon père à Rome et nous avions l'insigne honneur d'y être retenus longuement, dans notre visite à Son Altesse votre illustre et vénérée grand'mère.

Je prie Votre Altesse Impériale d'agréer, etc.

Bon Larrey.

Je reçus du prince une dernière lettre :

Prangins, le 3 octobre 1887.

Mon cher baron Larrey,

J'ai fait de nouvelles recherches dans mes papiers ; rien sur ma grand'mère.

Je désire vivement que votre livre paraisse. C'est une lacune à combler dans l'histoire de ma famille ; personne ne peut le faire mieux que vous. Ne tardez pas ; le présent seul nous appartient, l'avenir est à Dieu.

Je vous renouvelle, mon cher baron, l'expression de tous mes sentiments d'amitié.

Votre affectionné,

Napoléon.

Le prince n'est plus, mais son judicieux conseil m'a décidé à ne pas ajourner davantage la publication de mes *Recherches historiques sur Madame Mère.*

Le général Arrighi, duc de Padoue, cousin de Madame Mère, qui avait été grièvement blessé, dès le début de sa carrière militaire, au siège de Saint-Jean-d'Acre (1), avait reçu, à temps, les soins de mon père.

Le duc de Padoue fils, ancien ministre et député,

(1) Voir 1799. *Campagnes d'Égypte et de Syrie.*

sous le second empire, m'avait fait admirer chez lui un beau portrait de la signora Letizia, paraissant peint à l'époque du consulat et attribué à Greuze. Ce portrait fut fort apprécié à une exposition de l'École des beaux-arts, et le duc de Padoue eut la gracieuseté de le faire photographier à mon intention.

Il m'écrivit, ensuite, à ce sujet, la lettre suivante, datée du 26 mars 1884 :

Monsieur le baron et cher ancien collègue,

Vous me demandez quelques indications sur le beau portrait de Madame Mère que vous avez vu chez moi. Il a été donné par l'empereur Napoléon, à l'île d'Elbe, en 1815, à mon grand-oncle l'abbé Arrighi, de Casanova, chanoine de Pise, de Florence et d'Ajaccio, vicaire général à l'île d'Elbe en 1814, mort en 1835. C'est par lui que ce portrait, légué à un de ses parents, est devenu ma propriété. Il ne porte pas le nom du peintre. M. Goupil, qui l'a vu, l'attribue à Greuze, etc... Le costume est celui des femmes de la Corse, à la fin du siècle dernier.

Je ne peux pas vous donner de renseignements plus précis.

Agréez, etc.

A. de Padoue.

A propos des lettres, la suivante, du 22 mars 1884, m'avait été adressée d'abord par le duc de Padoue :

Cher ancien collègue,

Je vous envoie les copies de trois lettres de Madame Mère, en date de 1833, 1834, 1835. Les autres, à ma connaissance, sont de 1804 et adressées à mon grand-père, qui était, à cette époque, préfet du Liamone, à Ajaccio. Ces lettres ont trait à des affaires de famille; elles sont en italien, pour la plupart, et me semblent sans intérêt pour les futurs lecteurs de votre travail historique.

Veuillez agréer, etc.

A. de Padoue.

Le *ministre des affaires étrangères*, auquel j'avais demandé l'autorisation de consulter les archives du ministère, m'accordait cette faveur, par la dépêche suivante, en date du 16 avril 1888 :

Monsieur le baron Larrey,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 mars dernier, par laquelle vous demandez à consulter, au *Dépôt des affaires étrangères*, les documents relatifs à Madame Letizia, mère de Napoléon Ier. La commission des *Archives diplomatiques* à laquelle j'ai transmis votre demande a émis un avis favorable que j'ai approuvé. Vous pourrez donc, dès que vous le jugerez convenable, vous adresser au chef de la division des archives, qui fera mettre à votre disposition les documents dont vous désirez avoir communication.

Recevez, etc.

Le Ministre des affaires étrangères.

La duchesse d'ABRANTÈS, que j'avais occasion de voir dans ma jeunesse, vers l'époque de la publication de ses *Mémoires*, m'a confirmé, de vive voix, quelques-uns des faits écrits par elle, sur Madame Mère. Elle n'en parlait point sans une profonde admiration.

Madame AMET D'ABRANTÈS, sa fille, ayant à publier une notice nécrologique sur Madame, peu de temps après son décès, m'avait demandé, à ce sujet, des renseignements que je ne possédais pas encore.

Monseigneur ACH. ANGER, évêque d'Antioche, retiré en Italie, a eu la bonté de faire, à mon intention, des recherches sur Madame Mère, dont il me dit, par une lettre dictée du 15 avril 1888 :

... Cette femme, à divers titres, est un grand homme et l'évêque vous encourage à écrire son histoire...

Le chevalier D'ARNETH, conseiller intime de S. M. I. et R. l'empereur d'Autriche, auquel j'avais eu l'honneur de demander, par une lettre du 26 août 1883, si, dans les archives de la cour de Vienne, on ne trouverait pas de lettres d'une correspondance de Madame Mère, avec son petit-fils le duc de Reichstadt, me répondait, le 23 septembre, qu'il n'y en a aucune trace.

« Mais, ajoute M. d'Arneth, nos cahiers de Rome contiennent des copies de cinq lettres (de 1808, 1810, 1811 et 1813) deux de Madame Letizia à son fils Louis, comte de Saint-Leu et trois de Louis à sa mère. Quoique je ne sache vous rien dire de positif sur la manière dont les copies de ces lettres sont venues en possession du gouvernement d'Autriche, j'ai des raisons de les croire authentiques. Si vous désirez la copie de ces lettres, monsieur le baron, je vous prie de me l'écrire, à Vienne où je vais retourner, et j'aurai l'honneur de faire faire ces copies pour vous, sans aucun délai.

Veuillez agréer, etc.

A. D'ARNETH.

Cette lettre est suivie de deux autres et de l'envoi des copies gracieusement offertes.

M. L. AZZOLINI, de Rome, possédant une collection d'autographes, a eu l'obligeance de m'envoyer deux lettres de Madame Mère, adressées les 9 et 14 avril 1807, à son frère le cardinal.

La lettre d'envoi, écrite en italien et datée du 9 mai 1885, me témoigne le désir de me communiquer d'autres lettres de l'*illustre donna*.

M. BAMBERG, consul général d'Allemagne à Gênes, a bien voulu m'offrir une copie fac-similé du passeport de

Madame Mère, à son départ d'Orléans pour l'Italie (1).

La lettre dit :

On y a scrupuleusement conservé l'orthographe, le nom de l'adjoint étant, dans sa seconde partie, un peu illisible, je l'ai fait rendre, tant bien que mal, en fac-similé... Le signalement de Madame Letizia est certainement d'un grand intérêt. Étant convaincu d'avance de l'importance de votre ouvrage, etc.

Le docteur Émile Bégin, savant modeste d'un grand mérite, attaché, sous l'empire, à la Bibliothèque du Louvre, incendiée en 1871, fut nommé ensuite au double emploi de conservateur adjoint et de médecin à la Bibliothèque nationale. Il se trouvait là en position de rechercher de précieux documents pour ses divers ouvrages (2). Il m'a procuré, de la sorte, des lettres, dont la recherche directe m'eût été difficile, faute d'un loisir nécessaire.

Ma correspondance avec M. Bégin étant devenue fort active, mon honorable confrère me permit de citer quelques mots de l'une de ses lettres, datée du 3 juin 1881, sur mon projet de publier l'*Histoire de Madame Mère.*

Bien cher maître (m'écrivait le docteur Émile Bégin), je vous remercie d'avoir pris la peine de m'aviser. Il y a des noms qui portent bonheur, parce qu'ils sont saints; Madame Letizia en est un. Puissiez-vous bientôt consacrer sa sanctification par un excellent livre, etc.

Madame la comtesse Biadelli, fille du comte de Casa-

(1) *Voir la copie du passeport à la date indiquée*, du 9 avril 1814.

(2) Entre autres : une *Histoire de Napoléon*, 5 vol., 18...

bianca et M. son fils ont connaissance des documents précieux qu'avait eu la bonté de m'offrir l'éminent ministre du second empire.

Je dois à l'obligeance de sa famille la copie d'une lettre de Madame Mère à la princesse Napoléone Bacciochi.

Le docteur G... Biagi, conservateur de la bibliothèque de Florence, m'a signalé le poète italien G. Carducci, auteur de *Strophes sur Letizia, la Niobé corse*, etc. (1).

M. A. Blanche, ancien secrétaire général de la Seine, informé que je m'occupais d'une histoire de *Madame Mère*, a eu la gracieuseté de m'envoyer la copie de trois lettres d'elle, provenant de sa collection.

M. Bouissin d'Ancely, autrefois conseiller général de l'Hérault, possédant un recueil d'autographes précieux, avait offert à l'un de nos amis communs (Victor Meignan), de mettre à ma disposition deux lettres de Madame Letizia Bonaparte.

Je m'empressai de le remercier, en décembre 1884, et il me fit voir ces deux lettres dans un magnifique album en maroquin rouge. Elles sont adressées par la signora Letizia à madame Clary, de Marseille, belle-mère de Joseph Bonaparte. Ces deux lettres sont en français.

La première est du 5 frimaire an VI (25 novembre 1797). La seconde, écrite aussi entièrement par Madame Letizia, est datée du 29 germinal an VI (18 avril 1798). Elle est relative aux emplettes d'un mobilier. Les deux autographes sont reconnus authentiques.

(1) *Revue du monde littéraire*, 10 juillet 1833.

Je me disposais à copier sur place ces deux lettres autographes, lorsque M. Bouissin les détacha spontanément l'une et l'autre de son riche album et me pria de les accepter, de sa part, en mémoire de Madame Mère. J'en fus profondément touché.

Heureux les chercheurs de documents historiques, lorsqu'ils rencontrent des donateurs aussi généreux que M. Bouissin d'Ancely!

Madame la comtesse Pauline de Brady, dont le mari avait été attaché à la maison militaire de l'empereur, ayant eu connaissance de mes recherches sur Madame Mère, a eu la bonté de m'envoyer la copie autographiée sur grand format de deux lettres originales signées Letizia Bonaparte. Elles sont adressées de Marseille, en 1795, à Madame Isoard, à Aix.

Une seconde copie de ces deux lettres m'a été donnée, depuis, avec une troisième, par la princesse Jeanne Bonaparte, marquise de Villeneuve. Semblable copie de ces trois lettres m'a été aussi obligeamment transmise par M. le marquis d'Isoard de Vauvenargues.

Madame la baronne de Bressieux, née du Colombier, aurait été, dans sa jeunesse, recherchée en mariage, à Valence, par le lieutenant d'artillerie Bonaparte, s'il n'avait du s'éloigner. Elle fut nommée, plus tard, dame de compagnie de Madame Mère et se lia d'amitié avec la comtesse de La Valette, mère de la baronne de Forget. C'est là que, dans ma jeunesse, j'ai eu l'honneur de voir souvent madame de Bressieux et de l'entendre parler de la mère vénérée de l'Empereur.

Le professeur Buonamini, de l'Université de Pise, sut

par son collègue le doyen de la Faculté de médecine, que je faisais des recherches historiques sur Madame Mère. Il m'écrivait, le 2 août 1887 :

... Je me suis chargé de vous donner connaissance des quelques renseignements que je possède sur le magnifique sujet d'étude que vous traitez en ce moment, etc.

Ces renseignements sont ceux des biographies à peu près sommaires que j'avais consultées autrefois.

M. Louis Campi, receveur des finances à Corte, a pu, d'après la demande du docteur Costa, son ami, m'adresser deux articles insérés dans l'*Union républicaine corse*, sur *la maison Bonaparte d'Ajaccio*.

En publiant cette notice, en 1873, M. Campi m'offre d'autres documents, et termine sa lettre par ces mots d'une extrême obligeance :

Permettez-moi de vous féliciter d'avoir entrepris une si noble tâche.

L'*homme du siècle* a transmis à la postérité les vertus de votre illustre père ; vous voulez à votre tour, présenter sous son vrai jour, *la femme forte, la Cornélie moderne* que Champollion a appelée *Mater Regum*. (Suivent des compliments.)

Le comte de Casabianca, ancien ministre et sénateur du second empire, a eu la bonté de rédiger, à mon intention, des documents inédits sur la signora Letizia Ramolino et son mariage avec Charles Bonaparte. C'est une intéressante notice, formant un manuscrit d'une vingtaine de pages, intitulé : *Biographie de Madame Mère*. Le comte de Casabianca, en me donnant ce précieux manuscrit, en a conservé une copie pour sa famille.

Il a bien voulu encore me donner en 1872, une note détaillée sur *l'Héritage de la maison Bonaparte d'Ajaccio* et, à cet égard, sur l'intervention de Madame Mère auprès de l'empereur. Le comte de Casabianca m'a enfin communiqué d'autres faits dont je garde à sa mémoire un souvenir très reconnaissant.

MM. Charavay, fort connus par leurs ventes d'autographes, m'ont fourni quelques lettres que je me serais procurées difficilement, sans leurs catalogues. Je les remercie des facilités qu'ils m'ont offertes pour la copie de quelques-unes de ces lettres.

Le baron Feuillet de Conches, du ministère des affaires étrangères, a pris la peine de copier pour moi, de sa belle écriture, trois lettres de Madame Mère et une de la princesse Élisa, extraites de sa grande collection.

Le docteur Costa, d'Ajaccio, originaire de Bastelica, l'un de mes anciens élèves de l'École de médecine militaire du Val-de-Grâce, m'a fourni des documents utiles sur Madame, en commençant par une copie de la *Dictée de ses Souvenirs*. Il a fait ensuite des recherches sur la constatation des dates et sur d'autres sujets.

M. Costa d'Ornano écrivait de Cognoreli, le 18 septembre 1885, à propos des dates, au comte Ramolino :

Mon cher parent,

L'honorable baron Larrey m'a écrit, à la date du 27 mai dernier, pour me demander les actes de naissance, de baptême et de mariage de Madame Letizia...

En présence du mauvais vouloir du maire actuel, il ne reste plus qu'à vous dire ceci : « Par tradition, l'on sait que Madame Mère s'est mariée à l'âge de quinze ans. Or son mariage ayant eu lieu en 1764, il en résulterait que la naissance remonterait à 1749. »

Ce document est précis. Un autre, plus détaillé, a trait au mariage et démontre les difficultés inouïes de la découverte des dates biographiques. (Voir SABADINI.)

Le comte D'AURE, en rapportant l'acte de courageux sang-froid du général Bonaparte au milieu des pestiférés de Jaffa (1), savait sans doute, comme aurait pu le savoir Madame Mère, que le grand peintre Gros, avant de finir son chef-d'œuvre, en avait esquissé la scène véridique. L'illustre artiste a pu regretter de n'avoir pas retracé cette scène mémorable avec la plus rigoureuse vérité, afin d'honorer davantage la mémoire du fils de Madame Bonaparte. Il a du moins esquissé cette scène telle qu'elle s'était passée, sous les yeux de d'Aure, de Desgenettes et d'autres témoins irrécusables.

Cette esquisse a été achetée par moi à la vente des œuvres du grand peintre, ami de mon père; elle a été vue par des artistes connaisseurs, tels que David d'Angers, Muller, Gustave Doré, Charles Blanc qui la signale, en parlant de Gros, dans son bel ouvrage sur la peinture (2).

DAVID D'ANGERS, l'illustre statuaire et le vrai patriote, m'avait demandé anciennement de lui lire ma notice inédite sur *Madame Mère*. Il avait beaucoup d'admiration pour elle et comprenait que Canova eût fait sa statue,

(1) *Bourrienne et ses erreurs*, 1830, t. Ier, p. 44.
(2) *Histoire des peintres*, par Charles Blanc, 1865, t. III, *A.-J. Gros*.

Bartolini son buste, Morelli son camée napoléonien, etc. Lui, David, ne l'ayant qu'entrevue à Rome, a bien voulu, d'après ma demande, reproduire la noble tête de Madame, sur l'une des médailles de son incomparable collection. Il l'a figurée de face, d'après le plus beau de ses portraits, peint par Gérard.

Le duc Decazes, ancien ministre et député, fils de l'éminent secrétaire des commandements de Madame Mère, m'a confié plusieurs lettres autographes et pièces inédites d'un intérêt réel. Je me suis empressé d'en prendre copie et de les restituer à mon éminent collègue de la Chambre. Ces documents se rapportent à la période de 1805 à 1808. Le plus important est une longue lettre de Madame à l'empereur, en date du 9 mai 1806. Elle semble avoir été rédigée, d'après les indications précises de Son Altesse, par M. le duc Decazes lui-même.

M. Faugère, ancien directeur au ministère des affaires étrangères, a pris le soin de rechercher pour moi des documents que je n'aurais pu obtenir, sans son influente intervention.

Le professeur Hervé Faye, doyen de la section d'astronomie à l'Académie des sciences, a pu me fournir des renseignements exacts sur des phénomènes planétaires signalés vers la naissance et vers la mort de Napoléon. La comète de 1769 et celle de 1821 offraient autrefois aux chercheurs de présages deux légendes populaires oubliées aujourd'hui. On y a joint une petite planète découverte en 1856 et à laquelle on donna le prénom de Letizia, en mémoire de Madame Mère.

Le docteur Fratini (d'Ajaccio), l'un de mes anciens camarades du corps de santé militaire, s'était chargé de me transmettre une copie des *Souvenirs* dictés à Rome par Madame à mademoiselle Rosa Mellini, sa dame d'honneur et de compagnie.

Jean Gigoux, peintre d'histoire, possesseur d'une rare collection de tableaux de maîtres, m'a fait la surprise amicale de m'écrire le récit intéressant d'une visite tentée par lui auprès de Madame Mère. Elle venait de mourir et se trouvait déjà placée sur son lit de parade, où sa beauté semblait renaître, sans que l'habile artiste et ses compagnons de voyage eussent même appris la nouvelle de sa mort.

Le professeur Grynfeld, de la Faculté de médecine de Montpellier, a pris la peine, avec l'un de ses honorables collègues, de compulser, pour moi, les registres de la municipalité, constatant le décès de Charles Bonaparte en 1785. Ces messieurs n'ont trouvé, ni là, ni ailleurs, aucun renseignement relatif à une lésion cancéreuse transmissible aux enfants de Madame Mère.

M. Antoine Guillois, auteur d'une histoire originale, bien conçue et bien suivie de Napoléon (1), a réservé, dans cet ouvrage, quelques citations et remarques liées dignement à la mémoire de Madame Mère. Il m'a témoigné le plus obligeant intérêt pour la publication de mes recherches historiques.

M. Harisse, avocat et savant publiciste, m'a fourni

(1) *Napoléon, l'homme, le politique, l'orateur*, 2 vol. 1889.

d'utiles indications sur des autographes et des conseils pratiques pour la publication de mon manuscrit, avec tous les développements qu'il comporte, dussent-ils remplir deux volumes, comme je le présumais.

Madame A. Hollaender, a pris la peine, avec une obligeance parfaite, d'extraire ou de copier, pour moi, dans les principales bibliothèques de Paris et de Londres des documents divers sur Madame Letizia.

Le baron Imbert de Saint-Amand, bien connu par ses nombreux et intéressants livres sur *les Femmes des Tuileries*, et, entre autres, sur les impératrices Joséphine et Marie-Louise, en apprenant que j'occupais les loisirs de ma retraite à écrire l'*Histoire de Madame Mère*, m'y a encouragé, d'après son expérience.

Le marquis d'Isoard de Vauvenargues, issu de la famille Isoard, d'Aix-en-Provence, n'ayant pas oublié les relations des siens avec Madame Veuve Bonaparte mère, à l'époque des mauvais jours, m'a fait parvenir trois lettres d'elle.

M. Henry Jouin, secrétaire de l'École des beaux-arts et savant critique de la statuaire, a recherché, d'après ma demande, quelques particularités sur la statue de Madame Mère par Canova, sur son buste par Bartolini et sur sa médaille par David d'Angers.

Madame la baronne Joséphine Knorr, de Vienne, a eu la gracieuseté de faire à mon intention des recherches

sur la correspondance supposée de Madame Mère avec la cour d'Autriche ou l'ex-impératrice Marie-Louise, lors de l'exil, de la maladie et de la mort du duc de Reichstadt; il n'y a pas trace de cette correspondance.

Mais on a obtenu, par l'entremise de M. le chevalier d'Arneth, la copie d'une correspondance de Madame Mère avec son fils Louis, ex-roi de Hollande.

La baronne J. Knorr a enfin pris la peine de traduire à mon adresse, divers passages de livres allemands dans lesquels Madame est citée avec éloge.

Le docteur LEROY-DUPRÉ, qui a publié plusieurs biographies de savants illustres, et même un volume sur mon père (1), s'est montré plein d'obligeance pour mes recherches sur un certain portrait en pied de Madame Mère peint par Robert Lefèvre. Je n'en dis rien, avec intention.

M. DE LESCURE, auteur d'ouvrages fort appréciés, a écrit une notice très bien faite sur Marie Letizia Ramolino, dans un beau livre intitulé *les Mères illustres* (2). Il m'en a adressé un exemplaire, avec une lettre si encourageante pour mon *Essai historique*, que je n'oserais même reproduire un extrait de sa lettre.

M. GIOVANNI LIVI, directeur des Archives de Brescia, m'a envoyé une intéressante publication sur *Napoléon à l'île d'Elbe*. Il y parle de Madame Mère et plus encore, dans une relation de voyage de *Madame à Sienne*, où

(1) *Larrey*, chirurgien en chef de la grande armée, 1860.
(2) *Les Mères illustres*, 1882.

elle était accompagnée par son frère le cardinal, avant de se rendre à Rome (1).

Le docteur CHARLES MARCHAL (de Calvi), l'un de mes anciens collègues, partageant mon admiration pour sa glorieuse compatriote, est l'auteur d'une belle pièce de vers sur la Signora Letizia. Il m'en a fait hommage, en me laissant ce double souvenir de son mérite médical et de son talent poétique.

Le comte MARCHAND, ce fidèle et inséparable serviteur de Napoléon, pendant toute la durée de ses six années d'exil à Sainte-Hélène, m'a raconté des traits touchants et de précieux souvenirs, attestant la vénération du fils pour la mère, qu'il ne devait plus revoir.

Le chanoine MATTEO-MATTEI, de San Miniato (en Toscane), m'a offert un livre publié en italien sur la *Généalogie de la famille Bonaparte* (2), avec les portraits, en regard de *Carlo Bonaparte* et de *Letizia Ramolino*.

L'auteur, dans une lettre du 14 août 1887, me parle avec admiration du père et de la mère de Napoléon Ier. Mais il ajoute avec regret : « Dans notre ville de San Miniato, où la famille ancienne des Bonaparte habita longtemps, il n'existe plus personne capable de fournir des renseignements, ou ayant conservé des documents sur cette famille. »

M. ALFRED MAURY, de l'Institut, directeur général des Archives nationales, avait bien voulu, sur ma demande, faire rechercher les documents relatifs à Madame Letizia.

(1) *Madama Letizia a Siena*. Rome, septembre 1888.

(2) *Storia genealogica della famiglia Bonaparte*, Firenze, 1847.

« Nous ne possédons, m'écrivait-il le 23 juillet 1884, qu'un très petit nombre de pièces, dont la plupart concernent la composition et la comptabilité de la maison de cette princesse. Elles ne me paraissent pas intéresser beaucoup le sujet qui vous occupe. »

Mademoiselle ROSA MELLINI, attachée depuis l'île d'Elbe à Madame Mère, était devenue, à Rome, sa vraie dame de compagnie ou sa dame d'honneur et, à la fois, son secrétaire intime, ainsi que la confidente de ses pensées.

Je dois à la bonté de mademoiselle Mellini la première copie de la dictée des *Souvenirs* de Madame, une mèche de ses cheveux et le camée fait après sa mort.

Le colonel en retraite, baron DE MÉNEVAL, fils de l'ancien secrétaire de Napoléon Ier, pouvait avoir des documents inédits sur Madame Mère. Nos bonnes relations d'autrefois me permettaient de le lui demander. Mais il me répondit, le 30 juillet 1883 :

« ... Je ne possède sur Madame Mère aucun document utile au travail dont vous vous occupez, en ce moment. Cette princesse a joué un rôle si effacé, sous le règne du grand empereur, que vous aurez de la peine à trouver, dans les mémoires du temps, des circonstances où l'on ait parlé d'elle. »

Cette réponse exprime l'opinion générale.

Le célèbre peintre, CHARLES-LOUIS MULLER, de l'Académie des beaux-arts, auquel j'avais eu l'occasion de communiquer quelques pages de mon manuscrit sur Madame Mère, a consacré à sa mémoire l'une de ses œuvres les plus belles et les plus touchantes (1).

---

(1) *Madame Mère en* 1822, voir l'*Essai historique*.

Le docteur Prosper DE PIETRA-SANTA, dont le nom se rattachait à la famille de Madame Letizia, par son origine maternelle, a pu obtenir, sur ma demande, auprès de ses parents ou amis de la Corse, divers renseignements utiles dont je le remercie encore.

L'avocat Dominique de Pietra-Santa, père du docteur, avait prononcé un discours remarquable sur la tombe d'André Ramolino, parent de Madame.

M. FRANCESCHINI PIETRI, secrétaire de Sa Majesté l'impératrice Eugénie, m'adressait de Farnborough-Hill, le 25 juillet 1884, la lettre suivante :

« J'ai recherché dans les papiers de famille de l'empereur, les lettres de Madame Mère et je vous envoie, de la part de Sa Majesté l'impératrice, neuf lettres qui paraissent intéressantes : cinq sont adressées à la princesse Élisa et quatre au prince Lucien Bonaparte. Ce sont les seules que nous ayons retrouvées. »

Le docteur SIRUS PIRONDI, professeur honoraire de chirurgie à l'École de Marseille et associé national de l'Académie de médecine, m'a communiqué de lointains souvenirs du séjour de Madame Letizia Bonaparte, en Provence. Il a bien voulu me donner, plus tard, un ravissant petit buste en marbre de la Signora, dans sa jeunesse maternelle (1).

Le docteur JEAN-DOMINIQUE RAMOLINO, médecin de Madame à Rome, et allié par le nom à sa famille, se rappelait avoir vu, autrefois, son parent bien connu, André Ramolino, cousin germain de Madame Mère, qui gardait de lui le meilleur souvenir.

(1) La photogravure de ce buste est le second portrait du t. Ier.

Le colonel de gendarmerie en retraite, comte Ramolino de Coll'Alto, m'a offert une copie en italien des *Souvenirs dictés par Madame* à Rome, divers documents utiles sur elle et la généalogie de sa famille. Je lui ai conseillé de faire lui-même une publication spéciale de cette généalogie, qui offrirait, de sa part, plus d'intérêt.

Madame la marquise des Réaulx m'a fait l'honneur de m'écrire, en février 1891, à propos de la publication de mon manuscrit. Je m'empressai d'aller voir madame des Réaulx, petite-fille de la comtesse de Fleurieu, qui avait été l'une des dames de compagnie de Madame, en conservant pour elle la plus profonde admiration.

M. A. Rossi, juge au tribunal d'Ajaccio, est le fils de Jean-Jérôme Rossi, petit-neveu de celui qui fut chargé des affaires de Madame, de 1804 à 1822. Il m'a fourni, avec obligeance, quelques renseignements relatifs à mes recherches sur les dates primitives.

M. Sabadini (J.-C.), notaire à Ajaccio, m'a exprimé (dans une lettre du 22 octobre 1885) tous ses regrets de ne pouvoir me procurer aujourd'hui les dates certaines d'autrefois, d'après les actes relatifs à la signora Letizia. Il avait fait, à ma demande, des recherches empressées sur ces questions préliminaires, si difficiles à résoudre.

Madame la marquise de Sainte-Croix, veuve d'un préfet du premier empire, était liée avec la famille du baron de Méneval, qui m'a procuré l'honneur de la voir. Elle avait eu occasion de saluer Madame presque journellement, à Rome, dans l'hiver de 1829 à 1830, mais cette respectable dame, avancée en âge, n'avait dans le présent que de vagues réminiscences du passé.

M. Guzman Serpii, député, mon ancien collègue à la Chambre, m'a communiqué, avec une extrême obligeance, l'extrait du rapport de sa mission officielle pour l'exhumation des restes de Madame en Italie et leur translation en Corse (1).

M. David Silvagni, rédacteur de la *Nuova Antologia* et connu en Italie par d'autres publications, a eu l'attention de m'envoyer la double notice qu'il a insérée dans son recueil sur *Madame Letizia et Pauline Borghèse.*

M. Thibaudeau, petit-neveu de l'historien du *Consulat et de l'Empire*, placé à Londres auprès de M. Morrisson, pour le seconder dans les recherches de sa précieuse collection d'autographes, a eu l'obligeance de m'indiquer d'utiles documents.

M. Jacques Vico, ancien préfet de la Corse, parent du docteur de Pietra-Santa, secondant ses recherches à Ajaccio, sur les dates relatives à l'histoire de Madame Mère, a pu, ainsi, m'être utile et je dois lui en adresser encore mes remerciements.

A cette liste déjà longue de noms cités après celui de Madame Mère, il me sera permis d'ajouter le souvenir de Béranger. Son nom célèbre n'est pas seulement celui du plus populaire des chansonniers français, il est aussi le synonyme d'un grand poète national, qui s'est inspiré d'une épopée à la mémoire de Madame Mère (2).

(1) Voir la période : *Après 1836.*
(2) Dernières chansons de Béranger, 1867.

La première strophe de cette ode héroïque sera le dernier hommage de ces deux volumes de prose offerts à la mémoire de Madame Mère.

La noble dame, en son palais de Rome,
Aime à filer, car bien jeune, autrefois,
Elle filait, en allaitant cet homme
Qui, depuis, l'entoura de reines et de rois.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

1812.

1813.

1814.

1815.

1816.

1817.

1818.

1819.

1820.

1821.

1822.

1823.

1824.

1825.

1826.

1827.

1828.

1829.

1830.

1831.

1834.

1835.

1836.

995-91. — Corbeil. Imprimerie Éd. Crété.

